7165

Bibl. XXXVII-7

Digitized by Google

584470

SERMONS

DU PERE BOURDALOUE,

de la Compagnie de JESUS.

POUR LE CARESME,

TOME PREMIER.

NOUVELLE EDITION.

Biblioteca Nazionale
FONDO PALATINO
Napoli

A LYON,

Chez JEAN-MARIE BRUYSET, Libraire, rue Merciere, au Soleil d'or.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

SERMONS

CONTENUS

DANS CE VOLUME.

POur le Mercredi des Cendres: *Sur la Penſée de la Mort*, pag. 1
Pour le même jour : *Sur la Cérémonie des Cendres*, 42
Pour le premier Jeudi du Carême : *Sur la Communion*, 79
Pour le premier Vendredi du Carême : *Sur l'Aumône*, 118
Pour le Dimanche de la premiere Semaine : *Sur les Tentations*, 159
Pour le Lundi de la premiere Semaine : *Sur le Jugement de Dieu*, 197
Pour le Mercredi de la premiere Semaine : *Sur la Religion Chrétienne*, 236
Pour le Jeudi de la premiere Semaine : *Sur la Priere*, 272

SERMON

POUR

LE MERCREDI

DES CENDRES,

Sur la penſée de la Mort.

Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.

Souvenez-vous, homme, que vous êtes pouſſière. & que vous retournerez en pouſſière. Ce ſont les paroles de l'Egliſe dans la cérémonie de ce jour.

IL ſeroit difficile de ne s'en pas ſouvenir, Chrétiens, lorſque la Providence nous en donne une preuve ſi récente, mais ſi douloureuſe pour nous, & ſi ſenſible. Cette Egliſe où nous ſommes aſſemblés, & que nous vimes, il n'y a que trois jours, occupée à pleurer

la perte de ſon aimable * Prélat, & à lui rendre les devoirs funébres, nous prêche bien mieux par ſon deuil cette vérité, que je ne le puis faire par toutes mes paroles. Elle regrette un Paſteur qu'elle avoit reçu du ciel comme un don précieux, mais que la mort par une loi commune à tous les hommes, vient de lui ravir. Ni la nobleſſe du ſang, ni l'éclat de la dignité, ni la ſainteté du caractere, ni la force de l'eſprit, ni les qualités du cœur, d'un cœur bienfaiſant, droit, religieux, ennemi de l'artifice & de menſonge, rien ne l'a pu garantir du coup fatal qui nous l'a enlevé, & qui du ſiége le plus diſtingué de notre France, l'a fait paſſer dans la pouſſière du tombeau. Vous Meſſieurs, qui compoſez ce Corps vénérable, dont il étoit le digne chef; vous qui par un droit naturellement acquis, êtes maintenant les dépoſitaires de ſa puiſſance ſpirituelel, & que nous reconnoiſſons à ſa place comme autant de Peres & de Paſteurs; vous, ſous l'autorité & avec la bénediction de qui je monte dans cette chaire pour y annoncer l'Evangile, vous n'avez pas oublié, & jamais oublierez-vous les témoignages de bonté, d'eſtime, de confiance que vous donna juſqu'à ſon dernier ſoupir cet illuſtre mort, & qui redoublent d'autant plus votre douleur, qu'ils vous font mieux ſentir ce que vous avez perdu, & qu'ils vous rendent ſa mémoire plus chere?

* M. de Pereſixe, *Archevêque de Paris.*

Cependant après nous être acquitté de ce qu'exigeoient de nous la piété & la reconnoiſſance, il eſt juſte, mes chers Auditeurs, que nous faſſions un retour ſur nous-mêmes, & que pour profiter d'une mort ſi chrétienne &

ſi ſainte, nous joignions la cendre de ſon tombeau à celle que nous préſente aujourd'hui l'Egliſe, & nous tirions de l'une & de l'autre une importante inſtruction; car telle eſt notre deſtinée temporelle. Voilà le terme où doivent aboutir tous les deſſeins des hommes & toutes les grandeurs du monde; voilà l'unique & la ſolide penſée qui doit par tout & en tout tems nous occuper : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.* Souvenez vous, qui que vous ſoyez, riches ou pauvres, grands ou petits, monarques ou ſujets; en un mot, hommes, tous en général, chacun en particulier, ſouvenez-vous que vous n'êtes que poudre, & que vous retournerez en poudre. Ce ſouvenir ne vous plaira pas; cette penſée vous bleſſera, vous troublera, vous affligera : mais en vous bleſſant elle vous guérira; en vous troublant & en vous affligeant, elle vous ſera ſalutaire; & peut-être, comme ſalutaire, vous deviendra-t-elle enfin non ſeulement ſupportable, mais conſolante & agréable. Quoi qu'il en ſoit, je veux vous en faire voir les avantages, & c'eſt par là que je commence le cours de mes prédications.

Divin eſprit, vous qui d'un charbon de feu purifiâtes les lévres du Prophéte & les fites ſervir d'organe à votre adorable parole, purifiez ma langue, & faites que je puiſſe dignement remplir le ſaint miniſtere que vous m'avez confié. Eloignez de moi tout ce qui n'eſt pas de vous; ne m'inſpirez point d'autres penſées que celles qui ſont propres à toucher, à perſuader, à convertir. Donnez-moi comme à l'Apôtre des Nations, non pas une éloquence vaine, qui n'a pour but que de contenter la

curioſité des hommes, mais une éloquence chrétienne, qui, tirant toute ſa vertu de votre Evangile, a la force de remuer les conſciences, de ſanctifier les ames, de gagner les pécheurs & de les ſoumettre à l'empire de votre Loi. Préparez les eſprits de mes Auditeurs à recevoir les ſaintes lumieres qu'il vous plaira de me communiquer; & comme en leur parlant je ne dois point avoir d'autre vue que leur ſalut, faites qu'ils m'écoutent avec un deſir ſincere de ce ſalut éternel que je leur prêche, puiſque c'eſt l'eſſentielle diſpoſition à toutes les graces qu'ils doivent attendre de vous. C'eſt ce que je vous demande, Seigneur; & pour eux & pour moi, par l'interceſſion de Marie à qui j'adreſſe la priere ordinaire. *Ave Maria.*

CE'ſt un principe dont les Sages même du Paganiſme ſont convenus, que la grande ſcience ou la grande étude de la vie eſt la ſcience ou l'étude de la mort; qu'il eſt impoſſible à l'homme de vivre dans l'ordre & de ſe maintenir dans une vertu ſolide & conſtante, s'il ne penſe ſouvent qu'il doit mourir. Or je trouve que toute notre vie, ou pour mieux dire, tout ce qui peut être perfectionné dans notre vie, & par la raiſon & par la foi, ſe rapporte à trois choſes, à nos paſſions, à nos délibérations & à nos actions. Je m'explique. Nous avons dans le cours de la vie des paſſions à ménager, nous avons des conſeils à prendre, & nous avons des devoirs à accomplir. En cela, pour me ſervir du terme de l'Etriture, conſiſte tout l'homme, tout l'homme, dis-je, raiſonnable & chrétien: *Hoc eſt enim omnis*

Eccl.12

homo. Des paſſions à ménager, en réprimant leurs ſaillies & en modérant leurs violences; des conſeils à prendre, en ſe préſervant & des erreurs qui les accompagnent, & des repentirs qui les ſuivent; des devoirs à accomplir, & dont la pratique doit être prompte & fervente. Or pour tout cela, Chrétiens, je prétends que la penſée de la mort nous ſuffit, & j'avance trois propoſitions que je vous prie de bien comprendre, parce qu'elles vont faire le partage de mon diſcours. Je dis que la penſée de la mort eſt le reméde le plus ſouverain pour amortir le feu de nos paſſions, c'eſt la premiere partie. Je dis que la penſée de la mort eſt la régle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations, c'eſt la ſeconde. Enfin, je dis que la penſée de la mort eſt le moyen le plus efficace pour nous inſpirer une ſainte ferveur dans nos actions, c'eſt la derniere. Trois vérités dont je veux vous convaincre, en vous faiſant ſentir toute la force de ces paroles de mon texte : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris*. Vos paſſions vous emportent, & ſouvent il vous ſemble que vous n'êtes pas maître de votre ambition & de votre cupidité; *Memento*, ſouvenez-vous, & penſez ce que c'eſt que l'ambition & la cupidité d'un homme qui doit mourir. Vous délibérez ſur une matiere importante, & vous ne ſçavez à quoi vous réſoudre; *Memento*, ſouvenez-vous, & penſez quelle réſolution il convient de prendre à un homme qui doit mourir. Les exercices de la religion vous fatiguent & vous laſſent, & vous vous acquittez négligemment de vos devoirs; *Memento*, ſouvenez-vous, & penſez comment il importe de les obſerver à un homme qui doit mourir.

Tel eſt l'uſage que nous devons faire de la penſée de la mort, & c'eſt auſſi tout le ſujet de votre attention.

I. PART. POur amortir le feu de nos paſſions, il faut commencer par les bien connoître ; & pour les connoître parfaitement, dit ſaint Chryſoſtome, il ſuffit de bien comprendre trois choſes : ſçavoir, que nos paſſions ſont vaines, que nos paſſions ſont inſatiables, & que nos paſſions ſont injuſtes; qu'elles ſont vaines, par rapport aux objets à quoi elles s'attachent; qu'elles ſont inſatiables & ſans bornes, & par là incapables d'être jamais ſatisfaites & de nous ſatisfaire nous-mêmes; enfin qu'elles ſont injuſtes, dans les ſentimens préſomptueux qu'elles nous inſpirent, lorſqu'aveuglés & enflés d'orgueil nous prétendons nous diſtinguer, en nous élevant au deſſus des autres. Voilà en quoi ſaint Chryſoſtome a fait particulierement conſiſter le deſordre des paſſions humaines; il nous falloit donc, pour en réprimer les ſaillies & les mouvemens déréglés, quelque choſe qui nous en découvrît ſenſiblement la vanité, qui les ſoumettant à la loi d'une néceſſité ſouveraine, les bornât dans nous malgré nous, & qui faiſant ceſſer toute diſtinction, les reduisît au grand principe de la modeſtie, c'eſt-à-dire à l'égalité que Dieu a miſe entre tous les hommes, & nous obligeât qui que nous ſoyons à nous rendre au moins juſtice, & à rendre aux autres ſans peine les devoirs de la charité; or ce ſont, mes chers Auditeurs, les merveilleux effets que produit infailliblement dans les ames touchées de Dieu le ſouvenir & la penſée de la mort. Ecoutez-moi, & ne

perdez rien d'une instruction si édifiante.

Nos passions sont vaines, & pour nous en convaincre, il ne s'agit que de nous former une juste idée de la vanité des objets auſquels elles s'attachent: cela seul doit éteindre dans nos cœurs ce feu de la concupiſcence qu'elles y allument, & c'est l'importante leçon que nous fait le Saint Esprit dans le livre de la Sageſſe; car avouons-le, Chrétiens, quoiqu'à notre honte, tandis que les biens de la terre nous paroiſſent grands, & que nous les ſuppoſons grands, il nous eſt comme impoſſible de ne les pas aimer, & en les aimant, de n'en pas faire le ſujet de nos plus ardentes paſſions. Quelque raiſon qui s'y oppoſe, quelque loi qui nous le défende, quelque vûe de conſcience & de religion qui nous en détourne, la cupidité l'emporte; & préoccupés de l'apparence ſpécieuſe du bien qui nous flate & qui nous ſéduit, nous fermons les yeux à toute autre conſidération, pour ſuivre uniquement l'attrait & le charme de notre illuſion. Si nous reſiſtons quelquefois, & ſi pour obéir à Dieu nous remportons ſur nous quelque victoire, cette victoire par la violence qu'elle nous coûte, eſt une victoire forcée; la paſſion ſubſiſte toujours, & l'erreur où nous ſommes que ces biens dont le monde eſt idolâtre, ſont des biens ſolides, capables de nous rendre heureux, nous fait concevoir des deſirs extrêmes de les acquerir, une joie immodérée de les poſſéder, des craintes mortelles de les perdre; nous nous affligeons d'en avoir peu, nous nous applaudiſſons d'en avoir beaucoup, nous nous allarmons, nous nous troublons, nous nous deſeſpérons à meſure que ces biens nous échapent, & que nous nous en voyons

privés. Pourquoi ? parce que notre imagination trompée & pervertie nous les repréſente comme des biens réels & eſſentiels dont dépend le parfait bonheur.

Pour nous en détacher, dit ſaint Chryſoſtome, le moyen sûr & immanquable eſt de nous en détromper ; car du moment que nous en comprenons la vanité, ce détachement nous devient facile, il nous devient même comme naturel ; ni l'ambition, ni l'avarice, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, n'ont plus ſur nous aucune priſe : bien loin que nous nous empreſſions pour nous procurer par des voies indirectes & illicites les avantages du monde, convaincus de leur peu de ſolidité, à peine pouvons-nous même gagner ſur nous d'avoir une attention raiſonnable à conſerver les biens dont nous nous trouvons légitimement pourvûs ; & cela fondé ſur ce que les biens du monde, ſuppoſé cette conviction, ne nous paroiſſent preſque plus valoir nos ſoins, beaucoup moins nos empreſſemens & nos inquiétudes : or d'où nous vient cette conviction ſalutaire ? du ſouvenir de la mort, ſaintement méditée & enviſagée dans les principes de la foi.

Car la mort, ajoûte ſaint Chryſoſtome, eſt à notre égard la preuve palpable & ſenſible du néant de toutes les choſes humaines, pour leſquelles nous nous paſſionnons : c'eſt celle qui nous le fait connoître ; tout le reſte nous impoſe, la mort ſeule eſt le miroir fidéle qui nous montre ſans déguiſement l'inſtabilité, la fragilité, la caducité des biens de cette vie, qui nous deſabuſe de toutes nos erreurs, qui détruit en nous tous les enchantemens de l'amour du monde, & qui des ténébres même

du tombeau nous fait une ſource de lumieres, dont nos eſprits & nos ſens ſont également pénétrés : *In illâ die*, dit l'Ecriture, en parlant des enfans du ſiécle livrés à leurs paſſions ; *in illâ die, peribunt omnes cogitationes eorum.* Toutes leurs penſées, à ce jour-là, s'évanouiront ; ce jour de la mort que nous nous figurons plein d'obſcurité, les éclairera & diſſipera tous les nuages dont la vérité juſqu'alors avoit été pour eux enveloppée ; ils ceſſeront de croire ce qu'ils avoient toujours cru, & ils commenceront à voir ce qu'ils n'avoient jamais vû ; ce qui faiſoit le ſujet de leur eſtime deviendra le ſujet de leur mépris ; ce qui leur donnoit tant d'admiration les remplira de confuſion, enſorte qu'il ſe fera dans leur eſprit comme une révolution générale dont ils ſeront eux-mêmes ſurpris, ſaiſis, effrayés ; ces idées chimériques qu'ils avoient du monde & de ſa prétendue félicité, s'effaceront tout à coup, & même s'anéantiront : *Peribunt omnes cogitationes eorum.* Et comme leurs paſſions n'auront point eu d'autre fondement que leurs penſées, & que leurs penſées périront, ſelon l'expreſſion du Prophéte, leurs paſſions périront, de même, c'eſt-à-dire qu'ils n'auront plus ni ces entêtements de ſe pouſſer, ni ces deſirs de s'enrichir, parce qu'ils verront dans un plein jour, *in illâ die*, la bagatelle, & ſi j'oſe ainſi parler, l'extravagance de tout cela. Or que faiſons-nous quand nous nous occupons durant la vie du ſouvenir de la mort ? nous anticipons ce dernier jour, ce dernier moment ; & ſans attendre que la cataſtrophe & le dénouement des intrigues du monde nous développe malgré nous ce myſtere de vanité, nous nous le déve-

loppons à nous-mêmes par de saintes réflexions; car quand je me propose devant Dieu le tableau de la mort, j'y contemple dès maintenant toutes les choses du monde dans le même point de vûe où la mort me les fera considérer; j'en porte le même jugement que j'en porterai, je les reconnois mépriſables comme je les reconnoîtrai, je me reproche de m'y être attaché comme je me le reprocherai, je déplore en cela mon aveuglement comme je le déplorerai, & de là ma paſſion ſe refroidit, la concupiſcence n'eſt plus ſi vive, je n'ai plus que de l'indifférence pour ces biens paſſagers & périſſables; en un mot, je meurs à tout d'eſprit & de cœur, parce que je prévois que bientôt j'y dois mourir réellement & par néceſſité.

David Et voilà, mes chers Auditeurs, le ſecret admirable que Dieu avoit trouvé pour tenir ſes paſſions en bride & pour conſerver juſques dans le centre du monde, qui eſt la Cour, ce parfait détachement du monde où il étoit parvenu. Que faiſoit ce ſaint Roi? il ſe contentoit de demander à Dieu, comme une ſouveraine grace, qu'il lui fît connoître ſa fin,

Pſ. 38. *Notum fac mihi, Domine, finem meum*, & qu'il lui fît même ſentir combien il en étoit proche, afin qu'il ſçût, mais d'une ſcience efficace & pratique, le peu de tems qui lui reſtoit encore

Ibid. à vivre; *Et numerum dierum meorum quis eſt, ut ſciam quid deſit mihi.* Il ne doutoit pas que cette ſeule penſée, il faut mourir, ne dût ſuffire pour éteindre le feu de ſes paſſions les plus ardentes. Et en effet, ajoutoit-il, vous avez, Seigneur, réduit mes jours à une meſure

Ibid. bien courte; *Ecce menſurabiles poſuiſti dies*

meos; & par là tout ce que je ſuis, & tout ce que je puis deſirer ou eſpérer d'être, n'eſt qu'un pur néant devant vous: *Et ſubſtantia mea tanquam nihilum ante te.* Devant moi ce néant eſt quelque choſe, & même toutes choſes; mais devant vous, ce que j'appelle toutes choſes, ſe confond & ſe perd dans ce néant; & la mort que tout homme vivant doit regarder comme ſa deſtinée inévitable, fait généralement & ſans exception de tous les biens qu'il poſſéde, de tous les plaiſirs dont il jouit, de tous les titres dont il ſe glorifie, comme un abyſme de vanité: *Verumtamen univerſa vanitas omnis homo vivens.* L'homme mondain n'en convient pas, & il affecte même de l'ignorer; mais il eſt pourtant vrai que ſa vie n'eſt qu'une ombre & une figure qui paſſe: *Verumtamen in imagine pertranſit homo.* Il ſe trouble, & comme mondain il eſt dans une continuelle agitation; mais il ſe trouble inutilement, parce que c'eſt pour des entrepriſes que la mort déconcertera, pour des intrigues que la mort confondra, pour des eſpérances que la mort renverſera: *Sed & fruſtra conturbatur.* Il ſe fatigue, il s'épuiſe pour amaſſer & théſauriſer; ſon malheur eſt de ne ſçavoir pas même pour qui il amaſſe, ni qui profitera de ſes travaux; ſi ce ſeront des enfans ou des étrangers, ſi ce ſeront des héritiers reconnoiſſans ou des ingrats, ſi ce ſeront des ſages ou des diſſipateurs; *Theſauriſat & ignorat cui congregabit ea.* Ces ſentimens dont le Prophéte étoit rempli & vivement touché, réprimoient en lui toutes les paſſions, & d'un Roi aſſis ſur le thrône en faiſoient un exemple de modération. *Ibid.* *Ibid.* *Ibid.* *Ibid.*

C'eſt ce que nous éprouvons nous-mêmes

tous les jours; car disons la vérité, Chrétiens, si nous ne devions point mourir, ou si nous pouvions nous affranchir de cette dure nécessité qui nous rend tributaires de la mort, quelque vaines que soient nos passions, nous n'en voudrions jamais reconnoître la vanité, jamais nous ne voudrions renoncer aux objets qui les flatent, & qu'elles nous font tant rechercher. On auroit beau nous faire là-dessus de longs discours; on auroit beau nous redire tout ce qu'en ont dit les Philosophes; on auroit beau y procéder par voie de raisonnement & de démonstration, nous prendrions tout cela pour des subtilités encore plus vaines que la vanité même dont il s'agiroit de nous persuader. La foi avec tous ces motifs n'y feroit plus rien: dégagés que nous serions de ce souvenir de la mort, qui comme un maître sévère nous retient dans l'ordre, nous nous ferions un point de sagesse de vivre au gré de nos desirs, nous compterions pour réel & pour vrai tout ce que le monde a de faux & de brillant, & notre raison prenant parti contre nous mêmes, commenceroit à s'accorder & à être d'intelligence avec la passion.

Mais quand on nous dit qu'il faut mourir; & quand nous nous le disons à nous-mêmes, ah! Chrétiens, notre amour propre, tout ingénieux qu'il est, n'a plus de quoi se défendre; il se trouve desarmé par cette pensée; la raison prend l'empire sur lui, & il se soumet sans résistance au joug de la foi. Pourquoi cela? parce qu'il ne peut plus desavouer sa propre foiblesse, que la vue de la mort non seulement lui découvre, mais lui fait sentir. Belle différence que saint Chrysostome a remarquée entre les

autres penſées chrétiennes & celle de la mort. Car pourquoi, demande ce ſaint Docteur, la penſée de la mort fait-elle ſur nous une impreſſion plus forte, & nous fait-elle mieux connoître la vanité des biens créés, que toutes les autres conſidérations? Appliquez-vous à ceci; parce que toutes les autres conſidérations ne renferment tout au plus que des témoignages & des preuves de cette vanité, au lieu que la mort eſt l'eſſence même de cette vanité, ou que c'eſt la mort qui fait cette vanité. Il ne faut donc pas s'étonner que la mort ait une vertu ſpéciale pour nous détacher de tout, & telle étoit l'excellente concluſion que tiroit S. Paul, pour porter les premiers fidéles à s'affranchir de la ſervitude de leurs paſſions, & à vivre dans la pratique de ce ſaint & bienheureux dégagement qu'il leur recommandoit avec tant d'inſtance; car le tems eſt court, leur diſoit-il: *Tempus breve eſt.* Et que s'enſuit-il de là? 1. *Cor.* que vous devez vous réjouir comme ne vous *c.* 7. réjouiſſant pas; que vous devez poſſéder comme ne poſſédant pas; que vous devez uſer de ce monde comme n'en uſant pas: *Reliquum eſt* *Ibid.* *ut qui gaudent tanquam non gaudentes, & qui emunt tamquam non poſſidentes, & qui utuntur hoc mundo tanquam non utantur.* Quelle conſéquence! elle eſt admirable, reprend S. Auguſtin; parce qu'en effet ſe réjouir & devoir mourir, poſſéder & devoir mourir, être honoré & devoir mourir, c'eſt comme être honoré & ne l'être pas, comme poſſéder & ne poſſéder pas, comme ſe réjouir & ne ſe réjouir pas; car ce terme, mourir, eſt un terme de privation & de deſtruction, qui abolit tout, qui anéantit tout, qui par une propriété toute oppoſée

à celle de Dieu, nous fait paroître les choſes qui ſont comme ſi elles n'étoient pas; au lieu que Dieu, ſelon l'Ecriture, appelle celles qui ne ſont pas comme ſi elles étoient.

Non ſeulement nos paſſions ſont vaines, mais quoique vaines, elles ſont inſatiables & ſans bornes; car quel ambitieux entêté de ſa fortune & des honneurs du monde s'eſt jamais contenté de ce qu'il étoit? quel avare dans la pourſuite & dans la recherche des biens de la terre a jamais dit, c'eſt aſſez? quel voluptueux eſclave de ſes ſens a jamais mis de fin à ſes plaiſirs? La nature, dit ingénieuſement Salvien, s'arrête au néceſſaire, la raiſon veut l'utile & l'honnête, l'amour propre l'agréable & le délicieux, mais la paſſion le ſuperflu & l'exceſſif: or ce ſuperflu eſt infini, mais cet infini, tout infini qu'il eſt, trouve, ſi nous voulons, ſes limites & ſes bornes dans le ſouvenir de la mort, comme il les trouvera malgré nous dans la mort même; car je n'ai qu'à me ſervir aujourd'hui des paroles de l'Egliſe: *Memento, homo, quia pulvis es;* ſouvenez-vous, homme, que vous êtes pouſſiere, *& in pulverem reverteris*, & que vous retournerez en pouſſiere. Je n'ai qu'à l'adreſſer cet arrêt à tout ce qu'il y a dans cet auditoire d'ames paſſionnées, pour les obliger à n'avoir plus ces deſirs vaſtes & ſans meſure qui les tourmentent toujours, & qu'on ne remplit jamais; je n'ai qu'à leur faire la même invitation que firent les Juifs au Sauveur du monde, quand ils le prierent d'approcher du tombeau de Lazare, & qu'ils lui dirent: *Veni & vide*, venez & voyez. Venez, avares; vous brûlez d'une inſatiable cupidité, dont rien ne peut amortir l'ardeur; & parce que cette cupidité

Joan. *c.* 11.

eſt inſatiable, elle vous fait commettre mille iniquités, elle vous endurcit aux miſeres des pauvres, elle vous jette dans un profond oubli de votre ſalut. Conſidérez bien ce cadavre, *Veni & vide*, venez & voyez; c'étoit un homme de fortune comme vous, en peu d'années il s'étoit enrichi comme vous, il a eu comme vous la folie de vouloir laiſſer après lui une maiſon opulente & des enfans avantageuſement pourvûs; mais le voyez-vous maintenant? voyez-vous la nudité, la pauvreté où la mort l'a réduit? où ſont ſes revenus? où ſont ſes richeſſes? où ſont ſes meubles ſomptueux & magnifiques? a-t-il quelque choſe de plus que le dernier des hommes? cinq pieds de terre & un ſuaire qui l'enveloppe, mais qui ne le garantira pas de la pourriture, rien davantage. Qu'eſt devenu tout le reſte? voilà de quoi borner votre avarice. *Veni & vide*; venez, homme du monde, idolâtre d'une fauſſe grandeur: vous êtes poſſédé d'une ambition qui vous dévore, & parce que cette ambition n'a point de terme, elle vous ôte tous les ſentimens de la Religion, elle vous occupe, elle vous enchante, elle vous enyvre: conſidérez ce ſépulchre; qu'y voyez-vous? c'étoit un Seigneur de marque comme vous, peut être plus que vous, diſtingué par ſa qualité comme vous, & en paſſe d'être toutes choſes; mais le reconnoiſſez-vous? voyez-vous où la mort l'a fait deſcendre? voyez-vous à quoi elle a borné ſes grandes idées? voyez-vous comme elle s'eſt jouée de ſes prétentions? c'eſt de quoi régler les vôtres. *Veni & vide*; venez, femme mondaine, venez: vous avez pour votre perſonne des complaiſances extrêmes; la paſſion qui vous domine

eſt le ſoin de votre beauté ; & parce que cette paſſion eſt démeſurée, elle vous entretient dans une molleſſe honteuſe, elle produit en vous des deſirs criminels de plaire, elle vous rend complice de mille péchés & de mille ſcandales. Venez & voyez : c'étoit une jeune perſonne auſſi bien que vous ; elle étoit l'idole du monde comme vous, auſſi ſpirituelle que vous, auſſi recherchée & auſſi adorée que vous ; mais la voyez-vous à préſent ? voyez-vous ces yeux éteints, ce viſage hideux & qui fait horreur ? c'eſt de quoi réprimer cet amour infini de vous-même : *Veni & vide.*

Enfin nos paſſions ſont injuſtes, ſoit dans les ſentimens qu'elles nous inſpirent à notre propre avantage, ſoit dans ceux qu'elles nous font concevoir au deſavantage des autres, mais la mort, dit le Philoſophie, nous réduit aux termes de l'équité, & par ſon ſouvenir nous oblige à nous faire juſtice à nous-mêmes, & à
Senec. la faire aux autres de nous-mêmes : *Mors ſola jus æquum eſt generis humani.* En effet, quand nous ne penſons point à la mort, & que nous n'avons égard qu'à certaines diſtinctions de la vie, elles nous élevent, elles nous éblouiſſent, elles nous rempliſſent de nous-mêmes : on devient fier & hautain, dédaigneux & mépriſant, ſenſible & délicat, envieux & vindicatif, entreprenant, violent, emporté ; on parle avec faſte ou avec aigreur, on ſe pique aiſément, on pardonne difficilement, on attaque celui-ci, on détruit celui-là ; il faut que tout nous céde, & l'on prétend que tout le monde aura des ménagemens pour nous, tandis qu'on n'en veut avoir pour perſonne. N'eſt-ce pas ce qui rend quelquefois la domination des grands ſi

pesante & si dure ; mais méditons la mort, & bientôt la mort nous apprendra à nous rendre justice, & à la rendre aux autres de nos fiertés & de nos hauteurs, de nos dédains & de nos mépris, de nos sensibilités & de nos délicatesses ; de nos envies, de nos vengeances, de nos chagrins, de nos violences, de nos emportemens. Comme donc il ne faut, selon l'ordre & la parole du Dieu tout-puissant, qu'un grain de sable pour briser les flots de la mer, *Hic confringes tumentes fluctus tuos ;* il ne faut que cette cendre qu'on nous met sur la tête, & qui nous retrace l'idée de la mort, pour rabattre toutes les enflures de notre cœur, pour en arrêter toutes les fougues, pour nous contenir dans l'humilité & dans une sage modestie. Comment cela ? c'est que la mort nous remet devant les yeux la parfaite égalité qu'il y a entre tous les autres hommes & nous. Egalité que nous oublions si volontiers, mais dont la vûe nous est si nécessaire pour nous rendre plus équitables & plus traitables. *Job.* 38.

Car quand nous repassons ce que disoit Salomon, & que nous le disons comme lui : tout sage & tout éclairé que je puis être, je dois néanmoins mourir comme le plus insensé ; *Unus & stulti, & meus occasus erit :* Quand nous nous appliquons ces paroles du Prophéte royal : vous êtes les divinités du monde, vous êtes les enfans du Très-haut ; mais fausses divinités, vous êtes mortelles, & vous mourrez en effet, comme ceux dont vous voulez recevoir l'encens, & de qui vous exigez tant d'hommages & tant d'adorations : *Dii estis, & filii excelsi omnes ; vos autem sicut homines moriemini.* Quand, selon l'expression de l'Ecriture, nous *Eccl.* 2. *Ps.* 81.

deſcendons encore tous vivant & en eſprit dans le tombeau, & que le ſçavant s'y voit confondu avec l'ignorant, le noble avec l'artiſan, le plus fameux conquérant avec le plus vil eſclave ; même terre qui les couvre, mêmes ténébres qui les environnent, mêmes vers qui les rongent, même corruption, même pourriture, même pouſſiere ; *Parvus & magnus ibi ſunt, & ſervus liber à domino ſuo* : quand, dis-je, on vient à faire ces réflexions & à conſidérer que ces hommes au deſſus de qui l'on ſe place ſi haut dans ſa propre eſtime : que ces hommes à qui l'on eſt ſi jaloux de faire ſentir ſon pouvoir, & ſur qui l'on veut prendre un empire ſi abſolu ; que ces hommes pour qui l'on n'a ni compaſſion, ni charité, ni condeſcendance ; ni égards ; que ces hommes de qui l'on ne peut rien ſupporter, & contre qui l'on agit avec tant d'animoſité & tant de rigueur, ſont néanmoins des hommes comme nous, de même nature, de même eſpéce que nous, ou ſi vous voulez, que nous ne ſommes que des hommes comme eux, auſſi foibles qu'eux, auſſi ſujets qu'eux à la mort & à toutes les ſuites de la mort : ah ! mes chers Auditeurs, c'eſt bien alors que l'on entre en d'autres diſpoſitions. Dès là l'on n'eſt plus ſi infatué de ſoi-même, parce que l'on ſe connoît beaucoup mieux ſoi-même ; dès là l'on n'exerce plus une autorité ſi dominante & ſi impérieuſe ſur ceux que la naiſſance ou que la fortune a mis dans un rang inférieur au nôtre, parce qu'on ne trouve plus après tout que d'homme à homme il y ait tant de différence ; dès là l'on n'eſt plus ſi vif ſur ſes droits, parce que l'on ne voit plus tant de choſes que l'on ſe croie dûes ;

Job. 3.

ès la l'on ne ſe tient plus ſi griévement offenſé ans les rencontres, & l'on n'eſt plus ſi ardent i ſi opiniâtre à demander des ſatisfactions outrées, parce qu'on ne ſe figure plus être ſi fort au deſſus de l'aggreſſeur ou véritable ou prétendu, & qu'on n'eſt plus ſi perſuadé qu'il doive nous relâcher tout & condeſcendre à toutes nos volontés; on a de la douceur, de la retenue, de l'honnêteté, de la complaiſance, de la patience; on ſçait compatir, prévenir, excuſer, ſoulager, rendre de bons offices & obliger. Saints & ſalutaires effets de la penſée de la mort; c'eſt le reméde le plus ſouverain pour amortir le feu de nos paſſions, comme c'eſt encore la régle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations: vous l'allez voir dans la ſeconde partie.

II. PART.

QUelque pénétration que nous ayons, & de quelque force d'eſprit que nous puiſſions nous piquer, c'eſt un oracle de la foi, que nos penſées ſont timides, & nos prévoyances incertaines: *Cogitationes mortalium timidæ, & incertæ providentiæ noſtræ.* Nos penſées ſont timides, dit ſaint Auguſtin, expliquant ce paſſage, parce que ſouvent dans les choſes même qui regardent le ſalut, nous ne ſçavons pas ſi nous prenons le meilleur parti, ni même ſi le parti que nous prenons eſt abſolument bon; & que nous n'avons point aſſez d'évidence pour en faire un diſcernement exact, beaucoup moins un diſcernement sûr & infaillible; d'où il s'enſuit que, malgré toutes nos lumieres, nous craignons de nous y tromper, & que nous avons ſujet de le craindre, puiſque la voie où nous nous engageons, quelque droite qu'elle

Sap. 9.

nous paroiſſe peut ne l'être pas en effet; & que les vûes courtes & bornées d'une foible raiſon qui nous ſert de guide, n'empêchent pas que nous ne ſoyons expoſés aux funeſtes égaremens dont ſaint Paul vouloit nous garantir quand il nous avertiſſoit d'opérer notre ſalut avec crainte & avec tremblement : *Cogitationes mortalium timidæ.* Comme nos penſées ſont timides, l'Ecriture ajoûte que nos prévoyances ſont incertaines, parce que l'avenir n'étant pas en notre pouvoir, & Dieu s'en étant reſervé la connoiſſance, de quelque précaution que nous uſions, nous ſommes toujours dans le doute, ſi ce que nous entreprenons, quoiqu'avec des intentions pures & en apparence chrétiennes, eſt bien entrepris; ſi nous n'aurons point lieu un jour de nous en repentir, ſi notre conſcience ne nous le reprochera jamais, & ſi ce que nous avons cru innocent pendant la vie, ne ſera point à la mort la matiere de nos regrets & de nos deſeſpoirs. *Et incertæ providentiæ noſtræ.* Etat malheureux, que le plus éclairé des hommes déploroit, & qu'il regardoit comme la ſuite fatale du péché. Il ſeroit donc important de trouver un moyen qui nous délivrât de ces incertitudes affligeantes, & de ces craintes ſi oppoſées à la paix intérieure de nos ames; qui dans les occaſions où il s'agit de nos devoirs, nous mît en état de conclure toujours sûrement, & qui dans mille conjonctures où le ſalut & la conſcience ſe trouvent mêlés, nous préſervât également & de l'erreur & du repentir : or je ſoûtiens que le moyen pour cela le plus efficace eſt le ſouvenir de la mort. Pourquoi ? le voici : parce que le ſouvenir de la mort eſt une application vive &

ouchante que nous nous faiſons à nous-
mêmes de la fin derniere, qui doit être le
olide fondement de toutes nos délibérations,
t qu'il eſt certain qu'en pratiquant ce ſaint
xercice de ſouvenir fréquent de la mort, nous
révenons ainſi tous les remords & tous les
roubles dont pourroient être, ſans cela, ſuivies
os réſolutions. Dans l'engagement indiſpen-
able où nous ſommes de régler ſelon Dieu
otre conduite, eſt-il rien de plus inſtructif,
ien de plus édifiant, & même de plus conſo-
ant pour nous que ces vérités? Suivez-moi,

Pour bien délibérer & pour bien réſoudre,
faut toujours avoir devant les yeux cette fin
erniere, qui eſt la régle de tout, & à laquelle
ar conſéquent tout ce que nous nous propo-
ons dans le monde doit aboutir comme autant
e lignes au centre. J'entends par la fin der-
iere ce ſouverain bien, cet unique néceſſaire,
e ſalut que nous ne devons jamais perdre de
ue, & dont toutes nos actions doivent avoir
ne dépendance eſſentielle & immédiate. C'eſt
n axiome indubitable dans la morale chré-
ienne, & un principe univerſellement reconnu.
Mais le moyen d'avoir toujours ce regard
fixe ſur un objet auſſi élevé que celui-là, & de
pouvoir être aſſez attentifs ſur nous-mêmes,
pour obſerver dans chaque action de la vie le
rapport qu'elle a, je ne dis pas à la fin parti-
culiere & prochaine qui nous a fait agir, mais
à la fin commune & plus éloignée où nous
devons tous aſpirer? c'eſt, mes chers Auditeurs
d'enviſager & de prévoir la mort; la mort
malgré nous-mêmes nous rappelle toute l'éter-
nité qui la ſuit; elle la rapproche de nos yeux,
comme un rayon de lumiere, mais un rayon

vif & perçant qui ſe répand dans nos eſprits, & par là elle nous découvre tout ce qu'il y a dans nos entrepriſes & dans nos deſſeins de bon ou de mauvais, de ſûr ou de dangereux, d'avantageux ou de nuiſible,

En effet, pénétré que je ſuis de cette penſée, il faut mourir, je commence à juger bien plus ſainement de toutes choſes; dégagé de mille illuſions que la mort & l'éternité diſſipent, quelque occaſion qui ſe préſente, je vois bien plus clairement & bien plus vîte ce qui m'éloigne de ma fin ou qui peut m'aider à y parvenir; & dès que je les vois je ne balance point ſur la réſolution que j'ai à former touchant ce qui m'eſt ou ſalutaire ou préjudiciable dans la voie de Dieu. Je dis ſans héſiter : ceci m'eſt pernicieux, ceci m'eſt utile, ceci m'expoſera, ceci me perdra. Et puiſqu'il m'eſt pernicieux, je le dois donc rejeter; & puiſqu'il m'eſt utile, je le dois donc prendre; & puiſqu'il m'expoſera, je le dois donc craindre; & puiſqu'il me perdra, je le dois donc éviter. Sans la vue de la mort cette conſidération de ma derniere fin ne feroit tout au plus ſur moi qu'une impreſſion ſuperficielle, qui ne m'empêcheroit pas de donner dans mille écueils, & de faire mille fauſſes démarches: c'eſt ce que l'expérience nous apprend tous les jours. Mais quand je médite la mort & l'éternité qui en eſt inſéparable, elle frappe mon eſprit & toutes les puiſſances de mon ame; enſorte même que je ne puis plus me diſtraire ni me détourner de cette fin bienheureuſe à laquelle je ſuis appellé, & pour laquelle j'ai été créé; je me trouve comme déterminé à la faire entrer dans tous les projets que je trace, dans tous

es intérêts que je recherche, dans tous les droits que je pourſuis; & parce que cette fin ainſi appliquée eſt la régle infaillible du mal qu'il faut fuir, & du bien qu'il faut embraſſer, a méditation de la mort devient pour moi, elon l'Ecriture, un fonds de prudence & l'intelligence : *Utinam ſaperent & intelligerent, Deut. ac noviſſima providerent.* c. 32.

Auſſi, pourquoi les payens mêmes rendoient-ils une eſpéce de culte aux tombeaux de eurs ancêtres ? pourquoi y avoient-ils recours comme à leurs oracles ? pourquoi dans les raités & dans les négociations importantes y enoient-ils leurs conſeils & leurs aſſemblées ? C'étoit une ſuperſtition; mais cette ſuperſtition, remarque Clement Alexandrin, ne laiſſoit pas d'être fondée ſur un inſtinct ſecret de aiſon & de Religion; car ils ſembloient ainſi econnoître que leurs conſeils ne pouvoient être ni régulierement ni conſtamment ſages, ans le ſouvenir & la vue de la mort. C'eſt our cela qu'ils ne s'aſſembloient pas dans des ieux de réjouiſſance, mais dans le ſéjour de affliction & des larmes; parce que c'eſt là, omme dit Salomon, que l'on eſt authentiquenent averti de la fin de tous les hommes, & ar conſéquent que l'on eſt plus capable de onſulter & de décider : *Illic enim finis cuncto-* Eccl. 7. *um admonetur hominum.* Or ce que faiſoient es Payens peut nous ſervir de modéle en le ectifiant & le ſanctifiant par la foi.

En effet, il n'y a point de jour, mes chers uditeurs, où vous ne deviez, pour ainſi dire, enir conſeil avec Dieu & avec vous-mêmes; antôt pour le choix de votre état, tantôt pour e gouvernement de vos familles, tantôt pour

l'uſage de vos biens, tantôt pour la diſpoſition de vos emplois, tantôt pour la meſure de vos divertiſſements, tantôt pour l'ordre de vos dévotions, tantôt pour votre propre conduite, tantôt pour la conduite de ceux dont vous devez répondre; car malheur à nous ſi nous abandonnons tout cela au hazard, & ſi nous agiſſons ſans régle & ſans ptincipe. En vain dirons-nous que nous n'avons pas eu aſſez de lumieres pour trouver là deſſus, parmi les embarras du ſiécle, le point fixe & immobile de la vraie ſageſſe. Abus, Chrétiens, puiſque nous en avons le moyen le plus efficace. En voulez-vous une preuve ſenſible ? faites-en l'eſſai, & jugez-en par vous-mêmes. Il s'agit de choiſir un état de vie; choiſiſſez-le comme devant un jour mourir, & vous verrez ſi la tentation & le deſir de vous élever vous y fera prendre un vol trop haut. Il eſt queſtion de régler l'uſage de vos biens; réglez-le comme les devant bientôt perdre, parce qu'il faudra bientôt mourir, & vous verrez ſi l'attachement aux richeſſes tiendra votre cœur étroitement reſſerré dans les bornes d'une avare convoitiſe. On vous propoſe un intérêt, un gain, un profit; examinez-le comme étant ſûrs d'en rendre compte à Dieu, & de mourir, & vous verrez ſi les maximes du monde vous y feront rien hazarder contre les loix de la conſcience. Vous êtes embarqué dans une affaire, vous avez un différent à terminer; vuidez l'un & l'autre comme vous voudriez l'avoir fait s'il falloit maintenant mourir, & vous verrez ſi l'entêrement ou l'orgueil vous fera oublier les loix de la juſtice & manquer aux devoirs de la charité. Non, Chrétiens, il n'y aura plus rien à

craindre

craindre pour vous. La ſeule penſée que vous devez mourir, corrigera vos erreurs, détruira vos préjugés, arrêtera vos précipitations, ſervira de frein à vos empreſſemens & de contrepoids à vos légeretés. Et n'eſt-ce pas ce qui, de tout tems, a conduit les Saints dans les voies droites qu'ils ont tenues, ſans s'égarer & ſans tomber ? n'eſt-ce pas ce qui leur a fait prendre ſi ſouvent des réſolutions que le monde condamnoit de folie, mais que leur inſpiroit la plus haute ſageſſe de l'Evangile ? n'eſt-ce pas ce qui les a portés à embraſſer des vocations pénibles, humiliantes, contraires à toutes les inclinations de la nature, & où la ſeule grace de Dieu les pouvoit ſoûtenir ? Les routes qu'ils devoient ſuivre pour ne ſe pas perdre, étoient autant de ſecrets de prédeſtination ; mais ces ſecrets, autrement impénétrables, ſe développoient ſenſiblement à leurs yeux dès qu'ils regardoient la mort. Il y avoit des dangers & des piéges dans le chemin où ils marchoient, puiſqu'il y en a par-tout ; mais la vue de la mort les préſervoit de tous les piéges & de tous les dangers ; & il ne tient qu'à vous & à moi d'en tirer le même avantage.

Si donc nous n'avons pas aſſez de diſcernement pour nous bien conduire, & ſi, manque de connoiſſance, nous faiſons des fautes irréparables ; ſi nous nous engageons témérairement, ſi nous choiſiſſons des états où Dieu ne nous a point appellés, & où il nous prive de mille graces qu'il vouloit nous donner ailleurs ; ſi nous prenons des emplois à quoi nous ne ſommes pas propres & où notre incapacité nous fait commettre des péchés ſans nombre ; ſi nous contractons des alliances qui ne produiſent que

des chagrins, que des amertumes, que des guerres inteſtines, que des divorces ſcandaleux; ſi nous nous jettons dans des intrigues qui nous attirent de triſtes revers, & dont le ſuccès ne tourne qu'à notre confuſion & à notre ruine; ſi nous entrons en des ſociétés, en des partis, en des négoces qui intéreſſent la conſcience & où le ſalut nous devient comme impoſſible; (car vous ſçavez combien ce que je dis eſt ordinaire, & Dieu ſçait combien d'ames ſeront éternellement malheureuſes pour s'être livrées de la ſorte elles-mêmes ſans réflexion & ſans diſcrétion:) ſi, dis-je, tout cela nous arrive, ne l'imputons point à Dieu, Chrétiens, ne l'imputons pas même à notre miſere; Dieu y avoit pourvu, & malgré notre miſere le ſouvenir de la mort pouvoit & devoit nous mettre à couvert. Mais n'en accuſons que notre infidélité, qui nous fait éloigner de nous ce ſouvenir ſi néceſſaire, comme un objet fâcheux & déſagréable, & qui, par une ſuite inévitable, nous expoſe à tous les égarements où nous nous laiſſons entraîner.

De là vient un autre avantage, qui eſt comme une conſéquence du premier; car pour délibérer ſagement, il faut prévenir les inquiétudes, beaucoup plus les repentirs & les deſeſpoirs dont nos réſolutions pourroient être ſuivies, puiſque, comme dit Saint Bernard, ce qui doit être le ſujet d'un repentir, ne peut être le conſeil d'un homme ſenſé. Or d'où peut venir un effet auſſi avantageux que celui-là? qui peut nous mettre en état de dire, ſi nous voulons, à chaque moment: je prends un parti dont je ne me repentirai jamais; ce que je fais, je me ſçaurai éternellement bon gré de l'avoir fait:

qui le peut, Chrétiens ? l'uſage fréquent de ce que j'appelle la ſcience pratique de la mort: pourquoi ? excellente raiſon de Saint Auguſtin ; parce que la mort ; dit ce ſaint Docteur, étant le terme où aboutiſſent tous les deſſeins des hommes, c'eſt là même que naiſſent leurs repentirs les plus douloureux. Mais le ſecret de les prévenir, c'eſt de prévenir, autant qu'il eſt poſſible le moment de la mort. Et comment ? en ſe demandant à ſoi-même : quel ſentiment aurai-je à la mort de ce que j'entreprends aujourd'hui ? ce que je vais faire me troublera-t-il alors ? me conſolera-t-il ? me donnera-t-il de la confiance ? me cauſera-t-il des regrets ? l'approuverai-je ? le condamnerai-je ? Car pour chacune de ces queſtions nous avons dans nous-mêmes une réponſe générale, mais déciſive, ſur laquelle nous pouvons faire fonds ; & cette réponſe, pour appliquer ici la parole du grand Apôtre, c'eſt la réponſe de la mort : *Et ipſi in nobis reſponſum mortis habemus.* Tandis que nous raiſonnons ſelon les principes de la vie, les réponſes que nous nous rendons à nous-mêmes, nous entretiennent dans un déréglement de conduite, qui fait que nous nous repentons maintenant de ce qui devroit nous conſoler, & que nous nous applaudiſſons de ce qui devroit nous affliger : mais la penſée de la mort par une vertu toute contraire, & que l'expérience nous fait ſentir, redreſſe, ſi je puis ainſi parler, tous ces ſentimens ; elle ne nous donne de joie que pour ce qui doit être le vrai ſujet de notre joie, & ce qui le ſera toujours ; elle ne nous donne de douleur & de repentir que pour ce qui doit être le vrai ſujet de notre repentir & de notre douleur, & ce qui ne le ſera

2. Cor. 1.

plus à la mort après l'avoir été dans la vie. En nous attachant à la vie, nous ne concevons que des repentirs paſſagers & variables, qui nous font aujourd'hui condamner ce que demain nous approuverons; d'où vient que nos repentirs même ne peuvent former en nous cette conduite uniforme, qui eſt le caractere de la prudence chrétienne. Mais quand nous méditons la mort, nous la prévoyons, & en la prévoyant nous prévenons des repentirs éternels, dont l'horreur toujours la même, non ſeulement eſt ſuffiſante, mais toute puiſſante pour arrêter les ſaillies de notre eſprit, & pour empêcher que la cupidité ne l'aveugle, & qu'elle ne l'emporte. Or c'eſt bien ici que la prudence des juſtes triomphe de la témérité des impies. Car enfin, mon frere, dirois-je avec Saint Jerôme à un libertin du ſiécle, quelque endurci que vous ſoyez dans votre péché, quelque tranquille que vous affectiez de paroître en le commettant, quelque force d'eſprit que vous marquiez lorſqu'il faut vous y réſoudre, votre malheur eſt de ne pouvoir faire un retour ſur vous-même, ſans porter déja contre vous-même ce triſte arrêt: je vais faire un pas qui me jettera dans le plus cruel deſeſpoir, du moins à la mort, & que je voudrois alors réparer par le ſacrifice de mille vies.

Je ſçais, qu'autant qu'il eſt en vous, vous étouffez ce ſentiment; mais je ſçais auſſi qu'il n'eſt pas toujours en votre pouvoir de vous en défaire; je ſçais que cette réflexion ſe préſente à vous malgré vous, lors même que vous faites plus d'efforts pour l'éloigner de vous; je ſçais qu'elle vient juſqu'au milieu de vos plaiſirs, parmi les divertiſſemens & les joies du

monde, dans les moments les plus heureux en apparence, vous saisir, vous troubler ; & qu'au fond de l'ame elle vous fait bien payer avec usure cette fausse tranquillité qui ne consiste que dans des dehors trompeurs : mais moi qui veux me garantir de ces allarmes & de ces agitations secrettes, que fais-je ? j'aime à m'occuper du souvenir de la mort, afin qu'un remords piquant & importun ne l'excite pas dans moi contre moi. Je préviens par la pensée tous les repentirs de la mort, & au lieu de les réserver à cette derniere heure, je me les rends utiles pour l'heure présente, j'en veux être touché maintenant, afin qu'ils ne me désespérent pas à la mort ; c'est-à-dire, je veux maintenant me remplir de cette idée : que je me repentirois ; afin de ne me repentir jamais. Je dis comme le Prophete royal : *Circumdederunt me dolores mortis :* les douleurs de la mort, ses regrets, ses desespoirs m'ont investi, m'ont assiégé de toutes parts, & bien loin de m'en défendre, j'en fais mon bonheur & ma sûreté ; car qu'y a-t-il de plus de desirable pour moi, que d'avoir en moi ce qui me répond de moi-même, ce qui me sert à régler toutes mes démarches, à mesurer tous mes pas, à en découvrir les suites fâcheuses, & à les éviter ? Avec cela que puis-je craindre ? ou avec cela que ne puis-je pas entreprendre ? Pensée de la mort, remede le plus souverain pour amortir le feu de nos passions, regle la plus infaillible pour conclure surement dans nos délibérations ; enfin motif le plus efficace pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions : c'est la troisieme Partie. *Ps. 17.*

III. PART. C'Eſt de la ferveur de nos actions que dépend la ſainteté de notre vie, & c'eſt la ſainteté de notre vie qui doit rendre devant Dieu notre mort précieuſe: Voilà, dit S. Chryſoſtome, l'ordre naturel que Dieu a établi pour ſes élus, & dont on peut dire que ſa Providence ne peut pas même nous diſpenſer ; ce qui déconcerte, ou plutôt ce qui renverſe ce bel ordre, c'eſt un fonds de lâcheté & de tiédeur : tiédeur ſi hautement réprouvée de Dieu dans l'Ecriture, tiédeur qui corrompt nos meilleures actions, je dis celles à quoi la Religion & le Chriſtianiſme nous engagent par devoir; enſorte que toutes bonnes qu'elles ſont en elles-mêmes, notre vie, bien loin d'en être ſanctifiée, n'en devient ſouvent que plus imparfaite, & même que plus criminelle, & ſe termine enfin à une mort qui nous doit faire trembler, ſi l'on en juge dans les vues de Dieu & par l'extrême rigueur de ſa ſouveraine juſtice. Il s'agit, Chrétiens, de combattre cette lâcheté, qui ſans autre deſordre qu'elle-même, eſt ſeule capable de nous perdre; il s'agit de la ſurmonter, & c'eſt ce que le fils de Dieu a voulu particulierement nous apprendre, & à quoi, ſi nous y prenons bien garde, il a, ce ſemble, réduit tout ſon Evangile: car qu'eſt venu faire ſur la terre ce Dieu Sauveur ? il eſt venu répandre dans le cœur des hommes le feu de la charité & le zele des bonnes œuvres : *Ignem veni mittere in terram.* Telle eſt la fin de ſa miſſion : or de tous les motifs qu'il pouvoit nous propoſer, & qu'il nous a en effet propoſés, pour exciter cette ferveur & pour allumer ce feu céleſte, les deux plus puiſſans ſont ſans doute

Luc.12.

la proximité de la mort & l'incertitude de la mort. Proximité de la mort, qu'il s'eſt efforcé, pour ainſi dire, de nous faire ſentir, comme l'aiguillon le plus vif & le plus capable de nous piquer. Incertitude de la mort, qu'il nous a tant de fois repréſenté comme le ſujet de notre vigilance & d'une continuelle attention : deux motifs où ce divin Maître a rapporté toutes ſes adorables inſtructions, & où nous trouvons de quoi réveiller toute notre ardeur, & de quoi nous animer à faire tout le bien que ſa grace nous inſpire.

Oui, Chrétiens, il faut travailler, & travailler avec cette ferveur d'eſprit qui doit être l'ame de toutes nos actions, parce que nous approchons de notre terme : premier motif qui confond notre lâcheté. Marchez, diſoit le Sauveur du monde, tandis que la lumiere vous éclaire : pourquoi ? parce que la nuit vient où perſonne ne peut plus agir. Veillez : pourquoi ? parce que le Fils de l'homme que vous attendez eſt déja à la porte. Négociez, & faites profiter les talens que vous avez en main : pourquoi ? parce que le maître qui vous les a confiés eſt ſur le point de revenir & de vous en demander compte. Tenez vos lampes allumées : pourquoi ? parce que voici l'Epoux qui arrive. Hâtez-vous de porter des fruits : pourquoi ? parce que c'eſt bientôt le tems de la récolte. Que vouloit-il nous faire entendre par là ? Ah ! Chrétiens, ces paroles toutes myſtérieuſes qu'elles ſont, s'expliquent aſſez d'elles-mêmes, & nous font connoître malgré nous notre folie, lorſque nous propoſant la mort dans un éloignement imaginaire, quoique, ſelon le terme de l'Ecriture, il n'y ait qu'un

point entre elle & nous, nous croyons avoir droit de nous relâcher dans la pratique de nos devoirs; car tel eſt notre aveuglement, & voilà l'erreur dont Jeſus-Chriſt nous veut détromper. Cette marche qu'il nous ordonne, n'eſt rien autre choſe que l'avancement & le progrès dans le chemin du ſalut : *Ambulate ;* cette veille, que l'attention ſur nous-mêmes : *Vigilate ;* ce négoce, que le bon uſage du tems : *Negotiamini ;* ces lampes allumées, que l'édification d'une vie exemplaire : *Luceat lux veſtra coram hominibus ;* ces fruits, que les œuvres de pénitence & de ſanctification : *Facite fructus dignos pœnitentiæ ;* & ce jour de la récolte, ce retour du maître, cette arrivée de l'époux, cette nuit qui vient, n'étoient dans le langage ordinaire du Fils de Dieu que les ſymboles, mais les ſymboles naturels d'une mort prochaine; comme ſi Jeſus-Chriſt nous eût déclaré que ſa ſageſſe, toute infinie qu'elle eſt, ne lui fourniſſoit rien de plus propre à nous embraſer d'un ſaint zele & à nous retirer d'une vie tiéde & languiſſante, que la proximité de la mort.

Joan. 12. *Luc.* 21. *Luc.* 19. *Mat.* 5. *Luc.* 3.

En effet, Chrétiens, quand nous aurions à vivre des ſiecles entiers, & que Dieu par une conduite ou de ſévérité ou de bonté; nous laiſſeroit ſur la terre auſſi long-tems que ces premiers Patriarches fondateurs du monde ; nous aurions encore mille raiſons de nous reprocher nos relâchemens. Quelque éloignée que fût la mort, chacune de nos actions ſe rapportant toujours à l'éternité, étant toujours la matiere du jugement de Dieu, pouvant toujours nous mériter une gloire immortelle, il ſeroit toujours juſte qu'elle fût faite d'une maniére digne de Dieu, puiſque Dieu doit toujours

être ſervi en Dieu : il ſeroit toujours juſte qu'elle fût faite d'une maniére digne de la récompenſe que nous attendons de Dieu ; & malheur à nous, ſi nous abuſions, alors même ; d'un tems ſi cher ; & ſi nous faiſions, comme parle l'Ecriture, l'œuvre du Seigneur négligemment. Mais être à la veille de paroître devant Dieu, & demeurer tranquille dans une vie négligente, toucher de près au terme où l'on ne peut plus rien faire, & ne pas redoubler ſes ſoins par une vie plus agiſſante ; avoir déja la mort à ſes côtés, mourir comme l'Apôtre à chaque moment, *Quotidiè morior*, & ne s'empreſſer pas d'arriver à la ſainteté par la voie courte & abrégée d'une vie fervente ; il n'y a, mes chers Auditeurs, ou qu'une ſtupidité groſſiere, ou qu'une infidélité conſommée, au moins commencée, qui puiſſe aller juſques-là ; c'eſt néanmoins notre état & l'état le plus déplorable. Ah ! Chrétiens, Jeſus-Chriſt nous dit en termes exprès : *Ecce venio citò*, me voici, j'arrive, *merces mea mecum eſt*, j'ai ma récompenſe avec moi, pour donner à chacun ſelon ſes œuvres. Peſez bien ces paroles ; il ne dit pas je viendrai, ni je me diſpoſe à venir, mais il dit, je viens : *Ecce venio ;* Et, je viens bientôt : *Ecce venio citò.* Hâtez-vous donc, conclut le Seigneur, en s'adreſſant à une ame pareſſeuſe & lente ; chargez-vous de dépouilles ; faites-vous un riche butin de tant d'actions vertueuſes que vous omettez, que vous négligez, & dont vous perdez le mérite : *Accelera ſpolia detrahere, feſtina prædari.* Dieu, dis-je, dans l'un & dans l'autre teſtament, par lui-même, par ſes Prophetes, par ſes Prêtres, nous parle de la ſorte, nous preſſe de la ſorte ; & toujours inſenſibles aux

1. Cor. 15.

Apoc. 22.

avertiſſemens qu'il vous donne & qu'il vous fait donner, vous demeurez dans le même aſſoupiſſement & dans la même langueur : pourquoi ? parce que vous n'avez jamais bien conſidéré la briéveté de votre vie.

Car enfin, ſi vous & moi, mes freres, nous étions bien convaincus qu'il ne nous reſte plus que fort peu de jours; ſi nous nous diſions ſouvent avec S. Paul, mais enſorte que nous
2. *Tim.* 4. fuſſions bien remplis de cette penſée : *Ego enim jam delibor, & tempus reſolutionis meæ inſtat ;* je ſuis comme une victime qui va être immolée, & qui a reçu l'aſperſion pour le ſacrifice ; le tems de ma derniere diſſolution approche, & il me ſemble que j'y ſuis déja : ſi par le miniſtere d'un Ange, Dieu nous annonçoit que ce ſera pour demain, que ferions-nous ? ou plutôt que ne ferions-nous pas ? Cette ſeule idée que je vous propoſe, & qui n'eſt après tout qu'une ſuppoſition, toute pure ſuppoſition qu'elle eſt, a néanmoins au moment que je vous parle, je ne ſçai quoi qui nous touche, qui nous frappe, qui nous anime ; nous ferions tout, & en faiſant tout, nous gémirions encore d'en faire trop peu ; bien loin de nous rallentir, nous nous porterions à des excès qu'il faudroit modérer. Ni divertiſſement, ni plaiſirs, ni jeu qui nous diſſipât ; ni ſpectacle, ni compagnie, ni aſſemblée qui nous attirât ; ni eſpérance, ni interêt qui nous engageât ; ni paſſion, ni liaiſon, ni attachement qui nous arrêtât. Tout recueillis & comme tout abîmés dans nous-mêmes, ou pour mieux dire, tout recueillis & comme tout abîmés en Dieu, morts au monde & à tous ſes biens, à toutes les vanités, à tous les amuſemens du monde, nous n'aurions

plus de penſées que pour Dieu, plus de deſirs que pour Dieu, plus de vie que pour Dieu; pas un moment qui ne lui fût conſacré, pas une action qui ne fût ſanctifiée par le mérite de la plus pure & de la plus fervente charité : & comme il arrive qu'un élément, à meſure qu'il retourne vers ſon centre, s'y porte avec un mouvement plus rapide; ainſi, plus nous avancerions vers notre terme, plus nous ſentirions croître notre activité & notre zele. C'eſt le miracle viſible que la préſence de la mort opéreroit : or pourquoi ne l'opére-t-elle pas dès maintenant ? Jeſus-Chriſt ne s'eſt-il pas expliqué en des termes aſſez précis ? & la parole de Dieu a-t-elle moins d'efficace que la parole d'un Ange ?

Voulez-vous ſçavoir, Chrétiens, comment parle & ſur-tout comment agit un homme qui enviſage la mort de près, & qui en fait le ſujet de ſes réflexions ? Ecoutez le ſaint Roi Ezechias, & formez-vous ſur cet exemple. J'ai dit, s'écrioit-il profondément humilié devant Dieu, j'ai dit au milieu de ma courſe ; je m'en vais aux portes de l'enfer, c'eſt-à-dire, ſelon le langage du S. Eſprit, aux portes de la mort : *Ego dixi in dimidio dierum meorum : vadam ad portas inferi* : j'ai ſupputé le nombre de mes années : *Quæſivi reſiduum annorum meorum* : & j'ai reconnu que je devois dans peu quitter cette demeure terreſtre, pour être transféré ailleurs, comme l'on tranſporte la tente d'un berger d'un champ à un autre : *Generatio mea ablata eſt à me, quaſi tabernaculum paſtorum ;* que par une deſtinée à laquelle je ſuis forcé de me ſoumettre, le fil de mes jours alloit être coupé comme une toile à demi tiſſue : *Præciſa eſt velut à texente vita mea* ; que du matin au

Iſai. 38.
Ibidem.
Ibidem.
Ibidem.

soir ce seroit fait de moi, & que mon arrêt ayant été prononcé dans le conseil de Dieu, l'exécution n'en pouvoit plus être long-tems
Ibidem. retardée : *De mane usque ad vesperam finies me.* Or ces principes ainsi établis (car c'étoit là en effet, remarque S. Ambroise, comme autant de principes qu'il posoit) quelles conséquences en tiroit-il ? quelles conclusions pratiques pour la réformation de sa vie ? Elles sont admirables, & je ne puis vous donner un plus beau modéle. Ah ! Seigneur, poursuivoit le saint Roi, c'est donc pour cela que je pousserai sans cesse des cris vers vous, comme le petit d'une hirondelle
Ibidem. qui demande la pâture : *Sicut pullus hirundinis, sic clamabo* ; voilà la ferveur de sa priere. C'est pour cela que je gémirai comme la colombe, & que je m'appliquerai jour & nuit
Ibidem. à méditer la profondeur de vos jugemens: *Meditabor ut columba ;* voilà la ferveur de sa méditation. C'est pour cela que mes yeux se sont affoiblis à force de regarder en haut, d'où j'attendois tout mon secours, & où je cherchois
Ibidem. mon unique bien : *Attenuati sunt oculi mei suspicientes in excelsum :* voilà la ferveur de sa confiance. C'est pour cela que je résiste aux plus violentes tentations qui m'attaquent, & que pour n'y pas succomber, instruit que je suis de la force de votre grace, je vous prie de com-
Ibidem. battre & de répondre pour moi : *Domine vim patior, responde pro me* ; voilà la ferveur de sa foi. C'est pour cela que je repasserai devant vous toutes les années de ma vie dans l'amer-
Ibidem. tume de mon ame : *Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ :* voilà la ferveur de sa pénitence ; car, je sçais, ô mon Dieu, ajoutoit-il, que ce n'est ni l'enfer ni la mort

qui célébrent vos louanges : *Quia non infernus confitebitur tibi, neque mors laudabit te*; c'eſt-à-dire, ſelon l'explication de Saint Jerôme, je ſçais que ce ne ſont pas les mourans qui vous glorifient, ni qui ſont en état de vous glorifier par les œuvres; & qui donc ? ceux qui vivent, Seigneur, mais qui vivent auſſi perſuadés que moi qu'ils doivent bientôt mourir; mais qui vivent déterminés comme moi à faire de cette perſuaſion la regle de toutes leurs actions : *Vivens, vivens, ipſe confitebitur tibi, ſicut & ego hodiè.* Ainſi parloit ce religieux Monarque; & de là, Chrétiens, nous apprenons cette méthode ſi ſolide, ſi connue des Saints; ſi peu pratiquée parmi nous, mais ſi praticable néanmoins, & d'où dépend la ſanctification de notre vie; ſçavoir, de faire toutes nos actions comme ſi chacune étoit la derniere, & devoit être ſuivie de la mort; prier comme je prierois à la mort; examiner ma conſcience comme je l'examinerois à la mort; pleurer mon péché comme je le pleurerois à la mort; le confeſſer comme je le confeſſerois à la mort; recevoir le Sacrement de Jeſus-Chriſt comme je le recevrois à la mort : voilà de quoi corriger toutes nos tiédeurs & toutes nos lâchetés, de quoi vivifier toutes nos œuvres par le ſouvenir même de la mort & de ſa proximité.

Ibidem.

Ibidem.

Mais il m'eſt incertain ſi la mort eſt proche ou ſi elle eſt encore éloignée de moi : je le veux, mon cher Auditeur; que concluez-vous de là ? Parce qu'il eſt incertain quand & quel jour vous mourrez, en devez-vous être moins actif, moins vigilant, moins fervent dans l'obſervation de vos devoirs ? & cette incertitude qui peut-être vous ſert de prétexte pour juſtifier

vos négligences, n'eſt pas au contraire une nouvelle raiſon pour les condamner? car pourquoi le Sauveur du monde nous ordonne-t-il de veiller? ce n'eſt pas ſeulement parce que la mort eſt prochaine, mais parce qu'elle eſt incertaine, c'eſt-à-dire, parce que nous n'en ſçavons ni le jour ni l'heure: *Quia neſcitis diem, neque horam.* Ah! Chrétiens, J. Chriſt ſans doute auroit bien mal raiſonné, ſi l'incertitude de la mort autoriſoit en aucune ſorte nos lâchetés & nos tiédeurs; mais c'eſt ici que S. Auguſtin a admiré la ſageſſe de Dieu qui nous a caché le jour de notre mort, pour nous faire employer utilement & ſaintement tous les jours de notre vie: *Latet ultimus dies, ut obſerventur omnes dies.*

Matth. 25.

Auguſt.

En effet, ſi nous connoiſſions préciſément le jour & l'heure où nous mourrons, plus de pénitence dans la vie, plus d'exercice de piété: tout ſeroit remis à la derniere année, & dans la derniere année au dernier mois, & dans le dernier mois à la derniere ſemaine, & dans la derniere ſemaine au dernier jour, & dans le dernier jour à la derniere heure, ou même au dernier moment: & de là plus de ſalut; pourquoi? parce que le moment de la mort n'eſt ni le tems des bonnes œuvres ni le tems de la pénitence, & qu'on ne peut néanmoins ſe ſauver que par la pénitence & les bonnes œuvres. Mais que fait Dieu? par une conduite également ſage & miſéricordieuſe il nous tient dans une incertitude abſolue touchant ce dernier moment, afin que nous nous tenions nous-mêmes en garde à tous les momens; car quelle penſée eſt plus capable de nous renouveller ſans ceſſe en eſprit que celle-ci: peut-être ce jour ſera-t-il le dernier de mes jours; peut-être après cette confeſ-

ſion, peut-être après cette communion, peut-être après cette prédication, peut-être après cette converſation, peut-être après cette occupation, la mort, tout-à-coup, viendra-t-elle m'enlever du monde, pour me tranſporter devant le Tribunal de Dieu ? quand on porte par tout cette idée, & que par tout on la conſerve fortement imprimée dans ſon ſouvenir ; bien loin de ſe relâcher & de ſe laiſſer abattre, il n'y a plus rien qui arrête, plus rien qui étonne, plus rien que l'on n'entreprenne, que l'on ne ſoutienne, à quoi l'on ne parvienne; on devient (belle peinture d'une vie fervente, que l'Apôtre lui-même nous a tracée,) on devient laborieux & appliqué, *Sollicitudine non pigri ;* prompt & ardent, *Spiritu ferventes* ; infatigable dans le ſervice du Seigneur, *Domino ſervientes*; detaché du monde, & uniquement attentif aux choſes du Ciel, *Spe gaudentes*; patient dans les maux, *In tribulatione patientes*; adonné à l'oraiſon, *Orationi inſtantes* ; charitable envers ſes freres, & toujours prêt à exercer la miſéricorde, *Neceſſitatibus Sanctorum communicantes, hoſpitalitem ſectantes ;* également fidéle à tout ce que l'on doit à Dieu, à tout ce que l'on doit au prochain & à tout ce que l'on ſe doit à ſoi-même : *Providentes bona, non tantùm coram Deo, ſed etiam coram omnibus hominibus.*

Rom. 12. *Ibid.* *Ibid.* *Ibid.*

Diſons quelque choſe de plus preſſant encore & de plus convenable à ce que Dieu demande ſur tout de nous dans ce ſaint tems où nous entrons ; c'eſt un tems de pénitence, & la grande action de notre vie, étant pécheurs comme nous le ſommes, c'eſt notre retour à Dieu, c'eſt une ſincere & parfaite converſion à Dieu. Or n'eſt-ce pas ſur cela même que nous ſentons da-

vantage notre foibleſſe, & que nous paroiſſons plus lâches & plus irréſolus ? Il s'agit de nous déterminer à rompre nos liens par un généreux effort ; il s'agit de nous inſpirer cette ferveur de converſion qui ravit une ame, qui l'arrache au monde & à elle-même, qui ne lui permet pas le moindre délai, & voilà ce que doit faire l'incertitude de la mort ; car, dites-moi, pécheur, à quoi ſerez-vous ſenſible, ſi vous ne l'êtes pas au danger affreux où elle vous expoſe ? Mourez dans votre péché, vous êtes perdu, & perdu ſans reſſource : mais tandis que vous y demeurez, n'y pouvez-vous pas mourir, & n'y pouvez-vous pas mourir à chaque moment, puiſqu'il n'y a rien de plus incertain pour vous & pour moi que la mort ?

Je me trompe, Chrétiens, il y a dans la mort quelque choſe de certain pour nous, & quoi ? c'eſt que nous y ſerons ſurpris. Le Sauveur du monde ne s'eſt pas contenté de nous dire, veillez, parce que vous ne ſçavez ni le jour ni l'heure que viendra le Fils de l'homme, il ne s'en eſt point tenu là ; mais il a expreſſément ajoûté, veillez, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne l'attendrez pas. Eſt-il rien de plus formel que cette parole ? & l'infaillibilité de cette parole, n'eſt-ce pas encore ce qui redouble mon crime quand je vis tranquillement dans mon péché & que je néglige ma converſion ? Si ce divin maître ne m'avoit dit autre choſe ſinon que le tems de la mort eſt incertain, peut-être ſerois-je moins coupable. Puiſqu'il eſt incertain, dirois-je, je n'ai pas perdu tout droit d'eſpérer ; je ſuis un téméraire, il eſt vrai, d'en vouloir courir les riſques ; mais enfin ma témérité ne détruit pas abſolument ma con-

fiance ; je puis être ſurpris, mais auſſi je puis ne l'être pas; & dans la conduite que je tiens, toute aveugle qu'elle eſt, j'ai du moins encore quelque prétexte : ainſi raiſonnerois-je. Mais après la parole de J. C. il ne m'eſt plus permis de raiſonner de la ſorte, & je dois compter de mourir à l'heure que je n'y penſerai pas; le Fils de Dieu ne me la fait connoître que par là, cette heure fatale : tout ce que je ſçais, mais ce que je ſçais à n'en pouvoir douter, c'eſt que le jour de ma mort ſera pour moi un jour trompeur: *Qua horâ non putatis.* Luc. 12. Après cela ne faut-il pas que j'aie moi-même conjuré ma perte, ſi dans le déſordre où je ſuis, & me voyant expoſé à toute la haine & à toutes les vengeances de mon Dieu, je ne prends pas de juſtes & de promptes meſures pour me remettre en grace avec lui, & pour prévenir par la pénitence le coup dont il m'a ſi hautement & tant de fois menacé. Y avez-vous jamais fait, Chrétiens, je ne dis pas toute la réflexion néceſſaire, mais quelque réflexion ? maintenant même que je vous parle de la mort, penſez-vous à la mort, ou y penſez-vous bien ? y penſez-vous attentivement ? y penſez-vous chrétiennement ? y penſez-vous efficacement ? mais ſi vous n'y penſez pas, à quoi penſez vous ? & ſi vous n'y penſez pas à préſent, quand y penſerez-vous, ou qui jamais y penſera pour vous ? Heureux qui n'attend pas à y penſer lorſqu'il ne ſera plus tems d'y penſer, heureux qui y penſe dans la vie ! C'eſt ainſi que la mort, châtiment du péché, en ſera pour nous le remede ; elle eſt entrée dans le monde par le péché; mais ſi nous la conſidérons comme les Saints, ſi nous y penſons comme les Saints, elle nous fera entrer comme eux par la grace dans l'éternité bienheureuſe, que je vous ſouhaite, &c.

AUTRE
SERMON
POUR
LE MERCREDI
DES CENDRES,

Sur la cérémonie des Cendres.

Pulvis es, & in pulverem reverteris.

Vous êtes pouſſiere, & vous retournerez en pouſſiere. Dans la Geneſe, chap. 3.

CE ſont les mémorables paroles que Dieu dit au premier homme dans le moment de ſa deſobéiſſance, & ce ſont celles que l'Egliſe adreſſe en particulier à chacun de nous par la bouche de ſes Miniſtres dans la cérémonie de ce jour. Paroles de malédiction, dans le ſens que Dieu les prononça, mais paroles de grace & de ſalut, dans la fin que l'Egliſe ſe propoſe en nous les faiſant entendre; paroles terribles & foudroyantes pour l'homme pécheur, puiſqu'elles lui ſignifierent l'arrêt de ſa condamnation; mais paroles douces & conſolantes pour le pécheur

nitent, puiſqu'elles lui enſeignent la voie e ſa converſion & de ſa juſtification. Ainſi, marque S. Chryſoſtome, Dieu en a-t-il ſouent uſé, & s'eſt-il ſervi du même moyen, ntôt pour imprimer aux hommes la terreur e ſes jugemens, & tantôt pour leur faire prouver l'efficace de ſes miſéricordes.

Je ne ſçais, Chrétiens, ſi vous avez jamais ait réflexion à ce que nous liſons dans le Livre de l'Exode : écoutez-le; l'application vous en paroîtra naturelle, & elle convient parfaitement à mon ſujet. Quand Dieu voulut punir l'Egypte, il commanda à Moyſe de prendre dans ſa main une poignée de cendres, & en préſence de Pharaon, de la répandre ſur tout le peuple ; *Tollite manus plenas cineris, & ſpargat illum Moïſes coram Pharaone.* L'Ecriture ajoute que cette cendre ainſi diſperſée, fut comme la matiere dont Dieu forma ces fleaux qui affligerent toute l'Egypte, & qui cauſerent une déſolation ſi générale : *Sitque pulvis ſuper omnem terram Ægypti.* A en juger par l'apparence, Dieu fait aujourd'hui le même commandement aux Miniſtres de ſon Egliſe ; il veut que les Prêtres de ſa loi de grace, comme diſpenſateurs de ſes myſteres, prennent la cendre de deſſus l'Autel, & qu'ils la répandent ſolemnellement ſur tout le peuple chrétien : *Tollite manus plenas cineris.* Mais dans l'intention de Dieu, l'effet de cette cérémonie eſt par rapport au chriſtianime, bien différent de ce qu'elle opéra dans l'ancienne loi; car au lieu que Moyſe & Aaron ne répandirent la cendre ſur les Egyptiens que pour leur faire ſentir le poids de la colere de Dieu, que pour marquer à Pharaon qu'il étoit réprouvé de Dieu, que pour dompter l'impiété & l'endur-

Exod. 9.

Ibid.

ciſſement de ce Monarque livré dès lors à la vengeance de Dieu ; par une conduite toute oppoſée, les Prêtres de la loi nouvelle ne répandent aujourd'hui la cendre ſur nos têtes, que pour nous attirer les graces & les faveurs du même Dieu, que pour nous mettre en état & nous rendre capables d'en éprouver la bonté, que pour exciter dans nos cœurs les ſentimens d'une véritable pénitence ; c'eſt ce que j'entreprends de vous faire voir, & par où je commence à m'acquitter auprès de vous du miniſtere dont Dieu m'a chargé, & que j'ai à remplir pendant tout ce ſaint tems de Carême.

Le Pere Bourdaloue fut envoyé par le Roi à Montpellier, en faveur des nouveaux convertis, pour y prêcher le carême. Philip. 4.

Vous, mes freres, qui par la miſéricorde du Seigneur, avez enfin renoncé au ſchiſme pour vous réunir à l'Egliſe ; vous pour qui je ſuis particulierement envoyé, que je regarde ici comme le premier objet de mon zele, (& plaiſe au Ciel que je puiſſe vous appeller un jour ma couronne & ma joie : *Gaudium meum & corona mea !*) vous, dis-je, nouvelle conquête de la grace de J. C. apprenez à reſpecter une de ces cérémonies religieuſes dont uſe l'Egliſe catholique, dans le ſein de laquelle vous êtes rentrés : il y en a de plus eſſentielles ; mais ſans parler des autres, ou pour juger des autres par celle-ci, comment l'héréſie l'a-t-elle pû rejetter, puiſque l'Auteur même de cette fatale diviſion où vous futes malheureuſement engagés, reconnoît que les cérémonies peuvent aider à la piété des fidéles ; qu'il eſt non ſeulement bon, mais néceſſaire d'en conſerver quelques-unes ; que pour n'être plus dans la loi de Moyſe, il ne s'enſuit pas qu'il les faille toutes abolir ; qu'il eſt juſte que par des ſignes extérieurs l'on montre les ſentimens de religion qu'on a dans le

eur, & que d'ôter tout ce qui s'appelle céré-
onie, c'eſt mettre parmi ce troupeau une con-
ſion monſtrueuſe ? Or entre les cérémonies,
uelle autre a dû moins bleſſer l'Egliſe prote-
ante que la cérémonie des cendres ? qu'a-
elle de ſuperſtitieux? qu'a-t-elle qui ne ſoit au-
oriſé par l'Ecriture? quel ſouvenir nous eſt plus
ile que celui de notre foibleſſe, de notre
éant, & n'eſt-ce pas là ce qu'elle nous remet
evant les yeux ? Cependant cette cérémonie
ont la ſimplicité & la ſainteté devoient édi-
er, a été un ſcandale pour ces Miniſtres que
ous avez ſuivis ; ils l'ont réprouvée, & ils
ous l'ont faite réprouver comme eux, parce
u'ils ne la connoiſſoient point aſſez, ou parce
u'ils ne vous la faiſoient point aſſez connoître.
Mais oublions le paſſé, & béniſſons Dieu du
réſent ; beniſſons-le même par avance de l'ave-
ir qui nous promet l'entier accompliſſement
e ce grand ouvrage que le Seigneur a com-
encé. Nous nous unirons tous, & tous de
oncert nous conſpirerons à le ſoûtenir, à le
erfectionner, à le conſommer. Qu'il me ſoit
ermis d'en faire ici le vœu ſolemnel & public;
e ne ſera pas en vain. Oui; mon Dieu, votre
euvre s'achevera, votre nom ſera glorifié,
otre loi obſervée, votre Egliſe reconue; vous
erſerez ſur mes Auditeurs vos graces les plus
bondantes, vous les verſerez ſur moi, & elles
donneront de l'efficace à mes paroles. C'eſt
our cela même encore que je m'adreſſe à
Marie, & que je lui dis, *Ave Maria.*

IL ne ſuffit pas pour la foi de croire de cœur;
ſi l'on ne confeſſe de bouche ; c'eſt ce que
S. Paul nous déclare en termes exprès, & à quoi

j'ajoûte, ſuivant la doctrine du même Apôtre, qu'il ne ſuffit pas pour la pénitence d'avoir un cœur contrit & humilié, ſi le pécheur au même tems n'offre à Dieu, en forme d'hoſtie, une chair mortifiée & crucifiée avec ſes deſirs corrompus. Tel eſt, dit Saint Gregoire Pape, le devoir de l'homme, qui ſe trouvant compoſé d'une ame & d'un corps, d'une ame ſpirituelle & toute céleſte, d'un corps terreſtre & tout matériel, doit ſelon l'un & l'autre, honorer Dieu, s'il veut rendre à Dieu ce culte raiſonnable, en quoi conſiſte l'intégrité de la Religion.

Excellent principe que je ſuppoſe d'abord, & d'où je conclus que la pénitence chrétienne priſe dans toute ſon étendue, eſt donc un double ſacrifice que Dieu exige de nous: Sacrifice de l'eſprit & ſacrifice du corps; ſacrifice de l'eſprit, par l'humilité de la componction; & ſacrifice du corps, par l'auſtérité même extérieure de la ſatisfaction; ſacrifice de l'eſprit, ſans lequel, comme nous l'enſeigne le maître des Gentils, le ſacrifice du corps ne ſert à rien ou preſque à rien, ni ne peut jamais appaiſer Dieu; & ſacrifice du corps, ſans quoi le ſacrifice de l'eſprit n'eſt ſouvent qu'une illuſion & un phantôme devant Dieu: enſorte que l'union de ces deux ſacrifices eſt abſolument néceſſaire pour rendre parfaite l'holocauſte dont je parle, & d'où dépend l'entiere réconciliation de l'homme pécheur avec Dieu.

Je m'attache à cette penſée qui me conduit naturellement à mon ſujet; & parce que ces deux ſacrifices que la pénitence doit faire à Dieu, trouvent en nous deux grands obſtacles, dont le premier eſt l'eſprit d'orgueil, & le ſecond l'eſprit de molleſſe; l'eſprit d'orgueil,

compatible avec l'humilité de la pénitence; ’eſprit de molleſſe, eſſentiellement oppoſé à auſtérité de la pénitence, je veux, pour ne ous en rien dire aujourd'hui qui ne ſoit utile & ratique, vous apprendre à les ſurmonter par ſouvenir de la mort que nous retrace l'Egliſe ans la cérémonie des cendres: c'eſt tout le eſſein de ce diſcours que je réduis à deux pro-oſitions. Il faut par une pénitence ſolidement umble anéantir devant Dieu l'orgueil de nos ſprits; & c'eſt à quoi nous oblige la vue de ces endres, qui ſont pour nous les marques, & omme les ſymboles de la mort: ce ſera le pre-ier point. Il faut par une pénitence génereu-ement auſtere, ſacrifier à Dieu la molleſſe & la élicateſſe de nos corps; & c'eſt à quoi nous ngage l'impoſition de ces cendres, qui nous nnoncent, ou plutôt qui nous font déja ſentir inévitable néceſſité de la mort: ce ſera le ſe-ond point. Humiliation de l'eſprit ſous le joug e la pénitence, mortification de la chair dans exercice de la pénitence; deux fruits du ſaint ſage que nous devons faire de ces cendres con-acrées par la bénédiction des Prêtres; & de la enſée de la mort que nous rappelle une céréмo-ie ſi touchante. Donnez-moi votre attention.

COmme il eſt de la foi que l'orgueil fut le premier péché de l'homme, & qu'il eſt en-ore la ſource & le principe de tout péché: *'nitium omnis peccati ſuperbia*, il ne faut pas 'étonner que le même orgueil ſoit un obſtacle ſſentiel à la pénitence établie de Dieu pour tre le remede du péché. Je m'explique: Si 'homme perſévérant dans le bienheureux état où Dieu l'avoit créé, étoit demeuré dans les

I. PART. *Eccleſ.* 10.

termes de cette humilité qui lui étoit comme naturelle, puiſque l'humilité n'eſt rien autre choſe que la parfaite connoiſſance de ſoi-même ; quelque avantage ou de la nature ou de la grace qu'il eût reçu, il n'auroit jamais couru riſque d'en abuſer au préjudice de ce qu'il devoit à Dieu ; & ſi dans l'inſtant que nous violons la loi de Dieu, nous faiſions un retour ſur nous-mêmes, il nous ſuffiroit de nous connoître nous-mêmes, pour rentrer dans l'ordre & pour nous mettre comme pécheurs en diſpoſition de ſatisfaire à Dieu. Mais cet eſprit de pénitence & de juſtice qui nous porte à réparer les offenſes de Dieu, ſe trouve combattu dans nous par un autre eſprit, qui eſt l'eſprit d'orgueil ; & de même qu'en péchant nous nous révoltons contre ce ſouverain Légiſlateur, nous avons après le péché une oppoſition ſecrette à lui en faire la juſte réparation qui lui eſt dûe.

Quel remede, Chrétiens ? celui même que l'Egliſe nous propoſe dans la cérémonie de ce jour, en nous obligeant à nous ſouvenir de ce que nous ſommes, afin de corriger notre vanité par notre vanité, comme parle S. Auguſtin ; car il faut faire de tems en tems remonter l'homme juſqu'à ſon origine, dit ce grand Docteur ; & par la conſidération de ſa foibleſſe, de ſa miſere, de ſon néant, le forcer malgré lui de renoncer aux préſomptueuſes & vaines idées qu'il a de lui-même, & qui l'empêchant de s'humilier, l'empêchent de ſe convertir. Or c'eſt ce que fait la penſée de la mort. Quand un homme ſans qualité & ſans naiſſance, mais élevé néanmoins à une haute fortune & comblé de biens & d'honneur, vient à s'énorgueillir

&

& à s'oublier, le moyen de réprimer ſon orgueil eſt de lui remettre devant les yeux l'obſcurité & la baſſeſſe de ſon extraction. Ne vous enflez point, lui dit-on, on ſçait qui vous êtes, & d'où vous êtes venu; cela ſeul eſt capable de le confondre & de lui inſpirer des ſentimens de modeſtie. Mais ſi de plus, par une vue anticipée de l'avenir, on lui marquoit ce qui lui doit bientot arriver; ſi l'on pouvoit lui dire, & lui dire avec aſſurance, prenez garde, quelque grand que vous ſoyez, vous êtes ſur le point de votre ruine; une diſgrace dont vous êtes menacé & que vous n'éviterez pas, va vous réduire à n'être plus ce que vous étiez dans votre premiere condition: ſi, dis-je, on pouvoit lui parler ainſi, enſorte qu'on lui fît connoître à lui-même la vérité de ce qu'on lui annonce, cette vue ſans doute feroit encore ſur lui une bien plus forte impreſſion. Pénétré de cette penſée: il n'y a plus pour moi de reſſource & je vais périr; il ſeroit doux & humain, il ne feroit plus voir dans ſa conduite ni arrogance ni fierté; cette enflure de cœur que lui cauſoit la proſpérité & l'élévation, s'abbaiſſeroit tout à coup: pourquoi? parce qu'il n'enviſageroit plus ſa fortune, ſi je puis me ſer de cette expreſſion, que comme la hauteur du précipice où il va tomber, & qu'au lieu de s'éblouir de ce qu'il eſt, il gémiroit ſur ce qu'il va devenir.

Or c'eſt juſtement, mes chers Auditeurs, de cette double vue, & de ce que nous avons été, & de ce que nous ſerons, que l'Egliſe ſe ſert aujourd'hui pour nous tenir devant Dieu dans l'humilité & dans la ſoumiſſion. L'homme, dit l'Ecriture, étoit dans l'honneur & dans la

gloire où Dieu l'avoit élevé par la création ; mais au milieu de ſa gloire l'homme s'étoit
Pſ. 48. méconnu : *Homo quum in honore eſſet, non intellexit.* Cet oubli de lui-même, par une ſuite néceſſaire l'avoit porté juſqu'à l'oubli & même juſqu'au mépris de Dieu. Que fait l'Egliſe ? Pour rétablir en nous ce reſpect de Dieu, & cette crainte que nous perdons par le péché & qui doit être le fondement de la pénitence, elle nous engage ou plutôt elle nous oblige à concévoir du mépris pour nous-mêmes, en nous adreſſant ces paroles : *Memento homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris ;* comme ſi elle nous diſoit : pourquoi, homme mortel, vous attribuer ſans raiſon une grandeur chimérique & imaginaire ? ſouvenez-vous de ce que vous étiez il y a quelques années, quand Dieu par ſa toute-puiſſance vous tira de la boue & du néant ; ſouvenez-vous de ce que vous ſerez dans quelques années, quand ce petit nombre de jours qui vous reſte encore, ſera expiré. Voilà les deux termes où il faut malgré vous que tout votre orgueil ſe borne. Raiſonnez tant qu'il vous plaira ſur ces deux principes ; vous n'en tirerez jamais de conſéquence, non ſeulement qui ne vous humilie, mais qui ne vous rappelle à votre devoir, lorſque vous ſerez aſſez aveuglé & aſſez inſenſé pour vous en écarter. Telle eſt encore une fois, Chrétiens, la ſalutaire & importante leçon que fait l'Egliſe, comme une mere ſage, à tous ſes enfans.

Mais examinons plus en détail la maniere dont elle y procede, & toutes les circonſtances de cette cérémonie des cendres qu'elle obſerve en ce ſaint jour ; car il n'y en a pas une qui ne nous inſtruiſe & qui n'aille directement à

es deux fins, de rabattre notre orgueil, & de ous diſpoſer à la pénitence. En effet, c'eſt our rabattre notre orgueil qu'elle nous préente des cendres & qu'elle nous les fait mettre ur la tête. Pourquoi des cendres? parce que ien, dit S. Ambroiſe, ne doit mieux nous aire comprendre ce que c'eſt que la mort & 'humiliation extrême où nous réduit la mort, que la pouſſiere & la cendre. Oui ces cendres que nous recevons proſternés aux pieds des miniſtres du Seigneur, ces cendres dont la bénédiction, ſelon la penſée de ſaint Gregoire le Nyſſe, eſt aujourd'hui comme le myſtere, ou ſi vous voulez, comme le ſacrement de notre mortalité, & par conſéquent de notre humilité, ſi nous les conſidérons bien, ont quelque choſe de plus touchant que tous les raiſonnemens du monde, pour nous humilier en qualité d'hommes, & pour nous faire prendre en qualité de pécheurs les ſentimens d'une parfaite converſion & d'un retour ſincere à Dieu; car elles nous apprennent ce que nous voudrions peut-être ne pas ſçavoir, & ce que nous tâchons tous les jours à oublier. Mais malheur à nous, ſi jamais nous tombons ou dans une ignorance ſi déplorable ou dans un oubli ſi funeſte.

Elles nous apprennent que toutes ces grandeurs dont le monde ſe glorifie & dont l'orgueil des hommes ſe repaît, que cette naiſſance dont on ſe pique, que ce crédit dont on ſe flate, que cette autorité dont on eſt ſi fier, que ces ſuccès dont on ſe vante, que ces biens dont on s'applaudit, que ces dignités & ces charges dont on ſe prévaut, que cette beauté, cette valeur, cette réputation dont on eſt idolâtre, que tout cela, malgré nos préventions & nos erreurs, n'eſt

que vanité & que menſonge. Car que je m'approche du tombeau d'un grand de la terre, & que j'en examine l'épitaphe. je n'y vois qu'éloges, que titres ſpécieux, que qualités avantageuſes, qu'emplois honorables : tout ce qu'il a jamais été & tout ce qu'il a jamais fait y eſt étalé en termes pompeux & magnifiques. Voilà ce qui paroît au dehors : Mais qu'on me faſſe l'ouverture de ce tombeau, & qu'il me ſoit permis de voir ce qu'il renferme ; je n'y trouve qu'un cadavre hideux, qu'un tas d'oſſemens infects & deſſéchés, qu'un peu de cendres, qui ſemblent encore ſe raminer pour me dire à moi-même : *Memento homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.*

Elles nous apprennent que nous ſommes donc bien injuſtes, quand à quelque prix que ce ſoit, & ſouvent contre l'ordre de la Providence, nous prétendons nous diſtinguer, & que nous voulons faire dans le monde certaines figures qui ne ſervent qu'à flater notre vanité ; que ces rangs que nous diſputons avec tant de chaleur, ces droits que nous nous attribuons, ces points d'honneur dont nous nous entêtons, ces ſingularités que nous affectons, ces airs de domination que nous nous donnons, ces ſoumiſſions que nous exigeons, ces hauteurs avec leſquelles nous en uſons, ces ménagemens & ces égards que nous demandons, ſont autant d'uſurpations que fait notre orgueil, en nous perſuadant auſſi-bien qu'au Phariſien de l'Evangile, que nous ne ſommes pas comme le reſte des hommes : erreur, dont la cendre où nous réduit la mort, nous détrompe bien par l'égalité où elle met toutes les conditions, diſons mieux, par leur entiere deſtruction. Car voyez, dit éloquem-

ment ſaint Auguſtin au livre de la nature & de la grace; voyez ſi dans les débris des tombeaux vous diſtinguerez le pauvre d'avec le riche, le roturier d'avec le noble, le foible d'avec le fort; voyez ſi les cendres des ſouverains & des monarques y ſont différentes de celles des ſujets & des eſclaves. Ah! l'eſclave & le Roi ne ſont là qu'une même choſe, & ce fut la belle réponſe que fit un Philoſophe à un fameux conquérant, lorſqu'interrogé pourquoi il paroiſſoit ſi attentif à contempler des oſſemens de morts entaſſés les uns ſur les autres: je tâche, lui dit-il, Seigneur, à diſcerner dans ce mêlange le Roi votre pere; je l'y cherche, mais en vain, parce que ſes cendres confondues avec celles du peuple n'y retiennent plus nulle marque de diſtinction par où je puiſſe le reconnoître. Paroles dont le plus fier des hommes, quoique payen, ne laiſſa pas de s'édifier, & qui reviennent à ce qu'on nous dit aujourd'hui: *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.*

Elles nous apprennent que malgré les vaſtes deſſeins que forme l'ambitieux de s'établir, de s'aggrandir, de s'élever, de croître toujours, ſans dire c'eſt aſſez, la mort par une triſte deſtinée le bornera bientôt à ſix pieds de terre; c'eſt trop, à une poignée de cendres. Car voilà, mes chers Auditeurs, pour m'exprimer ainſi, juſqu'où Dieu nous pouſſe à ſon tour; voilà à quoi aboutiſſent tous nos projets, toutes nos entrepriſes, toutes nos prétentions, toutes nos intrigues, en un mot, toutes nos fortunes & toutes nos grandeurs, lorſque nos corps par la derniere réſolution qui s'en fait dans le tombeau, ſe raccourciſſent, s'abrégent preſque

juſqu'à s'anéantir : *Ecce vix totam Hercules implevit urnam.* Quel changement, diſoit un Sage, quoique mondain, en voyant l'urne ſépulchrale où étoient les cendres d'Hercule ! cet Hercule, ce héros à qui la terre ne ſuffiſoit pas, eſt ici ramaſſé tout entier ! à peine a-t-il de quoi remplir cette urne ! Réflexion que l'Egliſe nous fait faire aujourd'hui bien plus ſaintement & bien plus efficacement, quand elle nous dit : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.*

Elles nous apprennent que non ſeulement la mort détruira ce phantôme de grandeur & de fortune après lequel nous courons, mais que notre mémoire même périra ; qu'on ne parlera plus de nous, qu'on ne penſera plus à nous, qu'on ſe conſolera de notre perte, que quelques-uns s'en réjouiront, que nos proches ſeront les premiers à nous oublier, que ces amis ſur qui nous comptions ſe laſſeront bientôt de nous pleurer, que l'indifférence des uns, que l'ingratitude des autres effacera dans peu de jours le ſouvenir des bons offices que nous leur avons rendus, & que tout ce que nous aurons fait dans une autre vûe que celle de Dieu, ſera ſemblable à la pouſſiére que le vent emporte ; car ainſi le concevoit Job, *Memoria veſtra comparabitur cineri.* Ainſi Dieu le marquoit-il lui-même, quand il diſoit par la bouche d'Ezechiel à ce Roi impie : *Dabo te in cinerem*, je te réduirai en poudre, & ces éclatantes actions dont tu te promettois dans la mémoire des hommes une eſpéce d'immortalité, s'évanouiront & ſe diſſiperont comme la cendre ; en effet, Chrétiens, c'eſt le véritable ſymbole de cette fauſſe gloire dont nous ſommes ſi jaloux, puiſqu'il eſt certain

Job. 13.

Ezech. c. 28.

qu'elle a toutes les propriétés de la cendre, qu'elle eſt vile comme la cendre, légère comme la cendre, ſtérile & inutile comme la cendre, & que quand nous en aurions autant que notre vainté en peut demander, ce qui ne ſera jamais ; on auroit toujours droit de nous dire : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.*

Enfin elles nous apprennent que quelque enraciné que ſoit notre orgueil, il ne tient qu'à nous de trouver dans nous notre humiliation, *Humiliatio tua in medio tuî ;* puiſque cette partie de nous-mêmes, dont nous ſommes ſi occupés & ſi idolâtres, ce corps n'eſt au fond que le plus abject de tous les êtres, qu'un ſujet de corruption, & ſelon l'expreſſion de Tertullien, qu'un peu de boue figurée en homme, *Limus titulo hominus inciſus.* Or eſt-il juſte que la pouſſiere & la boue s'enfle de ce qu'elle eſt, & que par la malice du péché elle s'élève contre celui qui l'animant de ſon eſprit, l'a élevée par ſa miſéricorde au deſſus de ce qu'elle étoit ? *Quid ſuperbit terra & cinis ?* La mort que nous avons ſans ceſſe devant les yeux devroit être un tout cela pour nous une continuelle leçon ; mais parce qu'il arrive, comme l'a fort bien remarqué S. Chryſoſtome, que tous les hommes voient la mort, mais que peu ont le don de la comprendre, *Mortem omnes vident, pauci intelligunt*, l'Egliſe joint à cette vûe de la mort l'uſage des cendres qu'elle nous préſente, & qui ſanctifiées par les prieres de ſes Miniſtres, ont une grace ſpéciale pour faire entrer dans nos cœurs ces importantes vérités : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.*

Mich. c. 6. *Tertull.* *Eccl.* c. 10. *Chryſ.*

Cependant vous me demandez pourquoi

l'on nous met ces cendres ſur la tête & ſur le front : autre myſtere qu'il eſt aiſé d'éclaircir, & qui doit encore édifier votre piété. On nous met ces cendres ſur la tête, qui eſt le ſiége de la raiſon, pour nous faire entendre que l'objet le plus ordinaire de nos réflexions & de nos conſidérations pendant la vie doit être la mort & les ſuites de la mort; or c'eſt ce que l'on nous déclare quand on nous dit, *Memento*, ſouvenez-vous-en, & ne l'oubliez jamais, parce qu'en effet il nous ſerviroit peu d'être une fois convaincus que nous ſommes mortels, ſi par une forte penſée & par un fréquent ſouvenir, la conviction que nous en avons n'étoit pour nous une ſource de ſageſſe, & ne produiſoit en nous cette diſpoſition d'humilité, qui eſt déja le commencement de la pénitence.

Auſſi eſt-ce le ſouvenir de la mort, qui de tout tems a le plus retenu les hommes dans l'ordre, & les a mis malgré les ſoulevemens de leur orgueil comme dans la néceſſité d'être humbles; de là vient, dit ſaint Jerôme, (& ce ne ſera point là une digreſſion, ou cette digreſſion n'aura rien d'ennuyeux & de fatiguant pour vous) de là vient que parmi toutes les nations, non ſeulement chrétiennes, mais payennes, le ſouvenir de la mort, & même l'uſage de la cendre a été une des principales circonſtances des pompes les plus ſolemnelles & des cérémonies les plus auguſtes : que les Grecs, au rapport du Cardinal Pierre Damien, après avoir couronné leurs Empereurs, leur offroient un vaſe plein d'oſſemens & de cendres, pour les avertir que la ſuprême dignité dont ils venoient d'être revêtus ne les exemptoit pas de la mort : que les Romains dans leurs triomphes faiſoient

marcher un héraut après le vainqueur pour lui crier au milieu des applaudiſſements publics, qu'il étoit homme & ſujet à la mort; que le grand Prêtre dans l'ancienne Loi ſe purifioit avec la cendre quand il devoit entrer dans le ſanctuaire, & que maintenant encore dans la conſécration des Papes on fait paſſer devant les yeux du nouveau Pontife quelques étoupes que le feu conſume, pour lui faire entendre que la gloire du monde paſſe de même, & que la thiare ne l'empêche point d'être tributaire de la mort; comme ſi les hommes avoient eux-mêmes reconnu qu'à meſure qne le monde ou que la Providence les exalte, ils ont beſoin d'un contrepoids qui les rabaiſſe, & que le plus puiſſant & le meilleur eſt le ſouvenir de la mort. De là vient que les peuples les plus barbares, par un ſecret inſtinct de religion ſe ſont fait un devoir de conſerver les cendres de leurs ancêtres: ces cendres leur faiſoient voir à quoi leur ſort devoit enfin ſe terminer, & ce ſouvenir les rendoit naturellement humbles, dans le même ſens que notre ame, ſelon le langage de Tertullien, eſt naturellement chrétienne; ces cendres, s'ils ſe ſentoient ou paſſionnés ou préoccupés, leur ſuffiſoient pour ſe dire à eux-mêmes; *Memento, homo*, ſouviens-toi, homme, & humilie-toi, ſouviens-toi & modere-toi, ſouviens-toi & détrompe-toi: de là vient que Moïſe ſortant de l'Egypte, au lieu d'emporter les riches depouilles des Egyptiens, comme les autres Hébreux dont il étoit le conducteur, ſe contenta d'emporter les cendres du Patriarche Joſeph; ne croyant pas pouvoir mieux dompter ni mieux ſoumettre à l'empire de Dieu ces eſprits fiers & indociles, qu'en leur montrant

les cendres de ce grand homme, dont ils ſe glorifioient d'être deſcendus. De là vient que les Iſraëlites ayant abandonné Dieu dans le deſert, & l'ayant irrité par une ſcandaleuſe rebellion, lorſqu'en l'abſence de Moïſe ils adorerent un veau d'or, ce ſage Legiſlateur animé de zéle, prit le veau d'or, le brûla, le pulvériſa, & les obligea d'en boire la cendre, pour confondre leur idolâtrie en leur faiſant voir la vanité de leur idole. De là vient enfin, que quelques Princes chrétiens, par une pratique toute ſainte, quoiqu'elle n'ait pas été du goût du monde, pour ſe former de la mort une idée plus vive, non contens de méditer, ont voulu ſe la rendre ſenſible & palpable; & que les uns pendant leur vie même ont fait placer dans leur palais la biére deſtinée à leur ſépulture; les autres ont gardé parmi leurs meubles les plus précieux le crâne d'un mort, qui ſembloit leur redire ſans ceſſe: *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.* Excellente dévotion pour les grands du monde, qui dans l'éclat de leur condition, éblouis eux-mêmes de la pompe qui les environne, ne peuvent preſque devenir humbles que par la penſée & le ſouvenir de la mort.

Or, ſoit pour les grands, ſoit pour les petits, quand une fois l'humilité a pris poſſeſſion d'un cœur, il eſt aiſé d'y faire entrer la componction & la pénitence; pourquoi? non ſeulement parce que le grand obſtacle de la pénitence eſt levé, j'entends ce fonds de préſomption & d'orgueil avec lequel nous naiſſons, mais parce qu'à bien examiner les choſes, l'humilité eſt en effet la partie la plus eſſentielle de la converſion du pécheur; car du moment que je ſuis

diſpoſé à m'humilier, dès là je le ſuis à m'accuſer, à me condamner, à me punir moi-même, dès là je ſuis dans la voie de chercher Dieu, d'implorer la miſéricorde de Dieu, de ſatisfaire à la juſtice de Dieu, de me remettre ſous l'obéïſſance de la Loi de Dieu; diſpoſitions les plus néceſſaires à la pénitence chrétienne: & voilà pourquoi l'Egliſe, après nous avoir fait conſidérer deux ſortes de cendres, celle de notre origine, *Memento quia pulvis es*, & celle de notre corruption future, *& in pulverem reverteris*: la premiere, qui nous apprend que nous ne ſommes que néant, & la ſeconde qui nous dit que nous ſommes encore quelque choſe de moins, ou plutôt quelque choſe de plus mauvais, puiſque nous ne ſommes que péché; après, dis-je, nous avoir mis devant les yeux cette double cendre, nous en impoſe une troiſieme qui ſe rapporte parfaitement à l'une & à l'autre, ſçavoir, la cendre de la pénitence.

Car que fait le pécheur quand il reçoit aujourd'hui par les mains du Prêtre la cendre qui lui eſt préſentée? apprenez, mes chers Auditeurs, à vous acquitter en chrétiens de de devoir chrétien; que fait le pécheur converti, quand il reçoit cette cendre conſacrée à la pénitence? C'eſt comme s'il diſoit à Dieu; oui, je veux, Seigneur, accomplir dès à préſent en eſprit ce que vous acheverez bientôt d'accomplir réellement & en effet; vous avez réſolu pour la punition de mon péché, de me réduire un jour en cendre, & j'en viens faire dès aujourd'hui moi-même l'eſſai; je préviens l'arrêt de vôtre juſtice, & je l'exécute déja: ces cendres dans l'ordre de vos divins décrets, doivent être une partie de la

ſatisfaction & de la vengeance que vous voulez tirer de moi; commencez, ſans attendre davantage, à vous ſatisfaire, Seigneur, & à vous venger; car me voilà couvert de cendres: il eſt vrai que ce ne ſont pas encore les cendres de la mort; mais au moins ſont-ce les cendres de la pénitence, qui eſt une eſpéce de mort bien plus propre à vous fléchir & à vous appaiſer que la mort même: appaiſez-vous donc, ô mon Dieu, en voyant ces cendres qui ne ſont que les ſignes extérieurs de l'humiliation & de la contrition de mon ame, & faites que la pénitence me rende auprès de vous ce bon office, de prévenir dans moi l'effet de la mort, c'eſt-à-dire, de me ſoumettre volontairement & librement à votre juſtice adorable, avant que la mort m'y ſoumette par cette inévitable néceſſité, dont le ſouvenir, quoiqu'amer, m'eſt ſi ſalutaire; *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.*

Voilà, Chrétiens, les ſentimens qu'une ame vraiment touchée conçoit en ce jour au pied des autels, & il faut toujours reconnoître que ce ſouvenir de la mort eſt un admirable moyen pour préparer à la pénitence les pécheurs les plus orgueilleux: en effet, nous voyons que ce moyen en certaines occaſions, ménagé avec prudence & avec vigueur, a opéré des changemens qui parurent comme des miracles de la grace. Et ne fut-ce pas ainſi que ſaint Ambroiſe dompta, ſi j'oſe me ſervir de ce terme, la fierté de Theodoſe, & qu'après la ſanglante journée de Théſſalonique, il le rangea à l'ordre de la pénitence & de la rigoureuſe diſcipline qui s'obſervoit alors dans l'Egliſe? Peut-être, lui dit-il, ô Empereur, (car c'eſt la remontrance

qu'il lui fit, rapportée par Théodoret; je n'y ajoûterai rien, & je n'en fais qu'une traduction ſimple & fidelle;) peut-être, ô Empereur, cette ſouveraine puiſſance que vous exercez dans le monde, eſt-elle comme un nuage épais. qui obſcurcit votre raiſon, & qui vous empêche de voir l'énormité de votre péché: mais pour diſſiper ce nuage, conſidérez le commencement & la fin de toute votre grandeur; c'eſt-à-dire, conſidérez cette cendre dont vous avez été formé, & où vous êtes prêt à retourner, & alors je me promets tout de votre religion; avouez qu'aſſis ſur le thrône vous ne laiſſez pas d'être homme, un homme rempli de misères & ſujet à la mort; avouez que ces hommes qui vous révérent & qui tremblent devant vous, ſont de même nature que vous, & puiſque vous êtes mortel & pécheur comme eux, penſez comme eux à vous humilier devant ce Dieu de Majeſté, auprès de qui vous ne devez point eſpérer grace, ſi vous ne vous hâtez de détourner ſon courroux par votre pénitence & par vos larmes. Ces paroles émurent Théodoſe; il ſe proſterna aux pieds de ſaint Ambroiſe, il pleura ſon crime, il le déteſta, & tout Empereur qu'il étoit, il en fit la pénitence la plus exemplaire & la plus édifiante; pourquoi? parce qu'on lui fit connoître ce qu'il étoit & ce qu'il devoit être un jour; *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.* Or ſi on en uſoit ainſi avec tous les grands du ſiécle qui vient dans le déréglement des mœurs, & qu'on leur repétât ſouvent qu'ils doivent mourir, que l'arrêt qui les y condamne eſt ſans appel; que pendant qu'ils abuſent des biens de la vie, & qu'ils ſe laiſſent emporter au torrent de leurs paſſions, la mort

d'être pleins d'eſtime pour nous-mêmes, & par une funeſte conſéquence, d'être entêtés, d'être infatués, d'être enivrés de l'amour de nous-mêmes; malgré le ſoin que prend l'Egliſe de nous retracer & de nous imprimer vivement ces vérites mortifiantes & tout enſemble vivifiantes, mortifiantes ſelon l'homme, vivifiantes ſelon Dieu, nous n'en ſommes ni plus morts à nous-mêmes, ni plus détachés de nous-mêmes; Dieu, dit le Prophéte royal, nous humilie dans ce ſéjour d'affliction, en nous couvrant de l'ombre de la mort, *Humiliaſti nos in loco afflictionis, & cooperuit nos umbra mortis*; mais renverſant les deſſeins de Dieu, plus nous paroiſſons humiliés, moins nous ſommes humbles; plus l'ombre de la mort nous couvre, moins le ſouvenir de la mort nous convertit: combien de Chrétiens hypocrites; (car pourquoi craindrois-je de les qualifier de la ſorte, lorſque je vois une ſi monſtrueuſe oppoſition entre ce qu'ils profeſſent au dehors & ce qu'ils cachent dans l'ame?) combien de Chrétiens, & peut-être de ceux-qui m'écoutent, ont reçu la cendre de la pénitence avec des cœurs pleins d'ambition, avec des cœurs vains, avec des cœurs durs & incirconcis, avec des cœurs rebelles au ſaint Eſprit? or cela même n'eſt-ce pas une hypocriſie groſſiere? Combien de femmes mondaines & criminelles ont paru devant les Autels pour y recevoir cette cendre, mais y ont paru avec toutes les marques de leur vanité, avec tout l'étalage de leur luxe, & ce qui en eſt comme inſéparable, avec toute l'enflure de leur orgueil? Or, en de telles diſpoſitions, ont-elles eu l'eſprit de la pénitence? & n'ayant, eu que l'extérieur de la pénitence ſans

Pſ. 43.

en avoir l'eſprit, ne ſont-elles pas du nombre des hypocrites que condamne aujourd'hui le Fils de Dieu dans l'Evangile. Ce ſont néanmoins, me direz-vous, des femmes réglées; & du reſte, hors la vanité qui les poſſede, irréprochables dans leur conduite : mais, Chrétiens, jugerons-nous toujours des choſes ſelon les fauſſes idées du monde, & jamais ſelon les pures maximes de la Loi de Dieu ? appellez-vous femmes réglées celles qui n'ont pour principe de toutes leurs actions que l'amour d'elles-mêmes ? appellez-vous femmes irréprochables celles qui voudroient n'être au monde que pour y être adorées & idolâtrées ? appellez-vous ſimple vanité celle qui exclut & qui bannit d'une ame deux vertus les plus néceſſaires au ſalut, ſçavoir l'humilité & la pénitence ? Terre, terre, diſoit le Prophete, écoutez la voix du Seigneur, *Terra, terra, audi vocem Domini ;* c'eſt-à-dire, pécheurs, qui formés de la terre devez bientôt retourner dans le ſein de la terre ; vous cependant qui oubliez ce que vous êtes, & qui vivez tranquilles dans l'état de votre péché, écoutez Dieu qui vous parle par ma bouche, & ne mépriſez pas ſa voix : pour faire de dignes fruits de pénitence, humiliez-vous ſous ſa toute-puiſ-
1. *Petr.* c. 5. ſante main, *Humiliamini ſub potenti manu Dei;* & que cette humiliation ne ſoit pas ſeulement extérieure & ſuperficielle, mais qu'elle pénétre juſques dans l'intérieur de vos ames ; déchirez
Joël. 2. vos cœurs & non point vos vétemens ; *Scindite corda veſtra, & non veſtimenta veſtra*, & ne reſſemblez pas à celui que le Saint-Eſprit
Eccl. c. 19. réprouve dans ces paroles ; *Eſt qui nequiter ſe humiliat, & interiora ejus plena ſunt dolo ;* tel s'humilie en apparence, dont le cœur eſt rempli

de menſonge & d'artifices ; tel prend la cendre de la pénitence, qui ſous cette cendre & ſous un viſage de pénitent entretient un orgueil de démon ; tel dit, je ſuis poudre & je ſerai poudre, qui voudroit, s'il étoit poſſible, s'élever comme Lucifer au deſſus des cieux. Préſervons-nous de cette malédiction par l'humilité & la ſincérité de notre converſion ; c'eſt que la voix du Seigneur vous fait entendre écoutez-la & reſpectez-la : *Terra, terra, audi vocem Domini.* Mais elle vous dit encore qu'outre le ſacrifice de vos eſprits par l'humilité, la pénitence demande le ſacrifice de vos corps par la mortification ; & j'ajoûte que rien ne doit plus vous faciliter ce ſecond ſacrifice que le ſouvenir de la mort & la vûe des cendres : c'eſt la ſeconde partie.

II. PART.

C'Eſt une illuſion dont l'eſprit du monde, cet eſprit de moleſſe a voulu de tout tems ſe prévaloir, de croire que la pénitence ſoit une vertu purement intérieure, & qu'elle n'exerce ſon empire que ſur les puiſſances ſpirituelles de notre ame ; qu'elle ſe contente de changer le cœur, qu'elle n'en veuille qu'à nos vices & à nos paſſions, & qu'elle puiſſe être ſolidement pratiquée, ſans que la chair s'en reſſente, ni qu'il en coûte rien à cet homme extérieur & terreſtre qui fait une partie de nous-mêmes. Si cela étoit, dit S. Chryſoſtome, il faudroit retrancher de l'Ecriture des livres entiers, où l'eſprit de Dieu a confondu ſur ce point la prudence charnelle, par des témoignages auſſi contraires à notre amour propre que la vérité eſt oppoſée à l'erreur ; il faudroit dire que ſaint Paul ne l'entendoit pas, & qu'il concevoit mal la péni-

tence chrétienne, quand il enſeignoit qu'elle doit faire de nos corps des hoſties vivantes :
Rom. c. 12. *Exhibeatis corpora veſtra hoſtiam viventem :* quand il vouloit que cette vertu même allât
Galat. c. 5. juſqu'au crucifiement de la chair ; *Qui ſunt Chriſti, carnem ſuam crucifixerunt cum vitiis & concupiſcentiis :* quand il récommandoit aux fidéles, ou plutôt quand il leur faiſoit une loi de porter ſenſiblement & réellement dans leurs
2. *Cor.* c. 4. corps la mortification de J. C. *Semper mortificationem Jeſu in corpore veſtro circumferentes :* enfin, quand pour leur donner l'exemple, il mattoit lui-même ſon corps & le réduiſoit en ſervitude, craignant, ajoûtoit il, qu'après avoir prêché aux autres la pénitence & ne la pratiquant pas, il ne devînt un réprouvé :
1. *Cor.* c. 9. *Caſtigo corpus meum, & in ſervitutem redigo ; ne fortè cum aliis prædicavero, ipſe reprobus efficiar.*

Je ſçais que l'héreſie avec ſa prétendue réforme n'a pû s'accommoder de ces pratiques extérieures, & qu'après avoir anéanti la pénitence dans ſes parties les plus eſſentielles, en lui ôtant & la confeſſion & la contrition même du péché, au moins ne les admettant pas comme néceſſaires, elle a encore trouvé le moyen de l'adoucir, en rejettant comme inutiles les œuvres ſatisfactoires, en aboliſſant le précepte du jeûne, & en traitant de foibleſſes & de folies toutes les auſtérités des Saints ; mais il ſuffit que ce ſoient les ennemis de l'Egliſe qui en ayent jugé de la ſorte, pour ne pas ſuivre l'attrait pernicieux d'une doctrine auſſi capable que celle-là de ſéduire les ames & de les corrompre. Non, Chrétiens, de quelque maniere que nous prenions la choſe, il n'y a point de véritable pénitence ſans la mortification du corps ; & tandis

que nos corps après le péché demeurent impunis, tandis qu'ils ne ſubiront pas les châtimens qu'un ſaint zéle de venger Dieu nous oblige à leur impoſer, jamais nos cœurs ne ſeront bien convertis, ni jamais Dieu ne ſe tiendra pleinement ſatisfait. Depuis que le Sauveur du monde a fait pénitence pour nous aux dépens de ſa chair adorable, il eſt impoſſible, dit S. Auguſtins que nous la faſſions autrement nous-mêmes; il fau, que nous accompliſſons dans notre chair ce qui manque par un admirable ſecret de la ſageſſe de Dieu, aux ſatisfactions & aux ſouffrances de notre divin Médiateur; puiſque c'eſt dans notre chair que le péché régne, comme parle ſaint Paul, c'eſt dans notre chair que doit régner la pénitence, car elle doit régner par tout où régne le péché. Nos corps par une malheureuſe contagion, & par l'intime liaiſon qu'ils ont avec nos ames, deviennent les complices du péché, ſervent d'inſtrument au péché, ſont ſouvent l'origine & la ſource du péché. juſques-là que le même Apôtre ne craint point de les appeller des corps de péché, *Corpus peccati*, comme ſi le péché étoit en effet incorporé dans nous, & que nos corps fuſſent par eux-mêmes des ſubſtances de péché; expreſſion dont abuſoient autrefois les Manichéens; mais qui, dans le ſens orthodoxe, ne ſignifie rien davantage que des corps ſujets au péché, des corps par où ſubſiſte le péché, des corps où habite le péché; nos corps, dis-je, ont part au péché, il eſt donc juſte qu'ils participent à l'expiation & à la réparation du péché, qui ſe doit faire par la pénitence. Quoique la vertu & le merite de la pénitence ſoit dans la volonté, l'exercice & l'uſage de la pénitence doit conſiſter en partie

dans la mortification du corps, & quiconque raiſonne autrement eſt dans l'erreur & s'égare. Voilà, mes chers Auditeurs, la diſpoſition où nous devons entrer aujourd'hui, ſi nous voulons profiter de la grace que Dieu nous offre pendant ce ſaint tems d'abſtinence & de jeûne.

Or à cette loi de pénitence ainſi établie, s'oppoſe une autre loi que nous portons dans nous-mêmes, & qui eſt l'amour déréglé de nos corps. Amour, concevez-en bien le progrès, pour en éviter le deſordre & la corruption; amour de tout ce qui nous paroît néceſſaire, ou plutôt de tout ce qu'une aveugle cupidité nous repréſente comme néceſſaire pour l'entretien de nos corps; amour de toutes les commodités que nous recherchons avec tant de ſoin & qui flatent nos corps; amour des délices de la vie, qui par leur ſuperfluité & leurs excès affoibliſſent ſouvent, ou même détruiſent nos corps; amour des plaiſirs défendus & des voluptés illicites qui ſouillent nos corps. Car ce ſont là, confeſſons-le devant Dieu, Chrétiens, & apprenons au moins à nous connoître par ce qu'il y a dans nous de plus groſſier, ce ſont là les démarches d'une ame qui ſe dérégle, en ſe rendant eſclave de ſon corps: elle ne va pas d'abord au crime, mais ſous ombre d'entretenir ce corps & de pourvoir à ſes beſoins, du néceſſaire elle paſſe au commode, du commode au ſuperflu, & du ſuperflu au criminel; au lieu, dit S. Gregoire Pape, que la pénitence qui a pour but d'aſſujettir & de mortifier le corps, par une conduite toute contraire nous fait d'abord renoncer au criminel que nous avouons nous-mêmes criminel; enſuite à meſure que nous

avançons dans ſes voies, nous retranche le ſuperflu que nous prétendions innocent; de là nous prive même du commode dont nous avions cru ne nous pouvoir paſſer; enfin nous ôte non pas le néceſſaire, mais l'attachement & l'attention trop grande au néceſſaire. Excellente idée de la pénitence & de ſes divers degrés! S'il y en a où notre foibleſſe n'oſe encore eſpérer d'atteindre, du moins ne les ignorons pas, & deſirons d'y parvenir; elle nous fait renoncer au criminel, c'eſt-à-dire aux plaiſirs impurs que la loi de Dieu nous défend, parce qu'il n'y a point de péché plus oppoſé à la ſainteté de Dieu, ni plus incompatible avec ſon eſprit, que l'impureté : *Non permanebit Spiritus meus in homine, quia caro eſt;* elle nous retranche le ſuperflu, c'eſt-à-dire les délices de la vie, parce qu'il n'y a rien de plus difficile à accorder enſemble qu'une vie molle & l'innocence des mœurs, & que cette innocence, dit Job, ne ſe trouve point parmi ceux qui ne penſent qu'à ſatisfaire leurs ſens : *Non invenitur in terrâ ſuaviter viventium :* elle nous prive du commode, c'eſt-à-dire des aiſes de la vie, qui, quoiqu'abſolument permiſes, ne laiſent pas de fomenter la rébellion de la chair; & elle nous ôte même une trop grande attention au néceſſaire, parce que c'eſt un point de morale inconnu aux Saints, de prétendre ne ſouffrir rien, ne ſe refuſer rien, ne manquer de rien, & faire néanmoins pénitence : mais ce que les Saints ne comprenoient pas, eſt devenu un des ſecrets de la dévotion du ſiécle; car on peut dire que jamais ſiécle n'a parlé avec plus d'oſtentation que le nôtre de la pénitence ſévère, ni n'a porte plus loin dans la pratique le raffinement ſur tout ce qui s'appelle vie douce.

Gen. 6.

Job. 28.

Ne s'aveugle-t-on pas même quelquefois jusqu'à se faire un devoir de ménager son corps ? ne va-t-on pas jusqu'à se persuader qu'on est nécessaire au monde, & que c'est une raison supérieure pour se dispenser des loix les plus communes de la mortification chrétienne ? Cependant l'Apôtre l'a dit, & il est vrai ; la pénitence pour être parfaite, doit s'étendre jusqu'à la haine de soi-même, & l'on ne peut bien réparer le péché qu'en crucifiant cette chair de péché, qui est l'ennemi de Dieu : *Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt.*

Gal. 5.

Or le moyen d'arriver là ? souvenons-nous de la mort & considérons les cendres qu'on répand aujourd'hui sur nos têtes, c'est assez ; *Memento ;* occupons-nous de la pensée qu'il faut mourir, & rendons-nous-la familiere, *Memento ;* entrons par de sérieuses & de solides réflexions dans le mystere de ces cendres, *Memento ;* & jamais l'esprit de molleſſe ne l'emportera sur l'esprit de mortification.

Oui, Chrétiens, le souvenir de la mort vous détachera peu à peu & presque malgré vous-mêmes de l'amour de votre corps ; comment cela ? en vous faisant connoître là dessus votre aveuglement & votre injustice. Votre aveuglement ; car dites-moi s'il en fut jamais un plus déplorable que d'idolâtrer un corps qui n'est que poussiere & que corruption, un corps destiné à servir de pâture aux vers, & qui bientôt sera dans le tombeau l'horreur de toute la nature. Or voilà le terme de tous les plaisirs des sens ; c'est là que se réduisent toutes ces graces extérieures de beauté, de santé, de teint, d'embonpoint, qui vous font négliger les plus précieuses graces du salut ; c'est là qu'el-

les vont aboutir : à un corps qui commence déja à ſe détruire, & qui après un certain nombre de jours ne ſera plus qu'un affreux cadavre dont on ne pourra pas même ſupporter la vûe. Ah, mes chers Auditeurs, quelle indignité, qu'une ame chrétienne capable de poſſéder Dieu, s'attache à un ſujet ſi mépriſable ! Vous ſur tout, Meſdames, à qui je parle, & qui avez de la piété, ne devez-vous pas gémir pour ces perſonnes de votre ſexe, qui ſemblent n'être ſur la terre & n'avoir une ame que pour ſervir leur corps ? Combien en voit-on dans le chriſtianiſme uniquement appliquées à le parer, à l'embellir, à le nourrir ? combien en feroient, s'il leur étoit poſſible, l'idole du monde, & en font ſans y penſer une victime de l'enfer ? Puiſque ce corps eſt quelque choſe de ſi vil & de ſi abject; n'eſt on pas bien plus ſenſé de le mépriſer, de le dompter, de l'aſſujettir & de lui faire porter le joug de la pénitence ? pour peu que nous conſultions & la raiſon & la foi, ne doit-on pas rougir de ſe rendre ſi attentifs à étudier ſes goûts, de s'aſſervir à ſes appetits, & de lui donner honteuſement tout ce qu'il demande, & ſouvent plus qu'il ne demande ?

Mais d'ailleurs, quelle injuſtice dans cet amour immodéré de notre corps, ſi nous enviſageons la mort ? Prenez garde à ces trois penſées : Quelle injuſtice envers Dieu, ce Dieu éternel, d'aimer plus que lui un corps ſujet à la pourriture, & de l'aimer, comme dit S. Paul, juſqu'à s'en faire une divinité ? quelle injuſtice envers notre ame, cette ame immortelle, de lui préférer un corps qui doit mourir, & toute immortelle qu'elle eſt, d'abandonner ſa félicité

& ſa gloire aux ſales deſirs d'une chair corruptible ? quelle injuſtice envers ce corps même, de l'expoſer pour des voluptés paſſageres à des ſouffrances qui ne finiront jamais, & de lui faire acheter un moment de plaiſir par une éternité de ſupplices ? Ah ! mes freres, s'écrie S. Chryſoſtome, faiſant une ſuppoſition qui vous ſurprendra, mais qui n'a rien dans le fond que de chrétien & de ſolide ; ſi le corps d'un réprouvé, maintenant enſeveli dans le ſein de la terre, mais pour être un jour enſeveli dans l'enfer, pouvoit au jugement de Dieu s'élever contre ſon ame & l'accuſer, quels reproches n'auroit-il pas à lui faire ſur la cruelle indulgence dont elle a uſé à ſon égard ? Et ſi cette ame qui s'eſt perdue, parce qu'elle a trop aimé ſon corps, pouvoit, au moment que je parle, revenir du lieu de ſon tourment, pour voir ce corps dans le tombeau, quels reproches ne ſe feroit-elle pas à elle-même du criminel attachement qu'elle a eu pour lui ? Diſons mieux, que ne ſe reprocheroient-ils pas l'un à l'autre, ſi Dieu venoit à les confronter ? Permettez-moi de pouſſer cette figure, qui toute irréguliere & tonte outrée qu'elle peut paroître, vous fera plus vivement ſentir la vérité que je vous prêche. Ame infidelle, diroit l'un, deviez-vous me trahir de la ſorte ? falloit-il pour me rendre un moment heureux, me précipiter avec vous dans l'abyſme d'une éternelle damnation ? falloit-il avoir pour moi une ſi funeſte condeſcendance ? falloit-il déférer ſi lâchement à mes inclinations ? ne les deviez-vous pas réprimer ? ne deviez-vous pas prendre l'aſcendant ſur moi ? que ne m'avez-vous condamné aux ſalutaires rigueurs de la pénitence ? pourquoi ne m'avez-vous pas

forcé

forcé à vivre ſelon les régles que Dieu vous obligeoit à me preſcrire ? n'étoit-ce pas pour cela qu'il m'avoit ſoumis à vous ? Mais, corps rébelle & ſenſuel, répondroit l'ame, à qui dois-je imputer ma perte qu'à toi-même ? Je ne te connoiſſois pas, je me laiſſois ſéduire à tes charmes, parce que je ne penſois ni à ce que tu avois été ni à ce que tu devois être : ſi j'avois toujours eu en vue l'affreux état où la mort devoit te réduire, je n'aurois eu pour toi que du mépris, & dans la ſociété qui nous uniſſoit, je ne t'aurois regardé que comme le compagnon de mes miſeres, ou plutôt comme le complice de mes crimes, obligé, par là même, à en partager avec moi les châtimens & les peines.

En effet, Chrétiens, c'eſt de tout tems ce qui a produit dans les ames bien converties non ſeulement ce mépris héroïque, mais cette ſainte haine de leurs corps, c'eſt ce qui a tant de fois opéré dans le chriſtianiſme des miracles de converſion. Il n'en fallut pas davantage à un François de Borgia, pour le déterminer à quitter le monde. La vue du cadavre d'une Reine & d'une Impératrice, qu'il eut ordre de faire ſolemnellement inhumer, & qu'il ne reconnut preſque plus lorſqu'il fallut atteſter que c'étoit elle-même, tant elle lui parut hideuſe & défigurée ; ce ſpectacle acheva de le perſuader, Il ne put voir cette beauté que la mort par un changement ſi ſoudain & ſi prodigieux avoit détruite, ſans former la réſolution de mourir lui-même à toutes les vanités du ſiécle. L'image de la mort en frappant ſes yeux, fit naître dans ſon cœur tous les ſentimens de la pénitence. Car pour-

quoi, ſe dit-il à lui-même & ſe ſont dit comme lui les Saints, pourquoi traiter mollement un corps condamné à la mort? Quand on a prononcé l'arrêt à un criminel, on ne ſe met plus en peine de le bien nourrir: s'il faut encore le ſoûtenir pendant quelques heures, on ſe contente de lui donner le néceſſaire, & l'on ne penſe à lui conſerver la vie que pour lui faire mieux ſentir les douleurs de la mort. Or telle eſt la condition de nos corps: ce ſont des criminels que la juſtice divine a condamnés; l'arrêt en eſt porté, & l'on ne différe l'exécution que de quelques jours; mais ce ſera bientôt. Il ne s'agit donc plus de leur procurer des douceurs & de les flater; il s'agit de les maintenir dans l'ordre de cette juſtice rigoureuſe à laquelle Dieu les a livrés; il s'agit de leur faire déja goûter la mort par la pratique de la pénitence, afin de les préſerver de cette ſeconde & derniere mort, bien plus terrible que la premiere, puiſque c'eſt une mort éternelle: ainſi raiſonne un pécheur pénitent, *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.*

Mais cette haine de ſon corps eſt encore bien plus vive quand il vient à pénétrer dans le myſtere des cendres que l'Egliſe lui préſente; quand remontant, plus haut, & juſqu'aux ſources même de ſa religion, il cherche l'origine d'une ſi ſainte pratique, & qu'il penſe que ces cendres qui dans l'une & dans l'autre loi ont toujours été le ſymbole de la pénitence, n'étoient pas un ſymbole vuide ni une pure cérémonie; quand il ſe repréſente les auſtérités & les macéra-

tions dont elles devoient être accompagnées suivant les régles de l'ancienne discipline ; quand, instruit par les Prophetes, il apprend que le cilice & le jeûne dans l'observance commune des fidéles, étoient inséparables de la cendre : *Accingere cilicio, & conspergere cinere, filia populi mei* ; quand il remarque dans les Conciles, avec quelle sévérité l'on condamnoit à des œuvres pénibles & laborieuses ces sortes de pénitents que Tertullien appelloit *conciliati & concinerati*, couverts de cendres, quoique déja réconciliés. Car enfin, doit dire aujourd'hui dans l'amertume de son ame un homme touché de la vue de ses desordres & de l'esprit de componction, ces pénitents de la primitive Eglise n'étoient pas plus chargés de crimes ni plus coupables que je le suis, & ces cendres qu'on leur imposoit ne devoient pas être pour eux un engagement plus étroit à la pénitence qu'elles le doivent être pour moi. Il seroit donc bien étrange que j'en fisse un usage tout différent, & que cette cérémonie ayant été à leur égard un exercice de mortification & de la plus réelle, de la plus dure mortification, elle n'en fût pour moi que l'apparence & que l'ombre. Il seroit bien indigne, après avoir reçu ces cendres, de penser encore aux divertissements & aux joies profanes du monde, & comme parloit un solitaire, de chercher jusques dans la cendre de la pénitence les délices de la vie.

Jer. 6.

Tertull.

Car quoique nous ne soyons plus à ces prémiers siécles où les pécheurs achetoient si cher la grace de leur absolution & de leur réconciliation, nous n'en devons pas moins

ſatisfaire à Dieu. L'Egliſe a pu adoucir les peines qu'elle avoit ordonnées pour chaque eſpéce de péché ; mais elle n'a rien relâché des peines preſcrites par le droit divin, & Dieu lui-même nous aſſûre qu'il ne s'en relâchera jamais qu'en faveur de la pénitence : il faut donc que ce ſoit la pénitence qui m'acquitte auprès de lui : & comme il s'agit de ſon intérêt, qui maintenant ou après la mort doit être pleinement réparé, il faut que je prenne le bon parti, & que par la pénitence de cette vie je m'épargne la pénitence de l'autre ; il faut qu'en m'impoſant des peines volontaires, qu'en me privant de certains plaiſirs, même permis, qu'en me faiſant quelques violences, qu'en me réduiſant à une vie plus exacte & plus réglée, & qu'uniſſant enfin ma pénitence à la pénitence de Jeſus-Chriſt, je prévienne les affreux châtimens que Dieu réſerve à ceux qui refuſent de ſe punir eux-mêmes. Ah ! mon Dieu, que votre miſéricorde eſt adorable, de nous en quitter à ce prix ; de vouloir bien accepter l'un en échange de l'autre, & de nous remettre ainſi pour une pénitence temporelle une pénitence éternelle !

Prenons, mes chers Auditeurs, des ſentimens ſi raiſonnables ; ce ſont ceux que nous doit inſpirer la cérémonie des cendres. Si nous entrons dans ce Carême, bien pénétrés de ces vérités, le jeûne ne ſera plus un joug trop peſant pour nous, comme il l'eſt pour les chrétiens lâches ; beaucoup moins un ſujet de ſcandale & de péché, comme il l'eſt pour les libertins. Nous l'entreprendrons avec joie, nous le continuerons avec ferveur, & nous

l'acheverons avec conſtance. Heureux de nous trouver engagés par un précepte à ce qui nous eſt d'ailleurs ſi utile & ſi néceſſaire, nous ne ferons point tant les délicats ; mais pour peu que nous ſoyons diſpoſés à nous faire juſtice, nous avouerons, que ſi le jeûne nous paroît impoſſible, cette impoſſibilité prétendue n'eſt qu'un pur défaut de notre volonté. Nous ne raiſonnerons point tant ſur notre ſanté ni ſur notre tempérament, mais nous nous ſouviendrons que nous ſommes enfants de l'Egliſe & pécheurs devant Dieu ; enfants de l'Egliſe, & par conſéquent que nous devons lui obéir ; pécheurs devant Dieu, & par conſéquent que nous devons l'appaiſer ; car c'eſt là de quoi nous rendrons compte à Dieu, dit S. Bernard, ou de quoi nous devons nous rendre compte à nous-mêmes, ayant plus d'égard à notre état & à notre profeſſion qu'à nos forces & à notre complexion : *Non de complexione judicandum, ſed de profeſſione.* Nous ne nous prévaudrons point pour rompre le jeûne d'une indiſpoſition légère, puiſque ſuivant cette régle la loi du jeûne deviendroit une loi chimérique, & qu'il n'y auroit plus perſonne dans le chriſtianiſme qui n'en fût exempt. Nous ne craindrons pas même en l'obſervant de nous incommoder, puiſqu'il eſt vrai que ſi le jeûne ne nous incommodoit en rien, il ne ſeroit plus ce qu'il doit être ; nous ne demanderons plus de fauſſes diſpenſes, perſuadés qu'on ne trompe point Dieu, & que toutes les diſpenſes des hommes ne ſont rien, ſi elles ne ſont reçues & autoriſées de Dieu ; bien loin de nous plaindre que l'Egliſe en établiſſant le jeûne *Bernard.*

du Carême, ou, comme il eſt plus vraiſemblable, en nous le propoſant & nous l'expliquant, ait trop exigé de nous, nous ſerons ſurpris qu'elle nous ait tant ménagés, & nous aurons honte que ce ſoit notre lâcheté qui l'ait en quelque ſorte réduite à nous traiter avec tant d'indulgence. Ce n'eſt pas aſſez; & après avoir rempli ce que l'Egliſe nous ordonne dans le commandement du jeûne, nous ne croirons pas pour cela avoir ſatisfait au precépte naturel de la pénitence; nous ferons état que ce qu'elle a réglé, ne nous exempte pas de ce qu'elle a, du reſte, abandonné à notre prudence & à notre zéle. Et c'eſt ainſi que la penſée de la mort & la vûe des cendres ſervira à humilier notre orgueil, à mortifier notre délicateſſe; & que l'humilité nous conduira à la vraie gloire, & la pénitence au ſouverain bonheur que je vous ſouhaite, &c.

SERMON

POUR LE PREMIER JEUDI DU CARÊME.

Sur la Communion.

Ait illi Jeſus: ego veniam, & curabo eum. Et reſpondens Centurio, ait: Domine, non ſum dignus ut intres ſub tectum meum.

Jeſus-Chriſt dit au Centenier : j'irai moi-même & je le guérirai ; mais le Centenier lui répondit : Seigneur, je ne ſuis pas digne que vous entriez dans ma maiſon. En S. Mathieu, chapitre 8.

VOilà, Chrétiens, entre Jeſus-Chriſt & le Centenier une eſpéce de combat ; mais dans ce combat qu'admirons-nous davantage, ou la charité d'un Dieu ou l'humilité d'un payen ? je puis dire qu'il n'y eut jamais de conteſtation plus ſainte ni plus propre tout enſemble & à nous inſtruire & à nous édifier. Le

Sauveur du monde par un mouvement de ſa charité bienfaiſante veut aller en perſonne dans la maiſon du Centenier, & le Centenier ne croit pas pouvoir accepter cet honneur. Le Fils unique de Dieu dont la miſéricorde n'a point de bornes, lui dit qu'il ira, & que par ſa préſence il guérira ſon ſerviteur paralitique; *Ego veniam & curabo eum :* mais le Centenier confus d'une ſi inſigne faveur, proteſte hautement qu'il ne la mérite pas, & s'en reconnoît indigne; *Domine, non ſum dignus.* Prenez garde, s'il vous plaît, c'eſt un Gentil à qui Jeſus-Chriſt en qualité de Meſſie n'a point été encore annoncé ni révélé comme aux Juifs; & cependant tout Gentil qu'il eſt, il ſe ſent déjà prévenu pour ce Meſſie qui lui parle, d'une idée ſi haute & d'un reſpect ſi profond qu'il ne peut même conſentir à recevoir ſa viſite, Humilité, s'écrie S. Auguſtin, qui procéda d'une foi vive & ardente, & qui par un effet ſi ſenſible de la grace du Rédempteur, forma dès-lors dans ce Gentil, non ſeulement un véritable Iſraélite, mais un parfait chrétien; humilité que J. C. agréa, que J. C. admira, dont J. C. fit l'éloge; mais à laquelle il eſt pourtant vrai qu'il ne déféra pas, puiſque ce fut au contraire pour cela même qu'il perſiſta à vouloir entrer chez le Centenier.

Arrêtons-nous là, mes chers Auditeurs, & pour profiter ſelon le deſſein de Dieu, d'un ſi grand exemple, appliquons-nous tout le myſtere de cet Evangile; car, comme dit S. Chryſoſtome, ce qui ſe paſſe entre Jeſus-Chriſt & le Centenier ſe renouvelle encore aujourd'hui entre Jeſus-Chriſt & nous. Je m'explique : ce même Sauveur inſtituant la divine Euchariſtie,

nous a laiſſé un Sacrement par où il prétend ſe communiquer à nous, & habiter, tout Dieu qu'il eſt, corporellement en nous; un ſacrement par où il vient en perſonne nous viſiter & guérir nos infirmités ſpirituelles & nos foibleſſes. Quand donc nous nous préparons à le recevoir dans ce myſtere adorable, il nous dit encore avec autant de vérité qu'il le dit alors: *Ego veniam, & curabo:* j'irai, & en quelque état de langueur que vous ſoyez, ſi de bonne foi vous voulez être guéris, je vous guérirai; & nous par un ſincere aveu de notre foibleſſe & de notre néant, nous lui répondons comme le Centenier: non, Seigneur, je ne ſuis pas digne que vous veniez à moi & dans moi; car ce ſont les paroles vénérables que l'Egliſe nous met dans la bouche, lorſque ce Dieu de gloire caché ſous les ſacrés ſymboles, eſt ſur le point d'entrer dans nous; *Domine, non ſum dignus:* paroles efficaces qui, ſelon l'ingénieuſe remarque de St. Auguſtin, ont la vertu d'opérer dans l'ame chrétienne un miracle tout oppoſé à ce qu'elles ſignifient, puiſqu'en même tems que nous les proférons, elles font ceſſer l'indignité que nous nous attribuons, & nous donnent à l'égard de Jeſus-Chriſt & de ſon Sacrement un fonds de mérite que ſans elles nous n'aurions pas: paroles, qui par un ſecret merveilleux de la grace nous conduiſent au terme même dont elles ſemblent nous éloigner, puiſque dans la doctrine de tous les Peres, la premiere & l'eſſentielle diſpoſition pour approcher dignement du corps de Jeſus-Chriſt, eſt de nous en croire & de nous en confeſſer indignes: paroles enfin, qui marquent au Fils de Dieu notre humilité, ſans mettre un obſtacle à ſa charité, & qui

loin de le détourner de nous, lui ſervent d'attrait pour venir à nous.

Mais qu'arrive-t-il, Chrétiens? ſuivez ma penſée : nous nous appliquons ces paroles ſouvent au-delà des intentions même de J. C. & pour en uſer trop ſelon nos vûes, nous nous mettons en danger d'aller directement contre les vûes de ce Dieu Sauveur : comment cela? le voici : Jeſus-Chriſt nous recherche dans ce Sacrement, & nous nous en retirons; il veut par un excès de ſon amour nous honorer de ſes ſaintes viſites, & nous nous y oppoſons; il nous demande l'entrée dans notre cœur, & ſous des prétextes non ſeulement ſpécieux, mais religieux, nous la lui refuſons; car pour nous diſculper de ce refus, nous nous retranchons ſur notre indignité, & nous diſons, mais par un eſprit peut-être bien différent de celui du Centenier, Seigneur, je ne ſuis pas digne, *Domine, non ſum dignus.* Comme cette excuſe eſt la plus apparente & la plus commune, j'ai cru devoir m'y attacher, non pas abſolument pour la combattre, non pas auſſi pour l'autoriſer, mais pour l'examiner dans ce diſcours & pour avoir lieu de vous inſtruire des plus ſolides & des plus importantes vérités qui regardent la pratique & l'uſage de la communion : quel beſoin pour cela n'aurai-je pas des lumieres du Ciel? Demandons-les par l'interceſſion de la mere de Dieu. *Ave Maria.*

S'Eloigner de la communion dans la vûe de ſon indignité, c'eſt une excuſe, Chrétiens, qui ſelon ſa qualité & les diſpoſitions de ceux qui s'en ſervent, peut avoir des caracteres bien différens, & mon deſſein, dont voici d'abord

l'idée, eſt de vous répreſenter aujourd'hui la différence de ces caracteres pour vous faire juger de la nature de cette excuſe, & des bonnes ou des mauvaiſes conſéquences qu'on en peut tirer : car il y a dans le chriſtianiſme deux ſortes de perſonnes qui ſe fondent ſur ce principe & qui peuvent dire avec le Centenier ; Seigneur, je ne ſuis pas digne que vous entriez chez moi ; les juſtes qui vivent dans la pratique de la Loi de Dieu, & les pécheurs qui ſont engagés dans les deſordres d'une vie criminelle : pour les juſtes, on ne peut guéres douter que ce ne ſoit un ſentiment d'humilité qui les fait parler de la ſorte ; mais de ſçavoir juſqu'à quel point cette humilité doit être portée, & s'il eſt raiſonnable qu'elle aille juſqu'à les éloigner en effet de Jeſus-Chriſt & de ſon Sacrement ; de ſçavoir ſi la privation de la divine Euchariſtie peut être cenſée pour une ame juſte un exercice ordinaire de pénitence, & ſi cette eſpéce de pénitence eſt conforme aux intentions du fils de Dieu, ſi elle s'accorde avec la fin & l'inſtitution de ce myſtere, ſi elle répond à l'uſage de la primitive Egliſe, ſi elle eſt reçue ou approuvée par l'Egliſe des derniers ſiécles, ſi les Peres l'autoriſent & ſi elle peut être utile ; en un mot, de ſçavoir ſi J. C. en tant qu'il eſt contenu dans le Sacrement de ſon corps, ſe tient honoré que les juſtes au lieu d'aller à lui, ſe retirent de lui, & ſi c'eſt lui rendre un vrai reſpect en tant qu'il eſt le pain de vie, que de ſe contenter ſeulement de le révérer & de l'adorer ſans le manger ; ce ſont des queſtions, mes chers Auditeurs, où bien des raiſons particulieres & générales m'empêchent d'entrer & que je vous laiſſe à examiner vous-mêmes : outre qu'il ſeroit aſſez difficile de

vous rien dire de nouveau ſur cette matiere ; peut-être le fruit en ſeroit-il moindre que je ne le dois prétendre d'un diſcours uniquement conſacré à l'édification de vos ames.

Parlons donc préciſément des pécheurs, qui bien plus que ſaint Pierre ont droit de dire à Jeſus-Chriſt ; retirez-vous de moi, parce que
Luc. 5. je ſuis pécheur, *Exi à me, quia homo peccator ſum* : je les diviſe comme en trois eſpéces. J'appelle les premiers pécheurs ſinceres ; les ſeconds, pêcheurs aveugles ; & les derniers, pécheurs hypocrites & diſſimulés. Pécheurs ſinceres, qui traitent avec Dieu de bonne foi, & qui ne ſont pas trompés ; pécheurs aveugles, qui ne ſe connoiſſent pas & qui ſe trompent eux-mêmes ; enfin, pécheurs hypocrites & diſſimulés, qui couvrent leur libertinage d'un voile de piété & affectent de tromper les autres. Les premiers ont de la religion & agiſſent par eſprit de religion ; les ſeconds, quoiqu'ils aient de la religion, ſe flatent & ſont dans l'erreur de croire qu'ils agiſſent par religion ; & les derniers, quoiqu'ils veuillent paroître agir par religion, n'ont dans le fond nulle religion : or ces trois ſortes de pécheurs peuvent tenir le langage de ce Centenier de notre Evangile, *Domine, non ſum dignus*, & s'excuſer de communier ſur ce qu'ils s'en jugent indignes. Mais, quoiqu'ils le diſent également, ils n'en doivent pas être également crus ; car pour continuer à vous développer mon deſſein, dans les premiers, c'eſt à dire, dans les pécheurs ſinceres, cette excuſe eſt une raiſon ; dans les ſeconds, c'eſt-à-dire, dans les pécheurs aveugles, cette excuſe eſt un prétexte ; & dans les derniers, c'eſt-à-dire, dans les pécheurs hypocrites & libertins,

cette excuſe eſt un abus & même un ſcandale ; voilà ce que j'ai à vous montrer : mais ce n'eſt pas aſſez ; car à cela j'ajoûte trois choſes qui vous feront connoître ces trois caracteres de pécheurs & qui doivent être pour vous d'une grande inſtruction. Dire, je ne communie pas, parce que j'en ſuis indigne, c'eſt une raiſon dans un pécheur ſincere, mais moi je dis que cette raiſon a beſoin d'être éclaircie ; c'eſt un prétexte dans un pécheur aveugle qui ſe flate, & il eſt important de lui ôter ce prétexte ; c'eſt un abus & un ſcandale dans un pécheur hypocrite, & il eſt de mon devoir de combattre ce ſcandale & cet abus : voilà tout le ſujet de votre attention.

I. PART.

POur bien expliquer ma premiere penſée, je parle, Chrétiens, d'un pécheur qui ne laiſſe pas au milieu de ſes deſordres de conſerver le fond de ſa religion, qui traite au moins de bonne foi & ſincerement avec Dieu, qui reconnoît le malheureux état de ſa conſcience, qui confeſſe ſon péché, qui en gémit & qui le déplore, mais qui ne ſe ſent pas néanmoins encore parfaitement diſpoſé à la quitter : s'éloigner alors de la communion parce que l'on s'en trouve indigne, j'avoue que c'eſt une raiſon & une raiſon très-bien fondée, puiſqu'il eſt évident & de la foi même, que le pécheur, tandis que ſon péché ſubſiſte, ne peut approcher de ce Sacrement, ſans ſe rendre coupable d'un ſacrilége ; mais je dis, mes chers Auditeurs, que cette raiſon a beſoin d'être éclaircie, & cet éclairciſſement conſiſte à vous faire voir que le pécheur n'en doit pas demeurer là, c'eſt-à-dire qu'il ne doit pas tellement s'éloigner de la

communion pour ſon indignité, qu'il croye en s'abſtenant de participer au divin myſtere, avoir ſatisfait pleinement à ſon devoir; mais qu'il doit être perſuadé d'un autre principe non moins eſſentiel ni moins inconteſtable, je veux dire de l'obligation où il eſt de ſortir au plutôt & inceſſamment de l'état de ſon indignité pour pouvoir être admis à la table du Seigneur; enſorte que la communion même lui ſoit un motif, mais un motif preſſant, qui le réduiſe à la néceſſité de ſe convertir, & que dans la vûe de l'adorable Sacrement dont ſon péché le tient éloigné, il faſſe les derniers efforts pour mériter par une véritable & prompte pénitence de s'en approcher: voilà, s'il connoît bien ſes devoirs, la diſpoſition où il doit être, & ſans laquelle je prétends qu'il n'y a rien de ſolide dans ſa conduite.

Car la grande maxime, Chrétiens, ſur laquelle doit rouler toute la conduite d'un pécheur en ce qui regarde l'uſage de la communion, eſt de ne ſéparer jamais ces deux vérités, qui ſont deux régles inviolables dans le chriſtianiſme; l'une, que Jeſus-Chriſt nous commande de manger ſa chair, & l'autre, qu'il nous défend de la manger indignement; l'une, que la chair de cet Homme-Dieu doit être la nourriture de nos ames, & l'autre, que cette nourriture, quoique par elle-même ſalutaire, devient un poiſon pour quiconque en uſe dans l'état du péché; l'une, que comme il eſt impoſſible d'entretenir la vie naturelle ſans le ſecours des alimens, auſſi eſt-il impoſſible d'entretenir, ſans la Ste. Euchariſtie, la vie de la grace; & l'autre, que comme les alimens dans un corps malade; bien loin de le fortifier & de le nourrir, l'affoi-

bliſſent & ſe tournent en corruption, juſqu'à détruire le principe de la vie, ainſi la divine Euchariſtie cauſe-t-elle la mort à tout homme qui, ſans avoir purifié ſon cœur, eſt aſſez téméraire pour la recevoir. Si le pécheur s'attache à l'une de ces vérités ſans y joindre l'autre, il s'égare & il ſe perd; mais s'il les embraſſe toutes deux il commence à entrer dans la voie de Dieu; car écoutez comment il raiſonne: J. C. me défend de manger ſa chair & me ſépare de lui tandis que le péché régne en moi; il ne faut donc pas que je la mange dans l'état préſent où je ſuis: mais il m'avertit d'ailleurs que ſi je ne la mange pas, je n'ai pas en moi, ni ne puis avoir cette vie ſurnaturelle qui fait la ſanctification & le bonheur des juſtes; il faut donc, quoi qu'il m'en coûte, que je ſorte de l'état où je ſuis pour me rendre capable de la manger. Je ne puis me diſpenſer d'obéïr à l'un & à l'autre de ces deux commandemens; au premier, pour l'intérêt de J. C. au ſecond, pour mon intérêt propre. Si je communie indignement, je profane le corps du Seigneur; voilà l'intérêt de J. C. à quoi je dois pourvoir: ſi je ne communie pas, je ſuis homicide de mon ame, en la privant de ce qui ſeul peut la nourrir & la faire vivre; voilà mon intérêt propre que je dois ſauver. Si je mange ce pain des Anges, moi pécheur & demeurant pécheur, je le mange à ma condamnation; mais d'ailleurs ſi je ne le mange pas, il eſt ſûr que je périrai. Il ne me reſte donc qu'un parti à prendre, & qu'il faut que je prenne néceſſairement, ſçavoir de changer de vie, de renoncer à mon péché, de rentrer en grace avec Dieu, & de me mettre en état de manger ce pain vivant, afin qu'il puiſſe être

pour moi un pain vivifiant ; car je ſatisferai par là à ce qui regarde l'honneur de Jeſus-Chriſt, & je ſatisferai par là même à ce qui regarde mon avantage particulier ; ainſi j'accomplirai tout ce que Dieu exige de moi, qui eſt que je mange & que je vive de ce pain en le mangeant utilement. Voilà, dis-je, comment il raiſonnera, & ce raiſonnement encore une fois ſera la cauſe déterminante & infaillible de ſa converſion, au lieu que s'il s'arrête uniquement à ſon indignité, il en demeurera toujours au terme d'une vie criminelle ſans rien réſoudre pour ſon ſalut, & ſans faire aucune démarche pour retourner promptement à Dieu.

Or ce principe, Chrétiens, que le pécheur lui-même doit s'appliquer, eſt encore celui dont les miniſtres de Jeſus-Chriſt doivent ſe ſervir en travaillant à ſon inſtruction. De ces deux préceptes que je viens de vous expliquer, ils ne doivent jamais lui repréſenter l'un ſans le faire au même tems ſouvenir de l'autre ; pourquoi ? parce que l'un ſans l'autre ne lui peut être qu'inutile ou même préjudiciable ; car ſi vous remontrez ſans ceſſe à un pécheur l'affreux danger d'une communion indigne, ſans jamais lui parler de la néceſſité indiſpenſable d'une bonne communion, vous le portez à ne communier jamais, contre le commandement du fils de Dieu, *Niſi manducaveritis carnem filii hominis, non habebitis vitam in vobis :* au contraire, ſi vous lui parlez ſeulement de la néceſſité de communier, ſans jamais lui faire craindre le danger d'une communion indigne, vous lui donnez lieu de faire bien des communions imparfaites & même ſacriléges, contre le commandement de ſaint Paul, *Probet autem ſeipſum*

Joan. 6.

1. *Cor.* 11.

homo. Et voilà, mes chers Auditeurs, permettez-moi de faire ici une réflexion dont je ſuis certain que vous conviendrez avec moi, voilà quelle a été la ſource de tous les maux qu'a produits la diverſité des opinions qu'on a vûe de tout tems dans l'Egliſe, & qui ſouvent a partagé les eſprits touchant l'uſage du Sacrement de nos Autels; les uns bornant leur zéle à intimider les pécheurs, pour les éloigner des ſaints myſteres; & les autres à leur donner de la confiance, pour les en approcher; ceux-ci leur répétant mille fois ces paroles terribles, *Qui manducat indignè, judicium ſibi manducat & bibit*; & ceux-là les invitant toujours par ces paroles conſolantes, *Qui manducat hunc panem, vivet in æternum*; les premiers réduiſant toute leur conduite à donner horreur des communions indignes; & les ſeconds ſemblant la rapporter toute à exciter dans les cœurs le deſir d'une ſainte communion, ni les uns ni les autres ne s'uniſſoient parfaitement pour l'exécution des deſſeins de Jeſus-Chriſt. S'ils étoient convenus enſemble, on auroit fait de leurs divers ſentimens un tempérament admirable dont l'Egliſe auroit profité, & qui étoit le grand moyen de ſanctifier les pécheurs; mais parce qu'ils ne s'entendoient pas, & que chacun d'eux peut-être abondoit en ſon ſens, ni les pécheurs ni l'Egliſe n'en tiroient l'avantage que Dieu prétendoit; car ceux qui n'avoient dans la bouche que les anathêmes de la parole de Dieu contre les abus de la communion, ſans jamais rien dire qui pût ſervir d'attrait à ce Sacrement, alloient peu à peu à en abolir l'uſage, & à faire diſparoître de la table de l'Epoux tous les conviés; mais ceux auſſi qui ne penſoient qu'à donner une haute idée des

Ibid.

Joan. 6.

fruits de la communion, & qui ſe propoſoient d'attirer à la table du Sauveur un grand nombre de conviés, ſe mettoient au hazard comme les les ſerviteurs de la parabole, d'y attirer indifféremment les bons & les mauvais; ce qu'ils diſoient de part & d'autre pouvoit être vrai, & cependant ils ne diſoient ni de part ni d'autre ce qui devoit produire l'entier effet du Sacrement de Jeſus-Chriſt, parce que chacun n'en diſoit qu'une partie. Que falloit-il donc? c'eſt la judicieuſe remarque du ſaint Evêque de Geneve: il falloit dire tout, & joindre aux menaces de ceux-ci les invitations de ceux-là. Dire aux pécheurs: craignez d'approcher de cette ſainte table, & craignez de n'en approcher pas; craignez d'en approcher ſi vous n'avez pas la robe de noces, qui eſt la grace, & craignez de n'en approcher pas, parce qu'il n'y a que les ennemis de Dieu qui en ſoient exclus. La viande qui vous eſt préſentée eſt mortelle pour vous ſi vous n'en faites pas un juſte diſcernement par l'eſprit de la foi; mais comprenez auſſi que c'eſt une viande ſalutaire, ſans laquelle le fils de Dieu ne demeurera point en vous, ni vous en lui: ainſi tremblez en recevant cette viande; car trembler reſpectueuſement, c'eſt même une des diſpoſitions néceſſaires pour la recevoir: mais tremblez encore davantage ſi vous ne la recevez pas, parce que vous ne voulez pas y apporter la préparation néceſſaire: voilà comment il falloit parler.

Et c'eſt, Chrétiens, le langage qu'ont tenu tous les Peres de l'Egliſe, quand ils ſe ſont expliqués ſur cette matiére; comme ces grands hommes étoient conduits par l'eſprit de Dieu, ils n'ont eu garde de ſéparer ces deux choſes,

qu'ils ſçavoient bien n'avoir jamais été ſéparées dans l'intention du Sauveur du monde. Eprouvons-nous, dit S. Chryſoſtome, & jugeons-nous, de peur qu'en participant au corps de J. C. nous n'attirions ſur nos têtes des charbons de feu, c'eſt-à-dire l'indignation de Dieu & ſes vengeances. Car ainſi ce Pere s'exprimoit-il, & ſes paroles étoient capables d'inſpirer aux fidéles qui l'écoutoient de la frayeur; mais en même tems il y ajoûtoit le correctif: Or je ne vous dis point ceci afin que vous n'y participiez pas, à Dieu ne plaiſe, mais pour vous engager à y participer avec les diſpoſitions & ſelon les régles que la loi de Dieu vous preſcrit: *Hoc autem non dico ut non accedatis, ſed ut temerè non accedatis.* Car de même, pourſuivoit-il, que d'y participer indiſcrétement, c'eſt s'expoſer à ſe perdre, auſſi n'y point participer, c'eſt la ruine & la mort de l'homme chrétien: *Nam ſicut temerè accedere periculum eſt, ita omnino non accedere fames eſt & mors.* J'en vois parmi vous, diſoit S. Auguſtin, qui ſe retirent de la communion, parce qu'ils ſe ſentent coupables; *Adverto nonnullos ex vobis communionem declinare, idque ex conſcientiâ gravium delictorum*: & moi, reprenoit-il, déciſion importante de ce ſaint Docteur, je leur déclare que s'ils s'en tiennent préciſément là, ils ne font qu'augmenter le poids & le nombre de leurs péchés, en commettant encore un nouveau péché, & ſe privant du plus néceſſaire & du plus ſouverain reméde: *Hoc eſt enim reatum congregare, & remedium declinare.* Je vous conjure donc, mes Freres, concluoit-il, que ſi quelqu'un de vous ſe juge indigne de la communion, il travaille à s'en rendre digne, parce que quiconque n'eſt pas digne de

Chryſ.

Idem.

Auguſt.

Idem.

Idem. ce Sacrement, n'eſt pas digne de Dieu : *Quapropter hortor vos, Fratres, ut ſi quis ex vobis indignum ſe communione Eccleſiaſticâ putat, dignum ſe faciat.* Voilà comment parloient les Peres ; or ce qu'ils diſoient généralement & abſolument, eſt encore plus vrai par rapport à ce ſaint tems où le précepte de J. C. déterminé par celui de l'Egliſe, impoſe aux fidéles une obligation expreſſe & particuliere de communier. Telle eſt la ſolemnité de Pâques ; à laquelle nous devons nous préparer chaque jour de ce Carême, & qui ne peut être célébrée dans le chriſtianiſme que par la manducation de l'agneau, qui eſt J. C. Car ſe contenter alors de menacer un pécheur de la colere de Dieu, s'il eſt aſſez téméraire pour communier dans l'état de ſon péché, & ne le pas menacer de la colere du même Dieu s'il ne quitte ſon péché, & s'il ne communie pour ſatisfaire à ce commandement, *Niſi manducaveritis* ; c'eſt ne l'inſtruire qu'à demi & lui donner lieu de fomenter par là ſon impénitence. Il faut lui ſignifier l'ordre du maître, j'entends du grand maître, en lui diſant ce que le Sauveur par deux de ſes diſciples envoya dire à cet homme dont il avoit choiſi la maiſon pour y faire la Pâque : *Magiſter dicit, apud te facio Paſcha.* C'eſt chez vous, mon Frere, ainſi doit-on parler à un pécheur, c'eſt chez vous ou plutôt dans vous que le myſtere de la Pâque doit être accompli, puiſque le tems approche où J. C. qui eſt la véritable Pâque des chrétiens, veut & doit être reçu de vous dans l'adorable Euchariſtie ; vous n'y êtes pas diſpoſé, mais c'eſt pour cela même qu'on vous l'annonce de bonne heure, afin que vous vous y diſpoſiez & que

Matth. c. 26.

vous vous y diſpoſiez ſérieuſement, promptement, efficacement. Car il n'y a point ici de milieu pour vous : demeurant dans votre péché, & ne vous y diſpoſant pas, vous ne pouvez éviter d'être ou un profanateur ou un déſerteur du Sacrement de Jeſus-Chriſt : un profanateur, ſi vous mangez cette Pâque ſans vous y être préparé par une converſion ſincere ; un déſerteur, ſi faute de préparation & de converſion vous vous trouvez hors d'état de la manger. De prétendre qu'on a eu tort de vous réduire à cette extrémité, c'eſt vouloir controller la conduite, & de l'Egliſe qui eſt votre mere, & de Jeſus-Chriſt qui eſt votre Dieu : de dire que cette extrémité peut vous porter à des abus, c'eſt vouloir vous juſtifier par votre propre deſordre, qui conſiſte à abuſer de tout ; même des choſes les plus ſaintes. Quoi qu'il en ſoit, voici la peine dont l'Egliſe, en vertu du pouvoir qu'elle a de lier & de délier, eſt en droit, ſelon les Canons, de punir votre deſobéiſſance ; ſçavoir, de vous retrancher de ſa communion comme un membre ſcandaleux, quand par l'endurciſſement de votre cœur ou par un attachement opiniâtre à l'objet de votre paſſion, vous venez à vous ſéparer vous-même de la communion du corps de J. C. Elle n'a point prétendu par là vous dreſſer un piége, ni vous expoſer au péril d'ajouter péché ſur péché ; mais comme une mere zélée, elle a prétendu vous faire un devoir néceſſaire, un devoir indiſpenſable de ce qu'il y a dans le chriſtianiſme que vous profeſſez, de plus ſalutaire pour vous & de plus ſacré. Pour cela il faut rompre vos liens, & ſortir des engagemens criminels où vous êtes ; mais c'eſt juſtement à

quoi tend le précepte de la communion. Pour cela il faut arracher l'œil qui vous ſcandaliſe, c'eſt-à-dire, renoncer à ce commerce qui eſt le ſcandale de votre vie; mais c'eſt en quoi vous devez admirer le précepte de la communion, qui vous force, pour ainſi dire, à ce qui doit faire, ſelon Dieu, tout votre bonheur.

Et en effet, quel a été le deſſein de l'Egliſe quand elle a établi ces loix rigoureuſes contre les pécheurs endurcis, qui déſobéiſſent à ſes ordres & qui négligent de célébrer la Pâque? Elle a voulu les obliger, les néceſſiter, & puiſque le Saint-Eſprit même s'en explique ainſi, les contraindre en quelque maniere à ſe purifier par la pénitence pour meriter d'être admis à la table de Jeſus-Chriſt: *Compelle intrare.* Voilà l'utile contrainte dont elle uſoit autrefois, & la ſainte violence qu'elle faiſoit à ces ſortes de pécheurs. Car tout pécheurs qu'ils étoient, ne ceſſant pas d'être chrétiens & ſes enfans, elle ſe promettoit de leur religion & de leur foi, qu'ils ne ſeroient jamais aſſez endurcis pour ſe préſenter à cette table ſans s'être auparavant bien éprouvés: auſſi, touchés eux-mêmes, quoique pécheurs, d'un reſpect religieux & d'une profonde vénération pour ce Sacrement, ils faiſoient dans la vue de le recevoir, ce que jamais ſans cela ils n'auroient fait; je veux dire, qu'on voyoit en eux des changemens & des réformes, à quoi tout autre motif ne les auroit jamais engagés. Cette obligation de manger la chair d'un Dieu, & d'ailleurs cette horreur de la manger indignement, voilà ce qui les convertiſſoit, voilà ce qui leur faiſoit prendre toutes les meſures néceſſaires pour rentrer en grace avec Dieu, voilà ce qui arrachoit de leurs cœurs les

Luc. *c.* 14.

paſſions les plus dominantes. Vous me direz encore une fois que de la venoient auſſi les ſacriléges : & moi je réponds qu'il n'y a rien en effet de ſi ſacré que l'homme ne puiſſe profaner, mais qu'il eſt toujours vrai que le danger de cette profanation n'a point empêché le Sauveur du monde d'obliger tous les fidéles à manger ſa chair, ſous peine d'une éternelle mort; & que l'Egliſe ſon épouſe n'auroit pas agi conformément à ſes intentions, ſi dans le même tems qu'elle publie aux fidéles l'anathême de ſaint Paul contre les communions indignes, elle ne les réduiſoit, par ſes cenſures, à l'heureuſe néceſſité d'en faire de ſaintes & de profitables.

Cependant pour ne pas joindre ces deux vérités, voici, mes chers Auditeurs, les deux écueils où conduit aujourd'hui l'eſprit du ſiécle. Pourvu qu'on perſuade à un pécheur & qu'on obtienne de lui qu'il faſſe au dehors ſon devoir de chrétien, & qu'il s'approche des autels, on croit avoir beaucoup gagné. Avec cela, & cela ſeul, on loue ſa religion, on ne doute point de ſa converſion, on ſe promet tout de ſa perſévérance : c'eſt le premier écueil. Mais d'ailleurs auſſi pourvu qu'on faſſe entendre à un pécheur qu'il n'y a point de communion pour lui tandis qu'il eſt dans l'habitude de ſon péché, on croit avoir tout fait ; & ſi ce pécheur confeſſant ſon indignité, ſe tient éloigné des autels, on en eſt content, comme s'il avoit accompli toute la juſtice : avec cela qu'il perſévere dans ſon libertinage, on le tolere, on le ſouffre. Vous diriez que l'éloignement de la communion mette tout le reſte à couvert, & qu'il lui ſoit permis alors de vivre avec impunité, & ſelon tous les deſirs de ſon cœur. Du premier de ces

deux abus que s'enſuit-il ? que parmi ceux qui communient il y en a tant de foibles, tant d'aſſoupis & de languiſſans, & pour uſer du terme de ſaint Paul, tant qui dorment du ſommeil de la mort : *Ideò inter vos multi infirmi & imbecilles, & dormiunt multi.* Et qu'arrive-t-il du ſecond ? que, parmi ceux qui ne communient pas, il y en a tant de ſcandaleux, qui ſont aujourd'hui comme en poſſeſſion de ne donner plus à l'Egliſe nulle marque de chriſtianiſme, puiſque la plus eſſentielle marque qui nous diſtingue en qualité de chrétiens, eſt ſelon l'Apôtre, la participation du corps de Jeſus-Chriſt. De là vient que par un excès de relâchement, & même par une malheureuſe preſcription, on ne s'étonne preſque plus de voir des mondains & des mondaines, qui de notoriété publique ſemblent depuis pluſieurs années s'être eux-mêmes librement & volontairement excommuniés ; & qu'au mépris de la réligion, ces canons & ces loix ſi ſaintes qui puniſſoient un tel deſordre, ne ſont ou paroiſſent n'être plus de nul uſage. Décadence qui plonge dans l'amertume les vrais Paſteurs, & qui les jette dans le trouble lorſqu'ils ſont témoins de la perte de tant d'ames. Et tout cela, je le répéte, parce qu'on n'inſtruit pas aſſez les pécheurs de leurs devoirs, parce qu'on ne leur en fait pas connoître toute l'étendue, parce qu'on leur fait ſeulement éviter un ſcandale par un autre ſcandale ; le ſcandale de la mauvaiſe communion, par le ſcandale de l'impénitence & de l'irreligion ; ou le ſcandale de l'irreligion & de l'impénitence, par le ſcandale de la mauvaiſe communion : au lieu de leur faire bien entendre qu'il ne ſuffit pas de retrancher l'un ou l'autre ſcandale, mais qu'il faut tout à la

1. Cor. 11.

fois ſe préſerver de l'un & de l'autre.

Car c'eſt pour les pécheurs, ô mon Dieu, comme pour les juſtes, que votre Sacrement eſt inſtitué. Je ne dis pas pour les pécheurs impénitens, mais pour les pécheurs convertis, pour les pécheurs changés & ſanctifiés. Tandis que vous étiez ſur la terre, adorable Sauveur, vous n'avez pas dédaigné de manger à la table des pécheurs; maintenant par une conduite bien différente, mais toujours par le même eſprit, vous admettez les pécheurs pénitens à votre table: &. comme autrefois vous mangiez à la table de ces pécheurs que votre grace convertiſſoit, bien plus volontiers qu'à la table des Phariſiens orgueilleux & ſuperbes; auſſi puis-je dire pour la conſolation de mes Auditeurs & pour la mienne, qu'il n'y a point de chrétiens plus favorablement reçus de vous que les pécheurs qui ſe convertiſſent & qui renoncent à leur péché, pour ſe rapprocher de vous. Mais cela, comme j'ai dit, ſuppoſe que ce ſont des pécheurs ſinceres & qui agiſſent de bonne foi; car ſi ce ſont des mondains qui s'aveuglent & qui ſe flatent, le reſpect prétendu qu'ils alléguent pour s'éloigner du Sacrement de J. C. n'eſt plus une raiſon à éclaircir, mais un prétexte que je dois lever dans la ſeconde partie.

IL n'eſt rien de plus ſubtil que l'eſprit du monde pour nous conduire à ſes fins, ni rien de plus artificieux pour donner aux choſes la couleur & la forme qu'il lui plaît, quand il s'agit de nous éblouir & de nous tromper dans le diſcernement que nous avons à faire des voies de Dieu; car il n'y a point alors de motif ſpécieux qu'il ne nous propoſe, & ſouvent

II. PART.

nous nous y laiſſons ſurprendre juſqu'à nous perſuader & à croire qu'en nous éloignant même de Dieu, nous honorons Dieu. Or voilà le caractere de ces autres pécheurs dont j'ai préſentement à vous parler, je veux dire de ces mondains, qui ſe flatant d'avoir de la religion, & d'agir par eſprit de religion, ſe trompent eux-mêmes, & qui s'écartant du chemin droit & ſimple de la vérité, ſe font une erreur groſſiere de leur prétendue humilité. Je m'explique. Ils diſent, & même ils le penſent, que c'eſt par reſpect qu'ils ſe retirent de la communion, parce qu'ils conviennent devant Dieu qu'ils en ſont indignes. Et moi je ſoûtiens que ce reſpect, dans eux, eſt un vain reſpect : je prétends & je vais leur démontrer que ce reſpect, dans l'uſage qu'ils en font, & à l'examiner dans ſes circonſtances, eſt un faux reſpect. Enfin j'ajoûte que c'eſt un reſpect qui n'a nulle conformité avec celui qu'ont fait paroître dans tous les tems les vrais chrétiens, quand ils ſe ſont ſéparés du Sacrement de Jeſus-Chriſt, ſelon les régles & l'eſprit de l'Egliſe. Trois importantes réflexions par où j'entreprends, non pas de les confondre, mais de confondre dans leurs perſonnes l'eſprit du monde qui les aveugle, & qui pour les attirer dans le précipice, & pour les perdre, fait luire à leurs yeux un faux jour de dévotion juſques dans leur indévotion même.

Je dis que c'eſt un vain reſpect; en voici la preuve. Car qu'eſt-ce que j'appelle vain reſpect? celui qui n'opere rien, qui n'eſt ſuivi de rien, qui n'aboutit à rien, qui n'engage à rien, qui ne fait rien faire pour ſe rendre moins indigne de J. C. & de ſon Sacrement; celui qui laiſſe toujours le pécheur dans ſes mêmes imper-

fections, qui ne le rend ni plus fervent, ni plus régulier ni plus ſaint; en un mot, celui dont l'unique marque eſt de ne pas communier. N'eſt-ce pas là évidemment un reſpect inutile & ſans fruit? Or tel eſt le reſpect de ces pécheurs à qui j'adreſſe cette ſeconde inſtruction; & s'ils ſçavent ſe faire juſtice, ils ſeront les premiers à le reconnoître. Et en effet, ſi le reſpect qu'ils ont, ou qu'ils croient avoir, pour J. C. étoit le vrai motif qui les éloignât de la communion, ce motif à force d'agir & de faire impreſſion ſur eux les engageroit à quelque choſe de plus; & pour peu qu'il eût d'efficace, au moins paroîtroit-il dans leur conduite qu'ils en ſont touchés. Or c'eſt ce qui ne paroît en aucune ſorte. Car à quoi ce motif, s'ils en étoient réellement touchés, à quoi dans la pratique ce ſentiment de reſpect les porteroit-il? A ſe détacher du monde, puiſque c'eſt, de leur propre aveu, l'amour du monde qui les rend indignes de la table du Fils de Dieu. Pénétrés qu'ils ſeroient de leur indignité, & reconnoiſſant que leur indignité vient de la paſſion malheureuſe qu'ils ont pour le monde, pour les fauſſes joies du monde, pour les divertiſſemens peu chrétiens & dangereux du monde, pour les intrigues du monde, pour la vanité & le luxe du monde, que feroient-ils? Ils ſe priveroient de ces divertiſſemens, ils s'interdiroient ces plaiſirs, ils retrancheroient ce luxe, ils renonceroient à cette vanité, ils quitteroient ces intrigues, & par ce ſacrifice parfait qu'ils en feroient à J. C. d'indignes qu'ils ſont de manger ſa chair, ils commenceroient à s'en rendre dignes. Ce ſont là les ſolides témoignages qu'ils lui donneroient, & qu'ils devroient

lui donner de leur reſpect. Ils ne ſont rien de tout cela; & à juger d'eux par leurs œuvres, on ne peut pas croire qu'ils y ayent encore la moindre diſpoſition : eux-mêmes, ſi j'en atteſtois leur conſcience, ils avoueroient qu'ils en ſont très-éloignés. Il n'eſt donc pas vrai que ce reſpect les touche autant qu'ils le prétendent; ce n'eſt donc pas ce reſpect qui les empêche d'approcher des divins myſteres. Mais quoi? je l'ai dit, & je le redis; un attachement opiniâtre au monde & à tout ce qui s'appelle monde. Ils ſont du monde, & ce monde que Dieu réprouve, ne goûte point J. C. Ils aiment le monde plus que J. C. & voilà pourquoi ils quittent J. C. pour le monde. Cette apparence de reſpect n'eſt qu'un voile dont ils ſe couvrent & dont leur amour propre ſe fait honneur; mais au fond c'eſt le monde qui les poſſède & qui leur inſpire pour la communion cette froideur, cette indifférence, diſons mieux, ce dégoût.

Et c'eſt ce que le Sauveur lui-même a voulu nous faire comprendre dans la parabole des conviés qui négligerent de venir au feſtin, parce que d'autres ſoins leur occupoient l'eſprit & le cœur. Avec cette différence bien remarquable, reprend S. Auguſtin, qu'au moins les conviés de la parabole confeſſerent de bonne foi les vraies raiſons qui les arrêtoient, au lieu que ces mondains dont il eſt ici queſtion, affectent de ne pas connoître, & ſe cachent à eux-mêmes la cauſe de leur deſordre; ſe prévalant toujours de ce vain prétexte, qu'indignes qu'ils ſont de communier, le meilleur pour eux eſt de s'en abſtenir; ſe conſolant intérieurement, comme s'ils honoroient par là Jeſus-Chriſt, & que Jeſus-

Chriſt dût un jour les récompenſer de ce qu'ils abandonnent ſes autels, pour jouir plus en repos & avec plus de liberté des plaiſirs du ſiécle; car voilà, mes chers Auditeurs, juſqu'où va leur aveuglement. Et pour les convaincre, ajoûtoit ſaint Chryſoſtome, (ceci paroit ſans replique) pour les convaincre que, par rapport à eux, ce prétendu reſpect n'eſt qu'un prétexte, & non pas une raiſon, c'eſt que pour communier plus rarement, ils n'en communient pas plus dignement, c'eſt-à-dire que lorſqu'ils communient, ils ne s'y diſpoſent pas mieux, qu'ils ne s'éprouvent pas avec plus de ſoin, qu'ils ne s'en ſéparent pas plus du monde, & ſi j'oſe ainſi m'exprimer, que pour recevoir chez eux Jeſus-Chriſt, ils ne s'en mettent pas plus en frais, ſe perſuadant par la plus fauſſe de toutes les maximes, que communier peu, ſans y rien ajoûter de plus, doit leur tenir lieu de mérite & de tout mérite; & par une viſible erreur dont ils ne s'apperçoivent pas, meſurant tout le reſpect qu'ils rendent au divin myſtere, non par plus d'attention ſur eux-mêmes, non par plus de fidélité à leurs devoirs, non par plus d'exactitude ni plus de régularité, mais par l'intervalle & l'eſpace de tems qu'ils mettent entre une communion & l'autre: *Non munditiam animi, ſed intervalla temporis longioris meritum putantes.* *Chryſ.* Marque infaillible, dit ce Pere, que ce n'eſt ni humilité, ni reſpect, mais une illuſion toute pure de l'eſprit du monde qui les ſéduit.

Or je dis, Chrétiens, qu'il eſt d'une importance extrême de leur ôter ce prétexte: & comment? prenez garde, s'il vous plaît, non pas en leur facilitant la communion, ni en les y

portant, tandis qu'ils ſont encore dans les engagemens d'une vie mondaine : je ſçais trop ce que la dignité de ce Sacrement exige d'une ame fidelle ; & malheur à moi ſi dans la plus grande action du chriſtianiſme & dans les diſpoſitions qu'il y faut apporter, je venois jamais à ouvrir la porte aux moindres relâchemens : mais j'appelle ôter à une ame mondaine ce prétexte, l'obliger à parler juſte, & à ne plus dire, je m'éloigne du corps de Jeſus-Chriſt, parce que je le reſpecte, mais je m'en éloigne, parce que je ſuis une ame libertine qui ne veux pas m'aſſujettir aux ſaintes loix que ma religion me preſcrit pour en approcher ; je m'en éloigne, parce que je ſuis une ame diſſipée, qui n'ai en tête que le monde & que mon plaiſir ; je m'en éloigne, parce que ſuis une ame lâche, qui n'ai pas le courage de rien faire ni de rien entreprendre pour mon ſalut ; je m'en éloigne, parce que j'ai un empreſſement pour les affaires temporelles, qui me deſſéche le cœur & qui m'endurcit à l'égard de Dieu ; je m'en éloigne, parce que je ne puis me réſoudre à me mortifier ni à me faire la moindre violence ; je m'en éloigne, parce que je veux vivre ſans régle & ſelon le caprice de mon humeur. Obliger, dis-je, les mondains à convenir de tout cela, & leur remontrer enſuite le deſordre de leur conduite & l'injure qu'ils font à Jeſus-Chriſt de négliger ainſi ſon adorable Sacrement, leur bien faire entendre que non ſeulement il ne s'en tient pas honoré, mais que c'eſt l'outrager, que c'eſt l'irriter, que c'eſt s'attirer de ſa part cette terrible malédiction, par où il conclut la parabole de l'Evangile : *Dico autem vobis, quod nemo virorum illorum qui vocati ſunt, guſtabit cænam*

Luc.14.

meam: ma table étoit prête & dreſſée pour eux, & ils ont cherché des prétextes pour s'en éloigner, mais je ſçaurai bien les en punir; car je vous déclare que pas un d'eux ne ſera reçu au ſacré banquet que je leur avois préparé: voilà de quoi les détromper de la dangereuſe illuſion qui les aveugle. Combien de fois, mes chers Auditeurs, cette prédiction du Sauveur du monde, quoiqu'elle ne ſoit, ſi vous voulez, que comminatoire, s'eſt-elle accomplie à la lettre? & combien de chrétiens pour avoir abandonné pendant la vie l'uſage de la communion, par un ſecret jugement de Dieu en ont-ils été privés à la mort? Mais allons plus avant.

Non ſeulement vain reſpect, mais faux reſpect: pourquoi? parce qu'il n'eſt pas accompagné des deux conditions eſſentielles qu'il doit avoir; l'une eſt la douleur, & une douleur vive d'être ſéparé du corps de Jeſus-Chriſt; l'autre eſt le deſir, & un deſir ſincere d'en approcher; deux conditions inſéparables du vrai reſpect, mais que le mondain, s'il veut bien rentrer en lui-même, ne trouvera pas dans ſon cœur. Douleur vive d'être ſéparé du corps de Jeſus-Chriſt; car ſi j'honore Jeſus-Chriſt autant que je dois l'honorer, ſi j'ai pour Jeſus-Chriſt ce reſpectueux attachement dont je me flate, je dois regarder comme mon ſouverain bien dans cette vie de lui être uni; je dis uni ſur tout par le Sacrement qu'il a lui-même inſtitué pour entretenir entre lui & moi une ſainte & ineffable union; d'où il s'enſuit que je dois par la même régle regarder comme mon ſouverain mal d'être ſéparé de ce Sacrement, dont la participation eſt le gage de ma béatitude, ou plutôt eſt ma béatitude anticipée. Et

c'eſt ce que S. Chryſoſtome comprenoit ſi bien, quand il diſoit en parlant de la communion : *Unus ſit vobis dolor hac eſcâ privari* : que votre grande douleur, mes Freres, ou pour mieux dire, que votre unique douleur ſoit d'être privés de cette viande céleſte, qui eſt la chair de Jeſus-Chriſt. Votre unique douleur, *Unus dolor*, car quels ſont en comparaiſon de celui-ci, tous leus autres ſujets qui vous affligent ? S'il eſt donc vrai que je reſpecte le Sacrement de Jeſus-Chriſt autant qu'il eſt reſpectable, & autant que je veux paroître le reſpecter, rien ne doit être plus douloureux & plus affligeant pour moi que de me voir privé de cette divine nourriture, & j'y dois être plus ſenſible qu'à toutes les pertes du monde, qu'à toutes les affictions du monde. Cette penſée, je ſuis ſéparé de mon Dieu, ſi j'ai de la foi, doit me déſoler, doit me conſterner, doit me jetter dans un abbatement pareil à celui d'Eſaü, quand il ſe vit exclus de la bénédiction de ſon pere ; & par là j'entre comme chrétien dans le ſentiment de S. Chryſoſtome : *Unus ſit vobis dolor hac eſcâ privari.*

Chryſ. homil. 60. ad pop. Antioch.

Douleur encore plus vive, ſi j'ai à me reprocher que c'eſt moi-même qui m'en ſépare, moi-même qui m'en ſépare par mon infidélité, moi-même qui m'en ſépare par mon attachement opiniâtre à l'objet d'une honteuſe paſſion dont je me ſuis rendu eſclave, moi-même qui m'en ſépare pour ne vouloir pas faire à Jeſus-Chriſt le ſacrifice qu'il attend de moi ; mais quel ſurcroît de peine, ſi je comprends tout le malheur d'une ſi triſte ſéparation ? Quand l'Egliſe, exerçant ſur les prémiers chrétiens la ſévérité de ſa diſcipline, les retranchoit pour un tems de la communion, que faiſoient-ils, & quels

étoient leurs ſentimens ? Les Peres nous apprennent qu'ils en tomboient dans la plus profonde triſteſſe, qu'ils gémiſſoient, qu'ils ſoupiroient, qu'ils verſoient des torrens de larmes, qu'ils regardoient cet état comme une réprobation paſſagere. Ainſi, quoique ſéparés de Jeſus-Chriſt, marquoient-ils néanmoins leur reſpect; & un reſpect ſolide à Jeſus-Chriſt. Mais ces mondains dont je parle, ont-ils jamais ſenti les impreſſions de cette douleur chretienne & religieuſe ? j'en appelle au témoignage de leur cœur, & je les en atteſte eux-mêmes. Éloignés de la communion, avec quelle tranquillité ne ſoutiennent-ils pas cet éloignement ? avec quelle indolence ne ſe voient-ils pas ſéparés du Dieu de leur ſalut ? avec quelle inſenſibilité ne s'y accoutument-ils pas, non ſeulement juſqu'à n'en être plus affligés, mais juſqu'à s'en trouver ſoulagés ? La communion dans le cours de leur vie mondaine eſt un fardeau peſant, & ils s'en déchargent ; la communion trouble ou interrompt leurs vains plaiſirs, pour les goûter ſans interruption & ſans trouble, ils l'abandonnent : il faudroit pour communier, garder des meſures & ſe contraindre ; il leur eſt plus commode de s'en abſtenir & de ne communier plus. Avec de telles diſpoſitions me perſuaderont-ils qu'ils ont pour Jeſus-Chriſt & ſon Sacrement un vrai reſpect ? & s'ils le prétendoient encore, n'ai-je pas droit de ne les en pas croire ?

Faux reſpect, parce qu'il n'eſt accompagné d'aucun deſir de la communion : autre preuve contre eux. Car obſervez bien, Chrétiens, ce que j'ajoûte : le reſpect que je dois avoir pour Jeſus-Chriſt, peut bien m'engager quelquefois

à me retirer pour un tems de la communion; mais il ne doit jamais, s'il eſt véritable, éteindre en moi ni même diminuer le deſir de la communion; au contraire, plus je me trouve indigne de communier, plus je dois dans un ſens deſirer avec ardeur de communier; pourquoi? parce qu'il eſt évident que ce deſir eſt au moins une reſſource contre mon indignité. Et en effet, c'eſt par ce deſir que je reviens à Jeſus-Chriſt, & en vertu de ce deſir que je tâche à me rapprocher de lui; c'eſt par ce deſir que j'en cherche tous les moyens, que j'en ſurmonte tous les obſtacles, que je ſuis fidéle à en exécuter toutes les réſolutions: tandis que ce deſir eſt en moi, le principe de la vie y eſt encore, & il n'y a rien dont je ne ſois capable; au lieu que ce deſir ceſſant, je ſuis comme mort, n'ayant plus aucun ſentiment qui me ramene à Jeſus-Chriſt, ni qui me preſſe de retourner à lui; d'où il s'enſuit que non ſeulement toute mon indignité ſubſiſte, mais que l'extinction de ce deſir eſt comme la conſommation de mon indignité: indignité conſommée, dont St. Ambroiſe ne craignoit point d'exagerer les ſuites affreuſes, quand il ſoutenoit que la perte, de ce deſir n'étoit pas moins qu'un préſage de la réprobation future: Ah! Seigneur, diſoit-il, c'eſt de ce pain adorable de l'Euchariſtie qu'il eſt écrit que tous ceux qui s'éloignent de vous périront, c'eſt-à-dire, que tous ceux qui perdent le deſir de s'unir à vous, ſeront rejettés de vous.

Ambr. *Domine, de hoc pane ſcriptum eſt, omnes qui elongant ſe à te, peribunt.*

Ainſi le comprenoient parfaitement les premiers fidéles; j'en reviens à leur exemple, & je ne puis trop vous le propoſer: car c'eſt pour

cela que privés de l'uſage des ſaints myſteres & de la communion, ils témoignoient un empreſſement ſi vif & ſi ardent d'y être rétablis; c'eſt pour cela qu'ils le demandoient avec tant d'inſtance, & que proſternés aux pieds des Prêtres, ils les conjuroient par les entrailles de la miſéricorde de J. C. de leur abréger ces jours malheureux où ils vivoient ſéparés de leur Sauveur; c'eſt pour cela qu'ils employoient même l'interceſſion des martyrs, & en cela, dit St. Cyprien, paroiſſoit leur reſpect & leur vrai reſpect. Que fait le mondain? content de leur reſſembler dans cette triſte ſéparation, il eſt peu en peine de les imiter ſur le reſte, & confondant avec la communion le deſir de la communion, il renonce également à l'un & à l'autre, & n'a plus pour le Sacrement de Jeſus-Chriſt qu'une indifférence de cœur dont il devroit être effrayé. Car voilà, mes chers Auditeurs, ce que les Peres de l'Egliſe déploroient ſi amerement; voilà ce qu'ils regardoient comme une des plaies & comme un des plus grands malheurs de leur ſiécle; voilà ce que ſaint Chryſoſtome reprochoit au peuple d'Antioche avec tant de force; quelle honte, leur diſoit-il, mes Freres, de voir votre froideur, quand on vous parle de recevoir le Saint des Saints? S'agit-il d'un ſpectacle dans votre ville? vous y courez en foule; & rien ne vous peut attirer, quand il eſt queſtion de venir prendre part au Sacrifice de nos Autels. Toutes vos places publiques, tous vos amphithéatres ſont remplis, & la table de Jeſus-Chriſt eſt vuide. En vain y ſommes-nous aſſidus pour vous diſtribuer les dons céleſtes, aucun de vous ne s'y préſente; Jeſus-Chriſt en perſonne vous y attend, & il y eſt délaiſſé

Tantôt ce Pere leur repréſentoit avec quel zéle ils s'aſſembloient pour écouter ſes prédications, tandis qu'ils en marquoient ſi peu pour recevoir de ſes mains le gage précieux de leur ſalut. Tantôt il ſe plaignoit de leur dureté à l'égard de ce Sacrement d'amour; tantôt il leur remettoit devant les yeux les funeſtes conſéquences de ce reſpect mal entendu dont ils vouloient ſe prévaloir, & de l'abus qu'ils en faiſoient. Imaginez-vous, mes chers Auditeurs, que c'eſt encore ici St. Chryſoſtome qui vous parle, puiſqu'en effet c'eſt lui-même; ou béniſſez le Ciel de ce que Dieu dès-lors inſpiroit à ce grand homme ce qui doit aujourd'hui confondre vos pitoyables, mais pernicieuſes erreurs,

Enfin, j'ai dit, & je viens déja de vous le faire voir en partie, que le reſpect dont s'autoriſent les mondains pour s'éloigner de la communion, n'a nulle conformité avec celui des premiers ſiécles de l'Egliſe; la preuve en eſt ſenſible: car dans ces ſiécles floriſſans du chriſtianiſme, tandis qu'un pécheur demeuroit ſéparé du corps de Jeſus-Chriſt, il étoit dans les exercices d'une pénitence laborieuſe, à laquelle il ſe condamnoit, & dont il ſubiſſoit avec courage toutes les rigueurs; & cette pénitence, ſelon les loix de l'Egliſe, n'étoit point une ſimple cérémonie, puiſqu'elle conſiſtoit en de très-penibles auſtérités. L'abſtinence & le jeûne, le ſac & la cendre, le cilice & les macérations du corps en étoient, comme nous ſçavons, les accompagnemens inſéparables; & cela pour montrer combien le pécheur honoroit Jeſus-Chriſt, puiſqu'il vouloit bien ſe ſoumettre à de ſi rigoureuſes pratiques, & qu'aux dépens de lui-même, il vouloit bien faire à Jeſus-Chriſt une telle répa-

ration. Or, avouons-le à notre honte, de pareilles épreuves ne ſont ni du goût ni de la dévotion des mondains. De quelque reſpect qu'ils ſe piquent pour Jeſus-Chriſt, ils ne veulent pas qu'il leur en coûte tant. Aveuglés par l'eſprit du monde, par cet eſprit de molleſſe, ils prétendent en être quittes à meilleur compte. Toute leur penitence ſe termine à ne communier plus, & ce genre de pénitence ne les incommode point; bien loin de les incommoder, il flate leurs inclinations & il leur donne lieu de vivre dans une plus grande liberté, diſons mieux, dans un plus grand libertinage. Car voilà où le prétexte de ce faux reſpect porte les choſes, & plût au Ciel que ce que je combats ici fût une chimere, & non une vérité. J'acheve, & il me reſte à vous montrer que ce prétendu reſpect eſt un ſcandale dans le pécheur hypocrite : c'eſt la troiſieme partie.

III. PART.

C'Eſt une maxime communément reçue, que ce qui eſt bon en ſoi, ne l'eſt pas toujours par rapport au principe d'où il part, & une des régles de la prudence humaine, eſt de tenir les choſes même les plus ſalutaires pour ſuſpectes, quand nous découvrons qu'elles viennent d'une ſource infectée & empoiſonnée : or nous pouvons & nous devons même appliquer cette régle à ce qui concerne la religion & les pratiques de piété. Je ne ſçais, Chrétiens, ſi vous avez jamais fait une réflexion, qui m'a paru bien ſolide, & dont je ſuis ſûr que vous comprendrez encore mieux que moi la vérité, ſçavoir, que lorſqu'il s'eſt élévé dans le Chriſtianiſme des conteſtations ſur le relâchement ou la ſévérité de la diſcipline, certains libertins du monde

n'ont preſque jamais manqué à ſe déclarer pour le parti ſévere ; non pas afin de l'embraſſer dans la pratique & de le ſuivre, diſpoſition dont ils étoient bien éloignés ; mals ou par une conduite bizarre, pour avoir le plaiſir d'en parler, ou par un intérêt ſecret, pour s'en ſervir comme d'un voile propre à couvrir d'autres deſſeins. Ainſi tant de fois a-t-on vû des hommes engagés d'ailleurs dans des deſordres honteux, des hommes également corrompus & dans l'eſprit & dans le cœur, vains, ſenſuels, amateurs d'eux-mêmes, être les premiers & les plus zélés en apparence à s'expliquer en faveur de la réforme & à la maintenir. Ainſi a-t-on vû des femmes trop connues pour ce qu'elles avoient été & peut-être pour ce qu'elles étoient encore ; des femmes à qui le paſſé devoit au moins fermer la bouche, devenir les plus éloquentes ſur la dépravation des mœurs, ne trouver rien d'aſſez exact ni d'aſſez rigide dans la police de l'Egliſe, & en appeller ſans ceſſe aux anciens Canons tels qu'ils s'obſervoient dans leur premiere inſtitution. Mais ce zéle de la puréte des mœurs & de la perfection du chriſtianiſme, n'eſt-il pas louable dans un chrétien ? oui, répond ſaint Bernard ; mais autant qu'il eſt louable dans un chrétien, autant pour ne rien dire de plus, eſt-il équivoque & douteux dans un libertin, & je dois, ſelon le précepte de Jeſus-Chriſt, m'en défier comme de la plus dangereuſe hypocriſie.

Or ce que remarquoit en général ſaint Bernard touchant la pureté & la régularité des mœurs, eſt encore plus particulierement & plus ſenſiblement ce qui s'eſt vérifié & ce qui ſe vérifie tous les jours à l'égard de la communion : car qu'eſt-il arrivé ? vous le ſçavez ; on a

parlé, & avec raiſon, des abus qui ſe commettoient ou qui pouvoient ſe commettre dans la fréquentation du Sacrement de nos Autels, de l'extreme facilité avec laquelle il étoit à craindre qu'on y admît les pécheurs, de la néceſſité d'en ſéparer pour un tems certaines ames imparfaites qui n'en profitoient pas, de la diſcrétion & de la prudence que les Paſteurs y devoient apporter. Tout cela étoit bon, ſaint, édifiant, & je ne doute point, (appliquez-vous s'il vous plaît à ce que je dis,) je ne doute point que les vrais fidéles, touchés de l'intérêt de Dieu & de celui de ſon Egliſe, n'ayent eu des intentions très-pures, en témoignant là-deſſus leur zéle : mais ce qui m'étonne, c'eſt que des gens d'un caractere tout oppoſé, j'entends les libertins du ſiécle, ayent prétendu être de la partie, & que s'ingérant dans une cauſe où ils n'avoient rien de commun, ils ſe ſoient quelquefois montrés les plus vifs & les plus ardens à faire valoir le reſpect dû au Sacrement de Jeſus-Chriſt & à ſon Corps adorable, ce qui m'étonne, c'eſt que des hommes qui parmi les intelligens paſſoient pour avoir peu de religion, des hommes engagés dans les derniers déréglemens, ayent affecté de parler avec plus de chaleur contre les communions fréquentes; ſe ſoient plus hautement ſcandaliſés ſur ce point des moindres relâchemens, ou réels, ou imaginaires, & ſoient entrés dans cette queſtion comme dans leur affaire propre : voilà ce qui m'a toujours ſurpris.

Car enfin, d'où leur peut venir ce zéle ? impies comme je les ſuppoſe, ils n'ont pour tons les autres devoirs du chriſtianiſme qu'un ſecret mépris, & ils tiennent ſur celui-ci le

langage des parfaits & des ſpirituels. Il faut donc qu'ils y enviſagent quelque intérêt, & vous êtes trop éclairés pour ne pas comprendre d'abord en quoi cet intérêt conſiſte, puiſqu'il eſt facile à connoître, & qu'au moins il eſt certain qu'en parlant de la ſorte ils ſe mettent en poſſeſſion d'être libertins, non ſeulement avec ſureté, mais, ſi j'oſe le dire, avec honneur: car encore une fois, ce ſont de ces hommes que St. Paul dépeignoit à Timothée, des hommes corrompus dans le principe, & dont la foi eſt comme éteinte; des hommes à qui tout exercice de religion eſt onéreux & qui veulent s'en décharger. Cependant, parce qu'ils n'ignorent pas que la communion a toujours été regardée comme une marque ſpéciale de chriſtianiſme, & que d'y renoncer ouvertement, ce ſeroit une eſpéce d'apoſtaſie qu'ils auroient peine à ſoutenir; pour ne pas ſe commettre juſques là, & néanmoins pour ſecouer le joug qui les incommode, ils ſe font un voile de religion de leur propre irreligion, (je ne ſçais ſi je m'explique bien) & ils ſe portent pour approbateurs de cette maxime qui va à nous éloigner de Jeſus-Chriſt par un ſentiment de crainte & de reſpect, afin qu'on ne puiſſe plus les diſtinguer d'avec les Chrétiens même les plus exacts, puiſqu'ils parlent comme eux & qu'ils paroiſſent auſſi zélés qu'eux.

Or je prétends que ce langage dans la bouche du libertin, eſt un ſcandale pour les foibles. Pourquoi? encore un moment d'attention, parce qu'il aboutit à deux choſes également pernicieuſes, ſçavoir, à décrier indifféremment les bonnes & les mauvaiſes communions, c'eſt la premiere; & à détourner les

ames, non seulement de la communion, mais universellement de tout ce qu'il y a de saint dans la Religion, c'est la seconde. Je dis à décrier indifféremment les bonnes & les mauvaises communions ; car, comme raisonnoit fort bien S. Jean Chrysostome, s'il est toujours dangereux en blâmant la fausse piété, de décréditer la vraie, beaucoup plus l'est-il quand celui qui se mêle d'en juger, est un esprit profane qui se soucie peu de confondre l'une avec l'autre, ou plutôt qui n'attaque l'une que parce qu'il est secrettement ennemi de l'autre, & qui bien loin d'user de la précaution nécessaire pour séparer le vrai d'avec le faux, semble n'avoit point d'autre but que de détruire le vrai par le faux. Or ce que disoit ce Pere de la dévotion, j'ai droit de le dire, & la même expérience le confirme touchant la communion ; s'il faut toujours craindre, en condamnant les mauvaises communions, de condamner les bonnes, beaucoup plus, quand celui qui s'en fait le censeur, est un esprit perverti, qui n'a ni pour les bonnes ni pour les mauvaises nul égard véritable, & qui ne compte pour rien de préjudicier à celles-ci en déclamant contre celles-là.

Et en effet, à quoi se termine le zèle malin que je combats? que je combats, dis-je, dans les impies du siécle qui s'en prévalent, & qui par là troublent les ames justes & innocentes, à quoi se réduit-il? à faire dans l'Eglise de Dieu ce que faisoient autrefois les enfans du grand Prêtre Héli, qui détournoient les hommes du sacrifice, crime que détestoit le Seigneur, & pour lequel il les réprouva : *Peccatum grande nimis, quia retrahebant homines à sacrificio Domini* : ou bien, si vous voulez, à renou- 1. *Reg.* c. 2.

veller ce que firent dans la ſuite les Phariſiens, à qui pour cela le Sauveur du monde diſoit avec indignation : malheur à vous qui fermez aux autres le Royaume de Dieu ; car vous n'y entrez pas vous-même, & vous arrêtez encore ceux qui voudroient y entrer ; *Vos enim non intratis, nec introëuntes ſinitis intrare.* Figure ſenſible de ce qui s'accomplit tous les jours dans la perſonne de ces mondains, qui par un endurciſſement de cœur s'étant eux-mêmes ſéparés du divin myſtere, où ſelon la penſée de ſaint Cyrille, le Royaume de Dieu nous eſt ouvert, voudroient, s'il leur étoit poſſible, en exclure tous les autres : voilà à quoi ils travaillent, & même à quoi ils parviennent, en controllant les gens de bien ſur leurs communions, en cenſurant leur vie, en critiquant leur conduite, en relevant leurs moindres défauts, en ne leur pardonnant rien, & en leur faiſant un crime de tout. Saint Auguſtin avec toutes ſes lumieres n'oſoit pas deſapprouver l'uſage de communier tous les jours ; un mondain téméraire & aveugle dans les choſes de Dieu, le condamne hardiment & ſans héſiter. Le dernier Concile ſouhaitoit de voir la fréquente communion rétablie dans l'Egliſe, & le mondain voudroit au contraire l'exterminer & l'anéantir. Ne penſez pas, mes chers Auditeurs, que par là je prétende juſtifier toutes les communions fréquentes ; il y en a de fréquentes que je déplore, mais dont je laiſſe à Dieu le jugement, c'eſt-à-dire, il y en a de fréquentes, mais inutiles; de fréquentes, mais lâches ; de fréquentes, mais très-peu édifiantes, mais qui pourroient même plutôt ſcandaliſer qu'édifier. Peut-être en parlerai-je dans un autre diſcours, & vous

Matth. c. 23.

verrez bien que mon intention ne fut jamais de les autoriſer : du reſte, j'ai dit que j'en laiſſois à Dieu le jugement, parce qu'autant que je craindrois de rien avancer qui favoriſât de telles communions, autant me croirois-je prévaricateur, de donner la moindre atteinte aux communions fréquentes, mais ferventes : les autres deshonorent J. C. mais celles-ci le glorifient ; & comme je dirois anathême à quiconque approuveroit les communions vaines & imparfaites, auſſi le dirai-je toujours au libertinage, quand il s'élevera contre celles qui ſanctifient les ames, & dont le Fils de Dieu tire ſa gloire. Qui pourroit dire combien le démon par ce ſeul artifice a retiré de juſtes des Autels ? combien d'épouſes de Jeſus-Chriſt il a troublées dans leurs ſaintes communications avec l'Epoux céleſte ? combien de communions dont les Anges ſe ſeroient réjouis dans le ciel, il a comme interdites ſur la terre ?

Je dis plus, de l'éloignement de la communion, le ſcandale paſſe, ſi l'on n'a ſoin de s'en préſerver, juſqu'à l'abandon & au retranchement de tout ce qui ſe pratique de plus ſaint dans le chriſtianiſme, & c'eſt la ſeconde remarque de S. Chryſoſtome : car ſuppoſé ce principe d'une humilité feinte & mal conçue, quelle conſéquence n'en peut-on pas tirer, & à quel exercice de la religion une ame fidelle n'eſt-elle pas tentée de renoncer ? Vous n'êtes pas digne de vous préſenter à la table de Jeſus-Chriſt, ce ſont les paroles de S. Chryſoſtome ; & êtes-vous digne d'entrer dans le Temple de Dieu ? & êtes-vous digne de prier & d'invoquer Dieu ? & êtes-vous digne d'entendre la parole de Dieu ? & êtes-vous digne d'être admis à la pénitence

& au tribunal de la miſéricorde de Dieu ? & êtes-vous digne de chanter avec l'Egliſe les louanges de Dieu ? & êtes-vous digne d'aſſiſter au ſacrifice qui eſt offert à Dieu ? Il faudra donc par la même raiſon abandonner tout cela, & que la vûe de votre indignité, ſi j'oſe m'exprimer de la ſorte, vous tienne dans une eſpéce d'excommunication, où vous n'ayez plus de part à tout ce qui s'appelle culte & devoir chrétien : *Sum, inquis, indignus communione altaris: ergo & illâ quoque communione quæ in precibus eſt ; ergo & illâ quæ in verbo Dei eſt.* Ainſi concluoit ce ſaint Docteur ; & ſans parler des bonnes ames dont la ſimplicité peut être ſéduite par cette illuſion, voilà l'avantage que les libertins en voudroient remporter : ils ſe feroient un plaiſir d'étendre à toutes les obligations chrétiennes ces paroles du Centenier, expliquées & corrompues ſelon leur ſens ; *Domine, non ſum dignus :* & comme ils s'en ſervent pour paroître, tout libertins qu'ils ſont, humbles & religieux, en ne communiant pas ; auſſi paſſant plus loin, ſe ſçauroient-ils bon gré d'avoir trouvé moyen de ne paroître jamais dans nos Temples par reſpect, de ne plus prier par reſpect, de s'affranchir par reſpect de tous leurs devoirs. Or c'eſt là, mes chers Auditeurs, le ſcandale qu'il falloit combattre : pardonnez-moi ſi j'en parle avec quelque véhémence ; c'eſt pour l'Intérêt de Jeſus-Chriſt & de ſa Religion. Que les Prélats de l'Egliſe faſſent des Loix & des Ordonnances pour corriger les abus de la communion ; c'eſt ce qui les regarde, & ce que je reſpecterai toujours ; que les Prêtres & les Paſteurs des ames travaillent à y apporter reméde, c'eſt leur miniſtère, & c'eſt pour cela que Dieu les a établis ;

Chryſ.

que les particuliers même y contribuent, ſelon la meſure de la grace que Dieu leur a donnée en commençant par eux-mêmes, avant que d'étendre leur zéle ſur les autres, c'eſt ce qui m'édifiera. Mais que des mondains, que des profanes, aveugles dans les choſes de Dieu, que des hommes, peut-être ſans foi, entreprennent de décider de ce qu'il y a de plus important dans la Religion, de la régler, d'y mêler leurs erreurs, leurs intérêts, leur impiété, c'eſt ce que je condamnerai toujours, & ſur quoi je m'éleverai hautement contr'eux. Appliquons-nous, mes Freres, (c'eſt à vous à qui je parle, Prêtres du Dieu vivant & Miniſtres de ſes Autels, ſéculiers ou réguliers;) appliquons-nous à préparer au Seigneur un peuple parfait. Unis par le lien de la charité, travaillons à convertir les pécheurs, à perfectionner les juſtes, à purifier les ames fidelles, pour les rendre dignes du Sacrement de J. C. Voilà à quoi nous devons nous employer; voilà le but que nous devons nous propoſer. Car je vous le dis, mes Freres, jamais l'Egliſe de Dieu ne ſera ſanctifiée, ni jamais le chriſtianiſme ne ſera bien reformé, que par le bon uſage de la communion. Raiſonnons tant qu'il nous plaira, il en faudra toujours revenir à ces adorables paroles du Sauveur: ſi vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez point la vie en vous: *Niſi manducaveritis carnem Filii hominis, non habebitis vitam in vobis.* Au contraire, ſi quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement: *Qui manducat hunc panem, vivet in æternum;* il vivra dans ce monde par la grace, & dans l'autre par la gloire, où nous conduiſe, &c.

SERMON

POUR LE PREMIER VENDREDI DU CAREME.

Sur l'Aumone.

Quum ergo facis eleemosynam, noli tubâ canere ante te, sicut hypocritæ faciunt in Synagogis & in vicis, ut honorificentur ab hominibus.

Quand donc vous faites l'aumône, ne faites pas sonner de la trompette devant vous, comme font les hypocrites dans les Synagogues & dans les places publiques pour être honorés des hommes. En saint Mathieu, chap. 6.

Mon-sieur, *Frere unique du Roi.*

MONSEIGNEUR,

Si l'Evangile condamne ces ames vaines qui corrompent les plus saintes œuvres par une intention criminelle, & qui cherchent dans leurs aumônes à contenter leur orgueil & à

ſe diſtinguer, c'eſt encore avec bien plus de raiſon & plus de rigueur qu'il doit condamner ces ames dures qui laiſſent impitoyablement ſouffrir tant de pauvres, & qui les voient preſque réduits aux dernieres extrémités, ſans ſe mettre en peine de les aſſiſter dans leurs miſeres & de pourvoir à leurs beſoins. Car ce deſordre n'eſt-il pas plus condamnable que l'autre ? & que ſerviroit, Chrétiens, de vous apprendre quelles vues vous devez vous propoſer en faiſant l'aumone, lorſque vous n'êtes pas même inſtruits, ou que vous paroiſſez au moins dans la pratique ſi peu perſuadés du devoir indiſpenſable qui vous engage à la faire ?

Quand la loi de Dieu ne nous l'ordonneroit pas, faudroit-il une autre loi que les ſentimens naturels ? Et voilà, Monſeigneur, les heureuſes diſpoſitions que votre Alteſſe Royale a reçues en naiſſant, & qu'elle a ſi bien cultivées. Si les Princes ſont les images de Dieu, & ſi la miſéricorde eſt un des premiers caracteres de la divinité, je puis dire que nous voyons dans votre Alteſſe Royale les plus beaux traits de cet excellent modéle. Car nous y voyons, Monſeigneur, un Prince bienfaiſant, dont l'inclination prédominante eſt d'obliger & de faire des graces ; un Prince libéral & magnifique, qui prend plaiſir à diſpenſer ſes dons, & qui met ſa grandeur à les répandre, non moins ſur les petits que ſur les grands même ; un Prince prevenant & affable, qui par des manieres toujours engageantes, par un accueil toujours ouvert & un viſage où la douceur eſt peinte, inſpire à ceux qui l'approchent, autant de confiance, que la pompe de ſa Cour, l'éclat de ſa naiſſance, la

dignité de ſa perſonne leur impriment de reſpect & de vénération ; un Prince charitable & compatiſſant, toujours prêt à écouter les humbles ſupplications des affligés, & toujours diſpoſé à prendre en main leur cauſe & à défendre leurs intérêts. Ce ne ſont point là, Monſeigneur, de ces éloges étudiés que la flaterie donne aux Princes, & qui quelquefois expriment plutôt ce qu'ils doivent être que ce qu'ils ſont : je ne dis rien que n'ait dit cent fois avant moi, que ne diſe encore tous les jours comme moi, & auſſi hautement que moi, tout ce peuple qui m'écoute, & dont vous poſſédez les cœurs. Juſte & glorieuſe poſſeſſion, où vous a maintenu juſqu'à préſent, & où vous maintiendra cette grandeur d'ame qui paroît en tout, cette généroſité de ſentimens, cette bonté de naturel, tant d'autres qualités que nous admirons ; & s'il m'eſt permis de le dire, Monſeigneur, pour m'acquiter de mon miniſtere & pour votre édification, qui ne doivent pas ſeulement ſervir à faire de votre Alteſſe Royale, un Prince ſelon le cœur des hommes, mais un Prince vraiment chrétien & ſelon le cœur de Dieu. J'aurai donc l'avantage, Monſeigneur, en parlant de l'aumône & du ſoin des pauvres, d'entrer dans vos vues & de ſeconder votre zéle. Les Peres ſemblent avoir épuiſé ſur ce ſujet leur éloquence ; S. Jean Chryſoſtome ne faiſoit preſque pas un diſcours au peuple qu'il ne recommandât la charité & la miſéricorde chrétienne, & c'eſt ce qui le fit appeller le prédicateur de l'aumône. Avant que de propoſer mon deſſein, implorons le ſecours du Ciel, & adreſſons-nous pour l'obtenir à la mere de miſericorde, en lui diſant : *Ave Maria.*

Rien

RIen n'eſt plus ordinaire dans le Chriſtianiſme que d'entendre parler de l'excellence & des avantages de l'aumône ; mais on n'eſt gueres accoutumé, ou du moins on ne ſe plaît gueres à entendre parler du précepte & de la néceſſité de l'aumône. Ceux qui ne la font pas, n'en ont communément nul ſcrupule, & ne s'en accuſent jamais au tribunal de la pénitence : & ceux qui la font, dit S. Jean Chryſoſtome, la regardent volontiers comme une œuvre de ſurrérogation, & non point comme une obligation étroite & rigoureuſe. Ils la font ; mais au même tems ils ont une ſecrette complaiſance de faire au-delà de leurs devoirs ; ils ſe flatent de cette penſée, & ils aiment à s'y entretenir, ſoit pour ſe conſerver la liberté de ne pas donner, ſoit pour s'attribuer tout le mérite de ce qu'ils donnent. C'eſt néanmoins une vérité inconteſtable, que la Loi de Dieu nous oblige à ſoulager les pauvres par nos aumônes ; & cette loi, Chrétiens, eſt ſi ſévere qu'il n'y va pas moins que de notre ſalut éternel. Dieu ne veut point vous ôter le mérite de votre charité quand vous faites l'aumône ; mais il n'eſt pas juſte auſſi que vous lui ôtiez ou que vous prétendiez lui ôter le pouvoir qu'il a & qu'il aura toujours de vous la commander : comme il ne vous refuſe point l'un, vous ne pouvez lui conteſter l'autre ; & pour vous inſpirer là-deſſus toute la ſoumiſſion néceſſaire, il faut vous bien convaincre de trois choſes. En premier lieu, que l'aumône n'eſt point un ſimple conſeil, mais un précepte. En ſecond lieu, que ce n'eſt point un commandement vague & indéfini, mais déterminé à une

certaine matiére. En troiſieme lieu, que ce précepte doit être obſervé avec ordre & ſelon les regles de la charité. Or voilà les trois points qui vont partager ce diſcours. Je dis donc qu'il y a un précepte de l'aumône, & mon deſſein eſt de vous faire voir ſur quoi il eſt fondé ; ce ſera la premiere partie. Je dis qu'il y a une matiére affectée & deſtinée de Dieu pour l'aumône, & je prétends aujourd'hui vous la déterminer ; ce ſera la ſeconde partie. Enfin, je dis qu'il y a un ordre à garder dans l'aumône ; & je veux vous le faire connoître ; ce ſera la concluſion. Trois points de morale que je vais développer ſelon les principes les plus communs de la Théologie ; car ne penſez pas que j'affecte ici une ſévérité particuliere & outrée. Quand il s'agit d'obligation de conſcience, ſur tout de péché mortel, nous ne devons dire que ce qu'il y de vrai, & d'inconteſtablement vrai. Précepte de l'aumône, matiére de l'aumône, ordre de l'aumône, c'eſt tout le ſujet de votre attention.

I. PART. IL y a un précepte de l'aumône, & ce précepte ſur quoi eſt-il fondé ? ce précepte en quelles conjonctures, en quelles néceſſités des pauvres oblige-t-il ? Ce ſont les points importants que j'ai d'abord à éclaircir, & qui demandent, Chrétiens, toute votre réflexion. Qu'il y ait un précepte de l'aumône, c'eſt une vérité conſtante : le Sauveur du monde nous l'a expreſſément déclaré en ſon Evangile, & ce commandement eſt ſi rigoureux, qu'il ſuffira de ne l'avoir pas accompli, pour être réprouvé de Dieu, & pour entendre ce formidable arrêt : *Diſcedite à me, maledicti ;* retirez-vous de moi,

Matth. 25.

maudits. Mais où iront-ils, & à quoi ſont-ils reſervés ? au feu éternel : *In ignem æternum ;* pourquoi ? en voici la raiſon : c'eſt, dira le Seigneur, que j'ai eu faim, & que vous ne m'avez pas donné à manger : *Eſurivi enim, & non dediſtis mihi manducare* : c'eſt que j'ai été malade & en priſon, & que vous ne m'avez pas viſité : *Infirmus & in carcere, & non viſitaſtis me* : c'eſt que dans la perſonne des pauvres, que je regardois comme mes freres, comme mes membres vivans, j'ai ſouffert des beſoins extrêmes, & que vous n'avez pas penſé à me ſecourir : *Nudus, & non cooperuiſtis me.* Choſe étrange ; reprend S. Chryſoſtome ! l'Evangile ne marque point d'autre chef d'accuſation que celui-là ; comme ſi toute la rigueur du jugement de Dieu devoit conſiſter dans la diſcuſſion de ce ſeul article, & que J. C. en qualité de ſouverain Juge ne dût venir à la fin des ſiécles que pour condamner la dureté & l'inſenſibilité des riches envers les pauvres. Or ce Dieu ſi juſte & ſi équitable, ajoute le même Père, ne réprouvera jamais les hommes, pour avoir omis de ſimples conſeils, mais pour avoir violé ſes préceptes. Il faut donc, conclut-il, que l'aumône ſoit un précepte : cette preuve eſt convaincante, & réſout en peu de paroles toute la queſtion.

Allons plus avant, Chrétiens, & voyons ſur quoi ce précepte eſt fondé. Car de là comme d'une ſource féconde, je tirerai non ſeulement de grandes lumieres pour vous inſtruire, mais de puiſſants motifs pour vous exciter à la pratique d'un devoir ſi eſſentiel, & d'une loi dont la tranſgreſſion doit avoir pour vous des conſéquences ſi affreuſes. Sur quoi, dis-je, eſt fondé le précepte de l'aumône ? ceci eſt remarquable :

ſur deux titres, répond le Docteur angélique Saint Thomas, ſçavoir, la ſouveraineté de Dieu d'une part, & de l'autre l'indigence du prochain: deux principes d'où réſulte pour les riches du ſiécle une obligation ſi étroite que l'aumône n'eſt pas ſeulement à leur égard un précepte, mais un précepte de droit naturel, mais un précepte de droit divin, & par conſéquent un précepte dont nulle puiſſance ſur la terre ne les peut diſpenſer. Appliquez-vous, & ne perdez rien de cette morale.

En effet, mes chers Auditeurs, Dieu eſt le ſouverain maître de vos biens, il en eſt le Seigneur, il en eſt même abſolument le vrai propriétaire; & par comparaiſon de vous à lui, vous n'en êtes, à le bien prendre, que les œconomes & les diſpenſateurs; c'eſt ce que la raiſon & la foi nous démontrent évidemment. Or puiſque vos biens ſont à Dieu par droit de ſouveraineté, vous lui en devez le tribut, l'hommage, la reconnoiſſance; & puiſqu'il en a la propriété même, & qu'elle lui appartient, il en doit avoir les fruits. Que fait Dieu, Chrétiens? Il affecte ce tribut & ces fruits à la ſubſiſtance des pauvres, c'eſt-à-dire, qu'au lieu d'exiger ce tribut par lui-même & pour lui-même, ce qui ne convient pas à ſa grandeur, il l'exige par les mains des pauvres, ou plutôt il ſubſtitue les pauvres pour l'exiger en ſon nom. Tellement que l'aumône, qui par rapport au pauvre eſt un devoir de charité & de miſéricorde, eſt par rapport à Dieu un devoir de juſtice, un devoir de dépendance & de ſujétion; & c'eſt ce que le Saint-Eſprit nous a fait entendre par cette belle parole: *Honora Dominum de tuâ ſubſtantiâ.* Prenez garde, s'il vous plaît, il veut que l'homme

Prov. 3.

faſſe honneur à Dieu de ſes biens qu'il a reçus de la main de Dieu; & l'homme, dit S. Leon Pape, s'acquite de ce devoir, en payant à Dieu, & comme vaſſal, & comme ſujet, les droits dont il lui eſt redevable. Droits honorifiques, puiſqu'en effet ils honorent Dieu; mais au même tems droits utiles & profitables aux pauvres, à qui Dieu par ſa providence les a réſignés; car Dieu, je le répéte, a établi les pauvres dans le monde pour recueillir ſes droits en ſa place, & l'aumône eſt le ſeul moyen par où les riches puiſſent rendre à Dieu ce qu'ils lui doivent. C'eſt pourquoi S. Pierre Chryſologue parlant des pauvres, leur donne une qualité bien glorieuſe & une commiſſion bien honorable, lorſqu'il les appelle les receveurs du domaine de Dieu, & qu'il nous fait conſidérer la main du pauvre comme le tréſor de Dieu ſur la terre : *Gazophylacium Dei, manus pauperis.* *Chryſ.*

Que fait donc le riche quand il oublie le pauvre & qu'il lui refuſe l'aumône ? vous ne vous êtes peut-être jamais formé l'idée de ce péché, telle que je la conçois, & telle que l'écriture même nous la donne. Je dis qu'un riche qui refuſe au pauvre l'aumône, eſt un ſujet rébelle qui refuſe le tribut à ſon Souverain; que c'eſt un vaſſal orgueilleux, qui par un eſprit d'indépendance ne veut pas reconnoître ſon Seigneur. Excellente idée qui nous fait comprendre d'une part la ſupériorité infinie de l'être de Dieu, & de l'autre la nature de l'aumône. Car de là, mes chers Auditeurs, je tire deux conſéquences, qui ne peuvent ni être aſſez attentivement méditées, ni aſſez fortement prêchées dans le Chriſtianiſme. La premiere, qu'il eſt eſſentiel à l'aumône d'être faite dans un ſentiment d'hu-

avec quel esprit nous la devons faire nous-mêmes. Car telle est, mes freres, dit Saint Chrysostome, la premiere vue que nous devons avoir dans nos aumônes, puisque l'aumône est une espece de culte que nous rendons à Dieu; tel est le premier sentiment que la foi doit former dans nos cœurs, & dont elle nous doit remplir, un sentiment de vénération pour Dieu. Que vais-je faire par cette aumône? je vais reconnoître l'empire de Dieu sur moi; je vais protester à Dieu qu'il est mon Dieu, & que je suis sa créature. Oui, Seigneur, & c'est pour cela que je me mets en devoir d'assister le pauvre, délaissé & abandonné: en le soulageant dans sa misere, je ne vous donnerai rien; & que pourrois-je vous donner, ô mon Dieu? vous êtes trop riche, & je suis trop foible: mais je prétends par là même avouer ma foiblesse; je prétends confesser par là que tout ce que j'ai est à vous, & que je n'ai rien qui ne releve de vous; ainsi, dis-je, y doit procéder un chrétien, qui veut satisfaire au précepte de l'aumône en chrétien.

De là suit une autre conséquence, que l'aumône pour être faite dans la rigueur du précepte, doit être proportionnée aux biens & à leur quantité; car Dieu, mes chers Auditeurs, qui regle tout par sa sagesse, & qui a tout fait avec nombre, poids & mesure, exige de vous ce tribut selon toute l'étendue de votre pouvoir. Les Princes de la terre n'en usent pas toujours de la sorte, & souvent par des raisons de politique que la nécessité même autorise, ils se trouvent obligés à tirer les plus grands secours de leurs moindres sujets, pendant qu'ils ménagent les plus opulens & les plus aisés: mais no-

tre Dieu qui ne voit point de néceſſité ſupérieure à ſa loi, & devant qui toutes les conditions du monde ne ſont rien, ſans ſe relâcher de ſes droits, & ſans égard à vos perſonnes, fait une impoſition réelle ſur vos biens. Etes-vous dans l'abondance? il attend de vous un tribut abondant; & c'eſt vous flater, ou pour mieux dire, c'eſt vous tromper vous-mêmes, ſi vous vous en tenez quittes pour de légeres aumônes, quand vous pouvez les groſſir, & que vous avez de quoi fournir à de plus amples largeſſes. Abus, diſoit S. Ambroiſe, ce n'eſt point aumône que de donner peu, lorſqu'on a beaucoup reçu: *Ambr.* *Non eſt eleemoſina è multis pauca largiri.* Sur quoi ce ſaint Docteur ajoûtoit: *Non ergò quid faſtidio expuas, ſed quid religionis affectu & ſtudio conferas penſandum eſt.* Prenez donc garde, concluoit-il, en parlant à un riche chrétien, que l'aumône n'eſt point un œuvre de ſurérogation, mais une dette dont Dieu vous a chargé; & qu'il ne s'agit pas ſeulement pour vous de donner aux pauvres le rebut de votre maiſon, & je ne ſçais quels reſtes de votre luxe jettés au hazard, ou arrachés par importunité, comme peut-être vous vous êtes contentés juſqu'à préſent de le faire; parce que traiter ainſi votre Dieu, & le partager ſi mal, c'eſt le mépriſer: *Non ergò quid faſtidio expuas.* Mais voulez-vous lui rendre ce qui lui eſt dû? rentrez en vous-même, examinez vos facultés & vos forces: peſez, mais dans la balance du ſanctuaire, comment vous faites l'aumône, ſi vous la faites avec cet eſprit d'équité, avec cette exacte proportion que la loi demande, ſi vous la faites ſuffiſamment, ſi vous la faites libéralement, ſi vous la faites pleinement; car ce que vous

devez craindre, pourſuivoit St. Ambroiſe, c'eſt qu'au lieu d'être recompenſé pour avoir donné, vous ne ſoyez puni pour avoir donné trop peu : *Metuendum eſt enim ne plus plectaris ob retenta, quàm compenſeris ob data.* Ambroſ.

Or, quel eſt, mes chers Auditeurs, le grand déſordre qui régne aujourd'hui dans le monde, je dis même dans le monde chrétien ? permettez-moi de vous le repréſenter, & portez-en devant Dieu la confuſion. Quel eſt, dis-je, l'injuſte procédé des riches mondains ? le voici : ils meſurent tout, hors l'aumône, ſur le pied de leurs revenus & de leurs biens. Je m'explique. Ils veulent être ſervis à proportion de leurs biens, ils veulent être vêtus à proportion de leurs biens, ils veulent être logés, meublés à proportion de leurs biens, & non ſeulement à proportion, mais ſouvent bien au-delà de cette proportion : car à quels excès ne va-t-on pas ? il n'y a que l'aumône où l'on ne ſe pique de nulle proportion, quoiqu'il n'y ait que l'aumône où la proportion ſoit un devoir indiſpenſable. Car en vérité, mes Freres, les riches du ſiécle réglent-ils leurs aumônes par leurs biens ? & quelle proportion voyons-nous entre ce qu'il leur en coûte pour le ſoulagement des pauvres, & ce que l'eſprit du monde leur fait ſacrifier à tant d'autres dépenſes ? c'eſt-à-dire, les riches du ſiécle ſont-ils magnifiques dans leurs aumônes, autant par proportion qu'ils ſont ſuperbes dans leurs habits, autant qu'ils ſont ſplendides dans leurs tables, autant qu'ils ſont prodigues dans leur jeu ? j'en appelle à eux-mêmes. Eſt-ce de leur part que viennent les grandes contributions pour l'entretien des pauvres ? eſt-ce par eux que les hôpitaux ſubſiſtent ? par eux que

tant de malades ſont conſolés ? par eux que tant de priſonniers ſont ſecourus ? Qu'une famille ſoit ruinée, qu'une province ſoit dans la déſolation, qu'un établiſſement de piété ſoit prêt à tomber ; eſt-ce ſur eux que l'on doit faire fonds pour y pourvoir ? N'eſt-ce pas au contraire dans les conditions, dans les fortunes médiocres que Dieu par ſa miſéricorde fait trouver les plus abondantes reſſources ? combien dans cette ville capitale de perſonnes vertueuſes, à qui leur état ne fournit rien ou preſque rien au-delà du néceſſaire, ſçavent néanmoins ménager ſur ce néceſſaire de quoi ſubvenir aux beſoins des pauvres ? le dirai-je ? combien de pauvres ſont plus charitables, plus libéraux pour les pauvres que ces puiſſans, que ces opulens qui tiennent dans le monde les premieres places, & que Dieu a comblés de ſes bénédictions temporelles ? Cependant, c'eſt une loi, & une loi générale & abſolue, que l'aumône & les biens doivent être proportionnés ; & quand Dieu viendra vous juger, il eſt de la foi qu'il prendra pour regle de ſon jugement cette proportion. Vos biens comparés à vos aumônes, ou vos aumônes comparées à vos biens, c'eſt ce qui doit faire à ſon tribunal, ou votre juſtification ou votre condamnation : pourquoi ? parce qu'étant le ſouverain Seigneur, plus il vous a fait part de ſes dons, plus il a droit d'en exiger le légitime hommage, & que la raiſon même naturelle le veut ainſi. Souveraineté de Dieu, premier fondement du précepte de l'aumône. Quel eſt le ſecond.

C'eſt l'indigence & la néceſſité du prochain, à quoi Dieu vous oblige de pourvoir, & par titre de juſtice, & par titre de charité : ſuivez-moi.

Titre de juſtice, parce que c'eſt pour cela même & uniquement pour cela, que ſa providence vous a fait ce que vous êtes, & qu'elle vous a élevé à ce dégré de proſpérité qui vous diſtingue; car il faut vous détromper, Chrétiens, d'une erreur auſſi commune dans la pratique qu'elle eſt inſoûtenable dans la ſpéculation, de ne vous pas perſuader, ſi vous êtes riches, que vous le ſoyez pour vous-mêmes; ce ne ſont point là les vues de Dieu, ce n'eſt point là ſa conduite. Vous êtes riches, mais pour qui? pour les pauvres; & s'il n'y avoit des pauvres dans le monde, j'oſe dire, que Dieu l'arbitre & le ſuprême modérateur de toutes les conditions du monde, ne vous auroit jamais donné ces biens que vous poſſédez. Qu'a-t-il donc prétendu, & que prétend-il encore? que vous ſoyez les ſubſtituts, les miniſtres, les coopérateurs de ſa providence à l'égard des pauvres: voilà ce qu'il s'eſt propoſé, & à quoi il vous a deſtinés. Emploi plus glorieux pour vous, emploi mille fois plus eſtimable que vos richeſſes même; car qu'eſt-ce pour des hommes que d'être les coopérateurs de leur Dieu? Or, comprenez ma penſée, ſi Dieu immédiatement & par lui-même avoit pris ſoin de pourvoir aux beſoins des pauvres, il y auroit pourvû abondamment & en Dieu. Vous donc les coopérateurs de Dieu, vous les miniſtres, les ſubſtituts de Dieu, comment y devez-vous ſubvenir? comme Dieu: tel eſt le ſoin dont il s'eſt déchargé ſur vous, telle eſt la commiſſion qu'il vous a donnée. Il a voulu faire dépendre les pauvres de votre charité, afin que cette dépendance fût le lien qui formât entre eux & vous une mutuelle ſociété. Mais du reſte, ce que je conclus, c'eſt

que l'aumône n'eſt point ſeulement une charité pure, une charité gratuite, puiſque vous ne donnez au pauvre que ce que vous avez reçu pour le pauvre, & avec une obligation étroite de l'employer au profit de pauvre : ce que je conclus, c'eſt que manquant à faire l'aumône, ou la faiſant au-deſſous de votre condition, vous outragez, vous deshonorez, je dis plus, vous détruiſez en quelque ſorte, vous anéantiſſez la providence de Dieu : pourquoi ? parce qu'autant qu'il eſt en vous, vous la rendez imparfaite & défectueuſe ; parce que vous autoriſez contre elle les plaintes & les murmures des pauvres ; parce que vous leur donnez un ſpécieux prétexte de l'accuſer, de la blaſphémer, de la renoncer.

Mais penſez-vous que Dieu, jaloux de ſa gloire, & touché des reproches injurieux que lui attirent vos ſordides épargnes à l'égard des pauvres, ne les faſſe pas retomber ſur vous-mêmes, ſouvent par des vengeances d'autant plus terribles qu'elles ſont moins connues ? Je ne parle point de ces malédictions temporelles qu'il répand quelquefois ſur ces riches ſi inſenſibles & ſi reſſerrés ; je ne parle point de ces renverſemens de fortune, de ces coups imprévus qui partent de la main du Dieu vengeur des pauvres : s'il ne s'attaque pas toujours à vos biens, vous en devez plus craindre pour vos perſonnes, vous en devez plus craindre pour votre ame ; vous oubliez ſes pauvres, d'autres ne les oublieront pas. Dieu vous avoit élevés pour leur ſoulagement, d'autres ſeront ſubſtitués pour en être les tuteurs ; mais en prenant ſur la terre votre place auprès des pauvres, ils auront dans le ciel la place qui vous étoit réſervée auprès de Dieu.

Titre de charité : ah ! mes chers Auditeurs, qui ſont ces infortunés dont je plaide aujourd'hui la cauſe, & qui que vous puiſſiez être ſelon le monde, ne ſont-ce pas vos freres ? n'eſt-ce pas dans le langage du Saint Eſprit, votre propre chair ? c'eſt-à-dire, ces pauvres ne ſont-ce pas des hommes de même nature que vous ? ne ſont-ce pas les enfans de Dieu comme vous, appellés à la même adoption que vous, à la même grace que vous, à la même gloire que vous ? ne ſont-ce pas les héritiers de Dieu, les cohéritiers de Jeſus-Chriſt auſſi bien que vous ? Or quel moyen, reprend le diſciple bien aimé S. Jean, que leur étant unis d'un nœud ſi intime & par tant d'endroits, vous les puiſſiez voir dans la ſouffrance, & ne leur pas ouvrir les entrailles de votre miſéricorde, ou que vous puiſſiez les abandonner dans leur diſette, & avoir l'amour & la charité de Dieu en vous ? Mais ſi vous n'avez pas alors l'amour de Dieu, vous êtes donc ennemis de Dieu : ſi vous êtes ennemis de Dieu, vous avez donc violé un précepte de Dieu ; & ce précepte ne peut être que l'inconteſtable & l'indiſpenſable commandement de l'aumône. *Qui habuerit ſubſtantiam hujus mundi, & viderit fratrem ſuum neceſſitatem habere, & clauſerit viſcera ſua ab eo, quomodo charitas Dei manet in eo ?* 1. Joan. c. 3.

Et ne penſons pas que ce devoir ne regarde que certaines néceſſités des pauvres plus preſſantes & plus rares : quand je dis que la juſtice, que la charité nous oblige à aider nos freres dans leurs beſoins, qu'eſt-ce que j'entends ? beſoins communs, tels qu'ils ſe préſentent tous les jours à nos yeux, ou tels que nous ne les connoiſſons pas ; mais dont ſans doute nous

ſerions émus, tout communs qu'ils ſont, ſi nous étions plus attentifs à les découvrir & à les connoître. Car c'eſt une autre illuſion non moins groſſiere, & qui renverſe toutes les loix de l'humanité, de croire que le précepte de l'aumône n'eſt rigoureux qu'à l'égard des néceſſités extrêmes des pauvres : outre ces extrêmes néceſſités, il y a des néceſſités griéves & plus fréquentes ; & ſi Dieu dans ces griéves néceſſités nous permettoit de laiſſer les pauvres ſans ſecours, comment le Sauveur du monde en condamnant un jour tant de réprouvés, prendroit-il pour le ſujet capital & univerſel de leur réprobation, l'oubli volontaire des pauvres ! Y a-t-il donc tant de riches aſſez impitoyables, pour voir périr un pauvre à leurs yeux, pour le voir preſque réduit aux abois & prêt à rendre l'ame, ſans prendre ſoin de lui conſerver la vie & de le tirer d'une telle extrémité ? Y a-t-il d'ailleurs tant de pauvres dans un état ſi miſérable & ſi dépourvu ? par conſéquent, concluent les Théologiens pour expliquer l'Evangile, il ne faut pas ſeulement l'entendre de ces néceſſités extraordinaires, mais des autres qui nous frappent plus communément la vue, & à quoi Dieu nous ordonne ſous peine d'une damnation éternelle, d'apporter le remede qui dépend de nous & que nous avons dans les mains ; enſorte que ſuivant la penſée d'un des plus ſçavans hommes du ſiecle paſſé, un chrétien qui formeroit, ou qui forme en effet cette réſolution, de ne faire l'aumône que dans les dernieres néceſſités des pauvres, dès là commet un péché grief, & perd la grace de Dieu, parce qu'il eſt dans une diſpoſition criminelle & dans une volonté directement oppoſée à la loi de Dieu.

Triſtes vérités pour vous, riches du monde, & qui ne confirment que trop ce terrible anathême que le Fils de Dieu a prononcé contre vous : *Væ vobis divitibus*, malheur à vous qui vivez dans l'opulence : pourquoi ? parce que votre opulence même a preſque toujours l'un de ces deux effets, ou d'allumer dans votre cœur la cupidité & l'envie d'avoir, au lieu de l'éteindre, ou de vous rendre plus ſenſuels & plus amateurs de vous-mêmes. Deux principes de votre indifférence pour les pauvres ; car, poſſédés d'une avare convoitiſe, vous voulez profiter de tout & ne vous deſſaiſir de rien. Toujours biens ſur biens, toujours acquêts ſur acquêts, toujours les mains ouvertes pour recevoir, & jamais pour donner : que dis-je ? & ſouvent même fallût-il dépouiller le pauvre & lui arracher le peu qui lui reſte, bien loin de contribuer à ſa ſubſiſtance ; fallût-il l'opprimer, bien loin de le relever, tout n'eſt-il pas mis en uſage pour contenter la faim inſatiable qui vous dévore ? Les droits les plus ſaints ne ſont-ils pas foulés aux pieds ? ne ſe porte-t-on pas juſqu'à la violence la plus injuſte & la plus criante, juſqu'à la cruauté, juſqu'à la barbarie ? ou bien idolâtres de vos ſens & tout occupés de vous-mêmes, vous n'avez d'attention que ſur vous-mêmes, de ſentiment que pour vous-mêmes ; que le pauvre patiſſe dans la diſette, que le malade languiſſe ſur la paille, que la veuve chargée d'enfans & percée de leurs cris, reſſente toutes leurs douleurs & ne puiſſe repondre à leurs gémiſſemens que par ſes larmes ; comme ce ſont des maux étrangers & qui n'approchent point de vous, pourvu que votre ſenſualité ſoit ſatisfaite, pourvu que votre corps ait tou-

manquablement fruſtré, & dont le riche croira toujours être en droit de ſe défendre. Or il eſt important & néceſſaire d'obvier à de tels inconvénients; & voici ce que la Théologie me fournit de régles & de principes pour en arrêter les dangereuſes conſéquences. Elle m'apprend que dans les néceſſités communes des pauvres, c'eſt le ſuperflu des riches qui doit faire la matiére de l'aumône : voilà d'abord ce qu'elle ſuppoſe, & en le ſuppoſant, elle ſe fonde ſur les maximes les plus conſtantes de la raiſon & de la foi; car elle s'attache à la parole expreſſe de S. Paul, qui veut que dans le chriſtianiſme l'abondance des uns ſoit le ſupplément de l'indigence des autres : *Veſtra autem abundantia inopiam illorum ſuppleat.* Or ce que l'Apôtre appelle abondance, n'eſt rien autre choſe que le ſuperflu même dont je parle. Elle s'en tient au conſentement unanime des Peres, qui s'expliquant ſur ce ſuperflu, l'ont toujours régardé comme un bien qui appartient aux pauvres, comme un bien dont les riches ſont ſeulement les dépoſitaires & les diſtributeurs, comme un bien qu'ils ne peuvent retenir dans les néceſſités publiques, ſans commettre la plus criminelle injuſtice, & ſelon l'expreſſion de Saint Ambroiſe, ſans ſe rendre coupables de vol. Car c'eſt ainſi que s'en déclare ce S. Docteur, dont la morale d'ailleurs eſt des plus exactes & d'un caractere moins outré : *Non enim majus crimen eſt habenti tollere, quàm cùm abundans indigenti denegare.* Oui, diſoit ce Pere, vous devez être perſuadé que ce n'eſt pas un moindre crime, de refuſer au pauvre votre ſuperflu, que de lui enlever ſon bien même. Elle s'appuie ſur le raiſonnement de S. Thomas, tiré de la nature

2. Cor. 8.

Amb.

même des choſes,& de l'ordre primitif où Dieu les avoit créées; car dans la premiere intention de Dieu, dit le Docteur angélique, c'eſt-à-dire avant que le peché eût dépouillé l'homme de cette juſtice originelle qui tenoit dans une regle ſi parfaite ſes affections & ſes deſirs, tous les biens de la terre étoient communs; & ſi Dieu dans la ſuite des tems en a ordonné le partage, ce n'eſt que pour corriger le déſordre du péché & pour réprimer la cupidité de l'homme : Or ce partage, reprend S. Thomas, ne ſeroit pas l'ouvrage de Dieu, ſi le ſuperflu des uns ne devoit être communiqué aux autres.

Et en effet, Chrétiens, & à le bien prendre, Dieu n'a rien fait de ſuperflu dans le monde, & ce que nous appellons ſuperflu n'eſt point en ſoi ni abſolument ſuperflu; ou ſi vous voulez, ce qu'il eſt pour le riche, il ne l'eſt pas pour le pauvre. Pour le riche, c'eſt ſuperflu; pour le pauvre, c'eſt néceſſaire. Myſtere de providence, & d'une providence infiniment ſage; myſtere que le grand Apôtre développoit aux Corinthiens, en leur faiſant remarquer comment Dieu par là avoit voulu rétablir cette bienheureuſe égalité de l'état d'innocence : *Veſtra autem abundantia illorum inopiam ſupplèat, ut fiat æqualitas, ſicut ſcriptum eſt : qui multùm, non abundavit, & qui modicum, non minoravit.* Que votre abondance, ce ſont toujours les paroles du Maître des nations, que votre abondance ſupplée à la diſette de vos freres; afin que tout ſoit égal, conformément à ce qui eſt écrit de la manne qui ſe partageoit de telle ſorte parmi le peuple, que l'un n'en avoit ni plus ni moins que l'autre, ſoit qu'il en eût beaucoup ou peu recueilli. Saint Thomas porte encore la choſe plus loin, & il

2. Cor. 8.

ſoûtient qu'il eſt même de l'avantage du riche que Dieu l'ait ainſi ordonné : pourquoi ? parce que ſi le riche avoit du ſuperflu, dont il ne fût ni comptable ni redevable aux pauvres, ce ſuperflu, non ſeulement ne ſeroit plus un don de Dieu, mais une malédiction, puiſque ce ſeroit un des plus grands obſtacles du ſalut; car il eſt vrai que rien n'eſt ni ne doit être plus dangereux pour le ſalut que la ſuperfluité du bien, ſur tout d'un bien abandonné à la diſcrétion & au gré de l'amour propre, avec un pouvoir ſans reſerve d'en diſpoſer : il a donc été de la miſéricorde & de la providence de Dieu ſur les riches, de leur ôter un pouvoir, dont infailliblement ils abuſeroient, & de ne leur donner le ſuperflu que pour en faire part aux pauvres. Tels ſont les principes des Théologiens. Mais quoi qu'il en ſoit, Chrétiens, de toutes ces réflexions, on convient, & c'eſt un ſentiment univerſel, que le ſuperflu eſt la matiére de l'aumône, & que vous êtes indiſpenſablement obligés de l'employer ſelon que les néceſſités des pauvres le demandent. Or ces néceſſités, pourſuivent les docteurs, ne manqueront jamais dans le monde, & il y en aura toujours aſſez pour épuiſer tout ce ſuperflu, quand les riches touchés de leurs devoirs y ſatisferont avec une entiere fidélité.

Mais qu'eſt-ce que ce ſuperflu ? voilà l'importante & l'eſſentielle queſtion qu'il s'agit maintenant de bien réſoudre. Si je conſulte la Théologie, que me répond-elle ? que ſous ce terme de ſuperflu elle comprend tout ce qui n'eſt point néceſſaire à l'entretien honnête de la condition & de l'état, & c'eſt là qu'elle s'en tient ; mais c'eſt de là même que l'ambition, que le luxe, que la cupidité, que la volupté empruntent des

ces ſortes d'états prétendus étoient autoriſés, & s'il étoit permis de les maintenir, que deviendroit donc le précepte de l'aumône ? ou plutôt que deviendroient les pauvres en faveur de qui Dieu l'a porté ? où trouveroit-on, pour leur entretien, du ſuperflu dans le monde ? & faudroit-il que Dieu ſans ceſſe fît des miracles pouy y pourvoir ?

Mais n'entrons point, je le veux, Chrétiens, dans la diſcuſſion de vos états ; ſuppoſons-les tels que vous les imaginez, tels que votre préſomption vous les fait enviſager ; voyons ſeulement ce qu'il y a dans ces états, ou de néceſſaire pour vous ou de ſuperflu. Or j'appelle au moins ſuperflu ce qui vous eſt, je ne dis pas préciſément inutile, mais même évidemment préjudiciable. Car pour ne rien exagerer, je ne prends de ces états que ce qui ſert à en fomenter les déréglements, les excès, les crimes, & cela me ſuffit pour y trouver du ſuperflu. J'appelle ſuperflu ce que vous donnez tous les jours à vos débauches, à vos plaiſirs honteux : renoncez à cette idole dont vous êtes adorateur, & vous aurez du ſuperflu. J'appelle ſuperflu, femme mondaine, ce que vous dépenſez, diſons mieux, ce que vous prodiguez en mille ajuſtemens frivoles, qui entretiennent votre luxe, & qui ſeront peut-être un jour le ſujet de votre réprobation : retranchez une partie de ces vanités, & vous aurez du ſuperflu. J'appelle ſuperflu ce que vous ne craignez pas de riſquer à un jeu qui ne vous divertit plus, mais qui vous attache, mais qui vous paſſionne, mais qui vous dérégle, mais ſur tout qui vous ruine & qui vous damne : ſacrifiez ce jeu, & vous aurez du ſuperflu. Quoi donc ? vous avez de quoi

fournir à vos paſſions, & à vos paſſions les plus déréglées tout ce qu'elles demandent; & vous prétendez ne point avoir de ſuperflu ? vous avez du ſuperflu pour tout ce qu'il vous plaît, & vous n'en avez point pour les pauvres ? Voilà ce que le devoir de mon miniſtere m'oblige à vous repréſenter, & ce que je vous conjure de vouloir bien vous repréſenter à vous-mêmes.

Mais ne puis-je pas me ſervir de ce ſuperflu, pour m'aggrandir & pour accroître ma fortune? Ah! Chrétiens, voici l'écueil & la pierre de ſcandale pour tous les riches du ſiécle : ce deſir de s'aggrandir, de s'élever, de parvenir à tout, ſans jamais borner ſes vues, & ſans jamais dire, c'eſt aſſez. Mais enfin, ce deſir eſt-il criminel ? car il faut parler exactement & dans la rigueur de l'école. Hé bien, j'y conſens, parlons dans la rigueur de l'école, elle me ſera avantageuſe, & je ne crains point qu'elle affoibliſſe la vérité que je vous prêche. Je ne dis rien de ceux qui revêtus des bénéfices & des dignités de l'Egliſe, voudroient employer le ſuperflu des revenus eccléſiaſtiques à ſe faire une fortune & à ſe diſtinguer dans le monde ; ils ſçavent mieux que moi quels anathemes l'Egliſe a fulminés contre ce déſordre ; ils ſçavent que le relâchement de la morale n'a point encore été juſqu'à favoriſer là-deſſus en aucune ſorte leur ambition & leur convoitiſe: ils ſçavent avec quelle ſévérité les Théologiens les moins étroits & les plus indulgens ont raiſonné ſur l'emploi de ce ſuperflu, qui même indépendamment des pauvres, n'appartient point aux riches bénéficiers ; & ils n'ignorent pas que tout uſage profane qu'ils en font, eſt, de l'aveu de tous les Docteurs &

inconteſtablement, un ſacrilége : que ſi vous me demandiez à quoi leur ſert donc cette multiplicité de bénéfices, qu'ils recherchent avec tant d'ardeur, & qu'ils pourſuivent avec tant d'empreſſement, puiſqu'elle ne fait qu'augmenter le poids de leurs obligations, ſans leur pouvoir être de nul avantage, par rapport à ces fins humaines d'accroiſſement & d'élévation ; c'eſt ſur quoi je n'aurois garde ici de m'étendre, & j'aimerois mieux m'en rapporter à leurs conſciences que de faire une cenſure de leur conduite, dont vous ſeriez peu édifiés, & dont peut-être ils ſeroient encore moins touchés. Ainſi revenons au point & à la queſtion générale.

Eſt-ce un deſir injuſte ou criminel que de vouloir aggrandir ſon état ? Non, Chrétiens ; il ne l'eſt pas toujours ; ou, ſi vous voulez, il ne l'eſt pas en ſoi. Mais prenez bien garde aux conditions requiſes, afin qu'il ne le ſoit pas, & voyez ſi de tous les deſirs que l'on peut former, il y en a un plus dangereux & communément plus pernicieux. Je veux qu'il vous ſoit permis d'aggrandir votre état ; mais comment ? ſelon les loix de votre religion : par exemple, qu'il vous ſoit permis d'acheter cette charge, ſi vous avez le mérite néceſſaire pour l'exercer, ſi vous êtes capable d'y glorifier Dieu, ſi c'eſt pour l'utilité publique ; car pourquoi vous éleverez-vous aux dépens du public & de Dieu même ? Or combien de riches néanmoins voyons-nous tous les jours ainſi s'élever ? Il étoit de l'intérêt de Dieu, que cet homme qui n'a ni conſcience ni probité, n'eût jamais le pouvoir & l'autorité entre les mains ; & toutefois parce qu'il étoit riche, il a ſçu monter aux premiers rangs, & parvenir à tout. L'ignorance & l'incapacité

de celui-ci devoient l'exclure de toutes affaires & de toute adminiſtration ; mais parce qu'il étoit opulent, ſa préſomption l'a porté à vouloir être aſſis ſur les tribunaux de la juſtice pour décider & pour juger. Cependant ſi l'un & l'autre ne ſe fut point mis en tête d'aggrandir ſon état, ils auroient eu l'un & l'autre du ſuperflu ; & c'eſt de ce ſuperflu qu'ils auroient accompli le précepte de l'aumône. Mais cette morale nous conduit trop loin.

Je veux, Chrétiens, qu'il vous ſoit permis d'aggrandir votre état, pourvu que vous vous conteniez dans les termes d'une modeſtie raiſonnable & ſage, & que ce deſir n'aille pas juſqu'à l'infini. Pourquoi ? non ſeulement parce qu'il n'eſt rien de plus oppoſé à l'eſprit du chriſtianiſme que de vouloir toujours s'élever, & que cela ſeul, dit Saint Bernard, eſt un crime devant Dieu ; mais parce qu'il s'enſuivroit de là que le commandement de l'aumône ne ſeroit plus qu'un commandement chimérique & en ſpéculation. Car il eſt évident que les riches ayant droit alors, comme ils l'auroient, d'épargner tout, de ménager tout, de retenir tout, il n'y auroit plus de ſuperflu dans le monde ; & qu'ainſi le précepte de l'aumône ne ſeroit plus que l'ombre d'une ancienne loi, qui obligeoit nos Peres, tandis que la ſimplicité du ſiécle bornoit leurs vues & les fixoit à un état, mais qui dans la ſuite auroit perdu toute ſa force, depuis que la ſcience du monde nous a inſpiré de plus hautes idées, & appris à bâtir de grandes fortunes. Or dites-moi, mes chers Auditeurs, ſi cette conſéquence eſt ſoûtenable ?

Je veux qu'il vous ſoit permis d'aggrandir votre état, pourvu qu'en même tems vos aumônes

aumones groſſiſſent à proportion, & que vous poſiez pour principe qu'elles ſont une partie & une partie eſſentielle de votre état. Mais ce que je veux ſur tout, retenez bien cette maxime, c'eſt qu'il ne vous ſoit point permis d'aggrandir votre état qu'après que vous aurez pourvu aux néceſſités des pauvres, & qu'autant que les néceſſités des pauvres pourront s'accorder avec cette nouvelle grandeur. Eſt-il rien de plus juſte? Quoi, mon Frere, vous travaillerez par de continuelles & de longues épargnes à vous établir & à vous pouſſer dans le monde, pendant que les pauvres ſouffriront? Au lieu de les ſoulager vous n'aurez point d'autre ſoin que d'amaſſer & d'acquerir; & vous inſulterez, pour ainſi parler, à leur miſere, en leur faiſant voir dans votre élévation l'éclat & la pompe qui vous environne? Non, mon Dieu, direz-vous ſi vous êtes Chrétien, il n'en ira pas de même: je ſçais trop à quoi m'engage la charité que je dois à mon prochain. Il n'eſt pas néceſſaire que je ſois plus riche ni plus grand; mais il eſt néceſſaira que vos pauvres ſubſiſtent. Mon premier devoir ſera donc de les ſecourir; & tandis que je les verrai dans l'indigence, je ne regarderai le ſuperflu de mes biens que comme un dépôt que vous m'avez confié pour eux. Voilà comment vous parlerez: & ſi la néceſſité des pauvres devenoit extrême, non ſeulement vous y emploirez le ſuperflu, mais le néceſſaire même de votre état: pourquoi? parceque vous devez aimer votre prochain préférablement à votre état; & s'il faut rabattre quelque choſe de votre état pour conſerver votre frere, c'eſt à quoi vous devez conſentir & vous ſoumettre, afin que votre frere

ne périſſe pas. Ainſi l'enſeigne toute l'école.

Et quand je dis néceſſité extrême du prochain, je n'entends pas ſeulement néceſſité extrême par rapport à la vie, j'entends néceſſité extrême par rapport aux biens, à l'honneur, à la liberté. Je m'explique. Vous ſçavez que ce malheureux doit languir des années entieres dans une priſon, ſi l'on ne contribue à ſa délivrance; vous ſçavez que cette jeune perſonne va ſe perdre, ſi l'on ne s'empreſſe de l'aider: c'eſt du néceſſaire même de votre état que leur doit venir ce ſecours; par quelle raiſon? parce que ce ſont là des néceſſités extrêmes. Telle eſt ma penſée; & ce que je penſe n'eſt point ce qui s'appelle morale ſévere, puiſque c'eſt la morale même de ceux qu'on a le plus ſoupçonnés & accuſés de relâchement.

Ah! Chrétiens, qu'il y a de vérités dont on n'eſt pas encore perſuadé dans le chriſtianiſme! Je vois bien, reprend ſaint Auguſtin dans ſes commentaires ſur le pſeaume trente-huitieme; (& j'avoue, mes Freres, que voici le ſeul prétexte qui ſeroit capable de m'arrêter, & que j'aurois peine à combattre, ſi ce ſaint Docteur ne l'avoit lui-même détruit) je vois ce que vous m'allez oppoſer. Vous dites que vous avez une famille & des enfans à pourvoir; d'où vous concluez que vous pouvez donc garder votre ſuperflu; *Video quid dicturus es; filiis ſervio.* Mais je vous réponds, ajoûte ce Pere, que ſous une apparence de piété, cette parole n'eſt qu'une vaine excuſe de votre iniquité: *Sed hæc vox pietatis, excuſatio eſt iniquitatis.* Non, Chrétiens, ce prétexte, tout ſpécieux qu'il eſt, ne vous juſtifiera jamais devant Dieu; ſoit que vous ayez des enfans à établir ou non, du moment

Auguſt.

que vous avez du ſuperflu, vous le devez aux pauvres, ſelon les régles de la charité; car ces régles ſont faites pour vous, & elles n'ont rien d'incompatible avec vos autres devoirs. Vous devez pourvoir vos enfans; mais vous ne devez pas oublier les membres de Jeſus-Chriſt. Si Dieu vous avoit chargé d'une plus nombreuſe famille, vous ſçauriez bien partager vos ſoins paternels entre tous les ſujets dont elle ſeroit compoſée. Or regardez ce pauvre comme un enfant de ſurcroît dans votre maiſon. Excellente pratique, d'adopter les pauvres qui repréſentent Jeſus-Chriſt, & de les mettre au nombre de vos enfans!

Mais enfin, ajoûtez-vous, les tems ſont mauvais, chacun ſouffre; & n'eſt-il pas alors de la prudence de penſer à l'avenir, & de garder ſon revenu? C'eſt ce que la prudence vous dicte; mais une prudence réprouvée, une prudence charnelle & ennemie de Dieu. Tout le monde ſouffre & eſt incommodé, j'en conviens; mais après tout, ſi j'en jugeois par les apparences, peut-être aurois-je peine à en convenir: car jamais le faſte, jamais le luxe fut-il plus grand qu'il l'eſt aujourd'hui? & qui ſçait ſi ce n'eſt point pour cela que Dieu nous châtie; Dieu, dis-je, qui ſelon l'Ecriture, a en horreur le pauvre ſuperbe? Mais encore une fois, je le veux, les tems ſont mauvais; & que concluez-vous de là? Si tout le monde ſouffre, les pauvres ne ſouffrent-ils point? & ſi les ſouffrances des pauvres ſe trouvent juſques chez les riches, à quoi doivent être réduits les pauvres même? Or à qui eſt-ce d'aſſiſter ceux qui ſouffrent plus, ſi ce n'eſt pas à ceux qui ſouffrent moins? Eſt-ce donc bien raiſonner de dire que vous avez

droit de retenir votre ſuperflu, parce que les tems ſont mauvais, puiſque c'eſt juſtement pour cela même que vous ne le pouvez retenir ſans crime, & que vous êtes dans une obligation particuliere de le donner ?

Cette morale vous étonne & vous paroît n'aller à rien moins qu'à la damnation de tous les riches. Il me ſuffit de vous répondre avec le Chancelier Gerſon, que ce n'eſt point cette morale qui damne les riches, mais que ce ſont les riches qui ſe damnent pour ne vouloir pas ſuivre cette morale : auſſi le Fils de Dieu n'attribue point la réprobation du mauvais riche de l'Evangile à une autre choſe. De conclure que tous les riches ſont damnés, c'eſt mal penſer de ſon prochain, c'eſt vouloir entrer dans les conſeils de Dieu & juger des autres avec témérité & avec malignité. Faiſons notre devoir, mes Freres, dit ſaint Auguſtin, & il ne nous arrivera jamais de tirer de pareilles conſéquences. Quand nous ſerons charitables & miſéricordieux, nous trouverons qu'il y en a d'autres qui le ſont auſſi-bien que nous, & qui le ſont plus que nous. Quoi qu'il en ſoit, mon cher Auditeur, n'abuſez point du ſuperflu de vos biens ; & puiſque Dieu vous le demande pour ſervir à votre ſalut, ne le faites pas ſervir à votre perte éternelle. Souvenez-vous qu'il le faudra laiſſer un jour, ce ſuperflu, & qu'après vous être rendu odieux dans le monde en le réſervant, après vous être attiré la haine de Dieu, vous le quitterez à la mort : au lieu qu'en le conſacrant à la charité, vous le ménagez pour le ciel. Souvenez vous que rien même n'engagera plus Dieu à verſer ſur vous ſes bénédictions temporelles, qu'un ſaint uſage de vos biens en faveur des

pauvres; la parole de Jesus-Christ y est expresse: donnez, & vous recevrez. Achevons : précepte de l'aumône, matiere de l'aumône, c'est de quoi je vous ai parlé : en voici l'ordre, & c'est le sujet de la derniere partie.

III. PART.

C'Est l'ordre qui donne la perfection aux choses ; & quand le S. Esprit dans l'Ecriture veut nous faire entendre que Dieu a tout fait en Dieu, il se contente de nous dire qu'il a tout fait avec ordre & avec mesure, La charité même, dit S. Thomas, cette reine des vertus, cesseroit d'être vertu, si l'ordre y manquoit : aussi l'Epouse des Cantiques comptoit parmi les graces les plus singulieres qu'elle eut reçues de son Epoux, celle d'avoir ordonné la charité dans son cœur, *Ordinavit in me charitatem.* Mais quoi ? demande S. Augustin, la charité a-t-elle besoin d'être ordonnée, & n'est-ce pas elle qui met l'ordre par tout, ou n'est-elle pas elle-même l'ordre & la régle de tout ? Oui, mes Freres, répond ce saint Docteur ; la charité, la vraie charité est ordonnée dans elle-même, & ne doit point chercher l'ordre hors d'elle-même: mais il y a une fausse charité, & un de ses caracteres est d'être déréglée & sans ordre. De là vient, continue ce Pere, que l'Epouse, figure de l'ame chrétienne, se tient redevable à Dieu de deux grandes graces ; l'une de lui avoir donné la charité, & l'autre d'avoir établi dans elle l'ordre de la charité : *Ordinavit in me charitatem.* C'est l'explication que fait S. Augustin de ces paroles. Or ce qu'il dit de la charité en général, se doit dire en particulier de l'aumône, puisque l'aumône est essentiellement une partie de la charité : il faut donc de l'ordre dans

Cant. 2

l'aumone ; & cet ordre, ſelon les Théologiens, doit être obſervé, premierement par rapport aux pauvres à qui l'aumône eſt dûe ; ſecondement, par rapport aux riches à qui l'aumône eſt commandée : voilà une inſtruction dont il ne faut, s'il vous plaît, rien perdre.

Je dis que par rapport aux pauvres à qui l'aumône eſt dûe, il y a un ordre à garder ; & cet ordre quel eſt-il ? c'eſt que l'aumône du moins dans la préparation du cœur, ou pour parler plus intelligiblement, c'eſt que la volonté de faire l'aumône doit être générale & univerſelle, c'eſt-à-dire qu'elle doit s'étendre à tous les pauvres de Jeſus-Chriſt, ſans en exclure un ſeul, car dès que vous en excepterez un ſeul, vous n'aurez plus le véritable eſprit de la charité. Il faut, dit S. Chryſoſtome, que cette vertu ramaſſe dans notre cœur tout ce qu'il y a au monde de néceſſiteux & de miſérables, comme ils ſont tous ramaſſés dans le cœur de Dieu. C'eſt là, pour m'exprimer de la ſorte, c'eſt dans les entrailles de la charité de Dieu, que S. Paul trouvoit tous les hommes réunis, & que tous les hommes nous doivent paroître également dignes de nos ſoins : *Cupio vos omnes in viſceribus Chriſti Jeſu.* Enſorte que s'il ſe pouvoit faire que votre charité eût une auſſi grande étendue que les miſéres du prochain, vous voudriez ſoulager par votre charité toutes les miſéres du monde, afin de pouvoir dire en parlant aux pauvres, ce que diſoit le même Apôtre aux Corinthiens : *Cor noſtrum dilatatum eſt ; non auguſtiamini in nobis* : non, mes Freres, qui que vous ſoyez, mon cœur n'eſt point reſſerré pour vous, mais vous y avez tous place : car voilà le caractere de la charité & de la miſéricorde chrétienne.

Philip. c. 1.

2. *Cor.* c. 6.

Que dis-je, de la miſéricorde chrétienne ? Dieu même dans l'ancien Teſtament ne preſcrivoit-il pas aux Juifs cette loi, & en leur ordonnant l'aumône, ne leur marquoit-il pas en particulier la perſonne de leur ennemi ; *Si eſurierit inimicus tuus, ciba illum : ſi ſitierit, potum da illi :* voulant par là leur faire entendre que l'aumône ne devoit point être bornée ; mais qu'étant, ſelon l'expreſſion de S. Pierre Chryſologue, l'émule de la miſéricorde de Dieu, elle doit ſe répandre auſſi-bien ſur les ennemis que ſur les amis, comme Dieu fait lever ſon ſoleil auſſi bien ſur les méchans que ſur les juſtes ? *Si eſurierit inimicus tuus, ciba illum.* Or ſi Dieu le vouloit de la ſorte dans une loi où il étoit, ce ſemble, permis de haïr ſon ennemi, ou du moins quelque ennemi, ainſi que l'expliquent les Peres ; jugez, Chrétiens, ce qu'il exige de nous, pour qui l'amour des ennemis eſt un devoir propre & un commandement particulier. *Prov. c. 25.*

Et de là même concluons quel eſt l'aveuglement & l'erreur de certaines perſonnes, qui juſques dans leurs aumônes ſe laiſſent gouverner par leurs paſſions & leurs affections naturelles ; qui donnent à ceux-ci, parce que ceux ci leur plaiſent, & qui ne donnent jamais à ceux-là, parce que ceux-là n'ont pas le bonheur de leur agréer : qui ſe font une gloire & un point d'honneur de pourvoir aux beſoins des uns, & qui n'ont que de la dureté ou de l'indifférence pour les autres ; c'eſt-à-dire, qui contentent leur amour propre en faiſant l'aumône & qui ſuivent le mouvement d'une antipathie ſecrette en ne la faiſant pas ; car c'eſt ce qui arrive aux ſpirituels même, ſans qu'ils y faſſent réflexion.

Or eſt-ce là l'eſprit de l'Evangile? Accoutumons-nous, mes chers Auditeurs, à faire les actions chrétiennes chrétiennement, & n'en corrompons point la ſainteté par le mélange de l'iniquité; faire ainſi l'aumône, ce n'eſt point pratiquer, mais profaner une vertu. Si je fais l'aumône dans l'ordre de Dieu, je dois être prêt à la faire ſans diſtinction & ſans exception, à la faire par tout où je verrai le beſoin, & ſelon la meſure du beſoin que Dieu me fera connoître: tellement qu'à prendre la choſe en général, ſi je vois mon ennemi même dans une néceſſité plus preſſante, je dois le ſecourir par préférence à tout autre. Voilà ce que m'apprend le chriſtianiſme que je profeſſe, & ſans cela je n'ai qu'une charité apparente; car je ne mérite rien dans les aumônes que je fais, & je me rends doublement coupable dans celles que je ne fais pas: pourquoi? parce que dans les aumônes que je fais je ne ſuis que mon inclination, & dans celles que je ne fais pas je ſatisfais mon reſſentiment, & je manque à une de mes plus étroites obligations.

Ce n'eſt pas qu'il ne ſoit permis, & qu'il ne ſoit même à propos d'avoir là-deſſus certains égards; & je conviens avec tous les maîtres de la morale, que les proches & les domeſtiques doivent communément l'emporter ſur les étrangers; ceux qui ſe trouvent dans une impuiſſance abſolue de s'aider, ſur ceux à qui il reſte encore dans leur travail quelque reſſource; ceux qui s'emploient à procurer la gloire de Dieu & à ſanctifier le prochain, ſur ceux qui ne ſont occupés que d'eux-mêmes & de leur propre ſalut. Ce fut le puiſſant motif qui porta S. Louis à répandre ſi libérale-

ment ſes graces ſur ces deux Apôtres de ſon ſiécle, St. Dominique & St. François d'Aſſiſe. Il n'épargna rien pour les ſoutenir, pour les ſeconder, parce qu'il les regarda comme les défenſeurs de l'Egliſe, comme les propagateurs de la foi, comme les diſpenſateurs de la parole de Dieu. Ce n'eſt plus guères peut-être la dévotion de notre tems; mais la dévotion de St. Louis étoit ſans doute auſſi ſolide que la nôtre.

L'ordre de l'aumône ainſi réglé par rapport au pauvre à qui l'aumône eſt dûe, il reſte à le régler par rapport au riche à qui l'aumône eſt commandée, & c'eſt ce que je réduis à cinq articles, par où je finis en peu de paroles, pour ne pas fatiguer votre patience.

Premiere régle: que l'aumône ſoit faite d'un bien propre, & non point du bien d'autrui, comme il arrive tous les jours, non point d'un bien injuſtement acquis, & que la conſcience me réproche; car notre Dieu, Chrétiens, a l'injuſtice en horreur & la déteſte juſques dans le ſacrifice & l'holocauſte, comme parle l'Ecriture: *Odio habens rapinam in holocauſto.* Faire des aumônes du bien d'autrui, dit ſaint Chryſoſtome, c'eſt faire Dieu le complice de nos larcins, & vouloir qu'il participe à notre péché. Puiſque l'aumône, ſelon St. Paul, eſt comme une hoſtie qui nous rend Dieu favorable, *Talibus enim hoſtiis promeretur Deus;* offrons lui cette hoſtie toute pure, & ne confondons jamais une aumône & une reſtitution; car ce ſont deux choſes eſſentiellement diſtinguées, que la reſtitution & l'aumône; & jamais l'aumône ne peut être le ſupplément de la reſtitution, ſi ce n'eſt que la reſtitution nous ſoit impoſſible.

Iſai. 61.

Hebr. c. 13.

Seconde régle : que les actions de juſtice envers les pauvres paſſent toujours devant les œuvres de pure charité ; ou, ſi je puis ainſi parler, que l'aumône de juſtice précéde toujours l'aumône de charité. Car il y a, mes Freres, une aumône de juſtice, & j'appelle aumône de juſtice, payer aux pauvres ce qui leur appartient, payer de pauvres domeſtiques, payer de pauvres artiſans, payer de pauvres marchands, ou même de riches marchands, mais qui de riches qu'ils étoient, tombent dans la pauvreté, parce qu'on les laiſſe trop long-tems attendre. Or la loi de Dieu veut que cette eſpéce d'aumône ait le premier rang, & c'eſt par là qu'il faut commencer. Mais avouons-le, Chrétiens, c'eſt une morale que bien des riches du monde ne veulent pas entendre aujourd'hui ; vous le ſçavez : on traite ce marchand, cet artiſan qui fait quelque inſtance, de fâcheux & d'importun ; on le fait languir des années entieres, & après bien des remiſes, qui l'ont peut-être à demi ruiné, on lui donne à regret ce qui lui eſt le plus légitimement acquis, comme ſi c'étoit une grace qu'on lui accordât, & non une dette dont on s'acquitât. Combien même en uſent de la ſorte par une politique d'intérêt, que je n'examine point ici ; voulant paroître incommodés dans leurs affaires, & cacher leur état aux yeux des hommes, mais ſans le pouvoir cacher aux yeux de Dieu. Quoi qu'il en ſoit, ce n'eſt pas ſans raiſon que je touche ce point, & ſans que je m'explique davantage, tel qui m'écoute, comprend aſſez ce que je dis ou ce que je veux dire.

Troiſiéme régle : que les aumônes ne ſoient

point jetées au hazard, mais données avec meſure, avec réfléxion ; autrement ce ſont des aumônes ſouvent mal placées ; l'un reçoit, parce que le hazard vous l'a préſenté, & l'autre ne reçoit rien, parce que vous n'avez pas pris ſoin de le chercher & de le connoître. Mais celui-là peut-être que vous ſoulagez, pouvoit encore ſe paſſer d'un tel ſecours, & celui-ci que vous ne ſoulagez pas, manque de tout, & ſe voit réduit aux dernieres éxtrémités.

Quatrieme régle : que les aumônes ſoient publiques, quand il eſt conſtant & public que vous poſſédez de grands biens & que vous êtes dans l'abondance : pourquoi ? pour ſatisfaire à l'édification, pour donner l'exemple, pour accomplir la parole de Jeſus-Chriſt ; *Luceat lux veſtra coram hominibus, ut videant opera veſtra bona.* Car n'eſt-ce pas un ſcandale de voir des riches vivre dans l'opulence, & de ne ſçavoir ni s'ils font l'aumône ni où ils la font. Ce n'eſt point pour eux que le Sauveur du monde a dit : *Neſciat ſiniſtra tua quid faciat dextera tua ;* que votre main gauche ne ſçache pas ce que fait votre main droite : ce ſeroit une fauſſe humilité.

Matth. c. 5.

Matth. c. 6.

Cinquieme & derniere régle : c'eſt de faire l'aumône dans le tems où elle vous peut être utile pour le ſalut, ſans attendre à la mort, ou même après la mort. Et voilà, mes chers Auditeurs, le point important que je ne puis aſſez vous recommander ; car de quel mérite peuvent être devant Dieu des aumônes faites ſeulement à la mort ? & quel fruit en pouvez-vous retirer alors, qui ſoit comparable à ce qu'elles auroient valu pendant la vie ? Eſt-ce,

la miſéricorde divine, puiſque ce n'eſt plus le temps de la miſéricorde.

La conſéquence qui ſuit de là, c'eſt la grande leçon que nous fait ſaint Paul : *Dum tempus habemus, operemur bonum.* Si nous aimons Dieu, & ſi nous nous aimons nous-mêmes; faiſons de bonnes œuvres tandis que nous en avons le tems. Je ne prétends pas vous détourner d'en faire à la mort; à Dieu ne plaiſe ! c'étoit un uſage trop ſaint & trop chrétien que celui des fidéles autrefois, de vouloir que Jeſus-Chriſt fût leur héritier & qu'il eût part à leurs dernieres volontés. Mais du reſte, ſouvenons-nous que les bonnes œuvres de la vie ſont de tout un autre poids. Ah ! Chrétiens, voici le tems où Dieu ſe diſpoſe à verſer plus abondamment ſes graces, & où il vous appellle plus fortement à la pénitence. Or un des moyens les plus efficaces pour le toucher en votre faveur, c'eſt de lui envoyer, ſelon la figure de l'Evangile, des médiateurs qui lui parlent pour vous, & qui s'engagent à conſommer l'affaire de votre converſion, & celle de votre ſalut & de votre ſanctification. On s'étonne quelquefois de voir des pécheurs changer tout à coup; des libertins & des impies renoncer à leurs habitudes & s'attacher à Dieu; des aveugles & des endurcis ſe reconnoître, & devenir ſenſibles aux vérités éternelles; des impénitens de pluſieurs années, par une eſpéce de prodige, après une vie déréglée & diſſolue, mourir de la mort des Saints; mais moi je n'en ſuis point ſurpris, ſi ces pécheurs, ſi ces impies & ces libertins, ſi ces aveugles & ces endurcis, ſi ces impénitens ont été charitables envers *Gal. 6.*

les pauvres. C'eſt l'accompliſſement des oracles de l'Ecriture; c'eſt un effet des paroles de Jeſus-Chriſt; c'eſt la bénédiction de l'aumône. Il faut pour cela que Dieu faſſe des miracles; mais les miracles pour recompenſer l'aumône ne lui coûtent point. Il faut que Dieu ſe relâche de ſes droits & qu'il arrête tous les foudres de ſa juſtice: mais, ſi joſe m'exprimer de la ſorte; l'aumône fait violence à la juſtice divine, & pour les intérêts du pauvre & du riche qui l'aſſiſte, Dieu n'a point de droits ſi légitimes & ſi chers qu'il ne ſoit prêt à céder. David diſoit qu'il n'avoit point
Pſ. 36. vû de juſte abandonné, *Non vidi juſtum derelictum;* & je puis dire que je n'ai point vû de riche libéral & tendre pour les pauvres, en qui je n'aye remarqué certains effets de la grace, qui m'ont rempli de conſolation: mais au contraire, il n'eſt que trop commun de voit ces riches avares, ces riches inſenſibles aux miſeres du prochain, vivre ſans foi & ſans loi, vieillir & blanchir dans leurs deſordres, & mourir enfin dans leur impénitence: pourquoi? parce que, ſuivant l'arrêt du Saint Eſprit, il n'y a point de miſéricorde pour celui qui n'exerce point la miſéricorde:
Jacob. c. 2. *Judicium ſine miſericordiâ ei qui non facit miſericordiam.* Prévenons, mes chers Auditeurs; un jugement ſi terrible; réveillons dans nos cœurs tous les ſentimens de la charité chrétienne, & par de ſaintes aumônes faiſons-nous des amis qui nous reçoivent dans l'éternité bienheureuſe, que je vous ſouhaite, &c.

SERMON

POUR

LE DIMANCHE

DE LA PREMIERE SEMAINE.

Sur les Tentations.

Ductus est Jesus in desertum à Spiritu, ut tentaretur à Diabolo. Et cùm jejunasset quadraginta diebus & quadraginta noctibus, posteà esuriit.

Jesus fut conduit dans le désert par l'Esprit pour y être tenté du Démon. Et ayant jeûné quarante jours & quarante nuits, il se sentit pressé de la faim. En saint Mathieu, chap. 4.

SIRE,

N'EST-IL pas étonnant que le Fils de Dieu qui n'est descendu sur la terre, comme dit St. Jean, que pour détruire les œuvres du démon, ait voulu les éprouver lui-même & se voir exposé aux attaques de cet esprit tentateur? mais quatre grandes raisons, remarque St.

Auguſtin, l'y ont engagé, & toutes ſont priſes de notre intérêt. Nous étions trop fragiles & trop foibles pour ſoutenir la tentation, & il a voulu nous fortifier. Nous étions trop timides & trop lâches, & il a voulu nous encourager. Nous étions trop imprudens & trop téméraires, & il a voulu nous apprendre à nous précautionner. Nous étions ſans expérience & trop peu verſés dans l'art de combattre notre commun ennemi, & il a voulu nous l'enſeigner.

Or c'eſt ce qu'il fait admirablement aujourd'hui; car ſelon la penſée & l'expreſſion de St. Gregoire, il nous a rendus plus forts, en ſurmontant nos tentations par ſes tentations méme, comme par ſa mort il a ſurmonté la nôtre: *Juſtum quippe erat, ut tentatus noſtras tentationes ſuis vinceret, quemadmodum mortem noſtram venerat ſuâ morte ſuperare.* Il nous a rendus plus courageux & plus hardis, en nous animant par ſon exemple, puiſque rien en effet ne doit plus nous animer que l'exemple d'un Homme-Dieu notre ſouverain Pontife, éprouvé comme nous en toutes manieres, ſuivant la parole de St. Paul: *Tentatum autem per omnia.* Il nous a rendus plus circonſpects & plus vigilans, en nous faiſant connoître que perſonne ne doit ſe tenir en aſſurance, lorſque lui-même, le Saint des Saints, il n'eſt pas à couvert de la tentation. Enfin, il nous a rendus plus habiles & plus intelligens, en nous montrant de quelles armes nous devons uſer pour nous défendre, & en nous traçant les régles de cette milice ſpirituelle,

Greg. Homil. 16. in Evang.

Hebr. c. 4.

En cela ſemblable à un grand Roi, qui pour repouſſer les ennemis de ſon état, & pour diſſi-

per leurs ligues, ne ſe contente pas de lever des troupes & de donner des ordres, mais paroît le premier à la tête de ſes armées, les ſoûtient par ſa préſence, les conduit par ſa ſageſſe, les anime par ſa valeur, & toujours malgré les obſtacles & les périls leur aſſure la victoire. Or ſi l'exemple d'uu Roi a tant de force & tant de vertu, comme vous le ſçavez, Chrétiens, & comme vous l'avez tant de fois reconnu vous-mêmes, que doit faire l'exemple d'un Dieu? Voici, ſans doute, un des plus importans ſujets que je puiſſe traiter dans la chaire, & qui demande plus de réflexion. Parmi tant d'excellentes leçons que nous donne Jeſus-Chriſt dans l'Evangile de ce jour, touchant la maniere dont nous devons nous gouverner dans la tentation, j'en choiſis deux auſquelles je m'arrête, & que me fourniſſent les paroles de mon texte. La premiere eſt que ce divin Maître ne va au déſert où il eſt tenté, que par l'inſpiration de l'eſprit de Dieu : *Ductus eſt in deſertum à ſpiritu, ut tentaretur.* La ſeconde, qu'il n'y eſt tenté qu'après s'être prémuni du jeûne & de la mortification des ſens : *Et cùm jejunaſſet quadraginta diebus & quadraginta noctibus, acceſſit tentator.* De là je tirerai deux conſéquences, l'une & l'autre bien utiles & bien néceſſaires. Demandons, &c. *Ave Maria.*

DE quelque maniere que Dieu en ait diſpoſé dans le conſeil de ſa ſageſſe ſur ce qui regarde cette préparation de graces, que S. Auguſtin appelle prédeſtination ; trois choſes ſont évidentes & inconteſtables dans les principes de la foi ; ſçavoir, que pour vaincre la tentation, le ſecours de la grace eſt néceſſaire ; qu'il

n'y a point de tentation qui ne puiſſe être vaincue par la grace, & que Dieu enfin, par un engagement de fidélité, ne manque jamais à nous fortifier de ſa grace dans la tentation.

Sans la grace je ne puis vaincre la tentation; c'eſt un article décidé contre l'erreur pélagienne. Or quand je dis vaincre, j'entends de cette victoire ſainte dont parloit l'Apôtre, lorſqu'il diſoit, *qui legitimè certaverit*: de cette victoire qui eſt un effet de l'eſprit chrétien, qui a ſon mérite devant Dieu, & pour laquelle l'homme doit être un jour récompenſé dans le ciel & couronné. Car de vaincre une tentation par une autre tentation, un vice par un autre vice, un péché par un autre péché; de ſurmonter la vengeance par l'intérêt, l'intérêt par le plaiſir, le plaiſir par l'ambition, ce ſont les vertus & les victoires du monde où la grace n'a point de part: mais de ſurmonter toutes ces tentations & le monde même pour Dieu, c'eſt la victoire de la grace & de notre foi: *Et hæc eſt victoria quæ vincit mundum, fides veſtra.*

2. *Tim.* c. 2.

1. *Joan.* c. 5.

Il n'y a point de tentation qui ne puiſſe être vaincue par la grace: autre maxime eſſentielle dans la Religion; & le bien aimé diſciple S. Jean en apporte une excellente raiſon: car, dit-il, en parlant aux fidéles, celui qui eſt en vous par ſa grace eſt bien plus fort que celui qui eſt dans le monde, & qui y régne en qualité de Prince du monde: *Viciſtis eum, quoniam major eſt qui in vobis eſt, quàm qui in mundo.* C'eſt donc faire injure à Dieu, que de croire la tentation inſurmontable, & de dire ce que nous diſons néanmoins ſi ſouvent: je ne puis réſiſter à telle paſſion; je ne puis ténir contre telle habitude & tel penchant; c'eſt dans la penſée de S. Bernard,

1. *Joan.* c. 4,

une parole d'infidélité encore plus que de foibleſſe : pourquoi ? parce qu'en parlant ainſi, ou nous n'avons égard qu'à nos propres forces, & en ce ſens la propoſition eſt vraie, mais nous ſommes infidéles de ſéparer nos forces de celles de Dieu, ou nous ſuppoſons la grace & le ſecours de Dieu, & en ce ſens la propoſition non ſeulement eſt fauſſe, mais hérétique, parce qu'il eſt de la foi qu'avec le ſecours de Dieu nous pouvont tout ; *Omnia possum in eo qui me confortat.* *Phil.* 4.

Mais avons-nous toujours ce ſecours de Dieu dans la tentation ? c'eſt ce qui me reſte à vous expliquer, & ce qui doit faire le fonds de ce diſcours, où j'oſe dire que ſans embarraſſer vos eſprits, & ſans rien avancer dont vous ne ſoyez édifiés, je vais vous donner l'éclairciſſement de ce qu'il y a de plus important & de plus ſolide dans la matiere de la grace. Oui, Chrétiens, il eſt encore de la foi, que Dieu ne permet jamais que nous ſoyons tentés au delà de ce que nous pouvons : *Fidelis Deus, qui non patietur vos tentari ſuprà id quod poteſtis.* Or nous n'avons ce pouvoir que par la grace ; elle ne nous manque donc point du côté de Dieu, non ſeulement pour vaincre la tentation, mais pour en profiter : *Sed faciet cum tentatione proventum.* Voilà comment parle S. Paul, & de quoi nous ne pouvons douter, ſi nous ne ſommes pas aſſez aveugles pour nous figurer un Dieu ſans miſéricorde & ſans providence. Mais quoique cela ſoit ainſi, il y a pourtant une erreur qui n'eſt aujourd'hui que trop commune, & qui ſe découvre dans la conduite de la plûpart des hommes : c'eſt de croire que ces graces nous ſont toujours données telles que

1. Cor. c. 10. *Ibid.*

nous les voulons, & au moment que nous les voulons. Erreur dont les conſéquences ſont très-pernicieuſes, & dont j'ai cru qu'il étoit important de vous détromper. Pour vous faire entendre mon deſſein, je diſtingue deux ſortes de tentations, les unes volontaires & les autres involontaires; les unes où nous nous engageons de nous-mêmes contre l'ordre de Dieu, & les autres où nous nous trouvons engagés par une eſpéce de néceſſité attachée à notre condition. Dans les premieres, je dis que nous ne devons point eſpérer d'être ſecourus de Dieu, ſi nous ne ſortons de l'occaſion, & que pour cela nous ne devons point alors nous promettre une grace de combat, mais une grace de fuite : ce ſera la premiere partie. Dans les autres, je prétends qu'en vain nous aurons une grace de combat, ſi nous ne ſommes en effet réſolus à combattre nous-mêmes, & ſur tout comme Jeſus-Chriſt par la mortification de la chair : ce ſera la ſeconde partie. Toutes deux renferment de ſolides inſtructions.

I. PART. DAns quelque obligation que nous puiſſions être & que nous ſoyons en effet d'expoſer quelquefois notre vie, c'eſt une vérité inconteſtable, fondée ſur la premiere loi de la charité que nous nous devons à nous-mêmes, qu'il ne nous eſt jamais permis d'expoſer notre ſalut : or il eſt évident que nous l'expoſons, & par conſéquent que nous péchons, autant de fois que nous nous engageons témérairement dans la tentation. Je m'explique. Il n'y a perſonne qui n'ait, & en ſoi-même & hors de ſoi-même, des ſources de tentations qui lui ſont propres : en ſoi-même, des paſſions & des habitudes : hors de

ſoi-même, des objets & des occaſions, dont il a perſonnellement à ſe défendre, & qui ſont par rapport à lui des principes de péché. Car on peut très bien dire de la tentation ce que S. Paul diſoit de la grace, que comme il y a une diverſité de graces & d'inſpirations, qui toutes procédent du même eſprit de ſainteté, & dont Dieu qui opere en nous ſe ſert, quoique différemment, pour nous convertir & pour nous ſauver; auſſi il y a une diverſité de tentations, que le même eſprit d'iniquité nous ſuſcite, pour nous corrompre & pour nous perdre. Nous ſçavons aſſez quel eſt le foible par où il nous attaque plus communément; & pour peu d'attention que nous ayons ſur notre conduite, nous diſtinguons ſans peine, non ſeulement la tentation qui prédomine en nous, mais les circonſtances qui nous la rendent plus dangereuſe. Car ſelon la remarque de S. Chryſoſtome, ce qui eſt tentation pour l'un ne l'eſt pas pour l'autre; ce qui eſt occaſion de chute pour celui-ci, peut n'être d'aucun danger pour celui-là, & tel ne ſera point troublé ni ébranlé des plus grands ſcandales du monde, qu'une bagatelle, ſi je l'oſe dire, par la diſpoſition particuliere où il ſe trouve, ſera malheureuſement échouer. Le ſçavoir & ne pas fuir le danger, c'eſt ce que j'appeller s'expoſer à la tentation contre l'ordre de Dieu. Or je prétends qu'un Chrétien alors ne doit point attendre de Dieu les ſecours de graces préparés pour combattre la tentation & pour la vaincre: je prétends qu'il n'eſt pas en droit de les demander à Dieu, ni même de les eſpérer. Je vais plus loin, & je ne crains point d'ajoûter, que quand il les demanderoit, Dieu, ſelon le cours de ſa providence ordinaire, eſt

expreſſément déterminé à les lui refuſer. Que puis-je dire de plus fort, pour faire voir à cés ames préſomptueuſes le deſordre de leur conduite, & pour les faire rentrer dans les ſaintes voies de la prudence des juſtes ?

Non, Chrétiens, tout homme qui, témérairement & contre l'ordre de Dieu, s'engage dans la tentation, ne doit point compter ſur ces graces de protection & de défenſe, ſur ces graces de réſiſtance & de combat, ſi néceſſaires pour nous ſoutenir. Par quel titre les prétendroit-il ou les demanderoit-il à Dieu ? Par titre de juſtice ? ce ne ſeroient plus des graces, ce ne ſeroient plus des dons de Dieu, ſi Dieu les lui devoit. Par titre de fidélité ? Dieu ne les lui a jamais promiſes. Par titre de miſéricorde ? il y met par ſa préſomption un obſtacle volontaire. & il ſe rend abſolument indigne des miſéricordes divines. Le voilà donc, tandis qu'il demeure dans cet état, & qu'il y veut demeurer, ſans reſſource de la part de Dieu, & privé de tous ſes droits à la grace, j'entends à cette grace dont parle ſaint Auguſtin, & qu'il appelle victorieuſe, parce que c'eſt par elle que nous triomphons de la tentation.

Je dis plus ; non ſeulement l'homme ne peut préſumer alors que Dieu lui donnera cette grace victorieuſe, mais il doit même s'aſſurer que Dieu ne la lui donnera pas : pourquoi ? parce que Dieu lui-même s'en eſt ainſi expliqué, & qu'il n'y a point de vérité plus clairement marquée dans l'Ecriture que celle-ci, ſçavoir, que Dieu pour punir la témérité du pécheur, l'abandonne & le livre à la corruption de ſes deſirs. Et ne me dites point que Dieu eſt fidéle, & que la fidélité de Dieu, ſelon S. Paul, conſiſte

à ne pas permettre que nous ſoyons jamais tentés au-deſſus de nos forces. Dieu eſt fidéle, j'en conviens ; mais ce ſont deux choſes bien différentes, de ne pas permettre que nous ſoyons tentés au-deſſus de nos forces, & de nous donner les forces qu'il nous plaît, quand nous nous engageons nous-mêmes dans la tentation. L'un n'eſt point une conſéquence de l'autre ; & ſans préjudice de ſa fidélité, Dieu peut bien nous refuſer ce que nous n'avons nulle raiſon d'eſpérer. Il eſt fidéle dans ſes promeſſes ; mais quand & où nous a-t-il promis de ſecourir dans la tentation celui qui cherche la tentation ? Pour raiſonner juſte & dans les principes de la foi, il faudroit renverſer la propoſition, & conclure de la ſorte : Dieu eſt fidéle, il eſt infaillible dans ſes paroles ; donc il abandonnera dans la tentation celui qui s'expoſe à la tentation, puiſque ſa parole y eſt expreſſe, & qu'il nous l'a dit en termes formels. Or la fidélité de Dieu n'eſt pas moins intéreſſée à vérifier cette formidable menace, quiconque aime le péril y périra : *Qui amat periculum, in illo peribit ;* qu'à s'acquiter envers nous de cette conſolante promeſſe, le Seigneur eſt fidéle, & jamais il ne nous laiſſera tenter au-delà de notre pouvoir : *Fidelis Deus, qui non patietur vos tentari ſuprà id quod poteſtis.* *Eccl. 5.*

Mais ſans inſiſter davantage ſur les promeſſes de Dieu ou ſur ſes menaces, je prends la choſe en elle-même. En vérité, mes chers Auditeurs, un homme qui témérairement & d'un plein gré s'expoſe à la tentation, qui volontairement entretient la cauſe & le principe de la tentation, a-t-il bonne grace d'implorer le ſecours du Ciel & de l'attendre ? Si c'étoit l'intérêt de ma gloire,

lui peut répondre Dieu, ſi c'étoit un devoir de néceſſité, ſi c'étoit un motif de charité, ſi c'étoit le hazard & une ſurpriſe qui vous eût engagé dans ce pas gliſſant, ma providence ne vous manqueroit pas, & je ferois plutôt un miracle pour vous maintenir. Et en effet, quand autrefois pour tenter la vertu des vierges chrétiennes, on les expoſoit dans des lieux de proſtitution & de débauche, la grace de Dieu les y ſuivoit. Quand les Prophetes pour remplir leur miniſtere, paroiſſoient dans les Cours des Princes idolâtres, la grace de Dieu les y accompagnoit. Quand les ſolitaires obéiſſant à la voix & à l'inſpiration divine', ſortoient de leurs déſerts & entroient dans les villes les plus débordées pour exhorter les peuples à la pénitence, la grace de Dieu y entroit avec eux; elle combattoit dans eux & pour eux; elle remportoit d'éclatantes & de glorieuſes victoires, parce que Dieu lui-même tuteur & garant de leur ſalut les conduiſoit: ils étoient à l'épreuve de tout. Mais aujourd'hui par des principes bien différens, vous vous livrez vous-mêmes à tout ce qu'il y a pour vous dans le monde de plus dangereux & de plus propre à vous pervertir. Mais aujourd'hui, pour contenter votre inclination, vous entretenez des ſociétés libertines & des amitiés pleines de ſcandale, des converſations dont la licence corromproit, ſi je puis ainſi parler, les Anges mêmes. Mais aujourd'hui par un engagement ou de paſſion ou de foibleſſe, vous ſouffrez auprès de vous des gens contagieux, démons domeſtiques, toujours attentifs à vous ſéduire & à vous inſpirer le poiſon qu'ils portent dans l'ame. Mais aujourd'hui, pour vous procurer un vrai plaiſir, vous courez à des ſpectacles,

cles, vous vous trouvez à des assemblées, capables de faire sur votre cœur les plus mortelles impressions. Mais aujourd'hui pour satisfaire une damnable curiosité, vous voulez lire sans distinction les livres les plus profanes, les plus lascifs, les plus impies. Mais aujourd'hui, femme mondaine, par une malheureuse vanité de votre sexe, vous vous piquez de paroître par tout, d'être par tout applaudie, de voir le monde & d'en être vue, de briller dans les compagnies, de vous produire avec tout l'avantage & tous les artifices d'un luxe affecté; & dans une telle disposition vous vous flatez que Dieu sera votre soûtien & votre appui. Or je dis moi qu'il retirera son bras, qu'il vous laissera tomber: & que quand par des vues toutes humaines vous sçauriez vous garantir de ce que le monde même condamne & traite de dernier crime, vous ne vous garantirez pas de bien d'autres chutes moins sensibles, mais toujours mortelles par rapport au salut. Je dis que ces graces sur quoi vous fondez votre espérance, n'ont point été destinées de Dieu pour vous fortifier en de pareilles conjonctures, & que vous ne les aurez jamais, tandis que vous vivrez dans le desordre où je viens de vous supposer. Voilà ce que j'avance comme une des maximes les plus inconteſtables & les plus solidement autorisées par les trois grandes régles des mœurs, l'expérience, la raison & la foi: voilà le point auquel nous devons, vous & moi, nous en tenir dans toute la conduite & le plan de notre vie.

Ah! mes Freres, reprend S. Bernard, s'il étoit vrai, comme vous voulez vous le persuader, que Dieu de sa part fût toujours également prêt à nous défendre & à combattre pour nous, soit

lorſque malgré ſes ordres nous nous jettons dans le danger, ſoit lorſque nous nous trouvons innocemment ſurpris, il faudroit conclure que les Saints auroient pris là-deſſus des meſures bien fauſſes, & des précautions bien inutiles. Ces hommes ſi célébres par leur ſainteté, & que l'on nous propoſe pour modéles, ces hommes conſommés dans la ſcience du ſalut, l'auroient bien mal entendu, ſi la grace ſe donnoit indifféremment à celui qui aime la tentation & à celui qui la craint, à celui qui l'excite & qui s'y plaît, & à celui qui la fuit. C'eſt bien en vain qu'ils s'éloignoient du commerce du monde, & qu'ils ſe tenoient enfermés dans de ſaintes retraites, ſi dans le commerce du monde le plus corrompu l'on eſt également ſûr de Dieu & de ſa protection toute puiſſante.

Pourquoi S. Jerôme avoit-il tant d'horreur des pompes du ſiécle ? pourquoi ſe troubloit-il, comme il témoigne lui-même, au ſeul ſouvenir de ce qu'il avoit vu dans Rome ? Il n'avoit qu'à quitter ſa ſolitude & à retourner dans les mêmes aſſemblées, il n'avoit qu'à rentrer ſans crainte dans les mêmes cercles. Pourquoi ce grand maître de la vie ſpirituelle, ce Docteur ſi ſage & ſi éclairé, obligeoit-il cette ſainte vierge Euſtochium à s'interdire pour jamais certaines libertés dont on ne ſe fait point communément de ſcrupule : les rendez-vous dérobés, les viſites fréquentes, les mots couverts & à double ſens, les lettres enjouées & myſtérieuſes, les démonſtrations de tendreſſe & les privautés d'une amitié naiſſante ? Pourquoi, dis-je, lui faiſoit-il des crimes de tout cela ? pourquoi lui en faiſoit-il tant appréhender les ſuites, s'il ſçavoit que Dieu nous a tous pourvus d'un

préſervatif infaillible & d'nn reméde toujours préſent ?

Enfin, quand les Peres de l'Egliſe invectivoient avec tant de zéle contre les abus & les ſcandales du théatre ; quand ils défendoient aux fidéles les ſpectacles, & qu'ils les ſommoient en conſéquence de leur baptême d'y renoncer, il faudroit regarder ces invectives comme des figures, & ces diſcours ſi pathétiques comme des exagerations. Mais penſez-en, mes chers Auditeurs, tout ce qu'il vous plaira ; il eſt difficile que tous les Saints ſe ſoient trompés, & quand il s'agit de la conſcience, j'en croirai toujours les Saints plutôt que le monde & tous les partiſans du monde ; car les Saints parloient, les Saints agiſſoient par l'eſprit de Dieu, & l'eſprit de Dieu ne fut jamais ni ne peut jamais être ſujet à l'erreur.

Mais allons juſqu'à la ſource, & pour vous convaincre encore davantage de la vérité que je prêche, tâchons à la découvrir dans ſon principe. Pourquoi Dieu refuſe-t-il ſa grace à un pécheur qui s'expoſe lui-même à la tentation ? c'eſt pour l'intérêt & pour l'honneur de ſa grace même ; & la raiſon qu'en apporte Tertullien, eſt bien naturelle & bien ſolide ; parce qu'autrement, dit-il, le ſecours de Dieu deviendroit le fondement & le prétexte de la témérité de l'homme. Voici la penſée de ce Pere. Dieu, tout libéral qu'il eſt, doit ménager ſes graces de telle ſorte que le partage qu'il en fait, ne nous ſoit pas un ſujet raiſonnable de vivre dans une confiance préſomptueuſe : cette propoſition eſt évidente. Or ſi je ſçavois que dans les tentations même où je m'engage contre la volonté de Dieu, Dieu infailliblement me

il tente Dieu même; & tenter Dieu, c'eſt un des plus grands deſordres dont la créature ſoit capable, & qui dans la doctrine des Peres bleſſe directement le premier devoir de la Religion : *Non tentabis Dominum Deum tuum,* Or ce péché ne peut être mieux puni que par l'abandon de Dieu : voici comment raiſonne ſur ce point l'Ange de l'Ecole, S. Thomas. Dans le langage de l'Ecriture, nous trouvons, dit ce ſaint Docteur, qu'on peut tenter Dieu en trois manieres différentes. Premierement, quand nous lui demandons un miracle ſans néceſſité, & c'eſt ce que firent ces Phariſiens dont parle ſaint Luc : *Alii autem tentantes eum, ſignum de cœlo quærebant.* Ils prierent le Sauveur du monde de leur faire voir un prodige dans l'air; mais pourquoi lui firent-ils cette demande ? pour le tenter. Secondement, quand nous voulons borner la toute-puiſſance de Dieu; & c'eſt ce que Judith reprocha aux habitans de Bethulie, lorſqu'aſſiégés par Holophernes, & deſeſpérant du ſecours d'en haut, ils étoient prêts à capituler & à ſe rendre. *Qui eſtis vos, qui tentatis Dominum ? conſtituiſtis terminos miſerationis ejus :* Qui êtes-vous, leur dit-elle, & comment oſez-vous tenter le Seigneur, en marquant une terme à ſa miſéricorde & à ſon pouvoir ? Enfin, quand nous ſommes de mauvaiſe foi avec Dieu, & que nous ne tenons pas à ſon égard une conduite ſincere & droite ; c'eſt ainſi qu'en uſerent les Juifs, lorſqu'ils préſenterent à J. C. une piéce de monnoie, & qu'ils le preſſerent de répondre ſi l'on devoit payer le tribut à Céſar. *Quid me tentatis, hypocritæ ?* Hypocrites, leur répondit le Sauveur du monde, pourquoi me tentez-vous ? Voilà, reprend ſaint

Matth. c. 4.

Luc. 11.

Judith c. 8.

Matth. c. 22.

Thomas, ce que c'eſt que tenter Dieu : voilà les trois eſpéces de ce péché.

Or un chrétien qui s'expoſe à la tentation, fondé ſur la grace de Dieu dont il préſume, ſe rend tout à la fois coupable de ces trois ſortes de péchés ; car d'abord il demande à Dieu un miracle ſans néceſſité : pourquoi ? parce que ne faiſant rien pour ſe conſerver, il veut que Dieu ſeul le conſerve, & que n'employant pas la grace qu'il a, il ſe promet de la part de Dieu la grace qu'il n'a pas. La grace qu'il a, c'eſt une grace de fuite, mais il ne veut pas fuir ; la grace qu'il n'a pas, c'eſt une grace de combat ; mais comptant néanmoins que Dieu combattra pour lui, il veut affronter le péril ; c'eſt-à-dire, qu'il renverſe ou qu'il voudroit renverſer toutes les loix de la providence. L'ordre naturel eſt qu'il ſe retire de l'occaſion puiſqu'il le peut, mais il ne le veut pas ; & cependant il veut que Dieu l'y ſoûtienne par un concours extraordinaire, enſorte qu'il n'y périſſe pas. N'eſt-ce pas vouloir un miracle, & le miracle le plus inutile ? Quand Dieu voulut préſerver Loth & toute ſa famille de l'embraſement de Sodome, & qu'il lui commanda de ſortir de cette Ville réprouvée, ſi Loth eût refuſé cette condition, s'il eût voulu demeurer au milieu de l'incendie, s'il eût demandé que Dieu le garantît miraculeuſément des flammes, comment eût été reçue une telle priere ? comment eût-elle dû l'être ? Or voilà ce que nous faiſons tous les jours. Nous voulons que dans des lieux où le feu de l'impureté eſt allumé de toutes parts, Dieu par une grace ſpéciale nous mette en état de n'en point reſſentir les atteintes ; nous voulons aller par tout, entendre tout, voir tout, être de tout, & que Dieu

cependant nous couvre de ſon bouclier & nous rende invulnérables à tous les traits. Mais Dieu ſçait bien nous réduire à l'ordre & confondre notre préſomption ; car il nous dit juſtement, comme il dit à Loth : *Nec ſtes in omni circà regione.* Eloignez-vous de Sodome & de tous ſes environs, renoncez à ce commerce qui vous corrompt, *nec ſtes ;* rompez cette ſociété qui vous perd, *nec ſtes ;* quittez ce jeu qui vous ruine & de biens & de conſcience, *nec ſtes ;* ſortez de là & ne tardez pas. Je n'ai point de miracle à faire pour vous ; & dès-à-préſent je conſens à votre perte, ſi par une ſage & prompte retraite vous ne prévenez le malheur qui vous menace, *Nec ſtes in omni circà regione.* *Geneſ. c. 19.*

Auſſi, Chrétiens, prenez garde que le Fils de Dieu qui pouvoit accepter le défi que lui fait dans notre Evangile l'eſprit tentateur, qui pouvoit ſans riſque ſe précipiter du haut du Temple, & charger par là de confuſion ſon ennemi, ſe contente de lui oppoſer cette parole : *Non tentabis Dominum Deum tuum ;* vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. Pourquoi cela ? ne vous en étonnez pas, répond ſaint Auguſtin, c'eſt que cet ennemi de notre ſalut ne doit point être vaincu par un miracle de la toute-puiſſance de Dieu, mais par la vigilance & la fidélité de l'homme ; *Quia non omnipotentiâ Dei, ſed hominis juſtitiâ ſuperandus erat.* A entendre les Peres s'expliquer ſur ce point, on diroit qu'ils parlent en Pélagiens : cependant toutes leurs propoſitions ſont orthodoxes, parce qu'elles n'excluent pas la grace, mais ſeulement le miracle de la grace : & voilà ce qui a rendu les Saints ſi attentifs ſur eux-mêmes, ſi timides & ſi réſervés. Mais nous, mieux inſtruits des conſeils *Matth. c. 4.* *Auguſt.*

de Dieu que Dieu même, nous portons plus avant notre confiance; car l'esprit de mensonge nous dit: *Mitte te deorsum;* ne crains point, jette-toi hardiment dans cet abysme, vois cette personne, entretiens cette liaison; Dieu a commis des Anges pour ta sûreté, & ils te conduiront dans toutes tes voies: *Scriptum est, quia Angelis suis mandavit de te.* C'est ainsi qu'il nous parle, & nous l'écoutons; & nous nous persuadons que les Anges du ciel viendront en effet à notre secours, je veux dire, que les graces divines descendront sur nous; & nous fermons ensuite les yeux à tout pour marcher avec plus d'assurance dans les voies les plus dangereuses; & au lieu de répondre comme Jesus-Christ, *non tentabis*, vous ne mettrez point à l'épreuve la toute-puissance de votre Dieu, nous hazardons tout sans hésiter, nous voulons que Dieu fasse pour nous ce qu'il n'a pas fait pour son Fils, nous lui demandons un miracle qu'il s'est, pour m'exprimer de la sorte, refusé à lui-même.

Matth. c. 4.

Ibid.

De plus, & au même tems que le pécheur présomptueux tente Dieu par rapport à sa toute-puissance, il ose encore le tenter par rapport à sa miséricorde, non pas en la bornant comme les Prêtres de Bethulie, mais au contraire en l'étendant au delà des bornes où il a plû à Dieu de la renfermer: car cette miséricorde, dit saint Augustin, n'est que pour ceux qui se trouvent dans la tentation, sans l'avoir voulu, & nous voulons qu'elle soit encore pour ceux qui donnent entrée à la tentation qui se familiarisent avec la tentation, qui nourrissent dans eux & qui fomentent la tentation, comme si nous étions maîtres des graces de Dieu, & qu'il fût en notre pouvoir d'en disposer. Or

qui ſommes-nous pour cela ? *Qui eſtis vos, qui tentatis Dominum ?* *Judith. c. 8.*

Enfin, nous tentons Dieu par hypocriſie, lorſque nous implorons ſa grace dans une tentation dont nous craignons d'être délivrés & d'où nous refuſons de ſortir. Dieu peut bien nous répondre ce que Jeſus-Chriſt répondit aux Juifs : *Quid me tentatis, Hypocritæ ?* car nous lui demandons une choſe, mais de bouche, tandis qu'au fond & dans le cœur nous en voulons une autre. Nous le prions d'éloigner de nous la tentation, & nous-mêmes contre ſa défenſe expreſſe nous nous en approchons. Nous lui diſons : Seigneur, ayez égard à notre foibleſſe, & ſauvez-nous de la violence & des ſurpriſes du tentateur, & cependant par une contradiction monſtrueuſe nous devenons nos propres tentateurs; nous en exerçons dans nous-mêmes, comme dit excellement ſaint Gregoire Pape, & contre nous-mêmes, le principal & le funeſte miniſtere. N'eſt-ce pas uſer de diſſimulation avec Dieu ? n'eſt-ce pas lui inſulter ? *Matth. c. 22.*

Voilà, mes chers Auditeurs, permettez-moi de vous appliquer particulierement cette morale, voilà ce qui vous rendra éternellement inexcuſables devant Dieu. Quand on vous reproche vos deſordres, vous vous en prenez à votre condition, & vous prétendez que la Cour où vous vivez eſt un ſéjour de tentations, mais de tentations inévitables, mais de tentations inſurmontables : c'eſt ainſi que vous en parlez, que vous rejettez ſur des cauſes étrangeres ce qui vient de vous-mêmes & de votre fonds. Mais il faut une fois juſtifier Dieu ſur un point où ſa providence eſt tant intéreſſée ; il faut en détruiſant

ce vain prétexte, vous obliger à tenir un autre langage & à reconnoître humblement votre desordre. Oui, Chrétiens, je l'avoue; la Cour est un séjour de tentations, & de tentations dont on ne peut presque se préserver, & de tentations où les plus forts succombent; mais pour qui l'est-elle? pour ceux qui n'y sont pas appellés de Dieu, pour ceux qui s'y poussent par ambition, pour ceux qui y entrent par la voie de l'intrigue, pour ceux qui n'y cherchent que l'établissement d'une fortune mondaine, pour ceux qui y demeurent contre leur devoir, contre leur profession, contre leur conscience; pour ceux dont on demande ce qu'ils y font, & pourquoi ils y sont; dont on dit, ils sont ici & ils devroient être là; en un mot, pour ceux que l'esprit de Dieu n'y a pas conduits. Etes-vous de ce caractere & de ce nombre? alors j'en conviens, il est presque infaillible que vous vous y perdrez: c'est un torrent impétueux qui vous emportera; car comment y résisterez vous, puisque Dieu ne sera pas avec vous? Mais êtes-vous à la Cour dans l'ordre de la providence; c'est-à-dire, y êtes-vous entré avec vocation? y tenez-vous le rang que votre naissance vous y donne? y faites-vous votre charge? y venez-vous par le choix du Prince? une raison nécessaire & indispensable vous y retient-elle? non, Chrétiens, les tentations de la Cour ne sont plus des tentations invincibles pour vous: car il est de la foi, non seulement que Dieu vous à préparé des graces pour les vaincre, mais que les graces qu'il vous a préparées sont propres à vous sanctifier au milieu même de la Cour.

Si donc vous vous perdez à la Cour ce n'est

point aux tentations de la Cour que vous vous en devez prendre; c'eſt à vous-mêmes & à votre lâcheté, à votre infidélité; puiſque le Saint-Eſprit vous le dit en termes formels: *Perditio tua, Iſraël.* Et en effet, n'eſt-ce pas à la Cour, que, malgré les tentations, l'on a pratiqué de tout tems les plus grandes vertus? n'eſt-ce pas là qu'on a remporté les plus grandes victoires? n'eſt-ce pas là que ſe ſont formés tant de Saints? n'eſt-ce pas là que tant d'autres peuvent ſe former tous les jours? Dans des miniſteres auſſi pénibles qu'éclatans, être continuellement aſſiégé d'hommes intéreſſés, d'hommes diſſimulés, d'hommes paſſionnés; paſſer les jours & les nuits à décider des intérêts d'autrui, à écouter des plaintes, à donner des ordres, à tenir des conſeils, à négocier, à délibérer, tout cela & mille autres ſoins pris en vûe de Dieu, ſelon le gré de Dieu, n'eſt-ce pas aſſez pour vous élever à la plus ſublime ſainteté? *Oſe.* 13.

Mais quel eſt ſouvent le principe du mal? le voici: c'eſt qu'à la Cour où le devoir vous arrête, vous allez bien au-delà du devoir. Car comptez vous parmi vos devoirs tant de mouvemens que vous vous donnez, tant d'intrigues où vous vous mêlez, tant de deſſeins que vous vous tracez, tant de chagrins dont vous vous conſumez, tant de différens & de querelles que vous vous attirez, tant d'agitations d'eſprit dont vous vous fatiguez, tant de curioſités dont vous vous repaiſſez, tant d'affaires où vous vous ingérez, tant de divertiſſemens que vous recherchez? Diſons quelque choſe de plus particulier, & inſiſtons ſur ce point. Comptez-vous parmi vos devoirs tel & tel attachement dont la ſeule paſſion eſt le nœud,

& qu'il faudroit rompre ; tant d'aſſiduités auprès d'un objet vers qui l'inclination vous porte, & dont il faudroit vous ſéparer ?

Je ne le puis, dites-vous : vous ne le pouvez, & moi je prétends, ſouffrez cette expreſſion, oui je prétends qu'en parlant de la ſorte, vous mentez au St. Eſprit, & vous faites outrage à ſa grace. Voulez-vous que je vous en convainque, mais d'une maniere ſenſible & à laquelle vous avouerez que le libertinage n'a rien à oppoſer ? Ce ne ſera pas pour vous confondre, mais pour vous inſtruire comme mes freres & comme des hommes dont le ſalut doit m'être plus cher que ma vie même : *Non ut confundam vos.* La diſpoſition où je vous vois m'eſt favorable pour cela, & Dieu m'a inſpiré d'en profiter : elle me fournit une démonſtration vive, preſſante, à quoi vous ne vous attendez pas, & qui ſuffira pour votre condamnation, ſi vous n'en faites aujourd'hui le motif de votre converſion. Ecoutez-moi & jugez-vous.

1. *Cor.* c. 4.

Il y en a parmi vous, & Dieu veuille que ce ne ſoit pas le plus grand nombre, qui ſe trouvent au moment que je parle, dans des engagemens de péché ſi étroits, à les en croire, & ſi forts, qu'ils deſeſpérent de pouvoir jamais briſer leurs liens. Leur demander que pour le ſalut de leur ame, ils s'éloignent de telle perſonne, c'eſt, diſent-ils, leur demander l'impoſſible. Mais cette ſéparation ſera-t-elle impoſſible, dès qu'il faudra marcher pour le ſervice du Prince, à qui nous faiſons tous gloire d'obéir ? Je m'en tiens à leur témoignage. Y en a-t-il un d'eux, qui pour donner des preuves de ſa fidélité & de ſon zéle, ne ſoit déja diſpoſé à partir & à quitter ce qu'il aime ? Au premier bruit de la guerre

qui commence à ſe répandre, chacun s'engage, chacun penſe à ſe mettre en toute; point de liaiſon qui le retienne; point d'abſence qui lui coûte, & dont il ne ſoit réſolu de ſupporter tout l'ennui. Si j'en doutois pour vous, je vous offenſerois; & quand je le ſuppoſe comme indubitable, vous recevez ce que je dis comme un éloge, & vous m'en ſçavez gré. Je ne compare point ce qu'exige de vous la loi du monde, & ce que la loi de Dieu vous commande. Je ſçais qu'en obeïſſant à la loi du monde vous conſerverez toujours la même paſſion dans le Cœur, & qu'il y faut renoncer pour Dieu; & certes il eſt bien juſte qu'il y ait de la différence entre l'un & l'autre, & que j'en faſſe plus pour le Dieu du ciel que pour les puiſſances de la terre. Mais je veux ſeulement conclure de là, que vous impoſez donc à Dieu, quand vous prétendez qu'il n'eſt pas en votre pouvoir de ne plus rechercher le ſujet criminel de votre deſordre, & de vous tenir au moins pour quelque temps, & pour vous éprouver vous-même, loin de ſes yeux & de ſa préſence. Car encore une fois, vous retiendra-t-il quand l'honneur vous appellera, & avec quelle promptitude vous verra-t-on courir & voler au premier ordre que vous recevrez & que vous vous eſtimerez heureux de recevoir? Quiconque auroit un moment balancé, ſeroit-il digne de vivre? oſeroit il paroître dans le monde? n'en deviendroit il pas la fable & le jouet?

Ah! Chrétiens, diſons la vérité, on a trop affoibli, ou même trop avili les droits de Dieu. S'il s'agit du ſervice des hommes, on ne reconnoît point d'engagement néceſſaire; tout eſt ſacrifié, & tout le doit être, puiſque l'ordre de

Dieu le veut ainſi. Mais s'agit-il des intérêts de Dieu même, on ſe fait un obſtacle de tout, on trouve des difficultés par tout, & l'on manque de courage pour les ſurmonter. Ceux même qui devroient s'oppoſer à ce relâchement, les Prêtres de Jeſus-Chriſt, malgré tout leur zéle, ſe laiſſent ſurprendre à de faux prétextes, & ſont eux-mêmes ingénieux à en imaginer, pour modérer la rigueur de leurs déciſions. On écoute un mondain, on entre dans ſes raiſons; on les fait valoir, on le ménage, on a des égards pour lui, on lui donne du tems: on dit que l'occaſion, quoique prochaine, ne lui eſt plus volontaire, quand il ne la peut plus quitter ſans intéreſſer ſon honneur, & on lui laiſſe à décider, tout mondain qu'il eſt, ſi ſon honneur y eſt en effet intéreſſé, & intéreſſé ſuffiſamment pour contrebalancer celui de Dieu: on veut qu'il puiſſe demeurer dans cette occaſion, ou du moins qu'on ne puiſſe l'obliger à en ſortir, s'il n'en peut ſortir ſans ſe ſcandaliſer lui-même; & on s'en rapporte à lui-même, ou plutôt à ſa paſſion & à ſon amour propre, pour juger en effet s'il le peut. On cherche tout ce qui lui eſt, en quelque ſorte, favorable pour ne le pas rebuter; c'eſt-à-dire, qu'on l'autoriſe dans ſon erreur, qu'on l'entretient dans ſon libertinage, qu'on le damne & qu'on ſe damne avec lui. Car j'en reviens toujours à ma premiere propoſition. En vain attendons-nous une grace de combat pour vaincre la tentation, lorſque la tentarion eſt volontaire, & qu'il ne tient qu'à nous de la fuir. En vain même l'aurons-nous cette grace de combat dans les tentations néceſſaires, ſi nous ne ſommes en effet diſpoſés à combattre nous-mêmes:

comment ? ſur tout comme Jeſus-Chriſt, par la mortification de la chair. Vous l'allez voir dans la ſeconde partie.

II. PART.

POur bien comprendre ma ſeconde propoſition, il faut encore, s'il vous plaît, préſuppoſer ce grand principe, ſur quoi roule, pour ainſi dire, tout le myſtere de la prédeſtination des hommes, que j'ai déja développé en partie dès l'entrée de ce diſcours, mais qui vous paroîtra bien plus noblement conçu, & plus fortement exprimé par ces paroles de St. Cyprien, qui ſont remarquables : *Ordine ſuo, non noſtro arbitrio, virtus ſpiritus ſancti miniſtratur.* La vertu du Saint-Eſprit, c'eſt-à-dire, la grace ne nous eſt pas donnée ſelon notre choix, beaucoup moins ſelon notre goût & nos inclinations, mais dans un certain ordre établi de Dieu, ſuivant lequel elle doit être menagée, & hors duquel elle demeure inutile & ſans effet. Principe admirable, d'où je tire trois conſéquences, qui ſont d'une étendue preſque infinie dans la morale chrétienne, & qui appliquées à la conduite de la vie, font le juſte temperament de tous les devoirs que nous avons à remplir, pour correſpondre aux deſſeins de Dieu dans l'importante affaire du ſalut. Suivez bien ceci, je vous prie. Cypr.

Premiere conſéquence : dans les tentations & dans les dangers où la miſere humaine nous expoſe, je dis par néceſſité & malgré nous-mêmes; Dieu, dont la fidélité ne manque jamais, eſt toujours prêt à nous aider de ſes graces; mais il veut que nous en uſions, & conformément à l'état où il nous a appellés, & par rapport à la fin pour laquelle ces mêmes graces nous ſont

données. Car c'eſt proprement ce que ſaint Cyprien a voulu nous marquer : *Ordine ſuo, non noſtro arbitrio*. Or vous ſçavez, mes chers Auditeurs, qu'en qualité de Chrétiens, nous faiſons tous profeſſion d'une ſainte milice, & qu'il n'y a perſonne de nous, qui n'en porte le caractere. D'où il s'enſuit que toute notre vie, ſelon le témoignage de l'Ecriture, ne doit plus être qu'une guerre continuelle de l'eſprit contre la chair, de la raiſon contre les paſſions, de la foi contre les ſens, de l'homme intérieur contre l'homme extérieur, enfin de nous-mêmes contre nous-mêmes. Et ſi nous prétendons à la véritable gloire du chriſtianiſme, qui conſiſte dans les ſolides vertus, St. Paul, ce maître ſuſcité de Dieu pour nous les enſeigner & pour nous en donner une juſte idée, ſemble n'en point reconnoître d'autres que de militaires. Car, ſe ſervant d'une métaphore qui nous doit être vénérable, puiſque le St. Eſprit même en eſt l'auteur, il nous fait un bouclier de la foi, une cuiraſſe de la juſtice, un caſque de l'eſpérance ; nous recommendant en mille endroits de ſes Epîtres de nous revétir de ces armes ſpirituelles, *Induite vos armaturam Dei ;* & nous faiſant entendre que nous en devons uſer, & que ſans cela tout le bien qui eſt en nous, ou que nous préſumons y être, n'eſt que menſonge & illuſion. Voilà notre état.

Epheſ. c. 6.

Que fait Dieu de ſa part ? il nous prépare des graces proportionnées à cet état. Nous avons à ſoutenir une guerre difficile & dangereuſe ; il ne nous donne pas des graces de paix, comme il en donnoit au premier homme, car elles ne nous feroient plus propres, mais des graces de combat, de défenſe, d'attaque, de reſiſtance,

parce qu'il n'y a que celles-là qui nous conviennent. Les tentations ſont des aſſauts que nous livre notre ennemi, & ces graces ſont des moyens pour les repouſſer; par conſéquent faire fond ſur la grace ſans être déterminé à réſiſter & à combattre, c'eſt oublier ce que nous ſommes, c'eſt nous figurer une grace imaginaire & chimérique, c'eſt aller contre toutes les vûes de Dieu: tel eſt néanmoins le deſordre le plus ordinaire, & faſſe le Ciel que ce ne ſoit pas le nôtre. Nous voulons des graces qui nous garantiſſent de tous les dangers, mais nous voulons que ce ſoient des graces qui ne nous coûtent rien, qui ne nous incommodent en rien, qui nous laiſſent dans la poſſeſſion d'une vie douce & paiſible; & Dieu veut que ce ſoient des graces qui nous faſſent agir, qui nous tiennent dans la ſujétion d'un exercice laborieux & ſans relâche: *Ordine ſuo, non noſtro arbitrio, virtus Spiritus ſancti miniſtratur.* Le repos de la vie, voilà ce qu'on cherche, & ce que tant de perſonnes vertueuſes ſéduites par leur amour propre ſe propoſent juſques dans leur piété même. Et moi, leur dit Jeſus-Chriſt, je ne connois point cette vie ſaas action, puiſque rien n'eſt plus contraire à mon eſprit, & que le Royaume du Ciel ne peut être emporté que par violence; car c'eſt pour cela que je ſuis entré, comme votre chef dans le champ de bataille, & qu'au lieu de vous apporter la paix je vous ai apporté l'épée: *Non veni pacem mittere, ſed gladium.* Témoignage ſenſible & convaincant qu'il ne veut à ſa ſuite que des ames généreuſes, que des hommes infatigables, & toujours en état de remporter de nouvelles victoires. Le repos

Matth. c. 10.

eſt pour le ciel, & le combat pour la terre : *Non veni pacem mittere, ſed gladium.*

Seconde conſéquence : la premiere maxime en matiere de guerre eſt d'affoiblir ſon ennemi & de le fatiguer ; car de vouloir l'épargner & le traiter avec douceur, d'avoir pour lui de l'indulgence, ce ſeroit ſe perdre & ſe détruire ſoi-même. Or quel eſt notre ennemi, Chrétiens, je dis l'ennemi le plus puiſſant que la grace ait à combattre en nous ? Reconnoiſſons-le devant Dieu, & ne nous aveuglons pas : c'eſt notre chair ; cette chair de péché qui ne conçoit que des deſirs criminels, cette chair eſclave de la concupiſcence, cette chair toujours rebelle à la loi de Dieu : voilà, dit un Apôtre, l'ennemi le plus à craindre, & par qui nous ſommes plus communément tentés : *Unuſquiſque verò tentatur à concupiſcentia ſua.* Ennemi d'autant plus dangereux qu'il nous eſt plus intime, ou plutôt qu'il fait une partie de nous-mêmes ; ennemi d'autant plus redoutable, que naturellement nous l'aimons ; ennemi d'autant plus invincible, qu'il ne nous attaque qu'en nous flatant : c'eſt cet ennemi, reprend ſaint Chryſoſtome, qu'il faut ſoumettre, qu'il faut dompter ; par où ? par la mortification chrétienne, ſi nous voulons que la grace triomphe de la tentation.

Jacob. c. 1.

Car je dis qu'un chrétien qui n'a aucun uſage de cette mortification évangélique, qui nourrit ſa chair dans la molleſſe, qui l'entretient dans le plaiſir, qui lui donne toutes les commodités de la vie ; qui, toujours d'intelligence avec elle, la ménage en tout, la choye en tout, & cependant ſe confie dans la grace de Dieu ; & ſe perſuade qu'elle ſuffira pour le ſauver, ne la connoît pas cette grace, & n'a pas les

premiers principes de la religion qu'il profeſſe : pourquoi ? voici la preuve qu'en donne ſaint Bernard, parce que la premiere action de la grace qui le doit ſoûtenir, & aſſurer ſon ſalut, eſt d'éteindre la concupiſcence en mortifiant la chair. Vous, au contraire, mon cher Auditeur, vous, chrétiens ſenſuels & délicats, au lieu de l'affoiblir, vous la fortifiez ; au lieu de lui retrancher ce que lui donne l'avantage ſur vous, vous la ſecondez, c'eſt-à-dire, qu'au lieu d'aider la grace contre la tentation, vous aidez la tentation contre la grace même, & que vous détruiſez celle-ci par l'autre. Jamais donc vous ne devez attendre que la grace ait ſon effet, à moins que vous ne demandiez deux choſes contradictoires ; ſçavoir, que la grace & la concupiſcence vous dominent tout à la fois, ou que Dieu par un miracle ſingulier crée pour vous des graces nouvelles, qui ſans aſſujettir la chair faſſent triompher l'eſprit. Mais ne vous y trompez pas, & ſouvenez-vous toujous que ce n'eſt point au gré de l'homme que Dieu diſpenſe ſes graces mais ſelon la ſage & invariable diſpoſition de ſa providence : *Ordine ſuo, non noſtro arbitrio, virtus Spiritus Sancti miniſtratur.*

Et en effet, comment eſt-ce que tous les Saints ont combattu la tentation, & de quel ſtratagême ſe ſont-ils ſervis, quel moyen ont-ils employé contre elle ? la mortification de la chair. N'eſt-ce pas ainſi que David au milieu des pompes & des plaiſirs de la Cour ſe couvroit d'un rude cilice, lorſqu'il ſe ſentoit troublé par ſes propres penſées, & que les deſirs de ſon cœur le portoient au mal & le tentoient ? *Ego autem cùm mihi moleſti eſſent, induebar cilicio.* N'eſt-ce pas pour cela que St. Paul traitoit rigoureuſement *Pſ. 34.*

ſon corps, & qu'il le réduiſoit en ſervitude.
1. Cor. c. 9. *Caſtigo corpus meum & in ſervitutem redigo.* Quoi donc ? la grace eſt-elle d'une autre trempe dans nos mains que dans celles de cet Apôtre ? avons-nous ou un eſprit plus fervent ou une chair plus ſoumiſe que David ? l'ennemi nous livre-t-il d'autres combats, ou ſommes-nous plus forts que tant de Religieux & tant de Solitaires, les élus & les amis de Dieu ? pas un d'eux qui ait compté ſur la grace ſéparée de la mortification des ſens; & ſans la mortification des ſens, que dis-je ? dans une vie douce, aiſée, commode, dans une vie même voluptueuſe & molle, nous oſons tout eſpérer de la grace. Un S. Jerôme comblé de mérites ne crut pas avec la grace même pouvoir réſiſter, s'il ne faiſoit de ſon corps une victime de pénitence; & nous prétendons tenir contre tous les charmes du monde & les plus violens efforts de l'enfer, en faiſant de nos corps des idoles de l'amour propre. Les Hilarions & les Antoines, ces hommes tout céleſtes, & comme les Anges de la terre, ſe ſont condamnés aux veilles, aux abſtinences, à toutes les rigueurs d'une vie pénible & auſtere : pourquoi ? parce qu'ils ne ſçavoient point d'autre ſecret pour amortir le feu de la cupidité & pour repouſſer ſes traits; & nous nous flatons de la faire mourir, en lui fourniſſant tout ce qui peut plus contribuer à la faire vivre. Un ſaint Jean-Baptiſte, ſanctifié preſque dès ſa conception, & qui pouvoit dire que la grace étoit née avec lui, n'a fait fond ſur cette grace qu'autant qu'il l'a exercée, ou pour parler plus correctement, qu'autant qu'il s'eſt exercé lui-même par elle & avec elle dans la pratique de la plus parfaite abnégation; &

nous conçus dans le péché, nous après avoir vêcu dans le péché, nous nous promettons de lā grace des victoires ſans combats, ou des combats ſans violence, une ſainteté ſans pénitence, ou une pénitence ſans auſtérité. Mais ſi cela étoit, conclut S. Jerôme, la vie de ce glorieux Précurſeur & de ceux qui l'ont ſuivi, bien loin d'être un ſujet d'admiration & d'éloge, ne devroit-elle pas être regardée comme une illuſion & une folie ? *Si ita eſſet, an non ridenda potiùs quàm prædicanda eſſet vita Joannis ?* Hieron.

C'eſt ainſi qu'ont raiſonné les Peres que Dieu nous a donnés pour maîtres, & qui doivent être nos guides dans la voie du ſalut. Ne vous étonnez donc pas ſi des mondains, marchant comme dit l'Apôtre, ſelon la chair, & ennemis de la croix & de la mortification de Jeſus-Chriſt, ſe trouvent ſi foibles dans la tentation. Ne me demandez pas d'où vient qu'ils y réſiſtent ſi rarement, qu'ils y ſuccombent ſi aiſément, qu'ils ſe relevent ſi difficilement; ce ſont les ſuites naturelles de leur délicateſſe & de leur ſenſualité : & ſi des ames idolâtres de leur corps ne ſe laiſſoient pas entraîner par la concupiſcence, ce ſeroit dans l'ordre de la grace un des plus grands miracles. Non, non, diſoit Tertullien, parlant aux premiers fidéles dans les perſécutions de l'Egliſe, je ne me perſuaderai jamais qu'une chair nourrie dans le plaiſir, puiſſe entrer en lice avec les tourmens & avec la mort. Quelque ardeur qu'un Chrétien faſſe paroître pour la cauſe de ſon Dieu & pour la défenſe de ſa foi, je me défierai toujours, ou plutôt je deſeſpérerai toujours que de la délicateſſe des repas, des habits, de l'équipage & du train, il accepte de paſſer à la

rigueur des priſons, des roues & des chevalets. Il faut qu'un Athléte pour combattre ſe ſoit auparavant formé par une abſtinence réguliere de toutes les voluptés des ſens, & par une épreuve conſtante des plus rudes fatigues de la vie; car c'eſt par là qu'il acquiert des forces. De même, il faut qu'un homme pour entrer dans le champ de bataille où ſa religion l'appelle, ait fait l'eſſai de ſoi-même par une dure mortification, qui l'ait diſpoſé à ſupporter tout & à n'être étonné de rien. Or ce que Tertullien diſoit des perſécutions, qui furent comme les tentations publiques & extérieures du chriſtianiſme, je le dis avec autant de ſujet des tentations intérieures & particulieres de chaque fidéle: c'eſt la grace qui les doit vaincre; mais en vain préſumons-nous que la grace, toute puiſſante qu'elle eſt, les ſurmontera, ſi nous ne domptons nous-mêmes la chair qui en eſt le principe; & quiconque en juge autrement, eſt dans l'erreur & s'égare.

Mais en quoi conſiſte cette mortification de la chair? & dans la pratique du monde, à quoi ſe réduit cet exercice? troiſieme & derniere conſéquence. Ah! mes chers Auditeurs, diſpenſez-moi de vous dire ce que c'eſt dans la pratique du monde, que cette vertu, puiſqu'à peine y eſt-elle connue, puiſqu'elle y eſt mépriſée, puiſqu'elle y eſt même en horreur. Mais quelqu'idée que le monde en puiſſe avoir, l'oracle de l'Apôtre ne laiſſe pas de ſubſiſter; que pour être à J. C. & pour lui garder une fidélité inviolable, il faut crucifier ſa chair & mourir à ſes
Gal. 5. paſſions & à ſes deſirs déréglés: *Qui Chriſti ſunt carnem ſuam crucifixerunt cum vitiis & concupiſcentiis,* Mais de quelque maniere que le

monde en puiſſe penſer, il ſera toujours vrai qu'il n'y a point de condition parmi les hommes, où ce crucifiement de la chair ne ſoit d'une abſolue néceſſité, parce qu'il n'y en a pas une qui ne ſoit expoſée à la tentation. Mais quelque peine que puiſſe avoir le monde à en convenir, la ſeule expérience de ces deſordres lui fera connoître malgré lui-même, que la condition des grands, des riches, des puiſſans du ſiécle, eſt celle, entre toutes les autres, où cette mortification des ſens devroit être plus ordinaire, parce que c'eſt celle où les tentations ſont plus communes & plus violentes. Mais de quelque opinion que le monde puiſſe être prévenu, du moins avouera-t-il que plus un pécheur eſt ſujet à la tentation, plus cette loi de morrifier ſon corps eſt-elle d'une obligation étroite & rigoureuſe pour lui. Si nous étions auſſi chrétiens qu'il faudroit l'être, ces régles de l'Evangile, quoique générales, ſeroient plus que ſuffiſantes pour nous faire comprendre nos devoirs. Mais parce que l'amour propre nous domine, & que dans l'exces d'indulgence que nous avons pour nous-mêmes, à peine prenons-nous jamais le parti de nous impoſer la plus légere pénitence : qu'a fait l'Egliſe ? Elle a déterminé ce commandement général à un commandement particulier, qui eſt le jeûne du Carême : ſe fondant en cela ſur notre infirmité d'une part, & de l'autre ſur notre beſoin ; ſe réglant ſur l'exemple des anciens Patriarches, beaucoup plus ſur celui de Jeſus-Chriſt ; s'autoriſant du pouvoir que Dieu lui a donné de faire des loix pour la conduite de ſes enfans, & ſe promettant de notre fidélité, que ſi nous avons un deſir ſincere de mortifier notre chair, autant qu'il eſt

néceſſaire pour vaincre la tentation, non ſeulement nous ne trouverons rien de trop rigoureux dans ce précepte, mais nous ferons bien plus qu'il ne nous preſcrit, parce qu'en mille rencontres nous éprouverons qu'il ne ſuffit pas encore pour réprimer notre cupidité & pour éteindre le feu de nos paſſions.

Voilà, Chrétiens, le deſſein que s'eſt propoſé l'Egliſe dans l'inſtitution de ce ſaint jeûne. Mais dans la ſuite des tems qu'eſt-il arrivé? Nous ne le déplorerons jamais aſſez, puiſque c'eſt un deſordre qui cauſe tant de ſcandale. Le démon & la chair ſe ſentant affoiblis par une ſi ſalutaire obſervance, ont employé toutes leurs forces pour l'abolir. Les Hérétiques ſe ſont déclarés contre ce commandement: les uns ont conteſté le droit, & les autres le fait. Ceux-là ont prétendu que l'Egliſe, en nous impoſant un tel précepte, paſſoit les bornes d'un pouvoir légitime, comme ſi ce n'étoit pas à elle à qui le Sauveur du monde a dit en la faiſant l'héritiere & la dépoſitaire de ſon autorité: Tout ce que vous lierez ſur la terre ſera lié dans le ciel. Ceux-ci ont reconnu le pouvoir de l'Egliſe, mais n'ont point voulu convenir qu'elle ait jamais porté cette loi & qu'elle nous y ait aſſujettis: comme ſi la tradition n'étoit pas évidente ſur ce point, & que S. Auguſtin, il y a déja plus de douze ſiécles, n'en eût pas parlé, lorſqu'il diſoit que de jeûner dans les autres temps de l'année, c'étoit un conſeil, mais que de jeûner pendant le Carême, c'étoit un precepte: *In aliis temporibus jejunare conſilium eſt: in quadrageſima jejunare præceptum.* Combien même de catholiques libertins & ſans conſcience, ſe ſont élevés contre une pratique ſi utile & ſi ſolidement établie, non

Auguſt.

pas

pas en formant des difficultés ou ſur le droit ou ſur le fait, mais en mépriſant l'un & l'autre, mais en violant le précepte par profeſſion & avec la plus ſcandaleuſe impunité, mais ne cherchant pas même des prétextes pour colorer en quelque ſorte leur déſobéiſſance, & pour ſauver certains dehors. Que dis-je, & devrois-je les compter parmi les catholiques, & leur donner un nom qu'ils deshonorent & dont ils ſe rendent indignes, puiſque Jeſus-Chriſt veut que nous les regardions comme des payens & des Idolâtres? *Qui Eccleſiam non audierit, ſit tibi ſicut ethnicus & publicanus.* *Matth. 18.*

Enfin, juſques dans ce petit nombre de fidéles qui reſpectent l'Egliſe & qui ſemblent ſoumis à ſes ordres, combien en alterent le commandement, & par où? par de fauſſes interprétations qu'ils lui donnent en faveur de la nature corrompue; par de prétendues raiſons de néceſſité qu'ils imaginent, & que la ſeule délicateſſe leur ſuggere; par de vaines diſpenſes qu'ils obtiennent, ou qu'ils s'accordent à eux-mêmes. Je dis vaines diſpenſes; & pour vous en convaincre, remarquez ceci, il n'y a qu'à conſidérer trois grands déſordres qui s'y gliſſent, & dont je veux que vous conveniez avec moi. Car en premier lieu, c'eſt communément à certains états que ces ſortes de diſpenſes ſemblent être attachées, & non point aux perſonnes même: marque infaillible que la néceſſité n'en eſt pas la regle. Et en effet, n'eſt-il pas ſurprenant, Chrétiens, que dès qu'un homme aujourd'hui ſe trouve dans la fortune & dans un rang honorable, il n'y ait plus de jeûne pour lui; que dès lors il ſoit ſi fécond en excuſes pour s'en exempter; que dès lors les

forces lui manquent, & que ſon tempérament, que ſa ſanté ne lui permette plus ce qu'il pouvoit & ce qu'il feroit dans un état médiocre, dans une maiſon religieuſe, dans une vie plus réglée & plus chrétienne ? En ſecond lieu, ceux qui ſe croient plus diſpenſés du jeûne, ce ſont ceux même à qui le jeûne doit être plus facile ; ce ſont ces riches du ſiécle chez qui tout abonde, & qui jouiſſent de toutes les commodités de la vie. Je dis plus, & en troiſieme lieu, ceux qui font plus valoir une foibleſſe imaginaire pour ſe dégager de l'obligation du jeûne, ce ſont ceux qui devroient ſe faire plus de violence pour l'obſerver, parce que ce ſont ceux à qui le jeûne eſt plus néceſſaire. Car qui ſont-ils ? Ce ſont des pécheurs, non ſeulement reſponſables à la juſtice divine de mille dettes contractées dans le paſſé, & dont il faut s'acquiter, mais encore liés par de longues habitudes, qui les rendent plus ſujets à de fréquentes rechutes dans l'avenir, dont il faut ſe préſerver. Ce ſont des mondains, engagés par leur condition en mille affaires, ayant ſans ceſſe devant les yeux mille objets qui ſont pour eux autant de tentations. Ce ſont des courtiſans que le bruit de la Cour & ſes divers mouvemens, que ſes coutumes & ſes maximes, que ſes intrigues & ſes ſoins, que ſa molleſſe, ſes plaiſirs, ſes pompes expoſent aux occaſions les plus dangereuſes. Ce ſont de jeunes perſonnes, ce ſont des femmes obſédées de tant d'adorateurs, qui les flatent, qui les idolâtrent, qui leur prodiguent l'encens, qui leur tiennent des diſcours, qui leur rendent des aſſiduités, c'eſt-à-dire, qui leur livrent des attaques, & qui leur tendent des piéges à quoi

elles ne ſe laiſſent prendre que trop aiſément. Ce ſont ceux-là pour qui le jeûne eſt d'une obligation particuliere ; & néanmoins ce ſont particulierement ceux-là qui ſe croient plus privilégiés contre le jeûne. Ils le renvoient aux monaſteres & aux cloîtres : mais, répond Saint Bernard, ſi dans le cloître & le monaſtere le jeûne eſt mieux pratiqué, ce n'eſt pas là toutefois qu'il eſt d'une néceſſité plus preſſante ; pourquoi ? parce que d'ailleurs par la retraite, par tous les exercices de la profeſſion religieuſe, on y eſt plus à couvert du danger.

Ah ! mes chers Auditeurs, ſouvenez-vous que vous ne ſurmonterez jamais la tentation, tandis que vous obéirez à la chair & que vous en ſuivrez les appétits ſenſuels. Souvenez-vous que Dieu, dans ſa loi, ne diſtingue ni qualités ni rangs, ou que s'il les diſtingue, ce n'eſt point par rapport à vous & à votre état, pour élargir le précepte, mais au contraire pour le rendre encore plus étroit & plus rigoureux. Souvenez-vous que vous êtes chrétiens comme les autres, & que plus vous êtes élevés au deſſus des autres, plus vous avez d'ennemis à combattre & d'écueils à éviter : par conſéquent que plus vous êtes dans l'opulence & dans la grandeur, plus vous devez craindre pour votre ame, & faire d'efforts pour la conſerver. Employez-y, outre le jeûne & la pénitence, la parole de Dieu & les bonnes œuvres : la parole de Dieu, puiſque c'eſt en ce ſaint temps que les miniſtres de Jeſus-Chriſt la diſpenſent avec plus de zele cette divine parole qui doit vous éclairer & vous fortifier ; les bonnes œuvres, puiſque c'eſt en ce ſaint tems que l'Egliſe

redouble toute ſa ferveur, ou plutôt qu'elle travaille à réveiller toute la ferveur des fidéles, munis de ces armes de la foi, vous marcherez en aſſurance; malgré les artifices & la ſubtilité de la tentation, malgré les fréquents retours & l'importunité de la tentation, malgré les plus violens aſſauts & toute la force de la tentation, vous vous maintiendrez dans les voies de Dieu, & vous arriverez à la gloire que je vous ſouhaite, &c.

SERMON

POUR

LE LUNDI

DE LA PREMIERE SEMAINE.

Sur le Jugement de Dieu.

Cùm venerit Filius hominis in majeſtate ſuâ, & omnes Angeli cum eo, tunc ſedebit ſuper ſedem majeſtatis ſuæ, & congregabuntur ante eum omnes Gentes.

Quand le Fils de l'homme viendra dans l'éclat de ſa majeſté, & tous les Anges avec lui, alors il s'aſſéyera ſur le thrône, & toutes les Nations ſe raſſembleront devant lui. En Saint Mathieu, chapitre 25.

NOus reconnoiſſons, mes Freres, deux avénemens de Jeſus-Chriſt, que l'Egliſe nous propoſe comme deux grands objets de notre foi, & ſur leſquels on peut dire que roule toute la religion chrétienne : car il eſt venu ce Dieu-Homme, dans le myſtere adorable de ſon incarnation, & il doit encore venir au jour terrible de ſon jugement univerſel. Dans le

premier avénement il a pris la qualité de Sauveur, mais dans le ſecond il prendra la qualité de Juge ; dans l'un il s'eſt revêtu d'une chair paſſible & ſujette à la mort, mais dans l'autre il paroîtra ſur le trône, revêtu de tout l'éclat d'un corps glorieux. Quand il commença à ſe faire voir au monde, ce fût ſous un viſage aimable & plein de douceur : *Ecce Rex tuus venit tibi manſuetus :* mais quand il ſe montrera pour la ſeconde fois au monde, ce ſera ſous le viſage le plus effrayant & la foudre à la main : *Ecce dies Domini terribilis.* Enfin, dit S. Chryſoſtome, dans ſon incarnation il ſemble que ſon humanité eût comme anéanti toute la gloire de ſa divinité ; & dans ſon jugement dernier il ſemble que ſa divinité doive comme abſorber toutes les foibleſſes de ſon humanité : *Cùm venerit in majeſtate ſuâ, tunc ſedebit ſuper ſedem majeſtatis ſuæ.*

Matth. 21.

Joël. 2.

C'eſt, Chrétiens, de cet avénement de terreur, de ce jugement de Dieu que je viens aujourd'hui vous entretenir ; mais pour vous apprendre à le craindre, je ne vous parlerai, ni de la chute des étoiles, ni des éclipſes du ſoleil & de la lune, ni de cet incendie général qui embraſera toute la terre, ni de cette confuſion de tous les élemens qui fera retomber le monde dans un nouveau chaos. Au lieu de ces phénoménes prodigieux & de ces ſignes éclatans, qui ſurprendront toute la nature, mais qui ne doivent arriver qu'à la fin des ſiécles, je veux vous en donner de plus ſimples, de plus préſens, de plus naturels, & par là même de plus propres à faire impreſſion ſur vos cœurs ; je veux vous faire connoître la rigueur du jugement de Dieu, par la rigueur de certains jugemens que vous

craignez tant sur la terre, & que vous avez dès maintenant à subir dans la vie ; je veux vous convaincre par vous-mêmes, & n'employer ici point d'autres preuves que vos sentimens les plus ordinaires : ce dessein est particulier, mais il aura de quoi vous édifier & vous toucher. Vierge sainte, il ne sera plus temps à ce dernier jour, à ce jour des vengeances divines d'implorer votre secours; mais vous êtes présentement encore le refuge & l'asyle des pécheurs : c'est pour cela que nous nous adressons à vous & que nous vous disons. *Ave Maria.*

QUelque disproportion qu'il y ait entre Dieu & la créature, c'est par les créatures dit le grand Apotre, & par les choses visibles que nous apprenons à connoître ce qu'il y a d'invisible en Dieu: *Invisibilia enim ipsius per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur.* Et moi je dis, Chrétiens, appliquant à mon sujet cet excellent principe de S. Paul: quelque disproportion qu'il y ait entre le jugement de Dieu & le jugement des hommes, c'est par les jugemens des hommes que nous devons mesurer, sonder, pénétrer, & non seulement apprendre à connoître, mais à craindre le jugement de Dieu. Vous me demandez, comme les Apôtres à Jesus-Christ, des présages & des signes de ce jugement redoutable, dont le Fils de Dieu nous parle dans notre Evangile: *Et quod signum adventûs tui?* En voici deux, mes chers Auditeurs, que je vous propose d'abord, & où je renferme tout ce que j'ai à vous dire dans ce discours. La censure du monde dont nous ne pouvons nous parer, & la censure de nos propres consciences que nous ne pouvons éviter : les jugemens que l'on fait de

Rom. 1.

Matth. 24.

nous, & celui que nous en faiſons nous-mêmes : les jugemens que l'on fait de nous, & que j'appelle la cenſure du monde, le jugement que nous faiſons de nous-mêmes, & que j'appelle la cenſure de notre propre conſcience. Je m'explique. Il eſt certain que Dieu nous jugera, c'eſt ce que nous attendons, & ce qui doit être la fin du ſecond avénement de Jeſus-Chriſt : mais ſans attendre que Jeſus-Chriſt vienne pour nous juger, dès maintenant le monde nous juge, & dès maintenant nous nous jugeons nous-mêmes. Le monde nous juge, & combien craignons-nous ce jugement du monde ? premier préjugé de la rigueur du jugement de Dieu, & le ſujet de la premiere Partie. Nous nous jugeons nous-mêmes, & rien ne nous trouble davantage que ce jugement de notre conſcience : ſecond préjugé de la rigueur du jugement de Dieu, & le ſujet de la ſeconde Partie. Tirons donc, Chrétiens, de ce double jugement, de celui que le monde fait de nous, & de celui que nous faiſons nous-mêmes de nous-mêmes, une double conjecture de l'extrême ſévérité du jugement de Dieu ; ou plutôt apprenons à craindre le jugement de Dieu, & par la crainte que nous avons des jugemens du monde, & par les peines que nous cauſe le jugement de nos propres conſciences. Tout ceci donnera lieu à des réflexions bien ſenſibles & bien ſolides.

I. PART. NOus craignons les jugemens du monde, je dis les jugemens que le monde fait de nous ; & ce qui nous doit être un grand ſujet de confuſion & de réflexion, dans l'idée que nous nous formons de ces jugemens du monde à quoi nous ſommes expoſés, nous n'en crai-

gnons pas ſeulement l'iniquité & la malignité, mais nous en craignons encore plus la vérité, nous n'en pouvons ſouffrir la liberté, nous en ſupportons avec peine la ſincérité, nous en redoutons l'exacte & rigide ſévérité; & quand ces jugemens s'accordent ſur ce qui peut nous rendre odieux & nous décrier, c'eſt ſur tout alors qu'ils nous accablent, & que nous n'en pouvons ſoutenir l'uniformité. Je le répéte, & je dis en peu de paroles qui vont faire tout le fonds de cette premiere partie : nous craignons la cenſure des hommes, & nous la craignons, parce qu'elle n'eſt ſouvent que trop juſte, nous la craignons parce qu'elle eſt libre, nous la craignons parce qu'elle eſt ſincere, nous la craignons parce qu'elle ne nous fait nulle grace, nous la craignons, parce qu'à force de ſe répandre, elle devient enfin contre nous un jugement public. Tout cela, mes chers Auditeurs, ce ſont autant de conjectures de l'extrême rigueur du jugement de Dieu, & autant d'épreuves ſenſibles par où Dieu ſemble déja nous y diſpoſer. Ecoutez-moi, & tâchez à tirer de là des conſéquences dignes & du ſujet que je traite, & de la ſainteté du chriſtianiſme que vous profeſſez.

Nous voulons ſouvent, par une prétendue force d'eſprit, nous mettre au-deſſus de la cenſure & des jugemens des hommes, & nous nous flattons quelquefois d'être en effet parvenus à cette heureuſe indépendance; mais au même temps, pour peu que nous nous conſultions nous-mêmes, nous voyons bien que nous nous trompons; c'eſt-à-dire, que nous voudrions mépriſer cette cenſure du monde, & pouvoir la compter pour rien; mais quelque mépris que

nous en faſſions, ou que nous affections d'en faire, nous ſentons aſſez au fond de l'ame que nous la craignions. Car de là vient la délolation où l'on tombe & le trouble qui nous ſaiſit, quand cette cenſure nous attaque perſonnellement, & qu'il nous arrive d'en éprouver les traits : de là vient que nous en ſommes ſi mortifiés, ſi piqués, ſi offenſés : de là vient que les moindres rapports qu'on nous fait excitent en nous des mouvemens ſi vifs de dépit, de colere, de vengeance : marque évidente que nous ne la mépriſons pas. En effet, ſi nous ſçavions en bien des rencontres & ſur bien des ſujets les idées qu'on a de nous, ce que l'on penſe de nous, comment on parle de nous, nous en ferions outrés de douleur. Si lorſque nous ſommes tranquilles & peut-être contens de nous-mêmes, on nous faiſoit connoître pour qui nous paſſons dans l'eſtime du monde, il n'en faudroit pas davantage pour nous conſterner & pour nous plonger dans le plus noir & le plus mortel chagrin. Ainſi le repos & la tranquillité de notre vie ne roule ſouvent que ſur l'ignorance où nous ſommes des jugemens qu'on fait de nos perſonnes, de nos actions, de nos qualités : mais qu'on nous tire de cette ignorance, & dès-là nous commencerons à être malheureux.

Il eſt donc vrai que malgré nous, nous les craignons, ces jugemens, & il eſt de l'ordre de la providence, dit S. Chryſoſtome, que cela ſoit de la ſorte : pourquoi ? parce que ſans parler des autres biens que produit cette crainte, quoiqu'humaine, ou pour mieux dire, ſans parler des maux qu'elle empêche en contenant les hommes dans le devoir, ſans parler des déſordres qui s'enſuivroient immanquablement, ſi

cette crainte n'étoit pas une barriere pour nous arrêter, au moins eſt-il certain qu'elle nous éléve à la crainte du jugement de Dieu, qu'elle nous fait ſentir par avance le jugement de Dieu, qu'elle nous ſert à connoître la ſévérité du jugement de Dieu: car pour peu que nous ayons non ſeulement de religion, mais de raiſon, voici, ce me ſemble, les réflexions que nous devons faire. Nous devons chacun nous dire à nous-mêmes: ſi les jugemens que les hommes forment contre moi, font en moi de ſi vives impreſſions, que ſera-ce quand Dieu lui-même viendra me juger? ſi je crains tant d'être cenſuré par des hommes foibles comme moi, que ſera-ce d'être condamné par un Dieu infiniment au deſſus de moi? Pour peu que je ſois fidéle à la grace, cette réflexion que je fais, ce raiſonnement ſuffit pour réveiller toute ma ferveur, & pour me faire marcher devant Dieu, comme l'Apôtre, avec crainte & avec tremblement.

Je ſçais que S. Paul agiſſoit par des principes plus relevés, quand il diſoit plein d'une généreuſe confiance: peu m'importe que le monde me juge, parce que c'eſt aſſez pour moi de ſçavoir que le Seigneur me jugera: *Mihi autem pro minimo eſt, ut à vobis judicer.* Mais il n'appartenoit qu'à St. Paul de parler ainſi: outre que la ſainteté de ſa vie étoit à l'épreuve & le mettoit à couvert de tous les jugemens du monde, il avoit été ravi juſqu'au troiſieme Ciel; il avoit puiſé dans la ſource même la connoiſſance des vérités éternelles, & par conſéquent il n'étoit pas néceſſaire qu'il fît aucune attention aux jugemens du monde, pour être pénétré de la penſée du jugement de Dieu. Mais nous ſenſuels & groſſiers, nous eſclaves des ſens & 1. Cor. 4.

geux, quand nous venons à les connoître, nous ſont-ils ſi ſenſibles, ou pourquoi y ſommes-nous ſi ſenſibles nous-mêmes? avouons-le de bonne foi; parce que nous ne les trouvons que trop véritables: s'ils l'étoient moins, ils nous troubleroient beaucoup moins, & s'ils étoient évidemment faux, on les négligeroit. Ils ne nous bleſſent que parce qu'ils ſont trop bien fondés, que parce qu'ils trouvent & qu'ils doivent trouver dans les eſprits trop de créance, que parce que nous n'avons rien à y oppoſer. Et certes ſur tous les jugemens outrés que la paſſion & la vengeance inſpirent contre nous, nous nous faiſons aiſément raiſon: nous en appellons au témoignage de notre conſcience & à la vérité connue; & le témoignage de notre conſcience, la vérité qui nous favoriſe, eſt un ſoutien pour nous contre la témérité & l'injuſtice. Mais il y a une cenſure du monde équitable, droite, déſintéreſſée; une cenſure à laquelle il eſt évident que la paſſion n'a point de part; une cenſure irréprochable & qui porte avec ſoi ſa conviction, & c'eſt celle-là qui nous fait trembler. Donnons plus de jour à cette penſée. Nous haïſſons, dit S. Auguſtin, non ſeulement la calomnie qui nous impoſe, mais la vérité qui nous reprend; & ſi nous y prenons bien garde, ſouvent la vérité qui nous reprend, nous choque & nous aigrit bien plus vivement que la calomnie qui nous impoſe: car nous avons de quoi repouſſer la calomnie & de quoi la confondre; mais la vérité, en nous convaincant nous confond nous-mêmes. La calomnie qui nous impoſe, ſe détruit avec le temps & ſe diſſipe; mais la vérité qui nous reprend, s'éclaircit toujours d'un jour à autre; & à meſure qu'elle s'éclaircit, elle découvre

notre honte & ne nous laiſſe rien à repliquer.

Triſte image du jugement de Dieu : car, dit S, Jerôme, ce qu'il y a pour nous de plus redoutable dans ce jugement, ce n'eſt ni la majeſté du juge, ni ſa puiſſance, ni ſa grandeur ; mais ſa vérité ; cette vérité qui s'élevera contre nous ; cette vérité qui nous accuſera, qui nous convaincra, qui nous condamnera, qui nous confondra : non pas cette foible vérité des hommes, mais cette invincible vérité de Dieu, cette immuable vérité de Dieu, cette irréfragable vérité de Dieu, cette vérité qui ne peut être ni déſavouée, ni conteſtée, ni éludée ; en un mot, ô mon Dieu, cette vérité qui environne votre thrône; & que l'Ecriture appelle pour cela votre
Pſ.88. vérité : *Et veritas tua in circuitu tuo.* Voilà, reprenoit S. Jerôme, ce que j'ai à craindre. Car pour la vérité des hommes & de leurs jugemens, quelque forte qu'elle fût contre moi ; peut-être m'en pourrois-je défendre ; quelque évidente qu'elle parût, peut-être pourrois-je l'obſcurcir, peut-être au moins à force de ſubtilités & de prétextes pourrois-je l'affoiblir : mais contre la vérité de Dieu, que ferai-je & que dirai-je, moi pécheur, moi ver de terre? Si je veux entrer en diſcuſſion avec elle, diſoit le ſaint homme Job, de cent crimes qu'elle me reprochera, je ne répondrai pas ſur un ſeul : ſi j'entreprends de me juſtifier, ma propre juſtification deviendra ma condamnation : ſi je me crois innocent, dès-là je me rendrai coupable. Quand il y auroit en moi quelque trace ou quelque rayon de juſtice, cette juſtice humaine éclairée de la vérité de Dieu, s'effacera, s'évanouira. Ah ! Seigneur, concluoit-il, vous dont la lumiere ſonde les plus profonds abîmes, vous à qui nul ne

peut réſiſter, que votre vérité eſt adorable, mais qu'elle eſt redoutable ! Il y en a en effet, Chrétiens, entre la vérité des hommes & la vérité de Dieu des différences infinies ; mais le caractere le plus diſtinctif & le plus particulier de la vérité de Dieu, c'eſt qu'en nous jugeant elle nous fermera la bouche, qu'en nous condamnant & en nous réprouvant, elle nous réduira à la malheureuſe & cruelle néceſſité d'approuver nous-mêmes par un aveu forcé de notre injuſtice, l'arrêt de notre réprobation. Auſſi eſt-ce votre vérité, Seigneur, & ne convient-il qu'à votre vérité d'exercer ſur nous un tel empire : *Et veritas tua in circuitu tuo.* Revenons aux jugemens des hommes.

Comme nous en craignons la vérité, nous n'en pouvons ſouffrir la liberté. Nous voudrions que la cenſure au moins nous reſpectât, nous la voudrions, à notre égard, ou plus diſcrete ou plus timide, & Dieu pour nous tenir dans l'ordre, permet qu'elle ſoit libre & hardie. Car nous avons beau préſumer de nous-mêmes ; nous n'empêcherons pas le monde de juger & de parler. Nous avons beau nous promettre que dans le rang où nous ſommes on nous épargnera, fuſſions-nous encore plus grands, on ne nous épargnera pas ; que dis-je ? ſouvent même, plus nous ſerons grands, moins ſerons-nous épargnés. En vain notre orgueil s'en offenſera : ce que nous témoignerons de ſenſibilité ou de hauteur ne ſervira qu'à piquer encore davantage, & à faire examiner de plus près notre conduite. En vain trouverons-nous des fauteurs de nos paſſions, des eſprits aſſez complaiſans & aſſez lâches pour applaudir à nos vices ; nos vices à meſure qu'ils ſeront connus, ſeront

hautement condamnés. Pour un flateur qui nous approuvera, Dieu ſuſcitera mille cenſeurs qui ſe ſcandaliſeront de nos déſordres & qui ne s'en tairont pas. Pour une langue muette qui tiendra la vérité captive & dans le ſilence, cent autres la feront éclater à notre confuſion. Or, qu'eſt-ce que cela, dit St. Chryſoſtome, ſinon le jugement de Dieu en figure? Oui, cette liberté, ou ſi vous voulez, cette licence & même cette impunité des jugemens du monde, dont rien ne nous peut garantir durant la vie, & qui ſelon l'oracle du Saint-Eſprit, eſt encore plus inévitable à la mort; cette cenſure du monde, à quoi malgré nous, vivans & mourans, nous ſommes livrés, & qui n'excepte ni qualité, ni dignité, ni fortune, que nous annonce-t-elle, ſinon le jugement de Dieu, & ce qu'il y a peut-être dans le jugement de Dieu de moins ſoutenable & de plus accablant?

Je veux, Chrétiens, vous en donner une idée encore plus ſenſible; rendez-vous attentifs à la ſuppoſition que je vais faire, vous en ſerez touchés. Si donc au moment que je parle, Dieu par un trait de ſa lumiere me découvroit ce qu'il y a dans chacun de vous de plus intérieur & de plus caché; ce n'eſt pas aſſez, s'il m'ordonnoit de vous reprocher ici publiquement & en face ce qu'il y a dans votre vie de plus ſecret & de plus humiliant: s'il me diſoit comme au Prophete, *Ezech. 8.* *Fode parietem*, perce la muraille, par le droit que je te donne de révéler les conſciences, fais-en voir toute la noirceur & toute l'horreur: *Iſai. 58.* *Exalta vocem tuam*, éléve ta voix, & ſans craindre ceux qui t'écoutent, dis-leur hardiment ce qu'ils craignent le plus d'entendre, ce qu'ils ſeront au déſeſpoir d'avoir entendu, ce

qu'on ne leur a jamais dit, ce qu'ils n'oſent ſe dire à eux-mêmes : *Et annuntia populo meo ſcelera eorum* : Si pour obéir à cet ordre, j'étendois juſques-là mon miniſtere & la liberté qu'il me donne, & que ſans nul diſcernement de vos conditions, je vinſſe à manifeſter dans cette chaire tant de myſteres d'iniquité, diſons mieux, tant de myſteres d'ignominie : enfin, ſi revêtu de l'autorité de Dieu, j'entreprenois actuellement certains de mes Auditeurs, réputés gens d'honneur, & paſſant pour tels, mais dans le fond hommes corrompus, & peut-être ſcelerats inſignes : ſi je les déſignois en particulier, & que je leur fiſſe eſſuyer l'opprobre de je ne ſçais combien de crimes, mais de crimes honteux, dont ils demeureroient flétris ; ah ! Chrétiens, tel qui m'écoute avec plaiſir en mourroit de dépit & de douleur. Or, ce n'eſt là néanmoins qu'une ombre du jugement que je vous prêche, de ce jugement dont une des circonſtances eſſentielles eſt la liberté abſolue ; ou pour uſer d'un terme encore plus propre, la liberté impérieuſe avec laquelle Dieu condamnera ceux qui dans le monde ſe ſeront crus en poſſeſſion de n'être jamais condamnés, avec laquelle il reprendra ceux qu'on n'aura jamais repris, avec laquelle il montrera qu'il eſt pour tous ſans exception, mais encore plus pour ceux-là, le Dieu des vengeances : *Deus ultionum Dominus*. Car, dit le Prophete royal, par la raiſon même que la vengeance lui appartient : *Deus ultionum*, il agira librement & ſouverainement, c'eſt-à-dire en Dieu ; en Dieu ſans égards, ou plutôt ſupérieur à tous les égards ; en Dieu, qui dans la derniere juſtice qu'il rendra aux hommes, n'aura ni condition à

Ibidem.

Pſ. 93.

distinguer, ni personnes à ménager, parce qu'il viendra pour venger les abus qu'auront fait les hommes de leurs conditions, & pour punir les ménagemens criminels qu'on a eu pour leurs personnes : *Deus ultionum liberè egit.*

En effet, si nous l'en croyons lui-même, & quel autre que lui en croirons-nous? Comme Dieu des vengeances, bien loin de respecter la qualité, c'est contre la qualité même qu'il s'élevera; bien loin de considérer la grandeur, c'est à la grandeur même qu'il s'en prendra, non pas, ajoute S. Chrysostome, par une vaine ostentation de la prééminence de son être & de sa souveraine autorité, mais par une nécessité indispensable, & par une loi inflexible de son adorable équité : pourquoi ? parce que la qualité & la grandeur, quoiqu'innocentes d'elles-mêmes, perverties par le péché, se trouveront alors chargées des plus griéves & des plus énormes iniquités du monde. Comme Dieu des vengeances, il parlera, il rompra ce silence étonnant que sa patience
Ps. 49. lui avoit fait garder, mais dont la malice & le libertinage des pécheurs aura abusé : *Deus noster & non silebit.* Comprenez bien ceci, Grands de la terre, disoit le plus sage des Rois, ou plutôt disoit Dieu même, dont ce sage Roi n'étoit que l'organe & l'interprète ; cette indépendance d'un Dieu qui examinera vos œuvres, & qui les censurera, cette liberté d'un Dieu qui vous reprochera vos injustices, n'a-t-elle pas de quoi vous saisir de frayeur ? & n'est-ce pas pour cela même qu'il est important que vous en soyez instruits? Car puisqu'il est de la foi qu'il doit y avoir un jugement rigoureux, & selon le terme de l'Ecriture, rigoureux jusqu'à la dureté pour ceux qui
Sap. 6. sont élevés & qui gouvernent les autres : *Quo-*

niam judicium duriſſimum his qui præſunt; votre capital intérêt n'eſt-il pas qu'on vous y faſſe penſer, qu'on vous le mette ſans ceſſe devant les yeux, que ſans ceſſe on vous en renouvelle le ſouvenir? & aurois-je pour vous la charité que Dieu m'inſpire, & qui me preſſe comme l'Apôtre, ſi je ne m'aquittois de ce devoir avec tout le zele d'un libre & déſintéreſſé miniſtre de l'Evangile? Pourſuivons.

Comme nous craignons la vérité & la liberté des jugemens du monde, nous n'en pouvons ſupporter la ſincérité, ni même la fidélité. Je m'explique: un ami ſincere & fidéle, à force d'être fidéle & ſincere nous devient odieux, nous le voulons fidéle, mais fidéle avec diſcrétion, fidéle avec circonſpection, fidéle avec précaution: nous voulons qu'il ſoit ſincere, mais ſincere juſqu'à un certain point. Où eſt celui qui le voulût autrement & ſincere & fidéle qu'à ces conditions, c'eſt-à-dire, où eſt l'homme aſſez sûr de lui-même, ou aſſez ſolidement humble, qui touché du deſir de ſe connoitre, s'accomodât d'un ami fidéle ſans prudence, d'un ami dont l'ingénuité allât juſqu'à la ſimplicité, juſqu'à l'importunité? Un ami de ce caractere, pour peu que nous nous ſentions foibles, & que la vérité nous bleſſe, nous eſt plus incommode qu'un ennemi: car au moins ſommes-nous en droit de n'en pas croire un ennemi; s'il nous condamne, nous pouvons penſer que c'eſt prévention, averſion, jalouſie: mais d'un ami dont on ne peut, ni accuſer ni ſoupçonner les intentions, certain trait de ſincérité eſt comme un coup de foudre qui nous écraſe.

Appliquons ceci, mes Freres, au jugement

de Dieu. Nous voulons dans nos amis de la fidélité, mais nous prétendons bien ou mal qu'une partie de leur fidélité doit conſiſter à nous être quelquefois un peu moins fidéles : nous prétendons que s'il s'agit de certaines vérités aſſommantes, pardonnez-moi cette expreſſion, le devoir d'un ami, quoique ſincere, eſt de nous les adoucir, de les envelopper, de nous y préparer, de bien prendre & ſon tems & le nôtre pour nous les faire entendre. Telles ſont les loix de la ſociété. Or Dieu, mes chers Auditeurs, indépendamment de ces loix, nous jugera ſelon les ſiennes ; car ſans adouciſſement, ſans déguiſement, il nous fera voir la vérité, & la vérité toute nue, la vérité avec toute ſon amertume, la vérité avec tout ſon poids, la vérité avec tout ce qu'elle aura de plus douloureux & de plus déſolant pour nous. Vue affligeante, par où Dieu punira ces délicateſſes, ou pour mieux dire, ces honteuſes foibleſſes à ne la pouvoir écouter quand elle mortifioit notre orgueil ; ces artifices à l'éluder quand elle troubloit notre repos, cette obſtination à vouloir l'ignorer quand elle avoit de quoi nous déplaire. Vue par où Dieu confondra ces erreurs groſſieres où nous aurons vêcu, ce profond oubli de nous-mêmes où le menſonge & la flaterie nous aura entretenus. *Pſ. 49.* *Exiſtimaſti, inique, quod ero tuî ſimilis, arguam te, & ſtatuam contra faciem tuam.* Vous vous promettiez, dira Dieu, paroles foudroyantes, vous vous promettiez, & vous étiez aſſez inſenſé pour croire que j'étois d'intelligence avec vous, que comme vous preniez plaiſir à vous aveugler, en éteignant toutes les lumieres qui vous éclairoient, j'aurois aſſez d'indulgence pour favoriſer votre aveuglement,

ſans vous forcer jamais à ouvrir les yeux. Mais en cela vous ne m'avez pas connu, car étant ce que je ſuis, & comme juge ſouverain, ne pouvant me diſpenſer de vous faire voir ce que vous êtes, & de vous en convaincre, je vous reprendrai, *Arguam te ;* & par la cenſure de mon jugement je ſuppléerai aux conſeils fidéles que vous avez rejetés, aux ſages remontrances que vous avez négligées, aux repréhenſions ſalutaires de ceux qui vouloient & qui devoient vous redreſſer, mais dont votre indocilité a refroidi & comme anéanti le zéle. *Arguam te*, je vous reprendrai ; & parce que vous n'avez pas voulu profiter de la ſincérité des hommes, ni pour vous corriger ni pour vous inſtruire, je vous expoſerai, je vous produirai vous-même devant vous-même : *Et ſtatuam contra faciem tuam.* Ce n'eſt pas aſſez, Chrétiens, & ce préjugé dont le fond eſt inépuiſable, me fournit encore quelque choſe de plus eſſentiel.

Car pourquoi craignons-nous les jugemens des hommes? c'eſt, ajoute S. Chryſoſtome, parce que nous ſçavons que ce ſont des jugemens où l'on ne nous pardonne rien, où l'on ne nous fait nulle grace, où l'on nous rend une étroite juſtice, & cette juſtice étroite que l'on nous rend, nous deſeſpere. Nous voudrions qu'on nous jugeât avec humanité ; & ſans faire attention à la maniere dont nous traitons les autres, ſans nous ſouvenir de ce qui eſt ecrit, qu'on ſe ſervira à notre égard de la même meſure que nous prenons pour les autres, c'eſt-à-dire, qu'on nous jugera comme nous les jugeons, (loi, dit S. Auguſtin, qui dès cette vie s'obſerve inviolablement) par un excès de préſomption, tandis que nous jugeons

les autres à la rigueur, & ſouvent plus qu'à la rigueur, nous trouvons étrange qu'ils n'ayent pas pour nous toute la douceur que nous demandons, & un certain fond de bénignité, ſans quoi nous comprenons bien que leurs jugemens n'iront jamais qu'à nous condamner & à nous humilier : c'eſt là ce qui nous les fait tant craindre. Or avons-nous l'eſprit de Dieu, reprend ſaint Chryſoſtome, avons-nous même la raiſon, ſi de là nous n'apprenons pas quel ſera ce jugement ſans miſéricorde dont Dieu nous menace ?

Et voilà, mes chers Auditeurs, de tout les points de notre foi un des plus incroyables, à ce qu'il ſemble d'abord, mais néanmoins des plus inconteſtables : je dis ce jugement ſans grace & ſans compaſſion ; c'eſt ainſi que Dieu même l'a défini, en parlant au Prophéte Oſée : Prophéte, lui diſoit le Seigneur, donne à ma juſtice un nom qui lui ſoit propre, & qui ſignifie dans toute ſon étendue ce qu'elle eſt ou ce qu'un jour elle doit être : & comment l'appellerai-je, Seigneur ? une juſtice ſans miſéricorde, *Oſée* 1. *Voca nomen ejus abſque miſericordia.* Mais une juſtice ſi rigoureuſe peut-elle convenir à un Dieu ? & Dieu, dont la nature n'eſt que bonté, peut-il être juſte ſans être miſéricordieux ? Non, répond S. Auguſtin, il ne le peut être abſolument & en lui-même ; mais à certains temps il peut & il doit l'être par rapport à nous. Une juſtice ſans miſéricorde ne lui convient pas, tandis que nous ſommes encore ſur la terre : mais elle lui conviendra quand le temps des vengeances ſera venu, & qu'aux dépens des pécheurs, lui-même, juge & arbitre dans ſa propre cauſe, il entreprendra de ſe ſatisfaire.

Auſſi pendant la vie Dieu fait juſtice & miſéricorde tout enſemble : ſa miſéricorde précede toujours ſa juſtice, & jamais ſa juſtice n'eſt ſéparée de ſa miſéricorde ; ſouvent ſa miſéricorde agit toute ſeule, mais ſa juſtice n'a point d'action qui, ſelon le texte ſacré, ne ſoit tempérée par ſa miſéricorde : *Cùm iratus fueris, miſericordiæ recordaberis ;* dans l'ardeur de votre colere vous vous ſouviendrez, Seigneur, & il paroîtra que vous êtes le Dieu des miſéricordes, puiſque votre colere même eſt bien ſouvent pour les pécheurs une des plus grandes miſéricordes. Ainſi en uſe-t-il maintenant : mais dans ſon jugement il exercera ſa juſtice toute pure, à peu près comme nous l'exerçons envers nos plus déclarés ennemis. Pardonnez-moi, mon Dieu, ſi je fais entrer un de vos plus ſaints attributs en comparaiſon avec nos paſſions les plus déréglées. A l'égard d'un ennemi nous nous piquons d'équité, mais d'une équité ſelon la lettre, d'une équité ſans bonté. Or, Chrétiens, la foi nous apprend que Dieu nous jugera de la ſorte, & ce qui eſt en nous dureté, dans Dieu ſera ſainteté ; ce jugement ſans miſéricorde que la charité nous défend, & dont on nous fait un crime, c'eſt ce qui ſera ſa gloire : *Voca nomen ejus abſque miſericordia.* Achevons. *Habac. c. 3.*

Ce qu'il y a d'inſoûtenable dans la cenſure du monde, c'eſt qu'elle ſoit générale, & qu'elle devienne contre nous un jugement public. Qu'il me ſoit encore permis de m'expliquer. Nous voir décriés dans l'opinion d'un petit nombre de perſonnes, c'eſt une peine, mais une peine que nous ſoûtenons, parce que nous trouvons de quoi nous dédommager dans l'eſtime de pluſieurs autres dont les jugemens nous

ſont ou plus favorables ou moins contraires. Mais quand le décri eſt univerſel, & que tous les ſentimens s'accordent contre nous; quand notre réputation eſt abſolument ruinée, que notre conduite eſt en horreur à tous les gens de bien, qu'on n'oſe plus prendre dans le monde notre parti, que les plus modérés & les plus ſenſés nous condamnent, que nos amis même réduits à ſe taire, en diſent plus par leur ſilence que ceux qui ſe déclarent ouvertement, ah! Chrétiens, ce déchaînement général eſt une eſpéce de réprobation à laquelle nous ſuccombons, & qui nous paroît plus affreuſe que la mort. Je ſçais qu'il y a des ames peu ſenſibles à tout ce qui s'appelle honneur, & peut-être me direz-vous qu'il y en a même ſans pudeur; je ſçais qu'il y a des pécheurs qui ne rougiſſent de rien, & qui ſe ſont fait un front ſur tout: mais outre que ce ſont des monſtres qui ne peuvent ſervir d'exemple, outre que nul de ceux qui m'écoutent, ne voudroit avoir part à ce honteux privilége d'inſenſibilité, & pour uſer des termes propres, d'impudence & d'effronterie, toujours eſt-il vrai, même pour le plus hardi pécheur, que ce qu'il ſoûtiendroit le moins, ce ſeroit d'être regardé comme l'objet de l'abomination & de la haine publique, d'être mépriſé, abhorré, déteſté de tout ce qui l'environne; toujours eſt-il vrai que pour les ames bien nées, ce ſeroit le comble de tous les maux. Or maintenant dans quelque décri que nous ſoyons, il n'eſt jamais complet ni uniforme. En perdant l'eſtime des uns, nous conſervons encore celle des autres; pour un qui ſçait notre déſordre, cent l'ignorent, cent ne le croient pas, cent le pardonnent & l'excuſent.

Tel

Tel à la Cour eſt abîmé, qui garde ailleurs tout ſon crédit; tel eſt diffamé dans un pays, qui marche dans un autre la tête levée; & il n'y a point enfin de réputation tellement détruite, qu'elle ne trouve encore dans le monde quelques partiſans pour en ſauver les débris.

Mais au jugement de Dieu, nulle reſſource pour le pécheur : pourquoi ? parce que Dieu réprouvant le pécheur, répandra dans tous les eſprits l'horreur qu'il en a lui-même conçue; parce que toutes les créatures intelligentes prenant contre le pécheur le parti de Dieu, non ſeulement le condamneront avec Dieu, mais s'uniront avec Dieu pour le haïr, ſelon cet arrêt prononcé par le Saint-Eſprit : *Et pugnabit cum illo orbis terrarum contra inſenſatos.* Un criminel que l'on conduit au ſupplice après la ſentence de mort portée contre lui, eſt une image, quoiqu'imparfaite, de la réprobation de Dieu, parce qu'alors il eſt juridiquement & publiquement diffamé, & qu'on a droit de le regarder comme un ſujet de malédiction & d'opprobre : la juſtice des hommes va juſques-là. Que ſera-ce donc quand Dieu aura ouvert ce tribunal, où toutes les nations du monde comparoîtront, & qu'il y produira le réprouvé, pour en faire l'objet éternel de leur mépris & de leur exécration ? Ah ! mes chers Auditeurs, nous ne le comprenons pas : mais il faut que ce ſoit quelque choſe de bien terrible, puiſque Dieu lui-même affecte ſi ſouvent de nous en menacer par la bouche de ſes Prophetes : *Oſtendam gentibus nuditatem tuam, & regnis ignominiam tuam.* Nah. 3.

Quel fruit de cette premiere Partie ? Le voici, Chrêtiens, réduit en pratique. Pour nous

disposer au jugement de Dieu, respectons les jugemens du monde; car le monde même, selon la régle de Saint Paul, doit être respecté, & il ne le mérite jamais mieux que lorsqu'il condamne nos désordres. Mettons-nous en état, s'il est possible, de ne pas craindre sa censure; mais souvenons-nous en même temps, qu'il ne nous est point permis de la négliger, ou plutôt souvenons-nous qu'autant que nous avons droit de mépriser la censure du monde, dès qu'elle nous détourne de nos légitimes devoirs, autant Dieu veut-il que nous ayons d'égard pour elle, quand elle nous y attache. Pour nous préparer au jugement de Dieu, aimons dans les jugemens du monde la vérité qui nous corrige, & non pas celle qui nous flate; la vérité qui nous rend humbles, non pas celle qui nous enfle: l'une, quoiqu'amere & fâcheuse, nous guérira, nous sauvera; l'autre, par l'abus que nous en ferons, nous corrompra & nous perdra. Ne nous figurons point si aisément que le monde ait tort, quand il censure notre conduite: le monde tout décrié qu'il est, ne laisse pas d'être équitable; il fait justice à chacun, & lorsqu'il nous condamne hautement, il est difficile que nous ne soyons pas en effet condamnables. Pour nous mettre en état de paroître au jugement de Dieu, profitons de la liberté du monde à nous juger: regardons-la comme un moyen que Dieu par sa miséricorde nous fournit pour nous maintenir dans l'ordre: tirons-en l'avantage que nous a marqué le grand Apôtre par ces belles paroles: *Sicut in die honestè ambulemus*; soyons irréprochables dans nos mœurs, & marchons avec bienséance, comme des gens qui marchent durant le jour & à

Rom. 13.

a vûe des hommes qui les obſervent. Pour nous trouver purs & ſans tâche au jugement de Dieu, ayons dans le monde un ami prudent & fidéle, mais en qui la prudence n'affoibliſſe point la fidélité : choiſiſſons-le entre mille, ſi nous voulons, mais choiſiſſons-le pour la réformation de notre vie, & non point ſeulement pour une vaine conſolation : engageons-le à nous parler ſans déguiſement & de bonne foi : diſſuadons-le de la penſée où il pourroit être que nous attendons de ſa part une complaiſance aveugle : tâchons au contraire à le bien convaincre que nous ne lui ſçaurons jamais gré de ſa complaiſance ; & que quand la ſincérité de ſon zéle iroit juſqu'à la dureté, nous aimerons toujours mieux après tout ſa dureté même que ſa molleſſe.

Si le monde eſt un cenſeur ſévere, édifions-nous de la ſévérité de ſa cenſure ; adorons la Providence, & béniſſons-la de ce que le vice n'a pas encore prévalu juſqu'à obtenir du monde qu'il lui fit grace ; attendons encore moins de grace au tribunal de Dieu, & dans cette penſée tâchons dès cette vie à le toucher en notre faveur & à le fléchir. Si le monde eſt un cenſeur public, & ſi nous avons tant de peine à porter cette cenſure publique du monde, jugeons quelle ſera cette confuſion univerſelle des réprouvés au jugement de Dieu, & ne craignons point maintenant de dépoſer dans le ſein d'un confeſſeur qui ſeul nous écoute, & d'effacer par la pénitence ce qui feroit notre honte dans l'aſſemblée générale de tous les hommes. Car voilà, mon Dieu, les ſaintes régles que vous nous preſcrivez. Régles dont notre orgueil & notre délicateſſe ne s'accommodent pas ; mais

que nous inſpire une humilité & une ſageſſe chrétienne : régles que vos Saints ont de tout temps obſervées, & que nous devons ſuivre nous-mêmes. Jugement du monde, premier préjugé du jugement de Dieu : jugement de notre propre conſcience, ſecond préjugé du jugement de Dieu, & le ſujet de la ſeconde Partie.

II. PART. QUelque emportés que nous ſoyons dans nos paſſions, & quelque déréglés que nous puiſſions être dans nos mœurs, nous avons, Chrétiens, une conſcience, & il nous eſt même ſi naturel, non ſeulement d'en avoir une, mais d'en ſuivre les mouvemens, que juſques dans l'état & le deſordre du péché, quand nous ſecouons le joug de la conſcience, par une conduite bien ſurprenante, mais qui n'a rien néanmoins de contradictoire, nous nous faiſons une conſcience pour n'en point avoir & pour pécher avec plus de liberté. Conduite, remarque judicieuſement ſaint Bernard dans l'excellent traité qu'il à compoſé ſur cette matiere, conduite d'où nous apprenons qu'il faut diſtinguer en nous deux ſortes de conſciences ; l'une que Dieu nous a donnée, & l'autre dont nous ſommes nous-mêmes les auteurs : l'une pure & droïte, parce qu'elle eſt l'ouvrage de Dieu ; l'autre fauſſe & pleine d'erreurs, parce que nous la formons dans nous, & qu'elle vient de nous. Prenez garde, s'il vous plaît. Conſcience droite dont nous ne ſçaurions nous défaire, & que nous ne pouvons corrompre. Fauſſe conſcience, mais qui par la raiſon même qu'elle eſt fauſſe, ne peut jamais être tranquille, ou du moins dont la tranquillité ne peut être conſtante ni à l'épreuve de certains états,

de certaines conjonctures, où elle eſt immanquablement & néceſſairement troublée : voilà ce que je vous donne encore comme un préjugé ſecret & domeſtique, mais sûr & infaillible du jugement de Dieu. Celle-là dans ſa droiture & dans ſon intégrité, celle-ci dans ſes variations & dans ſon inſtabilité : celle-là dans la pureté de ſes lumieres, celle-ci juſques dans ſon aveuglement : l'une & l'autre par leurs reproches & leurs anxiétés. Suivez-moi toujours, mes chers Auditeurs ; ces deux articles par où je vais finir, comprennent ce qu'il y a dans la religion de plus ſolide & de plus touchant.

Il a été de la ſageſſe & de l'empire de Dieu, diſoit David, d'établir ſur les hommes un légiſlateur ; & ne puis-je pas dire que ſans autre légiſlateur & ſans autre loi, nous avons une conſcience qui ſuffit pour nous tenir lieu de loi, & qui nous domine avec plus d'empire que tous les légiſlateurs ? Qu'eſt-ce que la conſcience ? un jugement, répond S. Bernard, que nous faiſons de nous-mêmes, & que malgré nous, nous prononçons contre nous-mêmes ; car il n'eſt pas en notre pouvoir, tandis que nous avons une conſcience, de ne nous pas juger : il ne nous eſt pas libre de pécher & de ne nous pas condamner. Or ce jugement forcé de nous-mêmes eſt déja le préliminaire du jugement de Dieu, puiſqu'il n'eſt forcé que parce que c'eſt Dieu même qui le fait en nous indépendamment de nous, ou plutôt parce que c'eſt Dieu même qui ſe ſert de nous pour exercer ſur nous ſa plus ſouveraine & ſa plus abſolue domination.

Ne ſçavez-vous pas, dit-il à Caïn, au

moment qu'il méditoit le meurtre de ſon frere, & que ſaiſi de l'horreur d'une ſi noire perfidie il avoit peine à s'y réſoudre, ne ſçavez-vous pas que ſi vous faites bien, vous en aurez la récompenſe, & que ſi vous faites mal, votre péché ſe préſentera d'abord devant vous? *Nonne ſi bene egeris, recipies; ſin autem male, ſtatim in foribus peccatum aderit?* C'eſt-à-dire, comme l'explique S. Jerôme, & après lui tous les interprétes, ne ſçavez-vous pas que le jugement de votre péché ſuivra de près votre péché même, & qu'à l'inſtant que vous l'aurez commis, ſans aller plus loin & ſans attendre davantage, vous en trouverez dans vous-même la condamnation & le châtiment? Ne ſçavez-vous pas que ce péché ne ſera pas plutôt ſorti de votre cœur où vous l'aurez conçu & enfanté, qu'il ſe tournera contre vous, qu'il ſe fera voir à vous pour vous troubler, pour vous effrayer, pour vous tourmenter? *Statim in foribus peccatum aderit.* C'eſt ce qu'éprouva Caïn, & l'effet répondit à la menace. A peine a-t-il ſatisfait ſon reſſentiment & ſa paſſion, à peine a-t-il porté ſes mains parricides ſur l'innocent Abel, que le voilà livré à ſa conſcience, qui comme un juge inexorable, diſons mieux, qui comme un impitoyable bourreau lui fait ſouffrir le plus cruel ſupplice: il tombe, dit le texte ſacré, dans un abbatement qui paroît ſur ſon viſage, mais qui n'eſt encore qu'une legere figure du trouble de ſon ame & des remords dont ſon cœur eſt déchiré. Il entend la voix de Dieu qui le pourſuit: qu'avez-vous fait, lui dit le Seigneur? le ſang de votre frere crie vengeance contre vous. Cette voix de Dieu qui lui parle, cette voix du ſang d'Abel qui crie contre lui, ce n'eſt rien autre choſe, diſent

Geneſ. 4.

les Peres, que la voix intérieure de ſa conſcience qui lui reproche ſon crime. Ah ! mon péché eſt trop grand ! conclut-il lui-même, pour en eſpérer la rémiſſion : il en convient ; il ne s'en défend pas : bien loin de penſer à ſe juſtifier, il eſt le premier à ſe condamner & à ſe punir ; car il ſe retire, ſelon l'expreſſion de l'Ecriture, de devant la face du Seigneur, il eſt fugitif & vagabond ſur la terre, il ſe regarde comme un homme maudit ; & ce que nous remarquons dans l'exemple de ce fameux réprouvé, l'image de tous les réprouvés, c'eſt encore ce qui ſe paſſe tous les jours dans la conſcience des pécheurs.

Or n'eſt-ce pas là, reprend éloquemment S. Auguſtin, le jugement de Dieu déja commencé ? ces agitations, ce ſaiſiſſement du pécheur à la vue de ſes crimes, cette horreur de lui-même en les commettant, cette honte & même ce déſeſpoir de les avoir commis, ce ſoin de les couvrir & de les tenir cachés, ces allarmes ſecrettes, mais pleines d'effroi, ces agonies mortelles, convaincu qu'il eſt de ce qu'il a fait & de ce qu'il mérite ; que nous préſage tout cela, diſons mieux, que nous démontre tout cela, ſinon un jugement, mais un jugement redoutable dont nous ſommes menacés, & qui dès maintenant & en partie s'exécute dans nous-mêmes ?

Oui, c'eſt par nos propres conſciences que Dieu déja nous fait notre procès, & il n'a pas beſoin pour nous juger d'un autre tribunal. Ce ſont nos propres conſciences qui lui fourniſſent contre nous des témoignages & des preuves ; & quand ma conſcience me reproche que je ſuis un criminel, que j'ai péché contre la loi, que ce que je fais eſt injuſte, c'eſt comme ſi Dieu me

disoit ce que le maître de l'Evangile disoit à ce
Luc.19. mauvais serviteur, *De ore tuo te judico*, je vous condamne par votre bouche ; il s'ensuit donc, qu'à prendre la chose dans un sens & dans un sens très-naturel, le jugement de Dieu à notre égard est déja fait, & qu'il n'est point nécessaire que nous attendions pour cela le dernier jour, où le Fils de l'homme assis sur le trône de sa gloire portera des arrêts de vie & de mort. Car ce jugement extérieur & public que Dieu fera de nous à la fin des siécles, n'ajoûtera rien à ce jugement secret & intérieur de nos consciences, que l'appareil & la solemnité ; & supposé la justice que nous nous serons rendue & que nous nous rendons malgré nous dans le fond de l'ame, il ne restera plus, ce semble, au Sauveur du monde, que de produire au jour ce que nous aurons caché dans les ténébres.

C'est pourquoi l'Apôtre parlant du jugement dernier, l'appelle si souvent le jour de la manifestation des cœurs, le jour de la révélation, où le livre des consciences sera ouvert ; comme si tout le jugement de Dieu devoit consister à ouvrir ce livre & à nous faire voir que nous sommes déja jugés par nous-mêmes & dans nous-mêmes. Mystere que S. Augustin avoit bien compris, lors qu'expliquant ces paroles de
Joan. 5. J. C. *Qui non credit jam judicatus est*, celui qui
August. ne croit pas est déja jugé, il en tire cette admirable conséquence : *Nondùm apparuit judicium, & jam factum est judicium* : le jugement de Dieu ne paroît pas encore, & il ne paroîtra qu'à la consommation des temps ; mais sans paroître, il est néanmoins déja fait pour nous. Nous le prévenons, ou plutôt nous n'en attendons pour ainsi dire, que la publication, parce

que nous en trouvons déja dans nous l'inſtruction & la déciſion, *Nondum apparuit judicium, & jam factum eſt judicium.* Ah ! mes chers Auditeurs, avec quelle attention, avec quelle crainte, avec quel reſpect ne devons-nous donc pas écouter la voix de la conſcience, puiſque c'eſt la voix de Dieu même, non-ſeulement qui nous menace, mais qui nous juge.

Cependant ſi cette voix ſecrette que Dieu nous fait entendre ſans ſe montrer encore à nous, toute ſecrete qu'elle eſt, nous ſaiſit néanmoins ſi vivement, & nous cauſe tant de frayeur & d'épouvante, que ſera-ce quand Dieu éclatera ? quand au ſon de la trompette fatale qui réveillera les morts, & qui des quatre parties du monde raſſemblera tous les hommes, il nous appellera nous-mêmes devant ſon tribunal ? quand aſſis ſur le trône, non point ſeulement de ſa majeſté, mais de ſa juſtice, au milieu de ſes Miniſtres, & armé de ſon tonnerre, il ſe préſentera lui-même à nous comme un Dieu irrité, comme un Dieu ennemi, comme un Dieu vengeur ? quand aux yeux de tout l'univers également attentif à l'écouter & à nous conſidérer, il tirera de notre cœur notre condamnation, pour la rendre juridique & ſolemnelle, & que par un dernier jugement il viendra confirmer &, pour uſer de cette expreſſion, ſceller l'arrêt que nous aurons tant de fois déja porté contre nous ? C'eſt là, dit le Sage, que les pécheurs ſentiront plus que jamais tout le poids de leurs péchés : c'eſt là qu'ils en gémiront plus amérement que jamais, *Et erunt gementes ;* c'eſt là qu'ils en verront avec plus d'horreur que jamais, & toute l'énormité & toute la honte, *Et erunt in contumelia inter mortuos in perpetuum* : c'eſt là *Cap. 4.* *Ibidem.*

qu'ils en craindront plus que jamais les ſuites
Ibidem. affreuſes ; *Venient in cogitatione peccatorum ſuorum timidi* : qu'ils en ſeront accablés, qu'ils
Ibidem. en ſeront déſolés, *Uſque ad ſupremum deſolabuntur* ; & que la conſcience ſi griévement bleſſée & ſi ſouvent mépriſée, témoin & juge, mais témoin alors & juge public, vengera pleinement ſur eux & authentiquement ſes droits,
Ibidem. *Et traducent illos ex adverſo iniquitates ipſorum.*

Conſcience droite dont nous ne pouvons dès cette vie même, ni toujours, ni abſolument nous défaire. Ceci eſt remarquable. Car il ne dépend pas de nous d'avoir ou de n'avoir pas cette lumiere que Dieu fait luire ſur nous, & comme parle le Prophete, qu'il a gravée dans nos ames, en nous imprimant ce caractere de raiſon qui eſt une partie de nous-mêmes :
Pſal. 4. *Signatum eſt ſuper nos lumen vultûs tui, Domine.* Il ne dépend pas de nous de l'effacer, ce divin caractere. Dès qu'il a plu à Dieu de nous donner cette droiture d'eſprit, comme la premiere grace & le fondement de toutes les autres graces, quoi que nous faſſions, nous avons à compter avec nous-mêmes, & il ne nous eſt plus libre de vivre dans cette indépendance où le libertinage voudroit bien parvenir, mais où il ne parviendra jamais tandis que cette raiſon ſubſiſtera.

En vain voulons-nous éteindre ce rayon qui nous éclaire ; en vain faiſons-nous des efforts pour ſecouer le joug de la conſcience pour en étouffer la voix qui nous importune, pour en émouſſer les pointes qui nous piquent, pour nous endurcir contre ſes remords, & nous affermir contre ſes reproches. C'eſt un cenſeur qui nous ſuit par tout, qui nous accuſe par tout, qui

nous condamne par tout: nous le trouvons au milieu de nos plaiſirs, & il y répand l'amertume: nous le trouvons dans les plus nombreuſes compagnies, & malgré le tumulte & le bruit du monde, il nous fait entendre ſes cris: nous nous diſons mille fois à nous-mêmes, pour nous raſſurer, comme les impies. Paix, paix: *Dicentes, Pax, pax;* & mille fois la conſcience nous répond: point de paix, guerre & mort, *& non erat pax.* Or, de là, concluoit S. Auguſtin, j'apprends, Seigneur, ce que je dois craindre de votre juſtice; car je me dis à moi-même, ajoûtoit ce Pere: ſi je ne puis éviter le jugement de ma conſcience, dont les lumieres, quoique pures, ne ſont néanmoins encore qu'obſcurité & que ténébres, comparées à celles de Dieu, comment me défendrai-je de ce jugement où ſera employée contre moi toute la ſageſſe, toute la vérité, toute la ſcience, & ce qui doit bien plus me faire trembler, toute la ſainteté de Dieu même? Jugement inévitable: rien qui puiſſe me dérober au pouvoir du Juge qui me pourſuit. Jugement irrévocable: rien qui lui faſſe changer l'arrêt qu'il aura une fois prononcé. Jugement éternel: autant que Dieu ſera Dieu, & il le ſera toujours, autant qu'il ſera mon juge; & autant qu'il ſera mon juge, autant me tiendra-t-il toujours dans ſa puiſſance & toujours ſoumis à ſes coups. *Jerem.* 6.

Mais après tout, à force de ſe pervertir, ne peut-on pas ſe faire une fauſſe conſcience; & du moins la fauſſe conſcience n'affoiblit-elle pas alors, ou même ne détruit-elle pas entierement ce préjugé que nous pouvons tirer de nous-mêmes pour connoître le jugement de Dieu? Ecoutez ma réponſe, car je conviens du principe; mais ſur ce principe, je raiſonne bien

autrement que vous, & je prétends qu'il en doit ſuivre une conſéquence toute contraire. Il eſt vrai que par l'aveuglement où nous jette le péché, l'on ſe fait tous les jours dans le monde de fauſſes conſciences; mais je dis que ces fauſſes conſciences ſont elles-mêmes les plus ſenſibles & les plus triſtes préjugés du jugement de Dieu : comment cela ? ah ! Chrétiens, que le temps ne me permet-il de donner à cette vérité toute l'étendue qu'elle demande ! mais il y faudroit un diſcours entier. En effet, ces fauſſes conſciences que nous nous faiſons, & qui ſe forment en nous par la corruption du péché, ne ſont jamais ou preſque jamais des conſciences tranquilles ; & l'expérience ſur tout nous apprend qu'elles ne ſont point à l'épreuve, ni des frayeurs de la mort, ni de certaines conjonctures dans la vie, où malgré nous leur apparente & prétendue tranquillité eſt néceſſairement troublée. Or cela même, dans la penſée de Saint Auguſtin, eſt une des plus fortes conjectures & une des plus inconteſtables preuves du jugement de Dieu que je vous prêche & de ſon extrême ſévérité.

Car s'il n'y avoit point de jugement à craindre, ou ſi l'idée de ce jugement pouvoit être effacée de mon eſprit, enſorte qu'il n'en reſtât nulle vûe, nul ſouvenir, nulle créance ; dans quelque aveuglement que ma conſcience ſe fût plongée, il me ſeroit aiſé d'y trouver la tranquillité & la paix; quelque groſſieres que fuſſent mes erreurs, bien-loin de troubler mon repos, elles l'affermiroient : ne penſant jamais qu'il y a un juge au deſſus de moi, & un tribunal où je dois répondre, je vivrois ſans inquiétude, & le dernier de mes ſoins ſeroit de m'éclaircir & de

m'inſtruire ſi ma conſcience eſt droite ou non; ſi je ſuis dans la bonne voie, ou ſi je n'y ſuis pas; ſi je me flatte, ſi je me trompe, ſi je m'égare; parce que je ne verrois pas le danger que l'on court en ſe flattant, en ſe trompant, en s'égarant : voilà la ſituation où je ſerois. D'où vient donc qu'il n'en va pas ainſi ? d'où vient que cette fauſſe conſcience ne peut être calme, & qu'elle eſt au contraire une ſource de remords que nous combattons inutilement, & que nous ne pouvons étouffer ? d'où vient qu'à travers les nuages épais de l'intérêt ou de la paſſion qui la forment, il s'échappe toujours certains rayons de lumiere qui, malgré nous, nous font entrevoir ce que nous voudrions ignorer ? En un mot, d'où vient que la conſcience aveugle & corrompue ne l'emporte jamais tellement ſur la ſaine conſcience, que celle-ci, quoique d'une voix foible, ne réclame encore contre le mal que nous faiſons, & qu'au moins par des doutes affligeans & par des ſyndereſes importunes, elle n'empêche la preſcription de l'erreur qui nous fait agir ? Pourquoi tout cela, Chrétiens ? parce que nous ne ſentons que trop qu'il y a un jugement de Dieu, où les ténébres de nos conſciences doivent être diſſipées & nos erreurs confondues.

C'eſt pour cela même, dit S. Gregoire Pape, belle & ſolide remarque, c'eſt pour cela que plus le jugement de Dieu eſt proche, plus la fauſſe conſcience devient chancelante & timide dans ſon erreur : pendant le cours de la vie elle peut ſe ſoûtenir en quelque maniere, & plus elle eſt fauſſe, plus elle paroît ferme & paiſible ; mais aux approches de la mort, toute ſa fermeté ſe dément, la vérité reprend l'aſcendant

ſur elle, & c'eſt-là qu'elle commence à ſe réveiller, à s'examiner, à ſe défier d'elle-même, à s'agiter. Ainſi, par exemple, tandis que vous êtes encore dans une ſanté floriſſante, vous jouiſſez tranquillement du bien d'autrui, & vous le retenez ſans ſcrupule; vous avez pour cela vos raiſons dont vous êtes convaincu ou dont vous croyez l'être; vous avez conſulté des gens habiles ou prétendus tels, & vous vous repoſez ſur eux; malgré l'injuſtice vous comptez ſur votre bonne foi, vous demeurez en paix: ainſi, dis-je, le préſume-t-on, tandis qu'on ne penſe qu'à goûter les douceurs de la vie, & que l'aiguillon de la mort ne ſe fait pas encore ſentir; car juſques-là quelquefois s'étend le régne de la fauſſe conſcience. Mais qu'il ſurvienne une maladie dangereuſe & qu'on ſe trouve preſſé des douleurs de la mort, c'eſt alors que cette conſcience tout à coup ſe déconcerte; c'eſt alors qu'elle tombe dans les incertitudes & les perpléxités les plus cruelles: c'eſt alors que ces raiſons ſur quoi l'on s'appuyoit, ne paroiſſent plus ſi convaincantes; que les conſeils qu'on a ſuivis deviennent ſuſpects, que cette bonne foi dont on ſe flattoit, ſemble honteuſe; qu'on ne trouve plus cette poſſeſſion ſi légitime & ſi valide, & qu'on prend bien d'autres idées touchant le devoir rigoureux & indiſpenſable de la reſtitution: pourquoi? parce que le jugement de Dieu qui n'eſt pas loin, change tout le ſyſtême des choſes, & les met dans une évidence où elles n'ont jamais été. Si c'étoit une conſcience droite & conforme à la loi de Dieu, elle les ſoûtiendroit à la vûe même du jugement de Dieu; ou s'il n'y avoit point de jugement, quoique fauſſe & erronée, elle ſeroit tranquille à la

mort même. Mais ce qui l'effraye à cette derniere heure, c'eſt ſa fauſſeté oppoſée à la vérité de ce jugement redoutable dont la mort doit être ſuivie. Ce qui l'effraye, c'eſt la préſence d'un juge ſouverain, de qui ſeul dépend ou tout notre bonheur ou tout notre malheur ; à qui ſeul nous devons tous rendre compte, mais qui ne rend compte à nul autre qu'à lui-même de ſes arrêts ; d'un juge équitable, qui peſe tout dans la plus juſte balance, & qui punit préciſément ou qui récompenſe ſelon les œuvres ; d'un juge éclairé, qui lit dans le fond des cœurs, pour en connoître les plus ſecrets ſentiments, qui voit tout & qui n'oublie rien, qui tient tout marqué dans ſon ſouvenir avec des caracteres ineffaçables ; par conſéquent à qui rien n'échappe, pas une penſée, pas un deſir, pas une parole, pas une œillade, pas un geſte, pas un mouvement ; d'un juge tout-puiſſant, qui, bien au deſſus des juges de la terre, leſquels n'exercent leur juſtice que ſur le corps, peut avec le corps perdre l'ame, & la perdre pour jamais ; d'un juge inflexible, que rien ne touche, ni inclination, ni compaſſion, ni égard, ni conſidération, ni crainte, ni eſpérance : Voilà ce que le plus aveugle & le plus endurci pécheur ne peut voir de près avec aſſurance ; voilà ce qui le ſurprend, ce qui l'interdit, ce qui le confond.

Concluons par l'excellente réflexion de Saint Bernard, qui renferme tout le fruit de ce diſcours. De trois jugemens que nous avons à ſubir, celui du monde, celui de nos conſciences, & celui de Dieu, S. Paul mépriſoit le premier, il ſe répondoit du ſecond, mais il redoutoit le troiſieme. Il mépriſoit le premier, quand il

diſoit : peu m'importe que le monde me juge. Il ſe répondoit du ſecond, quand il ajoûtoit : ma conſcience ne me reproche rien. Et il redoutoit le troiſieme, quand, tout Apôtre qu'il étoit, il craignoit d'être réprouvé : *Exierat Paulus judicium mundi quod aſpernabatur, judicium ſui quo gloriabatur ; ſed reſtabat judicium Dei quod reverebatur.* Or quoi qu'il en ſoit à notre égard, & du jugement du monde & du jugement de notre conſcience, craignons au moins, mes chers Auditeurs, & craignons toujours le jugement de Dieu ; & parce que cette crainte eſt un don de Dieu, demandons-la tous les jours à Dieu : car il n'eſt rien de plus naturel que de craindre, mais il n'eſt rien de plus ſurnaturel ni de plus divin que de craindre utilement pour le ſalut. Ce qui faiſoit dire au Prophete royal : *Confige timore tuo carnes meas ;* Seigneur, pénétrez ma chair de votre crainte ; de votre crainte, ô mon Dieu, & non pas de la mienne ; car la mienne me ſeroit inutile & même préjudiciable ; elle me troubleroit ſans me convertir, au lieu que la vôtre me convertira & me ſanctifiera en me troublant. Or voilà celle dont j'ai beſoin, & que je vous demande comme une de vos graces les plus exquiſes, ſçachant bien qu'elle vient de vous, & non pas de moi : *Confige timore tuo.*

Bern.

Pſ. 118.

Craignons le jugement de Dieu, & craignons-le, quelque juſtes & dans quelqu'état de perfection que nous puiſſions être ; car les Saints eux-mêmes le craignoient, & ils étoient Saints parce qu'ils le craignoient. Ne nous en rapportons pas aux libertins du ſiecle, qui vivent dans l'ignorance & dans l'oubli des choſes de Dieu ; mais croyons en ceux qui furent éclairés

des plus pures lumieres de la vraie ſageſſe ; conſultons les Jerômes, les Hilarions, ils nous feront là-deſſus des leçons touchantes ; tenons-nous-en toujours à ce parallele, & diſons-nous à nous-mêmes, ſi ces hommes qui furent des modeles & des miracles de ſainteté ont craint le jugement de Dieu, comment dois-je le craindre, moi pécheur, moi couvert de crimes ? S'ils l'ont craint dans les déſerts & les ſolitudes, comment dois-je le craindre moi qui me trouve expoſé à tous les ſcandales & à toutes les tentations du monde ? s'il l'ont craint dans les exercices & dans la ferveur d'une vie ſi auſtere & ſi pénitente, comment dois-je le craindre dans une vie ſi commune, ſi lâche, ſi imparfaite ? Pour peu que nous ayons de chriſtianiſme & de foi, cette comparaiſon nous perſuadera & nous édifiera.

Craignons le jugement de Dieu, mais craignons-le ſouverainement ; car il ne ſert à rien de le craindre ſi nous ne le craignons préférablement à tout, comme il ne ſert à rien d'aimer Dieu ſi nous ne l'aimons pardeſſus tout. Et voilà, mes Freres, notre deſordre ; nous craignons le jugement de Dieu, mais nous craignons encore plus les maux de la vie ; car la crainte des maux de la vie nous rend ſoigneux, vigilans, actifs, & la crainte du jugement de Dieu ne nous fait faire aucun effort, ni rien entreprendre. Craignons le jugement de Dieu, mais craignons encore plus le péché, puiſque c'eſt le péché qui le doit rendre ſi formidable : ou pour mieux dire, craignons le jugement de Dieu pour fuir le péché, & fuyons le péché pour ne plus tant craindre le jugement de Dieu.

Craignons le jugement de Dieu, mais ne nous contentons pas de le craindre, ſervons-nous de cette crainte pour corriger les erreurs de notre eſprit, pour modérer les paſſions de notre cœur, pour réſiſter aux attaques de la concupiſcence, pour nous détacher des vains plaiſirs du ſiécle, en un mot pour réformer toute notre vie, ſuivant la belle maxime de Saint Gregoire de Nazianze: *Hæc time, & hoc timore eruditus, animum à concupiſcentiis quaſi fræno quodam retrahe.* Quand notre conſcience nous fera des reproches ſecrets, & que par de preſſans remords elle ne nous avertira que nous ne ſommes pas dans l'ordre, & que nous nous damnons, rentrons en nous-mêmes, & diſons à Dieu: ah! Seigneur, comment pourrai-je ſoûtenir votre jugement, puiſque je ne ſçaurois même ſoûtenir celui de ma raiſon & de ma foi? Quand nous nous trouvons engagés dans une occaſion dangereuſe, figurons-nous Dieu qui nous voit, & qui de ſa main va lui-même écrire notre arrêt comme celui de l'impie Balthaſar: ce ne ſera point une imagination, mais une vérité. Quand la tentation nous attaquera, & que nous ſentirons notre volonté ébranlée, armons-nous de cette penſée, & demandons-nous: que voudrois-je avoir fait lorſqu'il faudra comparoître devant le tribunal de Dieu? Quand la paſſion voudra nous perſuader que ce péché n'eſt pas ſi grand qu'on le penſe, & qu'il n'eſt pas probable que le ſalut dépende de ſi peu de choſe, faiſons la réflexion de Saint Jerôme: mais Dieu en jugera-t-il de la ſorte?

Greg. Naz.

Craignons le jugement de Dieu, & que cette crainte de Dieu nous excite à le fléchir & à l'appaiſer; car, comme dit S. Auguſtin, il n'y

a point d'autre appel de notre juge irrité, qu'à notre juge gagné : voulez-vous vous ſauver de lui, ayez recours à lui : *Neque enim eſt quò fugias à Deo irato niſi ad Deum placatum : vis fugere ab ipſo, fuge ad ipſum.* Or nous le pouvons aiſement tandis que nous ſommes ſur la terre ; car ce Dieu, tout irrité qu'il eſt contre nous, s'appaiſe par nos larmes, s'appaiſe par nos bonnes œuvres, s'appaiſe par nos aumônes, & nous avons tout cela entre nos mains. *Auguſt.*

Enfin craignons le jugement de Dieu, & craignons ſur tout de perdre cette crainte, qui eſt une reſſource pour nous dans nos déſordres & comme un port de ſalut : car cette crainte ſe peut perdre, & elle ſe perd tous les jours, particuliérement dans le grand monde ; les ſoins temporels l'étouffent, les converſations la diſſipent, les petits péchés l'affoibliſſent, le libertinage la détruit, & la perte de cette grace eſt le commencement de la réprobation. En effet, que peut-on eſpérer d'une ame, & de quel moyen ſe peut-on ſervir pour ſa converſion, quand elle a perdu la crainte du jugement de Dieu, & que les plus terribles vérités du chriſtianiſme ne font plus d'impreſſion ſur elle ? C'eſt en craignant Dieu, mais d'une crainte chrétienne qu'on ſe diſpoſe à l'aimer, & c'eſt en l'aimant d'un amour efficace & pratique qu'on parvient à la gloire que je vous ſouhaite, &c.

SERMON

POUR

LE MERCREDI

DE LA PREMIERE SEMAINE.

Sur la Religion Chrétienne.

Reſponderunt Jeſu quidam de Scribis & Phariſæis, dicentes : Magiſter, volumus à te ſignum videre. Qui reſpondens, ait illis : generatio mala & adultera ſignum quærit, & ſignum non dabitur ei niſi ſignum Jonæ Prophetæ.

Quelques-uns des Scribes & des Phariſiens dirent à Jeſus : Maître, nous voudrions bien voir quelque prodige de vous. Jeſus leur répondit : cette nation méchante & adultere demande un prodige, & il n'y en aura point d'autre pour elle que celui du Prophete Jonas En Saint Matthieu, chapitre 12.

La Reine. MADAME,

Ce fut une curioſité, mais une curioſité préſomptueuſe, une curioſité captieuſe & maligne,

qui porta les Pharisiens à faire cette demande au Sauveur du monde. Curiosité presomptueuse, puisqu'au lieu d'engager le Fils de Dieu par une humble priere, à leur accorder comme une grace ce qu'ils demandoient, ils parurent l'exiger, comme s'ils n'eussent eu qu'à le vouloir pour être en droit de l'obtenir : *Magister, volumus.* Curiosité captieuse, puisque selon le rapport d'un autre Evangéliste, ils ne lui firent cette proposition que pour le tenter & que pour lui dresser un piége : *Tentantes eum, signum de cælo quærebant.* Curiosité maligne, puisqu'en cela même ils n'avoient point d'autre dessein que de le perdre, déterminés qu'ils étoient à tourner contre lui ses miracles même, dont ils lui faisoient autant de crimes, & dont enfin ils se servirent pour le calomnier & pour l'opprimer. Car de là vint que le Fils de Dieu ne leur répondit qu'avec un zéle plein de sagesse d'une part, mais de l'autre plein d'indignation; qu'il ne satisfit à leur curiosité que pour leur reprocher au même temps leur incrédulité; qu'il les traita de nation méchante & infidelle, *Generatio mala & adultera ;* enfin qu'il les cita devant le tribunal de Dieu, parce qu'il prévoyoit bien que le prodige qu'il alloit leur marquer, mais auquel ils ne se rendroient pas, ne serviroit qu'à les confondre : *Viri Ninivitæ surgent in judicio adversus generationem istam.* *Luc. 11.* *Matth. c. 12.*

Voilà, mes chers Auditeurs, le précis de notre Evangile, & dans l'exemple des Pharisiens, ce qui se passe encore tous les jours entre Dieu & nous. Je m'explique. Nous voudrions que Dieu nous fît voir des miracles pour nous confirmer dans la foi; & Dieu nous en fait voir actuellement dont nous ne profitons pas, à

quoi nous ſommes inſenſibles ; & qui par l'abus que nous en faiſons, rendent notre endurciſſement d'autant plus criminel qu'il eſt volontaire, puiſqu'il ne procède auſſi-bien que celui des Phariſiens, que de notre perverſité & de la corruption de nos cœurs. Or c'eſt ce que notre divin Maître condamne aujourd'hui dans ces prétendus eſprits forts du judaïſme, & ce qui doit, ſi nous tombons dans leur infidélité, nous condamner nous-mêmes. Tertullien a dit un beau mot, & qui exprime parfaitement le caractere de la profeſſion chrétienne ; ſçavoir, qu'après Jeſus-Chriſt la curioſité n'eſt plus pour nous de nul uſage, & que deſormais elle ne nous peut plus être utile, beaucoup moins néceſſaire ; parce que depuis la prédication de l'Evangile le ſeul parti qui nous reſte eſt celui de croire & de ſoumettre notre raiſon, en la captivant, ſous le joug de la foi : *Nobis curioſitate opus non eſt poſt Chriſtum, nec inquiſitione poſt Evangelium.* C'eſt ainſi qu'il s'en expliquoit. Mais pour moi j'oſe enchérir ſur ſa penſée, & j'ajoûte que quand il nous ſeroit permis dans le chriſtianiſme de faire de nouvelles recherches, quand nous aurions droit de raiſonner ſur notre foi & ſur les myſteres qu'elle nous révéle, nous trouvons dans Jeſus-Chriſt & dans ſon Evangile, non ſeulement de quoi convaincre nos eſprits, mais de quoi contenter pleinement notre curioſité : pourquoi ? parce que Jeſus-Chriſt nous a fait voir dans ſa perſonne des prodiges ſi éclatans & d'une telle évidence que nul eſprit raiſonnable n'y peut réſiſter, & que ſi nous n'en ſommes pas touchés, ce ne peut être que l'effet d'une mauvaiſe diſpoſition, dont nous ſerons reſponſables à Dieu, & qui ne ſuffira

Tertull.

que trop pour attirer ſur nous toutes les rigueurs de ſon jugement.

C'eſt l'importante matiere que j'ai entrepris de traiter dans ce diſcours : & le puis-je faire, Madame, avec plus d'avantage qu'en préſence de votre Majeſté, dont les ſentimens & les exemples doivent être pour tout cet Auditoire autant de preuves ſenſibles & convaincantes de ce que je veux aujourd'hui lui perſuader ? Car quel effet plus merveilleux peut avoir la Religion chrétienne, que de ſanctifier au milieu de la Cour & juſques ſur le Trône, la plus grande Reine du monde ? & cela ſeul ne doit-il pas déja nous faire conclure que cette Religion eſt néceſſairement l'ouvrage de Dieu, & non pas des hommes ? Plaiſe au Ciel, Chrétiens, qu'un tel miracle ne ſerve pas un jour de témoignage contre nous ! mais ne puis-je pas bien vous faire la même menace que nous fait à tous le Fils de Dieu dans notre Evangile, en nous propoſant l'exemple d'une Reine ? *Regina ſurget in judicio.* *Matth.* 12. Le Sauveur du monde parloit d'une Reine infidelle, & je parle d'une Reine toute chrétienne. Cette Reine du midi n'eſt tant vantée, que pour être venue entendre la ſageſſe de Salomon: *Quia venit audire ſapientiam Salomonis* : mais, *Ibidem.* Madame, outre que vous écoutez ici la ſageſſe même de Jeſus-Chriſt & ſa parole, que n'aurois-je point à dire de la pureté de votre foi, de l'ardeur de votre zéle pour les intérêts de Dieu, de la tendreſſe de votre amour pour les peuples, des ſoins vigilans & empreſſés de votre charité pour les pauvres, de ces ferventes prieres au pied des autels, de ces longues oraiſons dans le ſecret de l'oratoire, de tant de ſaintes pratiques qui partagent une ſi belle vie,

& qui ſont également le ſujet de notre admiration & de notre édification ? Cependant, Madame, Votre Majeſté n'attend point aujourd'hui de moi de juſtes éloges, mais une inſtruction ſalutaire ; & c'eſt pour ſeconder ſa piété toute royale, que je m'adreſſe au Saint Eſprit, & que je lui demande par l'interceſſion de Marie les lumieres néceſſaires. *Ave Maria.*

CE n'eſt pas ſans raiſon que les Phariſiens de notre Evangile, dans le deſſein, quoique peu ſincere, de connoître Jeſus-Chriſt & de ſçavoir s'il étoit fils de Dieu, lui demanderent un prodige qui vînt de lui, & dont il fût l'auteur : *Magiſter volumus à te ſignum videre.* Car il faut convenir, dit Saint Auguſtin, qu'il y a des prodiges de deux différentes eſpéces ; les premiers qui viennent de Dieu, & les ſeconds qui viennent de l'homme ; les uns qui excitent l'admiration, parce que ce ſont les témoignages viſibles de l'abſolue puiſſance du Créateur, & les autres qui ne cauſent que de l'horreur, parce que ce ſont les triſtes effets du déréglement de la créature ; ceux-là que nous révérons & que nous appellons miracles, & ceux-ci que nous regardons comme des monſtres dans l'ordre de la grace. Faites-nous voir un prodige qui vienne de vous, diſent les Phariſiens à Jeſus-Chriſt. Que fait ce Sauveur adorable ? Ecoutez-moi ; en ceci conſiſte tout le fonds de cette inſtruction. De ces deux genres de prodiges ainſi diſtingués, il leur en fait voir un qui n'avoit pu venir que de Dieu, & qui fut un miracle évident & inconteſtable ; je veux dire la foi des Ninivites

Ninivites convertis par la prédication de Jonas. Mais au même temps il leur en découvre un autre bien oppoſé & qui ne pouvoit venir que d'eux-mêmes, ſçavoir, le prodige ou le deſordre de leur infidélité. Or nous n'avons, mes chers Auditeurs, qu'à nous appliquer ces deux ſortes de prodiges, pour nous reconnoître aujourd'hui dans la perſonne de ces Phariſiens, & pour être obligés, par la comparaiſon que nous ferons de leur état & du nôtre, d'avouer que le reproche du Fils de Dieu ne nous convient peut-être pas moins qu'à ces faux Docteurs de la loi; que dans le ſens qu'il l'entendoit, peut-être ne ſommes-nous pas moins qu'eux une nation corrompue & adultere, & qu'il pourroit avec autant de raiſon nous appeller à ce jugement redoutable, où il les cita en leur adreſſant ces paroles: *Viri Ninivitæ ſurgent in judicio cum generatione iſtâ.*

Car je prétends, & en deux propoſitions, voici le partage de ce diſcours, comprenez-les: je prétends que Jeſus-Chriſt dans l'établiſſement de ſa religion, nous a fait voir un miracle plus authentique & plus convaincant que celui des Ninivites convertis, & c'eſt le grand miracle de la converſion du monde & de la propagation de l'Evangile, que j'appelle le miracle de la foi: ce ſera le premier point. Je prétends que nous oppoſons tous les jours à ce miracle un prodige d'infidélité, mais d'une infidélité bien plus monſtrueuſe & plus condamnable que celle même des Phariſiens: ce ſera le ſecond point. Deux prodiges encore une fois; l'un ſurnaturel & divin, c'eſt le monde ſanctifié par la prédication de l'Evangile; l'autre trop naturel & trop humain, mais néanmoins prodige, c'eſt le deſor-

dre de notre infidélité. Deux titres de condamnation que Dieu produira contre nous dans ſon jugement, ſi nous ne penſons à le prévenir, en nous jugeant dès-à-preſent nous-mêmes. Miracle de la foi : prodige d'infidélité. Miracle de la foi, que Dieu nous a rendu ſenſible, & que nous avons continuellement devant les yeux : prodige d'infidélité, dont nous n'avons pas ſoin de nous préſerver & que nous tenons caché dans nos cœurs. Miracle de la foi, qui vous remplira d'une confuſion ſalutaire, en vous faiſant connoître l'excellence & la grandeur de votre religion : prodige d'infidélité, qui peut-être, ſi vous n'y prenez garde, après avoir été la ſource de votre corruption, ſera le ſujet de votre éternelle réprobation. L'un & l'autre demande une attention particuliere.

I. PART. IL s'agit donc, Chrétiens, pour entrer d'abord dans la penſée de Jeſus-Chriſt & dans le point eſſentiel que j'ai préſentement à développer, de bien concevoir ce grand miracle de la converſion du monde & de l'établiſſement du chriſtianiſme, que je regarde après ſaint Jerôme, comme le miracle de la foi. Et parce qu'il eſt indubitable que ce miracle doit être une des plus invincibles preuves que Dieu emploira contre nous, ſi jamais il nous réprouve, il faut aujourd'hui vous & moi nous en former une idée capable de réveiller dans nos cœurs les plus vifs ſentimens de la religion. Le ſujet eſt grand, je le ſçais ; il a épuiſé l'éloquence des Peres de l'Egliſe, & il paſſe toute l'étendue de l'eſprit de l'homme. Mais attachons-nous à l'expoſition ſimple & nue que ſaint Chryſoſtome en a fait dans une de ſes homélies. Pour

en mieux comprendre la vérité, jugeons-en par ce qu'il nous marque en avoir été la figure; je dis par la converſion des Ninivites, & par l'effet prodigieux & miraculeux de la prédication de Jonas. Le voici.

Jonas fugitif, mais malgré ſa fuite ne pouvant ſe dérober au pouvoir de Dieu qui l'envoie, confus & touché de repentir, reçoit de la part du Seigneur un nouvel ordre d'aller à Ninive. Il y va: quoiqu'étranger, quoiqu'inconnu, il y prêche, & il ſe dit envoyé de Dieu, Il menace cette grande ville & tous ſes habitans d'une deſtruction entiere & prochaine. Point d'autre terme que quarante jours, point d'autre preuve de ſa prédiction que la prédiction même qu'il fait: & ſur ſa parole, ce peuple abandonné à tous les vices, ce peuple pour qui, ce ſemble, il n'y avoit plus ni Dieu ni loi, ce peuple indocile aux remontrances & aux leçons de tous les autres Prophétes, par un changement de la main du Très-haut, écoute celui-ci, & l'écoute avec reſpect, revient à lui-même, & ſe met en devoir d'appaiſer la colere de Dieu, fait la plus auſtere & la plus exemplaire pénitence; ni état, ni âge, ni ſexe n'en eſt excepté; le Roi même, dit l'Ecriture, pour pleurer & pour s'humilier, deſcend de ſon trône, les enfans ſont compris dans la loi du jeûne ordonné par le Prince; chacun revêtu du cilice & couvert de cendres, donne toutes les marques d'une douleur efficace & prompte. Enfin la réformation des mœurs eſt ſi générale, que la Prophétie s'accomplit à la lettre, *Et Ninive ſubvertetur:* puiſque, ſelon la belle réflexion de ſaint Chryſoſtome, ce n'eſt plus cette Ninive débordée que Dieu avoit en abo- *Jon. 3. 4*

mination, mais une Ninive toute nouvelle & toute ſainte, édifiée ſur les ruines de la premiere, & par qui ? par le miniſtere d'un ſeul homme qui a parlé ; & qui, plein de l'eſprit de Dieu, a ſanctifié des milliers d'hommes dont il a briſé les cœurs. Voilà, diſoit le Fils de Dieu aux Juifs incrédules, le miracle qui vous condamnera & qui confondra votre impénitence : & je dis à tout ce qu'il y a de chrétiens endurcis dans leur libertinage, voilà le miracle que le Saint-Eſprit vous propoſe comme la figure d'un autre miracle encore plus étonnant, encore plus au deſſus de l'homme, encore plus capable de vous convaincre & de vous élever à Dieu. Ecoutez-le ſans prévention ; & vous en conviendrez.

Le miracle de la prédication de Jonas étoit un ſigne pour les Juifs ; mais en voici un pour vous, que je regarde comme le miracle du chriſtianiſme : heureux, ſi je puis par mes paroles l'imprimer profondément dans vos eſprits ! C'eſt la converſion, non plus d'une ville, ni d'une province, mais d'un monde entier, opérée par la prédication de l'Evangile & par la miſſion d'un plus grand que Jonas, qui eſt l'Homme-Dieu, Jeſus-Chriſt : *Et ecce plus quàm Jonas hic.* Ne ſuppoſons point qu'il eſt Dieu, mais oublions-le même pour quelque temps : il ne s'agit pas encore de ce qu'il eſt, mais de ce qu'il a fait. Qu'a-t-il fait ? en deux mots, Chrétiens, ce que nous ne comprendrons jamais aſſez, & ce que nous devrions éternellement méditer. Donnez-moi la grace, Seigneur ; pour le mettre ici dans toute ſa force par un récit auſſi touchant qu'il ſera exact & fidéle. Jeſus-Chriſt, Fils de Marie, & réputé Fils de Joſeph,

Matth. c. 12.

cet homme dont les Juifs demandoient s'il n'étoit pas le fils de cet artiſan ; *Nonne hic eſt filius fabri ?* entreprend de changer la face de l'univers, & de purger le monde de l'idolâtrie, de la ſuperſtition, de l'erreur, pour y faire régner ſouverainement la pureté du culte de Dieu. Deſſein digne de lui, mais vaſte & immenſe, & toutefois deſſein dont vous allez voir le ſuccès. Pour cela qui choiſit-il ? douze diſciples groſſiers, ignorans, foibles, imparfaits, mais qu'il remplit tellement de ſon eſprit, que dans un jour, dans un moment il les rend propres à l'éxécution de ce grand ouvrage. *Matth. c. 13.*

En effet, de groſſiers, & pour uſer de ſon expreſſion, de lents à croire qu'ils étoient, par la vertu de cet eſprit qu'il leur envoie du ciel, il en fait des hommes pleins de zéle & pleins de foi. Après les avoir perſuadés, il s'en ſert pour perſuader les autres : ces pêcheurs, ces hommes foibles, que l'on regardoit, dit S. Paul, comme le rebut du monde, *Tanquam purgamenta hujus mundi*, fortifiés de la grace de l'Apoſtolat, partagent entr'eux la conquête & la réformation du monde. Ils n'ont point d'autres armes que la patience, point d'autres tréſors que la pauvreté, point d'autre conſeil que la ſimplicité ; & cependant ils triomphent de tout, ils prêchent des myſteres incroyables à la raiſon humaine, & on les croit : ils annoncent un Evangile oppoſé contradictoirement a toutes les inclinations de la nature, & on le reçoit ; ils l'annoncent aux grands de la terre, aux doctes & aux prudens du ſiécle, à des mondains ſenſuels, voluptueux, & l'on s'y ſoûmet. Ces grands reçoivent la loi de ces pauvres, ces doctes ſe laiſſent convaincre par *1. Cor. c. 4.*

ces ignorans, ces voluptueux & ces ſenſuels ſe ſont inſtruire par ces nouveaux prédicateurs de la croix, & ſe chargent du joug de la mortification & de la pénitence : de tout cela ſe forme une chrétienté ſi ſainte, ſi pure, ſi diſtinguée par toutes les vertus, que le paganiſme même ſe trouve forcé à l'admirer.

Ce n'eſt pas tout, & ce que j'ajoûte vous doit encore paroître plus ſurprenant : car à peine la foi publiée par ces douze Apôtres, a-t-elle commencé à ſe répandre, qu'elle ſe voit attaquée de mille ennemis ; toutes les puiſſances de la terre s'élevent contre elle ; un Diocletien, le maître du monde, veut l'anéantir ; & s'en fait un point de politique : mais malgré lui, malgré les plus violens efforts de tant d'autres perſécuteurs du nom chrétien, elle s'établit ſi ſolidement, cette foi, que rien ne peut plus l'ébranler. Des millions de Martyrs la défendent juſqu'à l'effuſion de leur ſang, des gens de toutes les conditions ſont gloire d'en être les victimes, & de s'immoler pour elle ; des vierges ſans nombre, dans un corps tendre & délicat, lui rendent le même témoignage, & ſouffrent avec joie les tourmens les plus cruels. Elle s'étend, elle ſe multiplie, non ſeulement dans la Judée où elle a pris naiſſance, mais juſqu'aux extrémités de la terre, où dès le temps de S. Jerôme, c'eſt lui-même qui le remarque comme une eſpéce de prodige, le nom de Jeſus-Chriſt étoit déja révéré & adoré, non ſeulement parmi les peuples barbares, mais parmi les nations les plus polies ; dans Rome, où la religion d'un Dieu crucifié ſe trouve bientôt la religion dominante ; dans le Palais des Céſars, où Dieu pour l'affermiſſement de ſon Egliſe, au milieu de

l'iniquité, ſuſcite les plus fervens chrétiens : enfin, obſervez ceci, dans le plus éclairé de tous les ſiécles, dans le ſiécle d'Auguſte, que Dieu choiſit pour marquer encore davantage le caractere de cette loi, qui ſeul devoit ſurmonter toute la prétendue ſageſſe de l'homme & tout l'orgueil de ſa raiſon.

Avouons-le, mes chers Auditeurs, avec ſaint Chryſoſtome : quand la religion chrétienne dès ſon berceau auroit trouvé dans le monde toute la faveur & tout l'appui néceſſaire, quand elle ſeroit née dans le calme, par mille autres endroits elle ne laiſſeroit pas d'être toujours l'œuvre de Dieu. Mais qu'elle ſe ſoit établie dans les perſécutions, ou plutôt par les perſécutions ; & qu'il ſoit vrai qu'elle n'a jamais été plus floriſſante que lorſqu'elle a été plus violemment combattue : que le ſang de ſes diſciples inhumainement répandu ait été, comme parle un Pere, le germe de ſa fécondité : que plus il en périſſoit par le fer & par le feu, plus elle en ait formé par l'Evangile : que la cruauté exercée ſur les uns ait ſervi d'attrait aux autres pour les appeller, & qu'à la lettre l'expreſſion de Tertullien ſe ſoit vérifiée ; *in chriſtianis crudelitas illecebra eſt ſectæ* : que ſans rien faire autre choſe que de voir ſes membres ſouffrir & mourir, ce grand corps du chriſtianiſme ait eu de ſi prompts & de ſi merveilleux accroiſſemens ; ah ! mes Freres, c'eſt un des prodiges où il faut que la prudence humaine s'humilie, & qu'elle faſſe hommage à la puiſſance de Dieu. Voilà néanmoins ce que nous voyons ; & c'eſt la merveille ſubſiſtante dont nous ſommes témoins nous-mêmes, & que nous avons devant les yeux. Car nous voyons, malgré

l'enfer, le monde devenu chrétien, & ſoumis au culte de cet Homme-Dieu dont le Juif s'eſt ſcandaliſé, & dont le Gentil s'eſt moqué. *Pſ. 117.* Voilà ce que le Seigneur a fait : *A Domino factum eſt iſtud, & eſt mirabile in oculis noſtris.*

Et afin que cette merveille fît encore ſur nous une plus vive impreſſion, le même Seigneur l'a renouvellée dans les derniers ſiécles de l'Egliſe. Vous le ſçavez : un François Xavier, ſeul & ſans autre ſecours que celui de la parole & de la vérité qu'il prêchoit, a converti dans l'Orient tout un nouveau monde ; c'étoient des payens & des idolâtres, & il leur a perſuadé la même foi, & il les a formés à la même ſainteté de vie, & il leur a inſpiré la même ardeur pour le martyre, & il a fait voir dans eux tout ce qu'on a vû de plus héroïque & de plus grand dans cet ancien chriſtianiſme ſi parfait & ſi vénérable. Et comment l'a-t-il fait ? par les mêmes moyens, malgré les mêmes obſtacles, avec les mêmes ſuccès : comme ſi Dieu eût pris plaiſir à reproduire dans ce ſucceſſeur des Apôtres, ce que ſa main toute-puiſſante avoit opéré par le miniſtere des Apôtres même, & qu'il eût voulu par ces exemples préſens nous rendre plus croyable tout ce que nous avons entendu des ſiécles paſſés.

Or je ſoûtiens, mes chers Auditeurs, qu'après cela nous n'avons plus droit de demander à Dieu des miracles, & que nous ſommes plus infidéles que les Phariſiens, ſi nous avons la préſomption de dire comme eux, *Volumus ſignum videre :* pourquoi ? parce qu'il eſt conſtant que cette converſion du monde telle que je l'ai repréſentée, quoique très-imparfaitement, eſt en effet un perpétuel miracle, Sur

quoi il y a trois réflexions à faire, ou trois circonſtances à remarquer. Miracle qui ſurpaſſe ſans contredit tous les autres miracles. Miracle qui préſuppoſe néceſſairement tous les autres miracles. Miracle qui, dans l'ordre des deſſeins de Dieu, juſtifie tous les autres miracles. Et par une triſte conſéquence, mais inévitable, miracle qui nous rend dignes de tous les châtimens de Dieu, s'il ne ſert pas à notre propre inſtruction & à notre converſion. Mon Dieu, que n'ai-je une de ces langues de feu qui deſcendirent ſur les Apôtres, & que ne ſuis-je rempli du même eſprit, pour graver une auſſi grande vérité que celle-là dans tous les cœurs !

Oui, Chrétiens, la converſion du monde eſt un miracle perpétuel, que jamais l'infidélité ne détruira. Ainſi a-t-elle été regardée de tous les Peres, & en particulier de S. Auguſtin, dont le jugement peut bien nous ſervir ici de régle. Car c'eſt par là que ce grand homme fermoit la bouche aux payens, quand il leur diſoit: puiſque vous vous opiniâtrez à ne vouloir pas croire les autres miracles, qui ſont pour nous des preuves inconteſtables de notre foi, au moins confeſſez donc que dans votre ſyſtême il y en a un dont vous êtes obligés de convenir; c'eſt le monde converti à Jeſus-Chriſt ſans aucun miracle : car cela même qui n'eſt pas, & qui n'a pu être, ce ſeroit le miracle des miracles. Et à quoi donc, pourſuivoit ſaint Auguſtin, attribuerons-nous ce grand ouvrage de la ſanctification du monde par la loi chrétienne, ſi nous n'avons recours à la vertu infinie de Dieu? Ce n'eſt point aux talens de l'eſprit, ni à l'éloquence que la gloire en eſt dûe; car quand Apôtres auroient été auſſi éloquents &

ſçavans qu'ils l'étoient peu, on ſçait aſſez ce que peut l'éloquence & la ſcience humaine, ou plutôt, on ne ſçait que trop combien l'une & l'autre eſt foible quand il eſt queſtion de réformer les mœurs; & l'exemple d'un Platon, qui jamais avec tout le crédit & toute l'eſtime que lui donnoit dans le monde ſa philoſophie, n'a pu engager une ſeule bourgade à vivre ſelon ſes maximes, & à ſe gouverner ſelon ſes loix, montre bien que ſaint Pierre agiſſoit par de plus hauts principes, quand il réduiſoit les provinces & les royaumes ſous l'obéiſſance de l'Evangile. Ce n'eſt point par la force ni par la violence que la foi a été plantée; car le premier avis que reçurent les Diſciples de Jeſus-Chriſt fut qu'on les envoyoit comme des agneaux au milieu des loups, *Ecce ego mitto vos ſicut agnos inter lupos;* & ils le comprirent ſi bien, que ſans faire nulle réſiſtance, ils ſe laiſſerent égorger comme d'innocentes victimes. Le mahométiſme s'eſt établi par les conquêtes & par les armes, l'héréſie par la rebellion contre les puiſſances légitimes; la loi de Jeſus-Chriſt ſeule par la patience & par l'humilité. Ce n'eſt point la douceur de cette loi, ni le relâchement de ſa morale, qui fut le principe d'un tel progrès; car cette loi, toute raiſonnable qu'elle eſt, n'a rien que d'humiliant pour l'eſprit, & de mortifiant pour le corps. On conçoit comment ſans miracle le paganiſme a eu cours dans le monde, parce qu'il favoriſoit ouvertement toutes les paſſions, qu'il autoriſoit tous les vices, & qu'il n'eſt rien de plus naturel à l'homme que de ſuivre ce qui ; mais ce qu'on ne conçoit pas, c'eſt une loi qui nous ordonne d'aimer nos enne-

Luc.10.

mis, & de nous haïr nous-mêmes, ait trouvé tant de partiſans. Ce n'eſt point l'effet du caprice; car jamais le caprice, quelque aveuglé qu'il puiſſe être, n'a porté les hommes à s'interdire la vengeance, à renoncer aux plaiſirs des ſens & à crucifier leur chair. Que s'enſuit-il de là? je le répéte: qu'il n'y a qu'un Dieu, mais un Dieu auſſi puiſſant que le nôtre, qui ait pu conduire ſi heureuſement une pareille entepriſe & la faire réuſſir, & que J. C. l'oracle de la vérité, a donc eu ſujet de conclure, quoiqu'il parlât en ſa faveur, *A Domino factum eſt iſtud*, c'eſt l'œuvre du Seigneur, & le doigt de Dieu eſt là; *Et eſt mirabile in oculis noſtris.*

Ce n'eſt pas aſſez: j'ai dit que ce miracle ſurpaſſoit tous les autres miracles. En pouvons-nous douter; & ſi dans la penſée de St Gregoire Pape, la converſion particuliere d'un pécheur invétéré coûte plus à Dieu & eſt en ce ſens plus miraculeuſe que la réſurrection d'un mort, qu'eſt-ce que la converſion de tant de peuples, élevés & comme enracinés dans l'idolâtrie? Rendons cette comparaiſon plus ſenſible. Il y a encore dans le monde, je dis dans le monde chrétien, des hommes ſans religion, vous en connoiſſez; des athées de créance & de mœurs, tellement confirmés dans leurs deſordres, qu'à peine tous les miracles ſuffiroient pour les en retirer: peut-être n'avez-vous avec eux que trop de commerce. Quel effort du bras de Dieu, & quel miracle n'a-t-il donc pas fallu, pour gagner à Jeſus-Chriſt un nombre preſque infini, ne diſons pas de ſemblables libertins, mais encore de plus obſtinés & de plus inconvertibles, dont le changement également prompt & ſincere a toutefois été la gloire & l'honneur du

chriſtianiſme ? Que diriez-vous (ceci va donner jour à ma penſée & vous convaincre de ce que j'appelle miracle au-deſſus du miracle même) que diriez-vous ſi par la vertu de la parole que je vous prêche, un de ces impies dont vous n'eſpérez plus deſormais aucun retour, ſe convertiſſoit néanmoins en votre préſence ; enſorte que renonçant à ſon libertinage, il ſe déclarât tout à coup & hautement chrétien, & qu'en effet il commençât à vivre en chrétien ? Que diriez-vous, ſi toujours inflexible depuis de longues années, il ſortoit aujourd'hui de cet auditoire, pénétré d'une ſainte componction, réſolu à réparer par une humble pénitence le ſcandale de ſon impiété ? y auroit-il miracle qui vous touchât davantage ? Or je vous dis que ce miracle dont vous ſeriez encore plus ſurpris que touchés, eſt juſtement ce qu'on a vû mille & mille fois dans le chriſtianiſme, & qu'un des triomphes les plus ordinaires de notre religion a été de ſoumettre ces eſprits fiers, ces eſprits durs & opiniâtres, de les faire rentrer dans la voie de Dieu & de les rendre ſouples & dociles comme des enfans ; que c'eſt par là qu'elle a commencé, & que malgré toutes les puiſſances des ténébres elle nous en donne encore de nos jours d'illuſtres exemples, quand il plaît au Seigneur, dont la main n'eſt pas racourcie, d'ouvrir les tréſors de ſa grace & de les répandre ſur ces vaſes de miſéricorde qu'il a prédeſtinés pour ſa gloire. Exemples récens que nous avons vûs & que nous avons admirés. En cela ſeul n'en dis-je pas plus que ſi j'entrois dans le détail de tant de miracles qui compoſent nos hiſtoires ſaintes, & que nous trouvons autoriſés par la tradition la plus conſtante ?....

J'ai ajouté, & ceci me paroît encore plus fort, que ce miracle préſuppoſoit néceſſairement tous les autres miracles. Car enfin, demande St. Chryſoſtome, & après lui le Docteur angélique St. Thomas, dans ſa Somme contre les Gentils, quel autre motif que les miracles dont ils étoient eux-mêmes témoins oculaires, put engager les premiers ſectateurs du chriſtianiſme à embraſſer une loi odieuſe ſelon le monde, & contraire au ſang & à la nature? Julien l'Apoſtat condamnoit les Apôtres de légereté & de trop de crédulité, prétendant que ſans raiſon ils s'étoient attachés au Fils de Dieu : mais pour en juger de la ſorte, répond St. Chryſoſtome, ne falloit-il pas être impie comme Julien? Car, pourſuit ce Pere, étoit-ce légereté de ſuivre un homme qui pour gage de ſes promeſſes guériſſoit devant eux les aveugles nés & rendoit la vie aux morts de quatre jours. Auſſi défiants & auſſi intéreſſés qu'ils l'étoient & que l'Evangile nous l'apprend, auroient-ils tout quitté pour J. C. s'ils n'euſſent été perſuadés de ſes miracles; & pouvoient-ils les voir & ſe défendre de croire en lui? Après l'avoir abandonné dans ſa paſſion, après s'être ſcandaliſés de lui juſqu'à le renoncer, ſe ſeroient-ils ralliés & déclarés en ſa faveur plus hautement que jamais, ſi le miracle authentique de ſa réſurrection, n'avoit, comme parle St. Jerôme, réſſuſcité leur foi? Auroient-ils pris plaiſir à ſe laiſſer empriſonner, tourmenter, crucifier, pour être les confeſſeurs & les martyrs de cette réſurrection glorieuſe, ſi l'évidence d'un tel miracle n'avoit diſſipé tous leurs doutes?

Par où St. Paul dans un moment fut-il transformé de perſécuteur de l'Egliſe en prédica-

teur de l'Evangile ? ce miracle put-il ſe faire ſans un autre miracle ? & jamais ce zélé défenſeur du judaïſme, jamais cet homme ſi paſſionné pour les traditions de ſes peres, en eût-il été le déſerteur pour devenir le diſciple d'une ſecte dont il avoit entrepris la ruine, ſi Dieu tout à coup le renverſant par terre, & le rempliſſant d'effroi ſur le chemin de Damas, n'eût formé en lui un cœur nouveau ? ne confeſſoit-il pas lui-même dans les ſynagogues, qu'il avoit été obligé de ſe convertir pour n'être pas rebelle à la lumiere dont il s'étoit vu inveſti, & à la voix foudroyante qu'il avoit entendue : *Act. 22. & 26.* *Saule, Saule, quid me perſequeris ?* Et n'eſt-ce pas de là qu'il conçut un deſir ſi ardent de ſe ſacrifier & de ſouffrir pour la gloire de ce Jeſus dont il avoit été l'ennemi ? Etoit-ce ſimplicité ? étoit-ce prévention ? étoit-ce intérêt du monde ? Mais n'eſt-il pas certain que S. Paul ſe trouvoit dans des diſpoſitions toutes contraires, & que ne reſpirant alors que ſang & que carnage, il ne pouvoit être arraché à l'ancienne loi dont il étoit un des plus fermes appuis, ni gagné à la loi nouvelle qu'il vouloit détruire par un moindre effort que l'effort miraculeux & divin qui le terraſſa & qui l'emporta ?

On eſt étonné quand on lit de S. Pierre, que dès la premiere fois qu'il prêcha aux Juifs, après la deſcente du Saint-Eſprit, il convertit trois mille hommes à la foi. Mais en faut-il être ſurpris, dit St. Auguſtin ? On voyoit un pêcheur, juſques-là ſans autre connoiſſance que celle de ſon art, expliquer en maître les plus hauts myſteres du royaume de Dieu, parler toute ſorte de langues, & par un prodige inouï ſe faire entendre tout à la fois à autant de

nations qu'une grande cérémonie en avoit aſſemblé à Jeruſalem de tous les pays du monde. Miracle rapporté par St. Luc, & rapporté dans un temps où l'Evangéliſte n'eût pas eu le front de le publier ſi la choſe n'eût été conſtamment vraie, puiſqu'il auroit eu contre lui, non pas un ni deux témoins, mais toute la terre; puiſqu'un million de Juifs contemporains auroient pu découvrir la fauſſeté & le démentir; puiſque ſon impoſture lui eût fait perdre toute créance, & qu'elle n'eût ſervi qu'à décrier la religion même dont il vouloit faire connoître l'excellence & la ſainteté. Suppoſé, dis-je, ce miracle, eſt-il étonnant que tant de Juifs ſe ſoient alors convertis, & n'eſt-il pas plus ſurprenant au contraire qu'il y en eût encore d'aſſez entêtés & d'aſſez aveugles pour demeurer dans leur incrédulité?

On a peine à comprendre les converſions extraordinaires & preſque ſans nombre qu'opéroit St. Paul parmi les Gentils; mais en prêchant aux Gentils, n'ajoûtoit-il pas toujours à la parole qu'il leur portoit, d'inſignes miracles, comme la marque & le ſceau de ſon apoſtolat? N'eſt-ce pas ainſi qu'il le témoignoit lui-même écrivant à ceux de Corinthe, & ne les prioit-il pas de ſe ſouvenir des œuvres merveilleuſes qu'il avoit faites au milieu d'eux? Si tous ces miracles euſſent été ſuppoſés, leur eût-il parlé de la ſorte? en eût-il eu l'aſſurance? ſe ſeroit-il adreſſé à eux-mêmes? en eût-il appellé à leur propre témoignage? & par une telle ſuppoſition, ſe fût il expoſé à décréditer ſon miniſtere & à détruire ce qu'il vouloit établir?

Vous me demandez ce qui attachoit ſi étroitement ſaint Auguſtin à l'Egliſe catholique;

n'a-t-il pas avoué que c'étoient en partie les miracles, & lui en falloit-il d'autres que ceux qu'il avoit vûs lui-même? En falloit-il d'autres que ce fameux miracle arrivé de ſon temps à Carthage dans la perſonne d'un chrétien ſubitement & ſurnaturellement guéri par l'interceſſion de St. Etienne, dont ce grand Saint proteſte avoir été ſpectateur, dont il nous a laiſſé, au livre de la Cité de Dieu, la deſcription la plus exacte. Quand il n'eût eu juſques-là qu'une foi chancelante, cela ſeul ne devoit-il pas l'affermir pour jamais? Dirons-nous que St. Auguſtin étoit un eſprit foible, qui croyoit voir ce qu'il ne voyoit pas? dirons-nous que c'étoit un impoſteur, qui par un récit fabuleux ſe plaiſoit à tromper le monde? Mais puiſque ni l'un ni l'autre n'eſt ſoutenable, ne conclurrons-nous pas plutôt avec Vincent de Lérins, que comme les miracles de notre Religion ont ſervi à la converſion du monde, auſſi la converſion du monde eſt elle-même une des preuves les plus infaillibles des miracles de notre Religion?

Et c'eſt ici, Chrétiens, que nous ne pouvons aſſez admirer la ſageſſe & la providence de notre Dieu, qui n'a pas voulu nous obliger à croire des myſteres au-deſſus de la raiſon, ſans avoir fait lui-même pour nous des miracles au-deſſus de la nature. Car à notre égard cette converſion du monde fondée ſur tant de miracles, non ſeulement eſt un miracle éternel, mais un miracle qui juſtifie tous les autres miracles, dont il n'eſt que la ſuite & l'effet. Après quoi nous pouvons bien dire à Dieu, comme Richard de St. Victor: *Domine, ſi error eſt, quem credimus, à te decepti ſumus*: oui, mon Dieu, ſi nous étions dans l'erreur, nous aurions droit de

Richard Victor.

vous imputer nos erreurs; & tout Dieu que vous êtes, nous pourrions vous rendre responsable de nos égaremens : pourquoi ? voici la raiſon qu'il en apportoit : *Quoniam iis ſignis prædita eſt iſta religio, quæ nonniſi à te eſſe potuerunt ;* parce que cette religion où nous vivons ſans parler de ſa ſainteté & de ſon irrépréhenſible pureté, eſt confirmée par des miracles qu'on ne peut attribuer à nul autre qu'à vous. Il eſt vrai, mes Freres; mais ce ſont auſſi ces miracles qui nous confondront au jugement de Dieu : ce ſera ſur tout le grand miracle de la converſion du monde à la foi de Jeſus-Chriſt. Ces payens, ces idolâtres devenus fidéles, s'éleveront contre nous, & deviendront nos accuſateurs, *Viri Ninivitæ ſurgent in judicio :* & que diront-ils pour notre condamnation ? ah, Chrétiens, que ne diront-ils pas, & que ne devons-nous pas nous dire à nous-mêmes ? En effet, pour peu de juſtice que nous nous faſſions, il nous doit être, je ne dis pas bien honteux, mais bien terrible devant Dieu, que cette foi ait fait paroître dans le monde une vertu ſi admirable, & qu'elle ſoit maintenant ſi languiſſante & ſi oiſive parmi nous : qu'elle ait produit dans le paganiſme le plus aveugle & le plus corrompu tant de ſainteté, & qu'elle ſoit peut-être encore à produire dans nous le moindre changement de vie, le moindre retour à Dieu, le moindre renoncement au péché. S'il nous reſte un rayon de lumiere, ce qui doit nous faire trembler, n'eſt-ce pas que cette foi ait eu la force de s'établir par toute la terre avec des ſuccès ſi prodigieux, & qu'elle ne ſoit pas encore bien établie dans nos cœurs ? Nous la confeſſons de bouche, nous en donnons des marques au dehors, nous ſom- *Ibid.*

mes chrétiens de cérémonie & de culte ; mais le ſommes-nous de cœur & d'eſprit ? Or c'eſt néanmoins dans le cœur que doit particulierement réſider notre foi, pour paſſer de là dans nos mains & pour animer toutes nos œuvres.

Quel reproche contre nous, ſi nous n'avons pas entierement étouffé tous les ſentimens de la grace ; quel reproche, que cette foi ait ſurmonté toutes les puiſſances humaines conjurées contre elle, & qu'elle n'ait pas encore ſurmonté dans nous de vains obſtacles qui s'oppoſent à notre converſion ? Car qu'eſt-ce qui nous arrête ? une folle paſſion, un intérêt ſordide, un point d'honneur, un plaiſir paſſager, des difficultés que notre imagination groſſit, & que notre foi, toute victorieuſe qu'elle eſt, ne peut vaincre. Quel ſujet de condamnation, ſi je veux devant Dieu le conſidérer dans l'amertume de mon ame, que cette foi ſe ſoit ſoûtenue, & même qu'elle ſe ſoit fortifiée au milieu des perſécutions les plus ſanglantes, & que je la faſſe tous les jours céder à de prétendues perſécutions que le monde lui ſuſcite dans ma perſonne, c'eſt-à-dire, à une parole, à une raillerie, à un reſpect humain, ou plutôt à ma propre lâcheté ? car voilà mon deſordre & ma confuſion : ſi j'avois le courage de me déclarer & de me mettre au deſſus du monde, il y a des années entieres que je ſerois à Dieu ; mais parce que je crains le monde, & que je ne puis me réſoudre à lui déplaire, j'en demeure là, & malgré moi-même je retiens ma foi captive dans l'eſclavage du péché.

Ah ! mon Dieu, que vous répondrai-je, quand vous me ferez voir que cette foi, qui a confondu toutes les erreurs de l'idolâtrie &

de la ſuperſtition, n'a pu détruire dans mon eſprit je ne ſçais combien de faux principes & de maximes dont je ſuis préoccupé? Comment me juſtifierai-je, quand vous me ferez voir que cette foi qui a ſoumis l'orgueil des Céſars à l'humilité de la croix, n'a pu déraciner de mon cœur une vanité mondaine, une ambition ſecrette, un amour de moi-même qui m'a perdu? Enfin que vous dirai-je, quand vous me ferez voir que cette foi qui a ſanctifié le monde, n'a pu ſanctifier un certain petit monde qui régne dans moi, & qui m'eſt bien plus pernicieux que le grand monde qui m'environne & qui eſt hors de moi? Aurai-je de quoi ſoûtenir le poids de ces accuſations? m'en déchargerai-je ſur vous, Seigneur? m'en prendrai-je à la foi même? dirai-je qu'elle n'a pas fait aſſez d'impreſſion ſur moi, & que je n'en étois point aſſez perſuadé pour en être touché? Ah! Chrétiens, peut-être notre infidélité va-t-elle maintenant juſqu'à vouloir s'autoriſer de ce prétexte; mais c'eſt ce même prétexte qui nous rendra plus condamnables: car Dieu nous repréſentera l'infidélité où nous ſerons tombés, comme un prodige que nous aurons oppoſé au miracle de la foi. Prodige qui ne vient plus de Dieu, mais de nous, & dont j'ai à vous parler dans la ſeconde Partie.

II. PART.

ETre infidéle, ſans avoir jamais eu nulle connoiſſance de la foi, c'eſt un état qui, tout funeſte & tout déplorable qu'il eſt, n'a rien, a le bien prendre, de ſurprenant ni de prodigieux. Ainſi, dit S. Chryſoſtome, l'infidélité dans un payen peut être un aveuglement, & un aveuglement criminel, mais on ne peut pas tou-

jours dire que cet aveuglement même criminel ſoit un prodige. Il faut donc pour bien concevoir le prodige de l'infidélité, ſe le repréſenter dans un chrétien, qui ſelon les divers deſordres auſquels ils ſe laiſſe malheureuſement entraîner, ou renonce à ſa foi, ou corrompt ſa foi, ou dément & contredit ſa foi: renonce à ſa foi par un libertinage de créance, qui lui en fait ſecouer le joug, & qui ſe forme peu à peu dans ſon eſprit: corrompt ſa foi, par un attachement ſecret ou déclaré aux erreurs qui la combattent, mais particulierement à l'héréſie & au ſchiſme, qui en détruiſent l'unité, & par conſéquent la pureté & l'intégrité: dément & contredit ſa foi, par un déréglement de mœurs qui la deshonore, & par une vie licencieuſe qui en eſt l'opprobre & le ſcandale. Trois deſordres qui dans un chrétien pervérti ont je ne ſçais quoi de monſtrueux, & que j'appelle pour cela non plus ſimples deſordres, mais prodiges de deſordre. Trois états, où, même à ne conſidérer que ce qui peut & ce qui doit paſſer pour prodige évident, l'homme fournit à Dieu des titres invincibles pour le condamner. Appliquez-vous à ces trois penſées.

Car pour commencer par ce qu'il y a de plus ſcandaleux, je veux dire par ce libertinage de créance dont on ſe fait une habitude, & qui conſiſte à renoncer la foi, n'eſt-il pas étonnant, mes chers Auditeurs, de voir des hommes nés chrétiens, & ſe piquant par tout ailleurs d'habileté & de prudence, devenir impies ſans ſçavoir pourquoi, & ſecouer intérieuremenr le joug de la foi, ſans en pouvoir apporter une raiſon, je ne dis pas abſolument ſolide & convaincante, mais capable de les ſatisfaire

eux-mêmes? Cette foi dont par le baptême ils ont reçu le caractere, & en vertu de laquelle ils portent le nom de chrétiens ; cette foi ſi néceſſaire, ſuppoſé qu'elle ſoit vraie, & à quoi ils conviennent eux-mêmes que le ſalut eſt attaché; cette foi par qui ſeule, comme ils ne l'ignorent pas, ils peuvent eſpérer de trouver grace devant Dieu, s'il y a grace à eſpérer pour eux; cette foi ſur laquelle ils avouent qu'ils ſeront jugés, ſi jamais ils le doivent être: n'eſt-il pas, dis-je, inconcevable qu'ils l'abandonnent, comment? en aveugles & en inſenſés, ſans examen, ſans connoiſſance de cauſe, par emportement, par paſſion, par légéreté, par caprice, par une vaine oſtentation, par un attachement honteux à de ſales & d'infames plaiſirs; ſe conduiſant avec moins de ſageſſe que des enfans, dans une affaire, où néanmoins il s'agit du plus grand intérêt, puiſqu'il y va de leur ſort éternel. Cela ſe peut-il comprendre? telle eſt cependant la triſte diſpoſition où ſont aujourd'hui preſque tous les libertins du ſiécle. Obſervez-les, & dans ce portrait vous les reconnoîtrez.

Car enfin, qu'un d'eux, après une mure délibération, après une longue étude, toutes choſes conſidrées & peſées dans une juſte balance, autant qu'il lui eſt poſſible, ſe déterminât à quitter le parti de la foi, je déplorerois ſon malheur, & je l'enviſagerois comme la plus terrible vengeance que Dieu pût exercer ſur lui, puiſque, ſelon l'Ecriture, Dieu ne punit jamais avec plus de ſévérité que lorſqu'il permet que le cœur de l'homme tombe dans l'aveuglement: *Excæca cor populi hujus.* Mais après tout, il n'y auroit rien en cela de prodigieux. Et en effet, juſques dans ſon aveuglement il y auroit quelque *Iſai. 6.*

reſte de bonne foi, qui le rendroit ſinon pardonnable, au moins digne de compaſſion. Mais ceux à qui je parle, & dans ce nombre je comprends la plûpart des impies du ſiécle au milieu de qui & avec qui nous vivons, ſçavent aſſez que ce n'eſt point par là qu'ils ſont parvenus au comble du libertinage, & que le parti qu'ils ont pris de renoncer à la foi, n'a point été de leur part une réſolution concertée de la maniere que je l'entends. En quoi d'ailleurs, ſouffrez que je faſſe ici cette remarque, tout criminels & tout inexcuſables qu'ils ſont devant Dieu, je ne laiſſe pas auſſi de trouver pour eux une reſſource, & comme une eſpece de conſolation, puiſqu'au moins eſt-il certain qu'on revient plus aiſément d'un libertinage ſans principes, que d'un autre dont on s'eſt fait par de faux raiſonnemens une opinion particuliere & une irreligion poſitive & conſommée. Quoi qu'il en ſoit, l'infidélité que j'attaque & qui me ſemble la plus commune, ne peut diſconvenir qu'elle n'ait ce foible, d'être évidemment téméraire & ſans preuves. Car demandez à un libertin pourquoi il a ceſſé de croire ce qu'il croyoit autrefois; & vous verrez ſi dans tout ce qu'il allégue pour ſa défenſe, il y a ſeulement quelque apparence de ſolidité. Demandez-lui ſi c'eſt à force de raiſonner qu'il a découvert une démonſtration nouvelle contre cette infaillible révélation de Dieu à laquelle il étoit ſoumis. Obligez-le à répondre ſincerement, & à vous dire s'il a examiné les choſes; ſi, cherchant avec une intention droite & pure la vérité, il s'eſt mis en état de la connoître; s'il a eu ſoin de conſulter ceux qui pouvoient les détromper & réſoudre ſes doutes; s'il a lû ce qu'ont écrit les

Peres ſur ces matieres de religion, qu'il ne goûte pas, parce qu'il ne les entend pas & qu'il ne veut pas s'appliquer à les entendre; s'il eſt jamais entré ſérieuſement dans le fond des difficultés; en un mot, s'il n'a rien omis de ce que tout homme judicieux & bien ſenſé doit faire dans une pareille conjoncture, pour s'inſtruire & pour s'éclaircir. Interrogez-le ſur tous ces points, & qu'il vous parle ſans déguiſement: il conviendra qu'il n'a point tant pris de meſures, ni tant fait de perquiſitions. Il falloit au moins tout cela, avant que de franchir un pas auſſi hardi qu'il l'eſt de ſe ſouſtraire à l'obéiſſance de la foi; mais il s'en eſt ſouſtrait, Chrétiens, & il s'en eſt ſouſtrait à bien moins de fraix. Il s'eſt déterminé à ne plus croire, & s'il s'y eſt déterminé ſans conviction, ſans réflexion même, au hazard de tout ce qui pourroit en arriver, & n'ayant rien qui l'aſſurât, ni qui le fixât dans l'abîme affreux où il ſe précipitoit. Voilà ce que j'appelle prodige. Or dans combien de mondains ce prodige, tout prodige qu'il eſt, ne s'accomplit-il pas tous les jours?

Mais encore, me dites-vous, puiſque ce n'eſt pas par raiſon que ce libertinage ſe forme; par quelle autre voie l'homme chrétien peut-il donc ſe pervertir juſqu'à devenir infidéle? Ah! mes chers Auditeurs, je le répéte, il ſe pervertit en mille manieres, toutes oppoſées aux régles d'une ſage conduite; mais que je regarde d'autant plus comme des prodiges, qu'elles choquent plus la droite raiſon. Prodige d'infidélité: il renonce à ſa foi, comment? apprenez-le, & point d'autre preuve ici que votre expérience & l'uſage que vous avez du monde: il renonce à ſa foi par un eſprit de ſingularité, pour avoir le

ridicule avantage de ne pas penſer comme penſent les autres, de dire ce que perſonne n'a dit, & de contredire ce que tout le monde dit, pour ſe figurer une religion à ſa mode, une divinité ſelon ſon ſens, une providence arbitraire, & telle qu'il la veut concevoir : ſe faiſant des ſyſtêmes chimériques, qu'il établit ou qu'il renverſe ſelon l'humeur préſente qui le domine : ſuivant aveuglément toutes ſes idées, & à force de les ſuivre, ne ſçachant bien ni ce qu'il croit ni ce qu'il ne croit pas : rejetant aujourd'hui ce qu'il ſoûtenoit hier, & pour vouloir controller Dieu, ne ſe trouvant plus d'accord avec lui-même. Prodige d'infidélité : il renonce à ſa foi par un ſentiment d'orgueil, mais d'un orgueil bizarre, ne voulant pas aſſujettir ſa raiſon à la parole d'un Dieu, quoi qu'il ſe faſſe une vertu & même une néceſſité de l'aſſujettir tous les jours à la parole des hommes ; confeſſant en mille affaires temporelles qu'il a beſoin d'être conduit & gouverné par autrui, mais prétendant qu'il eſt aſſez éclairé pour ſe conduire lui-même dans la recherche des vérités éternelles, & pour me ſervir des termes de S. Hilaire, avouant humblement ſon inſuffiſance ſur ce qui regarde les plus petits ſecrets de la nature, & décidant avec hardieſſe quand il eſt queſtion des myſteres de Dieu les plus ſublimes : *Æquanimiter in terrenis imperitus, & in Dei rebus impudenter ignarus.* Prodige d'infidélité : il renonce à ſa foi par intérêt, & tout enſemble par déſeſpoir, parce que ſa foi lui eſt importune, parce qu'elle le trouble dans ſes plaiſirs, parce qu'elle s'oppoſe à ſes deſſeins, parce qu'elle lui reproche ſes injuſtices, parce qu'il ne peut plus autrement étouffer les remords dont il eſt déchiré, aimant

Hilar.

aimant mieux n'avoir point de foi que d'en avoir une qui le cenſure & qui le condamne ſans ceſſe ; & par un déréglement de raiſon qui ne manque gueres à ſuivre le péché, croyant les choſes non plus telles qu'elles ſont, mais telles qu'il ſouhaiteroit & qu'il ſeroit de ſon intérêt qu'elles fuſſent ; comme s'il dépendoit de lui qu'elles fuſſent ou qu'elles ne fuſſent pas, & que l'intérêt qu'il y prend en dût déterminer le vrai ou le faux. Prodige d'infidélité : il renonce à ſa foi par prévention, ſe piquant en toute autre choſe de n'être préoccupé ſur rien, & en matiere de religion l'étant ſur tout ; ne ſe choquant point des opinions les plus paradoxes d'une nouvelle philoſophie, & s'il s'agit d'une déciſion de l'Egliſe, naturellement diſpoſé à la critiquer ; craignant toujours d'avoir trop de facilité à croire, & ne craignant jamais de n'en avoir pas aſſez ; ſe défendant ſur ce point, de la ſimplicité, comme d'uu foible, & ne penſant pas à ſe défendre d'un autre foible encore plus grand, qui eſt l'opiniâtreté ; en un mot, évitant comme une petiteſſe de génie ce qui ſeroit équité à l'égard de la foi, & prenant pour force d'eſprit ce que j'appelle entêtement contre la foi. Car ſans m'étendre davantage ſur d'autres eſpéces de libertinage qui ſe rapportent à celles-ci, voilà comment ſe forme tous les jours l'infidélité, voilà comment la foi ſe perd.

Il y a plus : non ſeulement ce libertin abandonne ſa foi ſans raiſon, mais ce qui doit vous paroître plus étrange, il l'abandonne contre la raiſon & malgré la raiſon ; & au lieu que le mérite d'Abraham fut, ſelon l'Ecriture, de croire contre la foi même, & d'eſpérer contre l'eſpérance même, *Contra ſpem in ſpem*, le *Rom.*

desordre de l'impie est d'être infidele contre la raison même, & déserteur de sa foi contre la prudence même. Car cette foi que nous professons; est appuiée sur des motifs, qui, pris séparément, pourroient bien chacun nous tenir lieu d'une raison souveraine; mais qui tous réunis & pris ensemble, ont visiblement quelque chose de divin; & en effet ils ont paru si forts que les premiers hommes du monde en ont été touchés & persuadés. Que fait le libertin? Il s'endurcit & il se révolte contre tous ces motifs. Ne prenons que celui des miracles, puisqu'il a servi de fonds à ce discours. On lui dit que Dieu a confirmé notre foi par des miracles éclatans, il s'inscrit en faux contre ces miracles & contre tous les temoins qui les rapportent & qui assurent les avoir vus. Et parce qu'entre ces miracles il y en a eu d'inconteſtables, qui sont les seuls dont je parle, & auſquels un prédicateur de l'Evangile doit s'attacher; miracles du premier ordre, sur quoi le christianisme est essentiellement fondé; miracles reconnus par les ennemis même de la foi, vérifiés par toutes les preuves qui rendent des faits authentiques, & qu'on ne peut contredire sans recourir à des suppositions insoûtenables: par exemple, que les Evangelistes ont été des imposteurs & des insensés; des imposteurs qui se sont accordés pour nous tromper, & des insensés qui pour soûtenir leur imposture, se sont fait condamner aux plus cruels tourmens: que S. Paul s'est imaginé faussement avoir été frappé du ciel & renversé par terre sur le chemin de Damas; & qu'il imposoit à ceux de Corinthe, ou plutôt qu'il se jouoit d'eux, quand il leur rappelloit le souvenir des miracles qu'il avoit faits en leur présence: que

S. Auguſtin étoit un eſprit foible qui donnoit comme les autres dans les illuſions populaires, quand il ſe figuroit & qu'il proteſtoit avoir vu lui-même à Carthage ce qu'en effet il n'avoit pas vu: parce qu'il y a, dis-je, des miracles de cette nature, & que le libertin n'en peut éluder la force que par de ſi extravagantes idées, toutes extravagantes qu'elles ſont, il les reçoit, il les prend, & ce qu'il auroit honte de dire, il n'a pas honte de le penſer & de donner le démenti à tout ce qu'il y a eu dans l'antiquité de plus vénérable & de plus ſaint. Or rien mérita-t-il jamais mieux le nom de prodige? O mon Dieu, eſt-il donc vrai que l'impiété puiſſe pervertir juſqu'à ce point l'eſprit de l'homme, & qu'au même temps, Seigneur, qu'elle l'éloigne de vous, elle le plonge dans de ſi affreuſes ténebres?

Je ſerois infini ſi je voulois pourſuivre & traiter ce ſujet dans toute ſon étendue. Ainſi je ne dis qu'un mot du ſecond prodige, c'eſt la corruption de la foi, par un attachement ſecret ou même public aux erreurs qui lui ſont oppoſées, & en particulier à l'héréſie. Abyſme où Tertullien confeſſe qu'il ſe perdoit toutes les fois qu'il vouloit l'approfondir & ſonder les jugemens de Dieu: abyſme où j'oſe néanmoins dire que de ſon temps il n'appercevoit pas encore certains deſordres que nous avons vus dans la ſuite. Car ſans conſidérer l'héréſie en elle-même, que les Peres ont regardée comme un monſtre compoſé de tout ce que le déréglement de l'eſprit eſt capable de produire, il me ſuffiroit maintenant de faire avec vous la réflexion que faiſoit un grand Cardinal de notre ſiécle, ſçavoir, que de tant de fidéles qui dans les

derniers temps ont corrompu la pureté de leur Religion, en ſe laiſſant infecter du venin de l'héréſie, à peine s'en eſt-il trouvé quelques-uns que leur bonne foi ait pu juſtifier, je ne dis pas devant Dieu, mais même devant les hommes, & dont par conſéquent l'apoſtaſie n'ait pas été une eſpéce de prodige. Je n'aurois même qu'à m'en tenir à l'héréſie du ſiécle paſſé, & à ce que l'hiſtoire nous en apprend: je n'aurois, ſi le tems me le permettoit, qu'à vous montrer des catholiques ſans nombre qui, ſuivant la multitude & emportés par le torrent, ſe déclaroient pour la ſecte de Calvin, les uns ſans la connoître ni ſe donner la peine d'en déméler les queſtions & les controverſes, les autres peut-être poſitivement convaincus de ſa fauſſeté. Car combien en vit-on à qui la doctrine de cet Héréſiarque, touchant la réprobation des hommes, faiſoit horreur, & qui toutefois ne laiſſoient pas d'être ſes partiſans les plus zélés? Que ſi vous me demandiez pourquoi donc ils s'attachoient à lui? pourquoi? autre prodige, Chrétiens; qui n'eſt pas moins ſurprenant. Car je vous répondrois, & toute l'hiſtoire m'en ſerviroit de témoin, qu'ils ne ſe conduiſoient en cela que par les motifs les plus indignes & les plus injuſtes: les uns par un fonds de chagrin contre l'Egliſe, & par une oppoſition générale à ſes ſentimens; gens qui dans le ſiécle d'Arius auroient été infailliblement Ariens, & qui du temps de Pélage ſeroient immanquablement devenus Pélagiens: les autres par des antipathies particulieres, ne combattant la vérité que parce q'uelle étoit ſoûtenue par leurs ennemis, & déterminés à la ſoûtenir ſi leurs prétendus ennemis avoient entrepris de la combattre: quel-

ques-uns par de lâches intérêts, pluſieurs par un eſprit de cabale : ceux-ci par une maligne curioſité & pour être de l'intrigue ; ceux-là par une malheureuſe ambition & pour être chefs du parti : les grands par politique, & parce qu'ils en faiſoient une raiſon d'état ; les petits par néceſſité, & parce qu'ils dépendoient des grands : les femmes par une vaine affectation de paſſer pour ſçavantes & pour ſpirituelles ; les hommes par une complaiſance pour elles encore plus vaine, & juſqu'à régler par elles leur Religion : les génies médiocres, pour s'attirer la réputation & l'eſtime attachée à la nouveauté ; les génies plus élévés, par crainte de s'attirer la haine des novateurs & d'être en bute à leurs traits : les amis entraînés par leurs amis, les proches gagnés par leurs proches ; le peuple ſans autre raiſon que la mode & parce que tout le monde alloit là, chacun pour ſatisfaire ſa paſſion : ne ſont-ce pas là des prodiges, mais des prodiges dont notre foi même ſeroit troublée, ſi la prédiction de l'Apôtre ne nous raſſuroit, & ſi dans la vûe d'une tentation ſi dangereuſe, il ne nous avoit avertis non ſeulement que toutes ces choſes arriveroient, mais qu'elles étoient néceſſaires pour le diſcernement des élus : *Oportet hæreſes eſſe, ut qui probati ſunt, manifeſti fiant in vobis.* 1. Cor. c. 11.

Mais n'inſiſtons pas là-deſſus davantage, & finiſſons, mes chers Auditeurs, par le dernier prodige qui nous regarde, & qui n'eſt plus ni le renoncement à la foi, ni la corruption de la foi, mais une affreuſe contradiction qui ſe rencontre entre notre vie & notre foi. Je m'explique. Nous ſommes chrétiens, & nous vivons en payens ; nous avons une foi de ſpéculation, &

dans la pratique toute notre conduite n'eſt qu'infidélité ; nous croyons d'une façon, & nous agiſſons de l'autre, Dans tout le reſte nos actions & nos affections s'accordent avec nos perſuaſions & nos connoiſſances : car nous aimons, nous haïſſons, nous fuyons, nous recherchons, nous ſouffrons, nous entreprenons ſelon que nous ſommes éclairés. Il n'y a que le ſalut & tout ce qui le concerne, où, par le plus déplorable renverſement, nous fuyons ce que nous jugeons être notre ſouverain bien, & nous recherchons ce que nous jugeons être notre ſouverain mal ; nous profanons ce que nous reconnoiſſons adorable, & nous idolâtrons ce que nous mépriſons dans le cœur ; nous abhorrons ce qui nous ſauve, & nons adorons ce qui nous perd. Si, Chrétiens en effet, comme nous le ſommes de nom, nous vivons conformément à la foi que nous profeſſons, notre vie, il eſt vrai, dit ſaint Jerôme, ſeroit un continuel miracle, mais elle n'auroit rien de prodigieux. Si, payens de profeſſion & n'ayant pas la foi, nous vivions ſelon la chair & ſelon les ſens, quelque deſeſpérés que nous fuſſions, il n'y auroit rien dans nos deſordres que de naturel. Mais avoir la foi & vivre en infidéles, voilà ce qui fait le prodige. Prodige dont les impies ne veulent point convenir, prétendant que la vie & la créance ſe ſuivent toujours, c'eſt-à-dire que l'on vit toujours comme l'on croit, & que l'on croit comme l'on vit, pour avoir droit par là de rejetter tous leurs deſordres ſur le défaut de perſuaſion, ſans les imputer jamais à leur malice. Mais erreur dont il eſt bien aiſé de les détromper, puiſqu'il n'eſt pas

plus difficile d'avoir la foi & d'agir contre la foi, que d'avoir la raiſon & d'agir contre la raiſon; or n'eſt-ce pas de leur propre aveu ce qu'ils font eux-mêmes tous les jours ? Ah ! Chrétiens, faiſons ceſſer ce prodige ; accordons-nous avec nous-mêmes ; accordons nos mœurs avec notre foi, autrement que n'avons-nous point à craindre de cette foi profanée, de cette foi ſcandaliſée, de cette foi deshonorée ? Faiſons-la ſervir à notre pénitence, ſi nous nous ſommes rétirés de ſes voies ; faiſons-la ſervir à notre perſévérance, ſi nous y ſommes déja rentrés, ou que nous y ſoyons toujours demeurés ; marchons à la faveur de ſes divines lumieres, & ne les éteignons pas en nous livrant à nos paſſions & aux aveugles appetits de la chair : car rien ne nous expoſe plus à perdre la foi, qu'une vie ſenſuelle & voluptueuſe ; c'eſt par là que tant d'impies l'ont perdue, & c'eſt encore ce qui les attache à leur libertinage, & ce qui les empêche d'en ſortir. Ah ! Seigneur, vous avez dans les tréſors de votre juſtice bien des châtimens dont vous pouvez punir nos deſordres. Frappez, mon Dieu ; & fallût-il nous affliger de toutes les calamités temporelles, ne nous épargnez pas, mais conſervez-nous la foi : ce n'eſt pas aſſez ; ranimez-là, réveillez-la, reſſuſcitez-la cette foi languiſſante, cette foi mourante, & même cette foi morte ſans les œuvres : autant & ſelon qu'elle vivra en nous, nous vivrons avec elle & par elle, & le terme où elle nous conduira ; c'eſt l'éternité bienheureuſe que je vous ſouhaite, &c.

confond les puiſſances de l'enfer, qui fait des miracles, & qui déploie toute ſa vertu en faveur d'une étrangere laquelle a recours à lui, & qui toute idolâtre qu'elle eſt, nous ſert de modéle & nous apprend à prier ? Je dis un Dieu ſurpris & dans l'admiration : *O mulier, magna eſt fides tua!* ô femme, votre foi eſt grande ! C'eſt ainſi que Jeſus-Chriſt lui-même s'en explique ; & ne ſemble-t-il pas que la foi de cette Chananéenne & que la ferveur de ſa priere ait quelque choſe pour lui de ſurprenant & de nouveau ? Je dis un Dieu qui confond les puiſſances de l'enfer, & qui fait des miracles : que lui demande cette femme ? qu'il guériſſe ſa fille cruellement tourmentée du démon ; & le Fils de Dieu, d'une même parole, non ſeulement délivre la fille, mais ſanctifie encore la mere : *Fiat tibi ſicut vis ;* qu'il vous ſoit fait comme vous le ſouhaitez. *Matth. c. 15. Ibid.*

Il n'eſt donc rien de plus efficace auprès de Dieu que la priere : & d'où vient toutefois, mes chers Auditeurs, que Dieu tous les jours ſe montre ſi peu favorable à nos vœux ; que nous prions, & qu'il ne nous écoute pas ; que nous demandons, & que nous n'obtenons pas ? C'eſt ce que je veux examiner aujourd'hui, & ce qui va faire le fonds de ce diſcours. Sujet d'une extrême conſéquence, & qui mérite une réflexion toute particuliere. Car il s'agit, Chrétiens, de vous enſeigner la plus excellente de toutes les ſciences ; il s'agit de vous apprendre à bien uſer du moyen de ſalut le plus puiſſant ; il s'agit de vous faire connoître le ſecret ineſtimable & l'art tout divin de toucher le cœur de Dieu, & de faire deſcendre ſur nous les plus précieux tréſors de ſa grace. Pour rece-

voir ce don de la priere, employons la priere elle-même, & implorons le ſecours du Ciel par l'interceſſion de Marie. *Ave Maria.*

RIen n'eſt plus ſolidement établi dans la Religion & la Théologie chrétienne, que l'infaillibilité de la priere. Elle a une telle force, dit ſaint Jean Chryſoſtome, qu'elle rend, à ce qu'il ſemble, la parole de l'homme auſſi puiſſante & même plus puiſſante que la parole de Dieu. Auſſi puiſſante; car comme Dieu d'une parole a fait toutes choſes, *Dixit & facta ſunt*; l'homme n'a qu'à parler & à demander, tout lui eſt accordé: *Quodcumque volueritis, petetis, & fiet vobis.* Plus puiſſante même en quelque ſorte, puiſque ſi Dieu ſe fait obéïr, ce n'eſt que des êtres créés; au lieu que par la vertu de la priere, tout Dieu qu'il eſt, il obéït, ſelon l'expreſſion de l'Ecriture, à la voix de l'homme: *Obediente Domino voci hominis.* Nous entendons tous les jours des Chrétiens qui ſe plaignent de l'inutilité de leurs prieres & du peu de fruit qu'ils en retirent: je ne m'en étonne pas. Car en quel ſens diſons-nous que la priere eſt infaillible? nous ſuppoſons pour cela une priere ſainte, une priere faite avec toutes les conditions qui la doivent accompagner, & que Dieu attend de nous, lorſque de ſa part il s'engage à nous accorder tout ce que nous demanderons. Or voilà ſouvent ce qui manque à nos prieres. Ce ſont des prieres défectueuſes, & quant au ſujet & quant à la forme: quant au ſujet, qui en fait la matiere; & quant à la forme, qui en fait la qualité. L'Apôtre St. Jaques le diſoit aux fidéles de ſon temps, & je vous le dis à vous-mêmes: vous demandez, mes Freres, & vous ne recevez pas, parce

Pſalm. 148.

Joan. c. 15.

Joſuë c. 10.

que vous ne demandez pas bien : *Petitis & non accipitis, eò quod malè petatis.* En effet, nous ne demandons pas à Dieu ce que Dieu veut que nous lui demandions ; défaut par rapport au ſujet de la priere. Nous ne lui demandons pas de la maniere qu'il veut que nous lui demandions ; défaut par rapport à la forme ou à la qualité de la priere. Mais prions comme la Chananéenne. Rien de plus juſte que la priere qu'elle fait à Jeſus-Chriſt ; elle lui demande qu'il délivre ſa fille du démon dont elle eſt poſſedée : rien de plus engageant ; elle pratique dans ſa priere toutes les vertus qui peuvent gagner & intéreſſer le Sauveur du monde. Prions, dis-je, comme cette femme ; ſans cela, prieres infructueuſes : pourquoi ? ou parce que nous ne demandons pas ce qu'il faut ; ce ſera la premiere partie : ou parce que nous ne demandons pas comme il faut ; ce ſera la ſeconde. Deux leçons que j'ai à mettre dans tout leur jour. Rendez-vous-y attentifs, Chrétiens, & tâchez à en profiter.

C'Eſt ſur tout de la nature des choſes qu'on demande à Dieu, que dépend l'eſſence de la priere, & par conſéquent ſon mérite, ſon efficace, ſa vertu. C'eſt donc auſſi par là, dit ſaint Chryſoſtome, que nous devons commencer à nous faire juſtice ſur le peu de valeur & le peu d'effet qu'ont preſque toutes nos prières devant Dieu ; & c'eſt l'admirable inſtruction que nous fournit d'abord l'Evangile de la femme Chananéenne. Car, prenez garde, s'il vous plaît, & qu'il me ſoit permis de m'expliquer de la ſorte : au lieu que cette femme proſternée aux pieds de Jeſus-Chriſt, lui demande

I. PART.

que ſa fille ſoit délivrée d'un démon qui la poſſéde ; nous par un eſprit tout oppoſé, nous demandons tous les jours à Dieu ce qui entretient dans nos ames le régne du démon, & même de pluſieurs démons dont nous voulons être poſſédés. En faut-il davantage pour vous faire comprendre pourquoi le Sauveur du monde écoute cette étrangere & lui accorde un miracle de ſa toute-puiſſance, & pourquoi Dieu au contraire ſe rend ſourd à nos vœux & rejette communément nos prieres ? Appliquez-vous, Chrétiens, aux grandes vérités que ce ſujet renferme, & que je vais développer, comme les ſecrets les plus importans de votre prédeſtination.

Je dis que nous demandons tous les jours à Dieu ce qui entretient dans nos ames le régne du démon, comment cela ? c'eſt que dans nos prieres nous demandons, ou des choſes préjudiciables au ſalut, ou des biens purement temporels & inutiles au ſalut, ou même des graces ſurnaturelles, mais qui, de la maniere que nous les concevons & que nous les voulons, bien loin de nous ſanctifier, ſervent plutôt à nous ſéduire & à nous retirer de la voie du ſalut. Donnons à ceci tout l'éclairciſſement néceſſaire.

Nous demandons des choſes préjudiciables au ſalut : premier obſtacle que nous oppoſons aux miſéricordes divines, & qui en arrête le cours. Car ne penſons pas, mes chers Auditeurs, que pour être chrétiens de profeſſion, nous en ſoyons moins ſujets dans la pratique aux deſordres du paganiſme. Or un des deſordres des payens, ſi nous en croyons les payens même, c'étoit de recourir à leurs dieux & de leur demander, quoi

ce qu'ils n'auroient pas eu le front de demander à un homme de bien, ce qu'ils n'auroient pu demander ouvertement dans les temples & au pied des autels, ſans en rougir : la mort d'un parent dont ils attendoient la dépouille, la mort d'un concurrent dont le crédit ou le mérite leur faiſoit ombrage, le patrimoine d'un pupille qu'ils cherchoient à enlever, & ſur lequel ils jettoient des regards de concupiſcence. Tel étoit le ſujet de leurs prieres, & pour leur donner plus de poids, ils les accompagnoient de toutes les cérémonies d'un culte ſuperſtitieux, ils y joignoient les offrandes & les ſacrifices, ils ſe purifioient. Cela nous ſemble énorme & inſenſé: mais, Chrétiens, en les condamnant, n'eſt-ce pas nous-mêmes que nous condamnons? A comparer leurs prieres & les nôtres, ſommes-nous moins coupables? que dis-je? ne ſommes-nous pas encore plus coupables, qu'ils ne l'étoient?

Car enfin c'étoient des payens, & ces payens n'adoroient pas ſeulement de vaines & de fauſſes divinités, mais ſelon leur créance même, des divinités vicieuſes & diſſolues. Or à de telles divinités que pouvoient-ils demander plus naturellement que ce qui favoriſoit leurs vices & la corruption de leurs mœurs? n'étoit-ce pas une ſuite preſque néceſſaire de leur infidélité? Mais nous, mes Freres, nous ſervons un Dieu non moins pur ni moins ſaint que puiſſant & grand; un Dieu auſſi eſſentiellement ennemi de toute injuſtice & de tout péché, qu'il eſt eſſentiellement Dieu: & toutefois ce Dieu ſi pur, ce Dieu ſi ſaint, ce Dieu ſi équitable & ſi droit, que lui demandons-nous? l'accompliſſement de nos deſirs les plus ſenſuels & le ſuccès de nos entrepriſes les plus criminelles. Ce n'eſt

plus ſeulement un deſordre, c'eſt, j'oſe le dire, une impiété, c'eſt un ſacrilége.

Il eſt vrai, & j'en conviens, que dans le chriſtianiſme nous ſçavons mieux colorer nos priéres & les exprimer en des termes moins odieux : car on a trouvé le ſecret de déguiſer tout. Mais ſi nous nous trompons nous-mêmes, nous ne trompons pas Dieu qui nous entend, & qui ſçait bien diſcerner la malignité de nos intentions de la ſimplicité de nos expreſſions. En vain donc un homme du ſiécle demande-t-il à Dieu de quoi ſubſiſter dans ſa condition & de quoi maintenir ſon état : comme ſon état, ou plutôt, comme l'idée qu'il ſe forme de ſon état ne roule que ſur les principes, ou d'une ambition démeſurée, ou d'une avarice inſatiable, Dieu dont la pénétration eſt infinie, connoît ſes deſſeins & prend plaiſir à les faire échouer. En vain un pere demande-t-il à Dieu l'établiſſement de ſes enfans : comme il n'a ſur ſes enfans que des vûes toutes profanes, que des vûes mondaines, & qui ne ſont ni réglées ſelon la conſcience, ni ſoumiſes à la vocation divine, Dieu ſans s'arrêter aux apparences d'une humble priere, en découvre la fin, & par un juſte jugement, bien loin d'élever cette famille, la ruine de fond en comble & la laiſſe malheureuſement tomber. En vain une femme demande-t-elle à Dieu la ſanté du corps : comme la ſanté dans l'uſage qu'elle en veut faire, ne doit ſervir qu'à ſon oiſiveté, à ſa molleſſe, & peut-être à ſon libertinage & à ſon déréglement, Dieu qui le voit, au lieu de retirer ſon bras, lui porte encore de plus rudes coups & lui fait perdre dans une langueur habituelle tout ce qui peut entretenir ſes complaiſances & flater ſa

vanité. En vain un plaideur de mauvaiſe foi demande-t-il à Dieu le gain d'un procès où toute ſa fortune eſt engagée : comme ce procès n'eſt au fond qu'une injuſtice couverte, mais ſoutenue par la chicane, Dieu qui ne peut l'ignorer, prend contre lui la cauſe de la veuve & de l'orphelin, & le fait honteuſement déchoir de toutes ſes prétentions. Cependant on n'oublie rien pour intéreſſer le ciel & pour le toucher ; on y emploie juſqu'au ſacrifice & aux prières de l'Egliſe ; mais parce que cette affaire qu'on pourſuit avec tant de chaleur, n'eſt qu'une cabale, qu'une intrigue qui ne peut réuſſir qu'aux dépens du prochain, Dieu tuteur de l'innocent & du pauvre, rejette alors juſqu'au plus adorable ſacrifice, juſqu'aux plus ſaintes prieres de ſon Egliſe. Ce détail me conduiroit trop loin, ſi j'entreprenois de lui donner toute ſon étendue ; mais ſi vous voulez, mes chers Auditeurs, aller plus avant & vous l'appliquer à vous-mêmes, vous aurez bientôt reconnu que cent fois votre cœur vous a ſéduits de la ſorte, & fait abuſer de la priere, pour porter devant Dieu même les intérêts de vos paſſions.

Revenons, & pour donner à ce point important toute la force qu'il doit avoir, ſouffrez que je me prévale encore de la morale des payens. J'ai dit qu'elle ſuffiſoit pour nous convaincre ; mais j'en ai dit trop peu, & j'ajoûte qu'elle eſt même ici, dans un ſens, plus propre à nous confondre que la morale des Peres. Qu'il me ſoit donc permis de faire parler dans cette chaire un auteur profane, & de vous adreſſer, ou pour votre inſtruction, ou pour votre confuſion, les mêmes reproches qu'il faiſoit à ſon ſiécle en des termes ſi énergiques & ſi forts. Car répon-

dez-moi, disoit-il, en déplorant les abus de l'ancienne Rome, & s'élevant contre les faux dévots du paganisme qui fatiguoient les Dieux de leurs injustes prieres, dites-moi ce que vous pensez de Jupiter, & quelle estime vous en faites? si vous avez pour le plus grand des Dieux le même respect que pour le plus sage de vos Magistrats? Cette question vous surprend, poursuivoit-il; mais ce n'est pas sans raison que je la fais: car l'iriez-vous trouver ce Magistrat dont vous respectez la vertu, pour lui faire dans son palais l'infame priere que vous venez faire à Jupiter dans le plus auguste de ses temples? vous supposez donc Jupiter moins intégre & plus aisé à corrompre, quand vous le croyez disposé à vous écouter, & prêt même à vous exaucer? Ainsi s'expliquoit un payen; ainsi par de sanglantes ironies, reprochoit-il à des payens les scandales de leur religion, & peut-être les corrigeoit-il. Or c'est bien ici, Chrétiens, que l'infidélité nous fait des leçons & qu'elle nous condamne. Appliquons ceci à nos mœurs.

En effet, comment regardons nous notre Dieu, je dis ce Dieu de sainteté? est-il donc le fauteur de nos vices? est-il le complice de nos crimes? & le veut-il, le peut-il être? Toutefois c'est sur ce principe que nous agissons & que nous traitons avec lui. Car quand je prie, ne perdez pas cette remarque de St. Chrysostome, quand je prie, mon intention est que Dieu par un effet de sa miséricorde & par une condescendance toute paternelle, se conforme à moi; que sa volonté qui est efficace & toute puissante, se joigne à la mienne qui n'est que foiblesse, & qu'il accomplisse enfin ce que je veux, mais ce

que ſans lui je veux inutilement. Si donc aveuglé par l'eſprit du monde, bien loin de prier en chrétien, je prie dans la vûe de ſatisfaire mon ambition, mon orgueil, mon reſſentiment, ma vengeance, que fais-je? je demande à Dieu qu'il s'accorde là-deſſus avec moi, c'eſt-à-dire qu'il ſoit vain comme moi, paſſionné comme moi, violent comme moi, & que pour moi qui ſuis ſa créature, il veuille ce qu'il ne peut vouloir ſans ceſſer d'être mon Dieu. Or le prier de la ſorte, eſt-ce le prier en Dieu, n'eſt-ce pas plutôt le deshonorer? n'eſt-ce pas, autant qu'il dépend de moi, le faire ſervir à mes iniquités, comme il s'en plaint lui-même par ſon Prophéte : *Verumtamen ſervire me feciſti peccatis tuis, & laborem mihi præbuiſti in iniquitatibus tuis.* Obſervez cette expreſſion, *Et laborem mihi præbuiſti :* comme s'il diſoit au pécheur : votre priere m'a été un ſujet de peine; car j'aurois voulu d'une part me rendre propice à vos vœux, & de l'autre je n'y pouvois répondre favorablement : mon cœur étoit donc dans une eſpéce de violence, & comme partagé entre ma ſainteté & ma bonté; ma bonté qui s'intéreſſoit pour vous, & ma ſainteté qui s'oppoſoit à vous, ma bonté qui me portoit à vous écouter, & ma ſainteté qui m'obligeoit à vous rejeter : *Et laborem mihi præbuiſti in iniquitatibus tuis.* Et certes, Chrétiens, ſi Dieu oubliant ce qu'il eſt, avoit alors égard à nos prieres, ne ſeroit-ce pas un ſcandale pour nous, & ne commencerions-nous pas nous-mêmes à douter de ſa providence? *Iſai. c. 43.*

Je ſçais, & ſaint Jean nous l'apprend, que nous avons auprès du Pere un puiſſant avocat, qui eſt le Fils, & que c'eſt par les mérites de ce

Fils adorable que nous prions; mais ce que d'abord & en général j'ai dit de Dieu, pour l'appliquer en particulier à l'Homme-Dieu, voulons-nous en faire le patron de cette aveugle concupiſcence qui nous domine? & ſi ce n'eſt pas là le ſentiment que nous en avons, pourquoi comptons-nous ſur ſes mérites dans des prieres que la ſeule concupiſcence nous a inſpirées?

Non, mes Freres, non, ce n'eſt point pour un tel uſage que Dieu, dans la perſonne de Jeſus-Chriſt, nous a donné un médiateur; il eſt l'avocat des pécheurs, mais il ne le fut jamais & il ne le peut être des péchés, & vouloir me ſervir ainſi de ſon crédit, ce n'eſt rien moins dans la doctrine de S. Auguſtin, que de vouloir l'anéantir lui-même. Comment cela? parce qu'au lieu que la foi nous le repréſente comme l'auteur des graces & des vertus, c'eſt en faire, malgré lui, le médiateur de notre vanité, le médiateur de notre avarice, le médiateur de notre concupiſcence & de notre ſenſualité; car ſi vous en jugiez autrement, reprend ſaint Auguſtin, auriez-vous l'aſſurance d'interpoſer le nom du Rédempteur pour demander ce qui détruit l'ouvrage de la rédemption? & remplis de vos projets ambitieux, oſeriez-vous prendre pour interceſſeur auprès de Dieu, celui même qui s'eſt réduit dans la plus profonde humiliation pour vous enſeigner l'humilité?

Heureux encore que Dieu, pour votre ſalut, devienne inflexible à votre priere; c'eſt dans cette rigueur apparente que vous devez reconnoître ſa miſéricorde; & où en ſeriez-vous ſi c'étoit un Dieu plus indulgent & ſelon votre gré? Ce qui a perdu les Pompées & les Céſars, ajoûtoit ce fameux Satyrique dont je n'ai pas

fait difficulté d'emprunter ici les penſées, & qui ſemble n'avoir parlé que pour nous-mêmes, ce qui a renverſé & ce qui renverſe tous les jours des familles entieres, ne ſont-ce pas des ſouhaits trop vaſtes & ſans bornes, des ſouhaits criminels : accomplis par des divinités d'autant plus mortellement & plus malignement ennemies, qu'elles étoient plus condeſcendantes & plus faciles ? *Magnaque Numinibus vota exaudita malignis.* Et moi je dis, pour conſacrer ces paroles : quelle a été la ſource de la réprobation de tant de Chrétiens ? n'eſt-ce pas d'avoir obtenu du ciel ce que le ciel ne leur accordoit, & ce qu'il ne pouvoit leur accorder que dans l'excès de ſa colere ? Et d'où vient encore la perte de tant de mondains qui ſe damnent au milieu de l'opulence & dans la molleſſe, ſi ce n'eſt pas de ces prétendues faveurs de Dieu, qui les exauce ſelon les deſirs inſenſés de leurs cœurs, plutôt que ſelon les deſſeins de ſon aimable providence ? Vous demandez à Dieu ce qui flate votre paſſion ; & ſi Dieu vous le donne, lui qui prévoit ce qui vous pervertira, ce qui vous corrompra, ce qui vous entraînera dans l'abyſme, peut-il exercer ſur vous un jugement plus rigoureux & une vengeance plus terrible ? N'en demeurons pas là. *Juven.*

Si l'on ne demande pas toujours à Dieu des choſes préjudiciables, & dans des vûes directement contraires au ſalut, au moins lui demande-t-on des biens purement temporels & inutiles au ſalut. Je ne veux pas dire que les biens temporels ne ſoient pas des dons de Dieu, ni qu'ils ſoient abſolument contraires au ſalut ; mais quand le ſont-ils ? & pourquoi Dieu les refuſe-t-il alors ? quand nous ne les demandons, ni

ſelon l'ordre qu'il a établi, ni par rapport à la fin qu'il a marquée.

Car premierement, on ne lui demande que les graces temporelles, qui toutes ſe terminent aux beſoins de cette vie ; & à peine penſe-t-on aux ſpirituelles, à quoi le ſalut eſt attaché : les avantages de la fortune, la proſpérité, le repos, voilà ce que nous deſirons & ce que nous recherchons, & ce que deſirent, ce que recherchent auſſi bien que nous les infidéles : *Hæc enim omnia gentes inquirunt.* Ce ſont des biens, je l'avoue : mais ce ſont des biens périſſables, des biens d'un ordre inférieur à l'homme, & ſur tout à l'homme chrétien, des biens dangereux & ſujets à ſe convertir en de vrais maux. Pour les biens ſolides & incorruptibles, c'eſt-à-dire, la pureté des mœurs, la bonne conſcience, l'humilité, la foi, l'amour du prochain, tout ce qui ſert à ſanctifier l'ame & qui en fait la perfection, diſons-le, & confondons nous en le diſant, c'eſt à quoi nous ſommes peu ſenſibles, & ce qui rarement nous attire au pied des autels. Qui de vous a jamais eu recours à Dieu, pour devenir plus modéré dans ſes paſſions & plus réglés dans ſa conduite ? On viſite les tombeaux des martyrs, mais pourquoi ? pour être guéri d'une maladie, & non point pour être délivré d'une tentation : on invoque les Saints, mais pourquoi ? pour être plus heureux & plus opulent, & non point pour être plus humble & plus ennemi des plaiſirs. Ah ! mes Freres, s'écrioit Salvien, ſi nous ſommes affligés de calamités publiques, ſi nous ſommes menacés d'une famine ou d'une contagion, s'il régne une mortalité parmi nous, nous courons en foule au temple du Dieu vivant, tout retentit de nos

Matth. c. 6.

gémiſſemens & de nos prieres : mais s'agit-il d'un libertinage qui déshonore le chriſtianiſme & qui déſole l'Egliſe, on nous voit tranquilles & ſans inquiétude ; & au lieu d'engager le ciel à faire ceſſer de ſcandaleuſes impiétés, nous vivons en paix & dans la plus affreuſe indolence. Ainſi nous prions comme ce malheureux Antiochus, dont la priere intéreſſée ne put trouver grace devant Dieu : *Orabat ſceleſtus Dominum, à quo non erat miſericordiam conſecuturus* : il prioit, *Orabat*, & l'on ne peut douter qu'il priât avec toute l'ardeur poſſible ; mais il prioit en mondain, *Orabat ſceleſtus ;* car il ne demandoit à Dieu ni l'eſprit de pénitence ni le don de piété, ni le reſpect des choſes ſaintes qu'il avoit profanées, mais une ſanté qu'il préféroit à tout le reſte, & dont il étoit idolâtre ; *Orabat ſceleſtus Dominum :* & c'eſt pour cela que le ſein de la miſéricorde lui étoit fermé, *A quo non erat miſericordiam conſecuturus.* Voilà comment nous prions ; mais en vain, puiſque le fils de Dieu n'a jamais prétendu ſe faire garant de telles prieres : pourquoi ? conſultons l'Evangile ; il va nous l'apprendre. 2. *Machab.* 9.

Le fils de Dieu dit à ſes diſciples : ſi vous demandez quelque choſe à mon Pere, & que ce ſoit en mon nom que vous le demandiez, il vous l'accordera : *Si quid petieritis patrem in nomine meo, dabit vobis.* Mais remarquez, c'eſt la réflexion de ſaint Auguſtin, remarquez bien cette parole, *Si quid ;* par où Jeſus-Chriſt nous fait entendre que ce que nous demandons en ſon nom doit être quelque choſe, & quelque choſe digne de lui, parce qu'autrement il ne lui conviendroit pas de s'employer pour nous. Or tous les biens de la terre ſéparés du ſalut *Joan.* c. 16.

éternel, ne ſont rien devant Dieu. Les demander donc préciſément à Dieu, c'eſt ne rien demander; & quoique la promeſſe du Sauveur du monde ſoit générale ou ſemble l'être, ils n'y ſont point par eux-mêmes compris. Pour vous en convaincre, écoutez ce qu'il ajoûte à ſes Apôtres: *Uſque modò non petiſtis quidquam in nomine meo;* juſqu'à préſent vous n'avez rien demandé en mon nom. Mais comment eſt-ce, reprend S. Auguſtin, que le fils de Dieu leur pouvoit tenir ce langage, puiſqu'il eſt évident que les Apôtres lui avoient déja demandé pluſieurs graces? S. Pierre, de demeurer ſur le Thabor; les enfans de Zebedée, d'être élevés aux deux premieres places de ſon Royaume. Ah! répond ce ſaint Docteur, il eſt vrai qu'ils lui avoient demandé ces ſortes de graces, mais parce que ces graces n'étoient que des avantages humains, & que dans l'idée du Sauveur tous les avantages humains ne méritoient nulle eſtime, il croyoit avoir droit de compter pour rien tout ce qu'ils lui avoient demandé, *Uſque modò non petiſtis quidquam.* En effet, demeurer avec lui ſur le Thabor, ce n'étoit qu'une douceur ſenſible que S. Pierre eût voulu goûter: occuper les premieres places de ſon Royaume, ce n'étoit dans l'intention des deux diſciples, qu'un vain honneur dont ſe repaiſſoit leur ambition, parce qu'ils ne le concevoient pas tel qu'il eſt: mais le zéle des ames, mais la conſtance dans les perſécutions, mais le renoncement à eux-mêmes, c'étoient les graces eſſentielles dont ils avoient beſoin, & qui devoient les ſoutenir, les animer, les perfectionner dans leur miniſtere apoſtolique, & c'eſt ce qu'ils n'avoient jamais demandé à leur maître: *Uſque modò non peti-*

Ibid.

ſtis quidquam. Or à combien de Chrétiens ne pourrois-je pas faire aujourd'hui la même plainte ? & à combien même de ceux qui m'écoutent, n'aurois-je pas lieu de dire par la même raiſon : mondain vous n'avez rien demandé juſqu'à préſent à votre Dieu, parce que vous ne lui avez encore jamais demandé le detachement & le mépris du monde: pécheur, vous ne lui avez rien demandé, parce que dans l'état de votre péché vous ne lui avez encore jamais demandé votre converſion, jamais un cœur contrit & humilié, jamais la grace de vous ſurmonter vous-même & de renoncer à vos habitudes ? c'étoient-là néanmoins les graces, mais les graces par excellence que vous deviez deſirer & rechercher.

De plus, quand le Sauveur du monde nous aſſure dans l'Evangile que tout ce que nous demanderons en ſon nom nous ſera donné, il entend que nous le demanderons ſelon la régle qu'il nous a lui-même preſcrite. Car, comme remarque Tertullien, c'eſt lui-même qui réglant la priere & l'animant de ſon eſprit, lui a communiqué le pouvoir ſpécial & le privilége qu'elle a de monter au plus haut des cieux, & de toucher le cœur de Dieu en lui expoſant les miſeres des hommes : *Ab ipſo enim ordinata, & de ipſius ſpiritu animata jam tunc oratio, ſuo quaſi privilegio aſcendit in cœlum, commendans patri quæ filius docuit.* Or quelle eſt cette régle divine ſelon laquelle le fils de Dieu nous a ordonné de prier ? la voici : Cherchez, nous dit-il, avant toutes choſes le royaume de Dieu & ſa juſtice, & rien ne vous manquera ; demandez au Pere céleſte la ſanctification de ſon nom, l'avéne- *Tertull.*

ment de ſon régne, l'accompliſſement de ſa volonté, ſans lui demander d'abord ce pain matériel qui doit vous ſervir d'aliment, & alors je vous ſeconderai. Mais ſi vous renverſez cet ordre, ſi par un attachement au monde, indigne de votre profeſſion, vous demandez le pain matériel avant le royaume de Dieu, ne vous appuyez plus ſur mes mérites tout infinis qu'ils ſont, puiſque votre priere toute fervente qu'elle peut être, n'eſt plus ſelon le plan que j'ai tracé.

Mat. 6. *Quærite primùm regnum Dei & juſtitiam ejus.*

Ce n'eſt donc pas, Chrétiens, qu'on ne puiſſe abſolument demander à Dieu les biens temporels; l'Egliſe les demande elle-même pour nous: mais demandons-les comme l'Egliſe; demandons-les après avoir demandé d'abord & ſur toute choſe les biens ſpirituels; demandons la bénediction de Jacob & non point-célle d'Eſaü. Belle figure, que l'exemple de ces deux Freres! Ecoutez l'application que j'en fais à mon ſujet, & prenez garde: ils eurent tous deux dans leur partage la roſée du ciel, & tous deux ils eurent pareillement la graiſſe de la terre. En quoi furent-ils différens, & quelle marque l'Ecriture donne-t-elle de l'élection de Jacob & de la réprobation d'Eſaü? Ah! Chrétiens, c'eſt que dans la bénédiction de Jacob la roſée du ciel fut exprimée avant la graiſſe de la terre: *De rore cœli & de pinguedine terræ ſit benedictio tua:* au lieu que dans la bénédiction d'Eſaü il eſt parlé de la graiſſe de la terre avant la roſée du cial; *Det tibi de pinguedine terræ & de rore cœli.* Voilà ce qui ſe paſſe encore parmi nous, & ce qui diſcerne les prieres chrétiennes de celles qui ne le ſont pas. Un juſte & un homme du monde prient dans le même temple & au même

Geneſ. c. 27.

même autel; mais l'un prie en juſte, & l'autre en mondain. Comment cela? Eſt-ce que l'un ne demande à Dieu que les biens de la grace, & l'autre que les biens de la terre? Non: car il ſe peut faire que le juſte avec les biens de la grace demande encore quelquefois les biens de la fortune, comme le mondain; & que le mondain avec les biens de la fortune demande auſſi les biens de la grace, comme le juſte. Mais le mondain conduit par l'eſprit du monde, place les biens de la fortune devant les biens de la grace. *De pinguedine terræ, & de rore cœli*: & le juſte conduit par l'eſprit de Dieu, donne la préférence aux biens de la grace ſur les biens de la fortune: *De rore cœli & de pinguedine terræ.* Il dit à Dieu: Seigneur, ſanctifiez-moi, rendez-moi chaſte, charitable, miſéricordieux, patient: *De rore cœli;* & puis donnez-moi des biens de la terre ce qui peut m'être utile pour mon ſalut, *& de pinguedine terræ.* Mais l'homme du monde dit: Seigneur, faites-moi riche, grand, puiſſant: *De pinguedine terræ;* & ne me refuſez pas auſſi les graces néceſſaires pour bien vivre dans le monde, *& de rore cœli.* Priere de réprouvé. Quand nous prions de la ſorte, faut-il s'étonner ſi Dieu ne nous écoute pas?

Allons à la ſource, & pour connoître plus à fond ſur quoi l'importante vérité que je vous prêche eſt établie, comprenez ce principe de S. Cyprien, que nos prieres n'ont de vertu qu'autant qu'elles ſont unies aux prieres de Jeſus-Chriſt: car il n'y a que Jeſus-Chriſt de qui l'on puiſſe dire avec S. Paul, qu'il a été exaucé pour le reſpect dû à ſa perſonne: *Exauditus eſt pro ſua reverentia.* Quand Dieu nous exauce, ce n'eſt point en vue, ni de ce que nous *Hebr.* 5.

ſommes, ni de ce que nous méritons, puiſque par nous-mêmes nous ne ſommes rien, & que par nous-mêmes nous ne méritons rien : mais il nous exauce en vue de ſon Fils, & parce que ſon Fils a prié pour nous avant que nous fuſſions en état de prier nous-mêmes. Cela ſuppoſé, comment Dieu pourroit-il agréer des prieres, où, par préférence au ſalut, nous lui demandons des biens temporels, puiſqu'elles n'ont alors nulle conformité, nulle liaiſon avec les prieres de cet Homme-Dieu qui s'eſt fait notre médiateur? Qu'a-t-il demandé pour nous? vous le ſçavez : que nous ſoyons unis par le lien de la charité : *Rogo, pater, ut ſint unum ;* que ſans oſtentation, ſans déguiſement, nous ſoyons ſaints en eſprit & en vérité ; *Pater, ſanctifica eos in veritate ;* que vivant au milieu du monde ſelon notre vocation & notre état, nous ſoyons aſſez attentifs ſur nous-mêmes, & aſſez heureux pour nous préſerver de ſon iniquité : *Non rogo ut tollas eos de mundo, ſed ut ſerves eos à malo.* Mais que faiſons-nous ? nous demandons à Dieu des richeſſes, des honneurs, une vaine réputation, une vie commode ; & ſans les demander après le ſalut & par rapport au ſalut, nous ne les demandons ces richeſſes, que pour être dans l'abondance ; ces honneurs, que pour être dans l'éclat; cette réputation, que pour être connus & diſtingués; cette vie commode, que pour en jouir; c'eſt-à-dire, que nous demandons ce que Jeſus-Chriſt n'a jamais demandé pour nous. Et pourquoi ne l'a-t-il jamais demandé? appliquez-vous à ceci : parce qu'il n'a pu prier, ajoûte S. Cyprien, que conformément à la fin pour laquelle il étoit envoyé. Or, il étoit envoyé en qualité de Sau-

Joan. 17.

Ibidem.

Ibidem.

veur, & la miſſion qu'il avoit reçue ne regardoit que le ſalut de l'homme. C'eſt donc uniquement pour le ſalut de l'homme qu'il a dû travailler, qu'il a dû ſouffrir, qu'il a dû mériter; & par une conſéquence néceſſaire, c'eſt uniquement pour le ſalut de l'homme & pour tout ce qui ſe rapporte au ſalut de l'homme, qu'il a dû prier.

De là, Chrétiens, vous demandez, mais vous n'obtenez rien; parce que vous ne demandez pas avec Jeſus-Chriſt, & que vous pourriez dire, ſi vos prieres, indépendamment de cette union, étoient efficaces, que vous avez reçu des biens ſans en être redevables à ce Dieu Sauveur; ce qui dans les maximes de la Religion que nous profeſſons, eſt un blaſphême. Et voilà ſur quoi s'appuie S. Auguſtin, quand il prouve ſi ſolidement que l'eſpérance chrétienne n'a point pour objet les biens de cette vie. Non, diſoit ce ſaint Docteur, ne vous y trompez pas, & que perſonne de vous ne ſe promette une félicité temporelle, parce qu'il a l'honneur d'appartenir à Jeſus-Chriſt: *Nemo ſibi promittat felicitatem hujus mundi, quia Chriſtianus eſt.* Ce n'eſt point pour cela que Jeſus-Chriſt nous a choiſis, ni à cette condition qu'il nous a appellés. Il peut ſans manquer à ſa parole, nous laiſſer dans la pauvreté, dans l'abbaiſſement, dans la ſouffrance. Il s'eſt engagé à préſenter lui-même vos prieres devant le trône de Dieu; mais il a ſuppoſé que vous prieriez en chrétiens & pour le ciel, où il a placé votre héritage. Excellente raiſon dont ſe ſervoit encore le même Pere contre les railleries des payens. Vous nous reprochez, leur répondoit-il, que malgré nos prieres, nous vivons dans la diſette & dans l'abandon de toutes choſes; mais pour nous *Auguſt.*

juſtifier pleinement de ce reproche auſſi bien que notre Dieu, il ſuffit de vous dire que quand nous le prions, ce n'eſt point préciſément pour les biens de la terre, mais pour les biens de l'éternité. Si donc nous ſommes pauvres en ce monde, non ſeulement cet état pauvre où nous vivons, n'eſt point une preuve de l'inutilité de nos prieres, mais c'eſt une aſſurance que le fruit nous en eſt réſervé ailleurs & dans une vie immortelle.

Telle étoit la réponſe de St. Auguſtin, qu'il concluoit par la penſée la plus touchante. Car c'eſt en cela pourſuivoit-il, que nous devons admirer la libéralité de notre Dieu. Il ne borne pas ſes faveurs à des biens temporels, parce que ce ſont des biens au deſſous de nous, parce que ce ſont des biens incapables de nous ſatisfaire, parce que ce ſont des biens trop peu proportionnés, & à la nobleſſe de notre être & à la valeur de nos prieres. Il ne veut pas nous traiter comme des enfans, que l'on amuſe par des bagatelles: il ne veut pas nous traiter comme les idolâtres, dont il récompenſe dans cette vie les vertus morales par un bonheur apparent; mais il veut être lui-même tout notre bonheur, lui-même toute notre récompenſe. Ah! mes Freres, ne prenons donc pas le change dans le choix des biens que nous demandons. Tenons-nous-en à la parole de notre Dieu, qui nous a promis de ſe donner à nous; & pour l'engager à s'y tenir lui-même, ne lui demandons que lui-même. Il y en a pluſieurs qui eſperent en Dieu, mais qui ſans nul égard à Dieu eſperent toute autre choſe que Dieu: *Multi de Deo ſperant, ſed non Deum.* Gardons-nous de faire une ſéparation ſi deſavantageuſe pour nous; & comme nous n'eſpérons rien que de Dieu,

Auguſt.

n'eſpérons rien auſſi que Dieu ou que par rapport à Dieu : *A Deo alia petunt præter Deum ; tu ipſum Deum pete.* *Idem.*

Mais ce ne ſont point en effet des graces temporelles que je demande à Dieu, ce ſont des graces ſurnaturelles, des graces de ſalut, & cependant je ne les ai pas. Non, mon cher Auditeur, vous ne les avez pas, parce que ſur cela même vous faites un troiſiéme abus de la priere, dont vous ne vous appercevez pas peut-être, & que je vais vous découvrir.

C'eſt qu'au lieu d'enviſager la priere comme l'inſtrument que Dieu nous a mis en main pour faire deſcendre ſur nous les véritables graces du ſalut, c'eſt-à-dire les graces réelles & poſſibles, les graces ſolides & néceſſaires, les graces réglées & meſurées ſelon l'ordre des décrets divins, nous nous en ſervons pour demander des graces chimériques, des graces ſuperflues, des graces ſelon notre goût & ſelon nos fauſſes idées. Je m'explique. Nous prions, & nous prions, à ce qu'il nous ſemble, dans un vrai deſir de parvenir au ſalut; mais par une confiance aveugle nous faiſons fond ſur la priere; comme ſi la priere ſuffiſoit ſans les œuvres, comme ſi tout le ſalut rouloit ſur la priere, comme ſi Jeſus-Chriſt en nous diſant, priez, ne nous avoit pas dit au même temps, veillez & agiſſez, comme s'il y avoit des graces qui puſſent & qui duſſent nous ſauver ſans nous. Nous prions & nous demandons la grace d'une bonne mort, perſuadés que c'eſt aſſez de la demander, ſans ſe mettre en peine de la mériter, & ſans s'y préparer par une bonne vie : nous prions & nous demandons des graces de pénitence, des graces de ſanctification, mais des graces pour l'avenir, &

non pour le préſent; mais des graces qui levent toutes les difficultés, & non qui nous laiſſent des efforts à faire & des obſtacles à vaincre; mais des graces miraculeuſes qui nous entraînent comme S. Paul, & non des graces qui nous diſpoſent peu à peu, & avec leſquelles nous ſoyons obligés de marcher; mais des graces qui nous ſuivent par-tout, qui nous ſoient aſſurées par-tout, qui nous permettent de nous expoſer par-tout, & non des graces que nous ayons ſoin de ménager, c'eſt-à-dire que nous demandons des graces qui changent tout l'ordre de la providence, & qui renverſent toute l'œconomie de notre ſalut.

Concluons, Chrétiens, cette premiere partie, par la priere du Prophete. *Unam petii à Domino*: je ne demande plus proprement au Seigneur qu'une ſeule choſe: *Hanc requiram;* c'eſt ce que je dois uniquement rechercher: & quoi? *Ut inhabitem in domo Domini;* de demeurer dans ſa ſainte maiſon, & de le poſſéder éternellement dans ſa gloire. Car je le reconnois, ô mon Dieu, ajoûte S. Auguſtin, & je vois bien maintenant pourquoi vous avez ſi ſouvent rejetté les prieres de votre ſerviteur: c'eſt que pour répondre aux deſſeins de votre miſéricorde, je devois vous demander des choſes qui ne me fuſſent pas communes avec les payens & les impies: *Ea quippè à te deſiderare debui, quæ mihi cum impiis non eſſent communia.* Vous vouliez que mes prieres me diſtinguaſſent des ennemis de votre nom; cependant je trouve qu'entre leurs prieres & les miennes il n'y a preſque point eu juſqu'à préſent de différence, ſinon qu'ayant demandé comme eux des faveurs temporelles, il les ont communé-

Pſalm. 26.

Ibidem.

Auguſt.

ment obtenues, & que vous me les avez ordinairement refusées, ou parce qu'elles étoient par elles-mêmes contraires à mon salut, ou parce que je ne les demandois pas pour mon salut. Mais en cela, Seigneur, je confesse encore que vous m'avez fait grace, parce que ces faveurs temporelles que je vous demandois auroient achevé de me pervertir, au lieu que les fléaux de votre justice ont servi à me corriger. En devenant heureux dans le monde, je vous aurois plus aisément oublié ; j'aurois imité l'exemple des autres, si mes vœux eussent été suivis de la même prospérité. Ainsi, mon Dieu, bien loin de me plaindre de vos refus, je vous en bénis, & je compte pour un bienfait de ne m'avoir pas exaucé selon mes desirs, mais selon l'ordre de votre sagesse & pour mon salut : *Et gaudeo quòd non exaudieris ad voluntatem, ut exaudires ad salutem.* Mais maintenant, mon Dieu, vous écouterez mes demandes, parce que je ne veux plus vous demander que les biens éternels ; parce que si je vous en demande d'autres, je ne veux plus vous les demander que par subordination & par rapport aux biens éternels ; parce qu'entre les graces du salut que je vous demanderai, je ne veux plus vous demander que celles qui me doivent être utiles, que celles qui peuvent plus sûrement, plus directement me conduire aux biens éternels, Ainsi, Chrétiens, la parole de Jesus-Christ s'accomplira-t-elle à notre égard : nous demanderons & nous recevrons ; au lieu que nous ne recevons pas, ou parce que nous ne demandons pas ce qu'il faut, ç'a été la premiere partie ; ou parce que nous ne demandons pas comme il faut, c'est la seconde. *Auguſt.*

II. PART. SI Dieu veut écouter nos prieres, c'eſt à certaines conditions néceſſaires & eſſentielles: mais de quelque maniere, Chrétiens, que Dieu en uſe avec nous, & qu'il ait plû à ſa providence de diſpoſer les choſes, ce ſeroit une erreur, & une groſſiere erreur de ſe perſuader que les conditions de la priere fuſſent un obſtacle à l'accompliſſement de nos vœux, & un prétexte dont Dieu ſe ſervît pour avoir droit de nous refuſer ſes dons. Ah! mes Freres, diſoit S. Auguſtin, à Dieu ne plaiſe que nous entrions jamais dans ce ſentiment, puiſqu'il n'eſt rien de plus oppoſé à la conduite de notre Dieu. Lui qui, ſelon l'Ecriture, ne peut arrêter le cours de ſes miſéricordes, lors même que nous irritons ſa colere: *Numquid continebit in ira ſua miſericordias ſuas*: lui qui n'attend pas qu'on le prie, mais qui dans la penſée du Prophete royal ſe plaît à exaucer les ſimples deſirs: *Deſiderium pauperum exaudivit Dominus*: lui dont l'oreille eſt ſi délicate, qu'il entend juſqu'à la préparation des cœurs: *Præparationem cordis eorum audivit auris tua*: il n'a garde, ſi j'oſe parler ainſi, d'être de ſi difficile compoſition quand on l'invoque de bonne foi; & bien loin qu'il ſe prévale de ſa grandeur, dans le commerce qu'il nous permet d'avoir avec lui par la priere, on pourroit plutôt douter s'il ne s'y relâche point trop de ce qui lui eſt dû, & s'il ne ſupporte point avec trop de condeſcendance nos foibleſſes & nos imperfections. J'avoue que la priere pour être efficace doit être revêtue de certaines qualités; mais en cela je ſoûtiens qu'on ne peut accuſer Dieu, ni de reſtreindre ſes promeſſes, ni d'encherir ſes graces: pourquoi? parce qu'à

Pſalm. 76.

Pſalm. 10.

Ibidem.

bien examiner ces qualités, il n'y en a aucune qui ne ſoit aiſée dans la pratique, aucune dont la raiſon ne nous juſtifie la néceſſité, aucune que les hommes même n'exigent par proportion les uns des autres, & ce que je vous ai déja fait remarquer, aucune dont cette femme de notre Evangile ne nous ait donné l'exemple & dont elle ne ſoit pour nous le plus ſenſible modele.

Car enfin, demande S. Chryſoſtome, dans l'excellente homélie qu'il a compoſée ſur ce ſujet, quelles conditions exige notre Dieu pour l'infaillibilité de la priere? l'humilité, la confiance, la perſévérance, l'attention de l'eſprit, l'affection du cœur. Or y a-t-il rien là, je ne dis pas d'impraticable & d'impoſſible, mais de pénible & d'onéreux?

Prier dans la diſpoſition d'un eſprit humble, quoi de plus raiſonnable & même de plus naturel? Peut-on avoir une juſte idée de la priere, & oublier en priant cette régle fondamentale? Prie-t-on autrement les Princes & les Monarques de la terre? Se fait-on une peine de leur rendre des hommages & des reſpects lorſqu'on a des requêtes à leur préſenter? & ſi par ces reſpects & par ces hommages on vient à bout de ſes prétentions, ſe plaint-on qu'il en ait trop coûté? dit-on qu'ils faſſent acheter trop cher leurs graces quand ils les refuſent à un téméraire qui les demande avec hauteur? & pourquoi le diroit-on de Dieu, devant qui il eſt d'ailleurs bien plus raiſonnable, & par conſéquent bien plus facile de s'humilier que devant les hommes? la Chananéenne dont parle Saint Matthieu, fit-elle difficulté de ſe proſterner en la préſence de J. C. & de l'adorer? fut-ce un

grand effort pour elle de confeſſer à ſes pieds ſon indignité, & compta-t-elle pour beaucoup d'eſſuyer les rebuts auſquels elle ſe vit d'abord expoſée ? Non, non, lui dit le Sauveur du monde, il ne faut pas donner le pain des enfants aux chiens : *Non eſt bonum ſumere panem filiorum, & mittere canibus.* Eſt-il une comparaiſon plus humiliante ? mais toute humiliante qu'elle pût être, cette Chananéenne en parut-elle touchée & contriſtée ? que dis-je ? ne reconnut-elle pas elle-même la vérité de ces paroles, en ſe les appliquant ? Il eſt vrai, Seigneur : *Etiam, Domine.* Ce fut ainſi qu'elle pria ; mais comment prions-nous ? Elle étoit payenne, & cette payenne s'humilie ; nous ſommes Chrétiens, & nous apportons à la priere un eſprit d'orgueil, dont nous ne pouvons nous défaire, lors même que nous ſommes forcés à reconnoître nos miſeres & nos beſoins : & parce que cet eſprit nous domine, nous prions avec préſomption, comme ſi Dieu devoit avoir des égards pour nous, comme s'il devoit nous diſtinguer, comme s'il devoit nous tenir compte de nos prieres. Sans parler de ce faſte extérieur, qui ſouvent accompagne nos ſacrifices, & qui bien loin d'engager Dieu à nous écouter, l'engage à nous punir : ſans parler de ce luxe que nous portons juſques dans le ſanctuaire, de cet air de grandeur & de ſuffiſance que nous y retenons, de ces poſtures vaines & négligées que nous y affectons ; états bien contraires à l'action d'un ſuppliant, & qui, ſelon l'Ecriture, rendent nos prieres abominables devant Dieu, puiſque Dieu ne hait rien davantage qu'un pauvre orgueilleux : *Pauperem ſuperbum* : ſans en venir à ce détail, nous demandons

Mat. 15.

Ibidem.

Eccli. 15.

à Dieu des graces, mais comment ? non point comme des graces, mais comme des dettes, prêts à nous élever & à nous enfler s'il nous les accorde, prêts à murmurer & à nous plaindre s'il ne nous les accorde pas. Nous les demandons pour oublier, après les avoir reçues, que nous les tenons de lui, pour les posséder & en user sans les rapporter à lui. Or devons-nous être surpris alors que Dieu nous ferme son sein ? voulons-nous qu'il nous exauce aux dépens de sa propre gloire ? & ne seroit-ce pas prodiguer ses biens, que de les répandre indifféremment, & sur les superbes & sur les humbles ?

Prier dans le sentiment d'une vive confiance, quoi de plus juste ? C'est notre souverain & notre Dieu, qui par un effet de sa miséricorde, non-seulement veut être prié de la sorte, mais se tient même honoré de cette confiance ; qui dans mille endroits de l'Ecriture lui attribue plutôt qu'à sa miséricorde (ne vous offensez pas de ma proposition, elle est saine & orthodoxe) qui, dis-je, en mille endroits de l'Ecriture, attribue à cette confiance, plutôt qu'à sa miséricorde même, la vertu miraculeuse de la priere ; ne disant pas à ceux qui ont recours à lui & qui le réclament, c'est ma bonté & ma puissance, mais c'est votre foi & votre confiance qui vous a sauvés : *Fides tua te salvum fecit.* Pouvoit-il nous proposer un parti plus avantageux ? toute infidelle qu'étoit la Chananéenne, n'est-pas celui qu'elle embrassa d'abord ? Cette ouverture de cœur qu'elle marqua à Jesus-Christ, en lui portant elle-même la parole ; Seigneur, ayez pitié de moi : *Miserere mei Domine ;* ce motif tendre & affectueux par où elle l'intéressa, en l'appellant Fils de David : *Fili*

Matth. 12.

Matth. 15.

David: ces cris qu'elle redoubla à meſure que les Apôtres reprenoient & lui ordonnoient de ſe taire : *Dimitte eam, quia clamat poſt nos :* cette aſſurance qu'elle eut de renoncer volontiers au pain de la table, pourvu qu'on lui donnât ſeulement les miettes qui en tomboient, c'eſt-à-dire, ſelon l'explication de St. Jerôme, de ſe contenter des moindres efforts de la puiſſance du Sauveur, convaincue que ce ſeroit aſſez pour opérer le miracle qu'elle demandoit : *Nam & catelli edunt de micis quæ cadunt de menſa dominorum ſuorum* : tout cela n'étoit-il pas d'une ame bien sûre du Dieu qu'elle invoquoit ? Qu'eût-elle fait, ſi déja chrétienne, elle eût connu Jeſus-Chriſt auſſi parfaitement que nous ? ſi comme nous, au lieu de le connoître pour le Fils de David, elle l'eût connu pour Fils du Dieu vivant ? Et n'eſt-il pas néanmoins vrai qu'avec toutes les idées que notre religion nous donne de cet Homme-Dieu, nous ne le prions preſque jamais de cette maniere ſimple, mais héroïque, qui nous eſt marquée par l'Apôtre, je veux dire avec foi & ſans aucun doute ? *Poſtulet autem in fide, nihil hæſitans.* Quoi que Jeſus-Chriſt ait pu faire pour nous y aider, & quoique pour vaincre notre incrédulité & notre défiance, il ſe ſoit engagé à nous par le ſerment le plus ſolemnel, & qu'il en ait juré par lui-même, lui, comme dit St. Paul, qui n'avoit point de plus grand que lui-même par qui il pût jurer ; notre défiance & notre incrédulité l'emportent. Nous croyons un homme ſur ſa parole, & nous ne croyons pas un Dieu : nous prions, mais en même temps nous nous troublons, nous nous entretenons dans de vaines inquiétudes, nous nous aban-

Ibidem.

Ibidem.

Jacob. 1.

donnons à de ſecrets déſeſpoirs : nous avons recours à Dieu, mais toujours dans l'extrémité & quand tout le reſte nous manque : nous comptons moins ſur Dieu que ſur nous-mêmes, & nous faiſons plus de fond ſur notre prudence que ſur nos prieres. Aveuglement que déploroit St. Ambroiſe, & qui juſtifie bien la conduite de Dieu, quand il raccourcit ſon bras à notre égard, & qu'il ne daigne pas l'étendre pour nous ſecourir.

Prier avec perſévérance, quoi de plus convenable ? Dieu, maître de ſes dons & à qui ſeul il appartient d'en diſpoſer, ne peut-il pas les mettre à tel prix qu'il lui plaît; & ſes graces ne ſont-elles pas en effet aſſez précieuſes pour les demander ſouvent & long-temps. Quand Jeſus-Chriſt par ſon ſilence éprouva cette mere de l'Evangile, & qu'il ne lui répondit pas même une parole : *Et non reſpondit ei verbum* : quand il ſembla vouloir l'éloigner par un refus ſévére & mortifiant, & que devant elle il déclara aux Apôtres qu'il n'étoit point envoyé pour elle : *Non ſum miſſus, niſi ad oves quæ perierunt domûs Iſraël*; ceſſa-t-elle pour cela de prier, de ſolliciter, de preſſer ? Non, Chrétiens; la réſiſtance de Jeſus-Chriſt augmenta ſa perſévérance, & ſa perſévérance triompha de la réſiſtance de J. C. Elle comprit d'abord le myſtere, & les inclinations de ce Dieu Sauveur, & dans l'engagement où elle ſe trouva d'entrer, pour ainſi dire, en lice avec lui, oppoſant à une dureté apparente les empreſſemens véritables d'une ſainte opiniâtreté, elle força en quelque ſorte les loix de la providence; elle mérita, quoiqu'étrangere, d'être traitée en Iſraëlite; elle obtînt le double miracle, & de la délivrance de ſa fille, & de ſa

Matth. 15.

Ibidem.

propre converſion. O charité de mon Dieu, s'écrie un Pere, que vous êtes adorable dans vos diſſimulations, & dans les ſtratagêmes dont vous uſez, pour combattre en apparence contre ceux même pour qui vous combattez en effet ! *O diſſimulatrix clementia, quæ duritiem te ſimulas, quantâ pietate pugnas adversùs eos pro quibus pugnas !* Ne déſeſpérez donc point, ajoûtoit-il il, ô ame chrétienne, vous qui avez commencé dans la priere à lutter avec votre Dieu ; car il aime que vous lui faſſiez violence, il ſe plaît à être déſarmé par vous : *Noli igitur deſperare, ô anima, quæ cum Deo luctari cœpiſti: amat utique vim abs te pati, deſiderat à te ſuperari.* Et ne craignons pas, mes Freres, conclut-il, que ce Dieu de miſéricorde puiſſe être fort & invincible contre nous, lui qui par le plus étonnant prodige a voulu juſqu'à la mort être foible pour nous : *Et abſit, Fratres, ut fortis ſit adverſùs nos, qui pro nobis uſque ad mortem infirmatus eſt.* Ainſi le concevoient les Saints ; mais nous, vous le ſçavez, prévenus d'une erreur toute contraire & emportés par un eſprit volage & léger, nous cédons à Dieu malgré lui-même ; nous lui cédons lorſqu'il voudroit lui-même nous céder ; nous nous ennuyons de lui dire que nous ſommes pauvres, & que nous attendons ſon ſecours, & il veut être importuné. Cette aſſiduité nous fatigue, nous gêne, nous cauſe des dégoûts & des impatiences : nous voudrions en être quittes pour nous être une fois préſentés à la porte, & nous oublions la grande maxime du Sage, qui nous avertit de ſupporter les lenteurs de Dieu : *Suſtine ſuſtentationes Dei.* Nous ne pouvons nous accommoder de cette partie d'Iſaïe, *Expecta*, attendez ;

Eccl. 2.

Iſai. 28.

Reexpecta, attendez encore. Le moindre délai nous rebute, & ſouvent ſur le point même de voir nos vœux remplis, nous en perdrons tout le mérite & tout le profit. A qui nous en devons-nous prendre ? Eſt-ce à Dieu ? ou n'eſt-ce pas à nous-mêmes ?

Enfin, prier avec attention, avec affection, je dis avec attention de l'eſprit, avec affection du cœur, quoi de plus néceſſaire & de plus eſſentiel à la priere ? Je finis par ce point le plus important de tous. Attention de l'eſprit, affection de cœur, c'eſt ce que j'appelle après S Thomas, l'ame de la priere, & ſans quoi elle ne peut pas plus ſubſiſter qu'un corps ſans l'eſprit qui le vivifie & qui l'anime; car qu'eſt-ce que la priere ? ne conſultons point ici la Théologie, mais le ſeul bon ſens & l'idée commune que nous avons de ce ſaint exercice : qu'eſt-ce encore une fois que la priere ? un entretien avec Dieu, où l'ame admiſe, pour m'exprimer de la ſorte, & introduite dans le ſanctuaire, expoſe à Dieu ſes beſoins, lui repréſente ſes foibleſſes, lui découvre ſes tentations, lui demande grace pour ſes infidélités. Or, tout cela ne ſuppoſe-t-il pas un recueillement & un ſentiment intérieur ? Si donc il arrive qu'au moment que je traite avec Dieu, mon eſprit s'égare juſqu'à perdre abſolument & volontairement cette attention intérieure & cette dévotion, quoi que je faſſe du reſte, ce n'eſt plus une priere. Quand je chanterois les louanges du Seigneur, quand j'emploierois les nuits entieres au pied des autels; quand mon corps, ſelon l'expreſſion & l'exemple de David demeureroit comme attaché & collé à la terre, dès que je ceſſe de m'appliquer, je ceſſe de prier. Et de là, Chrétiens,

le Docteur angélique tiroit trois grandes conſéquences, auſquelles je n'ajouterai rien, mais que je vous prie de bien méditer pour votre édification. Conſéquences terribles & qui vous feront pleinement connoître pourquoi nos prieres ont ſi peu d'efficace auprès de Dieu.

Premiere conſéquence. Puiſqu'il eſt vrai que l'attention eſt de l'eſſence de la priere, on peut dire avec ſujet, mais encore avec plus de douleur, que l'exercice de la priere eſt comme anéanti dans le chriſtianiſme : pourquoi ? parce que ſi l'on y prie encore quelquefois, c'eſt ſans réflexion. A quoi ſe réduit toute notre piété ? à quelques prieres que nous récitons, mais du reſte avec un eſprit diſſipé & preſque toujours diſtrait. Nous remuons les lévres, non pas comme cette mere de Samuel, dont le grand Prêtre Héli jugea témérairement, mais comme les Juifs, à qui Dieu reprochoit que leur cœur étoit bien loin de lui, tandis qu'ils le glorifioient de bouche. Ainſi nos prieres ne ſont plus communément qu'hypocriſie ; & J. C. pourroit bien nous redire, ce qu'il diſoit aux Phariſiens : *Hypocritæ, benè prophetavit de vobis Iſaias: Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longè eſt à me.* Ce n'eſt pas ſeulement le peuple qui tombe dans ce déſordre, & qui par une fatale groſſiéreté prie tous les jours ſans prier, c'eſt-à-dire, ſans penſer à qui il parle ni à ce qu'il demande : ce n'eſt pas ſeulement le ſexe dévot, qui plus adonné à la priere, fait ſon capital de dire beaucoup, mais ſans fixer ſa légéreté naturelle & en s'appliquant très-peu. Ce ſont même les hommes les plus éclairés & les mieux inſtruits ; ce ſont les perſonnes même conſacrées à Dieu, les miniſtres même de Dieu, qui par le plus dé-

Mat. 15.

plorable renverſement, à force de prier, ne prient point du tout, & au lieu de perfectionner une ſi ſainte pratique par l'habitude, la corrompent & la détruiſent.

Seconde conſéquence. Puiſque la priere renferme eſſentiellement l'attention, il s'enſuit que dans les prieres qui nous ſont commandées, l'attention eſt-elle même de précepte; enſorte qu'il ne ſuffit point alors de prononcer, mais qu'une diſtraction notable & volontaire doit être conſidérée comme une offenſe griéve & mortelle. Or, je dis ſur tout ceci, mes Freres, & pour vous & pour moi, parce que c'eſt en cela que conſiſte un des premiers engagemens de votre profeſſion & de la mienne, & que la priere vocale eſt comme le ſacré tribut que l'Egliſe chaque jour exige de nous; car il ſeroit bien étrange que cette action ſi ſainte d'elle-même, & qui doit nous-mêmes nous ſanctifier, ne ſervît qu'à nous condamner, & que ce qui doit être pour nous la ſource des graces, devînt une des ſources de notre réprobation. Souvenons-nous qu'en nous obligeant à l'office divin, nous nous ſommes obligés à une acte de religion; qu'un acte de religion n'eſt point une pratique purement extérieure; & que comme l'Egliſe en nous commandant la confeſſion, nous commande la contrition du cœur, auſſi nous commande-t-elle l'attention de l'eſprit, en nous commandant la priere; ſoit que cette obligation naiſſe immédiatement & directement du précepte de l'Egliſe même, comme l'eſtiment de très-habiles Théologiens, ſoit qu'elle vienne du précepte naturel qui accompagne celui de l'Egliſe, en vertu duquel Dieu nous ordonne de faire ſaintement & dignement ce qui nous eſt preſcrit,

comme veulent quelques autres : quoi qu'il en ſoit, cette différence de ſentimens n'eſt qu'une ſubtilité de l'école, & dans l'une & l'autre opinion l'on péche toujours également. Ah ! mes Freres, n'attirons pas ſur nous cette malédiction dont le Prophete dans l'excès de ſon zele menaçoit le pécheur, quand il diſoit que ſa priere devienne un péché pour lui : *Oratio ejus fiat in peccatum.* Or, à combien de miniſtres, ou de combien de miniſtres n'eſt-il pas à craindre qu'on en puiſſe dire autant ? ſi Saint Auguſtin s'accuſoit ſur cela de négligence, nous avons bien encore plus lieu de nous en accuſer nous-mêmes.

Pſalm. 108.

Troiſieme & derniere conſéquence. Ce n'eſt donc pas ſans raiſon que Dieu rejette nos prieres, puiſque ce ne ſont rien moins que des prieres, & que bien loin de l'honorer, nous l'offenſons & l'irritons contre nous. Car quelle injuſtice, mon cher Auditeur ? vous voulez que Dieu s'applique à vous quand il vous plaît de le prier, & vous ne voulez pas en le priant vous appliquer vous-même à Dieu ; vous dites à Dieu comme le Prophete : Seigneur, prêtez l'oreille à mes paroles : *Verba mea auribus percipe :* Seigneur, écoutez mes cris, *intellige clamorem meum :* Seigneur, ſoyez attentif à mes vœux : *Intende voci orationi meæ ;* mais au même tems vous pottez votre eſprit ailleurs. Vous demandez que Dieu vous parle & vous ne lui parlez pas ; vous demandez que Dieu vous écoute, & vous ne l'écoutez pas, vous ne vous écoutez pas vous-même, vous ne vous comprenez pas.

Pſalm. 5. *Ibidem.* *Ibidem.*

Réformons-nous, Chrétiens, ſur ce ſeul article, & nous réformerons toute notre vie ; car on ſçait bien vivre, dit Saint Auguſtin, quand

on ſçait bien prier : *Rectè novit vivere, qui novit orare.* Pourquoi ſommes-nous ſujets à tant de déſordres, c'eſt parce que nous ne prions point ou que nous prions mal ; & par un retour trop ordinaire, pourquoi ne prions-nous point, ou pourquoi prions-nous mal ? c'eſt parce que nous ne voulons pas ſortir de nos déſordres & que nous craignons de guerir. Demandons à Dieu des choſes dignes de lui & dignes de nous ; demandons-les d'une maniere digne de lui & digne de nous : en deux mots, demandons-lui ſes graces & demandons-les bien, nous les obtiendrons : mais entre les autres graces, demandons-lui ſur tout le don de la priere. Diſons-lui comme les Apôtres : *Domine, doce nos orare :* Ah ! Seigneur, notre foibleſſe eſt telle, que nous ne pouvons pas même ſans vous, vous bien expoſer nos beſoins, ni bien implorer votre ſecours. C'eſt à vous à nous faire ſentir efficacement nos miſeres ; c'eſt à vous à nous attirer au pied de votre Autel pour vous les repréſenter ; c'eſt à vous à nous inſpirer ce que nous devons vous dire pour vous toucher. Donnez-nous donc vous-même, ô mon Dieu, cette ſcience ſi néceſſaire ; & par une grace où ſont en quelque ſorte renfermées, comme dans leur ſource, toutes les autres graces, apprenez-nous à nous ſervir de la priere pour faire deſcendre ſur nous des graces de converſion, des graces de ſanctification, des graces de ſalut qui nous conduiſent à la gloire, &c.

Auguſt.

Luc. 11.

SERMON

POUR

LE VENDREDI

DE LA PREMIERE SEMAINE.

Sur la Prédeſtination.

Erat autem quidam homo ibi, triginta & octo annos habens in infirmitate ſua. Hunc cùm vidiſſet Jeſus jacentem & cognoviſſet quia jam multum tempus haberet, dicit ei: Vis ſanus fieri ?

Or il y avoit là un homme malade depuis trente-huit ans. Jeſus l'ayant vû couché par terre, & ſçachant depuis combien de temps il étoit dans cet état, lui dit: Voulez-vous être guéri ? En Saint Jean, chapitre 5.

SIRE,

A en juger par les apparences, fut-il jamais une demande moins néceſſaire que celle du Fils de Dieu à ce paralitique de notre Evangile ?

C'étoit un malade de trente-huit ans, exposé comme les autres sur le bord de la piscine miraculeuse. Il attendoit avec impatience qu'on l'y jetât au moment que l'eau seroit remuée par l'Ange du Seigneur; il cherchoit un homme charitable pour lui rendre ce bon office; il étoit affligé, & il se plaignoit même de n'en avoir encore pu trouver; enfin, il ne desiroit rien plus ardemment que sa guérison, & il n'avoit point d'autre pensée ni d'autre soin qui l'occupât: pourquoi donc lui demander s'il veut être guéri: *Vis sanus fieri?* Mais ce n'est pas sans raison, répond St. Augustin. Ce paralytique étoit la figure des pécheurs; & lui-même, comme pécheur, il ne pouvoit être guéri sans être converti, selon la pratique du Sauveur des hommes, de ne guérir jamais les corps qu'au même temps il ne sanctifiât les ames. Or, quelque disposé que fût ce malade à sa guérison, peut-être ne l'étoit-il pas également à sa conversion; & c'est pour cela que Jesus-Christ qui sçavoit que l'un dépendoit de l'autre, & qui ne vouloit pas lui accorder l'un s'il ne consentoit à l'autre, lui demande avant toutes choses: *Vis sanus fieri?* voulez-vous être guéri?

Tel est, Chrétiens, notre état en qualité de pécheurs: il y a peut-être long-temps que nous languissons, & que nous sommes sans action & sans mouvement dans la voie de Dieu, ou plutôt hors de la voie de Dieu. Peut-être Dieu voit-il parmi nous des paralytiques de plusieurs années, c'est-à-dire, des hommes endurcis dans leurs habitudes criminelles; & plaise au ciel qu'entre ceux à qui je parle, il n'y en ait pas dont on puisse dire: *Erat autem quidam triginta & octo annos habens in infirmitate sua:* ce pé-

cheur eſt depuis trente-huit ans dans ſon deſordre. Nous avions beſoin d'un homme pour nous affranchir de la ſervitude du péché. Cet homme eſt venu, & c'eſt Jeſus-Chriſt : il nous a jetés dans la piſcine, je veux dire, dans les eaux ſalutaires du baptême, où nous avons été régénérés. Au lieu de nous maintenir dans la poſſeſſion de cette grace, nous en ſommes déchus ; & il eſt encore prêt de nous faire entrer dans une ſeconde piſcine, qui eſt celle des larmes & de la pénitence. Mais auparavant il nous demande à tous en général & à chacun en particulier : *Vis ſanus fieri?* eſt-ce de bonne foi que vous voulez être guéri ? c'eſt à quoi il faut que nous répondions, & ce qui me donne lieu de vous entretenir d'une matiere importante, puiſqu'il s'agit des deſſeins de Dieu ſur nous par rapport au ſalut, & de la maniere dont nous y devons coopérer. C'eſt en cela même auſſi que conſiſte le grand myſtere de la prédeſtination. Myſtere profond & adorable ; myſtere ſur lequel on a formé & l'on forme encore dans le chriſtianiſme tant de queſtions ; myſtere dont je veux vous parler aujourd'hui, pour vous apprendre l'uſage que vous en devez faire, les égaremens, les écueils qu'il y faut éviter. Saluons d'abord Marie, & diſons-lui, *Ave Maria.*

C'Eſt le malheur de l'homme d'abuſer de tout, & de corrompre, ſoit par la malice de ſon cœur, ſoit par les erreurs de ſon eſprit, juſqu'aux dons de Dieu, juſqu'aux attributs de Dieu, juſqu'aux myſteres de Dieu. Vérités que S. Auguſtin a voulu nous faire entendre lorſque ſe ſervant d'une expreſſion bien hardie, il a dit que Dieu qui eſt la ſainteté, la pureté

par excellence, n'eſt pour les impies & pour les pécheurs, ni ſaint ni pur, puiſque les pécheurs & les impies ſe font tous les jours de Dieu même comme un ſujet de profanation; *Immundis, ne Deus quidem ipſe mundus eſt.* Or ce que S. Auguſtin diſoit de Dieu, eſt encore plus vrai de la prédeſtination de Dieu. Car cette prédeſtination eſt un myſtere de grace; & par l'abus qu'en font les hommes, elle leur devient une matiere de ſcandale. Ils s'en ſervent comme d'un prétexte, les uns pour vivre dans une vaine confiance qui leur fait négliger le ſalut, & les autres pour s'entretenir dans des défiances criminelles qui ruinent en eux l'eſpérence du ſalut. Ceux-ci s'en prévalent pour préſumer trop de Dieu, & ceux-là en ſont troublés juſqu'à deſeſpérer des bontés de Dieu: les premiers par un excès de témérité, & comptant ſur la prédeſtination de Dieu, concluent que leur ſalut eſt en aſſurance, ſans qu'ils ſe mettent en peine d'y travailler; & les ſeconds par une puſillanimité de cœur & dans un ſentiment tout contraire, ſe perſuadent qu'il n'y a plus de ſalut pour eux, & que ce ſeroit en vain qu'ils y travailleroient. Deux grands deſordres auſquels nous ſommes expoſés à l'égard de la prédeſtination, deux écueils dont nous avons à nous préſerver, la préſomption & le deſeſpoir. Ce ſont auſſi, Chrétiens, ces deux deſordres que j'entreprends de combatre dans ce diſcours, en vous faiſant voir que la prédeſtination de Dieu ne favoriſe ni l'un ni l'autre, & que nous ſommes inexcuſables lorſqu'en conſéquence de ce myſtere nous nous abandonnons, où à la préſomption qui nous fait oublier le ſoin du ſalut, ce ſera le pre-

Auguſt.

mier point ; ou au déſeſpoir qui nous fait renoncer au ſalut, ce ſera le ſecond. Il ne me faudroit point d'autre regle ni d'autre preuve que la parole de Jeſus-Chriſt : *Vis ſanus fieri* ? voulez-vous être guéri ? Car puiſque ſur le ſalut on nous demande auſſi-bien qu'au paralytique de l'Evangile, ſi nous le voulons, il faut donc en effet le vouloir & y travailler, & voilà le remede à notre préſomption ; & puiſqu'on nous fait au même temps connoître qu'il ne s'agit que de le vouloir, nous ne devons donc pas nous troubler ni déſeſpérer, & voilà le remede à notre défiance. Deux vérités fondamentales de notre religion, ſur leſquelles je vais vous découvrir mes penſées, & qui peuvent beaucoup ſervir à la réformation de vos mœurs.

I. PART. *Pſ.* 17.

SE confier en Dieu, & mettre en lui toute ſon eſpérance ; le regarder comme l'auteur, ou ſelon le langage de l'Ecriture, comme le Dieu de ſon ſalut, *Deus ſalutis meæ ;* faire fond ſur les mérites de J. C. & compter ſur le bienfait de la rédemption ; dire, je puis tout en celui qui me fortifie, & tout ce que je ſerai jamais devant Dieu, c'eſt par la grace que je le ſerai ; je l'avoue, Chrétiens, ce ſont des ſentimens de piété, que la religion nous inſpire, que nous devons avoir dans le cœur, & qui s'accordent parfaitement avec toutes les regles de ſa foi. Mais en demeurer abſolument là, & ſe repoſer du ſoin de ſon ſalut ſur cette providence générale, qui en conduit les reſſorts & qui en ordonne les moyens ; dire, j'attends l'heure & le moment qu'il plaira à Dieu de me toucher, & cependant vivre en paix & ſans inquiétude

quiétude dans ſon péché ; regarder ſa converſion comme une affaire que Dieu ait priſe entiérement ſur lui, & dont il ne nous rendra pas reſponſables ; c'eſt une préſomption, mes chers Auditeurs, auſſi mal fondée dans ſon principe, qu'elle eſt pernicieuſe dans ſes effets. Prenez bien garde à ces deux choſes, préſomption dont le principe eſt ruineux, & préſomption dont les effets ſont très-pernicieux. Je vais vous en convaincre ſi vous voulez me ſuivre avec attention.

Je dis que cette préſomption eſt mal fondée dans ſon principe ; en voici la raiſon, qui eſt évidente : parce que de quelque maniere que Dieu nous ait prédeſtinés, il eſt de la foi qu'il ne nous ſauvera jamais ſans notre coopération. Or s'il eſt vrai que je dois, pour être ſauvé, y coopérer avec Dieu, il ne m'eſt donc plus permis de m'aſſurer tellement de Dieu, que j'abandonne le ſoin de mon ſalut, & que je m'en décharge entierement ſur lui. J'ai droit d'eſperer en Dieu ; mais au même temps j'ai une obligation indiſpenſable de travailler avec Dieu, d'agir avec Dieu, & ſi je ſépare cette confiance de ce travail, de cette action, je me perds & je renverſe l'ordre de Dieu. En effet, quel eſt l'ordre de Dieu dans la diſpoſition du ſalut des hommes ? Le voici exprimé dans ces deux paroles de ſaint Auguſtin, que vous avez cent fois entendues, *Qui fecit te ſine te, non ſalvabit te ſine te* : ce Dieu plein de ſageſſe & tout-puiſſant qui vous a créé ſans vous, n'a pas voulu vous ſauver ſans vous ; & à prendre même le ſalut dans cette étendue que lui donne la Théologie, c'eſt-à-dire en tant qu'il préſuppoſe ou qu'il renferme notre converſion, il n'eſt pas en *Auguſt.*

quelque ſorte au pouvoir de Dieu de nous ſauver ſans nous : pourquoi ? parce que, dit ſaint Thomas, c'eſt dans nous mêmes, je veux dire dans notre volonté, préparée, élevée & fortifiée par la grace, que tout le myſtere de notre converſion doit conſiſter.

Il n'en eſt pas ainſi de tous les autres ouvrages de Dieu ; & en particulier il n'en étoit pas de même du miracle rapporté dans notre Evangile. Quand le fils de Dieu demanda à ce paralytique, s'il vouloit être guéri, *Vis ?* ce n'étoit pas, remarque S. Ambroiſe, qu'il eût beſoin, pour le guérir, de ſon conſentement ; car il le pouvoit guérir d'une pleine autorité, ſans que ce malade le voulût, & même quoiqu'il ne le voulût pas, Mais quand Dieu entreprend de nous convertir, & qu'il nous demande interieurement ſi nous le voulons, c'eſt par une eſpéce d'engagement, auquel, tout Dieu qu'il eſt, ſa ſageſſe & ſa providence ſe trouvent comme aſſujetties. Car, quoi que Dieu faſſe de ſon côté, il eſt infaillible que nous ne ſerons jamais convertis ſi nous ne le voulons être ; & il y auroit même de la contradiction que nous le fuſſions, & que nous ne le vouluſſions pas, puiſque ſelon la maxime de tous les Peres, être converti n'eſt rien autre choſe que le vouloir & le vouloir efficacement.

Je ſçais que la grace eſt le grand principe & la premiere cauſe qui opere en nous cette volonté : mais je ſçais auſſi qu'elle ne l'opere pas toute ſeule ; & quelque victorieuſe, quelque puiſſante que je la conçoive, c'eſt toujours ſans préjudice de ce que la foi m'enſeigne que cet acte de la volonté qui fait notre converſion, eſt un acte libre : or du moment qu'il doit être

libre : nous ne pouvons plus nous en repoſer ſur un autre ; mais c'eſt à nous-mêmes à l'exiger de nous-mêmes, à nous en demander compte à nous-mêmes, pour en pouvoir un jour rendre compte à Dieu.

C'eſt pour cela que le même eſprit qui nous fait dire à Dieu dans l'Ecriture. *Converte nos, Domine*, Seigneur, convertiſſez-nous, met auſſi dans la bouche de Dieu ces autres paroles : *Convertimini ad me*, convertiſſez vous à moi. Or, reprend S. Auguſtin, comment accorder ces deux textes enſemble ? Si c'eſt Dieu qui nous convertit, pourquoi nous ordonne-t-il de nous convertir ? & ſi c'eſt nous-mêmes qui nous convertiſſons, pourquoi demandons-nous à Dieu qu'il nous convertiſſe ? Ah ! mes Freres, répond ce ſaint Docteur, voilà juſtement le ſecret de cette prédeſtination adorable, ſur quoi ſont fondés tous les devoirs de la vie chrétienne : c'eſt qu'autant qu'il ſeroit injurieux à Dieu que nous euſſions jamais ſans lui la penſée de nous convertir, autant nous eſt-il inutile de nous flater que Dieu ſeul nous convertira ; c'eſt que pour nous ſauver ſelon les loix établies par la divine providence, deux converſions ſont néceſſaires, la converſion de Dieu & la nôtre, la converſion de Dieu à nous, & notre converſion à Dieu. Il faut que Dieu ſe convertiſſe à nous, en nous prévenant par ſa grace ; & il faut que nous nous convertiſſions à Dieu, en ſuivant avec fidélité le mouvement de ſa grace. Voilà toute la théologie d'un chrétien. Il eſt vrai que Dieu s'eſt chargé de la premiere de ces deux converſions, & qu'elle eſt uniquement de ſon reſſort : mais il n'eſt pas moins vrai qu'il a prétendu que nous fuſſions chargés de l'autre, comme d'une con-

Thren. c. 5.

Iſai. c. 45.

dition dont nous devons perſonnellement lui répondre. Je dois donc, ſi je raiſonne bien, jeter tellement, comme parle l'Apôtre, dans le
1. *Petr.* c. 5. ſein de Dieu toutes mes inquiétudes, *Omnem ſollicitudinem veſtram projicientes in eum*, que je m'en réſerve néanmoins une partie, ou plutôt je dois tellement les jeter toutes en Dieu, qu'elles demeurent encore toutes en moi. Pourquoi cela ? parce que mon ſalut dépendant tout à la fois & de Dieu & de moi, comme je ſuis obligé en tant qu'il dépend de Dieu, de l'abandonner à ſa ſageſſe & à ſa miſéricorde ; auſſi en tant qu'il dépend de moi, ſuis-je obligé de m'y appliquer avec tout le zéle & toute la ferveur dont je ſuis capable. Je dois, ſelon le précepte de Jeſus-Chriſt, m'attacher inviolablement à ces deux termes, & en faire comme les deux points fixes ſur quoi roule toute ma prédeſtination &
Matth. c. 26. toute ma conduite ; *Vigilate & orate*, veillez & priez. Je dois prier, parce que je ne puis rien ſans la grace ; & je dois veiller, parce que la grace, toute puiſſante qu'elle eſt, ne fait rien ſans moi. Si je veille ſans prier, c'eſt orgueil ; ſi je prie ſans veiller, c'eſt illuſion. La vigilance détachée de la priere, me fait oublier ma dépendance ; & la priere détachée de la vigilance, me fait oublier le ſoin que je dois avoir de moi-même : l'une & l'autre, jointes enſemble, font ce juſte tempérament en quoi conſiſte, de notre part, la prédeſtination divine, & par lá je ſauve tout, & ne riſque rien.

Mais ſi je ſuis prédeſtiné, direz-vous, je n'ai rien à craindre ; & ſi je ne le ſuis pas, tous mes ſoins & toutes mes craintes ne me peuvent ſauver. Ecoutez-moi, Chrétiens : voilà le faux raiſonnement dont le libertinage a de tout temps

prétendu ſe prévaloir. Si je ſuis prédeſtiné, je n'ai rien à craindre, quelle conſéquence ! & moi je réponds que vous devez conclure tout au contraire, & dire ; ſi je ſuis prédeſtiné, je dois travailler à mon ſalut avec crainte & avec tremblement ; ſi je ſuis prédeſtiné, cela m'engage à être attentif & à veiller continuellement ſur moi-même. On diroit d'abord que cette propoſition a quelque choſe de paradoxe : nullement, Chrétiens, elle eſt fondée ſur les principes non ſeulement les plus ſolides, mais les plus naturels & les plus ſimples de la raiſon. Car ſi je ſuis prédeſtiné, il eſt évident que je ne le ſuis & que je ne le puis être que dépendamment des moyens à quoi Dieu a voulu attacher ma prédeſtination, ou pour parler plus juſte, que dépendamment des moyens qui ſont renfermés dans ma prédeſtination. Or la foi m'apprend qu'un des moyens les plus eſſentiels, eſt le ſoin de mon ſalut, eſt la crainte des jugemens de Dieu, eſt une défiance ſalutaire de ma propre fragilité, eſt une vigilance exacte qui me ſerve de frein & qui m'empêche de me livrer à mes paſſions & de tomber dans le relâchement : s'il y a une prédeſtination pour nous, il eſt certain qu'elle comprend & qu'elle embraſſe tout cela. Que fais-je donc quand je viens à me négliger, ſous ce vain prétexte de prédeſtination dont j'abuſe ? admirez, Chrétiens, la foibleſſe de l'eſprit de l'homme dans ſes égaremens : ce que je fais ? je détruis moi-même le fondement ſur lequel je bâtis, c'eſt-à-dire, je détruis ma prédeſtination au méme tems que je la ſuppoſe : & pourquoi ? parce que j'en ſépare ce qui en eſt inſéparable, ce qui s'y trouve eſſentiellement lié, & ſans quoi elle ne peut ſubſiſter dans le

deſſein de Dieu ; ainſi en voulant faire le théologien, je raiſonne en homme ſans principes & ſans connoiſſances.

En effet, mes Freres, diſoit ſaint Proſper, Dieu ne nous a pas prédeſtinés ſelon nos idées, ni de telle ſorte que notre prédeſtination puiſſe jamais fomenter nos déréglemens ; il nous a prédeſtinés comme des créatures raiſonnables, libres, capables de mériter, & qui doivent gagner le ciel par titre de conquête ou de récompenſe ; c'eſt ce que nous enſeignent toutes les écritures. Il eſt donc vrai que le bon uſage de notre raiſon, que la ſoumiſſion de notre volonté, que nos mérites acquis, j'entends acquis par la grace & avec le ſecours de Dieu, que nos bonnes œuvres, que nos vertus, que nos actions, que notre attachement au bien : que notre application à fuir le mal, que tout cela doit néceſſairement entrer dans notre prédeſtination éternelle, ſi nous ſommes du nombre des prédeſtinés & des élus ; & l'on peut dire que c'eſt en cela même que paroît la ſageſſe de notre Dieu, de nous avoir prédeſtinés par ſa grace d'une maniere ſi conforme & ſi proportionnée à notre nature. D'où il s'enſuit que cette confiance préſomptueuſe qui nous fait abandonner à Dieu notre ſalut, ſans prétendre y donner nous-mêmes nos ſoins, eſt dans la conduite de la vie une contradiction manifeſte, où l'homme en quittant les voies droites que Dieu lui a marquées, s'égare, ſe confond, & pour me ſervir de l'expreſſion du Prophéte royal, ſe dément dans ſon iniquité ; *Et mentita eſt iniquitas ſibi.* En faudroit-il davantage pour nous préſerver d'une erreur ſi groſſiere & ſi ſenſible ?

Pſ. 26.

Mais ſi cette erreur eſt mal fondée dans ſon principe, elle n'eſt pas moins funeſte dans ſes effets, & c'eſt ici que je vous demande toute votre réflexion : car à quoi va cette pernicieuſe maxime de ſe repoſer du ſoin de ſon ſalut ſur ce que Dieu en a déterminé ? à deux choſes également dangereuſes & inévitables, ſçavoir, à éteindre abſolument dans l'homme le zéle des bonnes œuvres & à nourrir ſon libertinage. Je dis que cette préſomption éteint dans l'homme le zéle des bonnes œuvres ; c'eſt ſa premiere propriété : preuve infaillible qu'elle ne vient pas de Dieu. Car enfin, en quelque ſens que nous prenions la choſe, & de quelque maniere que nous enviſagions la prédeſtination dans Dieu, il en faut toujours revenir à cette régle, dont il ne nous eſt pas permis de nous départir, ſçavoir, que ſi l'idée que nous nous formons de cette prédeſtination va à diminuer dans nous la ferveur chrétienne & à nous faire négliger nos devoirs, quelque ſpécieuſe qu'elle nous paroiſſe, c'eſt une idée fauſſe : nous ſemblât-elle appuyée ſur le témoignage de tous les Peres de l'Egliſe, nous nous trompons & nous l'entendons mal : pourquoi ? parce que nous ne l'entendons pas comme l'Apôtre, qui en étoit mieux inſtruit que nous, & qui rapportoit tout ce qu'il en ſçavoit à cette excellente concluſion : *Quapropter, Fratres, magis ſatagite, ut per bona veſtra opera certam veſtram vocationem & electionem faciatis ;* c'eſt pourquoi, mes Freres, efforcez-vous d'autant plus à aſſurer votre vocation & votre élection par votre perſévérance dans les bonnes œuvres. Comme s'il eût dit : au lieu de philoſopher, de conteſter, de ſubtiliſer ſur le choix que Dieu a fait de vous (recherche qui ſera tou- 2. Petr. 1.

jours inutile & même pernicieuſe pous vous, appliquez-vous plutôt, *Magis ſatagite ;* à quoi? à vous rendre ce choix favorable par tout le bien que vous pouvez faire, & que vous ne faites pas tandis que vous perdez le temps à raiſonner & à diſputer : *Quapropter magis ſatagite, ut per bona opera certam veſtram vocationem & electionem faciatis.*

Et voilà, diſent les Théologiens, la marque eſſentielle, pour diſcerner dans ces matieres importantes, mais pour diſcerner ſûrement ce qu'il y a de ſolide & ce qui ne l'eſt pas ; je m'explique. Telle doctrine touchant la prédeſtination de Dieu eſt-elle ſaine & orthodoxe, ne l'eſt-elle pas ? c'eſt de quoi vous doutez : & ſoit pour l'intérêt de votre ſalut, ſoit pour obéir au commandement de S. Paul, vous vou-
1. *Theſſ.* lez en faire l'épreuve, *Omnia autem probate :* &
c. 5. moi je dis, Chrétiens, que voici par où il en faut juger. Eſt-ce une doctrine qui me diſpoſe à travailler pour Dieu, qui m'y engage, qui m'y excite, qui m'en faſſe naître le deſir, qui me ſoûtienne & qui m'anime dans les réſolutions que j'en ai formées ? dès là je dois moins m'en défier, Mais ne fait-elle rien de tout cela ? je dois la tenir pour ſuſpecte ; & quelque couleur de vérité qu'elle ait d'ailleurs, je dois m'en éloigner comme d'un écueil. Car ce fut ainſi que l'Egliſe dans le dernier Concile jugea des opinions de Luther & de Calvin : elle les cenſura, elle les réprouva : pourquoi ? parce que ſous prétexte d'exalter le myſtere impénétrable de la prédeſtination divine, elles inſpiroient un mépris ſecret des œuvres du ſalut.

Auſſi, Chrétiens, l'un ou l'autre de ces fameux héréſiarques, n'auroit-il pas eu bonne

grace en s'attachant aux principes de ſa ſecte, de pouſſer un point de morale ſur les devoirs de la piété chrétienne ? Après avoir fait entendre à ſes Auditeurs que la prédeſtination de Dieu impoſe à l'homme une abſolue néceſſité d'agir; que toutes nos actions, bonnes & mauvaiſes, roulent ſur ce décret que Dieu a formé de toute éternité ; que ſoumis à ce décret nous n'avons plus le pouvoir de nous déterminer au bien, ni de nous détourner du mal ; que nous avons perdu notre libre arbitre, & par conſéquent que les préceptes de la loi, à ceux qui ne les obſervent pas, ſont impoſſibles ; l'un ou l'autre, dis-je, après avoir établi ces fondemens, n'auroit il pas été bien reçu à faire le prédicateur, & à nous dire en nous prêchant la pénitence : faites un effort, mes Freres, rompez vos liens, affranchiſſez-vous de l'eſclavage où vous êtes, ſortez de l'occaſion, renoncez à votre péché. Mais comment l'entendez-vous, auroit pu lui repliquer un pécheur ? Si mon péché eſt arrêté dans cet ordre immuable des décrets de Dieu, le moyen que j'y renonce, & le moyen au contraire que je n'y renonce pas, ſi mon ſalut eſt réſolu ? Si je ne ſuis pas prédeſtiné, comment puis-je me convertir ; & ſi je le ſuis, comment puis-je ne me convertir pas ? pourquoi donc me preſſer de la ſorte, puiſque ſelon vous je ſuis néceſſité à l'un ou à l'autre ? Vous dites que c'eſt Dieu ſeul qui me détermine à faire le bien ; pourquoi donc employer votre zéle à m'y déterminer & à m'y réſoudre ? Par une telle réponſe, l'homme le plus endurci n'auroit-il pas juſtifié ſon impénitence contre les maximes les plus ſéveres de cette prétendue réforme ?

De là vient que ceux qui la prêchoient,

(c'eſt la réflexion d'un ſçavant Cardinal, l'ornement de notre ſiécle, & le défenſeur de l'Egliſe) de là vient que les prédicateurs de cette réforme, ou plutôt les miniſtres de cette héréſie, ne s'attachoient preſque jamais à l'exhortation, quand ils étoient obligés d'inſtruire les peuples. Ils parloient ſans ceſſe à leurs Auditeurs de cette profondeur & de cet abyſme des jugemens de Dieu; ils leur en inſpiroient de l'horreur: ils leur faiſoient admirer cette adorable inégalité, qui fait des uns des vaſes de colere & de perdition, & des autres des vaſes de miſéricorde; mais à peine s'engageoient-ils, ou à les preſſer ſur les obligations de leur état, ou à les confondre ſur le deſordre de leurs mœurs, S'ils le faiſoient quelquefois, c'étoit foiblement & avec une ſecrete répugnance; comme s'ils euſſent bien ſenti qu'ils ſe contrediſoient eux-mêmes, & qu'ils euſſent reconnu que ces grands & ces énergiques mouvemens d'indignation, de reproches, de menaces, d'invectives contre les pécheurs, qui ſont ſi propres de la parole de Dieu, & où les Prophétes ont fait paroître toute la force & toute la grace de l'eſprit ſaint qui les animoit, que tout cela, dis-je, ne leur convenoit pas. Pourquoi? parce que tout cela ſuppoſoit une liberté qu'ils avoient entrepris d'abolir, & dont ils ne retenoient que le nom juſques-là que pour parler conſéquemment, & pour ſoutenir leur erreurs par une autre erreur, ils en vinrent enfin à publier que les bonnes œuvres n'avoient nulle part au ſalut, & que toute l'affaire de la juſtification ſe réduiſoit à un ſeul point, je veux dire à une ſimple imputation des mérites de Jeſus-Chriſt, ſans qu'il en dût coûter autre choſe pour être

ſauvé, que de croire & de s'aſſurer ſoi-même par l'eſprit intérieur de la foi, qu'on étoit en effet juſtifié & prédeſtiné. Secret admirable, pour applanir le chemin du ciel, & pour y faire marcher à l'aiſe, non ſeulement les ames lâches, mais même les plus chargées de crimes. Or je vous demande ſi cela ſeul ne ſuffiſoit pas pour les convaincre de fauſſeté ?

Vous me direz que cette doctrine, en rapportant tout à la prédeſtination de Dieu, & ne laiſſant rien à la liberté de l'homme, eſt bien plus capable d'humilier l'homme & de réprimer ſon orgueil : & moi, Chrétiens, je ne conçois pas comment on peut ſe laiſſer ſéduire par une difficulté auſſi vaine que celle-là. Car en quoi conſiſte la vraie humiliation de l'homme ? n'eſt-ce pas, dit St. Bernard, en ce que l'homme ait quelque choſe à ſe reprocher ; en ce qu'il ſoit obligé à ſe repentir, à s'accuſer, à ſe condamner ſoi-même ; en ce qu'il enviſage toujours ſon péché, comme un ſujet de honte, comme une malice puniſſable, comme une infidélité criminelle ; en ce qu'il ne puiſſe pas ſe défendre de porter contre lui-même ce témoignage, qu'en péchant il eſt allé contre les deſſeins de Dieu, & qu'il a manqué a ſa grace ? Voilà, ſelon toutes les Ecritures, ce ce qui peut & ce qui doit humilier le pécheur. Or comment entrera-t-il dans aucun de ces ſentimens, s'il eſt imbu de l'erreur que je combats ? & s'il eſt prévenu de cette penſée, qu'il n'a pu éviter le mal, comment ſe le reprochera-t-il ? s'il eſt dans cette opinion, que ſon péché n'a été qu'une ſuite fatale & néceſſaire d'une déſtinée dont il n'étoit pas le maître, comment s'en accuſera-t-il ? que ne

pourra-t-il point alléguer à Dieu, pour ſe juſtifier du blâme de l'avoir commis? Il n'en va pas de même dans la créance commune & dans les principes de la doctrine catholique; car nous diſons à Dieu : Seigneur, il eſt vrai, j'ai été rebelle à vos ordres; vous m'avez appellé, & j'ai refuſé de vous obéir; je ſuis un ingrat & un perfide, & ce qui fait ma confuſion, c'eſt que je ne le ſuis que parce que je l'ai voulu, & qu'étant aidé comme je l'étois de votre ſecours, je pouvois ne le pas vouloir. En parlant de la ſorte, nous nous humilions; mais quiconque s'écarte de cette voie ſimple de la foi, tient un langage tout différent. Au lieu de s'accuſer, il accuſe Dieu; il fait Dieu auteur de ſes deſordres, il s'en prend à Dieu de ce qu'il eſt vicieux & emporté : ainſi, bien loin qu'on lui inſpire l'humilité en lui ôtant l'exercice de ſa liberté, c'eſt au contraire par là qu'on lui apprend à s'élever contre Dieu même.

De plus, il ne ſuffit pas pour être ſaine, qu'une doctrine ſerve à nous humilier, il faut qu'elle nous rende tout à la fois humbles & fervens, & ſi l'humilité qu'elle produit en nous n'eſt ſuivie de cette ferveur, c'eſt une humilité trompeuſe qui nous ſéduit & qui nous perd. Or il n'y a que la créance catholique qui puiſſe bien concilier ces deux choſes, la ferveur & l'humilité, parce que c'eſt la ſeule où l'on trouve cette alliance parfaite de la prédeſtination & de la liberté. Car le Pélagianiſme attribuant des forces à l'homme pour agir indépendamment de Dieu, ſembloit rendre l'homme fervent; mais il lui donnoit de quoi s'enorgueillir. Le Calviniſme d'ailleurs, pour élever la prédeſtination de Dieu, anéantiſſant le libre arbitre de l'homme,

humilioit l'homme en apparence, mais il lui ôtoit en effet toute la pratique des bonnes œuvres. Que fait l'Egliſe? elle tient le milieu entre ces deux extrémités, & conduite par l'eſprit de vérité qui la gouverne, elle nous enſeigne une voie qui nous maintient dans l'humilité chrétienne, ſans préjudice de la ferveur; & qui excite en nous la ferveur, ſans intéreſſer l'humilité chrétienne; & cette voie, c'eſt la doctrine que je vous prêche, ſçavoir, que pour l'accompliſſement de la prédeſtination de Dieu nous devons coopérer & travailler avec Dieu,

Sans cela, non ſeulement nous nous relâchons dans les devoirs du chriſtianiſme, mais nous tombons par une ſuite néceſſaire, dans les derniers deſordres; car ſur ce principe, que quand Dieu le voudra & l'aura prévu, on ne manquera pas de ſe convertir, & que juſques-là il ſeroit inutile d'y penſer, on s'abandonne à tout; on ſe laiſſe emporter à la violence de ſes deſirs, on contente ſes appétits les plus ſenſuels, on ne ſe modére en rien. Et de là vient que les libertins du ſiécle, par une politique & un intérêt qu'il eſt aiſé de comprendre, ont toujours appuyé & paru goûter ces opinions dures de la prédeſtination; pourquoi? parce que dans la dureté même de ces opinions ils trouvoient de quoi ſe conſoler, en ſe juſtifiant à eux mêmes le déréglement de leur conduite & leurs plus ſcandaleux débordemens. Car ils étoient heureux que ce myſtere de la prédeſtination divine leur fut propoſé d'une maniere qui les rendît plus dignes de compaſſion que de repréhenſion, qui leur épargnât la honte de leurs crimes, qui leur fournît des expreſſions pour s'en accuſer ſans peine en diſant, c'eſt Dieu qui

m'a manqué ; qui les autoriſât, pour ainſi parler, à être violens, médiſans, laſcifs, impudiques, ſans qu'on eût droit de leur en faire d'autre reproche, ſinon qu'ils s'étoient rendus coupables de tout cela dans la perſonne du premier homme, en commettant avec lui, ou plutôt par lui, ce premier péché qui nous a tous perdus : ce qu'ils n'avoient nulle peine à reconnoître, & ce qu'ils confeſſoient volontiers, parce que ce reproche leur étoit commun avec le reſte des hommes ; au lieu que la doctrine de l'Egliſe leur étoit une ſource de remords, parce qu'elle leur oppoſoit toujours ce mauvais uſage de leur liberté, ſur quoi ils ne pouvoient ſe défendre. Celle-ci les rappelloit à l'ordre, les reprenoit, les convainquoit, les condamnoit, & par là même les importunoit : mais l'autre n'exigeant d'eux rien autre choſe que de déplorer leur miſere & s'humilier ſous la puiſſante main de Dieu, s'accommodoit parfaitement à leur goût ; car ils vouloient bien s'humilier devant Dieu, pourvu qu'ils en fuſſent quittes pour cela, & qu'on ne leur demandât rien davantage.

De là vient encore que dans les temps où la corruption des mœurs a été plus générale, ces matieres de la prédeſtination & du libre arbitre ſont devenues plus communes, & ſi j'oſe dire, plus à la mode ; chacun en a prétendu diſcourir, juſqu'à ceux même & juſqu'à celles qui devoient moins en parler ; elles ont affecté cette vaine ſcience que St. Paul leur défendoit ſi expreſſément ; elles ſe ſont rendues éloquentes ſur la foibleſſe de l'homme, & ſur ſa dépendance infinie de Dieu ; elles ſe ſont fait une dévotion d'en raiſonner, & elles ont enfin réduit toute leur piété à cette ſpéculation & à ce lan-

gage d'humilité : or j'avoue, Chrétiens, que bien loin d'être touché de ce langage, j'ai toujours eu de la peine à ne m'en pas défier ; car on ne ſçait que trop juſqu'où peut aller l'abus de cette prétendue foibleſſe, & les conſéquences qu'en tire le libertinage. Qu'une ame vertueuſe & attachée à ſes devoirs, gémiſſe de la foibleſſe extrême où nous ſommes tombés par le péché, j'en ſuis édifié : pourquoi ? parce que ſa vie m'eſt un témoignage qu'elle prend la choſe dans le bon ſens & dans le véritable eſprit de la foi ; mais qu'une ame mondaine s'en explique ſans ceſſe, & en revienne toujours à ce myſtere de la prédeſtination de Dieu & de l'impuiſſance de la créature, c'eſt un ſcandale pour moi ; car ſans entreprendre de juger ce qu'elle conclut de là, je ne puis m'empêcher de voir ce qu'elle en peut conclure : or à quoi n'iroit pas cette concluſion ? Encore une fois, l'ame ſimple & bien intentionnée ne fait point tant la théologienne & la ſçavante : elle ſçait ce que Dieu lui commande, & elle met en lui ſa confiance ; voilà à quoi elle s'en tient. Mais ſuppoſé ce commandement & cette confiance, elle ſçait que c'eſt à elle du reſte à ſe conduire, à répondre de ſes actions, & à ſe garantir par là non ſeulement de la cenſure des hommes, mais du jugement de Dieu. Ainſi ſans philoſopher elle trouve le point de la vraie philoſophie chrétienne, qui eſt de ſe tenir dans le devoir & de bien vivre.

Et certes, où en ſerions-nous ſi cette régle venoit à être abolie ? S'il falloit que le gouvernement du monde roulât ſur ce principe, que les hommes conſéquemment à la prédeſtination de Dieu, ne ſont plus maîtres de leur

volonté, où en ſeroit, je ne dis pas le chriſtianiſme & la religion, mais même la police quil maintient tous les états ? Quelle probité y auroit-il dans le commerce, quelle fidélité dans les mariages, quelle ſoumiſſion dans les inférieurs, quelle modération dans les ſupérieurs ? L'un diroit, la colere m'emporte, & je ne puis me retenir ; l'autre, la domination me révolte, & je ne ſuis pas né pour obéir : celui-ci, je ne me ſens pas encore aſſez efficacement inſpiré de payer mes dettes ; celle-là, j'attends que Dieu me touche, pour garder la foi conjugale. Et de là quel renverſement dans l'univers, quelle dépravation de mœurs ? Vous le voyez, Chrétiens, & plaiſe au ciel que cette maladie dont notre ſiécle n'eſt que trop infecté, n'acheve point enfin de le corrompre, & qu'elle n'en faſſe pas le ſiécle de l'iniquité conſommée ! Au moins eſt-il vrai que les payens même en ont prévu les affreuſes conſéquences. Car c'eſt pour cela, dit S. Auguſtin, que Ciceron n'ayant pas aſſez de lumieres pour accommoder la liberté de l'homme avec la preſcience de Dieu, & ſe croyant obligé de nier l'une ou l'autre, aima mieux douter de la preſcience de Dieu que de la liberté de l'homme : pourquoi ? parce qu'en conſervant la liberté de l'homme, il ſauvoit le fondement des mœurs, des vertus, des devoirs. Mais pour nous, ajoûte St. Auguſtin, nous embraſſons l'un & l'autre enſemble : la preſcience, pour croire ce que nous devons croire de Dieu ; & la liberté, pour faire ce que Dieu demande de nous : *Nos autem utramque complectimur ; illam, ut benè credamus : iſtam, ut benè vivamus.* Or ce qu'il diſoit de la préſcience, je le dis, & encore avec plus de ſujet, de la prédeſtination.

Auguſt.

Mais peut-être me direz-vous que le libre arbitre & cette coopération de l'homme nous donne lieu de nous glorifier. Hé bien, mes Freres, reprend S. Auguſtin, ſi nous ſommes juſtes & enfans de Dieu, ne devons-nous pas auſſi-bien que S. Paul, avoir de quoi nous glorifier en lui & par lui ? *Qui gloriatur, in Domino glorietur?* N'eſt-ce pas ainſi que les Saints ſe ſont glorifiés, & en particulier David, quand il s'écrioit, *In Deo laudabo ſermones meos;* je me glorifierai en Dieu de mes œuvres : de mes œuvres, parce que je les ai faites pour Dieu ; & en Dieu, parce que c'eſt de lui que j'ai reçu le pouvoir de les faire : *Et in Deo, & meos; in Deo, quia ab ipſo; meos, quia accepi.* N'eſt-ce pas pour cela, dit le même Pere, que nos bonnes œuvres, qui ſont des bienfaits & des graces de le part de Dieu, ſont auſſi des mérites de notre part, & que quand Dieu nous récompenſe, il couronne en nous ſes propres dons ? *Coronat in nobis dona ſua.* Non, non, mes Freres, conclut ce ſaint Docteur, il ne nous eſt point défendu de nous glorifier dans notre Dieu ; puiſqu'il eſt vrai au contraire que ſi nous n'avons de quoi nous glorifier dans le Seigneur, il nous réprouve. Malheur à nous, diſoit ſaint Bernard, ſi nous paroiſſons devant Dieu, préſomptueux & ſuperbes : mais auſſi malheur à nous-mêmes ſi nous paroiſſons devant lui ſans mérites & ſans œuvres. Heureuſe l'Epouſe de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire l'Egliſe, parce qu'elle a des mérites ſolides ſans préſomption, & une ſainte préſomption ſans de vains mérites. *Felix Eccleſia, cui nec merita ſine præſumptione, nec præſumptio ſine meritis deeſt.* Elle a de quoi préſumer; mais non pas de ſes mérites propres ; elle

1. Cor. c. 1.

Pſ. 59.

Auguſt.

Ibid.

Bern.

a des mérites acquis par la grace, mais non
Idem. pas pour préſumer d'elle-même; *Habet unde præſumat, ſed non merita; habet merita, ſed non ad præſumendum.* D'où il s'enſuit par un ſecret divin, que ſa préſomption même la ſanctifie, parce qu'elle eſt uniquement fondée ſur Jeſus-Chriſt; & que ſes mérites la glorifient devant Dieu, parce qu'ils procédent d'une liberté parfaitement ſoumiſe à Dieu.

C'eſt ainſi, mes chers Auditeurs, que tout homme chrétien doit raiſonner. Confiance en Dieu, mais au même temps vigilance ſur ſoi-même, & attention à ſon ſalut pour correſpondre aux deſſeins de Dieu: ſans cela l'on tombe dans une préſomption criminelle. Et ſçavez-vous, Chrétiens, par où Dieu nous confondra ſur cette préſomption? par nous-mêmes, par nos propres ſentimens, & auſſi-bien que le ſerviteur de l'Evangile par notre propre confeſſion: *Ex ore tuo.* Car dans les autres affaires, tout perſuadés que nous ſommes de la providence & de la prédeſtination de Dieu, nous ne négligeons rien de notre part, & nous ne prenons même que trop de moyens & trop de meſures. S'agit-il d'une entrepriſe où notre fortune, où notre honneur eſt intéreſſé? quoique nous ſçachions que Dieu a prévu ce qui en doit réuſſir, & que le ſuccès en eſt déja marqué dans l'ordre de ſa prédeſtination, nous ne laiſſons pas d'y apporter tous nos ſoins, d'y employer tout notre crédit, d'en prévenir toutes les ſuites, d'en éloigner tous les obſtacles; & nous nous faiſons même de notre zéle là-deſſus & de notre activité une ſageſſe & une vertu. Dieu ſçait, diſons-nous, ce qui en arrivera: mais il veut néanmoins que je m'aide, car il n'eſt pas obligé à

faire des miracles pour moi; & ſa prédeſtination même m'engage à me ſervir des moyens qu'il me préſente, pour parvenir à la fin que je me propoſe. C'eſt ainſi que nous raiſonnons, & en cela nous raiſonnons bien : il n'y a que l'affaire du ſalut où nous prenons d'autres idées, où nous voulons que Dieu faſſe tout, où nous nous repoſons de tout ſur la providence, tandis que nous demeurons tranquilles & ſans action.

Or voilà, Chrétiens, ce qui achevera notre condamnation au jugement de Dieu, cette oppoſition de nous-mêmes à nous-mêmes, cette contradiction de nos ſentimens, cette empreſſement, cette ardeur à l'égard des choſes temporelles, & cette lâcheté, cette négligence à l'égard du ſalut: voilà ce qui nous fermera la bouche & à quoi nous ne répondrons jamais. Que faudroit-il faire? Ah, mes chers Auditeurs, la grande maxime, & que ne puis-je vous l'imprimer profondément dans le cœur! comprenez-la bien. Nous nous appliquons aux affaires du monde, comme s'il n'y avoit ni providence ni prédeſtination divine, & que tout dépendit de nous; & nous traitons l'affaire du ſalut comme ſi nous n'en étions pas chargés, & que tout dépendît de Dieu. Rectifions l'un par l'autre, ſervons-nous de l'excès de l'un pour ſuppléer au défaut de l'autre; c'eſt-à-dire, travaillons aux affaires du monde avec un peu plus de cet abandon à la providence que nous portons trop loin dans l'affaire du ſalut, & travaillons à l'affaire du ſalut avec plus de cet empreſſement & de cette inquiétude que nous avons trop dans les affaires du monde. Vaquons aux affaires du monde avec plus de confiance en Dieu, avec plus de ſoumiſſion aux ordres de Dieu,

reconnoiſſant que ſans lui tous nos ſoins ſont inutiles : & vaquons à l'affaire du Salut avec plus de réflexion ſur nous-mêmes, avec plus de défiance de nous-mêmes, avec plus de zéle pour nous-mêmes, reconnoiſſant que ſans nous Dieu ne veut pas accomplir l'œuvre de notre ſanctification : joindre ces deux choſes enſemble, & les allier dans la conduite de la vie, voilà de quoi nous rendre de parfaits chrétiens.

Mais ſur tout revenons-en toujours à cette demande du Sauveur, & à cette volonté dont nous devons être nous-mêmes garants, *Vis ſanus fieri?* Hé bien, ne veux-je donc pas guérir de cette maladie invétérée qui cauſe la mort à mon ame, de cette paſſion déréglée, de cet attachement criminel, de cette foibleſſe honteuſe? ne m'en releverai-je jamais? ne veux-je pas enfin y mettre ordre? car à force de nous le demander & d'en concevoir la néceſſité, nous le voudrons, & à force de le vouloir, cette volonté étant le commencement de notre guériſon, ou plutôt de notre converſion même, nous y parviendrons. C'eſt ainſi qu'on évite la préſomption, & vous allez voir comment on doit encore éviter la défiance & le deſeſpoir : c'eſt la ſeconde Partie.

II. PART. C'Eſt une maxime fondée ſur toutes les régles de la prudence, qu'en matiere de délibération, il faut toujours commencer par ce qu'il y a de sûr & d'évident, pour ſe déterminer enſuite ſur les points douteux & obſcurs, & un des égaremens de l'homme dans la recherche de la vérité, eſt de s'attacher, comme il arrive quelquefois, à ce qu'il y a d'obſcur & de douteux, pour s'en faire un ſujet de peine,

ur les points même les plus ſenſibles & les plus certains. Or cet égarement, dont les conſéquences d'ailleurs ſont ſi pernicieuſes, eſt celui-même où nous tombons ſur le ſujet de la predeſtination. Je m'explique. Dans le myſtere de la prédeſtination conſidéré par rapport à nous, il y a quelque choſe d'incertain & quelque choſe d'aſſuré, quelque choſe d'évident & quelque choſe de caché : ce qu'il y a d'évident & d'aſſuré, c'eſt que Dieu, de quelque maniere qu'il prédeſtine les hommes, eſt un Dieu de miſéricorde & de bonté ; & que ſi jamais il nous réprouve, ce ne ſera que parce que nous n'aurons pas voulu coopérer à notre ſalut, & que nous aurons abuſé des moyens & des ſecours qu'il nous avoit fournis. Principe indubitable dans la religion, & que nous comprenons ſans peine ; mais ce qu'il y a d'incertain & de caché, c'eſt la maniere dont Dieu a prédeſtiné les hommes, pourquoi il traite les uns plus favorablement que les autres, pourquoi il choiſit ceux-ci préférablement à ceux-là, pourquoi il ne donne pas toujours tous les ſecours qu'il pourroit abſolument donner : car ce ſont là ces queſtions profondes dont parloit le Pape Celeſtin premier, ſur leſquelles l'Ecriture ne s'eſt point expliquée ſuffiſamment à nous, & que Dieu veut que nous regardions comme des ſecrets qui lui ſont réſervés. De là vient que l'Egliſe elle-même n'a point porté juſques-là ſes déciſions, & qu'elle a mieux aimé nous laiſſer dans l'obſcurité & dans le doute que de pénétrer dans les conſeils de Dieu ; & voilà encore une fois ce que nous ne comprenons pas. Or prenez garde, Chrétiens ; ce qui nous trouble dans ce myſtere de la prédeſtina-

tion, c'eſt ce que nous n'y comprenons pas & dont nous doutons ; mais au contraire, ce que nous y comprenons & de quoi nous ne doutons pas, a une vertu admirable pour nous conſoler, pour nous fortifier, pour diſſiper tous les nuages qui s'élevent dans nos eſprits & pour nous raſſurer.

Si donc on agiſſoit conformément aux deſſeins de Dieu, on corrigeroit l'un par l'autre, & des vérités conſolantes que Dieu nous a expreſſément révélées pour animer notre eſpérance & pour la ſoûtenir, on ſe feroit des armes pour combattre ces penſées & ces défiances qui ne ſont tout au plus fondées que ſur des incertitudes. Mais que faiſons-nous, tout le contraire : de ces incertitudes mal conçues nous nous faiſons des ſujets de tentations au préjudice des aſſurances que Dieu nous a poſitivement données ; je ne ſçais ſi vous m'entendez bien ; & parce qu'il y a dans le myſtere de la prédeſtination certains points qui ſont au deſſus de nos connoiſſances qui nous étonnent & qui nous effrayent, nous nous en préoccupons juſqu'à douter ſi Dieu en effet nous a ſincerement aimés, juſqu'à croire qu'il n'a pas eu la volonté de nous ſauver, juſqu'à nous abandonner à un deſeſpoir qui preſque toujours eſt ſuivi des derniers deſordres : *Deſperantes ſemetipſos tradiderunt impudicitiæ, in operationem immunditiæ omnis.* Y a-t-il un égarement plus dangereux & plus funeſte ? Revenons-en, Chrétiens, aux deux grands principes que l'Evangile nous met aujourd'hui devant les yeux pour nous préſerver d'un tel malheur, la bonté de Dieu d'une part, & notre liberté de l'autre : la bonté de Dieu, dans l'offre que le Sauveur du monde

Epheſ. c. 4.

fait au paralytique de le guérir ; notre liberté, dans la condition qu'il y ajoûte, en lui demandant s'il le veut : *Vis ſanus fieri ?* la bonté de Dieu, qui nous répond de Dieu ; & notre liberté qui nous fait imputer à nous-mêmes notre perte : toutes deux, qui doivent nous relever de ce découragement où notre lâcheté nous plonge, pour nous entretenir dans l'impénitence.

Car voici comment je raiſonne, & comment il me ſemble que tout homme chrétien doit raiſonner. Je ne connois pas les voies ſecrettes que Dieu a tenues, ni les meſures qu'il a priſes dans la diſpoſition de mon ſalut, & il ne m'appartient pas de les examiner ; mais je ſçais pardeſſus toutes choſes que Dieu eſt bon, & que ce myſtere de prédeſtination qui me paroît d'abord ſi terrible, eſt ſouverainement le myſtere de ſa miſéricorde : je ſçais, & c'eſt ce qui doit faire ma plus ſolide conſolation, qu'en conſéquence de ce myſtere mon ſalut eſt entre les mains de Dieu ; voilà ce que je ſçais, & dont je ne me départirai jamais. C'étoit le ſentiment de l'Apôtre : *Scio cui credidi ;* je ſçais, diſoit-il, quel eſt celui à qui j'ai confié mon dépôt ; & cette connoiſſance ſur laquelle je me fonde, me rend inébranlable dans ma confiance. Que Dieu ſoit bon, en puis-je douter, à moins que je ne doute de ſon être même, & comme parle ſaint Auguſtin, que je ne lui diſpute juſqu'à ſon eſſence ? Si donc, en me parlant de Dieu, on m'en fait une image qui me le repréſente comme un Dieu cruel, comme un Dieu qui ne m'a créé que pour me perdre, comme un Dieu qui attache mon ſalut à des choſes que je ne puis faire, & qu'il ne veut pas me donner le pouvoir de faire, déterminé toutefois à me

2. *Tim.* c. 1.

punir ſi je ne les fais pas, en un mot, comme un Dieu qui diſpoſe tellement de ſes créatures, qu'il n'y a point de pere, pour peu équitable & pour peu ſenſible qu'il ſoit, qui n'eût honte d'en uſer de même à l'égard de ſes enfans (car c'eſt l'idée qu'en donnoit Calvin; & la prédeſtination dans les maximes de ſa ſecte renfermoit tout cela) ſi, dis-je, on me figure un Dieu de la ſorte, je ne dois point m'allarmer, beaucoup moins me deſeſpérer. Car j'ai de quoi m'inſcrire en faux contre cette idée chimérique & injurieuſe à Dieu; j'ai de quoi la détruire, en diſant: non, ce n'eſt point là le Dieu qui m'a fait ce que je ſuis: s'il étoit tel, je ne pourrois plus l'aimer; & ſi je ne pouvois plus l'aimer, il ne ſeroit plus mon Dieu, ni je ne ſerois plus ſa créature. Ce n'eſt point là le Dieu que l'Ecriture m'apprend à réclamer comme le Dieu de mon ſalut, *Deus ſalutis meæ;* étant de ce caractere, il ſeroit plutôt le Dieu de ma damnation: il eſt vrai que c'eſt un Dieu terrible dans ſes conſeils, mais il n'eſt pas moins vrai que ſes conſeils ſont les conſeils d'un Dieu ſouverainement aimable, & que ſa miſericorde au moins dans cette vie l'emporte toujours ſur ſa juſtice. Or dans cette idée, non ſeulement ſa juſtice ſurpaſſeroit ſa miſéricorde, mais elle l'anéantiroit; & Dieu, ſi j'oſe parler ainſi, dépouillé du plus divin de ſes attributs, ne ſeroit plus à mon égard qu'une partie de lui-même. Je le craindrois, mais de la crainte des démons; je croirois en lui, mais d'une eſpéce de foi qui ne produiroit que l'averſion & la haine. Or en quelque ſens que je prenne les choſes, la premiere régle que me donne le Saint Eſprit, c'eſt d'avoir toujours des ſentimens avantageux de

de la bonté de mon Dieu, *sentite de Domino in bonitate ;* & ſi l'idée que je forme de la prédeſtination ne s'accorde pas avec ces ſentimens, je dois conclure que c'eſt une idée fauſſe, & qu'il ne m'eſt plus permis de m'y arrêter. *sap.* 1.

Je dis plus, & je prétends que ce myſtere de la prédeſtination de Dieu, bien loin d'avoir de quoi nous troubler, doit poſitivement nous conſoler ; & pour en être perſuadé, il me ſuffit de me ſouvenir que c'eſt le myſtere de cette charité éternelle dont Dieu nous a aimés : *In charitate perpetua dilexi te.* Je puis donc bien l'admirer cet incompréhenſible myſtere ; je puis m'écrier avec l'Apôtre, *O altitudo !* ô profondeur ! ô abyſme ! mais le terme qui ſuit me fait bien connoître que cette profondeur & cet abyſme n'a rien qui doive me décourager, puiſque l'Apôtre me dit que c'eſt un abyſme de tréſors & de richeſſes ; *o altitudo divitiarum !* Or un abyſme de richeſſes peut me cauſer de la ſurpriſe, mais non pas me jeter dans l'abbatement & dans la défiance. *Jer.* 3. *rom.* 11.

C'étoit auſſi ſur ce fondement que ſaint Pierre apprenoit aux fidéles à établir la paix de leurs ames : *omnem ſolicitudinem veſtram projicientes in eum, quoniam ipſi eſt cura de vobis ;* déchargez-vous, leur diſoit-il, mes Freres, de toutes ces inquiétudes & ces anxiétés qui pourroient vous accabler : & ſur qui vous en déchargerez-vous ? ſur votre Dieu qui vous aime en pere, & qui veut toujours prendre ſoin de vous. J'avoue que notre ſalut eſt entre ſes mains, & qu'il dépend même bien plus de lui que de nous ; mais n'eſt-ce pas ce qui doit faire le comble de notre joie, de pouvoir dire à Dieu, comme David, *in manibus tuis ſortes meæ :* c'eſt entre *1. Pet.* 5. *pſ.* 30.

vos mains, Seigneur, qu'eſt ma deſtinée ; je ne dis pas ſeulement ma fortune temporelle, mais mon éternité. Quand il ſeroit en mon pouvoir de mettre mon ſort ailleurs, où pourrois-je le placer plus ſûrement qu'entre les mains de ce Dieu également puiſſant, bon & fidéle ? S'il étoit entre les miennes, où en ſerois-je ? & auſſi leger, auſſi fragile que je le ſuis, ſur quoi compterois-je, & où ſeroit ma confiance & mon appui ? Quelle penſée plus douce pour un chrétien, que de conſidérer Dieu comme le gardien & le dépoſitaire de ſon ſalut ? & pour le pécheur le plus invétéré dans ſes deſordres, quel fonds d'eſpérance que cette réflexion qu'il peut faire, mon ſalut eſt encore dans les mains de Dieu ? Dieu pourroit-il le punir plus ſeverement que de lui abandonner la conduite de cette grande affaire, en l'abandonnant à lui-même ? & quand Dieu veut en effet exercer toute la rigueur de ſa juſtice ſur une ame libertine, n'eſt-ce pas ainſi qu'il en uſe ? N'éprouvons-nous pas, quand nous ſortons de l'état du péché, que le premier mouvement de notre converſion eſt d'aller trouver en Dieu ce ſalut, que nous avions perdu dans le commerce du monde ? & ſi les impies veulent nous rendre témoignage de ce qui ſe paſſe dans eux, ne ſeront-ils pas obligés de reconnoître & de confeſſer que le dernier pas qui les conduit à l'endurciſſement, eſt cette damnable concluſion qu'ils tirent, que déſormais il n'y a plus pour eux en Dieu de ſalut, & qu'il leur ſeroit inutile de l'y vouloir chercher : Il eſt donc de notre intérêt que le ſalut dépende de Dieu, & que ce ſoit lui qui en diſpoſe le premier par cette préparation de graces que ſaint Auguſtin appelle prédeſtination.

Mais enfin, dites vous, les Saints ont tremblé en considérant ce myſtere ; & ſi ce myſtere a fait trembler les Saints, pourquoi ne pourra-t-il pas deſeſpérer les pécheurs ? Encore un mot pour votre édification : j'acheve par la plus invincible de toutes les preuves, j'en conviens ; les Saints ont tremblé dans la vuë de ce myſtere : mais bien loin que ce qui leur a cauſé tant de frayeur puiſſe autoriſer notre deſeſpoir, je ſoutiens que c'eſt ce qui le condamne ; & la raiſon en eſt ſenſible : car ils n'ont tremblé que parce qu'ils ſçavoient que ce myſtere, outre la dépendance infinie qu'il a de Dieu, avoit encore un enchaînement néceſſaire avec leur liberté, & qu'ils ont enviſagé leur liberté comme la ſource de tous les déréglemens. Or cela même, c'eſt ce qui rend notre deſeſpoir inexcuſable par rapport à notre ſalut : pourquoi ? parce que du moment que notre liberté y entre, il s'enſuit toujours que ſi nous nous perdons, ce n'eſt que parce que nous le voulons. Notre libertinage voudroit n'en pas convenir ; & un de ſes artifices eſt de nous faire croire, par exemple, qu'il eſt impoſſible de ſe ſauver dans le monde, au moins dans certaines conditions du monde, pour avoir droit de ſe porter à tout, & pour ſe maintenir dans la poſſeſſion de tout entreprendre & de tout faire. Mais Dieu, Chrétiens, renverſe bien ce prétexte par la menace foudroyante qu'il fait aux impies dans l'Ecriture : *Vocavi, & renuiſtis : ego quoque in interitu veſtro ridebo.* Car il ne dit pas je vous ai appellé & vous n'avez pu me ſuivre ; paroles qui, tout Dieu qu'il eſt, le rendroient reſponſable de notre perte, & nous donneroient en quelque ſorte gain de cauſe contre lui-

Mais je vous ai appellé, & vous n'avez pas voulu venir à moi, c'eſt-à-dire, vous ne l'avez pas voulu efficacement, vous ne l'avez pas voulu abſolument, vous ne l'avez pas voulu conſtamment, vous ne l'avez pas voulu de la maniere dont vous aviez coutume de vouloir les choſes quand vous les vouliez de bonne foi, Or ſuppoſé qu'il ait tenu à nous de le vouloir, quel ſujet avions-nous donc ou avons nous encore de deſeſpérer? Si pour devenir grands & riches nous n'avions qu'à le vouloir, qui deſeſpereroit de l'être? Voyez, mon Frere, dit S. Auguſtin, ſi vous pouvez vous plaindre dans un point où l'on n'exige rien de vous, ſinon que vous le vouliez? *Vide ſi labor eſt, ubi velle ſatis eſt?* Le deſeſpoir des damnés eſt de penſer: je le pouvois, & je ne l'ai pas voulu. Que dis-je? leur deſeſpoir ne vient pas ſeulement de là, il vient de penſer: je le pouvois alors, mais je ne l'ai pas voulu, & maintenant que je le voudrois, je ne le puis plus. Or notre condition dans cette vie n'eſt jamais telle; car nous ne pouvons jamais dire, je le veux & ne le puis pas; mais nous devons toûjours dire avec certitude, je le puis encore par la grace de mon Dieu, & il ne s'agit pour moi que de le vouloir.

Auguſt.

Voilà, mes chers Auditeurs, par où Dieu confondra un jour nos deſeſpoirs, ou plutôt ces honteux relâchemens dont le deſeſpoir que je combats eſt le principe. En vain nous retrancherons-nous ſur les difficultés de ſalut: vous le pouviez, nous répondra Dieu, mais vous ne l'avez pas voulu. Et bien loin que ce prétexte d'une impoſſibilité prétenduë de ſe ſauver dans le monde, nous rende moins coupables devant lui, ce ſera, dit S. Chryſoſtome, le premier chef

de notre condamnation. Car le premier de tous nos devoirs étoit de ſçavoir, de croire, d'être bien perſuadés que nous pouvions nous ſauver dans le monde, & dans la condition du monde où Dieu nous avoit engagés. De nous être donc figurés que nous ne le pouvions pas, & d'avoir par là ruiné toute l'eſpérance chrétienne, de nous être par là réduits nous-mêmes à un abandon criminel, c'eſt par où Dieu commencera notre jugement.

Nous voulons le ſalut : car où fut jamais l'inſenſé qui ne le voulut pas ? mais nous le voulons d'une volonté générale & indéterminée : on s'en tient à des deſirs vagues, ſans deſcendre jamais aux moyens. Nous le voulons d'une volonté foible & lâche ; le moindre obſtacle nous arrête, & les plus légeres difficultés nous rebutent. Nous le voulons d'une volonté ineffiance & ſans action ; dès qu'il faut mettre la main à l'œuvre & travailler ; nous aſſujettir à certains devoirs indiſpenſables, à certaines pratiques, à certaines régles, le courage nous manque, & nous nous rendons. Nous le voulons d'une volonté étroite & bornée : nous ſommes prêts à prendre telle & telle voie, à faire telle & telle choſe, mais rien au-delà.

Eſt-ce ainſi, nous dira Dieu, que vous vouliez tout le reſte ? Eſt-ce ainſi que vous vouliez la guériſon d'une maladie mortelle ; Eſt-ce ainſi que vous vouliez le gain d'un procès ? Combien de ces volontés ſtériles & ſans effet Dieu ne réprouvera-t-il pas en les rejetant comme de fauſſes volontés ? Pilate vouloit ſauver Jeſus-Chriſt : en ſera-t-il cru pour dire, je le voulois. Hérodes vouloit épargner Jean-Baptiſte : oſera-t-il dire qu'il le

voulut comme il falloit le vouloir? Ce jeune homme de l'Evangile vouloit être parfait; mais le vouloit-il quand il s'en retourna triſte & affligé après l'avis que lui donna le Sauveur du monde? Non, non, Chrétiens, ne nous flatons pas en diſant que nous voulons nous ſauver: c'eſt impoſer à Dieu & nous démentir nous-mêmes, puiſqu'au même tems nous nous rendons malgré nous mille témoigages ſecrets, que le ſalut eſt de toutes les choſes du monde celle que nous voulons moins & que nous nous efforçons moins de vouloir.

Et c'eſt ici qu'il faut encore vous découvrir une autre erreur que vous n'avez peut-être jamais remarquée, mais dont vous conviendrez ſans peine, pour peu que vous vous appliquiez à la comprendre. Car que faiſons-nous? excellente réflexion de ſaint Chryſoſtome, & qui vaut une prédication toute entiére, que faiſons-nous? le voici: Dieu nous déclare en mille endroits de l'Ecriture & dans les termes les plus exprès qu'il nous veut ſauver; *Qui vult omnes homines ſalvos fieri:* & en mille endroits de l'Ecriture il nous reproche dans les mêmes termes que nous ne le voulons pas; *Quoties volui congregare filios tuos, & noluiſti?* Mais nous, par une obſtination bizarre, nous tâchons à nous perſuader que nous le voulons, & nous prétendons que c'eſt Dieu qui ne le veut pas: au lieu de douter de nous-mêmes & de nous tenir ſûrs de lui, nous nous défions de lui & nous nous répondons de nous; nous cherchons des ſubtilités pour nous prouver qu'il ne le veut pas lorſqu'il le veut, & nous ſommes ingénieux à nous faire accroire que nous le voulons lorſqu'il eſt conſtant que nous ne le vou-

2 Cor. 9.
2 Tim. 2.
Matth. c. 23.

lons pas. Mais à quoi ſe termine l'un & l'autre ? à une négligence totale & abſoluë de tout ce qui regarde le ſalut. Cependant il ſera toujours vrai, quoi que nous faſſions, que notre perte vient de nous, de nous, dis-je, librement & volontairement ; que c'eſt nous qui avons péché, nous qui nous ſommes égarés, nous qui nous ſommes précipités dans l'abyſme.

Ah, mes chers Auditeurs, n'entrons point tant dans ces queſtions impénétrables de la grace & dans ce ténébreux myſtere de la prédeſtination ; mais tenons-nous-en à ce qu'il a plû à Dieu de nous révéler. C'eſt un myſtere qui a ſervi de fonds aux héréſies ; faiſons-en pour nous un myſtere de foi : c'eſt un myſtere où l'on a donné aiſément dans l'erreur ; attachons-nous aux déciſions de l'Egliſe : c'eſt un myſtere dont les libertins ſe ſont prévalu pour demeurer dans leurs déréglemens ; ſervons-nous-en pour nous exciter à la pratique des bonnes œuvres. Portons même encore, s'il le faut, la choſe plus loin, & à une extrémité toute oppoſée ; & diſons comme ce ſolitaire attaqué d'une violente tentation de deſeſpoir : Hé bien, ſi je ſuis réprouvé, au moins je glorifierai Dieu dans cette vie. Mais pourquoi le penſerois-je de la ſorte, puiſque Dieu me commande d'eſpérer en lui, puiſqu'il m'a obligé de l'invoquer comme mon Sauveur, puiſqu'il m'invite à la pénitence, puiſqu'il me punit ſi je ne la fais pas, & que par là il m'apprend que je puis la faire ſi je le veux, & me ſauver ? Voilà ce que je ne puis ignorer, ce que je reconnois, & ce qu'il me ſuffit de connoître pour me ſoutenir, pour m'animer, pour m'encourager.

Il n'y a donc point d'état dans la vie où l'on

doive deſeſpérer de ſon ſalut : car la vie préſente eſt la voie du ſalut : & tandis que je ſuis dans la voie, je puis toujours arriver au terme, parce que j'ai toujours tous les moyens néceſſaires pour y parvenir, que je puis toujours les prendre, & que je n'ai qu'à le vouloir & le bien vouloir. Autrement, pourquoi Dieu me demanderoit-il ſi je veux être guéri, *Vis ſanus fieri ?* *Joan. 5.* David devient tout à la fois coupable & d'un meurtre & d'un adultere : cependant tout coupable qu'il eſt, il ne perd pas pour cela toute eſpérance. Que dis-je ? au lieu qu'avant ſon péché il appelloit Dieu ſeulement ſon Souverain & ſon Roi, *Rex meus, & Deus meus ;* *Pſ. 5.* après ſon péché, comme remarque S. Auguſtin, il lui parle d'une maniere plus tendre : mon Dieu & ma miſéricorde, *Deus meus, miſericordia mea.* *Pſ. 58.* Sur quoi ce Pere s'écrie : ô nom de conſolation & de confiance ! ô nom qui ne me permet pas de me défier jamais de mon Dieu ! *O nomen ſub quo nemini fas eſt deſperare !* *Auguſt.*

Ce qui fit le malheur de Judas, & ce qui le damna, ce ne fut pas préciſément ſa trahiſon, mais ſon deſeſpoir. Il pouvoit être un apoſtat, un ſacrilége, un traître, & devenir enſuite un prédeſtiné, comme S. Pierre, de déſerteur & de blaſphémateur, devint le prince des Apôtres & le chef de l'Egliſe. Ce qui met entre ces deux pécheurs une différence ſi eſſentielle, ce ne fut pas le péché, mais la vraie pénitence de l'un & la fauſſe pénitence de l'autre, mais la confiance de l'un & la défiance de l'autre. Si Judas eût eſpéré comme S. Pierre, ce ſeroit actuellement un ſaint comme lui ; & ſi S. Pierre eût deſeſpéré comme Judas, ce ſeroit actuellement comme lui un réprouvé. L'un crut qu'il y avoit encore

pour lui un fonds de miſéricorde, & voilà le commencement de ſa prédeſtination ; mais l'autre crut qu'il n'y avoit plus de pardon pour lui, & voilà ſa condamnation. Grande leçon pour vous-mêmes, Chrétiens ; écoutez-la. Bien loin qu'il vous ſoit permis de deſeſpérer des bontés de Dieu, ce deſeſpoir eſt un nouveau crime que vous ajoutez aux autres. Car dans quelque abyſme que vous vous ſoyez plongés, il y a toujours un précepte qui vous oblige à vous confier en Dieu. Plus même vous êtes pécheurs, plus devez-vous redoubler votre confiance, & dire avec David : Ah, Seigneur, uſez envers moi de miſéricorde & de votre grande miſéricorde : *Secundùm magnam miſeri-* *Pſ. 50.*
cordiam tuam. Ce qui a perdu Judas, c'eſt ce qui perd encore tous les jours certains pécheurs du ſiécle. Je dis certains pécheurs & non pas tous les pécheurs : car les pécheurs ordinaires ſe perdent par un excès d'eſpérance ; mais les inſignes pécheurs, les libertins & les impies ſe perdent par un défaut d'eſpérance. Et tel eſt l'artifice du démon : il ôte aux uns la vraie confiance, & aux autres la vraie crainte ; & à la place de cette vraie certaine, de cette vraie confiance, il donne à ceux-là une fauſſe confiance & à ceux-ci une fauſſe crainte.

Apprenez-moi donc, ô mon Dieu, à bien ménager ces deux ſentimens, la confiance & la crainte : la confiance ſans la crainte m'emportera au deſſus du moi, & me rendra préſomptueux, & la crainte ſans la confiance m'éloignera de vous & me rendra puſillanime. Apprenez-moi comment je dois craindre en eſpérant, & eſpérer en craignant : craindre votre juſtice, mais au même temps eſpérer en votre miſéri-

corde; eſpérer en votre miſéricorde, mais au même temps craindre votre juſtice. Le Seigneur n'a parlé qu'une fois, diſoit le Prophéte royal, il n'a prononcé qu'une parole, & j'en ai entendu deux, ſçavoir, qu'il eſt
Pſ. 61. tout-puiſſant & plein de miſéricorde : *Semel locutus eſt Deus, duo hæc audivi, quia poteſtas Dei eſt & tua miſericordia.* Que veut dire cela, demande ſaint Auguſtin ? Il eſt vrai, répond ce Pere, que Dieu n'a jamais produit qu'une parole au dedans de lui-même, qui eſt ſon verbe : mais ce verbe, cette parole ſortie de Dieu nous a fait entendre deux voix, celle de la miſéricorde & celle de la
Auguſt. juſtice : *Miſericordiam, quâ plena eſt terra; & juſtitiam, quâ reddet unicuique ſecundùm opera ſua.* La voix de la juſtice nous menace, & la voix de la miſéricorde nous raſſure. L'une & l'autre par cet admirable tempérament de confiance & de crainte, nous conduit dans le chemin de l'éternité bienheureuſe que je vous ſouhaite, &c.

SERMON
POUR
LE DIMANCHE
DE
LA SECONDE SEMAINE.

Sur la ſageſſe & la douceur de la Loi Chrétienne.

Adhuc eo loquente, ecce nubes lucida obumbravit eos; & ecce vox de nube dicens: Hic eſt filius meus dilectus in quo mihi benè complacui: ipſum audite.

Tandis qu'il parloit encore, une nuée lumineuſe les enveloppa, & il ſortit une voix de cette nuée qui fit entendre ces paroles: C'eſt mon Fils bien aimé, en qui j'ai mis mes complaiſances; écoutez-le. En S. Matthieu, chap. 17.

SIRE,

VOici l'accompliſſement de ce grand myſtere qu'a anonçoit l'Apôtre aux Hebreux, lorſqu'il leur diſoit que Dieu ayant autrefois parlé

à nos peres en plusieurs manieres différentes par ses Prophétes, il nous a enfin parlé dans
Hebr.1. ces derniers tems par son Fils même : *Multifariàm, multisque modis olim Deus loquens patribus in Prophetis, novissimè locutus est nobis in Filio.* C'est dans la transfiguration de Jesus-Christ, qui fait aujourd'hui le sujet de notre Evangile, que cette parole de saint Paul s'est pleinement & sensiblement vérifiée. Dieu avoit donné aux hommes sur la montagne de Sinaï une loi, dont Moyse étoit le ministre, l'interpréte & même, selon l'expression de l'Ecriture, le législateur. Dans la suite des temps il avoit suscité des Prophétes pour expliquer aux hommes cette loi, pour leur en faire connoître les préceptes, pour leur en reprocher la transgression, pour les y soumettre & pour les engager soit par des menaces, soit par des promesses, à l'accomplir. Mais du reste, ni Moyse ni les Prophétes ne furent que les précurseurs de l'Homme-Dieu, & la loi qu'ils publioient, ne fut qu'une disposition à la sainte & nouvelle loi que Jesus-Christ devoit apporter au monde. C'est pour cela qu'il paroît entre Moyse & Elie, l'un Législateur, l'autre Prophéte, & qu'il y paroît tout éclatant de lumiere : c'est, dis-je, pour nous apprendre que toutes les ombres de l'ancienne loi étant dissipées, que toutes les prophéties ayant reçu un parfait éclaircissement, il n'y a plus désormais que lui qui mérite d'être écouté, ni qui nous doive servir de maître. Ecoutez-le donc en effet, Chrétiens, ce nouveau Législateur, & obéissons à cette voix céleste qui nous dit : *Ipsum audite.* Pour vous inspirer ce sentiment si juste & si nécessaire,

je veux vous entretenir de la loi chrétienne ; & pour traiter dignement un ſi grand ſujet, j'ai beſoin des graces du Saint-Eſprit, & je les demande, &c. *Ave Maria.*

QUand St. Paul dit qu'il a plu à Dieu de ſauver les hommes par la folie de l'Evangile, *Placuit Deo per ſtultitiam prædicationis ſalvos facere credentes*, il ne faut pas ſe figurer que la loi chrétienne ait rien pour cela de contraire à la véritable ſageſſe & à la raiſon. Car ſelon la remarque de St. Jerôme, le même Apôtre après avoir parlé de la ſorte, déclare néanmoins que ſon miniſtere eſt de prêcher la ſageſſe aux ſpirituels & aux parfaits : *Sapientiam loquimur inter perfectos.* Puiſque je tiens aujourd'hui la même place que le Docteur des nations, tout indigne que j'en puis être, & puiſque je vous prêche la même loi qu'il prêchoit aux Gentils, j'ai droit, Chrétiens, de vous dire comme lui, & je vous le dis dès l'entrée de ce diſcours, que la loi évangélique dont je viens vous parler, eſt de toutes les loix la plus raiſonnable & la plus ſage : c'eſt ma premiere propoſition. Je ne m'en tiens pas là ; mais pour vous y attacher encore plus fortement, j'ajoute que cette loi ſi ſage eſt au même temps de toutes les loix la plus aimable & la plus douce : c'eſt ma ſeconde propoſition. Deux rapports ſous leſquels nous devons conſidérer la loi de J. C. rapport à l'eſprit, rapport au cœur. Par rapport à l'eſprit, elle n'a rien qui ne ſoit digne de notre eſtime : par rapport au cœur, elle n'a rien qui ne ſoit digne de notre amour. C'eſt ainſi que je prétends combattre deux faux principes dont les ennemis de la religion chrétienne ſe ſont ſervis

1. Cor. c. 1.

de tout temps pour nous la rendre également mépriſable & odieuſe : mépriſable, en nous perſuadant qu'elle choque le bon ſens & les régles de la vraie prudence ; odieuſe, en nous la repréſentant comme une loi trop dure & ſans onction. Or à ces deux erreurs j'oppoſe deux caracteres de la loi évangélique ; caractere de raiſon, & caractere de douceur. Loi ſouverainement raiſonnable, vous le verrez dans le premier point. Loi ſouverainement aimable, je vous le montrerai dans le ſecond point. Deux vérités importantes qui vont faire le ſujet de votre attention.

I. PART. A Prendre les choſes en elles-mêmes, & dans les termes de ce devoir légitime qui aſſujettit la créature au créateur, il ne nous appartient pas de controller, ni même d'examiner la loi que Jeſus-Chriſt nous a apportée du ciel & qu'il eſt venu publier au monde. Car puiſque les ſouverains de la terre ont le pouvoir de faire des loix ſans être obligés à dire pourquoi, puiſque leur volonté & leur bon plaiſir ſuffit pour autoriſer les ordres qu'ils portent, ſans que leurs ſujets en puiſſent demander d'autre raiſon, il eſt bien juſte que nous accordions au moins le même privilége, & que nous rendions le même hommage à celui qui non ſeulement eſt notre Légiſlateur & notre Maître, mais notre Sauveur & notre Dieu. Ce qui nous regarde donc, c'eſt de nous ſoumettre à ſa loi, & non point de la ſoumettre à notre cenſure ; c'eſt d'obſerver ſa loi avec une fidélité parfaite, & non point d'en faire la diſcuſſion par une curioſité préſomptueuſe.

Cependant, Chrétiens, il ſe trouve que jamais

loi dans le monde n'a pas été plus critiquée, & par une ſuite néceſſaire, plus combattue ni plus condamnée que la Loi de Jeſus-Chriſt; & l'on peut dire d'elle ce que le Saint-Eſprit dans l'Eccléſiaſte a dit du monde en général, que Dieu par un deſſein particulier a voulu, ce ſemble, l'abandonner aux diſputes & aux conteſtations des hommes : *Tradidit mundum diſputationi eorum.* Car cette loi, toute ſainte & toute vénérable qu'elle eſt, a été, ſi j'oſe m'exprimer de la ſorte, depuis ſon inſtitution, le problême de tous les ſiécles. Les payens, & même dans le chriſtianiſme les libertins, ſuivant les lumieres de la prudence charnelle, l'ont réprouvée comme trop ſublime & trop au deſſus de l'humanité, c'eſt-à-dire, comme affectant une perfection outrée & bien au-delà des bornes que preſcrit la droite raiſon : & pluſieurs au contraire parmi les hérétiques, préoccupés de leurs ſens, l'ont attaquée comme trop naturelle & trop humaine, c'eſt-à-dire, comme laiſſant encore à l'homme trop de liberté, & ne portant pas aſſez loin l'obligation étroite & rigoureuſe des préceptes qu'elle établit. Les premiers l'ont accuſée d'indiſcrétion, & les ſeconds de relâchement : les uns, au rapport de ſaint Auguſtin, ſe ſont plaint qu'elle engageoit à un détachement des choſes du monde chimérique & inſenſé ; *Viſi ſunt iis chriſtiani res humanas ſtultè & ſuprà quàm oportet deſerere ;* & les autres, téméraires & prétendus réformateurs, lui ont reproché que ſur cela même elle uſoit de trop d'indulgence, & qu'elle exigeoit encore trop peu. Sçavez-vous, Chrétien, ce que je voudrois d'abord inférer de là ? Sans pénétrer plus avant, ma concluſion ſeroit

Eccleſ. c. 3.

Auguſt.

que la loi chrétienne eſt donc une loi juſte, une loi raiſonnable, une loi conforme à la régle univerſelle de l'eſprit de Dieu : pourquoi ? parce qu'elle tient le milieu entre ces deux extrémités. Car comme le caractere de l'eſprit de l'homme eſt de ſe laiſſer toujours emporter à l'une où à l'autre, & que le caractere de l'eſprit de Dieu, ſelon la maxime de ſaint Gregoire Pape, conſiſte dans une ſage modération, il eſt d'une conſéquence preſque infaillible, qu'une loi que les hommes ont oſé tout à la fois condamner & d'excès & de défaut, eſt juſtement celle où ſe trouve ce tempérament de ſageſſe & de raiſon, qui en fait, ſelon la penſée du Prophéte royal, une loi
Pſ. 18. ſans tache : *Lex Domini immaculata.*

Et certes, ajoute St. Auguſtin, (cette remarque eſt importante) ſi la loi de J. C. avoit été parfaitement au gré des payens, dès là elle auroit ceſſé, pour ainſi dire, d'être raiſonnable : & ſi les libertins l'approuvoient, dès là elle nous devroit être ſuſpecte, puiſqu'elle auroit plu & qu'elle plairoit encore à des hommes vicieux & corrompus. Pour être ce qu'elle doit être, pour être une loi irréprochable, il faut néceſſairement qu'elle ne ſoit pas de leur goût ; & l'excès même qu'ils lui ont imputé, eſt ſa juſtification. Je dis à proportion le même des héréſiarques prévenus d'un faux zéle & enflés d'un vain orgueil : ils ont voulu la reſſerrer cette loi déja ſi étroite, ils ont entrepris de réformer, comme parle Vincent de Lerins, ce qui devoit les réformer eux-mêmes, & il a fallu que la loi chrétienne, pour ne pas aller à une ſévérité ſans meſure, & pour demeurer dans les limites de ce culte raiſonnable qui fait ſon eſſentielle différence

& par où S. Paul la diſtingue, ne ſe rapportât pas à leurs idées, & qu'ils y trouvaſſent des défauts, afin qu'il fût vrai qu'elle n'en a aucun.

S'il s'agiſſoit ſeulement ici de faire une ſimple apologie des devoirs du chriſtianiſme, je pourrois m'en tenir là; & ſans rien dire de plus je croirois avoir ſuffiſamment rempli mon deſſein : mais je vais plus loin, & autant qu'il m'eſt poſſible, il faut, Chrétiens, vous mettre en état de rendre déſormais ſans contradiction, ſans réſiſtance, une obéiſſance entiére à ce divin maître, que Dieu nous ordonne d'écouter : *Hic eſt filius meus dilectus ; ipſum audite.* Il faut vous affectionner à ſa loi, vous y attacher, & pour cela vous en donner toute la connoiſſance néceſſaire. Attention, s'il vous plaît. J'avouë donc que la loi de Jeſus-Chriſt eſt une loi ſainte & parfaite; mais je ſoutiens au même tems, que dans ſa perfection elle n'a rien d'outré, comme l'eſprit du monde ſe le perſuade. J'avouë que c'eſt une loi moderée, & comme telle, proportionnée à la foibleſſe des hommes; maſs je prétends que dans ſa modération elle n'a rien de lâche, comme l'eſprit de l'héréſie ſe l'eſt figuré. Or ces deux vérités bien conçues, m'engagent efficacement à la pratiquer cette loi, détruiſent tous les préjugés que le libertinage ou l'amour propre pourroient former dans mon eſprit contre cette loi, me déterminent à vivre en chrétien, parce que rien ne me paroît plus raiſonnable ni plus droit que la conduite de cette loi. Quel avantage & pour vous & pour moi, ſi nous étions bien remplis de ces ſentimens !

Non, mes Freres, dit ſaint Chryſoſtome, traitant le même ſujet, la loi de Jeſus-Chriſt

dans ſa perfection, n'a rien qui doive bleſſer la prudence humaine la plus delicate; & la rejeter comme une loi outrée, c'eſt lui faire injure & ne la pas connoître. Soit que nous ayons égard aux obligations générales qu'elle impoſe à tous les états, ſoit que nous conſidérions les régles particulieres qu'elle trace à chaque condition, par tout elle porte avec ſoi, je puis uſer de ce terme, le ſceau d'une raiſon ſouveraine qui la dirige, par tout elle fait voir qu'elle eſt émanée du conſeil de Dieu comme de ſa ſource. Car enfin, pourſuit ſaint Chryſoſtome, qu'y a-t-il de ſi ſingulier dans la loi chrétienne, que le bon ſens le plus exquis ne doive approuver? Elle oblige l'homme à ſe renoncer ſoi-même, à mortifier ſon eſprit, à crucifier ſa chair: elle veut qu'il étouffe ſes paſſions, qu'il abandonne ſes intérêts, qu'il ſupporte un outrage ſans ſe venger, qu'il ſe laiſſe enlever ſes biens ſans les redemander: elle lui commande deux choſes en apparence les plus contradictoires, du moins les plus paradoxes, l'une de haïr ſes proches & ſes amis, l'autre d'aimer ſes perſécuteurs & ſes ennemis: elle lui fait un crime de rechercher les richeſſes & les grandeurs, une vertu d'être humble, une béatitude d'être pauvre, un ſujet de joie d'être perſécuté & affligé: elle régle juſqu'à ſes deſirs, juſqu'à ſes penſées: elle lui ordonne en telle occaſion qui ſe préſente, de s'arracher l'œil, de ſe couper le bras: enfin elle le réduit à la néceſſité même de verſer ſon ſang, de donner ſa vie, de ſouffrir la mort & la plus cruelle mort, dès que l'honneur de ſa religion le demande & qu'il eſt queſtion de prouver ſa foi. Or tout cela, mes chers Auditeurs, eſt raiſonnable, & tellement raiſon-

nable, que ſi la loi évangelique ne l'exigeoit pas, tout intéreſſé que j'y puis être, & quelle que ſoit la corruption de mon cœur, j'aurois peine à ne la pas condamner. Venons au détail, & reprenons.

Oui il eſt raiſonnable que je me renonce moi-même; c'eſt de quoi je ne puis douter ſans me méconnoître & ſans ignorer ce que je ſuis. Car puiſque je ne ſuis de moi-même que vainté & que menſonge, puiſque tout ce qu'il y a de bien en moi n'eſt pas de moi, & que je ne ſuis de mon fonds que miſere, qu'aveuglement, qu'emportement; que déréglement, n'eſt-il pas juſte que, me regardant moi-même & me voyant tel, je conçoive de l'horreur pour moi-même, je me haiſſe moi-même, je me détache de moi-même? & voilà le ſens de ce grand précepte de Jeſus-Chriſt, *Abneget ſemetipſum.* Il ne veut pas que je renonce, ni à mes vrais intérêts, ni à la vraie charité que je me dois à moi-même, ni à la vraie juſtice que je puis me rendre: mais parce qu'il a une fauſſe juſtice que je confonds avec la vraie; parce qu'il y a une fauſſe charité qui me flate & qui me ſéduit; parce qu'il y a un faux intérêt dont je me laiſſe éblouir & qui me perd, & que ce que j'appelle moi-même, n'eſt rien autre choſe que tout cela, il veut que pour me défaire de tout cela, je me défaſſe de moi-même en me renonçant moi-même.

Il eſt raiſonnable que je mortifie ma chair; parce qu'autrement ma chair ſe révoltera contre ma raiſon & contre Dieu même; que je captive mes ſens, parce qu'autrement la liberté que je leur donnerois m'expoſeroit à mille tentations; que je traite rudement mon corps &

que je le réduiſe en ſervitude, parce qu'autrement affranchi du joug d'une ſainte auſtérité, je tomberois dans une criminelle & une honteuſe molleſſe.

Il eſt raiſonnable que la vengeance me ſoit défendue : car que ſeroit-ce ſi chacun étoit en droit de ſatisfaire ſes reſſentimens ? & à quels excès nous porteroit une aveugle paſſion ? Raiſonnable non ſeulement que j'oublie les injures déja reçues, mais que je ſois prêt à en eſſuyer encore de nouvelles, & qu'en mille conjonctures où ma foibleſſe me feroit perdre la charité ſi je m'opiniâtrois à faire valoir dans toute la rigueur mes prétentions, je me relâche de mes prétentions & je me déſiſte de mes demandes : pourquoi ? parce que la charité eſt un bien d'un ordre ſupérieur, & que je ne dois riſquer pour nul autre ; parce qu'il n'y a rien que je ne doive ſacrifier pour conſerver la grace qui ſe trouve inſéparablement liée à l'amour du prochain. Raiſonnable que cet amour du prochain s'étende juſqu'à mes ennemis même les plus mortels, puiſque ſans parler de la grandeur d'ame, de cette grandeur héroïque & chrétienne qui paroît dans l'amour d'un ennemi & dans les ſervices qu'on lui rend, la foi m'enſeigne que cet homme pour être mon ennemi n'en eſt pas moins mon frere, & que d'ailleurs j'attendrois moi-même, ſi j'étois ennemi de Dieu, que Dieu uſât envers moi de miſéricorde, & qu'il me prévînt de ſa grace. Car pourquoi ſerois-je plus délicat que lui dans mes ſentimens & dans mes affections ? Raiſonnable par un retour qui ſemble d'abord bien ſurprenant & bien étrange, que je haïſſe mes amis, mes proches, & ceux-mêmes à qui je dois la vie, quand ceux à qui je

dois la vie, quand ceux à qui je ſuis le plus étroitement uni par les liens du ſang & de l'amitié, ſont des obſtacles à mon ſalut. Car alors la raiſon veut que je m'en éloigne, que je les fuie, que je les abhorre; & c'eſt ainſi qu'il faut entendre cette parole de Jeſus-Chriſt : *Si quis venit ad me & non odit patrem & matrem, non poteſt meus eſſe diſcipulus ;* ſi quelqu'un veut venir à moi, & ne hait pas ſon pere & ſa mere, il ne peut être mon diſciple. Parole, dit S. Gregoire Pape, qui n'abolit point le devoir des enfans envers les parens, mais qui condamne l'impiété des parens prévaricateurs, lorſqu'ils abuſent de leur pouvoir pour ſervir de démons à leurs enfans, & pour les engager dans la voie de perdition. Et quoi, reprend Tertullien juſtifiant cette maxime évangélique, il falloit que les ſoldats Romains, pour être incorporés dans la milice, fiſſent comme une eſpéce d'abjuration & de peres & de meres, entre les mains de ceux qui les commandoient, & l'on eſtimoit cette ſévérité de diſcipline également juſte & néceſſaire : ſi donc Jeſus-Chriſt nous impoſe la même loi en certaines conjonctures, ſçavoir, quand l'attachement d'un fils à ſon pere, d'une femme à ſon mari, eſt incompatible avec les intérêts de Dieu & l'obéiſſance qui lui eſt dûe, pouvons-nous dire que c'eſt trop en demander ? *Luc. 14.*

Mais pourquoi s'arracher l'œil ? pourquoi ſe couper le bras ? Répondez vous-même, divin Sauveur, & ſur la dureté de cette expreſſion, ſatisfaites dans un mot la prudence humaine : c'eſt qu'il vaut mieux, dit-il, entrer dans la vie n'ayant qu'un œil ou qu'une main, que d'être pour jamais condamné au tourment du feu : c'eſt que tous les jours, à la honte des ſerviteurs

de Dieu, un homme du siécle, par une sagesse mondaine, s'arrache l'œil, se coupe le bras, selon que Jesus-Christ l'a entendu ; c'est-à-dire, s'arrache lui-même à ce qu'il a de plus cher, & se sépare de ce qu'il aime le plus tendrement, afin d'éviter un scandale dont il craint les suites fâcheuses pour sa fortune : c'est qu'une femme du monde que la raison conduit encore, ne balance pas à rompre un engagement, quelque flateur, quelque utile qu'il soit, dès qu'elle en prévoit quelque danger pour sa réputation : comme si Dieu avoit voulu que la conduite des enfans du siecle servît de leçon aux enfans de lumiére ; ou plutôt, comme s'il avoit voulu que ce fût une apologie du précepte de l'Evangile, *Si oculus tuus scandalizat te, erue eum.*

Matth. 5. 18.

Ce n'est pas assez : pourquoi faire à l'homme un crime de ses desirs, & traiter d'adultere un regard impur & lascif ? Apprenez-le de saint Jerôme : c'est qu'il n'est point permis de desirer ce qu'il n'est pas permis de rechercher ; c'est que toute loi qui laisse les desirs dans l'impunité, est une loi imparfaite, propre à faire des hypocrites plutôt que des justes, puisqu'il est impossible de réformer l'homme si l'on ne commence par réformer son cœur. Pourquoi ériger en béatitude un état aussi vil & aussi abjet que la pauvreté ? *Beati pauperes spiritu.* Jugez-en par vos propres sentimens : c'est qu'autant qu'on a de mépris pour la pauvreté forcée, autant convient-on que la pauvreté volontaire dont parle Jesus-Christ, est respectable ; & d'ailleurs l'expérience nous fait bien voir qu'il n'y a d'heureux sur la terre que les pauvres de cœur, puisque la source la plus ordinaire de nos chagrins est l'attachement aux biens de la vie. Mais enfin, &

Mat. 5.

voici le point capital, pourquoi réduire des hommes foibles à cette affreuſe néceſſité, ou d'être apoſtats & anathêmes, on d'endurer à certains tems de perſécution le plus rigoureux martyre ? Car c'eſt là-deſſus que la loi de notre Dieu pouvoit paroître aux ſages du monde d'un caractere plus outré. Elle nous ordonne, & nous l'ordonne ſous peine d'une éternelle damnation, d'être habituellement diſpoſés à mourir, plutôt même que de déguiſer notre foi. Or cela, dites-vous, eſt-il raiſonnable ? & moi je réponds, en pouvez-vous douter? & pour s'en convaincre, faut-il autre choſe que les premiers principes de la raiſon ? En effet, on demande s'il eſt raiſonnable de s'expoſer à la mort plutôt que de trahir la foi qu'on doit à ſon Dieu : mais moi je demande, s'il n'eſt pas raiſonnable qu'un ſujet ſoit prêt à perdre la vie, plutôt que de trahir la foi qu'il doit à ſon Prince ? mais moi je demande, s'il n'eſt pas raiſonnable qu'un homme d'honneur ſoit en diſpoſition de ſouffrir tout, plutôt que de commettre une lâcheté & une perfidie ? mais moi je demande, s'il n'eſt pas raiſonnable qu'un homme de guerre ſe ſacrifie en mille rencontres comme une victime toujours ſur le point d'être immolée & de recevoir le coup mortel, plutôt que de manquer à ſon devoir. Il ne le trouve pas ſeulement raiſonnable, mais il s'en fait un point d'honneur & une gloire. Quoi donc, mes Freres, reprend S. Auguſtin, le martyre pour Dieu ſera-t-il cenſé une folie, & le martyre pour le monde une vertu ? La raiſon de l'homme aura-t-elle peine à reconnoître l'obligation de l'un, tandis qu'elle approuve & qu'elle autoriſe l'obligation de l'autre ? Non

non, Chrétiens, rien en cela, rien en tout le reſte qui ne ſoit à l'épreuve de notre cenſure; ſoyons raiſonnables, & nous avouerons que la loi de Jeſus-Chriſt l'eſt encore plus que nous; ſoumettons-nous de bonne foi à tout ce que la raiſon ordonne, la loi évangélique n'aura plus rien qui nous choque; car ſi elle nous choque, c'eſt parce qu'elle nous aſſujettit trop à la raiſon, & qu'elle n'accorde rien à notre paſſion. Prenez garde, s'il vous plaît; je ne dis pas que la loi chrétienne n'ajoûte rien à la raiſon, c'eſt une erreur des Pélagiens: mais je dis qu'elle n'ajoûte rien à la raiſon, qui ne la perfectionne, qui ne l'éleve, qui ne la purifie, & que la raiſon elle-même n'eût établi, ſi par elle-même elle eût été aſſez éclairée pour en découvrir l'excellence & l'utilité.

Je ſçais, mes chers Auditeurs, & c'eſt ainſi que je paſſe à la ſeconde vérité. qui bien loin d'affoiblir la premiere, va plus ſolidement encore la confirmer: je ſçais & j'en conviens, qu'il y a eu de tout temps dans le monde des eſprits ſinguliers, qui prévenus de leurs idées chimériques, ont porté cette perfection de la loi chrétienne, bien au-delà de ſes bornes. Appliquez-vous à ma penſée; ceci mérite votre réflexion. Je ſçais ce que ſaint Auguſtin a obſervé, que la perfection de l'Evangile, mal conçue & ſoutenue par un faux zele, a fait naître dans la ſuite des ſiécles les héréſies les plus opiniâtres: & pour deſcendre aux eſpéces particulieres, je ſçais que dès la naiſſance de l'Egliſe, il s'éleva, comme dit l'Apôtre, des ſectes de parfaits & d'illuminés, qui condamnoient, ceux-là le mariage, ceux-ci l'uſage des viandes, les uns la pénitence réïtérée, les autres

autres la fuite dans les perſécutions : réprouvant de leur autorité propre tout ce qui ne leur ſembloit pas aſſez ſaint, & s'érigeant pour cela, non pas en ſimples réformateurs, mais en ſouverains & en légiſlateurs. Je ſçais qu'une des illuſions de Pélage fut de confondre les conſeils avec les préceptes, & de prétendre, par exemple, que ſans le dépouillement réel & effectif des biens temporels, il n'y avoit point de ſalut, ne voulant pas qu'un chrétien pût rien poſſéder, ſans tomber dans une eſpece d'apoſtaſie & ſans démentir ſa profeſſion. Je ſçais que par ce principe, quelques-uns même en ſont venus juſqu'à troubler la ſociété civile, traitant de déſordre l'uſage établi de pourſuivre ſes droits en juſtice ; prenant à la lettre ce qui eſt écrit : *Ei autem & qui aufert quæ tua ſunt, ne repetas ;* & ſans prévoir les funeſtes conſéquences qui ſuivroient de là, & les avantages qu'en tireroit une injuſte cupidité, défendant à un ſerviteur de Jeſus-Chriſt de redemander jamais ſon bien, lui fût-il même arraché par violence. Je ſçais, dis-je, tout cela ; & ſi vous voulez, je ſçais encore que ces fauſſes idées de perfection n'ont communément ſervi qu'à rendre la loi chrétienne mépriſable aux payens, inſupportable aux libertins, ſcandaleuſe & ſujet de chute aux ames foibles & timorées ; autre remarque de Saint Auguſtin : mépriſable aux payens, qui jugeant par là de notre Religion, l'ont rejetée comme une Religion extravagante, quoiqu'elle ſoit l'ouvrage & le chef-d'œuvre de la ſageſſe d'un Dieu : inſupportable aux libertins, qui ſont bien aiſes en matiere d'obligations & de devoirs, qu'on leur exagere les choſes, pour avoir droit de n'en rien croire & *Luc. 6.*

ſur tout de n'en rien faire, & qu'on leur en demande trop, pour avoir un prétexte de refuſer tout ſujet de ſcandale & de chûte pour les ames foibles, qui de ces erreurs ſe ſont ſouvent formé des conſciences, & à qui ces fauſſes conſciences ont fait commettre de véritables crimes : car voilà les effets qu'a produits cette prétendue perfection, quand elle n'a pas été meſurée ſelon les régles de la vraie foi. Mais tout cela, mes chers Auditeurs, n'eſt point la perfection de la loi chrétienne : pourquoi ? parce qu'il n'y a rien en tout cela que la loi chrétienne n'ait déſavoué & qu'elle n'ait même cenſuré. Comme elle s'eſt déclarée contre tous les adouciſſemens qui pouvoient altérer ſa pureté, auſſi n'a-t-elle pu ſouffrir qu'on portât trop loin la ſévérité de ſes préceptes, pour lui donner une fauſſe couleur de ſainteté. Quelque apparence de réforme qu'elle ait apperçue dans l'héréſie, elle s'en eſt tenue inviolablement à cette grande parole : *Rationabile obſequium*; afin, dit Saint Jerôme, que l'infidélité la plus critique n'eût rien à lui oppoſer, & que la raiſon la plus ſenſée n'y trouvât rien qui pût juſtement la bleſſer.

Rom. 12.

Car encore une fois, étudions bien cette loi, & plus nous l'approfondirons, plus elle nous paroîtra ſage ; ſoit qu'elle contrediſe nos plaiſirs, ſoit qu'elle nous accorde certains divertiſſements honnêtes & modérés, ſoit qu'elle condamne nos entrepriſes, ſoit qu'elle nous permette certains ſoins convenables, & ſouvent même néceſſaires ; ſoit qu'elle réprime notre ambition, ſoit qu'elle nous laiſſe la liberté de penſer à nos beſoins, & de pourvoir par des voies légitimes à notre établiſſement ; ſoit

qu'elle réprouve notre luxe, ſoit qu'elle approuve une bienſéance modeſte & chrétienne : par tout nous découvrirons le même caractere de ſageſſe. Elle eſt donc parfaite, mais d'une perfection qui gagne le cœur en perſuadant l'eſprit : elle eſt parfaite, mais d'une perfection qui s'accomode à tous les états & à toutes les conditions des hommes : elle eſt parfaite, mais d'une perfection qui, bien loin de cauſer du trouble, régle tout, corrige tout, maintient tout dans l'ordre : elle eſt parfaite, mais de ce genre de perfection dont parle S. Ambroiſe, qui inſpire une humilité ſans baſſeſſe, une généroſité ſans orgueil, une modeſtie ſans contrainte, une liberté ſans épanchement, retenant comme dans un juſte équilibre tous les mouvemens & toutes les affections de l'ame : enfin, elle eſt parfaite, mais toujours dans l'étendue de ces deux termes, diſcrétion & vérité.

J'ajoûte que par une diſpoſition d'ailleurs toute divine, comme elle n'a rien d'outré dans ſa perfection, elle n'a rien auſſi de lâche dans ſa modération. Faudroit-il inſiſter ſur ce point, ſi nous ne vivions pas dans un ſiécle où la parole de Dieu doit ſervir de préſervatif à tout & contre tout ? Non, la loi de J. C. dans ſa modération n'a rien de lâche : quelque effort qu'aient fait les héréſiarques pour la décrier ſur cela, elle s'en eſt hautement défendue, & en a même tiré ſa gloire. En vain Tertullien lui a-t-il reproché ſon indulgence dans le pardon des péchés ; en vain a-t-il déclamé contre les catholiques, & les a-t-il appellés charnels ; en vain a-t-il repréſenté l'Egliſe de ſon temps comme un champ ouvert à toute ſorte de licence : *De campo laxiſſimæ diſciplinæ :* ſes invectives n'ont *Tertull.*

ſervi qu'à marquer l'aigreur & l'amertume de ſon zéle, & n'ont fait impreſſion que ſur quelques eſprits foibles. Il eſt vrai que la loi chrétienne ne déſeſpére pas les pécheurs; mais ſans les déſeſpérer, elle leur inſpire une crainte bien plus ſalutaire que le déſeſpoir, & ſans leur ôter la confiance, elle ſçait bien rabattre leur préſomption. Il eſt vrai qu'en toutes choſes elle ne conclut pas à la damnation; mais ſans y conclure abſolument, elle ne manque pas ſur mille ſujets d'en propoſer le danger d'une maniére à ſaiſir de frayeur les Saints même. Il eſt vrai que dans l'ordre des péchés elle ne condamne pas tout comme mortel; mais à quiconque connoit Dieu, à quiconque veut efficacement ſon ſalut, elle donne une grande horreur de tout péché, même du véniel. Il eſt vrai qu'elle diſtingue les préceptes des conſeils; mais elle déclare au même tems que le mépris des conſeils diſpoſe à la tranſgreſſion des préceptes, & que l'un eſt une ſuite preſque infaillible de l'autre.

Or j'avoue, Chrétiens, que parmi tous les motifs qui me perſuadent la vérité de la ſainte Religion que je profeſſe, il n'y en a point de plus puiſſant que celui-là. Saint Auguſtin diſoit que mille raiſons l'attachoient à la foi, & il en faiſoit un détail capable d'en convaincre les eſprits les plus indociles: *Multa me in Eccleſiâ juſtiſſimè retinent.* Mais pour moi je ſens que cette ſageſſe toute pure & toute divine de la loi de J. C. a je ne ſçais quoi de particulier qui me touche & qui m'entraîne: car je dis avec l'Abbé Rupert: puiſqu'il y a un Dieu, & que les preuves les plus ſenſibles & les plus évidentes me le démontrent: puiſqu'il faut l'honorer ce Dieu par un culte propre & par l'exercice

Auguſt.

d'une religion, je ne puis manquer en embraſſant celle-ci, où je découvre un fonds de ſageſſe & de ſainteté qui ne peut venir que d'enhaut, & qui eſt inconteſtablement au deſſus de l'homme. Si c'étoit une ſageſſe profane, elle pourroit d'abord m'éblouir; mais pour peu que je vouluſſe m'appliquer à l'approfondir & à la bien connoître, j'y trouverois bien-tôt quelque foible pour m'en détromper. Il n'y a qu'une religion ſage comme la nôtre, c'eſt-à-dire, d'une ſageſſe toute ſainte, d'une ſageſſe établie ſur le fondement de toutes les vertus, à quoi je ne puis refuſer de me rendre, parce que c'eſt ſans contredit l'ouvrage de Dieu, & que je n'ai rien à y oppoſer. Je m'écrie avec plus de ſujet encore que S. Pierre: *Domine, bonum eſt nos hîc eſſe:* Ah! Seigneur, c'eſt un bien pour moi, & un bien que je ne puis aſſez eſtimer, d'avoir connu votre loi & de l'avoir embraſſée. C'eſt là que je dois m'en tenir, & pour m'y conſerver, je dois être prêt, comme vos martyrs, à ſacrifier ma fortune & à répandre mon ſang: *Domine, bonum eſt nos hîc eſſe.* Saint Pierre dans le tranſport de ſa joie demandoit à demeurer ſur le Thabor; mais parce qu'en le demandant, il ne penſoit qu'à une félicité temporelle, & non point à l'éternelle béatitude de l'autre vie, l'Evangéliſte ajoûte qu'il ne ſçavoit ce qu'il diſoit: *Neſciens quid diceret.* Pour moi, mon Dieu, je comprends parfaitement ce que je dis, & c'eſt avec une connoiſſance entiere que je vous demande à demeurer toujours ferme & inébranlable dans l'obéiſſance & dans la pratique de votre loi: *Domine, bonum eſt nos hîc eſſe.* Je ne crains point de m'égarer en la ſuivant, parce que c'eſt de toutes les loix la plus

Matth. 15.

Luc. 9.

raiſonnable dans ſes maximes & la plus ſage ; comme elle eſt encore par ſon onction la plus aimable & la plus douce. Nous l'allons voir dans la ſeconde Partie.

II. PART.

IL eſt de la grandeur de Dieu d'avoir droit de commander aux hommes de grandes choſes, & d'exiger d'eux de grands ſervices ; mais il eſt auſſi de la même grandeur de Dieu, que ces grands ſervices qu'il exige des hommes, non-ſeulement ne les accablent point par le poids de leurs difficultés, mais qu'ils leur deviennent agréables & qu'ils y trouvent de la douceur. Car, comme dit le ſçavant Caſſiodore, la gloire d'un maître auſſi grand que Dieu, eſt d'être tellement ſervi, qu'on ſe faſſe de l'obligation même de le ſervir un bonheur & une félicité. Ceux qui de leur propre ſens ont voulu expliquer la loi chrétienne, ſe ſont encore ici égarés, en s'attachant trop à l'un de ces principes, & ne faiſant pas aſſez de réflexion ſur l'autre. Il eſt vrai que Jeſus-Chriſt notre ſouverain légiſlateur nous a propoſé ſa loi comme un joug & comme un fardeau ; mais au même temps il nous a fait entendre que ce fardeau étoit léger, & que ce joug étoit doux : *Jugum enim meum ſuave eſt, & onus meum leve.* D'où vient que par une admirable conduite de ſa ſageſſe, il n'a invité à le prendre que ceux qui ſe trouvoient déja chargés d'ailleurs & fatigués, s'engageant à les ſoulager, & toutefois ne leur promettant point d'autre ſoulagement que de leur impoſer ſon joug & de les obliger à le porter : *Venite, ad me omnes qui laboratis, & ego reficiam vos.* Myſtere qui ſembloit d'abord impoſſible & contradictoire, mais dont l'accompliſſement a fait

Matth. 11.

Ibidem.

connoître l'infaillible vérité : myſtere confirmé par l'expérience de tous les juſtes, & même de tous les pécheurs, puiſqu'il eſt évident que rien n'eſt plus capable de ſoulager un pécheur chargé de la peſanteur de ſes crimes, & fatigué de la ſervitude du monde, que de prendre le joug de Jeſus-Chriſt, & de s'y ſoumettre parfaitement.

Pour ſe former donc une idée complette de la loi évangélique, il ne falloit jamais ſéparer ces deux choſes, qu'elle a ſi ſaintement & ſi divinement unies, le joug & la douceur : or c'eſt néanmoins ce qu'ont ſéparé les hommes, qui par une préoccupation de leur amour propre, ne s'arrêtant qu'à ces termes de joug & de fardeau, & pour avoir dans leur lâcheté quelque prétexte, n'y joignant pas cette onction & cette douceur que Jeſus-Chriſt y a ajoûtée, ſe ſont figuré la loi chrétienne comme une loi fâcheuſe, peſante, inſoûtenable, faite ſeulement pour les mortifier, & par là s'en ſont eux-mêmes rebutés & en ont rebuté les autres. Semblables à ces Iſraëlites qui venoient de découvrir la terre de promiſſion, & qui n'en donnerent au peuple que de l'horreur par la triſte peinture qu'ils lui en firent comme d'une terre affreuſe, qui dévoroit même ſes habitans ; & où ils n'avoient vû que des monſtres : *Hæc terra quam luſtravimus, devorat habitatores ſuos ; ibi vidimus monſtra.* Artifice le plus dangereux & le plus ſubtil qu'ait toujours mis en œuvre l'ennemi de notre ſalut, pour perdre les ames & pour y étouffer toutes les ſemences du chriſtianiſme ; mais en vain l'emploira-t-il jamais contre un chrétien ſolidement inſtruit de ſa religion, & ſincerement diſpoſé à garder la loi qu'il profeſſe : pourquoi ? parce qu'étant tel, il s'en défendra *Num.* 13.

aiſément par cette penſée dont ſa foi le prémunit, qu'autant que la loi de ſon Dieu eſt parfaite, autant l'onction qui l'accompagne la rend-elle aimable & facile à pratiquer, & quoi que la chair & le monde puiſſent lui ſuggérer au contraire, il en reviendra toujours à ce ſentiment de David : *Quàm dulcia faucibus meis eloquia tua* ? Ah ! Seigneur, que votre loi eſt douce pour ceux qui la goûtent, & qu'il faut être groſſier & ſenſuel pour ne la goûter pas ! Et en effet, ſi David pouvoit parler de la ſorte en vivant ſous une loi de rigueur, telle que fut la loi de Moyſe, ce ſeroit non point ſeulement une honte, mais un crime de n'en pas dire autant de la loi chrétienne, puiſque c'eſt une loi de grace & une loi de charité. Remarquez bien, s'il vous plaît, mes chers Auditeurs, ces deux qualités qui ſont eſſentielles à la loi de Jeſus-Chriſt ; loi de grace & loi de charité : voilà ce qui vous met en état de l'obſerver, malgré toute la difficulté de ſes devoirs, & qui anéantira devant Dieu toutes vos excuſes. Ecoutez-moi.

Pſalm. 118.

C'eſt une loi de grace où Dieu nous donne infailliblement de quoi accomplir ce qu'il nous commande ; diſons mieux, où Dieu lui-même accomplit en nous ce qu'il exige de nous : que pouvez-vous ſouhaiter de plus ? Ce qui vous empêche d'accomplir la loi, ce qui vous fait même deſeſpérer de l'accomplir jamais, ce ſont, dites-vous, les inclinations vicieuſes de votre cœur, c'eſt cette chair conçue dans le péché qui ſe révolte ſans ceſſe contre l'eſprit : mais imaginez-vous, mes Freres, répond Saint Chryſoſtôme, que Dieu vous parle en ces termes : O homme, je veux aujourd'hui vous ôter ce cœur & vous en donner un autre ; vous n'avez

que la force d'un homme, & je veux vous donner celle d'un Dieu : ce n'eſt point vous ſeulement qui agirez, vous qui combattrez, vous qui réſiſterez ; c'eſt moi-même qui combattrai dans vous, moi-même qui triompherai de ces inclinations & de cette chair corrompue. Si Dieu s'adreſſoit à vous de la ſorte, s'il vous faiſoit cette offre, oſeriez-vous encore vous plaindre ? Or en combien d'endroits de l'Ecriture ne vous l'a-t-il pas ainſi promis ? N'étoit-ce pas à vous qu'il diſoit par le Prophete Ezechiel : je vous ôterai ce cœur endurci, & je vous donnerai un cœur nouveau, un cœur docile & ſouple à ma loi ? N'eſt-il pas de la foi que cette promeſſe regardoit ceux qui devoient vivre dans la loi de grace, & n'y êtes-vous pas dans cette loi de grace, puiſque vous êtes chrétiens ? Que craignez-vous donc ? que Dieu ne tienne pas ſa parole ? mais c'eſt douter de ſa fidélité : que malgré la parole de Dieu vous ne trouviez trop de peine à obſerver ſa loi ? mais c'eſt douter de ſa puiſſance.

Ah ! Seigneur, s'écrioit S. Auguſtin, commandez-moi tout ce qu'il vous plaira, pourvu que vous me donniez ce que vous me commandez, c'eſt-à-dire, que vous me donniez par votre grace la force d'exécuter ce que vous me commandez par votre précepte ; *Da quod jubes, & jube quod vis.* Non, mon Dieu, ne m'épargnez pas, n'ayez point d'égard à ma délicateſſe, ne conſidérez point ce que je ſuis : car puiſque c'eſt vous qui devez vaincre en moi, c'eſt ſur vous-même & non pas ſur moi que je dois compter. Uſez donc de votre empire abſolu, chargez-moi de tout le poids de vos commandemens, obligez-moi à tout ce que mes ſens & mon amour propre *Auguſt.*

abhorrent le plus, faites-moi marcher par les voies les plus étroites : avec votre grace rien ne me coûtera. J'en parle, Seigneur, ajoutoit-il, par mon expérience perſonnelle ; car c'eſt vous qui avez rompu mes liens, & je veux pour l'intérêt de votre gloire & pour la juſtification de votre loi le publier à toute la terre. Ah ? mon Dieu, que n'avez-vous pu dans moi, & que n'ai-je pu avec vous ? avec quelle facilité ne me ſuis-je pas privé de ces plaiſirs dont je m'étois fait une ſervitude honteuſe, & combien m'a-t-il été doux de quitter ce que je craignois tant de perdre ? je me figurois dans votre loi & dans moi-même des monſtres qui me paroiſſent inſurmontables ; mais j'ai reconnu que c'étoient des monſtres imaginaires, du moment que votre grace a touché mon cœur ; & voilà pourquoi je ne fais plus d'exception ni de réſerve en ce qui regarde votre ſervice : *Da quod jubes, & jube quod vis.* C'eſt ainſi que parloit ce grand Saint ; & ſi la force de la grace eſt telle, comment pouvons-nous dire à Dieu que ſa loi eſt un joug trop rude à porter, & qui nous accable ?

Mais je n'ai pas cette grace qui ſoutenoit Saint Auguſtin, & qui le faiſoit agir. Peut-être, Chrétiens, ne l'avez-vous pas ; mais vous mettez-vous en état de l'avoir ? vous diſpoſez-vous à l'obtenir ? la demandez-vous à Dieu, la cherchez-vous dans les ſources où il l'a renfermée, qui ſont les Sacremens ? retranchez-vous de votre cœur tous les obſtacles qu'il lui oppoſe ? & n'eſt-il pas étrange que ne faiſant rien de tout ce qu'il faudroit faire pour vous faciliter l'obſervation de la loi, vous oſiez encore vous plaindre de ces difficultés, au lieu de vous en

prendre à vous-mêmes & à votre lâcheté? Dieu, mes chers Auditeurs, aura bien de quoi la confondre cette lâcheté criminelle, en vous détrompant de l'erreur qui en étoit le principe & qui lui ſervoit de prétexte. Car il vous dira avec bien plus de raiſon qu'à ſon peuple : non, ce n'eſt point la rigueur de ma loi qui peut & qui doit vous juſtifier ; ce commandement que je vous faiſois (ce ſont les paroles de Dieu même dans l'Ecriture,) n'étoit ni trop éloigné, ni trop au-deſſus de vous : il n'étoit point élevé juſqu'au ciel, pour vous donner ſujet de dire, qui pourra y atteindre ? il n'étoit point au delà des mers, pour vous donner lieu de demander, qui oſera ſe promettre d'y parvenir ? Au contraire vous l'aviez auprès de vous, il étoit au milieu de votre cœur, vous le trouviez dans votre condition, dans votre état, pour pouvoir aiſément l'accomplir : comment cela ? parce que ma grace y étoit au même temps attachée. Or Dieu par ces paroles ne prétendoit rien autre choſe que de détruire tous nos prétextes, quand nous nous diſpenſons de garder la loi, & que nous la conſidérons ſeulement en elle-même, ſans conſidérer les ſecours qui y ſont ſi abondans.

Car de dire que ces ſecours nous manquent lors même que nous les demandons ; de dire que toutes ces grandes promeſſes que Dieu nous a faites de répandre ſur nous la plénitude de ſon eſprit, n'aillent pas juſqu'à nous donner de quoi ſoutenir avec douceur & avec joie la pratique de ſes commandemens ; de dire que toute la prééminence de la loi de grace au deſſus de la loi écrite ſe réduiſe à rien, & que tout l'effet de la rédemption & de la mort de Jeſus-Chriſt

ait été d'appeſantir le joug du Seigneur : ah ! Chrétiens, ce ſeroient autant de blaſphêmes contre la bonté & la fidélité de Dieu. Que nous manque-t-il donc ? Deux choſes : une foi ſincere, & une eſpérance vive ; l'une pour nous attacher à Dieu, & l'autre pour nous confier en Dieu. Car en nous uniſſant à lui par l'une & par l'autre, nous changerions notre foibleſſe dans une force invincible, comme dit le Pro-

Iſai. 40. phete : *Qui ſperant in Domino, mutabunt fortitudinem ;* nous commencerions à marcher, à

Ibidem. courir, à voler comme des aigles ; *Aſſument pennas, ut aquilæ : volabunt & non deficient.* Mais parce que nous nous détachons de lui, nous demeurons toujours foibles & languiſſans, toujours dans le chagrin & le dégoût, toujours dans l'abbatement & le deſeſpoir ; comme ſi l'Evangile n'étoit pas une loi de grace, & que la loi de grace n'eût pas applani toutes les difficultés.

Que ſera-ce, ſi j'ajoute que cette loi de grace eſt encore une loi de charité & d'amour ? Amour & charité, dont l'effet propre eſt d'adoucir tout, de rendre tout non-ſeulement poſſible, mais facile, non-ſeulement ſupportable, mais agréable ; d'ôter au joug toute ſa peſanteur, & ſi je l'oſe dire, d'en faire même un joug d'autant plus leger qu'il eſt plus peſant. Paradoxe que Saint Auguſtin explique par une comparaiſon très-naturelle, & dont je puis bien me ſervir après ce Pere. Car vous voyez les oiſeaux, dit ce ſaint Docteur : ils ont des aîles, & ils en ſont chargés ; mais ce qui les charge, fait leur agilité, & plus ils en ſont chargés, plus ils deviennent agiles. Otez donc à un oiſeau ſes aîles, vous le déchargez ; mais en le déchargeant,

vous le mettez hors d'état de voler : *Quoniam exonerare voluiſti, jacet.* Au contraire, rendez-lui ſes aîles, qu'il en ſoit chargé tout de nouveau, c'eſt alors qu'il s'élevera : pourquoi ? parce qu'au même temps qu'il porte ſes aîles, ſes aîles le portent ; il les porte ſur la terre, & elles le portent vers le ciel : *Redeat onus, & volabit.* Telle eſt, reprend S. Auguſtin, la loi de Jeſus-Chriſt, *Talis eſt Chriſti ſarcina :* nous la portons, & elle nous porte ; nous la portons en lui obéiſſant, en la pratiquant ; mais elle nous porte en nous excitant, en nous fortifiant, en nous animant. Tout autre fardeau n'a que ſon poids ; mais celui-ci a des aîles : *Alia ſarcina pondus habet, Chriſti pennas.* *Auguſt.* *Idem.* *Idem.* *Idem.*

Laiſſons cette figure, Chrétiens, & parlons encore plus ſolidement. Dieu ſouverain créateur, poſſédoit trois qualités par rapport à ſes créatures ; celle de maître, qui nous ſoumettoit à lui en qualité d'eſclaves ; celle de rémunérateur, qui nous attiroit à lui en qualité de mercénaires ; celle de pere, qui nous attache à lui en qualité d'enfans. Or ſelon ces trois qualités, c'eſt la réflexion de Saint Bernard, Dieu a donné trois loix aux hommes : une loi d'autorité comme à des eſclaves, une loi d'eſpérance comme à des mercénaires, & une loi d'amour comme à des enfans. Les deux premieres furent des loix de travail & de peine, mais la troiſieme eſt une loi de conſolation & de douceur. Qu'eſt-il arrivé de là ? Les hommes, dit S. Auguſtin, ont gémi ſous ces loix de travail, de peine, de crainte ; mais leurs gémiſſemens, leurs peines, leurs craintes n'ont pu leur faire aimer ce qu'ils pratiquoient : au lieu que les chrétiens ont trouvé dans la loi de grace

un goût qui la leur rend aimable & une onction qui la leur fait obſerver avec plaiſir. *Timuerunt, & non impleverunt : amaverunt, & impleverunt.* Les hommes, ſous les deux premieres loix, intéreſſés & avares, craignoient un Dieu vengeur de leur convoitiſe ; mais malgré cette crainte ils ne laiſſoient pas de commettre les plus injuſtes violences, de ravir le bien d'autrui, ou du moins de le deſirer : au lieu que dans la loi nouvelle ils ſe ſont attachés amoureuſement à un Dieu pauvre, & par amour pour lui, bien-loin d'enlever des biens qui ne leur appartenoient pas, ils ont donné leurs biens propres, & ſe ſont volontairement dépouillés de toutes choſes : *Timuerunt, & rapuerunt res alienas ; amaverunt, & donaverunt ſuas.*

Auguſt.

Idem.

Voilà ce que les amateurs du monde ne comprennent pas, & ce qu'ils pourroient néanmoins aſſez comprendre par eux-mêmes & par leurs propres ſentimens. Ils ne nous entendent pas quand nous leur parlons des merveilleux effets de la charité de Dieu dans un cœur ; mais qu'ils en jugent parce que fait dans eux l'amour même du monde. A quelles loix les tient-il aſſervis ; ce monde qu'ils idolâtrent ? loix de devoir, juſtes mais pénibles ; loix de péché, injuſtes & honteuſes : loix de coutume, extravagantes & bizarres ; loix de reſpect humain, cruelles & tyranniques ; loix de bienſéance, ennuyeuſes & fatigantes. Cependant parce qu'ils aiment le monde ; ce qu'il y a dans le ſervice du monde de plus fâcheux, de plus incommode, de plus dur, de plus rebutant, leur devient aiſé. Rien ne leur coûte pour ſatisfaire aux devoirs du monde, pour ſe conformer aux coutumes du monde,

pour obſerver les bienſéances du monde, pour mériter la faveur du monde. Or qu'ils aiment Dieu, comme ils aiment le monde, que ſans changer de ſentimens ; mais ſeulement d'objet, au lieu de demeurer toujours attachés au monde, ils commencent à s'attacher à Dieu, cette loi du Seigneur qui leur paroît impraticable, changera, pour ainſi dire, de nature pour eux. Ils travailleront, & dans leur travail ils trouveront le repos; ils combatront, & dans leurs combats ils trouveront la paix ; ils renonceront à tout, & dans leur renoncement ils trouveront leur tréſor ; ils endureront tout, ils ſe mortifieront en tout, & dans leur mortification & leurs pénitences ils trouveront leur bonheur.

C'eſt ainſi que la loi de Dieu eſt tout à la fois un joug & un ſoulagement, un fardeau & un ſoutien. Si vous en doutez, j'en appelle, non point à votre témoignage, puiſque vous ne pouvez rendre témoignage de ce que vous n'êtes point en état de ſentir, mais au témoignage de tant de Saints qui l'ont éprouvé, & de tant d'ames juſtes qui l'éprouvent encore tous les jours. Hé quoi ! cette loi de charité n'a-t-elle pas changé les chaînes en des liens d'honneur ? témoin un St. Paul : n'a-t-elle pas donné des charmes à la croix ? témoin un Saint André : n'a-t-elle pas fait trouver du rafraîchiſſement au milieu des flammes ? témoin un St. Laurent. N'opére-t-elle pas encore à nos yeux tant de miracles ? n'eſt-ce pas elle qui fait porter à tant de vierges chrétiennes toutes les auſtérités du cloître ? n'eſt-ce pas elle qui engage tant de pénitens dans une ſainte guerre contre eux-mêmes, & qui leur apprend à crucifier leur

corps ? n'eſt-ce pas elle qui fait préférer la pauvreté aux richeſſes, l'obéiſſance à la liberté, la chaſteté aux douceurs du mariage, les abſtinences & les jeûnes, les haires & les cilices à toutes les commodités de la vie ? Que dis-je dont vous n'ayez pas des exemples préſens & fréquens ? & ces exemples que vous voyez ne ſont-ce pas autant de leçons pour vous ? Si donc, conclut S. Jerôme, la loi vous paroît difficile, ce n'eſt point à la loi qu'il s'en faut prendre ni à ſes difficultés, mais à vous-même & à votre indifférence pour Dieu. Elle eſt difficile à ceux qui la craignent, à ceux qui la voudroient élargir, à ceux que l'eſprit de Dieu, cet eſprit de grace, cet eſprit de charité ne réveille point, n'anime point, ne touche point, parce qu'ils n'en veulent pas être touchés. Mais prenons confiance, & dans un ſaint deſir de plaire à Dieu, entrons dans la voie de ſes commandemens, nous y marcherons comme David, nous y courrons, nous arriverons au terme de l'éternité bienheureuſe, où nous conduiſe, &c.

SERMON

POUR

LE LUNDI

DE LA SECONDE SEMAINE.

Sur l'Impénitence finale.

Ego vado, & quæretis me; & in peccato veſtro moriemini.

Je m'en vais : vous me chercherez, & vous mourrez dans votre péché. En S. Jean, chap. 8.

CE ſont deux grands maux que le péché & la mort : le péché, par où la mort eſt entrée dans le monde ; & la mort, par où Dieu a puni le péché : le péché qui dégrade l'homme dans l'ordre de la grace, & la mort qui le détruit dans l'ordre de la nature : le péché qui nous a fait tomber de ce bienheureux état d'innocence où Dieu nous avoit créés ; & la mort qui nous dépouille de tous les biens temporels dont Dieu après le péché nous a encore laiſſé l'uſage. Mais après tout, Chrétiens, ni la mort ni le péché pris ſéparément, ne ſont point des maux extrêmes,

& j'oſe même dire qu'ils peuvent avoir leur avantage & leur utilité. Car la mort ſans péché peut être ſainte & précieuſe devant Dieu, & le péché ſans la mort peut ſervir de matiere aux plus excellentes vertus qui rendent l'homme agréable à Dieu ; la mort ſans le péché fut dans Jeſus-Chriſt une ſource de graces & de mérites, & le péché ſans la mort, comme l'enſeigne la Théologie, a été dans les prédeſtinés & un principe & un effet de leur prédeſtination ; la mort ſans le péché acheva de ſanctifier Marie, & le péché ſans la mort devint un motif de converſion pour Magdelaine. Mais le ſouverain mal, & ce qu'il y a de plus affreux, c'eſt le péché & la mort unis enſemble : la mort qui met le dernier ſceau à l'impénitence du pécheur, & le péché qui imprime à la mort le caractere de ſa malice ; la mort qui rend le péché pour jamais irrémiſſible, & le péché qui rend la mort pour toujours criminelle & réprouvée. La mort dans le péché, la mort avec le péché, la mort même, comme il arrive ſouvent, par le péché ; voilà, mes chers Auditeurs, ce qui m'effraye & ce qui doit vous effrayer comme moi ; voilà ce que Dieu a de plus terrible dans les tréſors de ſa colere ; voilà de quoi le Fils de Dieu menace aujourd'hui les Juifs, & de quoi nous avons auſſi-bien que les Juifs à nous préſerver. Pour bien entrer dans ces ſentimens, implorons le ſecours du ciel par l'interceſſion de la Vierge, que nous prions tous les jours de nous être favorable à la mort, & diſons-lui, *Ave Maria.*

C'Etoit, Chrétiens, une triſte vérité pour les Juifs, mais une vérité fondée ſur la parole même de Jeſus-Chriſt, qu'après avoir vêcu dans

le péché, ils mourroient dans l'impénitence ; *In peccato veſtro moriemini.* Or en quel ſens cet oracle doit-il être entendu ; car il nous importe de le bien ſçavoir, puiſque le Sauveur du monde nous parloit à nous-mêmes dans la perſonne des Juifs ; & qu'il n'y va pas moins que d'une éternelle réprobation. Eſt-ce une ſimple menace que Jeſus-Chriſt faiſoit à cette nation incrédule pour les obliger à ſe reconnoître ? eſt-ce un arrêt définitif qu'il portoit contre eux, & prétendoit-il leur ſignifier que la meſure de leurs crimes étoit remplie, & qu'ils n'avoient plus de graces à eſpérer de la part de Dieu ? S. Chryſoſtôme l'a pris dans le ſens le plus favorable ; & ce Pere eſtime que ce fut ſeulement comme une ſentence comminatoire qui déclaroit aux Juifs ce qu'ils avoient à craindre s'ils demeuroient plus long-temps dans leur infidélité, de même que Jonas en prêchant aux Ninivites, leur annonça qu'après le terme de quarante jours Ninive ſeroit détruite : *Adhuc quadraginta dies, & Ninive ſubvertetur.* S. Jerôme s'eſt attaché à la lettre, & ſa penſée eſt que le Fils de Dieu ne parloit pas ſeulement aux Juifs en Prophete pour les intimider, mais en juge & en ſouverain pour les condamner, c'eſt-à-dire, qu'il ne leur marquoit pas ſeulement le danger où ils étoient d'une réprobation prochaine, mais qu'il leur intimoit expreſſément que leur réprobation étoit déja conſommée. Car, reprend ce ſaint Docteur, quand Dieu dans l'Ecriture veut ſeulement menacer, il ajoûte toujours à ſes menaces des conditions qui en ſuſpendent l'effet, & qui les modifient. Ainſi, dit-il à Adam : ſi tu manges de ce fruit, tu mourras ; *In quo enim die comederis, morte morieris :* Au lieu que le Sauveur

Jon. 3

Geneſ. 2. 17.

du monde faiſoit une propoſition abſolue, en diſant aux Juifs : vous mourrez dans votre péché : *In peccato veſtro moriemini.*

Mais du reſte, Chrétiens, ſoit que ce ſoit un arrêt, ou que ce ſoit préciſément une menace, n'eſt-ce pas aſſez pour nous faire trembler que ce ſoit la menace d'un Dieu ? d'un Dieu qui ne parle point en vain ; d'un Dieu, qui ne parle point par paſſion ; d'un Dieu, qui ne parle point ſans connoiſſance, mais qui pénétrant dans le fond des cœurs, & découvrant d'un coup d'œil tout l'avenir, voit par avance à quoi ſe doit terminer notre vie, & quelle en ſera la fin : *In peccato veſtro moriemini.* Ne nous en tenons pas là néanmoins, mais conſultons l'expérience, & voyons ſi l'expérience vérifie à l'égard des pécheurs cette prédiction de Jeſus-Chriſt ; car après la parole de Dieu, la preuve la plus convaincante & la plus ſenſible, c'eſt l'expérience. Comment donc meurent preſque tous les pécheurs du ſiecle ; je dis ces pécheurs d'état & de profeſſion, ces pécheurs obſtinés dans leurs deſordres, qui jamais n'ont fait une vraie pénitence pendant la vie ; comment meurent-ils ? Ah ! mes Freres, c'eſt ici que nous devons reconnoître une providence bien ſévere & bien terrible ſur les impies, comme il y en a une toute aimable & toute bienfaiſante ſur les juſtes. Ils meurent, ces pécheurs invétérés, comme ils ont vécu ; ils ont vécu dans le péché, & ils meurent dans le péché ; ils ont vécu dans la haine de Dieu, & ils meurent dans la haine de Dieu ; ils ont vécu en payens, & ils meurent en réprouvés : voilà ce que l'expérience nous apprend.

Mais pour vous en donner une idée plus juſte,

& pour partager ce diſcours, je le diviſe en trois eſpéces différentes; car les uns meurent dans le déſordre actuel de l'impénitence; les autres meurent ſans nul ſentiment & nulle démonſtration de pénitence; & les derniers meurent dans l'exercice, ou pour mieux dire, dans l'illuſion d'une fauſſe pénitence. Les premiers ſont les plus criminels, parce qu'ils ajoûtent à tous les péchés de leur vie celui de l'impénitence finale, par où il eſt vrai de dire qu'ils ſe réprouvent eux-mêmes, & qu'ils conſomment poſitivement leur damnation. Les ſeconds ſont plus malheureux, & par là même plus dignes de compaſſion, parce que ſans le vouloir & ſans y penſer, ils ſe trouvent privés des ſecours de la pénitence. Les derniers participent à la condamnation des uns & des autres; & ſans être ni ſi criminels que les premiers, ni ſi malheureux que les ſeconds, ils ſont toutefois, & malheureux parce qu'ils ſont aveugles, & criminels, parce qu'ils ſont pécheurs & impénitens. Ainſi j'appelle l'impénitence des premiers, une impénitence criminelle; j'appelle l'impénitence des ſeconds, une impénitence malheureuſe, & j'appelle l'impénitence des derniers, une impénitence ſecrette & inconnue, ou ſi vous voulez, une fauſſe pénitence, qui n'eſt au fond qu'une véritable impénitence. Ce n'eſt pas tout: car après vous avoir marqué ces trois caracteres de pécheurs qui meurent dans leur péché, je dois ajouter trois réflexions, pour vous faire connoître comment l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence de la mort: comprenez ceci. Je dis que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence criminelle de la mort, par voie de diſpoſition, ce ſera la premiere Partie. Je dis

que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence malheureuſe de la mort, par voie de punition, ce ſera la ſeconde Partie : Enfin, je dis que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence ſecrette & inconnue, ou à la fauſſe pénitence de la mort, par voie d'illuſion, ce ſera la troiſiéme Partie. Commençons.

I. PART. ON peut mourir dans le déſordre actuel & dans le péché de l'impénitence finale, en deux maniéres ; ou par une volonté délibérée de renoncer abſolument à la pénitence, lors même qu'on ſe trouve aux approches de la mort ; ou par une omiſſion criminelle des moyens ordinaires & marqués de Dieu ; pour rentrer en grace avec lui & pour faire pénitence. Or, ces deux genres de mort ſont ſi communs dans le monde, qu'ils pourroient ſuffire pour juſtifier la prédiction du Fils de Dieu ; *In peccato veſtro moriemini.* Entrons, Chrétiens, dans cet abîme d'iniquités ; tâchons d'en pénétrer la profondeur, & pour nous rendre cette conſidération plus utile, ne craignons point de deſcendre à un détail qui ſeul ſervira de preuve à la plus terrible de toutes les vérités de chriſtianiſme.

Quand je dis mourir dans une volonté délibérée de renoncer abſolument à la pénitence, prenez garde, s'il vous plaît, à ce que j'entens : je ne parle pas de ce qui peut arriver, & de ce qui arrive en effet quelquefois par une impénitence affectée, lorſque le pécheur ſe voyant forcé de quitter la vie, ne veut pas reconnoître celui dont il l'a reçue, & qui lui en va demander compte, & que prêt à paroître devant le tribunal de Dieu, il oſe encore ſe révolter

contre Dieu même, en disant comme ce peuple infidéle : *Non serviam ;* non, je ne m'humilierai point ; car quoique nous en ayons des exemples, & que ceux qui passent pour athées, & qui le sont au moins de mœurs & de conduite, soient sujets à mourir de la sorte, ces exemples, dit judicieusement Saint Chrysostome, sont si monstrueux qu'ils inspirent par eux-mêmes de l'horreur, & qu'un ministre de l'Evangile, pour ne pas blesser la piété de ses Auditeurs, doit plutôt les omettre que d'entreprendre de les combattre. Ainsi mourut un Julien l'apostat, vomissant mille blasphêmes contre le ciel, tandis qu'il vomissoit avec son sang son ame impure & sacrilége : ainsi sont morts tant d'ennemis de Dieu, dont la fin, aussi funeste qu'impie, a tant de fois malgré eux rendu témoignage au souverain pouvoir & à la divinité de ce premier être, qu'ils avoient méconnu, ou plus vraisemblablement qu'ils avoient tâché, mais en vain, à méconnoître : ainsi meurent tous les jours au milieu de nous, je ne sçais combien de mondains, qui sont encore, après avoir vêcu sans foi, sans loi, sans religion, sans conscience, assez téméraires & assez emportés pour vouloir couronner l'œuvre par une persévérance diabolique dans leur libertinage. Mais, encore une fois, ce sont des monstres dans l'ordre de la grace, sur qui nous ne devons jetter les yeux qu'autant qu'il est nécessaire pour les déteſter & pour les avoir en exécration. *Jer. 2.*

Ce n'est donc point par de semblables exemples que je veux vérifier l'oracle de Jesus-Christ ; mais je parle seulement de tant d'autres pécheurs, en qui cet état d'impénitence, tel que je l'ai marqué, est aussi souvent un effet de la

foibleſſe que de la malice de leur cœur, ou plutôt eſt un effet tout enſemble de l'un & de l'autre : & pour vous faire comprendre plus diſtinctement & plus préciſément ma penſée, je parle d'un homme, qui rempli de fiel & d'amertume, après avoir paſſé ſa vie dans des haines & des inimitiés ſcandaleuſes, meurt ſans jamais vouloir ſe réconcilier, proteſtant qu'il ne le peut; ou s'il le fait en apparence, ſe diſant intérieurement à lui-même qu'il ne le veut pas : témoin ce chrétien, qui ſur le point même d'endurer le martyre, refuſa d'embraſſer ſon ennemi, quoique ſon ennemi humilié à ſes pieds, lui demandât grace. Or, ſans nous arrêter à ces circonſtances particulieres, combien voyons-nous de pareilles morts dans le chriſtianiſme, de morts ſans réconciliation, de morts accompagnées de toute l'aigreur du reſſentiment & de la vengeance ; de morts où tous ces prétendus accommodemens qui ſe négocient, toutes ces entrevues qui ſe ménagent quelquefois avec tant de pompe, & preſque toujours avec ſi peu de fruit, ne ſont que de pures & de trompeuſes cérémonies; de morts, où par une maxime de politique, & par une force d'eſprit mal entendue, & pouſſée néanmoins juſques au bout, l'on ſe rend plus intraitable & plus inflexible que jamais: pourquoi? pour autoriſer en mourant la conduite qu'on a tenue juſques là, & l'animoſité où l'on a vieilli; diſons mieux, pour exécuter l'arrêt prononcé par le Sauveur du monde : *In peccato veſtro moriemini.*

Je parle d'un homme qui ſe trouvant chargé à la mort de biens injuſtement acquis, dont il s'eſt fait un état & une fortune, ne veut pas même

même alors les reſtituer ; gémiſſant d'une part ſous la peſanteur du péché qui l'accable, & de l'autre refuſant de ſe dépouiller ; partagé entre l'enfer qu'il craint, & la cupidité qui le domine ; mais du reſte aimant mieux abandonner ſon ame que de réparer les injuſtices qu'il a commiſes, que de pourvoir au dédommagement de ceux qu'il a trompés, que de reconnoître des dettes dont ſa mauvaiſe foi l'a toujours empêché de convenir, que de ſatisfaire à des obligations qu'il ne peut ignorer, & dont les remords ſecrets de ſa conſcience, ne l'avertiſſent qne trop ; en un mot, que de relâcher la proie dont il eſt ſaiſi, & que Dieu malgré lui va bientôt arracher. Or qu'y a-t-il dans le monde de plus ordinaire que cette aveugle obſtination à conſerver ce qu'on n'a pu légitimement poſſéder ? De tant de riches, injuſtes uſurpateurs du bien d'autrui, où ſont ceux qui, pour mourir en chrétiens, ſe déterminent à mourir pauvres ? & par conſéquent ne ſemble-t-il pas que la malédiction de l'Evangile ſoit particulierement attachée à leur état ? *In peccato veſtro moriemini.*

Je parle d'un homme qui tyranniſé de ſa paſſion, la porte juſqu'au tombeau, & meurt idolâtre d'un objet dont rien ne peut le réſoudre à ſe détacher, au moment même que la mort le va détacher de tout ; qui par la plus damnable fidélité ou par le plus abominable ſacrifice, ſans égard aux feux éternels dont la juſtice de Dieu le menace, achève, pour ainſi dire, de ſe conſumer dans les ardeurs d'un feu impudique. Or vous ſçavez, mes chers Auditeurs, ſi ce n'eſt pas là le ſort de tant de chrétiens ſenſuels & voluptueux : je vous renvoie à vos propres connoiſſances. N'eſt-ce pas là qu'abou-

tiſſent ces engagemens criminels : n'eſt-ce pas, dis-je, à une mort plus que payenne, où le pécheur en expirant ſoupire encore pour ce qu'il a ſi follement aimé, où conſtant juſqu'à l'extravagance, juſqu'à la fureur, il donne encore ſes derniers ſoins, il conſacre ſes derniers vœux à une paſſion dont il s'eſt fait preſque une religion ; où la ſeule & la vive douleur qui le touche, tout mourant qu'il eſt, n'eſt pas d'avoir tant recherché par inclination le ſujet malheureux de ſes déſordres, mais de le quitter par néceſſité ? car ce ſont là ſes diſpoſitions & ſes ſentimens, & en de tels ſentimens, en de telles diſpoſitions, vous jugez aſſez quelle doit être ſa mort : *In peccato veſtro moriemini.*

Enfin, je parle d'un homme qui depuis longtemps rebelle à Dieu, après avoir vécu ſans crainte de ſes jugemens, meurt ſans rien eſpérer de ſa miſéricorde ; qui, lorſque les Prêtres l'exhortent à la confiance, ſe faiſant à ſoi-même, comme dit ſaint Auguſtin, une juſtice, non pas exacte & rigoureuſe, mais cruelle & inſenſée, puiſqu'il ſe la fait indépendamment de la rédemption & de la grace de Jeſus-Chriſt, tombe dans un déſeſpoir ſemblable à celui de Caïn, & conclut avec ce frere parricide : *Majoreſt iniquitas mea, quàm ut veniam merear ;* non, il n'y a plus de pardon pour moi, mon iniquité m'en a rendu indigne, & s'il y a un Dieu, je ſuis réprouvé. Or n'eſt-il pas vrai que c'eſt là le grand & fameux écueil où échoue une multitude innombrable de pécheurs, ſur tout de ceux qui par des rechutes fréquentes & habituelles, non ſeulement ont perdu toute eſpérance, mais auroient honte même, ſi je puis m'exprimer ainſi, de ſe tourner vers Dieu & de ſe

Geneſ. 4

confier en lui ? Car cette honte qu'ils n'ont pu ſurmonter durant la vie, ſe réveille tout de nouveau, & vient les accabler à la mort ; & trop fortement touchés alors de leur indignité, trop vivement frappés de la grandeur & de la juſtice de Dieu, ils ſe troublent, ils renoncent à leur ſalut, & ſe font, auſſi bien que Judas, de leur contrition même, & de leur repentir un dernier titre de réprobation. Voilà, dis-je, ce que j'appelle mourir avec réflexion & avec vue dans le péché d'impénitence : *In peccato veſtro moriemini.*

On y meurt encore d'une autre maniere, non moins commune, ni moins funeſte, quand par une omiſſion criminelle, ſans être directement volontaire, on ſe prive de la grace de la pénitence & des moyens néceſſaires pour l'obtenir ; car enfin, mon Frere, dit S. Auguſtin, raiſonnant avec un pécheur, ſi lorſque la mort vous touche de près, & que Dieu vous appelle, vous ne vous diſpoſez pas au plutôt à paroître devant lui ; ſi lorſque vous avez un port auſſi aſſuré que celui d'une prompte & ſincere pénitence, qui vous eſt ouvert, vous négligez de vous y mettre en ſûreté ; ſi vous laiſſez échaper les momens précieux & les tems favorables que la providence vous ménage dans le cours d'une maladie ; ſi par une trop grande attention au ſoulagement de votre corps, vous oubliez les beſoins de votre ame, & ſi vous rejetez les remedes ſalutaires qu'on vous préſente, bien loin de les rechercher ; ſi par une crainte ſervile de la mort, vous en éloignez, autant qu'il eſt poſſible, le ſouvenir, fermant l'oreille à tous les avertiſſemens qu'on vous donne, & voulant être flaté & trompé ſur la choſe même

où vous avez plus d'intérêt à ne l'être pas ; ſi par une foibleſſe naturelle, vous ne faites pas effort pour ſurmonter là-deſſus vos frayeurs, & pour vaquer au moins dans cette extrémité à votre plus importante affaire, ſi vous écoutez des parens & de faux amis qui vous en détournent, ſi par un renverſement de conduite le plus déplorable, vous penſez encore à votre famille, lorſqu'à peine il vous reſte de quoi pourvoir à votre éternité : ah, mon cher Frere, conclut ſaint Auguſtin, changez alors de langage, & corrigez vos idées. Dire que la mort dans cet état d'impénitence eſt le plus grand de tous les malheurs, c'eſt mal parler ; mais il faut dire que c'eſt le plus grand & le plus inexcuſable de tous les crimes. Dire que vous mourrez dans votre péché, c'eſt ne s'expliquer qu'à demi ; mais il faut dire que vous mourrez dans votre péché par un dernier péché qui ſurpaſſe tous les autres. Car qu'eſt-ce que tous les péchés de la vie, en comparaiſon de ce ſeul péché ? Où l'homme peut-il porter plus loin ſon injuſtice envers Dieu & envers lui-même ? Se voir à ce terme fatal après lequel il n'y a plus de terme, & vouloir encore différer, ſe voir aux portes de l'enfer, & ne travailler pas encore à s'en retirer ; ſe voir ſur le point de périr, & balancer encore à ſe rendre le plus preſſant devoir de la charité, en prenant de ſages meſures pour ne périr pas, cela ſe peut-il comprendre, ou cela ſe peut-il pardonner ? Cependant, Chrétiens, voilà juſques où va l'égarement de l'eſprit mondain, quand on s'abandonne à le ſuivre. On eſt inveſti, comme parle l'Ecriture, des douleurs de la mort & des périls de l'enfer, & toutefois on ne laiſſe pas de riſquer, de ſe raſſurer, de temporiſer, de ſe

repoſer ſur le lendemain ; on chicane, on élude, on diſſimule avec ſoi-même ; enfin on meurt dans la diſgrace & dans l'inimitié de Dieu. Mort doublement criminelle, & par l'impénitence de la vie qui l'a précédée, & par l'impénitence de la mort qui l'accompagne : *In peccato veſtro moriemini.*

Or j'ai ajoûté qu'il y a entre ces deux ſortes d'impénitences, entre l'impénitence de la vie & l'impénitence de la mort, une telle liaiſon, que l'une conduit preſqu'immanquablement à l'autre, & cela comment ? par voie de diſpoſition, c'eſt-à-dire par voie d'habitude, par voie d'attachement, par voie d'endurciſſement ; trois degrés que marquent les Peres dans la deſcription qu'ils nous ſont de ce premier ordre de pécheurs impénitens : vérité conſtante & dont la ſeule expoſition va vous convaincre.

Par voie d'habitude : car de prétendre que des habitudes contractées durant la vie, ſe détruiſent aux approches de la mort, & que dans un moment on ſe faſſe alors un autre eſprit, un autre cœur, une autre volonté, c'eſt, Chrétiens, la plus groſſiere de toutes les erreurs. Je l'ai dit, & vous ne l'ignorez pas : nous mourrons comme nous avons vécu, & la préſence de la mort bien loin d'affoiblir les habitudes déja formées, ſemble encore davantage les réveiller & les fortifier. Car ſi jamais nous agiſſons par habitude, c'eſt particulierement à la mort : vous avez mille fois pendant la vie différé votre converſion, vous la différerez encore à la mort ; vous avez dit mille fois pendant la vie, ce ſera dans un mois ou dans une année, vous direz encore à la mort, ce ſera dans un jour ou dans une heure ; vous avez été pendant la vie un homme de

projets, de desirs, de résolutions, de promesses sans exécution; vous mourrez encore en desirant, en proposant, en promettant, mais en ne faisant rien. Et ne dites point que le danger extrême vous déterminera, abus; il vous déterminera à desirer, parce que vous en avez l'habitude; il vous déterminera à proposer & à promettre, parce que vous vous en êtes fait une coutume: mais en desirant par habitude, en proposant & en promettant par habitude, & par habitude n'exécutant rien, vous mourrez dans votre péché: *In peccato vestro moriemini.*

Par voie d'attachement: car l'impénitence de la vie, selon la parole du Sage, forme comme une chaîne de nos péchés, & cette chaîne nous tient presque malgré nous dans l'esclavage & la servitude: *iniquitates suæ capiunt impium, & funibus peccatorum suorum constringitur.* Je sçais que Dieu peut user de son absolu pouvoir, & rompre au moment de la mort cette chaîne: mais je sçais aussi que pour la rompre dans un moment, il ne faut pas moins qu'un miracle de la grace, & que Dieu ne fait pas communément de tels miracles. Et en effet, nous voyons un pécheur mourant dans l'état funeste où il se représentoit Saint Augustin, quand il disoit, en parlant de lui-même: *Suspirabam ligatus, non ferro alieno, sed meâ ferreâ voluntate.* Je soupirois, ô mon Dieu, après le bonheur des justes, convaincu qu'il n'étoit plus temps de délibérer, & qu'il falloit enfin renoncer à mon péché pour me convertir à vous; mais je soupirois, & cependant j'étois toujours attaché, non par des fers étrangers, mais par ma volonté propre: l'ennemi

Prov. 5.

Augusſt.

la tenoit en ſa puiſſance ; & cette ſuite de déſordres compliqués, & comme autant d'anneaux entrelacés les uns dans les autres, m'arrêtoit preſque malgré moi & malgré toutes les frayeurs de la mort, ſous le joug & la loi du péché.

Par voie d'endurciſſement ; car cette volonté toujours criminelle, comme je le ſuppoſe, & ne ſe repentant jamais, s'eſt enfin endurcie dans le péché. Si touché du ſentiment de ſa miſere, ce pécheur s'étoit de temps en temps tourné vers Dieu, & que, par de généreux efforts, il ſe fût relevé de ſes chutes, autant de fois qu'il ſuccomboit aux tentations du monde & de la chair, avec tout le malheur de ſon inconſtance, il auroit néanmoins profité de l'uſage de la pénitence. La pénitence, quoique ſuivie de foibleſſes & de rechutes, auroit détruit en lui ce que le péché y avoit édifié ; mais ayant toujours mis pierre ſur pierre, & entaſſé iniquité ſur iniquité, le moyen que ſon cœur ne ſoit pas arrivé au comble, & qu'il n'ait pas contracté dans l'état du crime, non ſeulement toute la ſolidité, mais toute la dureté que le crime eſt capable de produire ? & quelle apparence qu'endurci de la ſorte, il devienne tout à coup, quand la mort approche, ſouple & flexible aux mouvemens de la grace ? On meurt donc dans le péché, parce qu'on a vécu dans le péché, & l'on y meurt, comme j'ai dit, par un nouveau péché, parce que cette impénitence même eſt la conſommation de tous les péchés. Voilà ce que j'appelle une impénitence criminelle : paſſons à l'impénitence malheureuſe, qui ſera le ſujet de la ſeconde Partie.

II. PART. CE n'eſt point aſſez pour mourir dans l'état de la grace, que le pécheur ſoit réſolu de recourir un jour à la pénitence, & qu'il ſe propoſe de ſortir au moins à la mort de ſon péché. Comme cette grace de la pénitence finale ne dépend point abſolument de lui, & que par un ſecret jugement de Dieu, elle eſt attachée à mille circonſtances qui ne ſont point en ſon pouvoir, il faut, afin qu'il ait le bonheur de ſe reconnoître en mourant, que toutes ces circonſtances concourent enſemble à ſa converſion. Qu'une ſeule vienne à manquer, le voilà fruſtré de ſon eſpérance; & eût-il mille fois deſiré de mourir de la mort des juſtes, eût-il dit cent fois à Dieu, *Moriatur anima mea morte juſtorum*, ſes deſirs ſont inutiles & ſes eſpérances vaines: pourquoi? parce que dans le cours de la Providence qu'il n'a pas plu à Dieu de changer, il s'eſt trouvé un obſtacle qui, par des cauſes en apparences naturelles, mais d'un ordre divin & ſupérieur, lui a rendu impoſſible cette pénitence ſur laquelle il faiſoit fond, & qu'il regardoit comme ſa derniere reſſource. Il peut donc arriver que l'homme ſans devenir coupable d'un nouveau péché: meure dans ſon péché, parce qu'il peut mourir dans un défaut involontaire & même forcé, de toute pénitence; & c'eſt ce que j'appelle impénitence malheureuſe, & ce que je conſidere comme un autre abyme, non plus de la corruption & de la malice du cœur humain, mais de la juſtice adorable & impénétrable de Dieu, qui paroît toute entiere dans la mort de ces pécheurs ſurpris, trompés, délaiſſés, exclus même dès cette vie de la voie du ſalut, & en qui s'accompli

Num. 23.

encore plus ſenſiblement cette vérité évangélique : *In peccato veſtro moriemini.* Renouvellez, Chrétiens, votre attention.

Quand on vous rapporte l'exemple d'une mort ſubite, & que dans la conſternation où de paréils événements jettent les eſprits, on vous dit que cet homme qui jouiſſoit d'une parfaite ſanté, vient d'être enlevé tout à coup ſans avoir pu prononcer aucune parole ; qu'un tel dans la chaleur d'une débauche ou dans l'emportement d'une querelle, vient de reſter ſans ſentiment & ſans vie ; qu'un aſſaſſinat vient d'être commis dans la perſonne de celui-ci, ou que la ruine d'un édifice vient d'envelopper & d'écraſer celui-là : quand on nous fait le récit de ces ſortes de morts & de bien d'autres, & que ſelon toutes les régles de la vraiſemblance, elles nous paroiſſent non-ſeulement ſubites, mais imprévûes, parce que c'étoient des pécheurs publics & ſcandaleux, nous ſommes ſaiſis de frayeur; & ſans entreprendre de juger, nous ne doutons point que ce ne ſoit alors que ſe vérifie à la lettre la menace du Fils de Dieu, *In peccato veſtro moriemini.* Mais vous vous conſolez au même temps, Chrétiens, par la penſée que ce ſont des accidents extraordinaires ; & quelque fréquents qu'ils puiſſent être, vous ne manquez pas d'affoiblir ainſi les ſalutaires impreſſions qu'ils pourroient & qu'ils devroient faire ſur vos cœurs. Vous vous trompez, permettez-moi de vous le dire, vous vous trompez : ces genres de mort ne ſont ni ſi rares, ni ſi ſinguliers que vous voulez vous le perſuader, & je ſoutiens que dans la rigueur même du terme, eu égard à ſa conſcience & au ſalut, il n'eſt rien de plus commun qu'une mort ſubite : en voici la preuve.

Car j'appelle avec ſaint Auguſtin, mort ſubite & imprévue, celle où le pécheur tombe tout à coup dans un état qui le rend pour jamais incapable de converſion & de pénitence. Or qu'y a-t-il dans le monde de plus ordinaire & même de plus univerſel ? que voit-on autre choſe tous les jours ? Au lieu qu'une chute, qu'une apoplexie, qu'un meurtre fait plus d'éclat & donne plus d'effroi ; combien d'autres cauſes dont nous ſommes moins frappés, nous réduiſent à cette impénitence malheureuſe? un tranſport dans le feu d'une fiévre ardente, un délire ſans intervalle, une léthargie dont on ne revient point, un égarement d'eſprit, un aſſoupiſſement mortel ; tout cela n'opére-t-il pas ſans ceſſe le même effet, & n'ôte-t-il pas à un moribond le pouvoir de ſe convertir, en lui ôtant le pouvoir de ſe connoître? Mettez un pécheur dans tous ces états ; n'eſt-il pas vrai qu'il eſt déja mort comme chrétien, s'il n'eſt pas abſolument mort comme homme ? Je veux qu'il diſpute encore des journées entieres un reſte de vie animale qui ne ſert plus qu'à le faire languir, qu'importe ſi la vie raiſonnable & la vie ſurnaturelle ſont éteintes ? Que peut la grace, toute puiſſante qu'elle eſt, lorſque la nature, qui devoit lui ſervir de fonds, ne peut plus agir?

Sans même parler de ces ſymptomes où la raiſon eſt tout-à-fait obſcurcie, le ſeul épuiſement de toutes les forces, la ſeule douleur du corps ne ſuffit-elle pas pour ôter à l'eſprit toute ſa réflexion, & par conſéquent pour nous fermer les voies de la pénitence ? Combien de pécheurs, juſques dans le cours des maladies les plus réglées, meurent ainſi d'une mort ſubites, non ſelon le monde, mais ſelon Dieu ? Ils

meurent, dit ſaint Chryſoſtome, ſans un nouveau péché, parce qu'ils ne ſont plus en état d'en commettre; ils meurent ſans qu'on leur puiſſe reprocher d'abuſer alors du temps que Dieu leur donne, parce qu'ils ne peuvent plus proprement, ni en abuſer, ni s'en ſervir; ils meurent dans une impénitence, qui quoique finale, ne leur eſt pas par elle-même imputée, parce qu'elle ne leur eſt ni connue ni libre: cependant ils meurent dans leur péché, & la malédiction de Jeſus-Chriſt n'en eſt pas moins conſommée: *In peccato veſtro moriemini.*

Que dirai-je de ceux qui meurent dans une ignorance non coupable, mais funeſte, du danger prochain où ils ſe trouvent? Car de là s'enſuivent les mêmes conſéquences & les mêmes effets de réprobation. Si l'on avoit averti ce malade qu'il étoit temps de penſer à lui, il auroit mis ordre à ſa conſcience, & il ſeroit mort chrétiennement. Mais parce qu'on lui a fait entendre le contraire, & que par de faux ménagemens on l'a trompé, il meurt ſans retour à Dieu & ſans converſion. De n'avoir pas ſçu le péril où il étoit, eſt-ce un crime dans lui? non, Chrétiens; car il ſouhaitoit de le ſçavoir. Mais à qui faut-il s'en prendre? c'eſt à la foibleſſe d'un confeſſeur, c'eſt à la trompeuſe conjecture d'un médecin, c'eſt au vain reſpect d'un domeſtique, c'eſt à la paſſion aveugle d'une femme, c'eſt à l'intérêt des uns, à la négligence des autres; c'eſt à tout ce qu'il vous plaira, mes Freres, dit S. Auguſtin; mais après tout, le mourant en porte la peine, & pour avoir ignoré l'extrémité où il étoit, il meurt dans la haine de Dieu & en réprouvé. Quoi donc, me direz-vous, étoit-il juſte qu'il périt par la faute d'un

autre ? ah, répond ce Pere, si c'est par la faute d'un autre qu'il périt, ce n'est point pour la faute d'un autre qu'il est condamné, mais pour son propre péché. Dieu à qui il appartient d'en ordonner, permet que son propre péché, qui pouvoit être expié à la mort, par la faute d'un autre ne le soit pas, & que du domaine de la grace & de la miséricorde, sous lequel il étoit encore, il passe pour l'éternité toute entiere sous celui de la justice : *In peccato vestro moriemini.*

Mais si le pécheur lui-même en mourant, soupire après le remede, s'il le demande & qu'il témoigne de l'empressement pour l'avoir, qu'arrive-t-il souvent ? hélas, Chrétiens, voici le comble du malheur, & c'est ici que nous devons nous écrier, *O altitudo* ! ô profondeur des conseils de Dieu ! Semblable à l'infortuné Esaü, qui, comme dit l'Apôtre, ne trouva point cette pénitence qu'il cherchoit, quoiqu'il la cherchât avec larmes : *Non enim invenit pœnitentiæ locum, quamquam cum lacrymis inquisisset eam ;* ce pécheur mourant, tout empressé qu'il est de recourir aux sources publiques de la grace, c'est-à-dire, aux Sacremens de Jesus-Christ, peut encore être de ceux sur qui tombe l'anathême du Sauveur des hommes ; & parce que ces sources ouvertes à tout le monde, ne le sont pas pour lui, il meurt dans son péché : *In peccato vestro moriemini.*

Rom. 11. *Hebr.* 12.

C'est de quoi nous avons cent fois été témoins, ou de quoi cent fois nous avons entendu parler. Un homme est surpris, lorsqu'il s'y attendoit le moins ; il se voit aux portes de la mort, & dans l'horreur d'un danger si pressant, il voudroit ménager ce qui lui reste de vie : toute sa foi se réveille, l'image d'un Dieu

irrité, le frappe, le saisit ; & frappé, saisi de cette image, il semble conjurer tous ceux qui l'approchent, de le secourir, & leur dire comme Job : *Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei ;* pensez à moi, vous au moins qui êtes mes véritables amis, & pendant que les autres s'occupent en vain auprès d'un corps que la mort va mettre au tombeau, aidez-moi à sauver mon ame. En effet, on s'y emploie, on y travaille, on cherche un prêtre, un confesseur; mais ce prêtre, ce confesseur ne se trouve point; mille contre-temps conspirent à l'éloigner, ce qui ne l'avoit jamais arrêté, l'arrête à cette heure : il vient enfin, mais trop tard, & lorsque le malade sans connoissance & sans parole ne peut plus ni l'entendre ni lui répondre; & cela pourquoi ? pour accomplir l'autre partie de la prédiction de Jesus-Christ, *Quæretis me*, vous me chercherez, non plus dans ma personne, mais dans celle de mes ministres & des dispensateurs de mes Sacremens, & vous ne me trouverez pas: & parce que vous ne me trouverez pas dans mes ministres, & que vous n'aurez pas d'ailleurs de quoi suppléer au défaut de leur ministere par un pur & parfait amour, vous mourrez dans votre péché : *In peccato vestro moriemini.* *Job. 17.*

Je dis plus : ce Prêtre, vicaire & ministre de J. C. se trouvera ; mais par un autre secret de réprobation encore plus terrible, avec tout le pouvoir de l'Eglise dont il est muni, il n'aura pas le don d'assister un pécheur mourant : au lieu de le toucher, il le rebutera : au lieu de l'éclairer, il l'embarrassera, il le troublera : il aura les clefs du ciel entre les mains, mais il n'aura pas la clef de ce cœur pour y entrer. Car Dieu,

Chrétiens, ne ſe ſert pas de toutes ſortes d'inſtrumens pour opérer ſes miracles. Comme il ne nous convertit pas, tout Dieu qu'il eſt, par toutes ſortes de graces, auſſi ne lui plaît-il pas de nous convertir par toutes ſortes de perſonnes. Si dans la diſpoſition où étoit ce malade, il eût eu un homme éclairé, zélé, expérimenté, plein de l'eſprit de Dieu & de ſon onction, il ſeroit mort en ſaint; mais parce que cet homme lui a manqué & qu'il a pu faire la même plainte que le paralytique de l'Evangile: *Hominem non habeo*; il eſt mort en impénitent. Encore une fois, tous ces malheurs l'ont-ils rendu devant Dieu plus criminel? non; mais ces crimes paſſés dont il étoit coupable, joints à ces malheurs dont il a été innocent, l'ont fait mourir, ſans un nouveau péché, dans l'impénitence: *In peccato veſtro moriemini.* *Joan.* 5.

Affreux, mais juſte, châtiment du Ciel; & c'eſt ainſi que l'impénitence de la vie conduit à cette ſeconde impénitence de la mort, par voie de punition. Combien Dieu s'en eſt-il expliqué de fois dans l'Ecriture? combien de fois le Fils de Dieu nous en a-t-il avertis dans l'Evangile? Car que ſignifient autre choſe ces menaces ſi expreſſes & ſi ſouvent réïtérées: je vous ai appellé, & vous avez fermé l'oreille à ma voix, vous m'avez mépriſé; viendra le temps & le jour où je vous mépriſerai, où ſans vous appeller, je vous ſurprendrai, où ſans vous parler, je vous frapperai? Que veulent dire ces figures ſi bien marquées; des vierges folles qui s'endorment, & dont les lampes ſe trouvent éteintes au moment que l'époux arrive; de ce maître qui paroît tout à coup dans ſa maiſon, & qui témoin du déſordre où elle eſt par les

violences & les débauches d'un domeſtique le fait jetter dans les ténébres, de ce voleur qui ſe cache & qui vient dans la nuit ? Quel ſujet avons-nous de nous plaindre, quand Dieu nous punit de la ſorte ? ne peut-il pas uſer de ſon droit, & nous prendre en telles conjonctures qu'il lui plaît ? ne le peut-il pas, ſur tout après avoir ſi long-temps attendu, après avoir ſi fortement preſſé & ſollicité ? Vous ne vous êtes pas ſervi du temps qu'il vous donnoit, il vous l'ôtera ; vous avez laſſé, fatigué, épuiſé ſa patience, ſa colere éclatera ; vous n'avez pas voulu retourner à lui quand vous le pouviez ; vous ne le pourrez plus quand vous le voudrez : vous l'avez oublié pendant la vie, il vous oubliera à la mort. Car ce retour eſt bien naturel, dit ſaint Auguſtin, & tout fatal qu'il peut être, il vous eſt bien dû : mépris pour mépris, oubli pour oubli. Ce n'eſt pas que Dieu ne laiſſe quelquefois encore aux plus grands pécheurs tout le temps & tous les moyens néceſſaires ; mais s'ils ne meurent pas alors dans une impénitence criminelle, dans une impénitence malheureuſe, au moins meurent ils communément dans une impénitence ſecrette & inconnue ; c'eſt la troiſieme Partie.

III. PART.

IL en faut convenir, Chrétiens, & l'expérience nous le fait voir ; que Dieu laiſſe encore quelquefois aux pécheurs du ſiécle, après une vie paſſée dans le crime, le temps & les moyens de ſe reconnoître à la mort. Je ſçais même, & il eſt vrai que pluſieurs alors ont en effet recours à la miſéricorde de Dieu, ſe tournent vers Dieu, ſemblent revenir à Dieu par la pénitence. Mais ce que j'ajoûte, & ce qui vous doit paroître,

comme à moi, bien terrible, c'eſt que toute pénitence n'eſt pas recevable au tribunal de Dieu : pourquoi ? parce que toute pénitence n'eſt pas une pénitence efficace, mais qu'il y a mille pénitences fauſſes & trompeuſes ſur quoi l'on ne peut compter, & dont nous ne pouvons attendre nul fruit de ſalut. Si donc le pécheur, ſéduit par de ſpécieuſes apparences, s'égare juſques dans ſa pénitence même, où en eſt-il ? Etat bien déplorable ! ſçavoir avec aſſurance qu'on eſt criminel, & ne ſçavoir pas ſi l'on eſt pénitent ; avoir tous les dehors de la pénitence, & peut-être n'en avoir pas le fonds ! D'où il s'enſuit que ce qui devoit être un principe de confiance pour le pécheur, eſt la matiére de ſes inquiétudes ; que ce qui paroît le devoir ſauver, eſt ſouvent ce qui le doit perdre, & qu'en mourant dans l'exercice de la pénitence, il peut encore être réprouvé, parce qu'il peut encore mourir dans ſon péché. Voilà, mes chers Auditeurs, ce que la religion nous enſeigne, & ſur quoi eſt fondé cet avis que nous donne le Sage, de trembler même pour les péchés remis, parce qu'à notre égard, dit ſaint Chryſoſtome, ils ne peuvent être tout au plus que préſumés tels : *De propitiato peccato noli eſſe ſine metu.*

Eccl. 5. Or, ſi cela convient à tous les pécheurs, on peut dire, & il eſt vrai, que c'eſt le caractere propre de ceux qui ne reviennent jamais à Dieu durant la vie, & qui perſéverent dans leurs déſordres juſqu'à la mort. Car bien loin qu'ils puiſſent compter ſur leur pénitence, ils doivent poſitivement s'en défier : je n'en dis point encore aſſez : j'ajoûte que la maniére dont ils ſe propoſent de la faire cette pénitence, ils ont preſque tout lieu d'en déſeſpérer : pourquoi ? j'en

donne après saint Augustin trois raisons. Premierement, parce que rien en soi n'est plus difficile à l'homme que la vraie pénitence ; secondement, parce que de tous les temps celui où la vraie pénitence est plus difficile, c'est le temps de la mort ; troisiémement, parce qu'entre tous les hommes à qui la vraie pénitence est difficile aux approches de la mort, il n'en est point pour qui elle doive plus l'être que pour ceux qui ne l'ont jamais faite pendant la vie. Trois propositions inconteſtables, & qui, bien pénétrées, ne laissent plus aux pécheurs du siécle d'autre parti à prendre que celui d'une prompte & d'une sincere conversion à Dieu. Encore un moment d'attention : ceci le demande.

Rien de plus difficile à l'homme que la vraie pénitence : car pour cela il faut qu'il change de cœur ; il faut qu'il se haïsse lui-même, qu'il se renonce lui-même, qu'il se dépouille de lui-même, qu'il se détruise en quelque sorte, & qu'il s'anéantisse lui-même, c'est-à-dire, qu'il cesse d'être ce qu'il étoit, & qu'il devienne un homme nouveau. Il faut qu'il ait horreur de ce qui lui paroissoit le plus aimable, & qu'il commence à aimer ce qu'il avoit le plus en horreur, qu'il n'ait plus de passions que pour les combattre, plus de sens que pour les captiver, plus d'esprit que pour le soumettre, plus de corps que pour lui déclarer la guerre & le mortifier. Car c'est en quoi consiste, je ne dis pas la perfection, mais l'essence & le fonds de la pénitence chrétienne ; or, vous sçavez s'il est aisé à un pécheur d'en venir là.

Point de temps où cette pénitence soit plus difficile & par conséquent plus rare, que le tems

de la mort : car à la mort, dit S. Auguſtin, ce n'eſt point vous proprement qui quittez le péché, c'eſt le péché qui vous quitte; ce n'eſt point vous qui vous détachez du monde, c'eſt le monde qui ſe détache de vous ; ce n'eſt point vous qui rompez vos liens, ce ſont vos liens qui ſe rompent par un effet de notre commune fragilité : *Si vis agere pœnitentiam, quando jam peccare non potes, peccata te dimiſerunt, non tu illa.* Or, afin que votre pénitence fût devant Dieu ce qu'elle doit être, il faudroit que cette ſéparation, que ce détachement, que ce divorce vînt de vous-même. Vous me direz que l'un ſert à l'autre, & qu'on a moins de peine à ſe détacher des choſes quand elles-mêmes elles nous abandonnent : mais moi je vous réponds avec ſaint Ambroiſe, qu'il en va tout autrement, & que le cœur de l'homme n'eſt jamais plus paſſionné, jamais plus ardent pour les objets qui entretiennent ſa cupidité, que quand ces objets lui échappent, & qu'une force ſupérieure nous les arrache, ou qu'elle nous arrache à eux. Tout ce que nous pouvons faire alors ; c'eſt de ſouffrir ; mais de s'en détacher volontairement ſoi-même, ce qui néanmoins eſt eſſentiel à la pénitence, c'eſt à quoi nous ſentons des répugnances infinies, & ce qui demande les plus grands efforts.

Auguſt.

Mais enfin, & en particulier, pour qui la vraie pénitence doit-elle à la mort avoir des difficultés plus inſurmontables, & pour qui peut-on dire qu'elle eſt quelquefois comme impoſſible ? Ah ! Chrétiens, n'eſt-ce pas pour ces pécheurs obſtinés qui n'en ont eu nul uſage dans la vie, & qui ſe ſont fait de leur impénitence une habitude & un état ? Car que s'enſuit-il de cet

endurciſſement de cœur où ils ont vécu, & de cette préſomption d'eſprit qui leur fait croire à la mort qu'ils veulent ſe convertir ? c'eſt que leur pénitence alors n'eſt communément, pour ne rien dire de plus, qu'une pénitence inſuffiſante : pourquoi, parce qu'elle n'eſt ni volontaire dans ſon principe, ni ſurnaturelle dans ſon motif. Pénitence forcée, & pénitence toute naturelle : deux qualités de la pénitence des démons dans l'enfer, & des pécheurs à la mort.

Pénitence forcée : j'oſe défier le pécheur même le plus préſomptueux de n'en pas convenir. Car où eſt la liberté, quand le cœur, ſi je puis parler ainſi, n'eſt mû que par les reſſorts ou d'une crainte ſervile ou d'une néceſſité inévitable ? Eſt-ce un renoncement libre au péché, quand on n'y renonce que parce qu'on n'eſt plus en état de le commettre ? eſt-ce une ſoumiſſion libre à Dieu, quand on ne s'y ſoumet que parce qu'on eſt déja ſous le glaive de ſa juſtice, & qu'on ne peut plus s'en défendre ? Eſt-ce une ſéparation libre du monde, quand on ne s'en ſépare que parce qu'il n'y a plus de monde pour nous ? Cependant la pénitence pour être efficace & vraie, doit être volontaire & libre : & dès qu'elle ne l'eſt pas, fût-elle d'ailleurs auſſi vive, auſſi touchante que celle d'Eſaü, qui ſelon l'expreſſion de l'Ecriture, le fit non pas gémir, mais rugir, *irrugiit clamore magno*, c'eſt une pénitence de réprouvé. De là vient que les Peres, d'un conſentement univerſel, ont parlé de la pénitence des mourans, en des termes propres non-ſeulement à conſterner, mais à déſeſperer les pécheurs : de là vient que l'Egliſe à qui il appartient d'en juger, s'eſt autrefois montrée ſi peu

Gen. 27.

favorable à ces ſortes de pénitences, & que ſans les rejeter abſolument, ce qu'elle n'a jamais cru devoir faire pour ne pas borner la miſéricorde de Dieu, elle a au reſte uſé de toute la rigueur de ſa diſcipline à l'égard de ces pénitens de la mort pour nous apprendre combien leur pénitence lui étoit ſuſpecte. De là vient que ſuivant les anciens canons rapportés dans les conciles, ceux qui ne demandoient le baptême qu'à l'extrémité de la vie, n'étoient, ce ſemble, reconnus chrétiens qu'avec réſerve, juſques là même qu'on les tenoit pour irréguliers, & ſaint Cyprien en apporte la raiſon; c'eſt, dit-il, qu'on les regardoit comme des hommes qui ne ſervoient Dieu que par contrainte, qui n'étoient à lui que parce qu'ils n'avoient pu éviter d'y être. Et en effet, reprend ſaint Auguſtin, celui qui ne condamne les déréglemens de ſa vie que lorſqu'il faut malgré lui qu'il ſorte de la vie, fait bien voir que ce n'eſt pas de bon gré, mais par la néceſſité qu'il les condamne : *Qui priùs à peccatis relinquitur quàm ipſe relinquat, non ea liberè, ſed quaſi ex neceſſitate condemnat.*

Auguſt.

Pénitence naturelle & toute humaine, c'eſt-à-dire, qui n'a ni Dieu ni le péché pour objet. Car que craignent-ils, ajoûte ſaint Auguſtin, ces pénitens prétendus ? craignent-ils de perdre Dieu, de déplaire à Dieu, d'encourir la diſgrace de Dieu? non, mes Freres, répond ce ſaint Docteur, ils ne craignent rien de tout cela, & la preuve en eſt évidente, puiſque tandis qu'ils n'ont eu rien autre choſe à craindre, ils n'ont jamais penſé à ſe convertir : ils craignent de brûler, & ils ne craignent point de pécher : *Ardere metuunt, peccare non metuunt.* Or dès là leur pénitence eſt vaine; pourquoi ? parce que ce

Idem.

n'eſt plus la grace ni le S. Eſprit, mais l'amour propre qui l'excite, il ſuffit de s'aimer ſoi-même, ſans aimer Dieu, pour faire une telle pénitence; mais il ne ſuffit pas de s'aimer ſoi-même pour faire une pénitence chrétienne, ni pour ſe remettre en grace avec Dieu. On meurt donc dans l'exercice de la pénitence, & néanmoins on meurt dans ſon péché, parce que le péché n'eſt pas détruit par toute pénitence, & que s'il y en a une incapable de le détruire, c'eſt celle-là. Ce qui faiſoit conclure à S. Gregoire Pape, qu'il y avoit plus de pécheurs dans le chriſtianiſme qui périſſoient par la fauſſe pénitence, que par l'impénitence même; & qu'ainſi la prédiction de Jeſus-Chriſt avoit toute une autre étendue que nous ne penſons, quand il nous dit: *In peccato veſtro moriemini.*

Cette conſéquence vous trouble: mais eſt-ce moi, Chrétiens, qui l'ai tirée, & pouvois-je ou la ſupprimer ou l'affoiblir, ſans être prévaricateur de mon miniſtere? Puis-je faire parler les Peres autrement qu'ils n'ont parlé, & effacer de l'Evangile ce qui eſt écrit? effrayé que je ſuis moi-même, dois-je vous laiſſer dans une ſécurité trompeuſe, ſans vous donner la même frayeur que je reſſens? je n'ignore pas, mes chers Auditeurs, que ce qui eſt impoſſible aux hommes, ne l'eſt point à Dieu, & qu'il peut, maître qu'il eſt des cœurs, opérer dans le cœur même le plus impénitent une pénitence parfaite. Je n'ignore pas que ce fut ainſi que ce fameux criminel crucifié avec J. C. fit pénitence ſur la croix; & qu'il mourut dans la grace après avoir vécu dans le péché. Mais je ſçais auſſi, ce que remarque ſaint Ambroiſe, que c'étoit alors le temps des miracles; que

Dieu étoit engagé à faire des coups extraordinaires pour honorer la mort de ſon Fils, qu'il falloit au Sauveur des hommes de tels prodiges pour prouver ſa divinité, & que cette converſion, qui dans tous les ſiécles a paſſé pour un exemple ſingulier, doit par là même, bien loin de conſoler les pécheurs & les raſſurer, répandre au contraire dans leurs ames une ſainte frayeur. Voilà ce que je ſçais, & ce qui me confirme encore davantage dans la créance de cette triſte vérité, que preſque tous ces pécheurs du monde, qui ne font pénitence qu'à la mort, avec toute leur pénitence meurent dans leur péché : *In peccato veſtro moriemini.*

Vous me demandez, comment ce dernier myſtere de réprobation s'accomplit, & par quelle voie l'impénitence de la vie les conduit à cette fauſſe pénitence de la mort ; Je réponds, & c'eſt ce que vous conjure de méditer ſans ceſſe ; car voici un des points les plus ſolides & les plus importants : je réponds & je dis que l'impénitence de la vie conduit les pécheurs à la fauſſe pénitence de la mort par voie d'illuſion, & il n'y a, ce me ſemble, perſonne qui n'entre d'abord dans ma penſée. Je m'explique néanmoins, & je veux dire que le pécheur n'ayant jamais fait nul exercice de la pénitence, que ne l'ayant jamais pratiquée pendant qu'il a vécu, il n'a jamais appris à la connoître : d'où je conclus qu'il y doit être trompé à la mort, & que par une conſéquence très-naturelle, il doit alors aiſement confondre la vraie pénitence avec une pénitence imparfaite & défectueuſe. Car comment pourroit-il bien juger de ce qu'il n'a jamais connu ? & s'il n'en

peut bien juger, comment n'y ſera-t-il pas ſurpris ? comment, dis-je, ne le ſera-t-il pas, ſur tout dans une matiere auſſi délicate que celle-là, & où il s'agit de diſcerner les mouvemens les plus ſecrets & les plus intérieurs de l'ame ? Si dans le cours de la vie cet homme avoit fait quelque pénitence, en la faiſant il s'en ſeroit formé peu à peu l'idée,& à force de s'éprouver ſoi-même, il auroit enfin reconnu en quoi différe une douleur efficace de celle qui ne l'eſt pas : mais il n'en a jamais fait l'eſſai, & il ſe trouve là-deſſus à la mort ſans habitude & ſans expérience : eſt-il ſurprenant que l'ennemi lui impoſe, que ſon propre ſens l'égare, qu'il prenne la figure pour la vérité, l'accident pour la ſubſtance ; qu'il compte les deſirs pour les effets, les graces & les inſpirations pour les actes, & que préoccupé de ſes erreurs, tout pénitent qu'il eſt en apparence, il meure en effet dans ſon péché ? *In peccato veſtro moriemini.*

C'eſt à vous maintenant, Chrétiens, à délibérer : ou plutôt, y a-t-il à délibérer un moment ? & la juſte concluſion, n'eſt-ce pas de vous diſpoſer par la vraie pénitence de la vie à la vraie pénitence de la mort ? Car de prétendre que vous ſerez tout à coup maîtres dans une ſcience où les illuſions ſont ſi fréquentes, ſi ſubtiles, ſi dangereuſes ; de croire que votre coup d'eſſai ſera un chef-d'œuvre, c'eſt la plus aveugle témérité. Vous pleurerez, mais vous ne vous convertirez pas ; vous pouſſerez des ſoupirs, vous gémirez devant Dieu, mais vous ne vous convertirez pas ; vous leverez les mains au ciel, vous tendrez les bras vers le crucifix, mais vous ne vous convertirez pas : pourquoi ?

parce que ſous ces dehors ſpécieux d'une douleur apparente, vous aurez toujours un cœur de pierre, & c'eſt là que j'applique ces paroles
Pſ.105. du Prophete : *De medio petrarum dabunt voces.* Vous tromperez, ſans le vouloir, ceux qui vous verront & qui vous entendront ; vous tromperez juſques au miniſtre qui vous donnera ſes ſoins, & qui penſera les avoir utilement employés pour vous. Vous vous tromperez vous-mêmes, mais vous ne tromperez pas Dieu ; & en ſortant de ce monde, au lieu de trouver, ainſi que vous l'eſpériez, un Dieu de miſéricorde, vous ne trouverez qu'un Dieu vengeur. Le temps de le chercher ce Dieu de miſéricorde, c'eſt la vie ; le temps de le trouver, c'eſt la mort ; & le temps de le poſſéder, c'eſt l'éternité bienheureuſe, que je vous ſouhaite, &c.

SERMON

SERMON

POUR LE

MERCREDI

DE LA SECONDE SEMAINE.

Sur l'Ambition.

Reſpondens autem Jeſus, dixit: Neſcitis quid petatis. Poteſtis bibere calicem quem ego bibiturus ſum? Dicunt ei: poſſumus. Ait illis: Calicem quidem meum bibetis: ſedere autem ad dexteram meam vel ſiniſtram non eſt meum dare vobis.

Jeſus leur répondit, & leur dit: Vous ne ſçavez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je boirai? Ils lui dirent: Nous le pouvons. Alors il leur repliqua: Vous boirez le calice que je dois boire: mais d'être aſſis à ma droite ou à ma gauche ce n'eſt pas à moi de vous l'accorder. En S. Matthieu, chap. 20.

SIRE,

CE n'eſt pas ſans une providence particuliere que Jeſus-Chriſt qui venoit enſeigner aux hommes l'humilité, choiſit des diſ-

ciples dont les ſentimens furent d'abord ſi oppoſés à cette vertu, & qui dans la baſſeſſe de leur condition, avant que le ſaint Eſprit les eût purifiés, ne laiſſoient pas d'être ſuperbes, ambitieux, & jaloux des honneurs du monde. Il vouloit dans les déſordres de leur ambition, nous découvrir les nôtres, & dans les leçons toutes divines qu'il leur faiſoit ſur un point ſi eſſentiel, nous donner des régles pour former nos mœurs, & pour nous réduire à la pratique de cette ſainte & bienheureuſe humilité, ſans laquelle il n'y a point de piété ſolide ni même de vrai chriſtianiſme : c'eſt le ſujet de notre Evangile. Deux diſciples ſe préſentent devant le Sauveur du monde, & le prient de leur accorder les deux premieres places de ſon Royaume : comme ils ne le connoiſſoient pas encore ce Royaume ſpirituel, & qu'ils ne l'enviſageoient que comme un Royaume temporel, il eſt évident que l'ambition ſeule & le deſir de s'élever au deſſus des autres les porta à lui faire cette demande. Mais vous ſçavez, Chrétiens, comment ils furent reçus, & de ce qui ſe paſſa dans une occaſion ſi remarquable, nous pouvons aiſément reconnoître en quoi conſiſte le deſordre de l'ambition, quels en ſont les divers caracteres, quels en ſont les effets & les ſuites, & quels en doivent être enfin les remèdes. Matiere d'autant plus importante & plus néceſſaire, que l'ambition eſt ſur tout le vice de la Cour. Car quoiqu'il n'y ait point d'état à couvert de cette paſſion, & que ſa ſphère, pour ainſi parler, ſoit auſſi étendue que le monde, on peut dire néanmoins, & il eſt vrai, que c'eſt particuliérement dans les Palais des Rois que
Mat.12 ſe trouvent les ambitieux ; *Ecce in domibus*

Regum ſunt : que c'eſt là qu'ils forment de plus grands projets, là qu'ils font jouer plus de reſſorts, & là même auſſi qu'il eſt beaucoup plus difficile de les détromper & de les guérir. Il y a des vices, dit ſaint Chryſoſtome, que l'on combat ſans peine & qui ſe détruiſent d'eux-mêmes, parce que le monde, tout aveugle & tout corrompu qu'il eſt, a toutefois encore aſſez de lumiere pour en voir la honte, & aſſez de raiſon pour les condamner. Mais à la Cour, bien loin de ſe faire un crime de l'ambition, on s'en fait une vertu; ou ſi elle y paſſe pour un vice, du reſte on la regarde comme le vice des grandes ames, & l'on aime mieux les vices des grandes ames que les vertus des ſimples & des petits. J'ai donc aujourd'hui ſpécialement beſoin ees graces du ciel. Demandons-les par l'interceſſion de la plus humble des vierges. *Ave Maria.*

IL n'appartient qu'à Dieu de nous donner les véritables idées des choſes ; & dans le ſujet que je traite, renonçant à mes propres penſées, je dois m'en tenir uniquement aux inſtructions de notre divin maître, puiſqu'en trois paroles de l'Evangile il me fournit lui-même le deſſein de plus naturel, le plus juſte & le plus complet. Comprenez-le bien, s'il vous plaît.

Ces deux freres, enfans de Zebedée, demandent au Sauveur du monde les deux premieres places de ſon Royaume, & le Sauveur du monde, au lieu de leur répondre préciſément & de s'expliquer ſur leur propoſition, leur en fait trois autres bien différentes. Car premierement il leur déclare que ce n'eſt point lui, mais ſon Pere qui doit nous élever à ces places

& à ces rangs d'honneur dont ils paroiſſoient ſi
Matth. jaloux : *Sedere autem ad dexteram meam vel*
c. 20. *ſiniſtram, non eſt meum dare vobis, ſed quibus paratum eſt à Patre meo.* Secondement, il leur fait entendre qu'ils ne doivent point chercher, comme les nations infidelles, à dominer; mais que celui d'entr'eux qui veut être grand, doit établir pour principe de ſe regarder comme le ſerviteur des autres, & croire que la préſéance où il aſpire ne ſera pour lui qu'un fonds de
Ibid. dépendance & d'aſſujettiſſement : *Non ita erit inter vos, ſed qui voluerit inter vos major fieri, fiat ſicut minor; & qui præceſſor eſt, ſicut miniſtrator.* Enfin il les interroge à ſon tour, & il veut ſçavoir d'eux s'ils pourront boire ſon calice, c'eſt-à-dire, le calice de ſes ſouffran-
Ibid. ces : *Poteſtis bibere calicem quem ego bibiturus ſum?* Trois choſes, Chrétiens, parfaitement propres à détruire trois erreurs dont ces deux Apôtres étoient prévenus; Car ils ſuppoſoient ſans remonter plus haut, que Jeſus-Chriſt en qualité d'homme leur pouvoit donner ces places honorables qu'ils ambitionnoient; & Jeſus-Chriſt leur fait connoître que nul ne peut légitimement les occuper, hors ceux à qui elles ont été préparées & aſſignées par ſon Pere céleſte. Leur prétention, en obtenant ces deux places, étoit de ſe diſtinguer des autres & de prendre l'aſcendant ſur eux; & Jeſus-Chriſt les détrompe en les avertiſſant que d'être placé au-deſſus des autres, n'eſt qu'une obligation plus étroite de travailler pour les autres & de les ſervir. Enfin ils ſe propoſoient dans ce prétendu Royaume de Jeſus-Chriſt & dans cette préſéance imaginaire, une vie douce & commode; & J. C. leur apprend combien cette préſéance leur doit

coûter, & que pour l'avoir il faut boire un calice d'amertume, & être baptisé d'un baptême de sang.

Leçons admirables, où il semble que le Fils de Dieu ait voulu ramasser tout ce que la morale chrétienne a de plus fort pour corriger les desordres de notre ambition. Car prenez garde, mes chers Auditeurs, les honneurs du siécle que notre ambition nous fait rechercher avec tant d'ardeur, peuvent être considérés en trois manieres ou selon trois rapports qui leur conviennent: par rapport à Dieu, qui en est le distributeur; par rapport au prochain, au dessus de qui ils nous élevent; & par rapport à nous-mêmes, qui les possédons ou qui nous les procurons. Sous le premier rapport les honneurs du siécle sont dans l'ordre de la prédestination éternelle autant de vocations de Dieu; & notre ambition les profane, en les recherchant comme des avantages purement temporels: ce sera la premiere Partie. Sous le second rapport les honneurs du siécle sont de vrais assujettissemens à servir le prochain; & notre ambition en abuse, en les recherchant pour exercer un vain empire & une fiere domination: ce sera la seconde partie. Sous le troisieme rapport, les honneurs du siécle sont des engagemens indispensables à travailler & à souffrir; & notre ambition les corrompt, en les recherchant dans la vûe d'y trouver une vie tranquille & agréable: ce sera la conclusion de ce discours. Armons-nous donc aujourd'hui contre une passion si dangereuse, des trois maximes du Sauveur du monde; & quand l'ambition nous tente, & qu'elle nous sollicite de nous pousser à certains rangs distingués dans le monde, disons-lui que ce n'est

pas elle, mais Dieu qui nous y doit appeller, parce que ces rangs, quoique rangs du monde, ſont en effet de la diſpoſition & du reſſort de Dieu; *Sed quibus paratum eſt à Patre meo:* premiere vérité. Quand elle nous inſpire un orgueil caché, & qu'elle nous flate d'une ſecrette complaiſance de voir les autres au-deſſous de nous, oppoſons-lui ce grand oracle de la ſageſſe évangelique, que celui qui ſe trouve le premier, doit être le ſerviteur & l'eſclave; *Et qui præceſſor eſt, ſicut miniſtrator:* ſeconde vérité. Quand elle nous attire par l'eſpérance des commodités de la vie & des douceurs qui ſemblent accompagner les dignités & les emplois éclatans, confondons-la par le ſouvenir des devoirs laborieux, & même des croix inſéparables de ces emplois & de ces dignités, & demandons-nous à nous-mêmes, pourrai-je boire ce calice? *Poteſtis bibere calicem?* troiſieme & derniere vérité. C'eſt tout le ſujet de votre attention.

I. PART. QUelque liberté que Dieu ait donnée à l'homme en le laiſſant, comme parle l'Ecriture, entre les mains de ſon conſeil, c'eſt une maxime générale fondée ſur tous les principes de la religion, qu'il n'y a point d'état dans la vie où il ſoit permis à l'homme chrétien d'entrer ſans vocation de Dieu; point de condition dont la premiere & l'eſſentielle régle ne ſoit d'y être appellé de Dieu; point de rang ni d'emploi qui ne devienne dangereux quand on s'y engage ſans avoir conſulté Dieu. En cela, dit ſaint Chryſoſtome, conſiſte le droit de ſouveraineté que Dieu s'eſt réſervé ſur la créature raiſonnable & intelligente; & moi je dis, en cela conſiſte le bien-

heureux engagement qu'a la créature raiſonnable & intelligente, à n'uſer de ſa liberté & de ſes droits que dépendamment de Dieu ſon Seigneur & ſon ſouverain, puiſqu'il n'y a rien qui ſe trouve ſi étroitement lié avec le ſalut que ce que nous appellons vocation.

En effet, mes chers Auditeurs, toute notre prédeſtination roule preſque ſur ce point, je veux dire ſur le choix des états que nous embraſſons. De là dépend preſque uniquement le bonheur ou le malheur de notre éternité; & en voici la raiſon: parce que la prédeſtination, diſent les Théologiens, n'eſt rien autre choſe de la part de Dieu, qu'un certain enchaînement de graces qui nous ſont préparées, & de notre part qu'une ſuite d'actions ſur quoi eſt appuyé le jugement déciſif que Dieu fait de nous; or la plûpart des graces que nous recevons ſont des graces déterminées à notre état, & preſque tous les péchés que nous commettons viennent des tentations & des dangers où nous expoſe notre état. Combien de réprouvés dans l'enfer auroient vécu ſur la terre comme des Saints, s'ils avoient ſuivi la voix de Dieu, en embraſſant l'état où Dieu les appelloit? & combien de Saints dans le ciel auroient été ſur la terre des impies & des libertins, s'ils avoient choiſi telle condition où Dieu ne les appelloit pas?

C'eſt le raiſonnement que tout chrétien doit faire en prenant les choſes dans leur ſource primitive, qui eſt l'adorable providence: or quoique ce principe ſoit univerſel, & qu'il convienne également à tout ce qui peut être dans la vie un ſujet de délibération & d'élection, il faut néanmoins reconnoître qu'il doit être ſur

tout appliqué à ce qui regarde les honneurs du ſiécle & notre aggrandiſſement dans le monde : je veux dire, que pour parvenir ſûrement & irréprochablement aux honneurs du ſiécle, il faut une vocation plus expreſſe, plus certaine, plus infaillible. Car c'eſt ainſi que l'Apôtre l'a hautement déclaré, en publiant cette loi ſi ſolemnelle, que l'ambition des hommes a toujours affecté de contredire, mais que la parole de Dieu lui oppoſera éternellement, ſçavoir que nul ne doit s'attribuer l'honneur à lui-même, mais qu'il eſt uniquement pour celui à qui Dieu le deſtine; *Nec quiſquam ſumit ſibi honorem, ſed qui vocatur à Deo.* Régle également fondée & ſur l'intérêt de Dieu & ſur l'intérêt de l'homme : intérêt de Dieu, puiſque c'eſt à lui que l'honneur appartient, & par conſéquent à lui ſeul qu'il appartient auſſi de le donner comme il lui plait, quand il lui plaît, & à qui il lui plaît ; car s'il eſt de ſon droit & de ſa grandeur d'ordonner de tout dans le monde, n'eſt-il pas à plus forte raiſon de cette même grandeur & de ce même droit de régler à ſon gré & ſelon ſes vûes ce qu'il y a dans le monde de plus diſtingué ? Intérêt de l'homme, puiſqu'on peut dire en général qu'il n'y a rien de plus dangereux pour le ſalut de l'homme que l'élévation : mais ſi toute élévation eſt dangereuſe, combien l'eſt celle où l'on s'eſt porté de ſoi-même & ſelon les deſirs de ſon cœur ?

Hebr. 5.

Quoi qu'il en ſoit, Chrétiens, voilà la régle que nous devons ſuivre; mais eſt-ce la régle que nous ſuivons ? Ah ! c'eſt ici que votre attention m'eſt néceſſaire, & je n'aurois qu'à conſulter l'expérience pour vous convaincre de ce que j'ai maintenant à vous reprocher ou à

déplorer avec vous. Les honneurs du monde ſont dans les principes de la prédeſtination éternelle autant de vocations de Dieu; mais le ſcandale du chriſtianiſme eſt de les voir aujourd'hui traités comme les choſes les plus profanes: car au mépris de ſaint Paul & de ſa régle, on y entre ſans vocation, on les obtient par brigue & par artifice, de quelque nature qu'ils ſoient, on les regarde comme dûs à ſa naiſſance, on les pourſuit comme des recompenſes de ſes ſervices, on en fait des établiſſemens de famille & de maiſon, on les meſure par le plus ou le moins d'intérêt, le plus ou le moins de profit qui en revient, on en fait des commerces ſordides & honteux; & tout cela ſans remords, ſans inquiétude, parce qu'on s'autoriſe d'une preſcription imaginaire & d'un faux uſage; comme ſi le déréglement de notre conduite pouvoit jamais devenir un titre contre les droits de Dieu. Sur quoi gémirons-nous, ſi ce n'eſt pas ſur de ſemblables abus?

Venons au détail, & quelque confuſion qu'il nous en coûte, ne craignons point de découvrir nos plaies, dans la néceſſité preſſante & extrême où nous ſommes de les guérir. On ſe pouſſe aux honneurs du ſiécle ſans vocation; & je n'en ſuis pas ſurpris, puiſque l'erreur va juſqu'à ſuppoſer qu'il ne faut point pour ces ſortes d'états de vocation. Il faut une grace de vocation pour embraſſer une vie humble dans le cloître; on en convient: mais pour s'élever aux premiers rangs, mais pour être aſſis ſur les tribunaux, mais pour ſe charger des affaires publiques, mais pour exercer des emplois où l'on a entre les mains les intérêts de toute une ville, de toute une province, de tout un royaume;

mais pour occuper des places qui demanderoient, s'il étoit poſſible, la ſainteté des Anges, l'ambition d'un homme & ſa cupidité ſuffit, c'eſt à lui-même d'être l'auteur de ſa deſtinée, & il n'a qu'à s'en rapporter à ſon propre témoignage ou plutôt à ſa préſomption. Le Fils de Dieu a beau dire dans notre Evangile, que ces places ne ſont que pour ceux à qui ſon Pere les a deſtinées : *Sed quibus paratum eſt à Patre meo ;* cette deſtination du Pere céleſte eſt un myſtère inconnu à l'ambitieux. En vain ſaint Chryſoſtome lui remontre-t-il que ces emplois ont des engagemens néceſſaires avec la conſcience, & par conſéquent qu'ils doivent être, ſi j'oſe ainſi parler, du domaine de la grace ; ce domaine de la grace qui l'incommode & qui borneroit ſes projets, lui paroît chimérique. En vain ſaint Bernard lui fait-il entendre que plus ces honneurs ſont relevés & diſtingués, plus ils demandent une vocation qui les ſanctifie ; l'habitude qu'il s'eſt faite de n'y procéder que par les vues d'une prudence charnelle le rend inſenſible à tout. Pour les dignités même de l'Egliſe quel égard a-t-on aujourd'hui à la vocation divine ? y engager des enfans encore incapables d'être appellés, les y faire entrer avant qu'ils ſoient en état de les connoître ; & quand cette connoiſſance leur eſt enfin venue, les forcer, au hazard de leur damnation, à s'en tenir là, eſt-ce agir dans la penſée que ces dignités eccléſiaſtiques ſont d'un ordre ſpirituel, & qu'il n'appartient qu'à Dieu même d'en diſpoſer ?

Matth. c. 20.

Ce n'eſt rien encore : car ſi le mérite & la vertu ſuppléoient en quelque maniere au défaut de la vocation & de la grace, quoiqu'il y eût

toujours, ſelon ſaint Gregoire Pape, de l'indécence à s'attirer par ces voies là même les honneurs du ſiécle, encore pourroit-on dire qu'ils ne ſeroient pas abſolument profanés. Mais quand, à l'excluſion du mérite, on voit, comme il n'arrive que trop, remuer tous les reſſorts de l'intrigue, de la cabale, de l'interceſſion, de la faveur; quand le crédit & l'amitié s'en mêlent & qu'ils y ont la meilleure part, quand on y emploie la ruſe & la fraude, qu'on y joint l'importunité, & qu'à l'exemple de la mere des deux diſciples, on joue toute ſorte de perſonnages, de ſuppliant, de négociant, d'offrant, d'adorateur & de client, *Adorans & petens*: quand on ne ſe cache pas même d'uſer de tels moyens, mais qu'on s'en déclare, qu'on s'explique ouvertement de ſes prétentions, qu'on ſe fait une politique d'en venir à bout; & qu'après n'y avoir épargné ni ſoupleſſe ni baſſeſſe, on ſe glorifie encore du ſuccès, comme d'un trait d'habileté; le dirai-je? quand on s'introduit aux honneurs par la porte de l'infamie, & que pour s'en ouvrir le chemin, on corrompt celui-ci par promeſſes, celle-là par préſens, cet autre par menaces; enfin, quand pour y réuſſir plus ſurement, on s'appuie du vice même & de l'iniquité dont on recherche la protection: quand tout cela, dis-je, à force d'être commun paſſe même pour innocent, pour légitime, pour honnête, que peut-on conclure? ſinon que toutes les idées de l'honneur, j'entends celles que Dieu nous avoit imprimées, s'effacent tous les jours de nos eſprits, puiſque nous n'enviſageons plus ces honneurs du monde comme des rangs marqués par la

Matth. c. 20.

providence, mais comme des objets de nos paſſions, ou comme des dons de la fortune, expoſés aux entrepriſes des plus hardis.

Ecoutez-moi toujours, Chrétiens, & ne perdez rien d'une morale ſi étendue. On pourſuit les honneurs même les plus ſaints; comme dûs a ſa naiſſance, autre prévarication; & ſans nul fondement que celui-là, on ſe croit bien établi, & même en droit de prétendre à tout. C'eſt aſſez d'avoir de la qualité, pour aſpirer à ce qu'il y a de plus éminent dans le ſacerdoce. C'eſt aſſez d'être né d'un pere opulent, pour ſe pouſſer aux plus grandes charges. C'eſt aſſez, ſelon le langage ordinaire, qu'un tel ſoit fils d'un tel, pour que le fils ait l'aſſurance de vouloir être tout ce qu'a été le pere. Avec cela, quelle que ſoit ſon indignité & ſon incapacité perſonnelle, il n'y aura rien qu'il n'entreprenne: il jugera, il condamnera, il gouvernera, il décidera du ſort & de la vie des hommes, il ſera, comme dit l'Evangile, ſur le chandelier, lorſqu'il devroit être caché ſous le boiſſeau. Moyſe, remarque Philon le Juif, ſe voyant ſur le point de mourir, n'oſa jamais nommer un de ſes proches pour lui ſuccéder dans l'honorable commiſſion qu'il avoit reçue de conduire le peuple: pourquoi? parce qu'il ne crut pas, ajoûte le même auteur, qu'un choix de cette conſéquence lui appartînt, ni qu'il lui fût permis d'appeller les ſiens à un miniſtère où lui-même n'étoit parvenu que par une vocation expreſſe de Dieu: *Aut quia non putavit rem tantam ad ſuum pertinere judicium, aut quia ipſe non potuerat niſi Deo vocante principatum ſuſcipere.* Ainſi raiſonna ce ſaint Légiſlateur. Mais l'ambitieux bien plus éclairé, ou bien

Philon.

moins ſcrupuleux que Moyſe, ſe deſtine ſans héſiter, pour ſucceſſeur à qui il lui plaît, & fait valoir auſſi bien que les enfans de Zebedée, la proximité du ſang, pour venir à bout de tous les deſſeins que lui ſuggère ſon ambition. Il n'eſt pas juſqu'aux dignités les plus ſacrées, dont certains eſprits du monde, eſprits intéreſſés & avares, ne continuent à dire aujourd'hui, mais avec bien plus de ſcandale, ce que diſoient déja du temps de David, les premiers du peuple d'Iſraël : allons, poſſédons le ſanctuaire de Dieu comme notre héritage ; *Omnes principes eorum, qui dixerunt : hæreditate poſſideamus ſanctuarium Dei :* c'eſt un bénéfice qui depuis tant d'années eſt dans notre maiſon, & qu'il y faut conſerver. Mais moi je réponds avec le même Prophéte : *Deus meus, pone illos ut rotam, & ſicut ſtipulam ante faciem venti.* Faites-les, mon Dieu, tourner comme une roue, & diſſipez-les comme le vent diſſipe la paille ; c'eſt-à-dire, humiliez-les, détruiſez-les, anéantiſſez-les, & puiſque dans ce qui concerne même votre culte ils ont ſi peu d'égard à vous, n'ayez que des malédictions pour eux. Et en effet, rien de plus fatal ni de plus ſujet à des ſuites malheureuſes, que ces poſſeſſions héréditaires du ſanctuaire de Dieu. *Pſ.* 82. *Ibid.*

Mais j'ai rendu, dites-vous, des ſervices conſidérables, & cette place qui vient de vaquer & que je pourſuis, eſt une recompenſe qui me regarde naturellement? Hé bien, reprend ſaint Bernard, que concluez-vous de ces ſervices tant vantés par vous-même ? Pour avoir rendu des ſervices, qui n'ont communément ni rapport ni proportion avec la place que vous ambitionnez, en êtes-vous plus capable de la remplir ?

Cette place eſt-elle faite pour reconnoître des ſervices, tels que ceux dont vous voulez vous prévaloir ? Eſt-il juſte, par exemple, que le ſacerdoce & ce qui lui eſt annexé, ſoit la recompenſe d'un ſervice temporel & mondain ? y auroit-il ſimonie plus viſible & plus condamnable que celle-là ? faut-il parce que vous avez ſervi, qu'un pouvoir de mal faire & de vous perdre vous ſoit mis en main ? Ayez ſervi avec tout le zéle, avec toute la fidélité qu'on pouvoit attendre de vous, cette fidélité doit-elle être récompenſée dans votre perſonne, ſouffrez que je m'exprime ainſi, par la proſtitution de l'autorité ? n'y a-t-il point pour ces prétendus ſervices que vous mettez à un ſi haut prix, d'autre juſtice à vous rendre, que de vous faire monter à un degré où Dieu ne vous veut pas ?

Cependant, mes chers Auditeurs, tel eſt l'aveuglement de notre cupidité : contre toutes les vûes de Dieu, des honneurs où l'on doit être appellé par la vocation du ciel, on ſe fait par une indigne profanation, des établiſſemens pour la terre. Combien de peres & même de peres chrétiens, ou plutôt oubliant qu'ils ſont chrétiens, tiennent le langage de cette mere de notre Evangile : *Dic ut ſedeant hi duo filii mei*, placez mes deux enfans auprès de vous, & qu'ils aient, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche, les plus hauts miniſteres de votre royaume. S'il y en a quelques uns aſſez retenus pour ne s'en pas déclarer ſi groſſierement, où ſont ceux qui dans le cœur ne ſe le diſent pas à eux-mêmes ? Car c'eſt là un des articles ſur quoi je ſoutiens que la morale de Jeſus-Chriſt, dont nous nous glorifions tant quelquefois, ne nous a point encore réformés. Tant de dévotion,

Matth. c. 20.

tant de régularité qu'on le voudra ſur tout autre point, on y conſent, on s'en pique ; mais on veut voir ſa famille honorablement établie, je dis honorablement ſelon les maximes du monde. On veut voir ſes enfans pourvus, & pourvus avantageuſement ſelon les idées du monde; c'eſt-à-dire, les uns dans l'Egliſe avec tout le faſte du monde, les autres dans le monde avec tout le luxe du paganiſme ; les uns riches des dépouilles des peuples, les autres du patrimoine de l'autel; les uns ſur le pinacle du temple, où ſouvent la tête leur tourne, les autres dans les magiſtratures, où le poids de leurs obligations les accable; & parce que la corruption des mœurs ſuit preſqu'infailliblement de là, les uns & les autres déréglés & ſcandaleux dans leur état : *Dic ut ſedeant hi duo filii mei.* Malédiction qui par un juſte, mais terrible jugement de Dieu, ſemble être de nos jours attachée à toutes les familles des grands. Vous diriez même que cet abus ait deſormais paſſé en loi, & que Dieu avec toute la ſupériorité de ſa ſageſſe & de ſa grace ſoit obligé de s'y aſſujettir. Il ſuffit que ce jeune homme ſoit le cadet de ſa maiſon, pour ne pas douter qu'il ne ſoit dès là appellé aux fonctions redoutables de Paſteur des ames ; ſi les choſes changeoient de face, ſa vocation changeroit de même : tandis qu'il aura un aîné, elle ſubſiſtera, & cela, dit-on, parce que pour l'intérêt de la famille il faut que l'un des deux s'avance par là. Diſons mieux & plus ſimplement; & cela, parce que la fin qu'on ſe propoſe, & que ſe propoſent même bien des peres dévots, eſt de faire des familles puiſſantes, & non de faire des familles chrétiennes.

Matth. c. 20.

Je ne parle point d'un autre déſordre, qui

ſe trouve joint à celui-ci, & qui faiſoit autrefois gémir Salvien, ce ſaint Prêtre de Marſeille; ſçavoir que dans ce département de conditions, fait par des parens aveugles & prévenus de l'eſprit du monde, ſi de pluſieurs enfans qui compoſent la même famille, il y en a un plus mépriſable, c'eſt toujours celui à qui les honneurs de l'Egliſe ſont réſervés. S'il eſt diſgracié, mal fait, ou s'il n'a plus l'inclination du pere & de la mere, dès-là il en faut faire un bénéficier. O impiété, s'écrioit ce grand homme! comme ſi de n'avoir pas les qualités néceſſaires pour tout le reſte, c'étoit une vocation pour la maiſon de Dieu; & que les autels duſſent
Salv. être pourvus des rebuts du monde: *At verò nunc nulli Deo magis voventur, quàm quos parentum pietas minus reſpicit; & qui indigni cenſentur hæreditate, digni judicantur conſecratione.* Pouvoit-il s'énoncer en des termes plus forts & plus propres pour nous? mais maintenant, dit-il, on ne donne point d'enfans plus volontiers à Dieu que ceux qui ont moins de part à la bienveillance paternelle; & quand on les juge indignes de ſoutenir l'honneur de leur naiſſance, on les eſtime capables d'être les miniſtres de Jeſus-Chriſt & les diſpenſateurs de ſes myſtères.

Faut-il s'étonner après cela, Chrétiens, ſi Dieu, juſte vengeur de ſa providence & de ſes droits, s'élève contre nous? De quel œil peut-il voir une telle profanation? ſeroit-il ce qu'il eſt, c'eſt-à-dire, ſeroit-il un Dieu ſage, un Dieu ſaint, un Dieu parfait, s'il ſouffroit tranquillement de pareils abus! Mais ſur tout, faut-il s'étonner ſi toutes les conditions du monde ſont ſi avilies, ſi elles ſe trouvent remplies de tant d'indignes ſujets, ſi l'on voit tant d'Eccléſiaſti-

ques ſcandaleux, tant de juges corrompus, tant de grands ſans conſcience & même ſans religion ? ne ſeroit-ce pas une eſpéce de miracle, ſi cela n'étoit pas ainſi ? Comment voulez-vous que des gens qui n'ont ni grace ni vocation pour un état y ſoient fidéles à leurs devoirs, & qu'ils ne s'y perdent pas ? que la même cupidité, la même ambition qui les y a fait entrer, ne les porte pas à mille autres deſordres ? Ah ! Seigneur, je prêche une morale toute raiſonnable, toute ſolide, toute chrétienne : mais où eſt-ce que je la prêche ? au milieu de la Cour, & devant des Auditeurs appliqués à m'écouter, mais peu diſpoſés à me croire. Ce ſont des mondains, & qui, parmi ces mondains, comprendra ce langage ou le voudra comprendre ? *Domine, quis credidit auditui noſtro ?* Mais au moins, Seigneur, ſi le monde n'eſt pas touché de ces maximes, s'il ne les reçoit pas, elles lui auront été annoncées, il en aura été inſtruit, il ne ſe prévaudra pas contre votre loi de ſon ignorance, & vos miniſtres par leur ſilence ne laiſſeront pas l'ambition preſcrire contre votre Evangile. Car ce que je dis, je le redirai toujours, & toujours je rendrai contre le monde ce témoignage à la vérité, que les honneurs du ſiécle doivent être de votre part autant de vocations, & que ce ſont encore par rapport au prochain de vrais aſſujettiſſemens & des engagemens à le ſervir, comme nous l'allons voir dans la ſeconde Partie. *Iſai. 53.*

II. PART.

IL n'y a que Dieu, Chrétiens, qui ſoit grand abſolument & par lui-même : tout ce qui eſt grand hors de Dieu & parmi les hommes, ne l'eſt qu'avec dépendance, & que par rapport

au prochain, je veux dire, pour le bien & pour l'utilité du prochain; & il n'eſt rien dans le monde de plus odieux ni de plus injuſte qu'une fortune qui devient fiere à meſure qu'elle s'éleve, & qui ſe prévaut de ce qu'elle eſt, puiſque ce qu'elle eſt, bien loin de lui inſpirer un eſprit de hauteur & d'orgueil, doit être pour elle-même un fond de modeſtie, de condeſcendance, de charité & d'humilité. En effet, dit excellemment ſaint Ambroiſe, dominer pour dominer, c'eſt le privilége de l'être de Dieu; mais le propre de la créature eſt de dominer pour ſervir, & autant de fois qu'il arrive à l'homme de ſéparer ces deux choſes, en s'attribuant ce qu'il n'a pas, il détruit même ce qu'il a: pourquoi? parce que la domination de l'homme, priſe dans les deſſeins de Dieu, n'étant qu'un véritable miniſtère, du moment qu'il en ôte l'eſprit de zéle & de charité pour le prochain, il en ôte la partie la plus eſſentielle, & par conſéquent il l'anéantit.

De ſçavoir ſi ce point de morale a été connu dans le paganiſme, ou ſi c'eſt une obligation nouvelle que l'Evangile nous ait impoſée, c'eſt ce que je n'entreprends point d'examiner; cependant il ſemble que ce ſoit une différence que l'Evangile de ce jour mette entre les païens & nous. Car les grands parmi les païens, dit le Fils de Dieu, traitent les petits avec empire; au lieu que parmi vous les petits doivent être traités des grands avec amour, & même, ſelon les régles de la foi, avec un ſentiment de reſpect: *Scitis quia principes gentium dominantur eorum.* Ainſi parloit ce divin Maître: mais ſaint Jerôme remarque fort bien que le

Matth. c. 20.

Sauveur du monde en parlant ainſi, ſuppoſoit l'uſage des nations infidelles comme un déſordre, & non pas comme une légitime poſſeſſion; & qu'en nous apprenant à bâtir ſur un fondement tout contraire, c'eſt-à-dire, à nous faire un engagement de charité de ce qui nous éleve au deſſus des autres, & particulierement de ce qui nous met en pouvoir de leur commander, il ne nous a point donné d'autre loi que celle même qui nous étoit déja preſcrite à tous par la raiſon, mais que les ténébres du péché avoient obſcurcie, & qui avoit beſoin des lumieres de ſa ſainte doctrine pour être miſe dans un plein jour.

Non, mes chers Auditeurs, il n'eſt point néceſſaire de recourir à l'Evangile pour être convaincu de cette vérité. Le Prince des Philoſophes n'avoit aucun principe du chriſtianiſme, & il la comprenoit néanmoins, quand il diſoit que les Rois dans ce haut degré d'élévation qui nous les fait regarder comme les divinités de la terre, ne ſont après tout que des hommes faits pour les autres hommes, & que ce n'eſt pas pour eux-mêmes qu'ils ſont Rois, mais pour les peuples. Or ſi cela eſt vrai de la royauté, nul de vous ne m'accuſera de porter à ſon égard trop loin la choſe, ſi j'avance qu'on ne peut rien être dans le monde, ni s'élever, quoique par des voies droites & legitimes, aux honneurs du monde que dans la vûe de s'employer, de s'intéreſſer, de ſe conſacrer, & même de ſe dévouer au bien de ceux que la providence fait dépendre de nous: qu'un homme, par exemple, revêtu d'une dignité, n'eſt qu'un ſujet deſtiné de Dieu & choiſi pour le ſervice d'un certain nombre de perſonnes à qui il

doit ſes ſoins; qu'un particulier qui prend une charge, dès-là n'eſt plus à ſoi, mais au public; qu'un ſupérieur, qu'un maître n'a l'autorité en main, que parce qu'il doit être utile à toute une maiſon, & que ſans autorité il ne le peut être. *Præes*, diſoit ſaint Bernard, écrivant à un grand du monde, & lui mettant devant les yeux l'idée qu'il devoit avoir de ſa condition,

Bernar. *Præes, non ut de ſubditis creſcas, ſed ut ipſe de te*: vous êtes en place de commander, & il eſt juſte qu'on vous obéiſſe; mais ſouvenez-vous que cette obéiſſance ne vous eſt dûe qu'à titre onéreux, & que vous êtes prévaricateur, ſi vous ne la faites ſervir toute entiere au profit de ceux qui vous la doivent.

De là je conclus, que s'il ſe trouve un chrétien (or combien ne s'en trouve-t-il pas?) qui par le rang que lui donne ou ſa fortune ou ſa naiſſance, ayant ſous ſoi des vaſſaux & des ſujets, ne les conſidére que pour ſoi-même, que pour ſes intérêts propres, que pour s'en glorifier & s'en faire honneur, & qui du reſte les néglige, ſans ſe mettre en peine de pourvoir à leurs avantages, & de leur procurer les biens ſolides qu'ils ont droit d'attendre de lui, dès lors ſans autre crime, il mérite d'être réprouvé de Dieu: pourquoi? parce qu'il renverſe cet ordre de Dieu, qui n'a fait les grands que pour les petits, & les puiſſans & les forts que pour les foibles: ainſi l'a décidé ſaint Auguſtin, raiſonnant ſur les principes généraux de la providence.

Je ſçais que le chriſtianiſme a bien encore enchéri ſur cela, & que l'exemple du Fils de l'Homme, qui n'eſt pas venu pour être ſervi, mais pour ſervir les autres, a rendu ce devoir

beaucoup plus indiſpenſable. Car ne ſeroit-il pas honteux, dit S. Chryſoſtome, que dans une religion où nous reconnoiſſons Jeſus-Chriſt pour maître & pour maître ſouverain, il y eût des hommes qui vouluſſent exercer un empire plus abſolu que lui ? Penſée touchante pour un chrétien. N'eſt-il pas juſte que le verbe de Dieu ayant pris la qualité de ſerviteur, que l'ayant ennoblie, l'ayant comme diviniſée dans ſa perſonne, elle ſoit honorée parmi nous? & n'eſt-ce pas, ajoûte ſaint Chryſoſtome, à quoi Dieu ſagement a pourvu, lorſque lui-même a aſſujetti la qualité de maître ; & que pour rendre hommage aux humiliations de ſon Fils, il nous ordonne à quelque degré de ſupériorité que nous ayons été élevés, de nous y regarder, & ſur tout de nous y comporter, comme des ſerviteurs & des miniſtres : enſorte qu'on puiſſe nous appliquer cette parole de l'Apôtre; *Omnes ſunt quaſi adminiſtratorii ſpiritus ?* Tout cela eſt vrai, Chrétiens : mais ma douleur eſt que la foi nous donnant ſur ce point des vues ſi hautes & ſi parfaites, à peine dans la pratique l'on s'en tienne aux ſimples vues de la raiſon. Si je vous diſois que cet aſſujettiſſement & ce devoir va, ſelon l'eſprit de l'Evangile, juſqu'à répondre du prochain & de ſon ſalut, c'eſt-à-dire, que tout homme revêtu de l'autorité, ſuivant la meſure de cette autorité même, eſt garant de la conduite du prochain, eſt chargé devant Dieu des déſordres & des crimes du prochain, eſt reſponſable de la perte & de la damnation du prochain, & cela toujours ſur le modéle de Jeſus-Chriſt, qui n'a été le maître des maîtres que pour travailler à la rédemption & à la ſanctification de pluſieurs, *Hebr. 1.*

Matth. c. 20. *Non miniſtrari, ſed miniſtrare, & animam ſuam dare in redemptionem pro multis;* en vous parlant de la ſorte, je vous ferois trembler. Mais quoi qu'il en ſoit de cette importante obligation, qui ſeule demanderoit un diſcours entier, voilà, Grands du monde, reprend S. Bernard, voilà le plan que vous devez ſuivre, & la forme de vie que vous trace votre religion: *Bern.* *Forma evangelica hæc eſt; dominatio vobis interdicitur, indicitur miniſtratio.* En qualité de chrétiens, plus vous êtes grands, plus vous devez être charitables & bienfaiſans; toute domination vous eſt interdite, & votre fonction eſt de ſervir. Voilà l'abrégé de cette morale évangélique qui doit ſanctifier votre état.

De là vient que ſaint Auguſtin, ſans ſe laiſſer éblouir de ſa prélature, trouvoit dans ſa dignité même ſa confuſion, & dans ſa grandeur de quoi s'humilier & s'inſtruire: *Auguſt.* *Quod enim chriſtiani ſumus propter nos eſt, quod præpoſiti, propter vos.* Car c'eſt pour vous, mes Freres, diſoit-il aux fidèles qu'il conduiſoit, c'eſt pour vous que Dieu m'a fait Evêque dans ſon Egliſe, comme c'eſt pour moi-même qu'il m'a fait chrétien; & ſi je penſois à me glorifier de mon ſacerdoce, ce ſeroit aſſez pour attirer ſur moi ſes vengeances. Or par là, concluoit admirablement ce ſaint Docteur, Dieu a trouvé le ſecret de tempérer l'inégalité des conditions de la vie, d'ôter aux petits tout ſujet de ſe plaindre dans leur abbaiſſement, & aux grands tout droit de s'enfler dans leur élévation. Je ſuis quelque choſe dans le monde; mais l'avantage que j'ai d'être quelque choſe dans le monde n'eſt qu'un engagement à n'y être rien pour moi-même, afin d'y être tout pour

les autres : car s'il y a des ſervices qu'ils me doivent, il y en a auſſi que je leur dois : ſi d'une maniere ils me ſont ſujets, je leur ſuis ſujet de l'autre, & je ne leur rends pas juſtice ſi je ne m'emploie pas encore plus pour eux qu'ils ne doivent s'employer pour moi.

L'entendez-vous, mes chers Auditeurs, & puis-je eſpérer que dans la corruption du ſiécle vous goûtiez une maxime ſi chrétienne & ſi ſainte ? il s'agit de ſçavoir ſi vous la faites entrer dans la conduite de votre vie, & ſi vos ſentimens ſont conformes là-deſſus & aux exemples & aux inſtructions de votre Dieu. Car enfin Jeſus-Chriſt l'a dit, que ce ſeroit la marque qui nous diſtingueroit des païens ; & c'étoit à vous-mêmes & de vous-mêmes qu'il parloit en défendant à ſes Apôtres d'être de ces hommes vains & ſuperbes qui cherchent à dominer : *Non ita erit inter vos.* Voyons donc ſi parmi ceux qui ſe pouſſent aux honneurs du monde, on ne trouve point de ces ames païennes, qui abuſent de leur condition, & qui joignant l'orgueil à l'autorité, la rendent également impérieuſe & inſupportable. Voyons ſi dans le chriſtianiſme, malgré l'exemple d'un Dieu humilié & anéanti, on ne trouve pas encore tous les jours de ces maîtres hautains & durs, qui ne ſçavent que ſe faire obéir, que ſe faire ſervir, que ſe faire craindre, ſans ſçavoir ni compatir, ni ſoulager, ni condeſcendre, ni ſe faire aimer ; qui uſant de toute la force, & ſouvent même de toute l'aigreur du commandement, n'y mêlent jamais, ſelon le précepte de l'Apôtre, l'onction & la douceur de la charité. L'eſprit de domination que je combats, ne manquera pas de prétextes pour ſe juſtifier ; mais la parole que je

Matth. c. 20.

prêche, aura encore plus d'efficace pour le confondre. Appliquez-vous.

On ſe flate parce qu'on eſt élevé, d'un prétendu zéle de faire ſa charge, de ſoutenir ſes droits, de garder ſon rang : on va plus loin, & quelquefois même on ſe fait de ſes fiertés & de ſes hauteurs un devoir, tant l'amour propre eſt ingénieux à nous déguiſer les vices les plus groſſiers, ſous l'apparence des plus pures vertus. Mais, répond ſaint Bernard, ſi c'eſt un zéle de faire ſa charge & un vrai zéle, pourquoi ce zéle ne s'allume-t-il qu'en certaines rencontres, & lorſqu'il eſt queſtion d'abaiſſer les autres, & de prendre l'aſcendant ſur eux ? pourquoi dans tout le reſte devient-il ſi pareſſeux & ſi lent ? pourquoi le voit-on languir & s'éteindre du moment que l'ambition eſt ſatisfaite ? Car quelque ſubtils que nous ſoyons à nous tromper nous-mêmes, voici, Chrétiens, le ſujet de notre honte, & il faut que nous en convenions. Ne s'agit-il que d'une fonction pénible, laborieuſe, de pure charité & de nul éclat, ce zéle de faire ſa charge & de maintenir ſon rang nous inquiéte peu : mais qu'il y ait une préſéance à diſputer, une ſoumiſſion à exiger, une loi à impoſer, c'eſt là qu'il ſe réveille & qu'il ſe réveille tout entier. Il étoit aſſoupi, & ſur toute autre choſe il le ſeroit encore ; mais il n'y a que ce point d'honneur qui le pique & qui le ranime. Or eſt-ce là ſeulement ce qui doit piquer & animer un zéle chrétien ? De plus, pourſuit S. Bernard ; eſt-ce faire ſa charge que d'en rendre le joug fâcheux, peſant, & preſque inſoutenable à ceux qui le doivent porter ? eſt-ce faire ſa charge, que d'irriter les eſprits, au lieu de les gagner, que de révolter les cœurs, au lieu

de

de les ſoumettre, que d'accabler les uns de chagrin, de jetter les autres dans le deſeſpoir, d'inſulter à ceux-ci, de rebuter & de deſoler ceux-là, d'exciter mille murmures, & de renverſer toute la ſubordination en voulant l'établir & la rendre trop exacte ? Car voilà à quoi aboutit ce zéle, dont l'ambition ſe pare ; à ne rien faire pour vouloir trop faire, & à détruire au lieu d'édifier. On s'entête de certains droits qu'on veut ſoutenir; & parce qu'on ne conſulte point l'humilité chrétienne, il faut les ſoutenir, ces droits, ſoit réels, ſoit prétendus, à quelque prix que ce puiſſe être : il faut, quelque plaie qu'en reçoive la charité, & quoi qu'il en doive coûter au prochain, les faire valoir dans toute leur étendue, les pourſuivre dans toute leur rigueur, n'en rien céder, n'en rien rabatre, n'entendre à nul accommodement, à nulle compoſition, pourquoi ? parce qu'on eſt poſſédé de cet eſprit d'empire & de domination, qui ſouvent même, par le plus déplorable aveuglement, d'une pure jalouſie d'autorité ſe fait une vertu & une juſtice.

Jalouſie d'autorité, ah ! tentation funeſte, à quelles extrémités & à quels excès ne portes-tu pas tous les jours les hommes ? combien de ſcandales as-tu cauſés ? combien de reſſentimens & de vengeances as-tu autoriſés ? de quels maux n'a-tu pas été le principe, & quels biens n'as-tu pas mille fois arrêtés ? Si l'humilité, telle que notre Evangile nous la propoſe; ſervoit à cette paſſion de correctif & de remede, Dieu en tireroit ſa gloire ; & ces droits qui nous touchent ſi ſenſiblement n'en ſeroient que mieux maintenus : mais parce qu'on ne ſçait

rien ménager, & que pour venir à bout de ſes entrepriſes, on ſuit le génie altier & indépendant de l'ambition, il faut que pour un droit ſouvent très-frivole, ſouvent douteux, ſouvent chimérique, la paix ſoit troublée, l'union & la concorde ruinée, l'innocence opprimée, la patience outrée, que le dépit & la haine s'emparent des cœurs, & qu'un phantôme mette par tout le deſordre & la confuſion.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'eſt que les plus impérieux, ce ſont communément ceux à qui cet empire qu'ils affectent, doit moins convenir. Des gens qui de leur fonds ne ſont rien, des gens ſortis de l'obſcurité & du néant, mais devenus grands par machines & par reſſorts, ce ſont là ceux qui parlent avec plus d'oſtentation, qui agiſſent avec plus d'autorité, & qui pour relever leur fauſſe grandeur, ſe font une gloire d'abaiſſer même & de dominer les vrais grands. Ce n'eſt pas aſſez; des gens dévots par état & par profeſſion, des gens plus obligés par là même à dépouiller, du moins à mépriſer toute ſupériorité humaine; ce ſont quelquefois les plus jaloux de leurs prétentions, les plus obſtinés dans leurs ſentimens, les plus abſolus dans leurs ordres. Qui voudroit leur réſiſter, qui voudroit les contredire & conteſter avec eux, à quels retours ne s'expoſeroit-il pas, & quels ſcandales n'en a-t-on pas vus?

Tel eſt, mes chers Auditeurs, le cours du monde, & ſur quoi nous ne pouvons aſſez gémir; tel eſt le cours du monde le plus chrétien. Ce n'eſt pas ſeulement dans les Cours des

Rois, ni dans le monde profane, qu'on ſe laiſſe enfler de la ſorte, & qu'on aime à exercer ſon pouvoir & à le faire ſentir. Rien de plus commun, ô opprobre de notre ſiecle, diſons mieux, ô opprobre de tous les ſiecles! non, rien de plus commun dans l'Egliſe même, dans cette Egliſe fondée néanmoins ſur l'humilité de Jeſus-Chriſt. Contre l'avis que nous donne l'Apôtre de ne chercher point à dominer dans le Clergé, *Neque ut dominantes in cleris*, on enviſage les plus ſaintes dignités par les reſpects, par les hommages qu'elles attirent, & non point par le travail qui en doit être inſéparable : on oublie qu'on eſt pere, qu'on eſt paſteur, & l'on ſe ſouvient ſeulement qu'on eſt maître : on réduit les ames dans une eſpece de ſervitude. Saint Paul veut que l'on traite les ſerviteurs comme ſes freres, & l'on traite ſes freres comme des eſclaves : on a une ſecrette complaiſance à tenir bas ceux-ci; on ſe vante comme d'un ſuccès d'avoir humilié ceux-là, on s'en glorifie, on en fait trophée : on veut que tout plie que tout ſe ſoumette dès qu'on a prononcé une parole, & ſouvent on refuſe ſoi-même de ſe ſoumettre à des puiſſances ſupérieures dont on releve, & de plier ſous une juſte domination. Qu'on eût une ſemblable autorité, on ſauroit bien la faire valoir : mais qu'on y ſoit ſujet, on ne veut plus la reconnoître. Eſt-ce là l'eſprit de Dieu ? ſont-ce là les enſeignemens que Jeſus-Chriſt nous a donnés ? eſt-ce ainſi que les Apôtres ont converti le monde ? Ah ! Chrétiens, tenons-nous toujours & en tout à la belle maxime du Sauveur des hommes: *Qui major eſt inter vos, fiat ſicut miniſter.* Plus

1. Petr. 5.

Mat. 23.

votre rang vous distingue des autres, plus devez-vous vous en approcher ; plus devez-vous, pour user de cette expression, vous humaniser ; plus devez-vous avoir de douceur, de modération, de charité. Si j'insiste sur cette morale, & si je le fais avec la sainte liberté de la chaire, vous ne pouvez la condamner. Quand je parle aux peuples, mon ministere m'oblige à leur apprendre le respect & l'obéissance qu'ils vous doivent : mais puisque je vous parle dans cette Cour, puisque je parle à des Grands, je dois leur dire ce qu'ils doivent aux peuples. Honneurs du siécle, vocations de Dieu ; honneurs du siécle, assujettissemens à servir le prochain ; enfin honneurs du siécle, engagement à travailler & à souffrir, c'est la troisiéme Partie.

III. PART.

LE monde n'en conviendra jamais ; mais de quelque maniére qu'en juge le monde, c'est une vérité éternelle qui subsistera toujours, que les établissemens & les rangs d'honneurs, tout propres qu'ils paroissent à flater notre cupidité, ne sont néanmoins à les bien prendre, que des engagemens à souffrir. Aussi quand ces deux freres, enfans de Zebedée, demanderent au Fils de Dieu les premieres places de son Royaume, & qu'ils crurent y devoir trouver une béatitude & une félicité anticipée, le Sauveur sçut bien les détromper, par cette réponse qu'il leur fit : *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum* ? Pouvez-vous boire le calice de mes souffrances ? leur donnant à entendre que l'un étoit inséparable de l'autre, & que cette pré-

Matth. 20.

ſéance dont ils ſe formoient une fauſſe idée ne ſeroit pour eux, s'ils l'obtenoient, qu'une meſure plus abondante de travaux, de tribulations, de croix : *Calicem quidem meum bibetis.* Après cela, mes Freres, dit Saint Auguſtin, devons-nous chercher dans le monde, & y pouvons-nous eſpérer des honneurs exempts de cette condition, c'eſt-à-dire, des honneurs purs, & qui ne ſoient point mêlés, ou même remplis d'afflictions & de peines ? S'il en eſt de tels, c'eſt pour le ciel qu'ils ſont réſervés : ceux de la terre ſont d'une autre eſpéce, & Dieu ne nous les propoſe que comme des calices d'amertume ; ſi nous les enviſageons autrement, nous ne les connoiſſons pas, & ſi nous en uſons autrement, nous les corrompons.

Pour vous faire entendre ma penſée, je ne vous parlerai point de ces accidens imprévus, de ces événemens tragiques, dont nous ſommes ſi ſouvent ſpectateurs ; je ne vous dirai rien de ces revers & de ces triſtes révolutions, que nous appellons décadences & malheurs du ſiécle, où ces mêmes honneurs qui furent pour nous d'abord le ſujet d'une douce joie, tout à coup évanouis & perdus, nous tiennent lieu par les regrets qu'ils nous laiſſent, de tourment & de ſupplice. Ne nous en prenons point à la malignité de la fortune, qui jalouſe, pour ainſi dire, de nous avoir élevés, & comme ennemie de ſon propre ouvrage, nous en attire bientôt elle-même la haine & l'envie ; enſorte que ces graces nous deviennent dans la ſuite une ſource inépuiſable d'ennuis, de dégoûts, de troubles, de chagrins ;

vous en êtes bien mieux inſtruits que nous ; & ſi j'en cherchois des témoins, je n'en voudrois point d'autres que vous-mêmes. Arrêtons-nous donc à ce qu'il y a en cette matiere de plus eſſentiel ; ſuppoſons l'homme chrétien dans une proſpérité conſtante & toujours égale, & voyons ſi, pour être plus élevé, il a droit de ſe promettre une vie plus douce & plus commode. Je ſoutiens moi, que par cette raiſon-là même il n'y a rien au contraire dans la vie de ſi amer à quoi il ne doive s'attendre, ni rien de ſi dur qu'il ne doive être prêt à ſupportez : pourquoi ? en voici les preuves, écoutez-les ; c'eſt que l'élévation où il ſe trouve l'oblige à ſe faire de continuelles violences ; c'eſt qu'elle le réduit à la néceſſité d'endurer ſouvent beaucoup des autres ; c'eſt qu'elle l'engage dans une vie pleine de ſoins affligeans, dont il ne lui eſt pas permis de ſe décharger ; c'eſt qu'elle exige de lui qu'en mille occaſions il ſoit diſpoſé à s'immoler, à ſe ſacrifier comme une victime, tantôt de la vérité, & tantôt de la juſtice & de l'innocence : or ſe faire de telles violences, ſouffrir de la ſorte, agir de la ſorte, ſe ſacrifier, s'immoler de la ſorte, eſt-ce goûter le repos, & y a-t-il là de quoi contenter les ſens ? Reprenons.

Se faire violence à ſoi-même, premier engagement des honneurs du ſiecle. Car comment un homme conſtitué en dignité, s'il veut vivre ſelon les deſirs de ſon cœur, & s'il n'a nul uſage de la mortification évangélique, peut-il ſatisfaire aux obligations de ſon état ? Comment un chrétien, s'il a pour principe

de s'épargner en tout & de ne ſe contraindre en rien, peut-il accomplir ſelon Dieu le miniſtere d'une charge, être aſſidu aux fonctions ennuyeuſes, ſe rendre ponctuel aux temps incommodes, ſe fixer aux lieux déſagréables, où ſa conſcience l'attache auſſi bien que ſon rang ? Si c'eſt un homme de plaiſir, comment ſoûtiendra-t-il mille fatigues qu'attire tout emploi, ſur tout un emploi important ? Il faut donc qu'il apprenne à ſe gêner, & pour le bien apprendre, pour bien remplir la place qu'il occupe, il faut qu'il renonce à la molleſſe & aux délices, qu'il prenne ſur ſon repos, qu'il ne ménage pas même ſa ſanté ; & qu'à l'exemple de S. Paul, ne tenant pas ſa vie plus précieuſe que lui-même, c'eſt-à-dire, que ſon devoir & ſon ſalut, il trouve, preſque ſans y penſer, dans l'uſage des honneurs du ſiecle, la pratique de cette abnégation chrétienne, qui conſiſte à porter ſa croix & à mortifier ſon eſprit & ſa chair.

Souffrir ſouvent & beaucoup des autres, ſecond engagement des honneurs du monde. En effet plus vous êtes élevé, & plus vous êtes environné & aſſiégé d'hommes qui ont leurs défauts, qui ont leurs humeurs, qui ont leurs caprices, qui ont leurs intérêts, qui ont leurs paſſions & leurs vices ; plus vous êtes expoſé aux traits de l'envie, à la cenſure, à la médiſance. Combien en coûta-t-il à Moïſe pour être le conducteur du peuple de Dieu ? de quelle patience dut-il s'armer pour fournir toute la carriere, & pour porter juſqu'au bout une qualité ſi onéreuſe ? L'eût-il dignement ſoutenue, ſi par une conſtance inébranlable & par une

modération, que ces eſprits indociles mettoient tous les jours à de nouvelles épreuves, il ne ſe fût comme endurci à la contradiction & aux injures ? Et pouvez-vous, mon cher Auditeur, dans votre condition, quelle qu'elle ſoit, être fidéle à vos devoirs, ſi vous ne ſçavez vous vaincre, ſi vous ne ſçavez vous taire dans les rencontres, ſi vous ne ſçavez étouffer vos reſſentimens, réprimer les ſaillies de votre cœur, recevoir mille déboires & les dévorer ? car fuſſiez-vous encore plus grand, fuſſiez-vous au faîte de l'honneur, on vous enviera, & par conſéquent on vous controllera, on vous traverſera, on vous offenſera. Si vous vous emportez, vous ſouffrirez de votre emportement même; ſi vous vous ſurmontez, vous ſouffrirez de l'emportement des autres. Quoi qu'il en ſoit, vous n'éviterez jamais que ce qui vous éleve ne ſoit au même temps ce qui vous péſe, & que les croix ne vous viennent de là même d'où vous tirez votre grandeur.

Mener une vie pleine de ſoins, & de ſoins affligeans, de ſoins inquiets, & dont on n'eſt pas en pouvoir de ſe défaire, troiſiéme engagement des honneurs du ſiécle. Je vous le demande, mes Freres, & ſans parler des monarques & des ſouverains, qui ne ſont pas eux-mêmes exempts de cette loi, dites-moi; où eſt aujourd'hui le Seigneur, où eſt le Maître, où eſt le Juge, le Prélat, le Magiſtrat, qui pour l'être en chrétien, ne puiſſe pas & ne doive pas s'appliquer ces paroles de David: *Tribulatio & anguſtia invenerunt me*; les inquiétudes & les embarras me ſont venus trouver ? Je ne les cherchois pas, & je tâchois même à les éloigner;

pſalm. 118.

de moi : mais cette providence adorable de mon Dieu, qui diſpoſe toutes choſes pour mon ſalut, leur a donné entrée dans mon ame, & je me vois chargé de ſoins qui m'accablent : *Tribulatio & anguſtia invenerunt me.* Sentiment, dit ſaint Bernard, bien capable de rabattre ces vaines enflures, & de modérer ces complaiſances qu'inſpirent d'abord certaines diſtinctions & certains rangs honorables dans le monde, puiſqu'on n'eſt guéres ſenſible à l'honneur quand on y trouve plus de peine que d'éclat : *Non eſt quod blandiatur celſitudo, ubi ſollicitudo major.* Bernar.

Enfin, avoir toujours ſon ame entre ſes mains, & toujours être en diſpoſition de s'immoler ſoi-même ou par la juſtice ou par la vérité, quatriéme engagement des honneurs du monde. Car, pourquoi Dieu vous a-t-il donné ce crédit ? pourquoi vous a-t-il placé ſur la tête des autres, ſi ce n'eſt pour lui faire, quand ſa cauſe le demande, un plus grand ſacrifice de vous-même? Vous vous autoriſerez quelquefois de la parole de l'Apôtre, que celui qui deſire la plus ſainte de toutes les dignités, deſire une œuvre louable & honnête : *Qui Epiſcopatum deſiderat, bonum opus deſiderat.* Mais ſaint Jerôme vous ferme la bouche, en vous répondant que la plus ſainte de toutes les dignités étoit dans le temps qu'en parloit ſaint Paul, la plus prochaine diſpoſition au martyre & à la mort. J'ajoûte à la penſée de ſaint Jerôme ce que vous n'avez peut-être jamais compris, & ce qu'il eſt bon que vous compreniez une fois, qu'il n'y a point ſur la terre de ſupériorité, point de dignité, qui ne vous engage 1. Tim. 3.

indiſpenſablement à vous faire, en certaines conjonctures, le martyr du bon droit & de l'équité, le martyr de l'innocence, le martyr de la religion, le martyr de la gloire de Dieu; que vous devez alors abandonner tous vos intérêts, & qu'autrement tout chrétien que vous êtes de profeſſion, vous n'êtes en effet qu'un mondain & un réprouvé.

Cela eſt difficile, je le veux; mais n'eſt-il pas juſte, dit Saint Ambroiſe, qu'après avoir reçu beaucoup de Dieu, vous ſoyez tenu à beaucoup pour Dieu? N'eſt-ce pas ainſi que Dieu par ſa ſageſſe a ordonné les choſes, attachant l'honneur aux charges & aux emplois pour en adoucir la peine, & joignant la peine aux emplois & aux charges pour en bannir la préſomption & la corruption? car voilà l'idée qu'en ont eu tous les vrais fidéles, qui dans les hauts rangs où Dieu les a fait monter, ne ſe ſont jamais regardés que comme des hoſties vivantes pour eſſuyer tout, pour porter tout, pour ſe dévouer à tout, pour ſeconder les deſſeins de la providence ſur eux & pour les remplir.

Or là-deſſus qu'avez-vous à répondre, hommes du ſiecle? par où juſtifiez-vous cette vie oiſive & ſans action, dans les places qui demandent une vigilance ſans relâche & toute votre attention? Paiſibles poſſeſſeurs & vains idolâtres d'un honneur dont l'éclat repaît votre vanité, mais dont les obligations étonnent votre amour propre, venez vous contempler dans le tableau que je vous préſente: venez reconnoître l'énorme oppoſition qui ſe rencontre entre votre conduite & vos devoirs: venez apprendre ce que vous devez être, & vous confondre

de ce que vous n'êtes pas. Je ſçais que vous trouverez aſſez de vaines excuſes ; je ſçais que vous imaginerez aſſez de prétextes pour vous perſuader que dans l'exercice de votre miniſtere on doit auſſi content de vous que vous l'êtes de vous-mêmes. Mais examinons de bonne foi la choſe, & raiſonnons. Car être ſans ceſſe occupé de ſes divertiſſemens & de ſon plaiſir, & preſque jamais de ſes fonctions & de ſon emploi : fuir un travail que vous devez au public, & que le public attend de vous ; avoir horreur d'une aſſiduité néceſſaire que vous traitez de captivité & d'eſclavage ; ſe décharger ſur autrui des ſoins qui vous regardent perſonnellement, & dont vous êtes par vous-mêmes reſponſables ; ne pouvoir ſe tenir là où il faut être, & ſe trouver par tout où il faudroit n'être pas, rejetter toute affaire qui incommode, qui fatigue, quoique Dieu ne vous ait fait ce que vous êtes que pour en être fatigués & incommodés ; n'écouter que la prudence humaine, & ne vouloir jamais ſe commettre à rien, jamais s'expoſer à rien dans des occaſions où l'on craint de ſe perdre, mais où Dieu veut que vous vous perdiez ſelon le monde, & que vous vous expoſiez ; en un mot, ne prendre de votre condition que le doux & l'agréable, & en laiſſer le pénible & le rigoureux ; ſecret que le monde enſeigne, que vous avez ſi bien appris : ce n'eſt pas aſſez ; regarder d'un œil indifférent ce qui devroit vous donner de ſaintes inquiétudes, ce qui devroit exciter tout votre zele, des abus qu'il faudroit corriger, des violences qu'il faudroit réprimer, des injuſtices qu'il faudroit réparer, des ſcandales qu'il faudroit faire ceſſer : au

contraire éclater avec impatience, avec chaleur, avec emportement ſur les moindres ſujets, & dans une place néanmoins où l'on doit toujours ſe poſſéder ſoi-même, où l'on doit toujours être maître de ſoi-même, toujours ſe modérer, ſe retenir ſans jamais écouter la ſenſibilité, & ſans jamais la faire paroître : que dis-je ? abuſer de ſon pouvoir pour ſatisfaire ſes animoſités particulieres & ſes reſſentimens, pour autoriſer ſes vengeances, pour ſe rendre redoutable dans une ville, pour faire ſouffrir tout un pays, & ne rien ſouffrir ſoi-même, tout cela & tout ce que je paſſe (car je ſerois infini, ſi je voulois épuiſer cette morale, & toucher mille autres articles, non moins importans) tout cela encore une fois vous convient-il ? Eſt-ce là ce que demande votre état ? eſt-ce pour cela que la providence a établi dans le monde cette diverſité de conditions, qu'elle a placé les uns ſur le buffet comme des vaſes d'honneur, & qu'elle a laiſſé les autres dans la pouſſiere ? Dieu en vous diſtinguant & en vous élevant, a-t-il prétendu vous entretenir dans l'oiſiveté, vous faire vivre dans le repos, fournir à toutes vos commodités, vous abandonner à vous-mêmes & à tous les déſirs, à tous les reſſentimens de votre cœur ? n'a-t-il fait le monde que pour vous ? ou n'eſt-ce pas pour le gouvernement & le bon ordre du monde qu'il vous a choiſis ? Or pour maintenir cet ordre, n'y a-t-il ni réflexions à faire, ni meſures à prendre, ni précautions à garder, ni hazard à courir, ni obſtacles à vaincre, ni études, ni ménagemens néceſſaires ?

Ah ! mon cher Auditeur, ſaint Bernard le diſoit dans un ſentiment d'humilité ; mais ne

pouvez-vous pas le dire avec vérité : je ſuis la chimere de mon ſiécle, *Chimæra ſæculi?* Car je ſuis tout, & je ne ſuis rien, ou plutôt je veux parvenir à tout, & ne m'acquitter de rien. Je ſuis dans la magiſtrature, & je n'ai du magiſtrat que l'autorité & la robe : c'eſt l'être, & ne l'être pas. Je ſuis dans les affaires, & je n'ai de l'homme d'affaires que l'opulence & le faſte : c'eſt l'être, & ne l'être pas. Je ſuis dans l'Egliſe, & je n'ai de l'Eccléſiaſtique que le caractere & l'habit : c'eſt l'être, & ne l'être pas : *Chimæra ſæculi.* Le beau ſpectacle, pourſuivoit le même Pere au ſujet de certains miniſtres de Jeſus-Chriſt ; le beau ſpectacle de les voir engagés dans l'Egliſe, pourquoi ? pour en recueillir les revenus, pour ſe montrer ſous la mitre & ſous la pourpre, jamais pour ſervir à l'autel, jamais pour aſſiſter à l'office divin, jamais pour ſubvenir aux beſoins des pauvres, jamais pour vaquer à l'inſtruction des peuples, jamais pour s'employer à l'édification des ames que la providence leur a confiées. Que ſont-ils ? on ne peut bien le dire, puiſqu'ils ne ſont, à proprement parler, ni du monde, ni de l'Egliſe, ni de la robe, ni de l'épée : *Chimæra ſæculi.* *Bernar.*

Ouvrons, mes Freres, ouvrons aujourd'hui les yeux ; & pour nous apprendre, ô mon Dieu, à bien uſer des honneurs du ſiécle, apprenez-nous ſeulement à être raiſonnables, car il ne faut qu'être raiſonnable, pour en comprendre les obligations. Détrompez-nous, Seigneur, des fauſſes idées que nous avons des choſes, & diſſipez par les lumieres de votre Evangile les erreurs où nous ſommes tombés par la corruption

du monde. Ne permettez pas qu'une lueur paſſagere nous éblouiſſe, & que des honneurs mortels & périſſables nous faſſent perdre cette gloire immortelle où vous nous appellez, & où nous conduiſe, &c.

TABLE DES SERMONS,

AVEC

L'ABREGÉ DE CHAQUE SERMON.

Le premier chiffre marque la page où commence l'article que l'on abrége ; & le second, la page où ce même article finit.

Sermon pour le Mercredi des Cendres, ſur la penſée de la mort. pag. 1.

DIVISION. Penſée de la mort, reméde le plus ſouverain pour amortir le feu de nos paſſions. 1. Partie. Régle la plus infaillible pour conclure ſurement dans nos délibérations : 2. Partie. Motif le plus efficace pour nous inſpirer une ſainte ferveur dans nos actions : 3. Partie. *pag.* 1. 6.

I. PARTIE. Penſée de la mort, reméde le plus ſouverain pour amortir le feu de nos paſſions. Nos paſſions ſont vaines, elles ſont inſatiables, elles ſont injuſtes ; mais pour les réprimer, &

pour en amortir le feu, la penſée de la mort, 1. nous en fait connoître la vanité, 2. nous fait mettre des bornes à notre cupidité, 3. fait ceſſer dans notre eſtime toute diſtinction, & par là nous réduit au grand principe de la modeſtie, qui eſt l'égalité que Dieu a miſe entre tous les hommes, & nous oblige, qui que nous ſoyons, à nous rendre au moins juſtice, & à rendre aux autres les devoirs de la charité. p. 6. 7.

1. La penſée de la mort nous fait connoître la vanité de nos paſſions, en nous faiſant connoître la vanité des objets auxquels elles s'attachent, qui ſont les biens de la vie. Car la mort eſt la preuve ſenſible du néant de toutes les choſes humaines. *A ce jour là*, dit l'Ecriture, c'eſt-à-dire, au jour de la mort, *toutes les penſées des hommes*, tous leurs projets *s'évanouiront*, & par conſéquent toutes leurs paſſions s'éteindront. Or que faiſons-nous en penſant à la mort ? nous anticipons ce dernier jour, & nous prenons par avance les mêmes ſentimens que nous aurons alors. C'eſt ainſi que David, juſqu'au milieu de la Cour, réprimoit toutes ſes paſſions. Et de là même cette belle leçon que faiſoit l'Apôtre aux Corinthiens : *Le temps eſt court : réjouiſſons-nous donc comme ne nous réjouiſſant pas, poſſédons comme ne poſſédant pas. uſons de ce monde comme n'en uſant pas.* p.7.14.

2. La penſée de la mort nous fait mettre des bornes à notre cupidité. Nos paſſions ſont d'elles-mêmes inſatiables : mais pour vous apprendre à borner vos deſirs, je n'ai qu'à vous adreſſer les paroles de l'Egliſe : *Memento homo*, ſouvenez-vous, homme, que vous êtes pouſſiere, & que vous retournerez en pouſſiere. Ou je n'ai qu'à vous faire la même

invitation que les Juifs firent au Fils de Dieu, lorſqu'ils le prierent d'approcher du tombeau de Lazare : *Veni, & vide :* venez, & voyez ce riche du monde, ce grand du monde, cette femme du monde ; que ſont-ils devenus ? Voilà comment tout finira pour vous. p. 14. 16.

3. La penſée de la mort nous réduit au grand principe de la modeſtie, qui eſt l'égalité, & nous oblige à nous rendre juſtice, & à rendre aux autres les devoirs de la charité. Quand on fait réflexion que la mort nous égalera tous, on rabat beaucoup de ſes fiertés & de ſes hauteurs, parce qu'on voit que d'homme à homme il y a bien peu de différence, & l'on tient à l'égard des autres une conduite plus équitable, en les traitant avec plus de douceur & plus d'humanité. p. 16. 19.

II. PARTIE. Penſée de la mort, régle infaillible pour conclure ſûrement dans nos délibérations. *Les penſées des hommes ſont timides*, dit le Sage ; *& nos prévoyances incertaines.* Nous ne ſçavons ſouvent ſi nous prenons le bon parti par rapport au ſalut, & ſi ce ne ſera point pour nous un ſujet de reproche à la mort ; mais la penſée de la mort eſt le moyen le plus efficace & le plus ſûr pour nous délivrer de ces craintes & de ces incertitudes affligeantes, puiſque c'eſt le moyen le plus efficace & le plus ſûr pour bien conclure dans toutes les occaſions où la conſcience & le ſalut ſe trouvent engagés. Comment cela ? 1. parce que le ſouvenir de la mort eſt une application vive & touchante que nous nous faiſons à nous-mêmes de la fin derniere, qui doit être le fondement de toutes nos délibérations : 2. parce qu'en pratiquant ce ſaint exercice de la penſée de la mort, nous prévenons

ainſi tous les remords & tous les troubles dont pourroient être ſans cela ſuivies nos réſolutions. p. 19. 21.

1. La penſée de la mort eſt une application vive & touchante que nous nous faiſons à nous-mêmes de la derniere fin, qui doit être le fondement de toutes nos délibérations ; car la penſée de la mort nous rappelle la penſée de l'éternité qui la ſuit, & pénétrés de cette penſée de l'éternité, nous jugeons bien plus ſainement des choſes. p. 21. 23.

Auſſi les payens dans les traités & les négociations importantes, tenoient-ils leurs conſeils auprès des tombeaux de leurs ancêtres, comme s'ils n'euſſent pas cru pouvoir ſagement délibérer & réſoudre ſans le ſouvenir & la vue de la mort : or ce qu'ils faiſoient par ſuperſtition, nous le devons faire par religion. p. 23. 26.

2. En pratiquant le ſaint exercice du ſouvenir de la mort, nous prévénons tous les remords & tous les troubles dont pourroient être ſans cela ſuivies nos réſolutions ; cet autre avantage eſt une conſéquence du premier. Quand on ſe demande à ſoi-même : quels ſentimens aurai-je à la mort de ce que j'entreprends aujourd'hui ? on entend, pour ainſi dire, au fond de ſoi-même la réponſe de la mort, qui nous marque intérieurement ce qui doit être alors le ſujet de nos repentirs, & qui nous apprend à les prévenir. p. 26. 29.

III. PARTIE. Penſée de la mort, motif le plus puiſſant pour nous inſpirer une ſainte ferveur dans nos actions. C'eſt de la ferveur de nos actions que dépend la ſainteté de notre vie ; & l'obſtacle au contraire le plus commun à notre ſanctification, c'eſt un certain fonds de lâcheté

& de tiédeur qui ne nous eſt que trop naturel. Or pour nous retirer de cet état de tiédeur, il n'y a qu'à penſer ſouvent, 1. à la proximité de la mort : 2. à l'incertitude de la mort. p. 30. 31.

1. Proximité de la mort, premier motif qui confond notre lâcheté. Motif que le Fils de Dieu nous a tant propoſé dans l'Evangile. Qu'un Ange de la part de Dieu vînt nous apprendre que nous mourrons dès demain, il n'y a rien qu'on ne fît pour ſe préparer : or ce que nous ferions alors, pourquoi ne le faiſons-nous pas dès maintenant, puiſque dès maintenant nous pouvons mourir ? Exemple du ſaint Roi Ezechias, & concluſions qu'il tiroit de la proximité de la mort. Apprenons de là cette méthode ſi ſolide, de faire chaque action comme ſi c'étoit la derniere de notre vie. p. 31. 37.

2. Incertitude de la mort, ſecond motif qui confond notre lâcheté. Quelle penſée eſt plus capable de nous renouveller ſans ceſſe en eſprit que celle-ci : peut-être ce jour ſera-t-il le dernier de mes jours. p. 37. 39.

En quoi ſur tout nous ſommes lâches c'eſt dans l'exercice de la pénitence : or rien ne doit plus nous engager à faire promptement pénitence & à nous convertir que l'incertitude de la mort. Mourrez dans votre péché, vous êtes perdu ; & ſi vous y demeurez encore, que ſçavez-vous ſi vous n'y mourrez pas ? p. 37. 41.

Autre Sermon pour le Mercredi des Cendres, ſur la cérémonie des Cendres. p. 42.

DIVISION. Il faut par une pénitence ſolidement humble anéantir devant Dieu

l'orgueil de nos eſprits; & c'eſt à quoi nous oblige la vue de ces cendres, qui ſont pour nous les marques & comme les ſymboles de la mort. 1. Partie. Il faut par une pénitence généreuſement auſtere ſacrifier à Dieu la molleſſe & la délicateſſe de nos corps; & c'eſt à quoi nous engage l'impoſition de ces cendres, qui nous annoncent, ou plutôt qui nous font déja ſentir l'inévitable néceſſité de la mort. 2. Partie. p. 42. 47.

I. PARTIE. Il faut, par une pénitence ſolidement humble, anéantir devant Dieu l'orgueil de nos eſprits, & c'eſt à quoi nous oblige la vue des cendres, qui ſont pour nous les marques & comme les ſymboles de la mort. L'orgueil fut le premier principe du péché, & c'eſt le premier obſtacle à la pénitence; mais pour humilier cet orgueil, il n'y a qu'à faire remonter l'homme à ſon origine, & qu'à lui faire conſidérer ſa fin. Double vue dont l'Egliſe ſe ſert aujourd'hui; car en nous préſentant les cendres, elle nous avertit que nous ſommes cendre nous-mêmes, & que nous retournerons en cendre. p. 47. 50.

Examinons la choſe plus en détail: pourquoi des cendres, parce que rien ne doit mieux nous faire comprendre ce que c'eſt que la mort, & l'humiliation extrême où nous réduit la mort. Ces cendres nous apprennent que toutes ces grandeurs dont le monde ſe glorifie ne ſont que vanité & que menſonge. Elles nous apprennent combien nous ſommes injuſtes, quand nous affectons avec tant d'oſtentation certaines diſtinctions dans le monde, puiſque nous devons tous être un jour égalés & confondus dans la cendre. Elles nous apprennent que malgré les vaſtes deſſeins que forme

l'ambitieux, la mort le réduira bientôt, à quoi? à une poignée de cendres, &c. p. 50. 55.

Cependant vous me demandez pourquoi l'on nous met ces cendres ſur la tête? c'eſt que la tête eſt le ſiége de la raiſon, & qu'on veut par là nous avertir que la mort doit être le ſujet le plus ordinaire de nos réflexions, afin de nous entretenir dans cette humilité qui eſt déja le commencement de la pénitence. p. 55. 56.

Auſſi eſt-ce le ſouvenir de la mort qui de tout temps a plus retenu les hommes dans l'ordre, & les a mis comme dans la néceſſité d'être humbles. Exemple de toutes les nations, Grecs, Romains, Juifs, & en particulier de quelques Princes chrétiens. p. 56. 58.

Or ſoit pour les grands, ſoit pour les petits, quand une fois l'humilité, par la penſée de la mort, a pris poſſeſſion d'un cœur, il eſt aiſé d'y fait entrer la componction de la pénitence. Car du moment que je ſuis diſpoſé à m'humilier, je ſuis diſpoſé à m'accuſer, à me condamner, à me punir moi-même. Et voilà pourquoi l'Egliſe après nous avoir fait conſidérer deux ſortes de cendres, celle de notre origine & celle de notre corruption future, nous en impoſe une troiſiéme, ſçavoir la cendre de la pénitence. Car que fait le pécheur, quand il reçoit aujourd'hui la cendre par les mains du Prêtre? Il ſe préſente à Dieu comme un pénitent humilié, couvert de cendres, & réſolu de ſatisfaire à ſa juſtice. Et il faut toujours reconnoître que ce ſouvenir de la mort & la vue de ces cendres eſt un admirable moyen pour préparer à la pénitence les pécheurs les plus orgueilleux. Exemple de S. Ambroiſe & de Théodoſe. p. 58. 62.

Mais combien de chrétiens ont reçu la

cendre avec des cœurs ambitieux & impénitens ? combien de femmes l'ont reçue avec toutes les marques de leur vanité ? *Terre, terre ecoutez la voix du Seigneur, & humiliez-vous ſous ſa toute-puiſſante main.* p. 62. 65.

II. PARTIE. Il faut par une pénitence généreuſement auſtere ſacrifier à Dieu la molleſſe & la délicateſſe de nos corps ; & c'eſt à quoi nous engage l'impoſition des cendres, qui nous annoncent, ou plutôt qui nous font déja ſentir l'inévitable néceſſité de la mort. Quoi que l'héréſie en ait pu dire, il n'y a point de parfaite pénitence ſans la mortification du corps ; & puiſque le corps a part au péché, il eſt juſte qu'il ait part à la peine du péché. Or, à cette loi de pénitence s'oppoſe une autre loi que nous portons dans nous-mêmes, qui eſt l'amour déréglé de nos corps. Amour qui dans le ſoin de notre corps, nous fait d'abord chercher le néceſſaire, & qui du néceſſaire nous fait enſuite aller au commode, du commode au ſuperflu, & du ſuperflu au criminel : au lieu que la vraie pénitence nous fait premierement renoncer au criminel que nous avouons nous-mêmes criminel ; de là nous retranche le ſuperflu que nous prétendions innocent ; enſuite nous prive même du commode dont nous avions cru ne nous pouvoir paſſer ; enfin nous ôte, non pas le néceſſaire, mais l'attachement & l'attention trop grande au néceſſaire. Sans cela les Saints ne comprenoient pas qu'on pût être pénitent. p. 65. 70.

Conſidérons les cendres qu'on nous met ſur la tête, & ſouvenons-nous de la mort : c'eſt aſſez pour nous détacher de l'amour de notre corps ; comment cela ? en nous faiſant connoître là deſſus, 1. notre aveuglement lorſque nous

idolâtrons un corps qui n'eſt que pouſſiere & que corruption, & qui doit être bientôt dans le tombeau la pâture des vers ; 2. notre injuſtice ; injuſtice envers Dieu, d'aimer plus que lui un corps ſujet à la pourriture ; injuſtice envers notre ame, cette ame immortelle, de lui préférer un corps qui doit mourir ; injuſtice envers ce corps même, de l'expoſer pour des voluptés paſſageres à des ſouffrances éternelles. p. 70. 73.

C'eſt ce qui a toujours produit dans les ames bien converties une ſainte haine de leurs corps, & ce qui a tant de fois opéré dans le chriſtianiſme des miracles de converſion. Exemple de S. François de Borgia. p. 73. 74.

Cette haine de notre corps eſt encore bien plus vive, quand on pénétre dans le myſtere de ces cendres que l'Egliſe nous préſente, & qu'on remonte à l'origine d'une ſi ſainte pratique, quand on penſe qu'elles ont toujours été le ſymbole de la pénitence ; quand on conſidere de quelles auſtérités & de quelles macérations elles étoient accompagnées ſuivant les régles de l'ancienne diſcipline. Si nous entrons dans ce ſaint temps du Carême, bien pénétrés de ce ſentiment, le jeûne ne ſera plus pour nous un joug trop peſant ; nous l'entreprendrons avec joie, nous le continuerons avec ferveur, & nous l'acheverons avec conſtance. p. 74. 78.

Sermon pour le premier Jeudi de Carême, ſur la Communion. page 79.

DIVISION. Sans parler ici des juſtes, qui par un vrai ſentiment d'humilité ſe reconnoiſſent indignes de recevoir Jeſus-Chriſt, &

Seigneur, enſorte que la communion ſoit un motif qui le réduiſe à la néceſſité de ſe convertir. p. 85. 86.

En effet, il ne doit jamais ſéparer ces deux vérités : l'une, que Jeſus-Chriſt nous commande de manger ſa chair ; & l'autre, qu'il nous défend de la manger indignement. Si le pécheur s'attache à l'une de ces vérités ſans y joindre l'autre, il s'égare & il ſe perd : mais s'il les embraſſe toutes deux, il commence à entrer dans la voie de Dieu. Car voici comment il raiſonne : je ne puis communier avec mon péché ; Jeſus-Chriſt néanmoins m'ordonne de communier : il faut donc que je quitte mon péché, afin de ſatisfaire tout enſemble & à l'obligation de communier & à l'obligation de bien communier. p. 86. 88.

Or comme le pécheur doit ſe parler de la ſorte à lui-même, c'eſt ainſi que doivent lui parler les miniſtres de l'Evangile ; c'eſt le langage qu'ont tenu les Peres, ſur tout ſaint Chryſoſtome & ſaint Auguſtin. Cependant pour avoir ſéparé deux vérités qu'on ne devroit jamais propoſer l'une ſans l'autre, voici les deux écueils où l'eſprit du ſiécle a conduit. Pourvu qu'on perſuade à un pécheur d'approcher des autels, on croit avoir beaucoup gagné : & d'ailleurs, pourvu qu'on faſſe entendre à un pécheur qu'il n'y a point de communion pour lui, tandis qu'il eſt dans l'habitude de ſon péché, on penſe avoir tout fait. De là les uns abuſent de la communion, & les autres l'abandonnent. p. 88. 97.

II. PARTIE. Dire, je ne communie pas, parce que je m'en crois indigne, c'eſt un prétexte dans les pécheurs aveugles, qui ſe flatant d'avoir de la réligion ſe trompent eux-mêmes,

& il eſt important de leur ôter ce prétexte. Prétexte d'un prétendu reſpect, à quoi j'oppoſe trois réflexions : 1. c'eſt un vain reſpect ; 2. c'eſt un faux reſpect ; 3. c'eſt un reſpect qui n'a nulle conformité avec celui qu'ont fait paroître les vrais chrétiens, quand ils ſe ſont ſéparés du Sacrement de Jeſus-Chriſt ſelon les régles & l'eſprit de l'Egliſe. p. 97. 98.

1. Vain reſpect : pourquoi ? parce qu'il n'opere rien. Si c'étoit un reſpect ſolide & chrétien, on travailleroit donc à ſe mieux diſpoſer, & à ſe rendre digne de Jeſus-Chriſt. Mais on conſerve toujours le même attachement au monde ; & ſous cette apparence de reſpect on couvre un amour du monde dont on ne veut point ſe déprendre & qui fait renoncer au Sacrement. p. 98. 103.

2. Faux reſpect, parce qu'il n'eſt pas accompagné de deux conditions eſſentielles qu'il doit avoir ; l'une eſt la douleur, l'autre, le deſir. Douleur d'être ſéparé du corps de Jeſus-Chriſt : deſir de recevoir Jeſus-Chriſt. Car le reſpect peut bien m'engager quelquefois à me retirer de la communion ; mais il ne doit jamais éteindre en moi, ni même diminuer le deſir de la communion. Ainſi le comprenoient les premiers fidéles. p. 103. 108.

3. Reſpect qui n'a nulle conformité avec celui des premiers ſiécles de l'Egliſe. Car dans ces ſiécles floriſſants du chriſtianiſme, tandis qu'un pécheur demeuroit ſéparé du corps de Jeſus-Chriſt, il étoit dans les exercices d'une pénitence laborieuſe à laquelle il ſe condamnoit : mais toute la pénitence d'un mondain ſe termine à ne plus communier. p. 108. 109.

III. PARTIE. Dire, je ne communie pas

parce que je m'en crois indigne, c'eſt, dans les pécheurs hypocrites & diſſimulés, un abus & même un ſcandale. N'eſt-il pas étrange que tant de gens engagés dans les plus honteux deſordres, ayant paru les plus zélés à déclamer contre la fréquentation du Sacrement de nos autels? Ce zéle peut partir d'un bon principe dans de vrais fidéles: mais d'où peut-il venir dans des libertins: ſi ce n'eſt de quelque intérêt particulier qu'ils y enviſagent? Que prétendent-ils donc? ſe mettre en poſſeſſion d'être libertins & d'abandonner les Sacremens avec impunité, & même en quelque maniere avec honneur. Or je prétends que ce langage qu'ils tiennent eſt un ſcandale, puiſqu'il va à deux choſes également pernicieuſes, 1. à décrier indifféremment les bonnes & les mauvaiſes communions; 2. à détourner les ames, non ſeulement de la communion, mais univerſellement de tout ce qu'il y a de ſaint dans la religion. p. 109. 112.

1. Je dis à décrier indifféremment les bonnes & les mauvaiſes communions. S'il eſt toujours dangéreux en blâmant la fauſſe piété, de décréditer la vraie, beaucoup plus l'eſt-il de la part d'un libertin qui ſe ſoucie peu de confondre l'une avec l'autre, & qui n'attaque l'une que parce qu'il eſt ſecrettement ennemi de l'autre. p. 112. 115.

2. Je dis à détourner les ames non ſeulement de la communion, mais de tout ce qu'il y a de ſaint dans la religion. Car, dit ſaint Chryſoſtome, ſuppoſé ce principe d'une humilité mal conçue, il faudra tout quitter. Vous n'êtes pas digne de communier, dites-vous; & êtes-vous digne d'entrer dans le temple de Dieu? êtes-vous digne d'entendre la parole de Dieu? p. 115. 117.

Sermon pour le premier Vendredi de Carême, ſur l'Aumône. page 118.

DIVISION. Précepte de l'aumône, 1. Partie. Matiere de l'aumône, 2. Partie. Ordre de l'aumône, 3. Partie. p. 118. 122.

I. PARTIE. Il y a un précepte de l'aumône. Preuve : Dieu au jugement dernier, comme il eſt expreſſément marqué dans l'Evangile, condamnera les réprouvés pour n'avoir pas fait l'aumône. Or Dieu ne réprouvera jamais les hommes pour avoir omis de ſimples conſeils. p. 122. 123.

Sur quoi eſt fondé ce précepte de l'aumône ? 1. ſur la ſouveraineté de Dieu ; 2. ſur l'indigence du pauvre, p. 123. 124.

1. Souveraineté de Dieu, premier fondement ſur quoi eſt établi le précepte de l'aumône. Dieu eſt le ſouverain maître de vos biens, & par conſéquent vous lui en devez le tribut. Or ce tribut, il ne veut pas le recevoir par lui-même, mais il l'affecte aux pauvres. L'aumône n'eſt donc pas ſeulement un devoir de charité à l'égard des pauvres, mais un devoir de dépendance à l'égard de Dieu. p. 124. 126.

De là même ſuivent encore deux autres conſéquences. La premiere, qu'il eſt eſſentiel à l'aumône d'être faite dans un ſentiment d'humilité, puiſque c'eſt un aveu que l'homme fait à Dieu de ſa dépendance. Exemple d'Abraham. La ſeconde, que l'aumône doit être proportionnée aux biens & à leur quantité : car Dieu exige de vous ce tribut ſelon toute l'étendue de

votre pouvoir. Quel eſt néanmoins le deſordre ? c'eſt qu'on meſure tout, hors l'aumône, ſur le pied de ſes revenus. On veut être ſervi, nourri, vétu, logé, meublé à proportion de ſes biens, & ſouvent bien au-delà; il n'y a que l'aumône où l'on ne ſe pique de nulle proportion. p. 126. 130.

2. Indigence du pauvre, ſecond fondement ſur quoi eſt établi le précepte de l'aumône. Vous êtes obligés de pourvoir aux néceſſités des pauvres, par titre de juſtice & par titre de charité. Titre de juſtice, puiſque Dieu ne vous a pas fait riches préciſément pour vous-mêmes, mais pour les pauvres. Titre de charité : ces pauvres ce ſont vos freres. p. 130. 133.

Au reſte, ce devoir ne regarde pas ſeulement l'extrême néceſſité des pauvres, mais même les néceſſités communes. Autrement, Jeſus-Chriſt en condamnant un jour tant de réprouvés, ne prendroit pas pour le ſujet capital & univerſel de leur reprobation l'oubli des pauvres. Car y a-t-il tant de riches aſſez durs pour abandonner un pauvre dans l'extrême néceſſité, & y a-t-il tant de pauvres dans un tel beſoin ? p. 133. 134.

Malheur à vous, riches : parce que votre opulence a preſque toujours l'un de ces deux effets, ou de vous rendre plus avares, ou de vous rendre plus ſenſuels. Deux principes de votre indifférence pour les pauvres. p. 134. 136.

II. PARTIE. Matiere de l'aumône : c'eſt le ſuperflu des riches ; ainſi l'enſeigne ſaint Paul, & après lui les Peres, ſur tout ſaint Ambroiſe & ſaint Thomas. Or en cela paroît la providence de Dieu & ſa miſéricorde à l'égard des riches : car s'il leur étoit permis de garder leur ſuperflu,

ce ſuperflu ſeroit un des plus grands obſtacles de leur ſalut. p. 136. 139.

Mais qu'eſt-ce que ce ſuperflu ? Sous ce terme de ſuperflu la Théologie comprend tout ce qui n'eſt point néceſſaire à l'état. Mais de là naiſſent mille prétextes ; car ſelon les riches, tout ce qu'ils ont eſt néceſſaire à leur état. A quoi je réponds qu'il faut examiner deux choſes ; 1. quel eſt cet état ; 2. ce qui eſt néceſſaire dans cet état. Quel eſt cet état ? eſt-ce un état ſans bornes, & qui ne ſoit fondé que ſur les vaſtes idées de votre orgueil & de votre cupidité ? ſi cela eſt, je conviens que vous n'avez point de ſuperflu : mais étant chrétien, peut-on apporter une telle excuſe ; & ſi ces états étoient autoriſés, que deviendroit le précepte de l'aumône ? De plus, quand votre état ſeroit tel que vous l'imaginez, j'appelle au moins ſuperflu ce qui vous eſt non ſeulement inutile, mais même préjudiciable ; c'eſt-à-dire, ce qui ſert à entretenir vos déréglemens, vos débauches, vos plaiſirs honteux, vos dépenſes exceſſives, vos vanités & votre luxe. Retranchez tout cela, & vous aurez du ſuperflu. p. 139. 142.

Mais ne puis-je pas me ſervir de ce ſuperflu pour aggrandir mon état ? écoutez ma réponſe. Il eſt conſtant d'abord que ce deſir de s'aggrandir eſt criminel dans un Bénéficier, dont tout le ſuperflu appartient aux pauvres. Eſt-il également criminel dans tous les autres ? non, mais prenez garde aux conditions requiſes. Je veux qu'il vous ſoit permis d'aggrandir votre état, mais ſelon les loix de votre religion, mais enſorte que vous vous conteniez dans les bornes d'une moleſtie raiſonnable, & pourvu que vos aumônes groſſiſſent à proportion, & que vous

poſiez pour principe qu'elles ſont une partie eſſentielle de votre état. p. 142. 146.

Ne dites point que vous avez une famille & des enfans à pourvoir : vous ne devez pas pour cela abandonner les membres de Jeſus-Chriſt. D'ailleurs, dit ſaint Auguſtin, regardez ce pauvre comme un enfant de ſurcroît dans votre maiſon. Ne dites point que les temps ſont mauvais : s'ils le ſont pour vous, combien le ſont-ils plus pour les pauvres ? or à qui eſt-ce d'aſſiſter ceux qui ſouffrent plus, ſinon à ceux qui ſouffrent moins ? p. 146. 147.

Souvenez-vous qu'il faudra perdre à la mort ce ſuperflu. Souvenez-vous que rien n'engagera plus Dieu à verſer ſur vous ſes bénédictions temporelles, qu'un ſaint uſage de vos biens en faveur des pauvres. p. 148.

III. PARTIE. Ordre de l'aumône ; 1. par rapport aux pauvres, à qui l'aumône eſt due ; 2. par rapport aux riches, à qui l'aumône eſt commandée. p. 148. 149.

1. Par rapport aux pauvres, à qui l'aumône eſt due. L'aumône, ou du moins la volonté de faire l'aumône doit être univerſelle & s'étendre à tous les pauvres, puiſqu'ils ſont tous les membres du même corps qui eſt Jeſus-Chriſt. Ce n'eſt pas néanmoins qu'il n'y ait là-deſſus certains égards à avoir, & qu'on ne puiſſe préférer les proches, les domeſtiques, &c. p. 149. 153.

2. Par rapport aux riches, à qui l'aumône eſt commandée. Cinq régles : 1. que l'aumône ſoit faite d'un bien propre, & non du bien d'autrui : 2. que l'aumône de juſtice l'emporte ſur l'aumône de pure charité ; 3. que les aumônes ne ſoient point jetées au hazard, mais données avec meſure, avec réflexion, avec choix : 4. que

les aumônes; pour le bon exemple, ſoient publiques, quand il eſt conſtant & public que que vous poſſédez de grands biens : 5. qu'on faſſe l'aumône dans le tems où elle peut être utile pour le ſalut, ſans attendre à la mort ni après la mort. Ce n'eſt pas que je condamne l'uſage d'ordonner des aumônes à la mort : mais enfin toutes les aumônes qu'on fera pour vous après votre mort, ne vous ſauveront pas, ſi vous êtes mort dans le péché, au lieu que vos aumônes pendant la vie vous attireront des graces de converſion. p. 153. 158.

Sermon pour le Dimanche de la premiere Semaine, ſur les Tentations. p. 159.

DIVISION. Deux ſortes de tentations les unes volontaires, les autres involontaires. Or dans les tentations volontaires, en vain eſpérons-nous le ſecours de Dieu, ſi nous ne ſortons de l'occaſion; & nous ne devons point álors nous promettre une grace de combat, mais une grace de fuite : 1. Partie. Dans les tentations involontaires, en vain eſpérons-nous une grace de combat, ſi nous ne ſommes en effet réſolus à combattre nous-mêmes, & ſur tout comme Jeſus-Chriſt par la mortification de la chair : 2. Partie. p. 159. 164.

I. PARTIE. Dans les tentations volontaires en vain eſpérons-nous le ſecours de Dieu, ſi nous ne ſortons de l'occaſion ; & nous ne devons point alors nous promettre une grace de combat, mais une grace de fuite. Il ne nous eſt jamais permis d'expoſer notre ſalut : or c'eſt

l'expoſer que de nous engager témérairement dans la tentation. Je prétends qu'un chrétien alors ne doit point attendre les ſecours de graces préparés pour la combattre & pour la vaincre. Par quel titre le prétendroit-il ? par titre de juſtice ? ce ne ſeroient plus des graces : par titre de fidélité ? Dieu ne les lui a point promis: par titre de miſéricorde ? il y met un obſtacle volontaire, & il ſe rend abſolument indigne des miſéricordes divines. p. 164. 166.

Non ſeulement l'homme ne peut préſumer alors d'avoir ces graces victorieuſes, mais il doit même s'aſſurer que Dieu ne les lui donnera pas : pourquoi ? parce que Dieu nous a fait poſitivement entendre qu'il laiſſeroit périr celui qui ſe ſeroit volontairement jetté dans le péril. Quand ce ſera une raiſon légitime qui vous y conduira, le Seigneur ne vous manquera pas. Et certes, reprend ſaint Bernard, ſi Dieu étoit toujours diſpoſé à combattre pour nous quand il nous plaît & par-tout où il nous plaît, les Saints ſe ſeroient bien trompés lorſqu'ils s'éloignoient tant du commerce du monde. p. 166. 171.

Allons juſqu'au principe. Pourquoi Dieu refuſe-t-il ſon ſecours à un pécheur qui s'expoſe à la tentation ? c'eſt, dit Tertullien, pour l'honneur de ſa grace, & afin qu'elle ne ſerve pas de prétexte à notre témérité. C'eſt encore pour punir notre préſemption. Car s'engager dans la tentation, c'eſt tenter Dieu même, & ce péché ne peut être mieux puni que par l'abandon de Dieu. p. 171. 174.

C'eſt, dis-je, tenter Dieu en trois manieres. 1. Par rapport à ſa toute puiſſance, en lui demandant un miracle ſans néceſſité. 2. Par rapport à ſa miſéricorde, en l'étendant au-delà des bornes

où il a plû à Dieu de le renfermer. 3. Par hypocriſie, en voulant uſer de diſſimulation avec Dieu, & le priant de bouche qu'il vous délivre de la tentation, lorſqu'en effet vous vous en approchez, p. 174. 177.

Mais, dites-vous, la Cour eſt un ſéjour de tentations, & de tentations preſque inſurmontables. J'en conviens : mais pour qui l'eſt-elle ? pour ceux qui y ſont contre l'ordre de Dieu, & ſans y être appellés de Dieu. Si vous y êtes par la vocation de Dieu, les tentations de la Cour ne ſeront plus des tentations invincibles pour vous, car Dieu vous défendra. Mais d'où vient encore ſouvent le mal ? c'eſt qu'à la Cour où le devoir vous arrête, vous allez bien au-delà du devoir. Comptez-vous parmi vos devoirs tant de mouvemens & tant d'intrigues ? Diſons quelque choſe de plus particulier : comptez-vous parmi vos devoirs tel attachement qu'il faudroit rompre, tant d'aſſiduités auprès de telle perſonne qu'il ne faudroit plus voir ? Je ne puis, répondez-vous, m'éloigner d'elle. Vous ne le pouvez ? mais maintenant que le bruit de la guerre commence à ſe répandre, cette ſéparation vous ſera-t-elle impoſſible lorſqu'au premier ordre du Prince il faudra marcher, & que l'honneur vous appellera ? p. 177. 182.

II. PARTIE. Dans les tentations involontaires envain aurons-nous une grace de combat, ſi nous ne ſommes réſolus à combattre nous-mêmes, & ſur-tout par la mortification de la chair. Car la grace ne nous eſt donnée ni ſelon notre choix, ni ſelon notre goût ; mais dans un certain ordre établi de Dieu, hors duquel elle demeure inutile & ſans fruit, d'où je tire trois conſéquences. p. 183.

Premiere conſéquence : dans les tentations, même néceſſaires, Dieu veut que nous uſions de ſes graces conformément à l'état où il nous a appellés. Or notre état, en qualité de chrétiens, eſt un état de guerre, d'une guerre, dis-je, continuelle de l'eſprit contre la chair. Ainſi faire fonds ſûr la grace dans les tentations, ſans être déterminé à réſiſter & à combattre, c'eſt oublier ce que nous ſommes, & ſe figurer une grace imaginaire. p. 183. 185.

Seconde conſéquence : la premiere maxime en matiere de guerre eſt d'affoiblir ſon ennemi. Or notre ennemi, dit ſaint Paul, c'eſt notre chair, cette chair eſclave de la concupiſcence. Il faut donc la dompter par la mortification, conclut ſaint Chryſoſtome, ſi nous voulons que la grace triomphe de la tentation. Auſſi comment les Saints ont-ils combattu la tentation ? par la mortification de la chair. Exemples de David, de S. Paul, de S. Jerôme, de tant de ſolitaires, entr'autres de Jean-Baptiſte. p. 185. 190.

Troiſieme conſéquence : l'Egliſe a ſpécialement déterminé cette mortification de la chair au jeûne du carême : mais qu'eſt-il arrivé ? les Hérétiques ſe ſont déclarés contre le commandement de l'Egliſe. De faux Catholiques, libertins & ſans conſcience, ont renoncé hautement & renoncent encore tous les jours à une pratique ſi utile. Parmi même ce petit nombre de fideles qui reſpectent le précepte de l'Egliſe, combien tâchent à en éluder l'obligation par de vaines diſpenſes ? Je dis vaines diſpenſes ; car 1. il ſemble que ces diſpenſes ſoient attachées à certains états, & non point aux perſonnes, marque infaillible que la néceſſité n'en eſt pas la régle. 2. Ceux qui ſe croient plus

Or cette crainte des jugemens des hommes doit nous élever à la crainte du jugement de Dieu. Car nous devons nous dire à nous-mêmes : ſi je crains tant d'être cenſuré par des hommes foibles comme moi, que ſera-ce d'être condamné par un Dieu infiniment au-deſſus de moi ? Il eſt vrai que ſaint Paul diſoit, *peu m'importe que le monde me juge* : mais il n'appartenoit qu'à ſaint Paul de parler ainſi. p. 201. 207.

1. Mais que craignons-nous, ſur tout dans les jugemens des hommes? la vérité. Des calomnies qu'on invente contre nous, nous touchent moins, parce que nous avons de quoi les confondre. Ainſi dans le jugement de Dieu ce qu'il y aura plus à craindre pour nous, c'eſt ſa vérité; cette vérité qui nous convaincra, enſorte que nous n'aurons rien à répondre. p. 204. 207.

2. Comme nous craignons la vérité des jugemens du monde, nous n'en pouvons ſouffrir la liberté. Mais fuſſions-nous mille fois encore plus grands que nous ne ſommes, on ne nous épargnera pas ; & plus même nous ſerons grands, moins on nous épargnera. Or qu'eſt-ce que cela, ſinon le jugement de Dieu en figure ? Si par l'ordre de Dieu, & uſant des connoiſſances & de la liberté qu'il me donneroit, je venois à révéler ici les conſciences, ſi j'entreprenois ſans égard certains de mes auditeurs, & que je leur fiſſe eſſuyer l'opprobre de je ne ſçais combien de crimes qu'ils tiennent cachés dans les ténébres, ils en mourroient de dépit & de chagrin. Telle eſt l'abſolue & impérieuſe liberté avec laquelle Dieu condamnera ce qu'il y a de plus grand dans le monde; & c'eſt à vous, puiſſans du ſiécle, à y penſer. p. 207. 212.

3. Non ſeulement nous craignons la vérité & la liberté des jugemens du monde, mais nous n'en pouvons pas plus ſupporter la ſincérité. Un ami ſincere & fidéle, à force d'être fidéle & ſincere, nous devient odieux. Appliquons ceci au jugement de Dieu. Nous voulons qu'un ami, lorſqu'il s'agit de certaines vérités fâcheuſes, ait ſoin, en nous les diſant, de les adoucir & de nous y préparer : mais Dieu ſans adouciſſement, ſans déguiſement, nous fera voir la vérité toute nue. p. 211. 213.

4. Ce qui nous fait encore tant craindre les jugemens des hommes, c'eſt leur ſévérité : car nous ſçavons que le monde ne pardonne rien. Or ſi les jugemens des hommes ſont ſi ſéveres, apprenons quel ſera ce jugement ſans miſéricorde dont Dieu nous menace. *Voca nomen ejus abſque miſericordia.* p. 213. 215.

5. Ce qu'il y a d'inſoûtenable dans la cenſure du monde, c'eſt qu'elle ſoit générale, & que par ſon uniformité elle devienne contre nous un jugement public. Or le pécheur au jugement de Dieu ſe verra condamné de tout l'univers : *Et pugnabit cum illo orbis terrarum contra inſenſatos.* p. 215. 217.

Concluſion. Pour nous préparer au jugement de Dieu, profitons des jugemens du monde, lorſque le monde condamne nos deſordres. p. 217. 220.

II. PARTIE. Nous nous jugeons nous-mêmes, & rien ne nous trouble davantage que ce jugement ſecret & domeſtique de notre conſcience. Nous avons chacun une conſcience : dans les uns conſcience droite, que Dieu nous a donnée ; dans les autres fauſſe conſcience dont nous ſommes nous-mêmes les

auteurs. Or de l'une & de l'autre, ou plutôt des reproches & des anxiétés de l'une & de l'autre, tirons un nouveau préjugé, mais ſûr & infaillible, du jugement de Dieu. p. 220.

1. Conſcience droite, qui ſans autre loi ſuffit pour nous tenir lieu de loi. Qu'eſt-ce que cette conſcience? un jugement que nous faiſons de nous-mêmes, & que nous en faiſons malgré nous. Exemple de Caïn déchiré des remords de ſa conſcience après ſon péché. Or que nous préſagent ces agitations, ce ſaiſiſſement, ce deſeſpoir du pécheur à la vûe de ſes crimes, ſinon le jugement de Dieu? Jugement redoutable, qui dès maintenant & en partie s'exécute dans nous mêmes? Cependant ſi cette voix ſecrette que Dieu nous fait entendre au fond de nous-mêmes, nous cauſe tant de frayeur & d'épouvante, que ſera-ce quand il éclatera? Conſcience droite dont nous ne pouvons dès cette vie même, ni toujours, ni entierement nous défaire. Mais, mon Dieu, diſoit ſur cela ſaint Auguſtin, ſi je ne puis me garantir du jugement de ma conſcience, comment me défendrai-je de votre jugement, de ce jugement inévitable, de ce jugement irrévocable; de ce jugement éternel? p. 220. 227.

2. Conſcience fauſſe: il eſt vrai que l'on ſe fait tous les jours de fauſſes conſciences; mais ces fauſſes conſciences, reprend ſaint Auguſtin, ſont elles-mêmes les plus ſenſibles & les plus triſtes préjugés du jugement de Dieu: pourquoi? parce que ce ne ſont jamais, ou preſque jamais, des conſciences tranquilles. Car s'il n'y avoit point de jugement à craindre, ou que l'idée de ce jugement pût être abſolument effacée de notre eſprit, il nous ſeroit aiſé de trouver dans

le fauſſe conſcience, la tranquillité & la paix. Pourquoi donc ne l'y trouvons-nous pas, ſi ce n'eſt parce que la conſcience aveugle & corrompue ne l'emporte jamais tellement ſur la conſcience ſaine & droite que celle-ci, quoique d'une voix foible, ne réclame toujours contre le mal, & qu'elle ne nous faſſe ſentir qu'il y a un jugement de Dieu, où nos erreurs doivent être confondues. p. 227. 232.

Craignons donc le jugement de Dieu; craignons-le comme les Saints le craignoient, & demandons tous les jours à Dieu cette crainte. p. 232. 235.

Sermon pour le Mecredi de la premiere Semaine, ſur la Religion Chrétienne. page 236.

DIVISION. Faites-nous voir un prodige qui vienne de vous, dirent les Phariſiens à Jeſus-Chriſt: ſur quoi ſaint Auguſtin remarque qu'il y a deux ſortes de prodiges, les uns qui viennent de Dieu, & les autres qui viennent de l'homme. La foi des Ninivites convertis par la prédication de Jonas, ce fut un prodige qui ne pouvoit venir que de Dieu, & c'eſt celui que Jeſus-Chriſt propoſe aux Phariſiens: mais au même temps il leur en découvre un autre qui ne pouvoit venir que d'eux-mêmes; ſçavoir le prodige ou le deſordre de leur infidélité. Appliquons-nous ceci. Je prétends que Jeſus-Chriſt dans l'établiſſement de la religion, nous a fait voir un miracle plus authentique & plus convaincant que celui des Ninivites convertis, & c'eſt le grand miracle de la conver-

ſion du monde & de la propagation de l'Evangile, que j'appelle le miracle de la foi : 1. Partie. Je prétends que nous oppoſons tous les jours à ce miracle un prodige d'infidélité, mais d'une infidélité plus monſtrueuſe & plus condamnable que celle des Phariſiens : 2. Partie. p. 236, 242.

I. PARTIE. Converſion du monde par la prédication de l'Evangile, miracle de la foi chrétienne, plus grand encore que celui de la converſion des Ninivites par la prédication de Jonas. Jeſus-Chriſt entreprend de détruire dans tout le monde l'idolâtrie, la ſuperſtition, l'erreur, & d'y établir le vrai culte de Dieu. Qui choiſit-il pour cela ? douze Apôtres groſſiers, foibles, ignorants, mais qu'il remplit de ſon eſprit. Ils annoncent un Evangile contraire à toutes les inclinations de la nature, & on le reçoit; ils l'annoncent aux grands, aux doctes, & aux prudents du ſiécle, à des mondains ſenſuels & voluptueux, & l'on s'y ſoumet. De là ſe forme une chrétienté ſi ſainte & ſi pure, que le paganiſme même ſe trouve forcé à l'admirer. Toutes les puiſſances de la terre s'élévent contre la religion qu'ils prêchent : mais parmi les plus violentes perſécutions, elle s'étend, elle ſe multiplie : c'eſt bientôt la religion dominante, & où ? juſques dans Rome, juſques dans le Palais des Céſars. Miracle renouvellé dans ces derniers ſiecles; vous le ſçavez : un François Xavier a converti dans l'Orient tout un nouveau monde : & comment ? par les mêmes moyens, malgré les mêmes obſtacles ; avec les mêmes ſuccès. p. 242. 248.

Or je ſoutiens qu'après cela nous n'avons plus droit de demander à Dieu des miracles : pour-

quoi ? parce que cette ſeule converſion du monde eſt le plus ſenſible de tous les miracles : 1. Miracle qui ſurpaſſe tous les autres miracles : 2. Miracle qui préſuppoſe tous les autres miracles : 3. Miracle qui juſtifie tous les autres miracles. p. 248. 249.

Oui, la converſion du monde eſt le plus ſenſible de tous les miracles. Vous vous obſtinez à rejeter tous les autres miracles, diſoit ſaint Auguſtin aux payens : mais confeſſez donc que dans votre ſyſtême il y en a un dont vous êtes obligés de convenir, c'eſt le monde converti ſans aucun miracle. Car à quoi attribuerons-nous ce grand ouvrage, ſi nous n'avons pas recours à la vertu infinie de Dieu ? p. 249. 251.

1. Miracle qui ſurpaſſe tous les autres miracles. La converſion d'un pécheur invétéré, dit ſaint Gregoire, coûte plus à Dieu, & en ce ſens eſt plus miraculeuſe, que la réſurrection d'un mort. Qu'eſt-ce donc que la converſion de tant de peuples enracinés dans l'idolâtrie ? Que diriez-vous ſi je convertiſſois ici tout à coup devant vous un impie déclaré ? y a-t-il miracle qui vous touchât davantage ? Que devez-vous donc juger de tant de nations ſoumiſes à l'Evangile. p. 251. 253.

2. Miracle qui préſuppoſe tous les autres miracles. Car comment les premiers chrétiens euſſent-ils embraſſé avec tant de zele une loi ſi rigoureuſe, ſans les miracles qu'ils avoient vus ? Ne fut-ce pas un miracle que la converſion de ſaint Paul, & ce miracle n'en demandoit-il pas un autre que cet Apôtre rapporte lui-même ? Saint Pierre dès ſa premiere prédication convertit trois mille perſonnes, pourquoi ? parce qu'ils lui entendirent parler toutes ſortes de langues.

Si ce miracle eût été ſuppoſé, ſaint Luc eût-il eu le front de le publier dans un temps où des millions de témoins l'euſſent pu démentir? Si les miracles que l'Apôtre prétendoit avoir faits parmi les gentils n'avoient été que des inventions & des fauſſetés, eût-il oſé les prier, comme il le fait, de s'en ſouvenir, & en eût-il appellé à leur propre témoignage? l'auroient-ils cru, & eût-il gagné tant d'ames à Jeſus-Chriſt? N'étoit-ce pas le lien des miracles qui attachoit ſaint Auguſtin à l'Egliſe, comme il le dit lui-même; & n'en raconte-t-il pas un, dont il proteſte avoir été ſpectateur & qui ſervit à le confirmer dans la foi? p. 253. 256.

3. De là, par une conſéquence néceſſaire, miracle qui juſtifie tous les autres miracles; mais auſſi miracle qui nous confondra au jugement de Dieu: *Viri Ninivitæ ſurgent in judicio.* Tant de payens convertis s'éleveront contre nous p. 256. 259.

II. PARTIE. Prodige d'infidélité que nous oppoſons au miracle de la foi chrétienne. Je conſidere ce prodige d'infidélité dans un chrétien, qui, ſelon les divers déſordres auxquels il ſe laiſſe malheureuſement entraîner, 1. ou renonce ſa foi, 2. ou corrompt ſa foi, 3. ou dément & contredit ſa foi. Je m'explique. p. 259. 260.

1. Prodige d'infidélité dans un chrétien, qui par le libertinage de ſes mœurs tombe dans l'impiété & dans un libertinage de créance. Car peut-on comprendre que des gens élevés dans la foi, la renoncent cette foi ſi ſainte & ſi néceſſaire, comment? en aveugles & en inſenſés, ſans examen & ſans connoiſſance de cauſe, par emportement, par paſſion, par caprice?

Or voilà ce que nous voyons. Mais encore par quelle voie un homme peut-il donc ſe pervertir juſqu'à devenir infidéle ? Ecoutez-le. Prodige d'infidélité : il renonce ſa foi par un eſprit de ſingularité, par orgueil, par intérêt, par prévention. Il y a plus : non ſeulement il abandonne ſa foi ſans raiſon, mais contre ſa raiſon. On lui propoſe les motifs les plus convaincants, des motifs qui ont perſuadé les premiers génies du monde, & il s'endurcit contre tous ces motifs ; il n'a pas honte de donner le démenti à tout ce que l'antiquité a eu de plus vénérable & de plus ſaint. p. 260. 267.

2. Prodige d'infidélité dans un chrétien, qui par un attachement ſecret ou public à l'héréſie, corrompt ſa foi. Sans entrer dans un long détail ſur les deſordres de l'héréſie, il me ſuffit de faire avec vous la réflexion d'un grand Cardinal de notre ſiécle : que de tant de fidéles qui dans les derniers temps ont corrompu la pureté de leur religion, en tombant dans l'erreur, à peine s'en eſt-il trouvé quelques-uns que leur bonne foi ait pu juſtifier, même devant les hommes. Conſultons ſeulement l'hiſtoire du ſiécle paſſé ; combien trouverons-nous de catholiques engagés dans le parti de l'héréſie par les motifs les plus indignes ? p. 267. 269.

3. Prodige d'infidélité dans un chrétien, qui par ſes mœurs dément ſa foi. Etre chrétien & vivre en chrétien, ou être paien & vivre en païen, ce n'eſt pas un prodige ; mais le prodige, c'eſt d'avoir la foi & de vivre en infidéle. Faiſons-le ceſſer ce prodige : conſervons notre foi, & accordons nos mœurs avec notre foi. Après avoir ſervi à notre pénitence & à notre

ſanctification, elle ſervira à notre gloire. p. 269. 271.

Sermon pour le Jeudi de la premiere Semaine, ſur la Priere. p. 272.

DIVISION. Si nos prieres ne ſont pas écoutées favorablement de Dieu, c'eſt qu'elles ſont défectueuſes, & quant au ſujet, & quant à la forme. En deux mots, nous ne recevons pas, ou parce que nous ne demandons pas ce qu'il faut, 1. Partie: ou parce que nous ne demandons pas comme il faut, 2. Partie. p. 272. 275.

I. PARTIE. Nous ne demandons pas ce qu'il faut, premiere raiſon pourquoi Dieu n'écoute pas nos prieres. Nous demandons, 1. ou des choſes préjudiciables au ſalut, 2. ou des biens purement temporels & inutiles au ſalut, 3. ou même des graces ſurnaturelles, mais qui de la maniere que nous les concevons & que nous les voulons, bien loin de nous ſanctifier, ſerviroient plutôt à nous retirer de la voie du ſalut. p. 275. 276.

1. Nous demandons des choſes préjudiciables au ſalut, & en cela nous ſommes ſemblables aux païens: mais du reſte plus criminels qu'eux, puiſqu'ils n'adoroient que des divinités vicieuſes. Un homme du ſiécle demande de quoi ſubſiſter dans ſa condition, un pere de quoi établir ſes enfans, une femme la ſanté du corps, un plaideur le gain d'un procès: rien de plus raiſonnable en apparence; mais rien au fond de plus condamnable, parce qu'on ne s'y propoſe

que des vues d'intérêt, d'ambition, de plaiſir. Les payens eux-mêmes, tout payens qu'ils étoient, condamnoient un tel abus. Combien le devons-nous encore plus condamner dans des chrétiens? Je ſçais, & ſaint Jean nous l'apprend; que nous avons un puiſſant médiateur auprès du Pere, qui eſt Jeſus-Chriſt: mais veut-il être & peut-il être le médiateur de notre vanité, de notre avarice, de notre concupiſcence, de notre ſenſualité? Heureux encore que Dieu rejette vos prieres. Car ſi Dieu vous accordoit ce qui flate votre paſſion, & ce qui, en la flatant, acheveroit de vous pervertir, ne ſeroit-ce pas le jugement le plus rigoureux & la plus terrible vengeance qu'il pût exercer ſur vous? p. 276. 283.

2. Nous demandons des biens purement temporels & du moins inutiles au ſalut. Je ne veux pas dire que les biens temporels ne ſoient pas des dons de Dieu, & qu'on ne puiſſe les lui demander: mais il nous les refuſe, parce que nous ne les demandons, ni dans l'ordre qu'il a établi, ni par rapport à la fin qu'il a marquée. Car on ne lui demande que les graces temporelles, ſans penſer aux ſpirituelles, qui doivent néanmoins tenir le premier rang dans nos prieres. C'eſt ne rien demander, puiſque toutes les graces temporelles ſéparées du ſalut ne ſont rien devant Dieu. L'ordre eſt que nous cherchions d'abord le Royaume de Dieu, & Jeſus-Chriſt nous aſſure enſuite que rien ne nous manquera. Mais au lieu de demander la bénédiction de Jacob, c'eſt-à-dire, la roſée du ciel & puis la graiſſe de la terre: *De rore cœli & de pinguedine terræ*, nous demandons, comme dans

la benédiction d'Eſaü, la graiſſe de la terre avant la roſée du ciel. p. 283. 289.

Pour mieux entendre pourquoi Dieu n'a nul égard alors à nos prieres, comprenez ce principe de ſaint Cyprien: que nos prieres n'ont de vertu qu'autant qu'elles ſont unies aux prieres de Jeſus-Chriſt. Or qu'a-t-il demandé pour nous? les biens ſpirituels. Et pourquoi les a-t-il demandés? par rapport à la fin pour laquelle il étoit envoyé, qui eſt le ſalut. Au contraire, que demandons-nous? des richeſſes, des honneurs, une vaine réputation, une vie commode. Et pourquoi les demandons-nous? ſans nul rapport au ſalut. Nos prieres n'ont donc nulle conformité avec celle du Sauveur du monde, & nous ne devons plus être ſurpris ſi nous n'obtenons rien. Voilà par où ſaint Auguſtin prouvoit que l'eſpérance chrétienne n'a point pour objet les biens de cette vie: Voilà l'excellente raiſon dont ſe ſervoit encore le même Pere contre les railleries des payens, qui reprochoient aux fidéles qu'ils vivoient dans la diſette & dans l'abandon de toutes choſes. p. 289. 293.

3. Nous demandons des graces ſurnaturelles, mais qui, de la maniére que nous les concevons & que nous les voulons, bien loin de nous ſanctifier, ſerviroient plutôt à nous retirer de la voie du ſalut. Car nous demandons des graces ſelon notre goût & ſelon nos fauſſes idées; des graces qui nous applaniſſent tellement toutes les voies du ſalut, qu'il ne nous reſte ni meſures à prendre ni efforts à faire. Priere du Prophete, & priere de ſaint Auguſtin, modéles des nôtres. p. 293. 295.

II. PARTIE. Nous ne demandons pas

comme il faut, ſeconde raiſon pourquoi Dieu n'écoute pas nos prieres. Quatre conditions pour une bonne priere; 1. humilité; 2. confiance; perſévérance; 4. attention de l'eſprit & affection du cœur. p. 296. 297.

1. Humilité : quoi de plus raiſonnable ? Peut-on avoir une juſte idée de la priere, & oublier en priant cette régle fondamentale ? Prie-t-on autrement les Princes de la terre ? La Chananéenne fit-elle difficulté de ſe proſterner en la préſence de Jeſus-Chriſt & de l'adorer; ſa priere fut humble, & les nôtres ſont accompagnées d'un eſprit d'orgueil, d'un eſprit de préſomption, d'un faſte mondain, d'un luxe qu'on porte juſques dans le ſanctuaire. p. 297. 299.

2. Confiance : quoi de plus juſte ? Quels miracles Dieu n'a-t-il pas opérés en faveur de cette confiance ? Quelle confiance marqua à Jeſus-Chriſt cette femme de notre Evangile ? Qu'eût-elle fait, ſi déja chrétienne, elle l'eût connu auſſi parfaitement que nous ? cependant tout chrétiens que nous ſommes, nous nous défions de notre Dieu & de ſes promeſſes les plus ſolemnelles. p. 299. 301.

3. Perſévérance : quoi de plus convenable ? les graces de Dieu ne ſont-elles pas aſſez précieuſes pour mériter que nous les demandions ſouvent & long-temps ? la Chananéenne ceſſa-t-elle de prier, quoique Jeſus-Chriſt ne lui répondit pas une parole ? Ne déſeſpérez donc point, ame chrétienne, conclut un Pere : Dieu aime que vous lui faſſiez violence, & il ſe plaît à être déſarmé par vous. p. 301. 303.

4. Attention de l'eſprit & affection du cœur : quoi de plus néceſſaire & de plus eſſentiel à la priere ? Car qu'eſt-ce que la priere ? un entretien de

de l'ame avec Dieu. Or cela ſuppoſe un recueillement & un ſentiment intérieur. Dès là donc qu'il n'y a ni attention ni affection, il n'y a point de priere. D'où ſuivent trois conſéquences : 1. que l'exercice de la priere eſt preſque anéanti dans le chriſtianiſme, parce que la plûpart prient, comme les Juifs, des lévres & non du cœur : 2. que dans les prieres qui ſont commandées, l'attention eſt elle-même de précepte ; & ceci nous regarde, Miniſtres de Jeſus-Chriſt : 3. que ce n'eſt donc pas ſans raiſon que Dieu mépriſe nos prieres, puiſque ce ne ſont rien moins que des prieres. Choſe étrange ! vous voulez que Dieu s'applique à vous, quand il vous plaît de le prier, & vous ne voulez pas vous appliquer vous-mêmes à Dieu. p. 303. 307.

Sermon pour le Vendredi de la premiere Semaine, ſur la Prédeſtination. p. 308.

DIVISION. Nous donnons ſur le ſujet de la prédeſtination dans deux écueils, préſomption & défiance. Préſomption dans les uns, qui ſe repoſent uniquement ſur Dieu du ſoin de leur ſalut. Défiance dans les autres, qui deſeſpérent de leur ſalut. Deux deſordres que j'entreprends de combatre, en vous faiſant voir que la prédeſtination de Dieu ne favoriſe ni l'un ni l'autre ; & que nous ſommes inexcuſables, lorſqu'en conſéquence de ce myſtere, nous nous abandonnons, ou à la préſomption qui nous fait oublier le ſoin du ſalut, 1. Partie : ou au deſeſpoir qui nous fait

renoncer au ſalut, 2. Partie. p. 308. 312.

I. PARTIE. Préſomption qui nous fait oublier le ſoin du ſalut, premier écueil dont nous avons à nous garantir. Se repoſer uniquement ſur Dieu du ſoin de ſon ſalut, c'eſt une préſomption, 1. dont le principe eſt ruineux, 2. dont les effets ſont très-pernicieux. p. 312. 313.

1. Préſomption dont le principe eſt ruineux: car de quelque maniere que Dieu nous ait prédeſtinés, il eſt de la foi qu'il ne nous ſauvera jamais ſans la coopération de notre volonté. Il n'en eſt pas ainſi des autres ouvrages de Dieu. Il eſt vrai que c'eſt la grace qui opére en nous cette volonté; mais elle ne l'opere pas toute ſeule: car cet acte de ma volonté par où je me convertis, étant un acte libre, il doit venir de moi-même aidé de la grace. C'eſt pourquoi le même eſprit qui nous fait dire à Dieu dans l'Ecriture, *Converte nos, Domine*, Seigneur, convertiſſez-nous, met auſſi dans la bouche de Dieu ces autres paroles, *Convertimini ad me*, convertiſſez-vous à moi. Et voilà, dit ſaint Auguſtin, tout le ſecret de cette prédeſtination adorable ſur quoi ſont fondés tous les devoirs de la vie chrétienne. p. 313. 316.

Mais ſi je ſuis prédeſtiné, dites-vous, je n'ai rien à craindre: & moi je réponds que vous devez dire, ſi je ſuis prédeſtiné, cela m'engage à être plus attentif & à veiller continuellement ſur moi-même. Car ſi je ſuis prédeſtiné, je ne le ſuis que dépendamment des moyens à quoi Dieu a voulu attacher ma prédeſtination. Or la foi m'apprend qu'un de ces moyens les plus eſſentiels, eſt le ſoin que je

prendrai moi-même de mon ſalut. En effet, dit ſaint Proſper, Dieu nous a prédeſtinés comme des créatures raiſonnables, libres, capables de mériter, & qui doivent gagner le ciel par titre de conquête ou de récompenſe. p. 316. 318.

2. Préſomption, dont les effets ſont très-pernicieux. Car à quoi va-t-elle ? à éteindre abſolument dans l'homme tout le zéle des bonnes œuvres, & à nourrir ſon libertinage. Et voilà, ſelon les Théologiens, la marque la plus eſſentielle par où nous pouvons diſcerner dans ces matieres importantes ce qu'il y a de ſolide & ce qui ne l'eſt pas. Telle doctrine touchant la prédeſtination, me porte-t-elle à travailler avec ferveur ? je dois moins m'en défier. Ne le fait-elle pas ? je dois la tenir pour ſuſpecte. Ainſi l'Egliſe jugea-t-elle des opinions de Luther & de Calvin, qui inſpiroient un ſecret mépris des œuvres du ſalut. page 319. 320.

Auſſi l'un ou l'autre de ces deux Héréſiarques, en diſant que la prédeſtination de Dieu impoſe à l'homme une abſolue néceſſité d'agir, n'auroit-il pas eu bonne grace de pouſſer un point de morale ſur les devoirs de la piété chrétienne ? Le moyen, auroit pu lui répondre un pécheur, que je vive autrement, ſi mon ſalut ou ma damnation ſont arrêtés indépendamment de moi dans le conſeil de Dieu ? Vous me direz que cette doctrine eſt plus capable d'humilier l'homme, erreur. Car en quoi conſiſte la vraie humiliation de l'homme ? n'eſt-ce pas, dit ſaint Bernard, en ce qu'il ait à ſe reprocher les péchés qu'il commet ? Or comment ſe les reprochera-t-il,

s'il eſt perſuadé qu'il ne les a pu éviter ? De plus, il ne ſuffit pas qu'une doctrine humilie l'homme ; il faut tout enſemble qu'elle le rende humble & fervent, & c'eſt ce que fait la doctrine catholique, en nous enſeignant que le ſalut dépend de Dieu, mais qu'il dépend auſſi de nous-mêmes. p. 320. 325.

Sans cette perſuaſion, non ſeulement nous nous relâchons dans la pratique des bonnes œuvres, mais nous nous portons aux derniers déſordres du libertinage. Car ſur ce principe que quand Dieu voudra & qu'il l'aura prévu, on ſe convertira, & que juſques-là il ſeroit inutile d'y penſer, on s'abandonne à tout. Et de là vient que les libertins du ſiécle ont toujours appuyé & paru goûter ces opinions dures de la prédeſtination, parce qu'ils y trouvoient de quoi juſtifier le déréglement de leur vie. Mais ce libre arbitre & cette coopération de l'homme nous donnent lieu de nous glorifier. Hé bien, répond ſaint Auguſtin, ſi nous ſommes juſtes & enfans de Dieu, ne devons-nous pas, comme S. Paul, avoir de quoi nous glorifier en lui ? n'eſt-ce pas ainſi que les Saints ſe ſont glorifiés, & en particulier David? p. 325. 330.

Eſpérons donc tout de Dieu, mais au même temps faiſons tout l'effort néceſſaire pour correſpondre aux deſſeins de Dieu. Autrement, nous tombons dans une préſomption criminelle. Et par où Dieu ſur tout la condamnera-t-il ? par nous-mêmes. Car dans les autres affaires, tout perſuadés que nous ſommes de la providence & de la prédeſtination de Dieu, nous ne négligeons rien de notre part. p. 330. 332.

II. PARTIE. Défiance ou déſeſpoir qui nous fait renoncer au ſalut, ſecond écueil dont nous avons à nous préſerver. Il y a dans la prédeſtination de Dieu quelque choſe d'incertain, & quelque choſe de certain. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que notre Dieu eſt un Dieu de miſéricorde, & que ſi jamais il nous réprouve, ce ne ſera que parce que nous aurons librement & volontairement abuſé des moyens qu'il nous aura fournis pour nous ſauver. Ce qu'il y a d'incertain, c'eſt la maniére dont Dieu a prédeſtiné les hommes: l'un doit nous fortifier & nous animer, mais l'autre nous trouble. Or n'entreprenons point inutilement d'examiner ce que Dieu nous a caché, & attachons-nous à ce qu'il nous a révélé. Nous y trouverons de quoi nous relever de ce découragement où notre lâcheté nous plonge pour nous entretenir dans l'impénitence. Dès que je ſçais que Dieu eſt bon & qu'il m'aime, cela me ſuffit. p. 332. 337.

Il y a plus: bien loin que ce myſtere de la prédeſtination doive nous troubler, il a poſitivement de quoi nous conſoler. Il eſt vrai que notre ſalut eſt entre les mains de Dieu: & n'eſt-ce pas ce qui doit nous raſſurer? Car où peut-il être mieux qu'entre les mains d'un Pere ſi ſage, ſi vigilant & ſi tendre? p. 337. 338.

Cependant les Saints même ont tremblé, en conſidérant ce myſtere de la prédeſtination. J'en conviens: mais pourquoi ont-ils tremblé? parce qu'ils ſe défioient, non pas de Dieu, mais d'eux-mêmes, & qu'ils enviſageoient leur liberté comme la ſource de tous les déréglemens. Or, du moment que notre liberté

entre dans l'affaire de notre ſalut, il s'enſuit que ſi nous nous perdons, ce n'eſt que parce que nous le voulons: & ſuppoſé qu'il ne tienne pour être ſauvé qu'à vouloir le ſalut, que ſujet avons-nous de deſeſpérer? p. 337. 341.

Le mal eſt que nous ne le voulons pas bien: & combien Dieu réprouvera-t-il de ces volontés ſtériles, ſemblables à celles de Pilate & d'Hérodes, quand ils voulurent ſauver, l'un Jeſus-Chriſt, & l'autre Jean-Baptiſte? p. 341. 343.

De quelque maniére que nous en puiſſions penſer, la vie préſente eſt toujours la voie, & par conſéquent il n'y point d'état dans la vie où nous devions perdre eſpérance. Le déſeſpoir eſt dans un pécheur un nouveau crime qu'il ajoûte aux autres. Non pas que tous les pécheurs ſe perdent par là: mais ce qui fait la damnation des uns, c'eſt un excès d'eſpérance: & la damnation des autres, un défaut d'eſpérance. Apprenez-nous, Seigneur, à bien ménager ces deux ſentimens, la confiance & la crainte. p. 343. 346.

Sermon pour le Dimanche de la ſeconde Semaine, ſur la ſageſſe & la douceur de la Loi Chrétienne. p. 347.

DIVISION. Loi ſouverainement raiſonnable: 1. Partie. Loi ſouverainement aimable: 2. Partie. p. 347. 350.

I. PARTIE. Loi chrétienne, loi ſouverainement raiſonnable. Les payens, & même dans le chriſtianiſme les libertins l'ont réprouvé

comme une loi trop ſublime & trop au-deſſus de l'humanité : & pluſieurs au contraire parmi les hérétiques l'ont attaquée comme une loi trop naturelle & trop humaine. D'où je conclus d'abord, que c'eſt donc une loi raiſonnable, une loi conforme à la régle univerſelle de l'eſprit de Dieu, parce que dans un ſage tempérament elle tient le milieu entre ces deux extrémités. 1. C'eſt une loi ſainte & parfaite, mais dans ſa perfection elle n'a rien d'outré. 2. C'eſt une loi modérée, mais dans ſa modération elle n'a rien de lâche. p. 350. 353.

1. C'eſt une loi ſainte & parfaite, mais dans ſa perfection elle n'a rien d'outré. Tout y eſt raiſonnable; venons au détail. Oui, il eſt raiſonnable, par exemple, que je me renonce moi-même, puiſque je ne ſuis de moi-même que vanité & que péché. Il eſt raiſonnable que je mortifie ma chair, puiſqu'autrement elle ſe révoltera contre ma raiſon & contre Dieu même. &c. p. 353. 357.

Mais pourquoi s'arracher l'œil & ſe couper le bras ? c'eſt répond Jeſus-Chriſt, qu'il vaut mieux entrer dans la vie, n'ayant qu'un œil & qu'un bras, que d'être condamné pour jamais au tourment du feu. Et tous les jours un homme du ſiécle ne renonce-t-il pas pour ſa fortune à ce qu'il a de plus cher ? Mais pourquoi faire à l'homme un crime de ſes deſirs; c'eſt, dit ſaint Jerôme, qu'il n'eſt pas permis de deſirer ce qu'il n'eſt pas permis de rechercher, & que toute loi qui laiſſe les deſirs dans l'impunité n'eſt propre qu'à faire des hypocrites plutôt que des juſtes. Mais pourquoi ériger la pauvreté en béatitude ? c'eſt que l'expérience nous

apprend aſſez qu'il n'y a d'heureux ſur la terre que les pauvres de cœur. Mais enfin, pourquoi réduire les hommes foibles à l'affreuſe néceſſité, ou d'être apoſtats & anathêmes, ou d'endurer à certains temps de perſécution le martyre ? c'eſt que comme un ſujet doit perdre la vie plutôt que de trahir ſon Prince, à plus forte raiſon un homme doit-il ſacrifier tout plutôt que d'abandonner ſon Dieu. Rien donc que de raiſonnable dans la loi chrétienne p. 357. 360.

Je ſçais qu'il y a eu dans tous les temps des eſprits ſinguliers qui ont porté la perfection de cette loi bien au-delà de ſes bornes. Mais tout ce qu'ils en ont pu dire n'eſt point la perfection évangélique, puiſqu'il n'y a rien en tout ce qu'ils ont fauſſement imaginé, que la loi chrétienne n'ait deſavoué & même cenſuré. Elle eſt donc parfaite, mais d'une perfection ſage ; elle eſt parfaite, mais toujours dans l'étendue de ces deux termes, diſcrétion & vérité. p. 360. 363.

2. C'eſt une loi modérée, mais dans ſa modération elle n'a rien de lâche. Elle n'ôte pas aux pécheurs leur confiance ; mais elle ſçait bien auſſi rabattre leur préſomption. Elle ne condamne pas tout comme mortel ; mais elle nous donne au même temps une ſainte horreur de tout péché, même du véniel. Elle diſtingue les préceptes des conſeils ; mais d'ailleurs elle nous déclare que le mépris des conſeils diſpoſe à la tranſgreſſion des préceptes. Caractere de ſageſſe, qui de tous les motifs eſt un des plus ſenſibles & des plus puiſſans pour m'attacher à ma religion. p. 363. 366.

II. PARTIE. Loi chrétienne, loi ſouverai-

nement aimable. Jeſus-Chriſt nous l'a propoſée comme un joug ; mais comme un joug leger & doux à porter. Je prétends qu'autant qu'elle eſt parfaite, autant l'onction qui l'accompagne la rend douce & facile. 1. Parce que c'eſt une loi de grace. 2. Parce que c'eſt une loi de charité. p. 366. 368.

1. Loi de grace, où Dieu nous donne de quoi accomplir ce qu'il nous commande ; ainſi nous l'a-t-il promis en mille endroits de l'Ecriture. Douterons-nous de ſa fidélité, ou douterons-nous du pouvoir de ſa grace ? mais je n'ai pas cette grace qui ſoutenoit ſaint Auguſtin: Demandez-la, & demandez-la bien ; vous l'aurez. p. 368. 372.

2. Loi de charité & d'amour ; amour & charité, dont l'effet propre eſt d'adoucir tout. Dieu, dit ſaint Bernard, poſſédoit trois qualités ; celle de maître, celle de rémunérateur & celle de pere. Selon ces trois qualités, il a donné aux hommes trois loix : une loi d'autorité comme à des eſclaves ; une loi d'eſpérance comme à des mercénaires, & une loi d'amour comme à des enfans. Les deux premieres furent des loix de travail & de peine ; mais la troiſieme eſt une loi de conſolation & de douceur, qui nous rend ſes préceptes les plus rigoureux en apparence, aiſés à pratiquer, parce qu'elle nous conduit, non par la crainte, mais par l'amour. p. 372. 374.

Voilà ce que les amateurs du monde ne comprennent pas, mais ce qu'ils pourroient néanmoins aſſez comprendre par eux-mêmes & par leurs propres ſentimens : parce qu'ils aiment le monde, à quels loix ne ſe ſoumettent-ils pas pour plaire au monde ? Cette loi

de charité n'a-t-ellepas changé les chaînes en des liens d'honneur ? témoin un ſaint Paul. N'a-t-elle pas donné des charmes à la croix ? témoin un ſaint André. N'a-t-elle pas rafraîchi l'ardeur des flammes ? témoin un ſaint Laurent. N'a-t-elle pas opéré, & n'opere-t-elle pas encore tous les jours tant d'autres miracles ? p. 374. 376.

Sermon pour le Lundi de la ſeconde Semaine, ſur l'Impénitence finale. p. 377.

DIVISION. Trois ſortes de pécheurs meurent dans l'impénitence : les uns dans une impénitence criminelle, les autres dans une impénitence malheureuſe, & les derniers dans une impénitence ſecrette & inconnue. Les premiers, ayant tous les ſecours néceſſaires, meurent volontairement dans le deſordre actuel de l'impénitence : impénitence criminelle. Les ſeconds, privés de ces ſecours, meurent ſans nul ſentiment & nulle démonſtration de pénitence : impénitence malheureuſe. Enfin, pluſieurs croyant faire pénitence à la mort, & la faiſant en apparence, ne font qu'une pénitence trompeuſe & fauſſe : impénitence ſecrette & inconnue ; ce n'eſt pas aſſez. J'ajoûte que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence criminelle de la mort par voie de diſpoſition : 1. Partie. Que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence malheureuſe de la mort par voie de punition : 2. Partie. Et que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence ſecrette & inconnue, ou à la fauſſe

pénitence de la mort, par voie d'illuſion : 3. Partie. p. 377. 382.

I. PARTIE. Impénitence criminelle. On y meurt, ou par une volonté délibérée de renoncer abſolument à la pénitence, lors même qu'on ſe trouve aux approches de la mort ; ou par une omiſſion criminelle des moyens ordinaires, & marqués de Dieu pour rentrer en grace avec lui, & pour faire pénitence. p. 382.

1. Volonté délibérée de renoncer abſolument à la pénitence. Ce que j'entends par là, ce n'eſt pas une révolte expreſſe & poſitive contre Dieu, lorſque le pécheur, même à la mort, ne veut pas reconnoître le créateur dont il a reçu la vie, & qui lui en va demander compte. Je parle ſeulement de ces pécheurs, dont l'impénitence eſt auſſi ſouvent un effet de la foibleſſe que de la malice de leur cœur, ou plutôt eſt un effet tout enſemble de l'une & de l'autre. Je parle d'un homme qui, rempli de fiel & d'amertume, refuſe de ſe réconcilier à la mort. Je parle d'un homme, qui ſe trouvant à la mort chargé de biens injuſtement acquis, ne veut pas même alors les reſtituer. Je parle d'un homme, qui tyranniſé de ſa paſſion, la porte juſqu'au tombeau, & meurt idolâtre d'un objet dont rien ne peut le réſoudre à ſe détacher. Enfin je parle d'un homme qui touché de ſes crimes, non pas en pénitent, mais en réprouvé, au lieu d'avoir recours à la miſéricorde divine, meurt dans un déſeſpoir ſemblable à celui de Caïn. Or combien ces ſortes de morts ſont-elles ordinaires. p. 382. 387.

2. Du moins, omiſſion criminelle des moyens

ordinaires & marqués de Dieu pour rentrer en grace avec lui & pour faire pénitence. Car enfin, mon frere, dit ſaint Auguſtin, ſi lorſque la mort vous touche de près, & que Dieu vous appelle, vous ne vous diſpoſez pas à paroître devant lui, n'eſt-ce pas vous rendre coupable d'un nouveau péché, & d'un péché qui ſurpaſſe tous les autres? Où l'homme peut-il porter plus loin ſon injuſtice envers Dieu & envers lui-même, que d'oublier Dieu & de s'oublier lui-même dans cette extrémité? c'eſt néanmoins ce qui arrive tous les jours. On ſe raſſure, on temporiſe, on remet au lendemain, & cependant on meurt dans la diſgrace & dans l'inimitié de Dieu: *In peccato veſtro moriemini.* p. 387. 389.

J'ajoûte que l'impénitence de la vie conduit à cette impénitence de la mort, par voie de diſpoſition, c'eſt-à-dire, par voie d'habitude, par voie d'attachement, par voie d'endurciſſement. p. 389. 391.

II. PARTIE. Impénitence malheureuſe; il ne ſuffit pas pour mourir dans l'état de la grace que le pécheur ſoit réſolu de recourir un jour à la pénitence. Car le temps pour cela & les moyens peuvent lui manquer ſans même qu'il l'ait voulu, mais par un juſte châtiment de Dieu. Son impénitence finale n'eſt donc point préciſément alors un nouveau péché, mais un malheur & le plus grand de tous les malheurs. p. 391. 392.

Quand on vous rapporte certaines morts ſubites & imprévues, vous en êtes frappés: mais ce qui vous conſole, c'eſt que ce ſont, dites-vous, des accidents extraordinaires & rares. Vous vous trompez, & je prétends qu'en

égard à la conſcience & au ſalut, il n'eſt rien de plus commun qu'une mort imprévue & ſubite : car j'appelle mort ſubite & imprévue celle où le pécheur tombe tout à coup dans un état qui le rend pour jamais incapable de converſion & de pénitence. Or qu'y a-t-il de plus fréquent & de plus univerſel ? page 393. 395.

Que dirai-je de ceux qui meurent dans une ignorance non coupable, mais funeſte de danger prochain où ils ſont ? On trompe un malade, & parce qu'on ne l'a pas avetti de bonne heure, il meurt ſans penſer à Dieu. Suppoſons même qu'il connoiſſe ſon état, & qu'il ſoupire après le remede ; on cherche un Prêtre, mais on ne le trouve point ; mille contre-temps l'arrêtent ; il vient enfin, mais trop tard, & lorſque le malade ſans connoiſſance & ſans parole ne peut, ni l'entendre, ni lui répondre. Je dis plus : ce Prêtre ſe trouvera, mais par un autre jugement de Dieu, il n'aura pas le don d'aſſiſter un pécheur mourant. p. 395. 398.

Affreux, mais juſte châtiment du ciel : & c'eſt ainſi que l'impénitence de la vie conduit à cette ſeconde impénitence de la mort, par voie de punition. Combien Dieu s'en eſt-il expliqué de fois dans l'Ecriture ? Combien de fois le Fils de Dieu nous en a-t-il ménacés dans l'Evangile ? p. 398. 399.

III. PARTIE. Impénitence ſecrette & inconnue, ou fauſſe pénitence. Pourquoi ? 1. Parce que rien en ſoi n'eſt plus difficile à l'homme que la vraie pénitence. 2. Parce que de tous les temps, celui où la vraie pénitence eſt plus difficile, c'eſt le temps de la mort. 3. Parce

qu'entre tous les hommes à qui la vraie pénitence eſt difficile aux approches de la mort, il n'en eſt point pour qui elle doive plus l'être que pour ceux qui ne l'ont jamais faite pendant la vie. p. 399. 401.

1. Rien de plus difficile en ſoi que la vraie pénitence; car pour cela il faut ſe changer entiérement ſoi-même. p. 401.

2. De tous les temps, celui où la vraie pénitence eſt plus difficile, c'eſt celui de la mort: car à la mort, dit S. Auguſtin, ce n'eſt point vous qui quittez le péché, c'eſt le péché qui vous quitte. p. 401. 402.

3. Entre tous les hommes à qui la vraie pénitence eſt difficile aux approches de la mort, il n'en eſt point pour qui elle doive plus l'être, que pour ceux qui ne l'ont jamais faite pendant la vie, parce qu'ils ſont plus endurcis dans leur péché. De là ſouvent ils ne font, 1. qu'une pénitence forcée, 2. qu'une pénitence toute naturelle. p. 402. 405.

Je n'ignore pas que ce fameux criminel crucifié avec Jeſus-Chriſt, fit ſur la croix une vraie pénitence: mais ce fut un miracle; & cette converſion, qui dans tous les ſiécles a paſſé pour un exemple ſingulier, doit par là même, bien loin de raſſurer les pécheurs, les faire trembler. p. 405. 406.

Du reſte, vous me demandez comment l'impénitence de la vie conduit à la fauſſe pénitence de la mort? Je dis que c'eſt par voie d'illuſion. Car le pécheur n'ayant jamais fait nul exercice de la pénitence pendant qu'il a vécu, il n'a jamais appris à la connoître: d'où je conclus qu'il y doit être aiſément trompé à la mort. Ayons donc ſoin de nous diſpoſer à la

vraie pénitence de la mort par la vraie pénitence de la vie. p. 406. 408.

Sermon pour le Mercredi de la ſeconde Semaine, ſur l'Ambition. p. 409.

DIVISION. Les honneurs du ſiécle que notre ambition nous fait rechercher, peuvent être conſidérés ſous trois rapports qui leur conviennent: par rapport à Dieu, qui en eſt le diſtributeur; par rapport au prochain, au deſſus de qui ils nous élevent: & par rapport à nous-mêmes, qui les poſſédons, ou qui nous les procurons. Sous le premier rapport, les honneurs du ſiécle ſont dans l'ordre de la prédeſtination éternelle, autant de vocations de Dieu: *Non eſt meum dare vobis, ſed quibus paratum eſt à Patre meo:* mais notre ambition les profane, en les recherchant comme des avantages purement temporels: 1. Partie. Sous le ſecond rapport, les honneurs du ſiécle ſont de vrais aſſujettiſſemens à ſervir le prochain: *Qui voluerit inter vos major fieri, fiat ſicut minor; & qui præceſſor eſt, ſicut miniſtrator:* mais notre ambition en abuſe, en les recherchant pour exercer un vain empire & une fiere domination: 2. Partie. Sous le troiſieme rapport, les honneurs du ſiécle ſont des engagemens indiſpenſables à travailler & à ſouffrir; *Poteſtis bibere calicem?* mais notre ambition les corrompt, en les recherchant dans la vue d'y trouver une vie tranquille & agréable: 3. Partie. C'eſt ainſi que Jeſus-Chriſt en trois paroles de notre Evangile, me fournit lui-même le

deſſein le plus naturel & le plus complet. p. 409. 414.

I. PARTIE. Les honneurs du ſiécle ſont dans l'ordre de la prédeſtination éternelle autant de vocations de Dieu ; mais notre ambition les profane, en les recherchant comme des avantages purement temporels. Il n'y a point d'état dans la vie où l'homme doive entrer ſans vocation de Dieu, puiſque toute notre prédeſtination roule preſque ſur le choix des états que nous embraſſons. Or quoique ce principe ſoit univerſel, c'eſt ſur tout, ſelon la maxime de l'Apôtre, aux honneurs du ſiécle & à ce qui regarde notre aggrandiſſement dans le monde qu'il doit être appliqué : pourquoi ? par deux raiſons ; l'une tirée de l'intérêt de Dieu, & l'autre de l'intérêt de l'homme. Intérêt de Dieu, car c'eſt à lui que l'honneur appartient. Intérêt de l'homme, puiſqu'on peut dire en général qu'il n'y a rien de plus dangereux pour le ſalut de l'homme, que l'élévation. p. 414. 416.

Cependant, par une conduite toute oppoſée à la régle de ſaint Paul, comment ſe pouſſe-t-on tous les jours aux honneurs du ſiécle ? ſans vocation. Pour les dignités même de l'Egliſe, toutes ſpirituelles qu'elles ſont, a-t-on quelque égard à la vocation divine ? p. 416. 418.

Du moins, ſi le mérite & la vertu ſuppléoient en quelque maniere au défaut de la vocation & de la grace : mais à l'excluſion de la vertu & du mérite, quelles voies prend-on pour s'avancer ? l'intrigue, la cabale, l'interceſſion, la faveur, le vice même & l'iniquité. p. 418. 420.

On pourſuit les honneurs même les plus ſaints

ſaints comme dûs à ſa naiſſance. *Allons, poſſédons le ſanctuaire de Dieu comme notre héritage.* pag. 420. 421.

J'ai rendu, dites-vous, des ſervices conſidérables, & cette place eſt une récompenſe qui me regarde naturellement. Mais n'y a-t-il point pour ces prétendus ſervices que vous mettez à un ſi haut prix, d'autre juſtice à vous rendre, que de vous faire monter à un degré où Dieu ne vous veut pas, & où vous n'êtes pas propre. pag. 421. 422.

Tel eſt néanmoins notre aveuglement. Contre toutes les vues de Dieu, on aſpire à des honneurs où l'on doit être appellé par la vocation du ciel, & l'on s'en fait des établiſſemens pour la terre. Combien de peres, & même de peres chrétiens, ou plutôt oubliant qu'ils ſont chrétiens, tiennent le langage de cette mere de l'Evangile : *Dic ut hi duo filii mei :* placez mes deux enfans auprès de vous ; & qu'ils aient, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche, c'eſt-à-dire, l'un dans l'Egliſe, l'autre dans le monde, les plus hauts miniſteres ? C'eſt aſſez que ce jeune homme ſoit le cadet de ſa maiſon, pour ne pas douter qu'il ne ſoit dès-là appellé aux fonctions redoutables de paſteur des ames. L'injuſtice va encore plus loin ; car ſi de pluſieurs enfans qui compoſent la même famille, il y en a un plus mépriſable, ou qui n'ait pas l'inclination du pere & de la mere, c'eſt celui à qui les honneurs de l'Egliſe ſont réſervés. Faut-il s'étonner après cela ſi Dieu s'éléve contre nous ? faut-il s'étonner ſi toutes les conditions ſont ſi avilies ? pag. 422. 425.

II. PARTIE. Les honneurs du ſiécle ſont de

vrais aſſujettiſſements à ſervir le prochain; mais notre ambition en abuſe, en les recherchant pour exercer un vain empire & une fiere domination. Tout ce qui eſt grand hors de Dieu & parmi les hommes, ne l'eſt qu'avec dépendance & par rapport au prochain, je veux dire, pour le bien & pour l'utilité du prochain. Vous êtes en place de commander, écrivoit ſaint Bernard à un Grand; mais ce n'eſt pas pour vous-même; c'eſt pour ceux qui vous doivent obéiſſance. De là je conclus avec ſaint Auguſtin, qu'un Grand qui, ſans ſe mettre en peine de ceux qui lui ſont ſoumis, ne veut être grand que pour dominer, mérite d'être réprouvé de Dieu. Le Chriſtianiſme a bien même encore enchéri ſur cela; & l'exemple de Jeſus-Chriſt, qui n'eſt pas venu pour être ſervi, mais pour ſervir, nous impoſe là-deſſus une obligation beaucoup plus étendue. C'eſt pourquoi ſaint Auguſtin diſoit aux fideles dont il avoit la conduite: Dieu m'a fait Evêque pour vous, comme il m'a fait Chrétien pour moi-même. p. 425. 432.

Mais malgré le principe que je viens d'établir, malgré l'exemple d'un Dieu humilié & anéanti pour nous, ne trouve-t-on pas par tout dans le monde de ces maîtres hautains & durs qui ne ſçavent que ſe faire obéir, que ſe faire ſervir, que ſe faire craindre, ſans ſçavoir ni compatir, ni ſoulager, ni condeſcendre, ni ſe faire aimer? On ſe flate, parce qu'on eſt élevé d'un prétendu zèle de faire ſa charge: mais, répond ſaint Bernard, pourquoi ce zèle ne s'allume-t-il qu'en certaines rencontres, & lorſqu'il s'agit d'abbaiſſer les autres & de prendre l'aſcendant ſur eux? De plus, eſt-ce faire ſa

charge que d'en rendre le joug insupportable, & souvent de détruire toute la charité par une pure jalousie d'autorité ? p. 432. 434.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les plus impérieux sont communément ceux à qui cet empire qu'ils affectent, doit moins convenir. Des gens qui de leur fonds ne sont rien, se font une gloire de dominer les vrais grands : des gens dévots par profession, sont les plus absolus dans leurs ordres. Sont-ce là les enseignemens que nous avons reçus de Jesus-Christ ? p. 434. 436.

III. PARTIE. Les honneurs du siécle sont des engagemens indispensables à travailler & à souffrir ; mais notre ambition les corrompt, en les recherchant dans la vûe d'y trouver une vie tranquille & agréable. Ne cherchons point dans le monde, dit saint Augustin, les honneurs purs, c'est-à-dire, qui ne soient pas mêlés d'afflictions & de peines. p. 436. 438.

Se faire violence à soi-même, premier engagement des honneurs du siécle. p. 438. 439.

Souffrir souvent & beaucoup des autres, second engagement des honneurs du siécle. p. 439. 440.

Mener une vie pleine de soins & de soins affligeans, troisieme engagement des honneurs du siécle. p. 440. 441.

Enfin, avoir toujours son ame entre ses mains, & toujours être en disposition de s'immoler soi-même, ou pour la justice, ou pour la vérité, quatrieme engagement des honneurs du monde. p. 441. 442.

Or là-dessus qu'avez-vous à répondre, vous qui dans les honneurs du siécle ne prenez que le doux & l'agréable, sans en prendre le pénible & le rigoureux ? Ce que saint Bernard

diſoit par humilité, vous pouvez bien le dire avec vérité : je ſuis la chimere de mon ſiécle. Car je ſuis tout, & je ne ſuis rien ; ou plutôt, je veux parvenir à tout, & ne m'acquitter de rien. Détrompez-nous, Seigneur, des fauſſes idées que nous avons des choſes, & rectifiez par les lumieres de votre Evangile, les erreurs où nous ſommes tombés par la corruption du monde. pag. 442. 446.

FIN.

5544.0